



V60

WEB EDITION
MANUEL DE CONDUITE ET D'ENTRETIEN



BIENVENUE DANS LA GRANDE FAMILLE DES PROPRIÉTAIRES DE VOLVO.

Nous sommes convaincus que vous conduirez votre Volvo en toute sécurité pendant de nombreuses années, une automobile conçue spécialement pour votre sécurité et votre confort. Nous vous encourageons à prendre connaissance des descriptions des équipements et des directives d'utilisation contenues dans le présent manuel.

Nous vous incitons également, vos passagers et vous, à toujours boucler votre ceinture de sécurité lorsque vous êtes dans ce véhicule (ou un autre). Et, bien entendu, ne conduisez pas sous l'effet de

l'alcool ou des médicaments, ni dans un état quelconque où vos facultés sont affaiblies.

Votre Volvo est conçue pour répondre à toutes les normes fédérales de sécurité et d'émission en vigueur. Si vous avez des questions concernant votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Volvo ou consulter l'article « Communiquer avec Volvo » du chapitre « Introduction » du présent manuel pour de plus amples renseignements sur la façon de communiquer avec Volvo aux États-Unis et au Canada.





01 Introduction

Manuel de bord du propriétaire.....	13
Information du propriétaire.....	15
Communiquer avec Volvo.....	16
À propos du présent manuel.....	16
Changement de propriétaire.....	21
Données sur un accident.....	21
Énoncé sur les pièces de structure de Volvo.....	22
Renseignements sur Internet.....	23
Identifiant Volvo.....	23
Avis de logiciel ouvert.....	24
Volvo et l'environnement.....	24
Mises en garde importantes.....	25
Assistance routière Volvo on Call.....	27
Certification des techniciens.....	27



02 Sécurité

Sécurité des occupants.....	29
Informations relatives aux rappels.....	30
Signalement des avaries compromettant la sécurité.....	30
Ceintures de sécurité - généralités.....	31
Ceintures de sécurité - bouclage/débouclage.....	32
Témoin de rappel de la ceinture de sécurité.....	34
Ceintures de sécurité - grossesse.....	35
Système de retenue supplémentaire (SRS).....	36
Coussins gonflables avant.....	37
Capteur du poids de l'occupant.....	41
Coussins gonflables contre les impacts latéraux (SIPS).....	44
Rideau gonflable (IC).....	46
Système de protection contre le coup de fouet cervical (WHIPS).....	47
Mode Accident - informations générales..	49
Mode Accident - démarrage du véhicule..	50
Mode Accident - déplacement du véhicule.....	50
Sécurité des enfants.....	51
Systèmes de retenue pour enfant.....	53



Sièges de bébé.....	55
Sièges de sécurité évolutifs pour enfant...	57
Coussins rehausseurs.....	59
Ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH.....	60
Ancrages d'attache supérieurs.....	62
Coussin rehausseur intégré - informations générales.....	63
Coussin rehausseur intégré - utilisation....	65
Coussin rehausseur intégré - rangement..	66
Verrous de sécurité pour enfants.....	67



03 Commandes et instruments de bord

Aperçu des instruments de bord	70
Écrans d'information - introduction.....	74
Eco Guide* et wattmètre*.....	77
Écrans d'information - symboles d'indication.....	78
Écrans d'information - symboles d'avertissement.....	80
My Car (ma voiture) - introduction.....	83
Écrans d'information - capteur de température ambiante.....	85
Écrans d'information - compteur journalier et horloge.....	85
Insertion/Retrait de la clé-télécommande.....	86
Modes d'allumage.....	87
Sièges avant.....	88
Sièges avant - dossier rabattable*.....	89
Sièges avant - siège à commandes électriques.....	89
Mémoire de clé - siège du conducteur* et rétroviseurs extérieurs motorisés.....	91
Sièges arrière - appuie-tête.....	93
Sièges arrière - dossier rabattable.....	94
Volant.....	96
Volant* chauffé électriquement.....	97



Panneau d'éclairage.....	97
Feux de route/feux de croisement.....	98
Feux de route actifs (AHB)*.....	99
Détection de tunnel (modèles équipés avec détecteur de pluie en* uniquement).....	101
Phares directionnels (ABL)*.....	101
Lampes auxiliaires*.....	102
Éclairage des instruments et « scénique ».....	103
Feux de stationnement.....	103
Feux antibrouillard arrière.....	104
Feux de détresse.....	104
Clignotants.....	105
Éclairage de l'avant de l'habitacle.....	106
Éclairage de l'arrière de l'habitacle.....	107
Éclairage d'arrivée.....	107
Éclairage d'approche.....	107
Essuie-glaces avant.....	108
Capteur de pluie*.....	109
Lave-glace.....	109
Lave-glace/essuie-glace arrière.....	110
Vitres électriques.....	111
Rétroviseurs latéraux électriques.....	112



Rétroviseurs latéraux à commandes électriques - inclinaison/rétraction automatique.....	113
Pare-brise chauffant*, dégivreurs de rétroviseur de portière et de lunette arrière.....	114
Rétroviseur intérieur.....	115
Boussole numérique*.....	115
Toit ouvrant à commande électrique* - introduction.....	117
Toit ouvrant à commande électrique* - fonctionnement.....	117
Système de commande sans fil Home-Link® * - introduction.....	119
Système de commande sans fil Home-Link® * - programmation.....	120
Volvo Sensus.....	122
Écran d'information - commandes de menus.....	123
Écran d'information - vue d'ensemble des menus.....	124
Écran d'information - messages.....	124
Ordinateur de bord - introduction	125
Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord analogique.....	127
Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord numérique.....	130



Ordinateur de bord - Informations supplémentaires.....	133
Ordinateur de bord - Statistiques du trajet.....	134

03



04 Climatisation

Climatisation - informations générales...	137
Climatisation - capteurs.....	137
Qualité de l'air.....	138
Système Qualité de l'air intérieur (IAQS)*	139
Climatisation - paramètres du menu.....	139
Circulation d'air - généralités.....	140
Commande électronique de la climatisation (ECC).....	142
Sièges chauffants.....	143
Commandes de température et de ventilateur.....	144
Climatisation automatique.....	144
Climatisation.....	145
Dégivrage maxi et pare-brise chauffé électriquement*.....	145
Circulation d'air - fonction.....	146
Circulation d'air - recyclage.....	147
Circulation de l'air - tableau.....	148



05 Chargement et rangement

Espaces de rangement.....	151
Console de tunnel.....	154
Console de tunnel - prises 12 volts.....	154
Boîte à gants.....	155
Miroir de pare-soleil.....	155
Prise 12 volts dans l'espace à bagages*	156
Chargement - généralités.....	156
Chargement - porte-bagages de toit.....	157
Oeilletons d'ancrage.....	157
Dispositif d'arrimage des sacs d'épicerie	158
Filet de retenue - renseignements généraux.....	158
Couvre-bagages.....	160
Grille d'acier pour espace à bagages.....	161



06 Serrures et alarme

Clé-télécommande et clé intégrée.....	163
Clé-télécommande - perte.....	163
Mémoire de clé.....	164
Confirmation du verrouillage/déverrouillage.....	165
Antidémarrage (interrupteur d'allumage).....	166
Clé-télécommande - fonctions.....	167
Clé-télécommande - portée.....	168
Clé intégrée amovible - renseignements généraux.....	168
Clé intégrée amovible - retrait/réinsertion.....	169
Clé intégrée amovible - déverrouillage.....	169
Verrouillage indépendant.....	170
Clé à distance - remplacement de la pile.....	171
Conduite sans clé * - verrouillage/déverrouillage.....	172
Conduite sans clé* - déverrouillage à l'aide de la clé intégrée.....	174
Conduite sans clé * - mémoire de clé.....	174
Conduite sans clé * - messages.....	175
Conduite sans clé * - emplacements des antennes.....	176
Verrouillage/déverrouillage - de l'extérieur.....	177



Verrouillage manuel.....	178
Verrouillage/déverrouillage - de l'intérieur.....	178
Verrouillage/déverrouillage - boîte à gants.....	180
Verrouillage/déverrouillage - hayon.....	180
Alarme - généralités.....	182
Indicateur d'alarme.....	183
Alarme - armement/désarmement.....	183
Signal d'alarme.....	184
Alarme - désactivation.....	184
Fonctions liées à l'alarme.....	184



07 Soutien au conducteur

Châssis actif* (Four-C).....	187
Système de stabilité - introduction.....	187
Système de stabilité - fonctionnement.....	188
Système de stabilité - symboles et messages.....	190
Force de direction réglable*.....	192
Information de signalisation routière (RSI)* - introduction.....	192
Information de signalisation routière (RSI) - fonctionnement.....	193
Information de signalisation routière (RSI) - limites.....	194
Régulateur de vitesse (CC) - introduction.....	194
Régulateur de vitesse (CC) - engagement et réglage de la vitesse.....	195
Basculement entre l'ACC et le CC (régulateur de vitesse standard).....	196
Régulateur de vitesse (CC) - désactivation.....	197
Adaptive Cruise Control - introduction.....	197
Adaptive Cruise Control - fonction.....	199
Adaptive Cruise Control - engagement.....	200
Adaptive Cruise Control - réglage de la vitesse.....	201
Adaptive Cruise Control - réglage d'un intervalle de temps.....	202



Adaptive Cruise Control - désactivation.....	203
Adaptive Cruise Control - dépassement d'un autre véhicule.....	205
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) - Fonction embouteillage.....	205
Capteur radar.....	207
Adaptive Cruise Control - limites.....	208
Adaptive Cruise Control - symboles et messages.....	210
Adaptive Cruise Control - dépannage.....	212
Avertisseur de distance - introduction.....	213
Avertisseur de distance - fonctionnement.....	213
Avertisseur de distance - limites.....	214
Avertisseur de distance - symboles et messages.....	216
City Safety - introduction.....	217
City Safety - fonction.....	218
City Safety - fonctionnement.....	219
City Safety - limites.....	220
City Safety - dépannage.....	221
City Safety - symboles et messages.....	222
City Safety - Capteur laser.....	223
Avertisseur de collision - introduction.....	224
Avertisseur de collision* - fonction.....	226



Avertisseur de collision* - fonctionnement.....	227
Avertisseur de collision* - Détection de cycliste.....	228
Avertisseur de collision* - Détection de piéton.....	230
Avertisseur de collision* - limites.....	231
Limites de la caméra.....	233
Avertisseur de collision - dépannage.....	235
Avertisseur de collision - symboles et messages.....	237
Système Driver Alert.....	239
Driver Alert Control (DAC) - introduction.....	239
Alerte vigilance conducteur (DAC) - fonctionnement.....	240
Alerte vigilance du conducteur (DAC) - fonction.....	241
Alerte vigilance conducteur (DAC) - limites.....	242
Alerte vigilance conducteur (DAC) - symboles et messages.....	243
Lane Departure Warning (LDW) - introduction.....	245
Avertissement de franchissement de ligne (LDW) - fonctionnement.....	246
Avertissement de franchissement de ligne (LDW) - limites.....	247



Alerte de franchissement de ligne (LDW) - symboles et messages.....	248
Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction.....	250
Aide au maintien sur la voie (LKA) - fonctionnement.....	251
Aide au maintien sur la voie (LKA) - limites.....	253
Aide au maintien sur la voie (LKA) - symboles et messages.....	254
Aide au stationnement - introduction.....	256
Aide au stationnement - fonction.....	256
Aide au stationnement - fonctionnement.....	258
Aide au stationnement - limites.....	259
Park Assist Pilot (PAP)* - introduction.....	260
Park Assist Pilot (PAP)* - fonction.....	260
Park Assist Pilot (PAP)* - fonctionnement.....	261
Park Assist Pilot (PAP)* - limites.....	263
Park Assist Pilot (PAP)* - symboles et messages.....	265
Aide au stationnement - dépannage.....	265
Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction.....	265
Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonction.....	266



Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonctionnement.....	267
Caméra d'aide au stationnement arrière (PAC) - lignes de guidage et de démarcation.....	268
Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - limites.....	269
BLIS* - introduction.....	270
BLIS* - fonction.....	271
BLIS* - fonctionnement.....	271
BLIS* - Alerte de circulation latérale (CTA).....	272
BLIS* - limites.....	274
BLIS* - messages.....	275



08 Démarrage et conduite

Démarrage du moteur.....	277
Arrêt du moteur.....	279
Démarrage à distance du moteur (ERS)* - introduction.....	279
Démarrage à distance du moteur (ERS)* - démarrage du moteur.....	280
Démarrage à distance du moteur (ERS)* - arrêt du moteur.....	281
Démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire.....	281
Transmission - informations générales...	282
Transmission - positions.....	283
Transmission - Geartronic.....	284
Transmission - neutralisation du verrouillage du levier de vitesses.....	287
Démarrage/Arrêt - Assistance au démarrage en côte (HSA).....	287
Démarrage/Arrêt - introduction.....	288
Démarrage/arrêt - fonction.....	288
Démarrage/Arrêt - Exceptions à l'arrêt automatique.....	289
Démarrage/Arrêt - Exceptions au démarrage automatique.....	290
Démarrage/Arrêt - paramètres.....	291
Démarrage/Arrêt - symboles et messages.....	292



ECO*.....	293
Traction intégrale (TI).....	295
Contrôle en descente (HDC) - introduction.....	296
Contrôle en descente (HDC) - fonctionnement.....	296
Freins - généralités.....	297
Freins - symboles	299
Système de freinage antiblocage (ABS).....	300
Feux de freinage.....	300
Aide en cas de freinage d'urgence (EBA).....	300
Frein de stationnement - informations générales.....	301
Frein de stationnement - serrage.....	302
Frein de stationnement - déverrouillage.....	302
Frein de stationnement - symboles et messages.....	304
Conduite dans l'eau.....	306
Moteur et système de refroidissement...	307
Conservation du courant électrique.....	307
Avant un long voyage.....	308
Conduite par temps froid.....	308
Remplissage - exigences relatives au carburant.....	309
Remplissage - indice d'octane.....	310



Remplissage - ouverture/fermeture du volet du réservoir de carburant.....	312
Remplissage - ouverture/fermeture du bouchon de carburant.....	313
Dispositifs antipollution.....	314
Conduite économique.....	314
Tractage d'une remorque.....	316
Assistance de la stabilité de la remorque (TSA).....	318
Remorquage du véhicule.....	319
Anneau de remorquage.....	320
Remorquage par une dépanneuse.....	321



09 Roues et pneus

Pneus - informations générales.....	323
Pneus - stockage et âge.....	324
Pneus - Indicateur d'usure de la bande de roulement.....	325
Pneus - économie des pneus.....	325
Remplacement d'une roue - sens de rotation.....	326
Changement de roue - dépose de la roue.....	326
Changement de roue - roue de secours.....	329
Changement de roue - accès à la roue de secours.....	330
Changement de roue - pose d'une roue.....	330
Gonflage de pneu - informations générales.....	331
Gonflage des pneus - vérification de la pression.....	332
Spécifications des pneus.....	333
Gonflage des pneus - tableau des pressions.....	335
Spécifications de chargement.....	337
Spécifications de chargement - limite de charge.....	337
Spécifications des pneus - terminologie.....	338
Spécifications des pneus - Code de qualité uniforme de pneu.....	339



Chaînes à neige.....	340
Pneus à neige/pneus à crampons.....	341
Surveillance de la pression des pneus - introduction.....	341
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - informations générales.....	343
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - changement de roues.....	343
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - réétalonnage.....	344
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - activation/désactivation.....	345
Tire Pressure Monitoring System (TPMS) - messages.....	345
Tire Monitor - introduction.....	347
Étalonnage Tire Monitor.....	347
Information sur le statut de l'indication de pression de pneu Tire Monitor.....	348
Tire Monitor - messages.....	349
Pneus à flancs renforcés pouvant rouler à plat (SST).....	350
Système d'obturation de pneu* - informations générales.....	350
Système d'obturation de pneu* - aperçu.....	352



Système d'obturation de pneu* - obturation d'un trou.....	354
Système d'obturation de pneu - contrôle de la pression de gonflage.....	356
Système d'obturation de pneu* - gonflage des pneus.....	356
Système d'obturation de pneu* - conteneur de mastic d'obturation.....	357



10 Entretien et service

Entretien - introduction.....	359
Entretien - entretien par le propriétaire...	360
Entretien - levage.....	361
Système de diagnostic embarqué.....	362
Réservation des entretiens et réparations.....	363
Entretien - ouverture/fermeture du capot	364
Compartment moteur - aperçu.....	365
Compartment moteur - huile moteur....	366
Compartment moteur - liquide de refroidissement.....	369
Compartment moteur - liquide de frein..	370
Compartment moteur - liquide de direction assistée.....	371
Ampoules - introduction.....	371
Ampoules - boîtier de phare.....	373
Ampoules - couvercle.....	374
Ampoules - feu de croisement, halogène	374
Ampoules - feu de route, halogène.....	375
Ampoules - feu de route supplémentaire	376
Ampoules - clignotants avant.....	376
Ampoules - boîtier de feux arrière.....	377
Ampoules - éclairage de la plaque d'immatriculation.....	378



Ampoules - éclairage du compartiment à bagages.....	378
Ampoules - éclairage de miroir de pare-soleil.....	378
Ampoules - spécifications.....	379
Balais d'essuie-glace - position d'entretien.....	380
Balais d'essuie-glace - pare-brise.....	381
Balais d'essuie-glace - hayon.....	382
Compartment moteur - liquide lave-glace.....	382
Batterie - symboles.....	383
Batterie - manipulation.....	383
Batterie - entretien.....	384
Batterie - changement.....	385
Fusibles - introduction.....	387
Fusibles - compartiment moteur.....	389
Fusibles - boîte à gants.....	394
Fusibles - compartiment à bagages/coffre.....	397
Fusibles - zone froide du compartiment moteur (uniquement Start/Stop).....	398
Laver la voiture.....	400
Lave-auto automatique.....	401
Polissage et cirage.....	402



Nettoyage de l'intérieur.....	402
Retouches de peinture.....	405

10



11 Caractéristiques techniques

Renseignements sur les étiquettes.....	408
Dimensions.....	410
Poids.....	414
Caractéristiques du moteur.....	416
Caractéristiques de l'huile.....	417
Volume d'huile.....	418
Liquide de refroidissement - spécifications et volume.....	419
Huile de transmission - spécifications et volumes.....	419
Liquide de frein - spécifications et volume.....	419
Direction assistée - spécifications.....	420
Liquide lave-glace - spécifications et volume.....	420
Volume du réservoir de carburant - spécifications et volume.....	420
Climatisation - spécification et volume...	421
Spécifications de la batterie.....	422
Symboles - informations générales.....	423
Symboles d'avertissement.....	423
Symboles d'indication.....	424
Symboles d'information.....	425
Symboles d'information - console au plafond.....	426



Symboles d'information - console centrale.....	427

11



12 Index alphabétique

Index alphabétique..... 428

12

01



INTRODUCTION

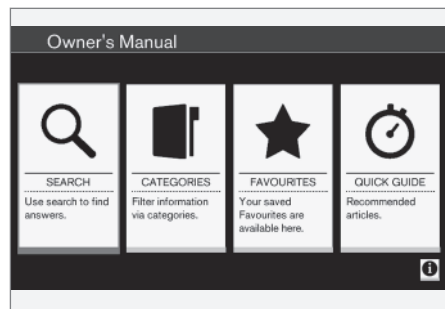


Manuel de bord du propriétaire

Le manuel du propriétaire peut s'afficher à l'écran de la console centrale et vous pouvez effectuer des recherches de l'information désirée.

Pour ouvrir le manuel du propriétaire, appuyer sur le bouton **MY CAR** de la console centrale. Ensuite, appuyer sur **OK/MENU** et sélectionner **Manuel de conduite et d'entretien**.

Pour l'Infotainment de base, se reporter à la description de l'utilisation du système Infotainment. Les sections suivantes fournissent des informations détaillées.



Page de démarrage du manuel de bord du propriétaire

Il existe quatre possibilités de rechercher des articles d'information dans le manuel de bord du propriétaire :

- **Recherche** : recherche d'un article.
- **Catégories** : tous les articles sont classés par catégorie.
- **Favoris** : accès rapide aux articles lus fréquemment.
- **Quick Guide** : une sélection des articles couvrant les fonctions usuelles.

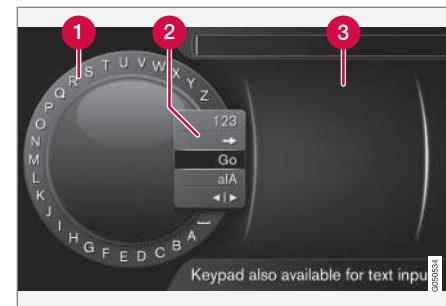
Sélectionner le symbole dans le coin inférieur droit pour plus d'information au sujet du manuel de bord du propriétaire.



REMARQUE

- Le manuel de bord du propriétaire ne peut être consulté pendant les trajets.
- Les spécifications du véhicule ne figurent pas dans les informations de bord. Elles figurent dans le manuel imprimé du propriétaire.

Recherche d'information



Recherche en utilisant la roue textuelle

- 1 Liste de caractères
- 2 Commutation entre les modes de saisie de caractère (se reporter au tableau suivant)
- 3 Historique de navigation

Utiliser la roue textuelle pour saisir une adresse Internet.

1. Faire tourner **TUNE** jusqu'à la lettre désirée et appuyer sur **OK/MENU** pour confirmer. Les touches numériques/alphabétiques de la console centrale peuvent également être utilisées.
2. Passer à la lettre suivante, etc. Les résultats de la recherche s'affichent dans le répertoire téléphonique.



01 Introduction

01



- Pour passer d'un mode de saisie de lettre à un mode de saisie de chiffre ou de caractères spéciaux, ou pour voir un historique de navigation, faire tourner **TUNE** jusqu'à l'une des sélections (se reporter à l'explication du tableau suivant) dans la liste pour la commutation du mode de saisie de caractère (2). Appuyer sur **OK/MENU**.

123/A BC	Basculer entre les lettres et les chiffres en appuyant sur OK/MENU .
=>	Ceci conduit à l'historique de navigation. Faire tourner TUNE pour sélectionner une adresse Internet et appuyer sur OK/MENU pour accéder au site Internet.
Aller	Accéder au site Internet en appuyant sur OK/MENU .

a A	Basculer entre les lettres minuscules et majuscules en appuyant sur OK/MENU .
◀ ▶	Passer de la roue textuelle au champ Adresse :. Utiliser TUNE pour déplacer le curseur et effacer les caractères en appuyant sur EXIT. Appuyer sur OK/MENU pour retourner à la roue textuelle. Les touches numériques/alphabétiques de la console centrale peuvent également être utilisées pour modifier le champ Adresse :.

Appuyer brièvement sur **EXIT** pour effacer un seul caractère. Maintenir enfoncé **EXIT** pour effacer tous les caractères.

Une pression sur une touche numérique de la console centrale pendant que la roue textuelle est affichée (se reporter à l'illustration précédente) affiche une liste de caractères. Appuyer sur la touche désirée de manière répétitive pour saisir la lettre désirée et poursuivre avec la lettre suivante, etc.

Pour saisir un chiffre, maintenir enfoncé le bouton.

Catégories

Les articles du manuel de bord du propriétaire sont divisés en catégories principales et sous-catégories. Le même article peut figurer

dans plusieurs catégories applicables pour faciliter les recherches.

Faire tourner **TUNE** pour naviguer dans la structure de catégorie et appuyer sur **OK/MENU** pour ouvrir une catégorie (indiquée par le symbole  ou un article indiqué par le symbole ). Appuyer sur **EXIT** pour retourner à la vue précédente.

Favoris

Les articles qui ont été marqués comme favoris peuvent se trouver ici. Pour l'information au sujet du marquage d'un article comme favori, se reporter plus loin à la description de la navigation dans un article.

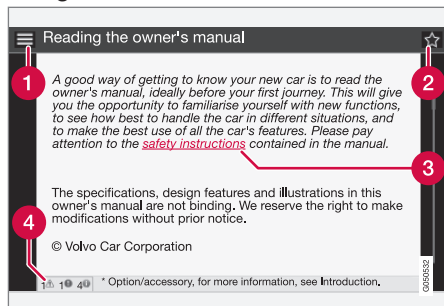
Faire tourner **TUNE** pour naviguer dans la liste des favoris et appuyer sur **OK/MENU** pour ouvrir un article. Appuyer sur **EXIT** pour retourner à la vue précédente.

Quick Guide

C'est une sélection des articles qui peuvent vous aider à vous familiariser avec certaines des fonctions les plus communes du véhicule. Ces articles peuvent également se trouver dans leurs catégories respectives mais sont mentionnés ici pour un accès rapide.

Faire tourner **TUNE** pour naviguer dans le Quick Guide et appuyer sur **OK/MENU** pour ouvrir un article. Appuyer sur **EXIT** pour retourner à la vue précédente.

Navigation dans un article



- 1 Accueil** : Vous renvoie à la page de démarrage du manuel du propriétaire.
- 2 Favoris** : Ajouter/retirer un article d'une liste de favoris. Ceci est possible uniquement en appuyant sur le bouton **FAV** du clavier de la console centrale.
- 3 Lien mis en évidence** : permet d'accéder à l'article lié.
- 4 Information importante** : si l'article contient des avertissements, des mises en garde ou des remarques, des symboles de ces types d'information et le numéro de ces textes dans l'article s'affichent ici.

Faire tourner **TUNE** pour naviguer parmi les liens ou faire défiler un article. Lorsque vous avez défilé jusqu'au début ou jusqu'à la fin d'un article, vous pouvez retourner à la page de démarrage ou à un favori en faisant défiler une étape supplémentaire vers le haut ou le bas. Appuyer sur **OK/MENU** pour activer une

sélection ou un lien mis en évidence. Appuyer sur **EXIT** pour retourner à la vue précédente.

Informations associées

- Renseignements sur Internet (p. 23)

Information du propriétaire

Votre véhicule est équipé d'un écran sur lequel vous pouvez afficher l'information au sujet des caractéristiques et des fonctions de votre véhicule. Le manuel imprimé du propriétaire complète l'information de bord et contient des textes importants, les dernières mises à jour et consignes qui peuvent s'avérer utiles dans des situations lorsqu'il n'est pas praticable de lire l'information à l'écran.

Le changement de la langue utilisée pour l'information de bord peut signifier que des informations affichées ne correspondent pas avec la réglementation nationale ou locale.



AVERTISSEMENT

Le conducteur est toujours responsable de l'utilisation du véhicule de façon sécuritaire et du respect des lois et règlements en vigueur.

Il est également essentiel de maintenir et de réparer le véhicule selon les recommandations de Volvo, comme indiqué dans les informations destinées au propriétaire et dans le livret d'entretien et de garantie.

Si les informations de bord diffèrent du manuel imprimé du propriétaire, c'est l'information imprimée qui prime.

Communiquer avec Volvo

Aux États-Unis :

Volvo Cars of North America, LLC

Centre de service à la clientèle

1 Volvo Drive

P.O. Box 914

Rockleigh (New Jersey) 07647

1-800-458-1552

www.volvocars.com/us

Au Canada :

Automobiles Volvo du Canada

Service national à la clientèle

9130, rue Leslie, suite 101

Richmond Hill (Ontario) L4B 0B9

1-800-663-8255

www.volvocars.com/ca

Informations associées

- À propos du présent manuel (p. 16)
- Mises en garde importantes (p. 25)
- Données sur un accident (p. 21)
- Énoncé sur les pièces de structure de Volvo (p. 22)

À propos du présent manuel

Lire le manuel du propriétaire est une bonne manière de vous familiariser avec les fonctions et systèmes de votre véhicule.

- Avant de conduire votre véhicule pour la première fois, nous vous recommandons de consulter les informations figurant dans les chapitres « Votre environnement de conduite » et « Sur la route ».
- Les renseignements contenus dans le présent manuel sont extrêmement utiles et devraient être lus après avoir conduit le véhicule pour la première fois.
- Le manuel est structuré de façon à être utilisé comme référence. C'est pour cette raison qu'il devrait être conservé dans le véhicule, de façon à l'avoir à portée de la main.

Manuel de bord du propriétaire

Lorsque le manuel imprimé se reporte au manuel de bord du propriétaire, cela concerne l'information affichée à l'écran de la console centrale.

Il existe quatre possibilités de rechercher des articles d'information dans le manuel de bord du propriétaire :

- **Recherche** : recherche d'un article.
- **Catégories** : tous les articles sont classés par catégorie.
- **Favoris** : accès rapide aux articles lus fréquemment.

- **Quick Guide** : une sélection des articles couvrant les fonctions usuelles.

Sélectionner le symbole dans le coin inférieur droit pour plus d'information au sujet du manuel de bord du propriétaire.



REMARQUE

- Le manuel de bord du propriétaire ne peut être consulté pendant les trajets.
- Les spécifications du véhicule ne figurent pas dans les informations de bord. Elles figurent dans le manuel imprimé du propriétaire.

Le manuel du propriétaire des appareils mobiles



REMARQUE

L'application mobile de manuel de propriétaire peut être téléchargée sur le site www.volvocars.com.

L'application mobile contient également des vidéos et du contenu interrogeable. Il offre une navigation commode entre les différents articles.

Notes de bas de page

Certaines pages du présent manuel comprennent des renseignements sous forme de notes de bas de page. Ces renseignements complètent le texte correspondant au numéro de la note de bas de page (on utilise une lettre si la note de bas de page correspond à un texte dans le tableau).

Messages à l'écran

Il y a plusieurs écrans dans le champ de vision du conducteur qui affichent des messages générés par les nombreux systèmes et fonctions du véhicule. Ces messages apparaissent sous forme de textes dont la taille de la police est plus grosse que celle du reste du texte et en gris dans le manuel du propriétaire (par exemple **Changer paramètres déverrouillage des portes**).

Étiquettes

Il existe plusieurs types d'étiquettes dans le véhicule qui visent à fournir d'importants renseignements, et ce, de façon claire et con-

cise. L'importance de ces étiquettes est expliquée aux pages suivantes en ordre d'importance.

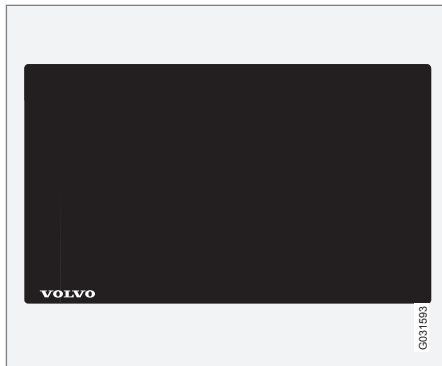
Risque de blessure

Les symboles ISO sur fond jaune et les messages et images blancs sur fond noir. Ce genre d'étiquettes indique un danger potentiel. Ne pas tenir compte d'un avertissement de ce type pourrait causer une blessure grave ou la mort.

Risque de dommage au véhicule

Symboles ISO blancs et messages et images blancs sur un fond noir ou bleu et espace prévu pour un message. On pourrait endommager le véhicule si on ne tient pas compte des renseignements apparaissant ce type d'étiquettes.

Information



Symboles ISO blancs et messages et images blancs sur un fond noir. Ces étiquettes fournissent des renseignements généraux.

i REMARQUE

Les étiquettes apparaissant dans le manuel du propriétaire sont fournies à titre d'exemples seulement et ne constituent pas une reproduction des étiquettes qu'on retrouve dans le véhicule. Ces exemples visent à vous montrer à quoi ces étiquettes ressemblent et l'endroit où elles se trouvent dans le véhicule. Vous trouverez les renseignements concernant votre véhicule sur les étiquettes correspondant dans le véhicule.

Types de listes utilisées dans l'information du propriétaire
Procédures

Les procédures (directives étape par étape), c'est-à-dire les actions à réaliser dans un ordre précis, apparaissent dans des listes numérotées dans le présent manuel.

1 S'il y a une série d'illustrations associées aux directives étape par étape, chaque étape de la procédure est numérotée de la même façon que l'illustration correspondante.

A Les listes utilisant des lettres peuvent comprendre une série d'illustrations au cas où l'ordre des directives à suivre n'est pas important.

→ Les flèches avec ou sans numéros servent à indiquer la direction d'un mouvement.

↗ Les flèches contenant des lettres sont utilisées pour indiquer un déplacement.

S'il n'y a aucune illustration associée à une liste étape par étape, les étapes de la procédure sont indiquées par des numéros ordinaires.

Listes des emplacements

1 Les cercles rouges renfermant un numéro sont utilisés dans les illustrations d'aperçu général dans lesquelles certaines composantes sont désignées. Le numéro correspondant est également utilisé dans la description des listes des emplacements des diverses composantes.

Énumérations avec puces

Les puces sont utilisées pour différencier un certain nombre de composantes, fonctions ou informations ponctuelles qui peuvent être énumérées au hasard.

Par exemple :

- Liquide de refroidissement
- Huile à moteur

Suite à la page suivante

▶▶ Ce symbole peut se trouver dans le coin inférieur droit pour indiquer que le sujet actuel se poursuit à la page suivante.

Suite de la page précédente

◀◀ Ce symbole peut se trouver dans le coin supérieur gauche pour indiquer que le sujet actuel est la suite de la page précédente.

Options et accessoires

L'équipement accessoire ou offert en option décrit dans le présent manuel est indiqué par un astérisque.

L'équipement accessoire ou offert en option peut ne pas être disponible dans tous les pays ou marchés. Veuillez noter que certains véhicules peuvent être équipés différemment, pour satisfaire à des exigences juridiques particulières.

Communiquez avec votre concessionnaire Volvo pour obtenir de plus amples renseignements.



REMARQUE

- Ne pas exporter votre Volvo dans un pays étranger avant d'avoir étudié les règlements de ce pays en ce qui concerne la sécurité et les émissions de gaz d'échappement. Dans certains cas, il peut être difficile, voire impossible, de respecter ces exigences. Des modifications apportées au(x) dispositif(s) antipollution peuvent rendre votre Volvo inapte à rouler aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays.
- Toutes les données, illustrations et spécifications figurant dans le présent manuel sont fondées sur les dernières informations techniques disponibles au moment de la publication. Veuillez noter que certains véhicules peuvent être équipés différemment, pour satisfaire à des exigences juridiques particulières. L'équipement offert en option décrit dans le présent manuel peut ne pas être disponible sur tous les marchés.
- Certaines illustrations indiquées sont génériques et peuvent ne pas illustrer le modèle exact auquel ce manuel est destiné.
- Volvo se réserve le droit de modifier ses modèles en tout temps ou d'apporter des modifications aux caractéristiques ou à la conception sans préavis et sans engagement.



AVERTISSEMENT

Les dommages invisibles provoqués par un accident peuvent affecter les caractéristiques de conduite et de sécurité de votre véhicule.



AVERTISSEMENT

CALIFORNIA proposition 65

L'échappement du moteur du véhicule, certains de ses constituants et certains organes du véhicule contiennent ou émettent des agents chimiques réputés en Californie pour causer le cancer, des déformations à la naissance ou d'autres problèmes liés à la reproduction. En outre, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits des composants contiennent ou émettent des agents chimiques réputés en Californie pour causer le cancer, des déformations à la naissance ou d'autres problèmes liés à la reproduction.



AVERTISSEMENT

Certains organes de ce véhicule tels que les modules de sac gonflable, les préten-deurs de ceinture de sécurité, les colonnes de direction adaptatives et les batteries avec cellules à bouton peuvent contenir du matériau perchlorate. Une manipulation spéciale peut s'appliquer pour l'intervention ou la mise au rebut du véhicule en fin de vie.

Se reporter à www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Verrouillage du levier de vitesses

Lorsque votre véhicule est stationné, le levier de vitesses est verrouillé en position **P** (Park). Pour dégager le levier de vitesses de cette position, l'allumage doit être en mode **II** (p. 87) ou le moteur doit tourner. Appuyer sur la pédale de frein, enfoncer le bouton sur le devant du levier de vitesses et déplacer le levier de la position **P** (Park).

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système ABS réalise un court test d'auto-diagnostic lorsque le conducteur démarre le moteur et relâche la pédale de frein. Un autre examen automatique peut être réalisé lorsque le véhicule atteint pour la première fois la vitesse d'environ 10 km/h (6 mi/h). Plusieurs pulsations se font alors sentir dans la pédale de frein et un son peut se faire entendre en provenance du module de commande du système ABS. Cela est normal.

Volet du réservoir de carburant

Pour déverrouiller le volet du réservoir de carburant, appuyer sur le bouton du panneau du commutateur d'éclairage (voir l'illustration dans Remplissage - ouverture/fermeture du volet du réservoir de carburant (p. 312)) lorsque le véhicule est à l'arrêt. Il se verrouille lorsqu'il est fermé et un déclic sonore se produit.

Renseignements importants

- Ne pas exporter votre Volvo dans un pays étranger avant d'avoir étudié les règlements de ce pays en ce qui concerne la sécurité et les émissions de gaz d'échappement. Dans certains cas, il peut être difficile, voire impossible, de respecter ces exigences. Des modifications apportées au(x) dispositif(s) antipollution peuvent rendre votre Volvo inapte à rouler aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays.
- Toutes les données, illustrations et spécifications figurant dans le présent manuel sont fondées sur les derniers renseignements techniques disponibles au moment de la publication. Veuillez noter que certains véhicules peuvent être équipés différemment, pour satisfaire à des exigences juridiques particulières. L'équipement offert en option décrit dans le présent manuel peut ne pas être disponible sur tous les marchés.
- Certaines illustrations indiquées sont génériques et peuvent ne pas illustrer le

modèle exact auquel ce manuel est destiné.

- Volvo se réserve le droit de modifier ses modèles en tout temps ou d'apporter des modifications aux caractéristiques ou à la conception sans préavis et sans engagement.

Informations associées

- Renseignements sur Internet (p. 23)
- Volvo et l'environnement (p. 24)
- Mises en garde importantes (p. 25)

Changement de propriétaire

Lorsque le véhicule change de propriétaire, tous les paramètres personnelles doivent être réinitialisés aux paramètres par défaut de l'usine.

Pour la réinitialisation, appuyer sur le bouton **MY CAR** du centre de la console et sur **OK/MENU** et sélectionner **Paramètres** → **Rétablir les paramètres d'usine**.

Les données utilisateurs pour les applications, le navigateur Internet et les paramètres personnels dans les menus telles que la climatisation et les paramètres du véhicule doivent être réinitialisées aux valeurs par défaut d'usine.

Pour les véhicules avec l'option Volvo On Call with Sensus Connect (VOC), les paramètres personnels enregistrés dans le véhicule doivent être supprimés. Se reporter à l'information au sujet du changement de propriété d'un véhicule avec Volvo On Call.

Informations associées

- Identifiant Volvo (p. 23)

Données sur un accident

Le véhicule est équipé d'un enregistreur de données routières (EDR). L'EDR vise principalement à enregistrer les données qui permettent de comprendre le fonctionnement des systèmes du véhicule lors de certaines situations d'accident ou d'évitement d'accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le fait de frapper un obstacle sur la route. L'EDR est conçu pour enregistrer les données liées à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une courte période, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans le véhicule est conçu pour enregistrer des données comme les suivantes :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager étaient attachées/bouclées;
- jusqu'à quel point (s'il y a lieu) le conducteur appuyait sur la pédale d'accélération et/ou la pédale de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les blessures et les accidents se sont produits.



REMARQUE

Les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule uniquement lorsqu'un accident non négligeable se produit. Aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de conduite et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge et endroit de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, comme les responsables de l'application de la loi, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles recueillies automatiquement lors d'une enquête sur un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, il faut posséder un équipement spécial et avoir accès au véhicule ou à l'EDR. Outre le fabricant du véhicule, d'autres parties, comme les responsables de l'application de la loi, qui possèdent un équipement spécial, peuvent lire les renseignements s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

De plus, votre véhicule est équipé d'un certain nombre d'ordinateurs qui ont pour fonction de surveiller et de contrôler continuellement le fonctionnement du véhicule. Ils peuvent également enregistrer des renseignements pendant les conditions normales de conduite s'ils détectent une défaillance liée à la fonctionnalité et au fonctionnement du véhicule. Les techniciens ont besoin de certains des renseignements enregistrés lors-



qu'ils effectuent l'entretien afin de leur permettre d'établir un diagnostic et de corriger toute défaillance dans le véhicule et de permettre à Volvo de respecter les exigences prévues par la loi et d'autres exigences réglementaires. Ces renseignements peuvent être enregistrés dans les ordinateurs du véhicule pendant une certaine période de temps.

Volvo ne contribuera pas à la divulgation des renseignements susmentionnés à des tiers sans le consentement du propriétaire du véhicule. Cependant, en raison des exigences nationales prévues par la loi et de la réglementation, Volvo peut être tenue de fournir ce type de renseignements aux autorités, comme les autorités policières ou autres qui possèdent le droit légal d'obtenir de tels renseignements.

Volvo et les installations d'entretien et de réparation ayant conclu des ententes avec Volvo ont accès à l'équipement technique spécialisé afin de lire et d'interpréter les renseignements enregistrés dans les ordinateurs du véhicule. Volvo doit s'assurer que les renseignements transmis à Volvo lors de l'entretien du véhicule sont enregistrés et traités de façon sécuritaire et que ce traitement respecte les exigences prévues par la loi applicables. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Aux États-Unis

Volvo Cars of North America, LLC

Centre de service à la clientèle

1 Volvo Drive, P.O. box 914

Rockleigh (New Jersey) 07647

1-800-458-1552

www.volvocars.com/us

Au Canada

Automobiles Volvo du Canada

Service national à la clientèle

9130, rue Leslie

Richmond Hill (Ontario) L4B 0B9

1-800-663-8255

www.volvocars.com/ca

Informations associées

- Renseignements sur Internet (p. 23)
- Communiquer avec Volvo (p. 16)

Énoncé sur les pièces de structure de Volvo

Volvo a toujours été et continue d'être un chef de file en matière de sécurité automobile.

Volvo conçoit et fabrique des véhicules conçus pour aider à protéger les occupants du véhicule en cas de collision.

Les véhicules Volvo sont conçus pour absorber le choc d'une collision. Ce système d'absorption d'énergie, y compris, sans s'y limiter, les éléments de structure comme les barres de renforcement du pare-chocs, les pare-chocs amortissants, les cadres, les longérons, les traverses d'ailerons, les montants avant, les montants milieu et les panneaux de carrosserie doit travailler ensemble afin de maintenir l'intégrité de l'habitacle et de protéger les occupants du véhicule.

Le système de retenue supplémentaire, y compris, sans s'y limiter, les coussins gonflables, les rideaux gonflables et les capteurs de déploiement travaille ensemble avec les éléments susmentionnés afin de fournir une synchronisation appropriée pour le déploiement du coussin gonflable.

En raison de ce qui précède, Volvo Cars of North America n'appuie pas l'utilisation de pièces de rechange ou de remplacement ou de toute pièce autre que les pièces d'origine Volvo pour la réparation de collision.

De plus, Volvo n'appuie pas l'utilisation ou la réutilisation d'éléments de structure d'un

véhicule existant qui a été endommagé auparavant. Bien que ces pièces puissent sembler équivalentes, il est difficile de savoir si les pièces ont déjà été remplacées par des pièces qui n'étaient pas d'origine ou si la pièce a été endommagée à la suite d'une collision précédente. La qualité de ces pièces usagées peut également avoir été touchée en raison de l'exposition de l'environnement.

Informations associées

- Mises en garde importantes (p. 25)
- Renseignements sur Internet (p. 23)
- Communiquer avec Volvo (p. 16)

Renseignements sur Internet

Des informations supplémentaires relatives à votre véhicule figurent sur le site www.volvocars.com.

Pour lire un code QR, il faut avoir un lecteur QR, qui est disponible sous forme d'application pour certains téléphones cellulaires et peut être téléchargé à partir de l'App Store ou de Google Play.



Code QR

Informations associées

- À propos du présent manuel (p. 16)
- Communiquer avec Volvo (p. 16)

Identifiant Volvo

C'est votre identifiant personnel qui peut être utilisé pour accéder à certains service¹

Création d'un Volvo ID

Pour créer un Volvo ID, fournir votre adresse e-mail personnelle et suivre les consignes du courriel reçu de Volvo. Ceci peut être réalisé de la manière suivante :

- Dans un véhicule connecté à Internet : Saisir votre adresse de courriel dans l'application qui exige un Volvo ID et suivre les consignes ou appuyer sur le bouton internet connect (🌐) de la console centrale et sélectionner **Applications**, **Réglages** puis suivre les instructions.
- Volvo On Call (VOC*) : télécharger la dernière version de l'application VOC et créer un Volvo ID à la page de démarrage.

¹ Ces services varient et peuvent être sujets à modification. Consulter votre distributeur Volvo.



Avis de logiciel ouvert

Les systèmes de votre Volvo contiennent certains logiciels libres/ouverts et autres.

This product uses certain free / open source and other software originating from third parties, that is subject to the GNU General Public License version 2 and 3 (GPLv2/ GPLv3), GNU Lesser General Public License version 3 (LGPLv3), The FreeType Project License ("FreeType License") and other different and/or additional copyright licenses, disclaimers and notices. The links how to access the exact terms of GPLv2, GPLv3, LGPLv3, and the other open source software licenses, disclaimers, acknowledgements and notices are provided to you below. Please refer to the exact terms of the relevant License, regarding your rights under said licenses. Volvo Car Corporation (VCC) offers to provide the source code of said free/open source software to you for a charge covering the cost of performing such distribution, such as the cost of media, shipping and handling, upon written request. Please contact your nearest Volvo retailer.

This offer is valid for a period of at least three (3) years from the date of the distribution of this product by VCC / or for as long as VCC offers spare parts or customer support.

Portions of this product uses software copyrighted © v2.4.3/2010 The

FreeTypeProject (www.freetype.org). All rights reserved.

This product includes software under following licenses:

GPL v2 : <http://www.gnu.org/licenses/old-licenses/gpl-2.0.html>

- Linux kernel (merge between MontaVista 2.6.31 kernel and kernel from L2.6.31_MX51_ER_1007 BSP)
- uBoot (based on v2009.08)
- busybox (based on version 1.13.2.)

GCC runtime library exception: <http://www.gnu.org/licenses/gcc-exception.html>

- libgcc_s.so.1

LGPL v3: <http://www.gnu.org/licenses/lgpl.html>

- Libc.so.6, libpthread.so.0, Librt.so.1

The FreeType Project License: <http://www.freetype.org/FTL.TXT>

- libfreetype.so.6 (version 2.4.3)

Informations associées

- À propos du présent manuel (p. 16)

Volvo et l'environnement

Volvo se soucie du bien-être de ses clients. Dans le cadre de cet engagement, nous nous préoccupons de l'environnement. Le respect de l'environnement implique une astreinte constante à réduire l'impact de nos activités sur l'environnement.

Les activités de Volvo touchant l'environnement sont menées selon une approche holistique qui prend en considération l'ensemble des conséquences environnementales d'un produit tout au long de sa vie. Dans ce contexte, la conception, la production, l'utilisation du produit et le recyclage revêtent une importance particulière. Dans ses usines de production, Volvo a entièrement ou partiellement éliminé plusieurs produits chimiques, dont les CFC, le chromate de plomb, l'amiante et le cadmium. La quantité de produits chimiques utilisés dans les usines Volvo a été réduite de 50 % depuis 1991.

Volvo a été le premier constructeur à mettre en production, en 1976, un convertisseur catalytique à trois voies avec une sonde Lambda appelée sonde d'oxygène préchauffée. La version actuelle de ce système très efficace réduit d'environ 95 % à 99 % les substances dangereuses (CO, HC, NOx) émises par le tuyau d'échappement; les recherches pour éliminer le reste de ces substances se poursuivent. Volvo est le seul constructeur automobile à offrir des ensembles de rechange sans CFC pour les systèmes de cli-

matiation de tous les modèles, à partir du modèle 240 de l'année 1975. Grâce à la sophistication des commandes électroniques du moteur et à l'amélioration de la propreté des carburants, nous nous approchons davantage de nos objectifs. En plus d'améliorer sans arrêt les caractéristiques environnementales des moteurs conventionnels à carburant, Volvo travaille activement sur les technologies avancées de véhicules utilisant un combustible de remplacement.

Lorsque vous conduisez un véhicule Volvo, vous collaborez à la diminution de l'impact des voitures sur l'environnement. Afin de réduire l'impact environnemental de votre véhicule, vous pouvez :

- Gonfler les pneus à la pression recommandée. Des essais ont montré une diminution de l'économie de carburant lorsque les pneus sont mal gonflés.
- Vous conformer au calendrier d'entretien recommandé dans le livret de garantie et d'entretien.
- Conduire à une vitesse constante.
- Vous rendre chez un technicien Volvo formé et qualifié dès que possible si le témoin de défectuosité s'allume ou reste allumé après le démarrage.
- Éliminer correctement toutes les pièces usées du véhicule telles que huile moteur, batteries, garnitures de train, etc.

- Il faut utiliser des produits d'entretien de marque Volvo pour nettoyer votre voiture. Tous les produits d'entretien Volvo sont écologiques.

FSC®



Le symbole FSC® (Forest Stewardship Council®) indique que la pâte de bois utilisée dans la présente publication provient de forêts certifiées FSC® et d'autres sources responsables.

Informations associées

- Conduite économique (p. 314)
- Pneus - économie des pneus (p. 325)

Mises en garde importantes

Garder les mises en gardes suivantes à l'esprit lors de l'utilisation/l'entretien de votre véhicule.

Distraction du conducteur

Il incombe au conducteur ou à la conductrice de faire tout en son possible pour assurer sa propre sécurité et celle des passagers du véhicule et des autres conducteurs avec lesquels il ou elle partage la route. Éviter les distractions fait partie de cette responsabilité.

La distraction du conducteur résulte des activités de ce dernier qui n'ont aucun lien direct avec la maîtrise du véhicule dans l'environnement de conduite. Votre nouvelle Volvo est, ou peut être, équipée de nombreux systèmes de divertissement ou de communication qui offrent plusieurs fonctions. Parmi ceux-ci, on retrouve les téléphones cellulaires en mode mains libres, les systèmes de navigation et les chaînes audio polyvalentes. Il se peut aussi que vous possédiez d'autres appareils électroniques portatifs pour votre commodité. Lorsqu'ils sont utilisés correctement et de façon sécuritaire, ces appareils enrichissent l'expérience de conduite. Utilisé de la mauvaise façon, n'importe lequel de ces appareils peut être une source de distraction.

Pour tous ces systèmes, nous souhaitons vous offrir la mise en garde qui suit et qui montre à quel point Volvo se préoccupe de votre sécurité. N'utilisez jamais ces appareils



ou tout dispositif de votre véhicule d'une façon qui vous empêcherait de conduire en toute sécurité. La distraction peut entraîner des accidents graves. Outre cette mise en garde générale, nous souhaitons vous donner les conseils suivants concernant certaines nouvelles fonctions qui pourraient être présentes sur votre véhicule :

- N'utilisez jamais un téléphone cellulaire à main en conduisant. Certaines autorités interdisent aux conducteurs d'utiliser un téléphone cellulaire pendant que le véhicule est en mouvement.
- Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, réglez ou modifiez votre itinéraire de voyage uniquement lorsque le véhicule est garé.
- Ne programmez jamais la chaîne audio pendant que le véhicule est en mouvement. Il faut programmer les canaux pré-réglés de la radio lorsque le véhicule est garé et les utiliser pour rendre l'utilisation de la radio plus rapide et plus simple.
- N'utilisez jamais un ordinateur portatif ou un assistant numérique personnel pendant que le véhicule est en mouvement.

Installation des accessoires

- Nous recommandons fortement aux propriétaires de véhicules Volvo d'installer uniquement des accessoires approuvés

de marque Volvo et de les faire installer par un technicien Volvo formé et qualifié.

- Les accessoires de marque Volvo font l'objet d'une vérification qui permet d'en vérifier la compatibilité avec les systèmes de performance, de sécurité et d'émission de votre véhicule. De plus, un technicien Volvo formé et qualifié sait où les accessoires peuvent être installés de façon sécuritaire et où ces accessoires ne doivent pas être installés. Dans tous les cas, veuillez consulter un technicien Volvo formé et qualifié avant toute installation d'accessoires sur votre voiture ou à l'intérieur de celle-ci.
- Les accessoires qui n'ont pas été approuvés par Volvo peuvent ou peuvent ne pas avoir été vérifiés pour déterminer leur compatibilité avec votre véhicule. De plus, un installateur inexpérimenté peut ne pas connaître certains systèmes de votre voiture.
- Si vous installez des accessoires qui n'ont pas été vérifiés par Volvo ou si une personne qui ne connaît pas bien votre véhicule installe des accessoires, ceux-ci pourraient endommager les systèmes de performance et de sécurité de votre voiture.
- Il se peut que les dommages causés par des accessoires non approuvés ou mal installés ne soient pas couverts par la garantie de véhicule neuf. Consulter le livret de garantie et d'entretien pour de plus amples informations sur la garantie.

Volvo n'assume aucune responsabilité pour tout décès, blessure ou dépense susceptible de résulter de l'installation d'accessoires qui ne sont pas d'origine.

Informations associées

- À propos du présent manuel (p. 16)
- Énoncé sur les pièces de structure de Volvo (p. 22)

Assistance routière Volvo on Call

Avec votre Volvo, vous bénéficiez d'une assistance routière SUR APPEL pendant quatre ans.

Des informations supplémentaires, les fonctions et les avantages de ce programme sont décrits dans une trousse séparée rangée dans la boîte à gants.

Si vous avez besoin d'aide, composez le :

Aux États-Unis 1-800-638-6586 (1-800-63-VOLVO)

Au Canada 1-800-263-0475



REMARQUE

Certains véhicules peuvent être équipés de **Volvo On Call avec Sensus Connect**, ce qui vous permet d'accéder au centre d'appel et à des fonctions supplémentaires directement depuis le véhicule. Ceci s'ajoute au programme d'assistance routière Volvo On Call mentionné plus haut.

Volvo On Call avec Sensus Connect est un abonnement payant qui suit une période d'essai gratuite de départ.

Certification des techniciens

En plus de la formation donnée dans ses propres ateliers, Volvo encourage la certification de ses techniciens par le *National Institute for Automotive Service Excellence (A.S.E.)*.

Les techniciens certifiés ont démontré une grande compétence dans des domaines particuliers. En plus d'avoir réussi leurs examens, les techniciens doivent avoir travaillé dans leur domaine pendant au moins deux ans avant d'être certifiés. Ces techniciens sont parfaitement capables d'analyser les problèmes de votre véhicule et d'effectuer les opérations d'entretien qui maintiendront votre Volvo dans le meilleur état de fonctionnement.

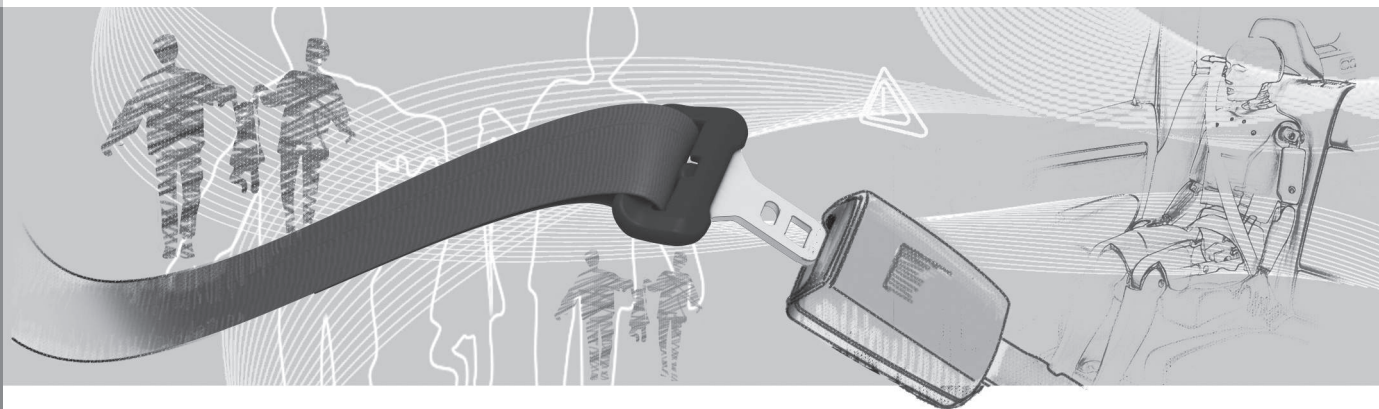
Informations associées

- Renseignements sur Internet (p. 23)

02



SÉCURITÉ





Sécurité des occupants

La sécurité est la pierre angulaire de Volvo.

Volvo se soucie de la sécurité

Notre préoccupation en matière de sécurité remonte à 1927, lorsque la première Volvo quittait la chaîne de production. La ceinture de sécurité à trois points (inventée par Volvo), les cages de sécurité et les zones d'impact à absorption d'énergie ont été conçues dans les voitures bien avant que cela ne devienne à la mode ou exigé en vertu de règlements gouvernementaux.

Nous ne faisons aucun compromis quant à notre engagement envers la sécurité. Nous continuons à rechercher de nouvelles caractéristiques de sécurité et à raffiner celles qui se trouvent déjà dans nos véhicules. Vous pouvez nous aider. Nous serions heureux de recueillir vos suggestions sur les façons d'améliorer la sécurité automobile. Nous souhaitons également savoir si vous avez déjà eu des questions au sujet de la sécurité dans votre véhicule. Communiquez avec nous aux États-Unis en composant le : 1-800-458-1552 ou au Canada le : 1-800-663-8255.

Rappel sur la sécurité des occupants

La sécurité au volant ne dépend pas de votre âge mais plutôt de :

- La qualité de votre vision.
- Votre capacité de concentration.

- Votre rapidité à prendre une décision sous pression pour éviter un accident.

Les conseils suivants visent à vous aider à composer avec les changements incessants de la circulation.

- Pas d'alcool au volant.
- Si vous prenez des médicaments, consultez votre médecin pour connaître leurs effets possibles sur votre aptitude à la conduite.
- Suivez un cours de conduite de recyclage.
- Passez régulièrement un examen de la vue.
- Gardez votre pare-brise et vos phares toujours propres.
- Remplacez les balais d'essuie-glace lorsqu'ils commencent à laisser des traces.
- Tenez compte de la circulation, des conditions météorologiques et routières, surtout en ce qui concerne la distance de freinage.
- Ne jamais envoyer de messages textes en conduisant.
- S'abstenir d'utiliser un téléphone cellulaire en conduisant ou minimiser son utilisation.

Informations associées

- Informations relatives aux rappels (p. 30)
- Signalement des avaries compromettant la sécurité (p. 30)



Informations relatives aux rappels

Les informations relatives aux rappels et autres campagnes de service sont disponibles sur notre site web à l'adresse www.volvocars.com/us/.

Sur notre site web, sélectionner l'onglet YOUR VOLVO (Votre Volvo) et RECALL INFORMATION (Informations relatives aux rappels) s'affichera dans la partie inférieure gauche de l'écran. Indiquer le numéro d'identification de votre véhicule (situé dans la partie inférieure du pare-brise). S'il existe un rappel en vigueur pour votre véhicule, il sera affiché sur cette page.

Clients Volvo au Canada

Pour toute question sur les rappels en vigueur concernant votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Volvo autorisé. Si votre concessionnaire n'est pas en mesure de répondre à vos questions, veuillez contacter le centre des relations avec les clients de Volvo au 905-695-9626 du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 17 h HNE ou par courriel au vlcust@volvocars.com. Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

Automobiles Volvo du Canada
Service national à la clientèle
9130, rue Leslie, suite 101
Richmond Hill (Ontario) L4B 0B9

Informations associées

- Sécurité des occupants (p. 29)
- Signalement des avaries compromettant la sécurité (p. 30)

Signalement des avaries compromettant la sécurité

Les informations suivantes vous aideront à signaler tout défaut lié à la sécurité perçue dans votre véhicule.

Signalement Avaries compromettant la sécurité aux États-Unis.

Si vous pensez que votre véhicule a une défectuosité qui pourrait provoquer une collision ou causer des blessures ou même la mort, vous devez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir Volvo Cars of North America, LLC. Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut mener une enquête; si elle découvre qu'il existe, dans un groupe de véhicules, une avarie compromettant la sécurité, la NHTSA peut ordonner une campagne de rappel et de réparation. La NHTSA ne peut toutefois pas intervenir pour résoudre un problème particulier entre vous, votre concessionnaire ou Volvo Cars of North America, LLC. Pour communi-



quer avec la NHTSA, appelez sans frais le Auto Safety Hotline au 1-888-327-4236

(ATS : 1-800-424-9153) ou écrivez à : NHTSA, U.S. Department of Transportation, Washington D.C. 20590.

Pour de plus amples informations sur la sécurité des véhicules automobiles, consultez le site :

<http://www.safercar.gov>

Si votre véhicule est concerné par une campagne d'entretien, un rappel pour émissions polluantes ou pour raisons de sécurité, ou par une autre opération similaire, nous vous recommandons fortement de le présenter à l'inspection le plus rapidement possible. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire local ou auprès de Volvo Cars of North America LLC si ces conditions s'appliquent à votre véhicule.

Vous pouvez communiquer avec la NHTSA par :

Par Internet :

<http://www.nhtsa.gov>

Par téléphone :

1-888-DASH-2-DOT
(1-888-327-4236).

Signalement des avaries compromettant la sécurité au Canada

Si vous croyez que votre véhicule a une avarie qui pourrait entraîner une collision ou causer des blessures ou même la mort, vous devez en aviser immédiatement Transports Canada ainsi que La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada.

On peut communiquer avec Transports Canada aux coordonnées suivantes :
1-800-333-0510

Téléscripteur (TTY) : 613 990-4500

Télécopieur : 1-819-994-3372

Adresse postale : Transports Canada - Sécurité routière, 80, rue Noël, Gatineau (Québec) J8Z 0A1

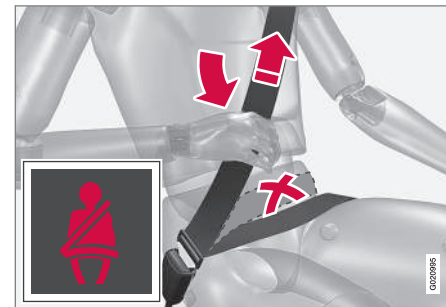
Informations associées

- Sécurité des occupants (p. 29)
- Informations relatives aux rappels (p. 30)

Ceintures de sécurité - généralités

Tous les occupants de votre véhicule doivent porter une ceinture de sécurité. Les enfants doivent toujours être correctement attachés et installés dans un siège pour enfant, un siège rehausseur ou un siège d'auto adapté à l'âge, au poids et à la taille de l'enfant.

Volvo est également d'avis que les enfants ne doivent pas prendre place sur le siège avant.



Réglage de la ceinture de sécurité

Dans la plupart des provinces et des États, il est obligatoire pour les occupants d'un véhicule d'utiliser les ceintures de sécurité.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Toutes les ceintures de sécurité sont munies de prétendeurs qui réduisent le mou des ceintures de sécurité. Ces prétendeurs se déclenchent en cas de déploiement des coussins gonflables avant ou latéraux et parfois lors de collision arrière. Les ceintures de



sécurité avant comprennent également un dispositif réducteur de tension qui, en cas de collision, limite les forces maximales exercées par la ceinture sur l'occupant.

Entretien des ceintures de sécurité

Vérifier périodiquement que les ceintures sont en bon état. Utiliser de l'eau et un détergent doux pour les nettoyer. Vérifier le fonctionnement du mécanisme des ceintures comme suit : boucler la ceinture et tirer rapidement sur la courroie.



AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser une ceinture de sécurité pour plus d'un occupant à la fois. Ne jamais placer le baudrier sous le bras, dans le dos ou ailleurs que sur l'épaule. Une telle utilisation pourrait causer des blessures en cas d'accident. Étant donné que les ceintures de sécurité perdent beaucoup de résistance lorsqu'elles sont exposées à un étirement violent, elles doivent être remplacées après une collision, même si elles semblent intactes.



AVERTISSEMENT

- Ne réparez jamais la ceinture vous-même; faites faire le travail uniquement par un technicien Volvo formé et qualifié.
- Tout dispositif utilisé pour donner du jeu au baudrier d'une ceinture à trois points aura un effet préjudiciable sur le degré de protection dont vous jouerez en cas de collision.
- Le dossier du siège ne devrait pas être trop incliné vers l'arrière. Le baudrier doit être tendu pour fonctionner correctement.
- Ne pas placer de sièges de sécurité pour enfant ou de dossiers/coussins rehausseurs sur le siège du passager avant. Nous recommandons également que les enfants qui sont devenus trop grands pour s'asseoir dans un siège de sécurité pour enfant s'assoient sur le siège arrière et attachent correctement la ceinture de sécurité.

Informations associées

- Ceintures de sécurité - bouclage/débouclage (p. 32)
- Témoin de rappel de la ceinture de sécurité (p. 34)
- Ceintures de sécurité - grossesse (p. 35)

Ceintures de sécurité - bouclage/débouclage

Les ceintures de sécurité doivent être utilisées par tous les occupants du véhicule lorsque celui-ci est en mouvement.

Pour boucler la ceinture de sécurité

Tirer suffisamment sur la ceinture de façon à pouvoir insérer la plaque de verrouillage dans le réceptacle, jusqu'à ce qu'un clic net se fasse entendre. Le rétracteur des ceintures de sécurité est normalement « déverrouillé » et vous pouvez vous déplacer facilement à condition que le baudrier ne soit pas tiré trop loin.



Réglage de la hauteur de la ceinture de sécurité (ceintures de sécurité avant seulement)

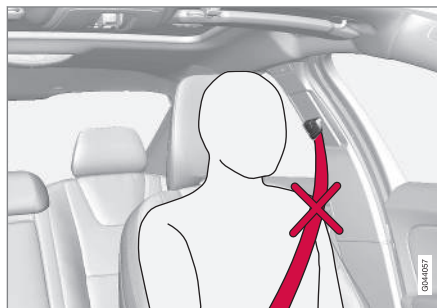


Réglage de la hauteur de la ceinture de sécurité

La hauteur de la ceinture diagonale de la ceinture de sécurité doit être correctement réglée. Appuyer sur le bouton et déplacer l'ancrage de la ceinture de sécurité supérieure le plus haut possible de façon à ce que la ceinture diagonale de la ceinture passe en travers la clavicule de l'occupant du siège et non en travers la gorge.



Réglage adéquat de la hauteur



Réglage inadéquat de la hauteur

Rétracteur de la ceinture de sécurité

Le rétracteur de la ceinture de sécurité se verrouillera dans les situations suivantes :

- si la ceinture est tirée trop rapidement
- pendant le freinage ou l'accélération
- si le véhicule penche de façon excessive

- lors de la conduite en virage
- si le rétracteur à blocage automatique/ rétracteur à blocage d'urgence (ALR/ELR) est activé

REMARQUE

Chaque ceinture de sécurité (sauf celle du conducteur) est équipée de la fonction ALR/ELR conçue pour que la ceinture de sécurité reste tendue. La fonction ALR/ELR se déclenche lorsqu'on tire la ceinture de sécurité le plus loin possible. Si la fonction est déclenchée, le rétracteur de la ceinture de sécurité émettra un bruit, ce qui est normal, et la ceinture de sécurité sera bien tendue et en place. Cette fonction est automatiquement désactivée lorsque la ceinture de sécurité est détachée et complètement rétractée.

Voir également Systèmes de retenue pour enfant (p. 53) pour de plus amples informations sur l'utilisation de la fonction ALR/ELR de la ceinture de sécurité pour ancrer un verrou pour enfant.



En portant la ceinture de sécurité, bien se rappeler que :

- La ceinture ne doit pas être entortillée ou torsadée.
- La ceinture ventrale doit être placée assez bas sur les hanches (elle ne doit pas exercer de pression sur l'abdomen).
- S'assurer que le baudrier est bien enroulé dans son rétracteur, et que le baudrier et la ceinture ventrale sont bien tendus.

Pour détacher la ceinture de sécurité

Pour retirer la ceinture de sécurité, appuyer sur la section rouge du réceptacle de la ceinture de sécurité. Avant de quitter le véhicule, vérifier que la ceinture de sécurité se rétracte complètement une fois débouclée. Au besoin, guider la ceinture pour la ramener dans la fente du rétracteur.

Informations associées

- Témoin de rappel de la ceinture de sécurité (p. 34)
- Ceintures de sécurité - grossesse (p. 35)

Témoin de rappel de la ceinture de sécurité

Le rappel de ceinture de sécurité est destiné à rappeler à tous les occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité avant que le véhicule ne commence à bouger.



Témoin de rappel de la ceinture de sécurité dans la console de plafond

Le rappel de ceinture de sécurité consiste en un signal sonore, un témoin lumineux à proximité du rétroviseur et un symbole au tableau de bord qui rappellent à tous les occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité (p. 31). Le témoin lumineux restera allumé pendant quelques secondes à partir du moment où on met le contact. Un signal sonore sera également émis si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

Si les ceintures de sécurité des sièges avant ne sont pas bouclées alors que le véhicule

est en mouvement, le signal sonore et le témoin lumineux seront activés pendant quelques secondes.

Sièges arrière

Le témoin de rappel de la ceinture de sécurité du siège arrière offre deux autres fonctions :

- Il fournit de l'information sur les ceintures de sécurité bouclées du siège arrière. Un message apparaîtra dans la fenêtre de renseignement lorsqu'une ceinture est utilisée. Ce message disparaîtra après quelques secondes ou peut être effacé en appuyant sur le bouton **OK** sur le levier à gauche du volant.
- Un témoin de rappel apparaît également si l'un des occupants du siège arrière a débouclé sa ceinture de sécurité pendant que le véhicule est en mouvement. Un signal sonore et visuel sera émis. Ces signaux s'arrêteront dès que la ceinture de sécurité sera rebouclée ou il est possible de les interrompre en appuyant sur le bouton **OK**.
- Le message **Ceint. non boucl. à l'arr.** apparaîtra dans la fenêtre de renseignement si une des portières arrière est ouverte.

On peut toujours consulter le message dans la fenêtre de renseignement, même s'il a été effacé, en appuyant sur le bouton **OK** pour afficher les messages enregistrés.



Informations associées

- Ceintures de sécurité - grossesse (p. 35)

Ceintures de sécurité - grossesse

Les femmes enceintes doivent toujours porter une ceinture de sécurité. Il est cependant crucial que celle-ci soit portée correctement.



La ceinture doit être placée près du corps, le baudrier traversant le creux de la poitrine jusqu'au côté de l'abdomen. La partie ventrale de la ceinture doit être placée à plat au-dessus du haut des cuisses et le plus bas possible sous le ventre. Elle ne doit jamais être déplacée vers le haut. Éliminer tout mou dans la ceinture et s'assurer que celle-ci est bien ajustée au corps, sans entortillements.

À mesure que la grossesse avance, les femmes enceintes qui conduisent doivent régler le siège et le volant de manière à garder la maîtrise du véhicule (c.-à-d. être en mesure d'actionner facilement les pédales et le volant). C'est pourquoi elles doivent placer le

siège en maintenant le plus de distance possible entre le ventre et le volant.

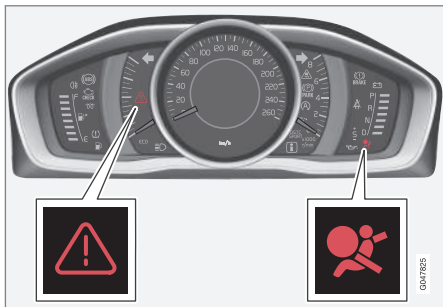
Informations associées

- Ceintures de sécurité - bouclage/débouclage (p. 32)
- Témoin de rappel de la ceinture de sécurité (p. 34)
- Systèmes de retenue pour enfant (p. 53)

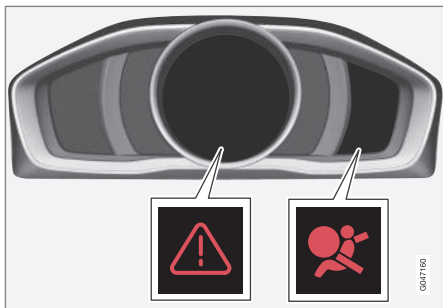


Système de retenue supplémentaire (SRS)

En tant qu'amélioration du système de ceintures de sécurité (p. 31) à trois points, votre Volvo est équipée d'un Supplemental Restraint System (SRS).



Modèles avec tableau de bord analogique



Modèles avec tableau de bord numérique*

Le SRS de Volvo se compose des préten-
deurs de ceinture de sécurité, des coussins
gonflables avant (p. 37), des coussins gon-
flables latéraux (p. 44), d'un capteur de
poids de l'occupant (p. 41) pour le passager
avant et de rideaux gonflables (p. 46). Tous
ces dispositifs sont contrôlés par le module
de commande SRS. Un témoin lumineux SRS
dans le tableau de bord (voir l'illustration)
s'allume lorsqu'on met le contact en mode I
ou II et s'éteindra normalement au bout d'en-
viron six secondes si aucune anomalie n'est
détectée dans le système.

Le cas échéant, un message textuel apparaît
lorsque le témoin lumineux SRS s'allume. Si
ce symbole lumineux ne fonctionne pas adé-
quatement, le symbole lumineux général s'al-
lume et un message textuel s'affiche.

Voir également Écrans d'information - sym-
boles d'indication (p. 78) et Écrans d'infor-
mation - symboles d'avertissement (p. 80)
pour de plus amples informations sur les indi-
cateurs et témoins d'avertissement.



AVERTISSEMENT

- Si le témoin lumineux du système SRS demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, faire vérifier le véhicule le plus tôt possible par un technicien Volvo qualifié.
- N'essayez jamais de réparer vous-même un composant ou une pièce du système SRS. Toute interférence dans le système pourrait entraîner son mauvais fonctionnement et des blessures graves. Tout travail sur ces systèmes doit être exécuté par un technicien Volvo formé et qualifié.



⚠ AVERTISSEMENT

Si votre véhicule est endommagé dans une inondation quelconque (moquette imbibée/eau stagnante sur le plancher du véhicule), ne pas tenter de faire démarrer le véhicule ou d'introduire la clé à distance dans la fente d'allumage avant d'avoir débranché la batterie (voir plus loin). Cela peut provoquer le déploiement des coussins gonflables et causer des blessures graves. Faire remorquer le véhicule chez un technicien Volvo formé et qualifié pour réparation.

Avant de tenter de remorquer le véhicule :

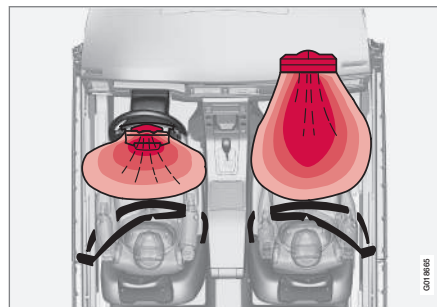
1. Couper le contact pendant au moins 10 minutes et débrancher la batterie.
2. Suivre les directives pour neutraliser manuellement le système de verrouillage du levier de vitesses Transmission - neutralisation du verrouillage du levier de vitesses (p. 287).

Informations associées

- Mode Accident - informations générales (p. 49)

Coussins gonflables avant

Les coussins gonflables avant constituent un complément pour les ceintures de sécurité (p. 31) à trois points. Pour qu'ils offrent la protection voulue, les ceintures de sécurité doivent être bouclées en tout temps.



Le système de coussins gonflables avant

Le système de coussins gonflables avant comprend des générateurs de gaz entourés par les coussins gonflables et les capteurs de décélération qui actionnent des générateurs de gaz qui gonflent les coussins gonflables avec de l'azote.



Emplacement du coussin gonflable avant du côté passager

À mesure que le mouvement des occupants des sièges comprime les coussins gonflables, une partie du gaz est évacuée à un débit contrôlé afin d'assurer un meilleur amortissement. Les deux prétendeurs de ceinture de sécurité se déploient également, réduisant au minimum le mou dans la ceinture de sécurité. Tout le processus, y compris le gonflage et le dégonflage des coussins gonflables, prend environ un cinquième de seconde.

L'emplacement des coussins gonflables avant est indiqué par la mention

SRS AIRBAG en relief dans le rembourrage du volant et au-dessus de la boîte à gants, et par des autocollants sur les deux pare-soleil et à l'avant et à l'extrême droite du tableau de bord.

Le coussin gonflable côté conducteur est replié et situé dans le moyeu du volant.



Le coussin gonflable côté passager avant est replié et situé derrière un panneau au-dessus de la boîte à gants.



AVERTISSEMENT

- Les coussins gonflables visent à COMPLÉTER les ceintures de sécurité à trois points et non à les remplacer. Pour profiter au maximum de la protection qu'ils offrent, bouclez les ceintures de sécurité en tout temps. Soyez conscient qu'aucun système ne peut prévenir toutes les blessures possibles en cas d'accident.
- Ne jamais conduire avec les mains sur le coussin du volant/logement du coussin gonflable.
- Les coussins gonflables avant ont pour but de prévenir les blessures graves. Ils se déploient très rapidement et avec une force considérable. En cas de déploiement normal d'un seul ou des deux coussins et selon certaines variables telles que la posture de l'occupant, celui-ci risque de subir des abrasions, des ecchymoses, des tuméfactions ou d'autres blessures.
- Au moment de poser tout équipement accessoire, assurez-vous de ne pas endommager le système des coussins gonflables avant. Toute ingérence dans le système pourrait en causer le mauvais fonctionnement.

Déploiement des coussins gonflables avant

- Les coussins gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasifrontale, de choc ou de décélération, selon la violence du choc, l'angle, la vitesse de percussioin et l'objet percuté. Les coussins peuvent aussi se déployer dans certains cas de collision non frontale qui impliquent une décélération rapide.
- Les capteurs du SRS (p. 36), qui déclenchent le déploiement des coussins gonflables avant, sont conçus pour réagir à la fois à l'impact de la collision et aux forces d'inertie ainsi générées et pour déterminer si la collision est suffisamment violente pour activer les prétendeurs de ceinture de sécurité et/ou les coussins gonflables.

Toutefois, certaines collisions frontales ne déclenchent pas les coussins gonflables avant.

- En cas de collision avec un objet non rigide (banc de neige ou buisson, par exemple) ou de collision à faible vitesse avec un objet rigide et fixe, le dispositif ne se déploie pas nécessairement.
- Normalement, les coussins gonflables avant ne se gonflent pas en cas de colli-



sion latérale ou arrière, ni en cas de tonneau.

- L'importance des dommages subis par la carrosserie ne constitue pas une indication fiable pour déterminer si les coussins auraient ou non dû se déployer.

AVERTISSEMENT

Si l'un des coussins gonflables est déployé :

- Ne pas essayer de conduire le véhicule. Le faire remorquer jusqu'à un atelier de réparation qualifié.
- Consulter au besoin un médecin.

AVERTISSEMENT

- Ne pas placer de sièges de sécurité pour enfant ou de coussins/dossiers rehausseurs pour enfant sur le siège du passager avant. Nous recommandons également que tout enfant mesurant moins de 1,40 m (4 pi 7 po) trop grand pour s'asseoir dans ce type de siège prenne place sur le siège arrière et boucle sa ceinture de sécurité¹.
- Ne jamais conduire lorsque les coussins gonflables sont déployés. Le fait qu'ils sont déployés peut entraver la conduite de votre véhicule. D'autres systèmes de sécurité peuvent aussi être endommagés.
- La fumée et la poussière produites par le déploiement des coussins gonflables peuvent irriter la peau et les yeux en cas d'exposition prolongée.

Si vous avez des questions concernant n'importe quel élément du système SRS, veuillez communiquer avec un technicien Volvo qualifié ou avec le Service du soutien à la clientèle :

Aux États-Unis

Volvo Cars of North America, LLC
Customer Care Center

1 Volvo Drive

P.O. Box 914

Rockleigh, New Jersey 07647

1-800-458-1552

www.volvocars.com/us

Au Canada

Compagnie des automobiles Volvo du Canada

Service à la clientèle national

9130, rue Leslie, suite 101

Richmond Hill (Ontario) L4B 0B9

1-800-663-8255

www.volvocars.com/ca

¹ Voir également les renseignements sur le capteur du poids de l'occupant, (p. 41).



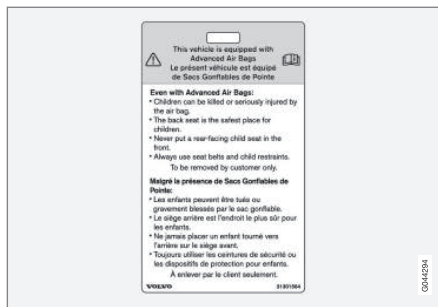
REMARQUE

- Le déploiement des sacs gonflables avant survient une seule fois pendant un accident. En cas de déploiement dans une collision, les sacs gonflables et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont activés. Du bruit se fait entendre et une petite quantité de poudre se répand. La poudre peut prendre la forme d'une fumée. Ceci est normal et n'indique pas un incendie.
- Les sacs gonflables avant Volvo utilisent des capteurs spéciaux intégrés aux boucles de siège avant. Le point de déploiement des sacs gonflables est déterminé à la fois par la sévérité de la collision et l'utilisation de la ceinture de sécurité.
- Des collisions peuvent se produire où un seul sac gonflable se déploie. Si l'impact est moins sévère mais suffisamment sévère pour présenter un vrai risque de blessure, les sacs gonflables sont déclenchés à une capacité partielle. Si l'impact est plus sévère, les sacs gonflables sont déployés à pleine capacité.

Autocollants de coussin gonflable



Autocollant indiquant le coussin gonflable sur la face extérieure des deux pare-soleil



Autocollant de coussin gonflable du côté passager



AVERTISSEMENT

- On ne doit jamais permettre à un enfant de prendre place sur le siège du passager avant.
- L'occupant du siège du passager avant ne doit jamais s'asseoir sur le bord du siège, s'asseoir en position penchée vers le tableau de bord ou autrement hors de position.
- Le dos de l'occupant doit être autant à la verticale que le confort le permet et reposer contre le dossier, et la ceinture de sécurité doit être bouclée correctement.
- Les pieds doivent être sur le plancher et non sur le tableau de bord, le siège ou sortis par la fenêtre.



⚠ AVERTISSEMENT

- Aucun des objets ou d'équipement accessoire, tels que les couvercles du tableau de bord, ne peuvent être placés, fixés ou installés près de la trappe d'airbag (la zone au-dessus de la boîte à gants) ou la zone affectée par le déploiement de l'airbag.
- Aucun objet détaché tel qu'une tasse de café ne peut se trouver sur le sol, le siège ou la zone du tableau de bord.
- Ne jamais essayer d'ouvrir le couvercle d'airbag du volant ou du tableau de bord, côté passager. Cela doit uniquement être fait par un technicien Volvo formé et qualifié.
- Le non-respect de ces directives peut causer des blessures pour les occupants du véhicule.

Informations associées

- Capteur du poids de l'occupant (p. 41)
- Coussins gonflables contre les impacts latéraux (SIPS) (p. 44)
- Rideau gonflable (IC) (p. 46)
- Système de retenue supplémentaire (SRS) (p. 36)

Capteur du poids de l'occupant

Le capteur de poids de l'occupant (CPO) est conçu pour répondre à toutes les exigences réglementaires des normes de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS) 208 et pour désactiver (ne gonflera pas) le coussin gonflable du passager avant dans certaines situations.



Voyant lumineux du capteur de poids de l'occupant (CPO)

Désactivation du coussin gonflable avant du côté passager

Volvo recommande que TOUS les occupants (adultes et enfants) de taille inférieure à 140 cm (4 pieds 7 pouces) soient assis sur le siège arrière de tout véhicule équipé d'un coussin gonflable latéral du passager avant (p. 37) et qu'ils soient convenablement attachés en fonction de leur taille et leur poids.

Pour les recommandations sur la sécurité des enfants, voir Sécurité des enfants (p. 51).

Le CPO utilise des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité (p. 31) du passager avant. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un occupant correctement installé et pour déterminer si le coussin gonflable du passager avant doit être activé (peut être gonflé) ou désactivé (ne gonflera pas).

Le CPO désactive (ne gonflera pas) le coussin gonflable avant du côté passager si :

- le siège du passager avant est inoccupé ou un objet petit ou moyen est placé sur le siège avant;
- le système détecte la présence d'un bébé assis dans un siège de bébé orienté vers l'arrière installé selon les directives du fabricant;
- le système détecte la présence d'un enfant assis dans un système de retenue pour enfant orienté vers l'arrière installé selon les directives du fabricant;
- le système détecte la présence d'un enfant assis dans un siège rehausseur;
- un passager avant n'est pas assis sur le siège pendant une courte période de temps;
- un enfant ou une personne de petite taille occupe le siège du passager avant.



Le CPO activera le témoin lumineux PASSENGER AIRBAG OFF pour vous rappeler que le coussin gonflable avant du côté passager est désactivé. Le témoin PASSENGER AIRBAG OFF est situé dans la console de plafond près de la partie inférieure du rétroviseur.

 REMARQUE

Lorsque le contact est mis, la lampe indicatrice OWS s'allume pendant une durée qui peut atteindre 10 secondes pendant que le système effectue un autodiagnostic.

Cependant, si un défaut est détecté dans le système :

- le voyant lumineux du CPO demeure allumé
- Le témoin lumineux srs (p. 36) s'allume et demeure allumé
- le message **Couss. pass. OFF Entretien urgent** apparaît dans la fenêtre de renseignement

 AVERTISSEMENT

Si une panne du système est détectée et est indiquée comme décrit, le sac gonflable avant côté passager ne se déploie pas en cas de collision. Dans ce cas, le système SRS et le capteur de poids d'occupant doivent être examinés par un technicien Volvo formé et qualifié dès que possible.

 AVERTISSEMENT

- Ne jamais tenter d'ouvrir, de déposer ou de réparer un composant du système OWS. Ceci risque d'entraîner un dysfonctionnement du système. La maintenance ou les réparations sont réservées aux techniciens d'entretien Volvo formés et qualifiés.
- Le siège de passager avant ne peut être modifié d'aucune façon. En effet, la pression sur l'assise de siège risque d'être réduite, ce qui pourrait interférer avec le fonctionnement du système OWS.

État d'occupation du siège du passager	État du voyant lumineux CPO	État du coussin gonflable avant, côté passager
Siège inoccupé	Le témoin lumineux du CPO s'allume.	Coussin gonflable frontal du côté passager désactivé
Siège occupé par un occupant ou un objet de poids léger ^A	Le témoin lumineux du CPO s'allume	Coussin gonflable frontal du côté passager désactivé
Le siège occupé par un occupant ou un objet lourd	Le témoin lumineux du CPO n'est pas allumé	Coussin gonflable frontal du côté passager activé

^A Volvo recommande qu'un enfant qui prend place sur le siège arrière soit retenu par un système de retenue approprié. Ne jamais supposer que le coussin gonflable du passager avant est désactivé à moins que le témoin lumineux PASSENGER AIRBAG OFF soit allumé. S'assurer que le système de retenue pour enfant est correctement installé. Si vous n'êtes pas certain de l'état du coussin gonflable du passager avant, placer le système de retenue pour enfant sur le siège arrière.

Le CPO est conçu pour activer (peut gonfler) le coussin gonflable du passager avant en cas de collision si le système détecte la pré-



sence d'une personne de la taille d'un adulte assise sur le siège du passager avant. Le témoin lumineux PASSENGER AIRBAG OFF s'éteindra.

Si une personne de la taille d'un adulte est assise sur le siège du passager avant et que le témoin lumineux PASSENGER AIRBAG OFF est allumé, il est possible que cette personne ne soit pas correctement assise sur le siège. Si c'est le cas :

- Éteindre le moteur et demander à la personne de placer le dossier en position verticale.
- La personne doit s'asseoir bien droit dans le siège, placée au centre du coussin du siège et les jambes confortablement étendues.
- Redémarrer le moteur et demander à la personne assise à vos côtés de rester dans cette position pendant environ deux minutes. Cela permettra au système de détecter la présence de la personne et d'activer le coussin gonflable avant du côté passager.
- Si le témoin PASSENGER AIRBAG OFF reste allumé après cette opération, demander à la personne de s'asseoir sur le siège arrière.

Cette situation reflète les limites du CPO. Elle n'indique pas un mauvais fonctionnement du CPO.

Modifications

Si vous envisagez de modifier votre véhicule, de quelle que façon que ce soit, pour l'adapter à des utilisateurs handicapés, par exemple en modifiant ou en adaptant les sièges ou les coussins gonflables avant, veuillez communiquer avec Volvo à :

Aux États-Unis

Volvo Cars of North America, LLC

Customer Care Center

1 Volvo Drive

P.O. Box 914

Rockleigh, New Jersey 07647

1-800-458-1552

Au Canada

Compagnie des automobiles Volvo du Canada

Service à la clientèle national

9130, rue Leslie, suite 101

Richmond Hill (Ontario) L4B 0B9

1-800-663-8255



AVERTISSEMENT

- Aucun objet qui s'ajoute au poids total du siège ne peut être placé sur le siège de passager avant. Si un enfant est assis dans le siège passager avant avec un poids supplémentaire, ce poids supplémentaire cause l'activation du sac gonflable par le système OWS, ce qui peut causer son déploiement en cas de collision, blessant alors l'enfant.
- La ceinture de sécurité ne peut jamais être enroulée autour d'un objet sur le siège passager avant. Cela pourrait entraver le fonctionnement du système CPO.
- La ceinture de sécurité de passager avant ne peut jamais être utilisée d'une manière qui exerce plus de pression que la normale sur le passager. Ceci peut augmenter la pression exercée sur le capteur de poids par un enfant, causant alors éventuellement son déploiement en cas de collision et ceci risque de blesser l'enfant.



AVERTISSEMENT

- Se rappeler des points suivants concernant le système CPO. Le défaut de suivre ces directives pourrait avoir des effets négatifs sur le fonctionnement du système et causer des blessures graves à l'occupant du siège du passager avant :
- Le poids complet du passager du siège avant devrait toujours être sur le coussin de siège. Le passager ne devrait jamais se lever du coussin de siège à l'aide de l'accoudoir dans la portière ou la console centrale, en appuyant le pied sur le plancher, en s'assoiant sur le bord du coussin de siège ou en s'appuyant contre le dossier de façon à réduire la pression sur le coussin de siège. Cela pourrait entraîner le CPO à désactiver le coussin gonflable latéral du passager avant.

AVERTISSEMENT

- Ne placer aucun type d'objet sur le siège du passager avant de façon à ce qu'il soit coincé ou comprimé avec le siège avant autrement que par le résultat direct de l'utilisation appropriée de la ceinture de sécurité à rétracteur à blocage automatique/ rétracteur à blocage d'urgence (ALR/ELR)(Systèmes de retenue pour enfant (p. 53)).
- Aucun objet ne devrait être placé sous le siège du passager avant. Cela pourrait entraver le fonctionnement du système CPO.

Informations associées

- Système de retenue supplémentaire (SRS) (p. 36)

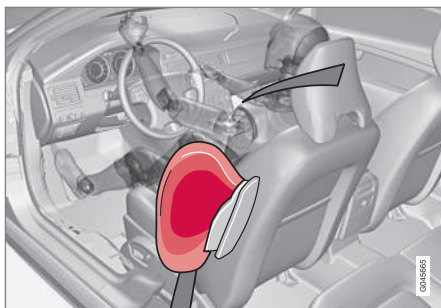
Coussins gonflables contre les impacts latéraux (SIPS)

En complément à la protection structurelle contre les impacts latéraux intégrée au véhicule, celui-ci est également équipé de coussins gonflables Side Impact Protection System (SIPS).

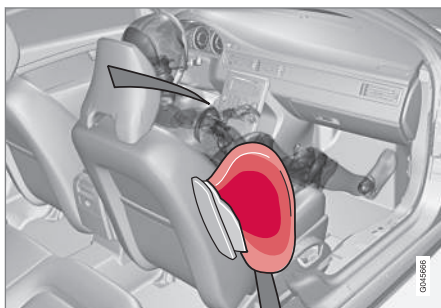


Emplacement des coussins gonflables contre les impacts latéraux (SIPS) (sièges avant seulement)

Le système SIPS à coussins gonflables est conçu pour améliorer la protection des occupants contre certaines collisions latérales. Les coussins gonflables du système SIPS sont conçus pour se déployer lors de collisions latérales, dans certaines conditions, en fonction de la violence, de l'angle et de la vitesse de la collision, et du point de percusion.



Coussin gonflable SIPS du côté conducteur



Coussin gonflable SIPS du côté passager



REMARQUE

Le déploiement de sac gonflable SIPS (un sac gonflable) survient uniquement sur le côté du véhicule concerné par l'impact. Les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans toutes les situations d'impact latéral.

Composants du système de coussins gonflables SIPS

Le système de coussins gonflables SIPS se compose des éléments suivants : générateur de gaz, modules de coussin intégrés au côté extérieur du dossier des sièges avant et capteurs et câblage électroniques.



AVERTISSEMENT

- Le système de sac gonflable SIPS complète le système de protection d'impact latéral structurel et le système de ceinture de sécurité à trois points. Il n'est pas conçu pour se déployer durant une collision frontale ou par l'arrière, ou en cas de capotage.
- L'utilisation des housses de siège sur les sièges avant peut empêcher le déploiement de sac gonflable SIPS.
- Aucun objet, équipement accessoire ou étiquette ne peut être placé(e), fixé(e) ou installé(e) près du système de sac gonflable SIPS ou dans la zone affectée par le déploiement de sac gonflable SIPS.
- Ne jamais tenter d'ouvrir ou de réparer toute composante du système de sac gonflable SIPS. Cela doit être fait uniquement par un technicien Volvo formé et qualifié.
- Pour que le sac gonflable SIPS fournisse la meilleure protection, les deux occupants de siège avant doivent s'asseoir en position redressée avec la ceinture de sécurité bouclée correctement.
- Ces consignes doivent être respectées pour éviter les blessures des occupants du véhicule en cas d'accident.



Informations associées

- Système de retenue supplémentaire (SRS) (p. 36)
- Coussins gonflables avant (p. 37)
- Rideau gonflable (IC) (p. 46)

Rideau gonflable (IC)

Le rideau gonflable vise à protéger la tête des occupants des sièges avant et celle des occupants des sièges arrière extérieurs dans certaines collisions latérales.



Ce dispositif est composé de rideaux gonflables situés le long de la paroi latérale des garnitures de toit qui vont du centre des deux vitres latérales avant au bord arrière des vitres latérales arrière.

Lors de certains impacts latéraux, le rideau gonflable (IC) **et** le système de coussin gonflable latéral (p. 44) (coussin gonflable SIPS) se déploieront. Le rideau gonflable et le coussin gonflable SIPS se déploient simultanément.



REMARQUE

Si le rideau gonflable se déploie, il demeure gonflé pendant environ six secondes.



AVERTISSEMENT

- Le dispositif de rideaux gonflables (IC) s'ajoute au système de protection contre les impacts latéraux. Il n'est pas conçu pour se déployer durant une collision par l'arrière.
- Ne jamais tenter d'ouvrir ou de réparer toute composante du dispositif de rideaux gonflables (IC). Cela doit être fait uniquement par un technicien Volvo formé et qualifié.
- N'accrochez jamais des objets lourds aux poignées de pavillon. Cela pourrait entraver le bon fonctionnement du rideau gonflable.
- On ne peut pas placer des objets à moins de cinq centimètres (deux pouces) de la partie supérieure des vitres latérales arrière dans l'espace à bagages et sur le siège arrière. Les objets placés au-delà de cette hauteur pourraient entraver le fonctionnement du rideau gonflable.



AVERTISSEMENT

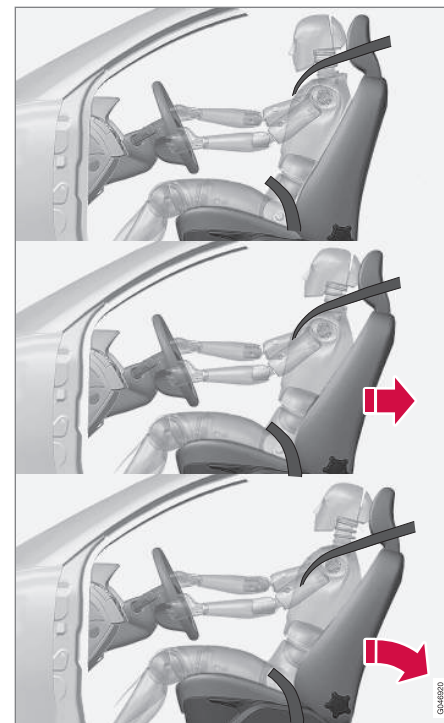
Pour que le dispositif de rideaux gonflables (IC) fournisse la meilleure protection, les deux occupants des sièges avant et les deux occupants des sièges arrière extérieurs devraient s'asseoir en position verticale et boucler leur ceinture de sécurité correctement; les adultes bouclent leur ceinture et les enfants utilisent un système de retenue pour enfant approprié. Seuls des adultes doivent prendre place sur les sièges avant. On ne doit jamais permettre à un enfant de s'asseoir sur le siège avant. Sécurité des enfants (p. 51) pour connaître les directives. Le non-respect de ces directives peut causer des blessures pour les occupants du véhicule en cas d'accident.

Informations associées

- Système de retenue supplémentaire (SRS) (p. 36)
- Coussins gonflables avant (p. 37)
- Sécurité des enfants (p. 51)

Système de protection contre le coup de fouet cervical (WHIPS)

Le système WHIPS est constitué de charnières et de supports de conception spéciale situés sur les dossiers des sièges avant et dont la fonction consiste à contribuer à absorber une partie de l'énergie produite par une collision arrière (véhicule heurté par l'arrière).



En cas de collision par l'arrière, les charnières et les supports des dossiers des sièges avant sont conçus pour changer légèrement de position, afin de permettre au dossier et à l'appui-tête de mieux soutenir la tête de



02 Sécurité



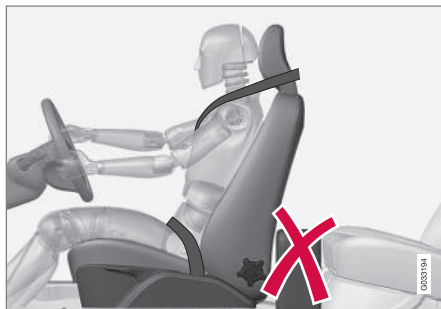
l'occupant, avant de se déplacer légèrement vers l'arrière. Ce mouvement contribue à absorber une partie des forces susceptibles de créer un coup de fouet cervical.

AVERTISSEMENT

- Le système WHIPS est conçu pour compléter les autres systèmes de sécurité de votre véhicule. Pour le fonctionnement de ce système, la ceinture de sécurité à trois points doit être portée. Aucun système ne peut prévenir toutes les blessures possibles en cas d'accident.
- Le système WHIPS est conçu pour fonctionner dans certaines collisions depuis l'arrière, en fonction de la sévérité de la collision, de son angle et de sa vitesse.

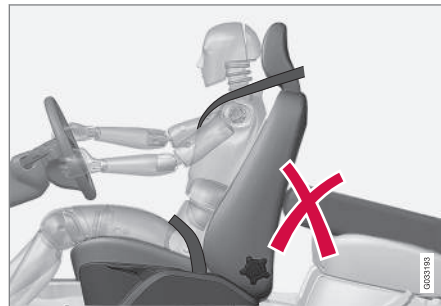
AVERTISSEMENT

- Les occupants des sièges avant ne doivent jamais s'asseoir hors position. Le dos de l'occupant doit être autant à la verticale que le confort le permet et reposer contre le dossier, et la ceinture de sécurité doit être bouclée correctement.
- Si votre véhicule a été impliqué dans une collision arrière, les dossiers des sièges avant doivent être inspectés par un technicien Volvo formé et qualifié même si les sièges ne semblent pas endommagés. Certains composants du système WHIPS peuvent devoir être remplacés.
- Ne pas tenter de réparer vous-même un composant du système WHIPS.



AVERTISSEMENT

- Des boîtes, valises, etc., coincées derrière les sièges avant pourraient entraver le fonctionnement du système WHIPS.
- Si les dossiers des sièges arrière sont rabattus, il faut arrimer les bagages pour les empêcher de glisser vers l'avant contre les dossiers des sièges avant en cas de collision arrière. Cela pourrait nuire au fonctionnement du système WHIPS.





AVERTISSEMENT

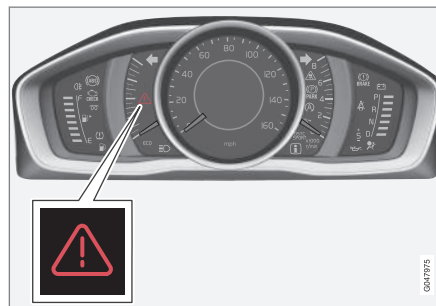
Tout contact entre les dossiers de siège avant et le siège arrière rabattu ou un siège pour enfant face à l'arrière peut entraver le fonctionnement du système WHIPS. Si le siège arrière est rabattu, les sièges avant occupés doivent être avancés de façon à ne pas le toucher.

Informations associées

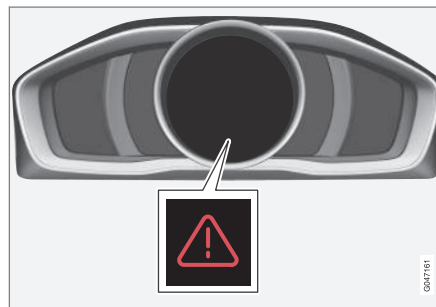
- Ceintures de sécurité - généralités (p. 31)

Mode Accident - informations générales

Après une collision, la fonctionnalité de certains des systèmes du véhicule peut être réduite par précaution.



Symboles d'avertissement : tableau de bord analogique



Symboles d'avertissement : tableau de bord numérique*

Si le véhicule a été impliqué dans une collision, le message **Mode sécurité Voir manuel** peut apparaître à l'écran d'information.

REMARQUE

Ce texte s'affiche uniquement si l'écran est endommagé alors que le circuit électrique du véhicule est intact.

Le mode Accident est une fonction qui se déclenche si un ou plusieurs systèmes de sécurité (par exemple les coussins gonflables avant (p. 37) ou latéraux (p. 44), un rideau gonflable (p. 46) ou un ou plusieurs préten-
deurs de ceinture de sécurité) sont déployés. Il est possible que la collision ait endommagé une fonction importante du véhicule comme les canalisations d'essence, les capteurs d'un des systèmes de sécurité, le système de freinage, etc.

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



AVERTISSEMENT

- Ne jamais tenter de réparer vous-même le véhicule ou de réinitialiser le système électrique après que le message **Mode sécurité Voir manuel** soit apparu à l'écran. Cela pourrait causer des blessures ou entraîner le mauvais fonctionnement du système.
- Le rétablissement du véhicule dans son mode de fonctionnement normal devrait uniquement être effectué par un technicien Volvo formé et qualifié.
- N'essayez pas de faire démarrer le véhicule si vous détectez une odeur de vapeur d'essence, ou constatez des signes de fuite de carburant, après que le message **Mode sécurité Voir manuel** soit apparu à l'écran. Sortez immédiatement du véhicule.

Informations associées

- Mode Accident - démarrage du véhicule (p. 50)
- Mode Accident - déplacement du véhicule (p. 50)

Mode Accident - démarrage du véhicule

Si le mode Accident a été activé (Mode Accident (p. 49)), que les dommages subis par le véhicule sont mineurs et qu'il n'y a pas de fuite de carburant, vous pouvez tenter de démarrer le moteur.

Pour le faire :

1. Retirer la clé-télécommande de la fente d'allumage et ouvrir la portière du conducteur. Si un message apparaît pour signaler que le contact est mis, appuyer sur le bouton de démarrage.
2. Fermer la portière du conducteur et réinsérer la clé-télécommande dans la fente d'allumage.
3. Essayer de démarrer le moteur.



AVERTISSEMENT

Si le message **Mode sécurité Voir manuel** est toujours affiché à l'écran, il ne faut pas conduire le véhicule et celui-ci doit être remorqué. Des défauts dissimulés peuvent rendre le véhicule difficile à contrôler.

Informations associées

- Mode Accident - informations générales (p. 49)
- Mode Accident - déplacement du véhicule (p. 50)

Mode Accident - déplacement du véhicule

*Si le message **Normal mode** s'affiche après une tentative de démarrage du moteur, Démarrage du véhicule après un accident (p. 50), le véhicule peut être déplacé avec précaution à partir de sa position actuelle s'il entrave par exemple la circulation. Toutefois, on ne doit jamais le déplacer plus loin que nécessaire.*



AVERTISSEMENT

Même si le véhicule semble en état de marche après avoir activé le mode Accident, il ne doit pas être conduit ou remorqué (tracté par un autre véhicule). Des dommages non visibles peuvent le rendre difficile ou impossible à contrôler. Le véhicule doit être transporté sur une remorque à plateau vers un technicien Volvo formé et qualifié afin d'être inspecté/réparé.

Informations associées

- Mode Accident - informations générales (p. 49)



Sécurité des enfants

Les enfants doivent toujours être assis en toute sécurité lorsqu'ils sont présents dans le véhicule.

Renseignements généraux

Volvo recommande l'utilisation correcte des systèmes de retenue (p. 53) pour tous les passagers, y compris les enfants. Se rappeler que, peu importe son âge et sa taille, un enfant doit toujours être convenablement attaché dans un véhicule.

Votre véhicule est également équipé d'attaches ISOFIX/LATCH (p. 60), ce qui rend l'installation de sièges pour enfant plus aisée.

Certains systèmes de retenue pour enfant sont conçus pour être fixés dans le véhicule par les ceintures ventrales ou par la partie ventrale des ceintures avec baudrier. Ces systèmes de retenue permettent, en cas d'accident, de protéger les enfants dans le véhicule, à condition d'être utilisés correctement. Toutefois, les enfants risquent de subir des blessures quand les systèmes de retenue pour enfant ne sont pas convenablement fixés au véhicule. Si les instructions concernant l'installation du système de retenue n'ont pas été suivies, l'enfant risque de heurter l'intérieur du véhicule en cas d'arrêt brusque.

Tenir un enfant dans les bras ne constitue PAS un substitut approprié au système de retenue pour enfant. En cas d'accident, l'en-

fant qui se trouve dans les bras d'une personne peut être écrasé entre l'intérieur de la voiture et la personne, si celle-ci n'est pas attachée. L'enfant peut également être blessé en frappant l'intérieur ou en étant éjecté du véhicule au cours d'une manœuvre brusque ou en cas de choc brutal. La même situation peut se produire si le bébé ou l'enfant n'est pas convenablement attaché sur son siège. Les autres occupants doivent également être correctement attachés pour diminuer le risque de blesser un enfant ou d'aggraver les blessures infligées à ce dernier.

Tous les États et les provinces ont adopté des règlements sur la façon dont les enfants doivent être transportés dans un véhicule. Consultez les règlements en vigueur dans votre État ou province. Des statistiques récentes d'accident démontrent que les enfants sont mieux protégés sur la banquette arrière que sur le siège avant lorsqu'ils sont correctement attachés. Un système de retenue pour enfant améliore la protection des enfants dans un véhicule. Voici ce qu'il faut regarder lorsqu'on choisit un système de retenue pour enfant :

Il doit porter une étiquette attestant la conformité aux normes de sécurité fédérales sur les véhicules automobiles (FMVSS 213) - ou au Canada, NSVAC213.

Vérifier que le système de retenue pour enfant est approuvé pour la taille, le poids et le développement de l'enfant; l'étiquette

requis en vertu de la norme où du règlement, ou encore les instructions concernant l'appareil donnent généralement ces renseignements.

Lorsque vous utilisez un système de retenue pour enfant, nous vous encourageons fortement à bien consulter le mode d'emploi du système de retenue. Il est important que vous le compreniez bien et que vous soyez en mesure d'utiliser le système de retenue correctement et en toute sécurité dans le véhicule. Un système de retenue pour enfant mal utilisé peut aggraver les blessures, aussi bien pour le bébé ou l'enfant que pour les autres occupants du véhicule.

Lorsqu'un enfant est devenu trop grand pour occuper un siège de sécurité pour enfant, il doit s'asseoir sur le siège arrière et s'attacher avec la ceinture de sécurité. La meilleure façon de contribuer ici à protéger l'enfant consiste à l'asseoir sur un coussin de manière à ce que la ceinture de sécurité soit placée correctement sur ses hanches (voir Coussins rehausseurs (p. 59) pour l'illustration). La loi en vigueur dans votre État ou province peut rendre obligatoire l'utilisation d'un siège ou d'un coussin pour enfant en combinaison avec la ceinture de sécurité, en fonction de l'âge et/ou de la taille de l'enfant. Veuillez vérifier la réglementation locale en vigueur.



On peut obtenir un dossier et un coussin rehausseur spécialement conçu et testé de votre concessionnaire Volvo.

États-Unis : pour les enfants pesant de 15 à 36 kg (de 33 à 80 lb) et mesurant de 97 à 137 cm (de 38 à 54 pouces)

Canada : pour les enfants pesant de 18 à 36 kg (de 40 à 80 lb) et mesurant de 102 à 137 cm (de 40 à 54 pouces)



AVERTISSEMENT

- Ne pas placer de sièges de sécurité pour enfant ou de dossiers/coussins rehausseurs sur le siège du passager avant. Nous recommandons également que les enfants mesurant moins de 140 cm (4 pieds 7 pouces) devenus trop grands pour s'asseoir dans ces dispositifs s'assoient sur le siège arrière et attachent la ceinture de sécurité.
- Pendant les journées chaudes, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une exposition à ces hautes températures, même pour une courte durée, peut provoquer des blessures dues à la chaleur ou même la mort. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Le siège pour enfant devrait toujours être enregistré. Voir Systèmes de retenue pour

enfant (p. 53) pour de plus amples informations.

Recommandations de Volvo

Pourquoi Volvo est-il d'avis que les enfants ne doivent pas prendre place sur le siège avant? C'est vraiment très simple. Un coussin gonflable avant (p. 37) est un dispositif très puissant destiné, selon la loi, à contribuer à protéger un adulte.

En raison des dimensions du coussin gonflable et de sa vitesse de gonflement, il ne faut jamais asseoir un enfant sur le siège avant, même s'il porte une ceinture de sécurité ou qu'il est attaché dans un siège de sécurité pour enfant. Volvo innove en matière de sécurité depuis plus de soixante-quinze ans et elle continuera de faire sa part. Votre aide est toutefois essentielle. Veuillez vous rappeler qu'il faut asseoir les enfants sur la banquette arrière et attacher leur ceinture de sécurité.

Volvo formule des recommandations très précises :

- Portez toujours votre ceinture de sécurité (p. 31).
- Les coussins gonflables constituent un dispositif de sécurité SUPPLÉMENTAIRE qui, lorsqu'il est utilisé avec une ceinture à trois points, contribue à réduire les blessures graves causées par certains types d'accident. Volvo recommande de

ne pas désactiver les coussins gonflables de votre véhicule.

- Volvo recommande fortement que tous les occupants du véhicule soient correctement attachés.
- Volvo recommande que TOUS les occupants (adultes et enfants) de taille inférieure à 140 cm (4 pi 7 po) prennent place à l'arrière si le véhicule est équipé d'un coussin gonflable du côté du passager avant.
- Conduisez prudemment!

Informations associées

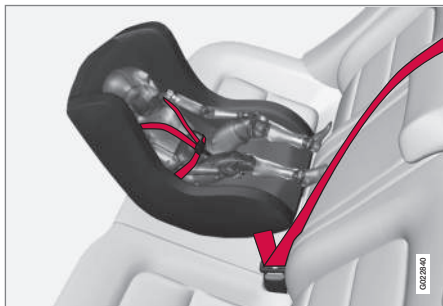
- Sièges de bébé (p. 55)
- Sièges de sécurité évolutifs pour enfant (p. 57)
- Coussins rehausseurs (p. 59)
- Coussin rehausseur intégré - informations générales (p. 63)
- Verrous de sécurité pour enfants (p. 67)
- Ancrages d'attache supérieurs (p. 62)



Systèmes de retenue pour enfant

Des systèmes de retenue pour enfant adéquats doivent toujours être utilisés lorsque des enfants sont présents dans le véhicule.

Systèmes de retenue pour enfant



Siège de bébé

Il existe trois types principaux de systèmes de retenue pour enfants : sièges de bébé (p. 55), sièges de sécurité évolutifs pour enfant (p. 57) et coussins rehausseurs (p. 59). Ceux-ci sont classés selon l'âge et la taille de l'enfant.

La section suivante fournit des **Informations générales** sur la manière de fixer un système de retenue pour enfant au moyen d'une ceinture de sécurité (p. 31) à trois points. Se référer à Ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH (p. 60) et Ancrages d'attache supérieurs (p. 62) pour de plus amples informations sur la manière de fixer un système de retenue

pour enfant au moyen des ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH et/ou des ancrages d'attache supérieurs.

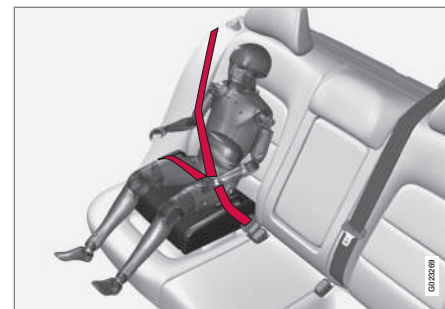


Siège de sécurité évolutif pour enfant



AVERTISSEMENT

Un siège pour enfant ne peut jamais être utilisé dans le siège de passager avant d'un véhicule quelconque équipé d'un sac gonflable de passager avant - même si le symbole « Passenger airbag off » (sac gonflable du passager désactivé) s'allume près du rétroviseur intérieur (sur les véhicules équipés de capteur de poids des occupants). Si la force d'un impact a pour effet de gonfler le coussin de sécurité, cela pourrait causer des blessures ou même la mort d'un enfant assis sur ce siège.



Coussin rehausseur



AVERTISSEMENT

Toujours se reporter aux consignes du fabricant du siège pour enfant en ce qui concerne l'information détaillée sur la sécurité du système de protection.



AVERTISSEMENT

- Lorsque le système de protection d'enfant n'est pas utilisé, il doit être assujéti ou retiré de l'habitacle pour éviter qu'il ne blesse les passagers en cas d'arrêt brutal ou de collision.
- La tête d'un petit enfant représente une partie considérable du poids total et son cou est encore très fragile. Volvo recommande que les enfants de moins de 4 ans soient protégés et dirigés vers l'arrière. En outre, Volvo recommande que les enfants soient placés en direction de l'arrière, correctement protégés, autant que possible.

Rétracteur à blocage automatique/ rétracteur à blocage d'urgence (ALR/ ELR)

Afin de faciliter l'installation du siège pour enfant, chaque ceinture de sécurité (excepté celle du conducteur) est équipée d'un dispositif de blocage qui maintient la ceinture de sécurité tendue.

Fixation du siège pour enfant à l'aide de la ceinture de sécurité :

1. Fixer la ceinture de sécurité au siège pour enfant selon les instructions du fabricant.
2. Tirer la ceinture de sécurité aussi loin que possible.

3. Insérer la plaque de verrouillage de la ceinture dans la boucle (verrou) de la façon habituelle.
4. Relâcher la ceinture et la resserrer autour du siège pour enfant.

Le rétracteur de la ceinture de sécurité émet alors un bruit, ce qui est normal. La ceinture est maintenant bien fixée. Cette fonction est automatiquement annulée lorsque la ceinture de sécurité est déverrouillée et qu'elle est complètement rétractée.



AVERTISSEMENT

Ne pas placer de sièges de sécurité pour enfant ou de dossiers/coussins rehausseurs sur le siège du passager avant. Nous recommandons également que les enfants qui sont devenus trop grands pour s'asseoir dans un siège de sécurité pour enfant s'assoient sur le siège arrière et attachent correctement la ceinture de sécurité.

Enregistrement du système de retenue pour enfant et rappels

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent faire l'objet de campagnes de rappel liées à la sécurité. Pour qu'on puisse vous joindre en cas de rappel, vous devez enregistrer votre système. Pour obtenir des renseignements en cas de rappel, il faut remplir et envoyer la carte d'enregistrement accompagnant les nouveaux systèmes de retenue pour enfants.

Au Canada comme aux États-Unis, il est facile d'obtenir des renseignements sur les rappels concernant les systèmes de retenue pour enfant. Pour le rappel d'informations aux États-Unis, appeler la hotline sécurisée automatique du gouvernement des États-Unis au 1-800-424-9393 ou aller sur <http://www-odi.nhtsa.dot.gov/cars/problems/recalls/register/childseat/index.cfm>. Pour le Canada, consulter le site web sur la sécurité des enfants de Transports Canada, sur <http://www.tc.gc.ca/roadsafety/childsafety/menu.htm>.

Informations associées

- Verrous de sécurité pour enfants (p. 67)
- Coussin rehausseur intégré - informations générales (p. 63)



Sièges de bébé

Des systèmes de retenue pour enfant adéquats doivent toujours être utilisés lorsque des enfants (en fonction de leur âge/taille) sont assis dans le véhicule.

Attacher un siège de bébé avec une ceinture de sécurité



Ne pas placer le siège de bébé sur le siège du passager avant

REMARQUE

Se référer à (p. 60) et (p. 62) pour de plus amples informations sur la manière de fixer un système de retenue pour enfant au moyen des ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH et/ou des ancrages d'attache supérieurs.

2. Attacher la ceinture de sécurité au siège de l'enfant selon les directives du fabricant.



Passer la ceinture de sécurité à travers le siège de bébé

AVERTISSEMENT

- Un siège pour bébé doit être dirigé uniquement vers l'arrière.
- Le siège pour bébé ne peut être placé derrière le siège du conducteur sauf en cas d'espace insuffisant pour une installation en toute sécurité.

1. Installer le siège de bébé sur le siège arrière du véhicule.



AVERTISSEMENT

Un siège pour enfant ne peut jamais être utilisé dans le siège de passager avant d'un véhicule quelconque équipé d'un sac gonflable de passager avant - même si le symbole « Passenger airbag off » (sac gonflable du passager désactivé) s'allume près du rétroviseur intérieur (sur les véhicules équipés de capteur de poids des occupants). Si la force d'un impact a pour effet de gonfler le coussin de sécurité, cela pourrait causer des blessures ou même la mort d'un enfant assis sur ce siège.

3. Boucler la ceinture de sécurité en insérant la plaque de verrouillage dans la boucle (verrou) jusqu'à ce qu'un clic net se fasse entendre.



Boucler la ceinture de sécurité



Tirer sur le baudrier de la ceinture de sécurité

4. Tirer sur le baudrier le plus loin possible pour activer la fonction de verrouillage automatique.

REMARQUE

L'enrouleur de verrouillage se relâche automatiquement lorsque la ceinture de sécurité est débouclée et s'enroule complètement.

5. Appuyer fermement sur le siège de bébé, laisser la ceinture de sécurité se rétracter, puis resserrer. Le rétracteur de la ceinture de sécurité émettra un bruit, ce qui est normal. La ceinture de sécurité devrait alors être verrouillée.



S'assurer que le siège est fixé solidement

6. Pousser et tirer le siège de bébé le long de la ceinture de sécurité pour s'assurer qu'il est solidement fixé à l'aide de la ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT

Vous ne devriez pas pouvoir faire bouger le système de retenue pour enfant (siège pour enfant) de plus de 2,5 cm (1 po) dans toutes les directions le long de la ceinture de sécurité.

Pour retirer le siège de bébé, déboucler la ceinture de sécurité et la laisser se rétracter complètement.

Informations associées

- Sécurité des enfants (p. 51)
- Systèmes de retenue pour enfant (p. 53)
- Sièges de sécurité évolutifs pour enfant (p. 57)
- Coussin rehausseur intégré - informations générales (p. 63)
- Ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH (p. 60)
- Ancrages d'attache supérieurs (p. 62)

Sièges de sécurité évolutifs pour enfant

Des systèmes de retenue pour enfant adéquats doivent toujours être utilisés lorsque des enfants (en fonction de leur âge/taille) sont assis dans le véhicule.

Fixer un siège de sécurité évolutif pour enfant avec une ceinture de sécurité

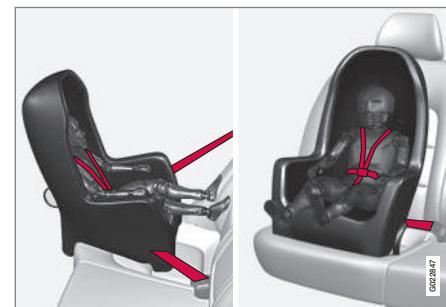


Ne pas placer le siège de sécurité évolutif pour enfant sur le siège du passager avant

REMARQUE

Se référer à (p. 60) et (p. 62) pour de plus amples informations sur la manière de fixer un système de retenue pour enfant au moyen des ancres inférieurs ISOFIX/LATCH et/ou des ancres d'attache supérieurs.

Les sièges de sécurité pour enfant peuvent être orientés vers l'avant ou vers l'arrière, selon l'âge et la taille de l'enfant.



Faire passer la ceinture de sécurité à travers le siège de sécurité évolutif pour enfant

AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un siège convertible qui est adapté à l'âge et à la stature de l'enfant. Consulter les recommandations du fabricant des sièges convertibles.

1. Installer le siège de sécurité évolutif pour enfant sur le siège arrière du véhicule.



AVERTISSEMENT

- La tête d'un petit enfant représente une partie considérable du poids total et son cou est encore très fragile. Volvo recommande que les enfants de moins de 4 ans soient protégés et dirigés vers l'arrière. En outre, Volvo recommande que les enfants soient placés en direction de l'arrière, correctement protégés, autant que possible.
 - Les sièges enfant convertibles doivent être installés uniquement dans les sièges arrière.
 - Un siège convertible dirigé vers l'arrière ne peut être placé derrière le siège conducteur en cas d'espace insuffisant pour une installation en toute sécurité.
2. Attacher la ceinture de sécurité au siège pour enfant selon les directives du fabricant.



Boucler la ceinture de sécurité

3. Boucler la ceinture de sécurité en insérant la plaque de verrouillage dans la boucle (verrou) jusqu'à ce qu'un clic net se fasse entendre.
4. Tirer sur le baudrier le plus loin possible pour activer la fonction de verrouillage automatique.



REMARQUE

L'enrouleur de verrouillage se relâche automatiquement lorsque la ceinture de sécurité est débouclée et s'enroule complètement.

5. Appuyer fermement sur le siège de sécurité évolutif pour enfant, laisser la ceinture de sécurité se rétracter, puis resserrer. Le rétracteur de la ceinture de sécurité émettra un bruit, ce qui est normal. La ceinture de sécurité devrait alors être verrouillée.



Tirer sur le baudrier de la ceinture de sécurité

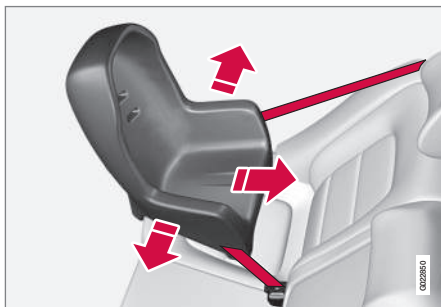
6. Pousser et tirer le siège de sécurité évolutif pour enfant le long de la ceinture de sécurité pour s'assurer qu'il est solidement fixé à l'aide de la ceinture de sécurité.



! AVERTISSEMENT

Vous ne devriez pas pouvoir faire bouger le système de retenue pour enfant (siège pour enfant) de plus de 2,5 cm (1 po) dans toutes les directions le long de la ceinture de sécurité.

Pour retirer le siège de sécurité évolutif pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité et la laisser se rétracter complètement.



S'assurer que le siège est fixé solidement

! AVERTISSEMENT

Un siège pour enfant ne peut jamais être utilisé dans le siège de passager avant d'un véhicule quelconque équipé d'un sac gonflable de passager avant - même si le symbole « Passenger airbag off » (sac gonflable du passager désactivé) s'allume près du rétroviseur intérieur. Si la force d'un impact a pour effet de gonfler le coussin de sécurité, cela pourrait causer des blessures ou même la mort d'un enfant assis sur ce siège.

Informations associées

- Sécurité des enfants (p. 51)
- Systèmes de retenue pour enfant (p. 53)
- Sièges de bébé (p. 55)
- Coussin rehausseur intégré - informations générales (p. 63)
- Ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH (p. 60)
- Ancrages d'attache supérieurs (p. 62)

Coussins rehausseurs

Les coussins rehausseurs doivent être correctement positionnés dans le véhicule.

Fixer un coussin rehausseur



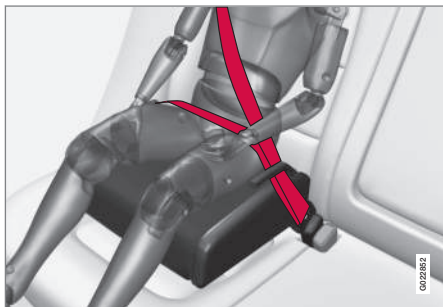
Asseoir correctement l'enfant sur le coussin rehausseur

Les coussins rehausseurs sont recommandés pour des enfants trop grands pour s'asseoir dans des sièges de sécurité évolutifs pour enfant (p. 57).

1. Installer le coussin rehausseur sur le siège arrière du véhicule.
2. Une fois que l'enfant est assis correctement sur le coussin rehausseur, fixer la ceinture de sécurité au coussin rehausseur ou autour de celui-ci selon les directives du fabricant.



3. Boucler la ceinture de sécurité en insérant la plaque de verrouillage dans la boucle (verrou) jusqu'à ce qu'un clic net se fasse entendre.



Placer la ceinture de sécurité

4. S'assurer que la ceinture de sécurité est tendue et qu'elle est bien ajustée autour de l'enfant.



AVERTISSEMENT

- La section des hanches de la ceinture de sécurité à trois points doit s'ajuster étroitement à travers les hanches de l'enfant et non à travers son estomac.
- La section épaulement de la ceinture de sécurité à trois points doit être placée à travers la poitrine et les épaules.
- Ne jamais faire passer le baudrier derrière le dos de l'enfant ou sous son bras.

Informations associées

- Sécurité des enfants (p. 51)
- Systèmes de retenue pour enfant (p. 53)
- Sièges de bébé (p. 55)
- Sièges de sécurité évolutifs pour enfant (p. 57)
- Ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH (p. 60)
- Ancrages d'attache supérieurs (p. 62)

Ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH

Les ancrages inférieurs pour les sièges pour enfant équipés d'ancrages ISOFIX/LATCH sont dissimulés dans les sièges latéraux arrière, cachés sous les coussins de dossier.

Utilisation des ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH pour fixer un siège pour enfant



Les symboles figurant sur le revêtement du dossier indiquent les positions des ancrages ISOFIX/LATCH comme illustré. Pour accéder aux ancrages, s'agenouiller sur le coussin du siège et les repérer au toucher. Toujours suivre les directives d'installation du fabricant du siège pour enfant et utiliser à la fois les ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH et les attaches supérieures (p. 62) dans la mesure du possible.



Pour accéder aux ancrages :

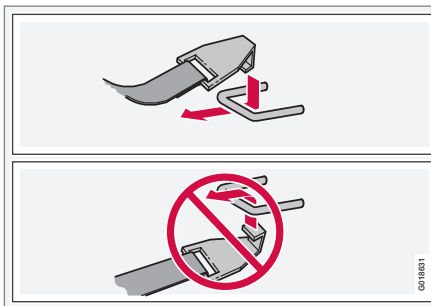
1. Placer le système de retenue pour enfant en position.
2. S'agenouiller sur le système de retenue pour enfant pour appuyer sur le coussin du siège et repérer les ancrages au toucher.
3. Attacher la fixation sur les courroies inférieures du système de retenue pour enfant aux ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH/LATCH.
4. Tendre les sangles inférieures du siège pour enfant selon les directives du fabricant.

AVERTISSEMENT

Les ancrages ISOFIX/LATCH de Volvo respectent les normes FMVSS/NSVAC. Toujours se reporter au manuel du système de retenue pour enfant pour les classifications de poids et de taille.

REMARQUE

- La position du centre du siège arrière n'est pas équipée des ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH. Lorsqu'on installe un système de retenue pour enfant à cette place, fixer la courroie d'attache supérieure (si le véhicule est équipé d'une courroie d'attache supérieure) au point d'ancrage supérieur et fixer le système de retenue pour enfant à l'aide de la ceinture de sécurité du siège central du véhicule.
- Toujours suivre les directives d'installation du fabricant du siège pour enfant et utiliser les ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH et les ancrages d'attache supérieurs dans la mesure du possible.



Attacher correctement la fixation aux ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH

AVERTISSEMENT

- S'assurer de fixer correctement la fixation à l'ancrage (voir l'illustration). Si la fixation n'est pas correctement attachée, le système de retenue pour enfant pourrait ne pas être correctement fixé en cas de collision.
- Les ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH pour système de retenue pour enfant sont spécialement conçus pour être utilisés avec les sièges pour enfant placés sur les sièges extérieurs. Ces ancrages ne peuvent pas être utilisés avec des systèmes de retenue pour enfant placés sur le siège du centre. Lorsque vous installez un système de retenue pour enfant sur le siège du centre, il faut utiliser uniquement la ceinture de sécurité centrale du véhicule.

Informations associées

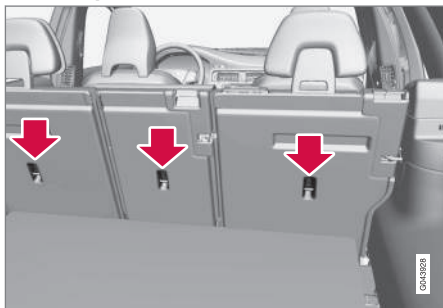
- Sécurité des enfants (p. 51)
- Sièges de bébé (p. 55)
- Sièges de sécurité évolutifs pour enfant (p. 57)
- Coussin rehausseur intégré - informations générales (p. 63)



Ancrages d'attache supérieurs

La banquette arrière de votre Volvo est munie d'ancrages d'attache supérieurs pour système de retenue pour enfant. Ces ancrages se trouvent à l'arrière des dossiers.

Points d'ancrage de système de retenue pour enfant



Attacher un siège pour enfant

1. Placer le système de retenue pour enfant sur le siège arrière.
2. Faire passer la courroie d'attache supérieure sous l'appui-tête et l'attacher à l'ancrage.

3. Fixer les courroies d'attache inférieures aux ancrages ISOFIX/LATCH inférieurs. Si le système de retenue pour enfant n'est pas muni de courroies d'attache inférieures ou s'il est installé sur le siège central, suivre les directives relatives à la fixation d'un système de retenue pour enfant à l'aide d'une ceinture de sécurité à rétracteur à blocage automatique (voir Systèmes de retenue pour enfant (p. 53)).
4. Tendre fermement toutes les courroies.

Voir également les directives du fabricant du siège pour de plus amples renseignements sur l'installation d'un siège pour enfant.



REMARQUE

Sur les modèles équipés en option d'un recouvrement de la zone de chargement, ce recouvrement doit être déposé avant de fixer un siège pour enfant aux ancrages de protection d'enfant.



AVERTISSEMENT

- Toujours se reporter aux recommandations du fabricant du système de retenue pour enfant.
- Volvo recommande l'utilisation d'ancrages de fixation supérieure lors de la pose d'un système de retenue d'enfant vers l'avant.
- Ne jamais passer une sangle de fixation supérieure par le haut de l'appui-tête. La sangle doit être passée sous l'appui-tête.
- Les ancrages du système de retenue pour enfants sont conçus pour supporter seulement les charges imposées par les systèmes de retenue pour enfants correctement équipés. En aucune circonstance ils ne doivent être utilisés pour des ceintures de sécurité pour adultes ou pour des harnais. Les ancrages ne sont pas capables de résister à des forces excessives en cas de collision, si des ceintures de sécurité à double harnais ou des ceintures de sécurité pour adultes sont installées. Un adulte qui utilise une ceinture ancrée dans un ancrage de système de retenue pour enfant court un risque important de subir des blessures graves si une collision se produit.
- Ne pas poser des haut-parleurs à l'arrière qui nécessitent la dépose des ancrages de fixation supérieure ou qui



peuvent faire obstacle à l'usage convenable de la sangle de fixation supérieure.

Informations associées

- Sécurité des enfants (p. 51)
- Sièges de bébé (p. 55)
- Sièges de sécurité évolutifs pour enfant (p. 57)
- Coussin rehausseur intégré - informations générales (p. 63)
- Ancrages inférieurs ISOFIX/LATCH (p. 60)

Coussin rehausseur intégré - informations générales

Les coussins rehausseurs sont conçus pour relever l'enfant, de manière à ce que le baudrier traverse la clavicule de l'enfant et non pas son cou.

Coussin rehausseur intégré à deux étapes²

Les coussins rehausseurs intégrés de Volvo, offerts en option, sont placés sur les sièges extérieurs. Ces coussins rehausseurs ont été spécialement conçus pour aider à protéger un enfant assis sur la banquette arrière. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, ils doivent être rangés (p. 66) (repliés dans le coussin de siège). Lorsque un coussin rehausseur intégré (p. 65) est utilisé, l'enfant doit être attaché avec la ceinture de sécurité à trois points du véhicule.

Ces coussins rehausseurs doivent servir uniquement pour les enfants pesant entre :

- Étape 1 : 22-36 kg (48-80 lb)
- Étape 2 : 15-25 kg (33-55 lb)

et mesurant entre :

- Étape 1 : 115 - 140 cm (45 - 55 po)
- Étape 2 : 95 - 120 cm (37 - 47 po)

Au Canada, la recommandation de poids de Transports Canada est de 18-36 kg (40-80 lb).

Si le coussin rehausseur ne permet pas de bien placer le baudrier, il convient d'asseoir l'enfant dans un système de retenue pour enfant correctement fixé (voir. (p. 53)). Ne jamais faire passer le baudrier derrière le dos de l'enfant ou sous son bras.



Position assise correcte : la tête de l'enfant ne dépasse pas l'appui-tête et le baudrier est placé en travers de la clavicule

² Pour le Canada uniquement : Ce coussin peut être appelé coussin rehausseur intégré.



Position assise incorrecte : la tête de l'enfant dépasse l'appui-tête et le baudrier n'est pas placé en travers de la clavicle

Avant de conduire le véhicule, vérifiez les éléments suivants :

- Le coussin rehausseur intégré à deux étapes est installé correctement, en fonction de la taille et du poids de l'enfant (voir le tableau ci-dessous) et est verrouillé en position.

	Étape 1	Étape 2
Poids	48 - 80 lb	33 - 55 lb
	22 - 36 kg	15 - 25 kg
Hauteur	45 - 55 po	37 - 47 po
	115 - 140 cm	95 - 120 cm

- La ceinture de sécurité (p. 31) est correctement positionnée et est tendue.
- La ceinture diagonale doit passer en travers de la clavicle de l'enfant et non pas le cou.
- La ceinture ventrale est placée sur les hanches de l'enfant et non pas sur l'abdomen.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure GRAVE ou MORTELLE

Il faut suivre toutes les directives indiquées sur le coussin rehausseur et dans le manuel du propriétaire du véhicule.

ASSUREZ-VOUS QUE LE COUSSIN REHAUSSEUR EST BIEN FIXÉ EN PLACE AVANT D'Y INSTALLER L'ENFANT.

- En cas de collision, si le coussin rehausseur pour enfant était occupé, il sera alors nécessaire de le remplacer au complet ainsi que la ceinture de sécurité. Le coussin rehausseur doit également être remplacé s'il est trop usé ou endommagé. Ce travail ne doit être effectué que par un technicien Volvo formé et qualifié.

Informations associées

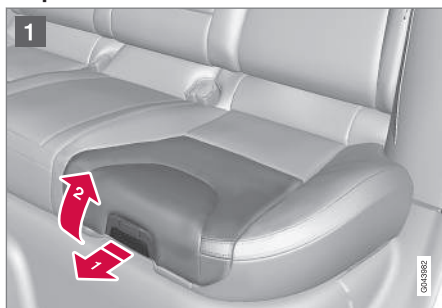
- Sécurité des enfants (p. 51)
- Sièges de bébé (p. 55)
- Sièges de sécurité évolutifs pour enfant (p. 57)
- Coussins rehausseurs (p. 59)



Coussin rehausseur intégré - utilisation

Le Coussin rehausseur intégré (p. 63) au siège arrière peut être déplié en deux étapes, en fonction de la taille et du poids de l'enfant.

Étape 1



- 1 Tirer la poignée (1) vers l'avant et le haut (2) pour libérer le coussin rehausseur.
- 2 Pousser le coussin rehausseur vers l'arrière pour le verrouiller en position.

Étape 2



- 1 Lorsque le coussin rehausseur est placé en position « étape 1 », appuyer sur le bouton (voir la flèche dans l'illustration 1).
- 2 Lever la partie avant du coussin rehausseur et la pousser vers l'arrière en direction du dossier pour le verrouiller en position.

AVERTISSEMENT

Risque de blessure GRAVE ou MORTELLE

Il faut suivre toutes les directives indiquées sur le coussin rehausseur et dans le manuel du propriétaire du véhicule.

ASSUREZ-VOUS QUE LE COUSSIN REHAUSSEUR EST BIEN FIXÉ EN PLACE AVANT D'Y INSTALLER L'ENFANT.

- En cas de collision, si le coussin rehausseur pour enfant était occupé, il sera alors nécessaire de le remplacer au complet ainsi que la ceinture de sécurité. Le coussin rehausseur doit également être remplacé s'il est trop usé ou endommagé. Ce travail ne doit être effectué que par un technicien Volvo formé et qualifié.



Informations associées

- Coussin rehausseur intégré - rangement (p. 66)

Coussin rehausseur intégré - rangement

Le coussin rehausseur intégré (p. 63) peut être rabattu complètement (rangé) à partir de la position étape 1 ou étape 2.



REMARQUE

Le coussin de surélévation ne peut être déplacé de l'étage 2 (supérieur) à l'étage 1 (inférieur). Il doit d'abord être rabattu complètement en position de rangement puis réglé en position 1.



Tirer la poignée vers l'avant pour libérer le coussin rehausseur.



Appuyer au centre du coussin rehausseur pour le replacer en position de rangement.



REMARQUE

Le coussin du dispositif de surélévation doit se trouver en position de rangement avant de rabattre le dossier de siège arrière.



IMPORTANT

Aucun objet non fixé ne peut se trouver sous le coussin de surélévation avant son rangement.



⚠ AVERTISSEMENT

Risque de blessure GRAVE ou MORTELLE

Il faut suivre toutes les directives indiquées sur le coussin rehausseur et dans le manuel du propriétaire du véhicule.

ASSUREZ-VOUS QUE LE COUSSIN REHAUSSEUR EST BIEN FIXÉ EN PLACE AVANT D'Y INSTALLER L'ENFANT.

- En cas de collision, si le coussin rehausseur pour enfant était occupé, il sera alors nécessaire de le remplacer au complet ainsi que la ceinture de sécurité. Le coussin rehausseur doit également être remplacé s'il est trop usé ou endommagé. Ce travail ne doit être effectué que par un technicien Volvo formé et qualifié.

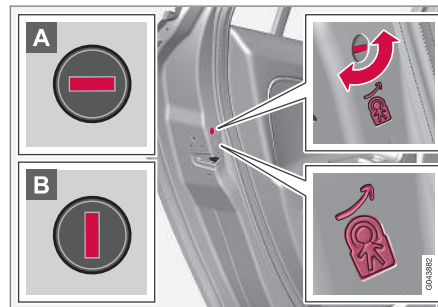
Informations associées

- Coussin rehausseur intégré - utilisation (p. 65)

Verrous de sécurité pour enfants

Les verrous électriques de sécurité pour enfants* contribuent à empêcher les enfants d'ouvrir par inadvertance l'une des portières ou vitres arrière depuis l'intérieur du véhicule.

Verrous de sécurité pour enfants - Manuel



Verrous de sécurité pour enfants - portières arrière

Les commandes se trouvent sur les montants des portières arrière. Se servir de la clé intégrée de télécommande ou d'un tournevis pour les régler.

- A** Lorsque la fente est en position horizontale, les portières arrière peuvent être ouvertes de l'extérieur seulement.
- B** Les portières arrière peuvent être ouvertes de l'extérieur lorsque la fente est en position verticale.

Verrous électriques de sécurité pour enfants et désengagement des vitres des portières arrière*



Panneau de commande de la portière du conducteur

Les verrous électriques de sécurité pour enfants peuvent être activés/désactivés lorsque la clé-télécommande est en mode I (p. 87) ou supérieur. L'activation/la désactivation peut s'effectuer jusqu'à 2 minutes après la coupure du moteur (si aucune portière n'a été ouverte).

Pour activer les verrous de sécurité pour enfant :

- Placer l'allumage en mode I ou supérieur, ou démarrer le moteur.

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



2. Presser le bouton du panneau de commande de la portière du conducteur (voir l'illustration).

> **Verrous séc arr Activés** sera affiché au tableau de bord et le témoin lumineux du bouton s'allumera lorsque la fonction est activée.

Lorsque les verrous de sécurité pour enfants sont activés :

- Les vitres des portières arrière ne peuvent être ouvertes qu'à partir du panneau de commande de la portière du conducteur
- Les portières arrière ne peuvent pas être ouvertes de l'intérieur

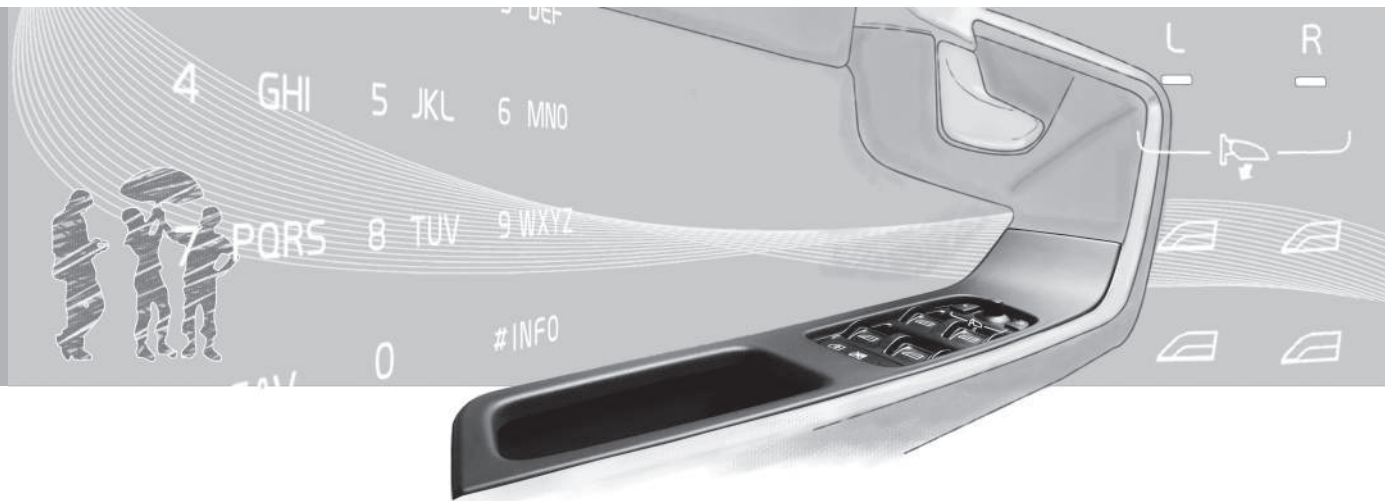
Le réglage actuel des verrous de sécurité pour enfants sont mémorisés lorsque le moteur est coupé. Si ces verrous étaient activés lorsque le moteur a été coupé, ils seront également activés lors du redémarrage du moteur.

Informations associées

- Clé intégrée amovible - renseignements généraux (p. 168)
- Verrouillage/déverrouillage - de l'intérieur (p. 178)

03

COMMANDES ET INSTRUMENTS DE BORD





03 Commandes et instruments de bord

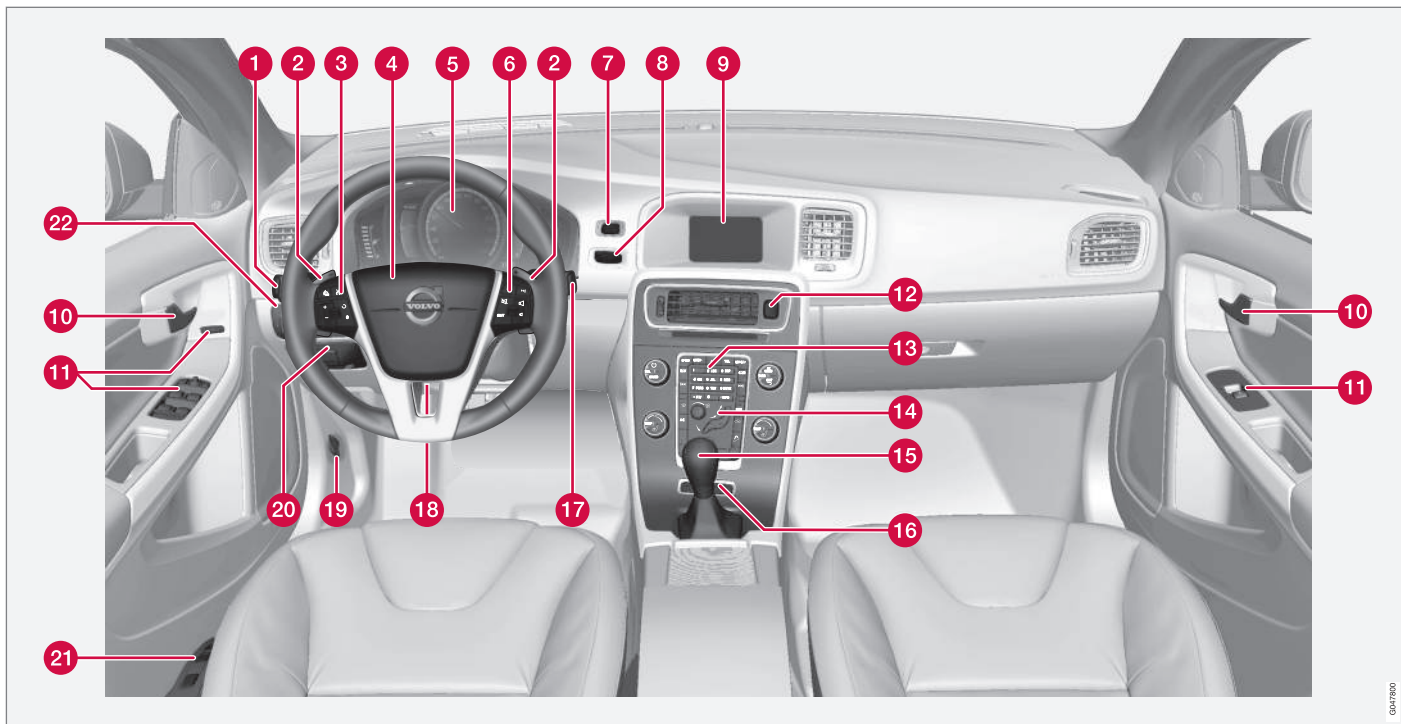
Aperçu des instruments de bord

Cet aperçu montre l'emplacement du tableau de bord et des affichages de la console centrale, des commandes, des boutons et des commutateurs.





03 Commandes et instruments de bord





	Fonction	Voir
1	Commandes pour les menus et messages, feux clignotants, feux de route/de croisement, ordinateur de bord	(p. 83), (p. 105), (p. 97), (p. 125)
2	Palettes pour changement de vitesse manuel*	(p. 284)
3	Régulateur de vitesse	(p. 194)
4	Klaxon, coussin gonflable	(p. 96), (p. 37)
5	Tableau de bord principal	(p. 74)
6	Commandes mains libres Bluetooth/système Infotainment	Supplément au sujet de l'Infotainment Sensus
7	Touche START/STOP ENGINE	(p. 86)
8	Fente d'allumage	(p. 86)

	Fonction	Voir
9	Affichage pour les fonctions et le menu du système d'Infotainment	(p. 123), supplément au sujet de l'Infotainment Sensus
10	Poignée de portière	–
11	Panneaux de commande intérieurs (vitres électriques, rétroviseurs, bouton de verrouillage central)	(p. 111), (p. 112), (p. 178)
12	Feux de détresse	(p. 104)
13	Commandes pour le système d'Infotainment et les menus	(p. 83), (p. 142), Supplément au sujet de l'Infotainment Sensus
14	Commandes du système de climatisation	(p. 142)
15	Levier de vitesses	(p. 282)
16	Commandes du châssis actif (Four-C)*	(p. 187)

	Fonction	Voir
17	Essuie-glaces et lave-glace	(p. 108), (p. 109)
18	Réglage du volant de direction	(p. 96)
19	Commande d'ouverture du capot	(p. 364)
20	Frein de stationnement	(p. 301)
21	Commandes de réglage du siège électrique*	(p. 89)
22	Panneau d'éclairage, boutons permettant d'ouvrir le volet du réservoir de carburant et de déverrouiller le hayon	(p. 97), (p. 312), (p. 180)

Informations associées

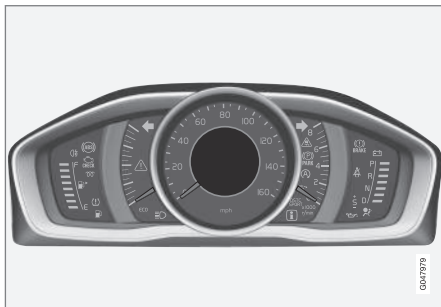
- Écrans d'information - capteur de température ambiante (p. 85)
- Écrans d'information - compteur journalier et horloge (p. 85)



03 Commandes et instruments de bord

Écrans d'information - introduction

Les écrans affichent des informations sur certaines des fonctions du véhicule, telles que le régulateur de vitesse, l'ordinateur de bord et des messages. L'information est accompagnée de messages textuels et de symboles.



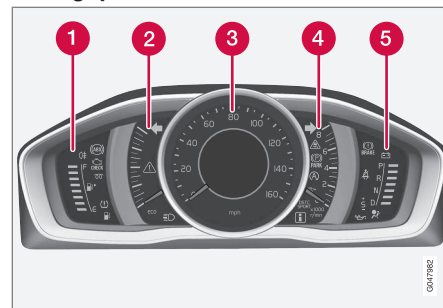
Affichage d'informations : tableau de bord analogique



Affichage d'informations : tableau de bord numérique*

Pour de plus amples informations, lire les descriptions des fonctions utilisant les écrans d'information.

Jauges et témoins : tableau de bord analogique



- ❶ Jauge de carburant : lorsque le témoin affiche un repère blanc¹, un témoin jaune s'allume pour indiquer un niveau bas de carburant. Voir également Ordinateur de bord - introduction (p. 125) et Remplissage - exigences relatives au carburant (p. 309) pour de plus amples informations.
- ❷ Compteur Eco : Indique l'économie de conduite du véhicule. Plus l'aiguille se déplace vers le haut des graduations, plus le véhicule roule économiquement.
- ❸ Indicateur de vitesse

¹ Lorsque le message Autonomie de carburant affiche « ---- », le repère devient rouge



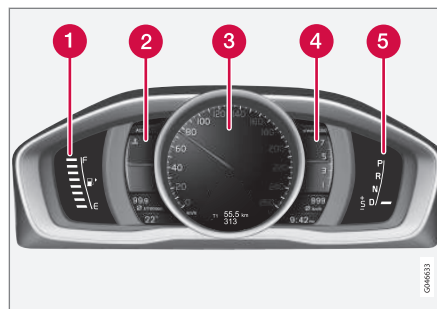
- ④ Compte-tours: Indique la vitesse de rotation du moteur en milliers de tours par minute (tr/min).
- ⑤ Indicateur de rapport de vitesse : Indique le rapport de vitesse sélectionné

Jauges et témoins : tableau de bord numérique*

Différents thèmes (alternatives d'affichage) peuvent être sélectionnés pour le tableau de bord digital :

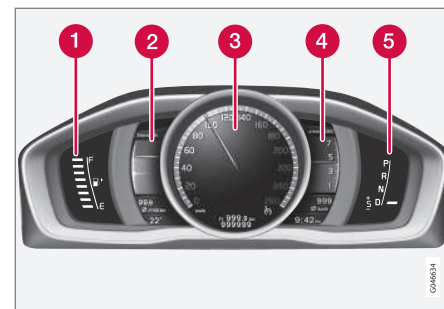
- Elegance
- Eco
- Performance

Pour changer les thèmes, appuyer sur le bouton **OK** sur le levier à gauche du volant et utiliser la molette pour faire défiler jusqu'à **Thèmes**. Appuyer sur **OK** pour confirmer votre choix.



Thème **Elegance** : jauges et témoins

- ① Jauge de carburant. Lorsque le témoin affiche un repère blanc, un témoin jaune s'allume pour indiquer un niveau bas de carburant. Voir également Ordinateur de bord - introduction (p. 125) et Remplissage - exigences relatives au carburant (p. 309) pour de plus amples informations.
- ② Jauge de température de liquide de refroidissement
- ③ Indicateur de vitesse
- ④ Compte-tours (vitesse de rotation du moteur en milliers de tours par minute (tr/min))
- ⑤ Indicateur de rapport de vitesse : Indique le rapport de vitesse sélectionné



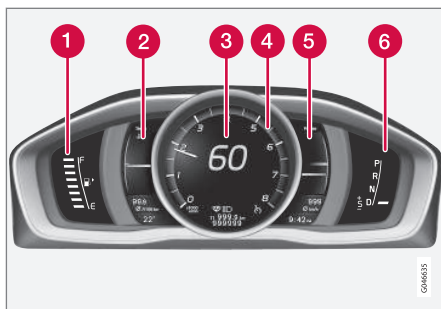
Thème **Eco** : jauges et témoins

- ① Jauge de carburant. Lorsque le témoin affiche un repère blanc, un témoin jaune s'allume pour indiquer un niveau bas de carburant. Voir également Ordinateur de bord - introduction (p. 125) et Remplissage - exigences relatives au carburant (p. 309) pour de plus amples informations.
- ② Eco Guide (voir Eco Guide* et wattmètre* (p. 77))
- ③ Indicateur de vitesse
- ④ Compte-tours (vitesse de rotation du moteur en milliers de tours par minute (tr/min))
- ⑤ Indicateur de rapport de vitesse : Indique le rapport de vitesse sélectionné

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



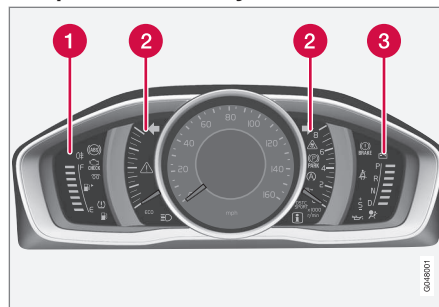
03 Commandes et instruments de bord



Thème **Performance** : jauges et témoins

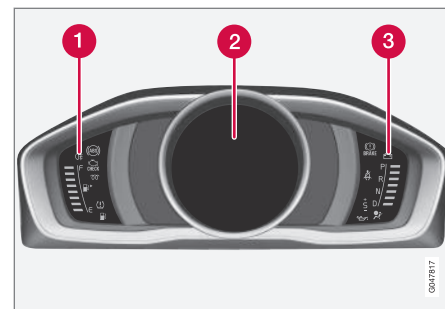
- 1** Jauge de carburant. Lorsque le témoin affiche un repère blanc, un témoin jaune s'allume pour indiquer un niveau bas de carburant. Voir également Ordinateur de bord - introduction (p. 125) et Remplissage - exigences relatives au carburant (p. 309) pour de plus amples informations.
- 2** Jauge de température de liquide de refroidissement
- 3** Indicateur de vitesse
- 4** Compte-tours (indique le régime du moteur en milliers de tours par minute (tr/min))
- 5** Power Meter (voir Eco Guide* et wattmètre* (p. 77)).
- 6** Indicateur de rapport de vitesse : Indique le rapport de vitesse sélectionné

Lampes témoins et symboles lumineux



Symboles de témoin et d'avertissement : tableau de bord analogique

- 1** Symboles d'indication
- 2** Lampes témoins et symboles lumineux
- 3** Symboles lumineux



Symboles de témoin et d'avertissement : tableau de bord numérique

- 1** Symboles d'indication
- 2** Lampes témoins et symboles lumineux
- 3** Symboles lumineux



Vérification fonctionnelle

Tous les symboles et témoins lumineux s'allument en mode allumage **II** ou au démarrage du moteur. Une fois le moteur lancé, tous les symboles devraient s'éteindre à l'exception de celui du frein de stationnement, qui ne s'éteint que lorsque le frein est desserré.

Si le moteur ne démarre pas ou si la vérification de fonctionnement est exécutée en mode d'allumage **II**, tous les symboles s'éteignent après 5 secondes, sauf le témoin de dysfonctionnement qui peut indiquer une défaillance du système antipollution du véhicule, et le symbole de basse pression d'huile.

Certains symboles indiqués ne sont pas disponibles pour tous les marchés ou tous les modèles.

Informations associées

- Aperçu des instruments de bord (p. 70)
- Écrans d'information - symboles d'indication (p. 78)
- Écrans d'information - symboles d'avertissement (p. 80)

Eco Guide* et wattmètre*

Eco guide et Power guide sont deux jauges du tableau de bord qui permettent d'améliorer une conduite économique.

Le véhicule mémorise également des statistiques liées à la conduite sous forme d'un graphique à barres, voir Ordinateur de bord - Statistiques du trajet (p. 134).

Introduction

Pour afficher ou supprimer ces fonctions du tableau de bord, sélectionner le thème « Eco » (voir Écrans d'information - introduction (p. 74)).

Les statistiques de conduite sont également enregistrées et peuvent être affichées sous forme d'un graphique à barres (voir Ordinateur de bord - Statistiques du trajet (p. 134)).

Eco Guide

Cette jauge donne une indication sur les résultats de la conduite économique du véhicule.



1 Résultat actuel (instantané)

2 Moyenne

Résultat actuel (instantané)

C'est le niveau actuel de conduite économique ; plus le résultat est élevé, plus le véhicule roule économiquement.

Cette valeur est calculée en fonction de la vitesse du véhicule, du régime du moteur (tr/min), de la charge du moteur et de l'utilisation des freins.

La plage de vitesse optimale se situe entre environ 50 et 80 km/h (30-50 mph), de préférence au plus bas régime du moteur possible. Les repères chutent lorsque la pédale de frein ou d'accélérateur est enfoncée.

Si le résultat actuel est très bas, le champ rouge dans la jauge s'allume après un léger retard, indiquant une faible économie de conduite.

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



03 Commandes et instruments de bord

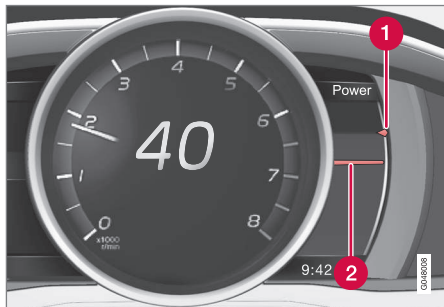


Moyenne

Le résultat moyen change progressivement en fonction des changements de résultat actuel, pour indiquer les récentes conditions d'économie dans lesquelles le véhicule a roulé. Plus le résultat moyen est élevé, plus le véhicule a été conduit économiquement.

Wattmètre

Cette jauge indique la puissance du moteur qui a été utilisée et la réserve de puissance disponible.



❶ Puissance disponible

❷ Puissance utilisée

Puissance disponible

Le plus petit témoin du haut, indique la puissance du moteur disponible². Plus le résultat est élevé sur l'échelle, plus la réserve de puis-

sance est importante sur le rapport de vitesse engagé.

Puissance utilisée

Le plus grand témoin du bas, indique la puissance du moteur qui a été utilisée². Plus le résultat est élevé sur l'échelle, plus la puissance en cours d'utilisation est importante.

Plus l'écart entre les deux témoins est grand, plus la réserve de puissance est importante.

Écrans d'information - symboles d'indication

Les symboles d'indication signalent au conducteur que certaines fonctions sont activées, qu'un système est en cours de fonctionnement ou qu'une anomalie peut s'être produite dans un système ou une fonction.

Picto-gramme	Description
	Anomalie dans le système des phares directionnels (ABL)*
	Témoin lumineux de défautuosité
	Système de freinage antiblocage (ABS)
	Feux antibrouillard arrière allumés
	Système de stabilité
	Le mode Sport du système de stabilité est en fonction
	Bas niveau de carburant

² En fonction des tr/min



Pictogramme	Description
	Symbole d'information, lire le texte affiché dans le tableau de bord
	Indicateur des feux de route
	Indicateur de clignotant gauche
	Indicateur de clignotant droit
	Capteur de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ^A
	La fonction Eco est en position de marche.
	La fonction Start/Stop est active (le moteur du véhicule s'est arrêté automatiquement)

^A Offert en option au Canada

Anomalie dans le système des phares directionnels (ABL)

Ce symbole s'allumera en cas d'anomalie dans le système de phares directionnels (ABL). Voir Phares directionnels (ABL)*

(p. 101) pour de plus amples informations sur ce système.

Témoin lumineux de défektivité

Pendant que vous conduisez, un ordinateur embarqué (OBDII) surveille le fonctionnement du moteur, de la transmission, du circuit électrique et du système antipollution du véhicule.

Le témoin de dysfonctionnement s'allume si l'ordinateur détecte une condition qui peut nécessiter une correction. Si tel est le cas, faire vérifier dès que possible votre véhicule par un technicien Volvo formé et qualifié.

Un témoin de dysfonctionnement peut s'allumer pour diverses raisons. Parfois, vous pourriez ne pas remarquer nécessairement de changement dans le comportement de votre véhicule. Toutefois, une anomalie non corrigée peut réduire l'économie de carburant, l'efficacité du dispositif antipollution et la maniabilité. Conduire longuement sans corriger l'anomalie détectée pourrait même endommager d'autres composants de votre véhicule.

Ce témoin peut s'allumer si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas fermé correctement ou si le moteur tourne pendant le plein de carburant.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Si le témoin lumineux s'allume, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système ABS (le système de freinage standard continue de fonctionner). Vérifier le système par :

1. S'arrêter dans un endroit sûr et couper le contact.
2. Faire redémarrer le moteur.
3. Si le témoin s'éteint, aucune intervention n'est alors requise.

Si le témoin reste allumé, le véhicule doit être amené chez un technicien Volvo formé et qualifié pour le faire inspecter, voir Freins - généralités (p. 297) pour de plus amples informations.

Feux antibrouillard arrière

Ce symbole indique que les feux antibrouillard arrière sont allumés.

Système de stabilité

Ce symbole d'indication clignote lorsque le système de stabilité est en action pour stabiliser le véhicule, voir Système de stabilité - introduction (p. 187) pour de plus amples informations.

Système de stabilité - mode Sport

Ce symbole s'allume pour indiquer que le mode **Sport** du système de stabilité a été activé pour fournir une force de traction maximale, par exemple lors de la conduite avec des chaînes à neige ou la conduite sur une couche épaisse de neige ou du sable meuble.



03 Commandes et instruments de bord



Bas niveau de carburant

Lorsque ce témoin s'allume, cela signifie qu'il faut refaire le plein le plus tôt possible. Voir Remplissage - exigences relatives au carburant (p. 309) pour de plus amples informations sur le carburant et le remplissage.

Symbole d'information

Le symbole d'information s'allume et un message est affiché pour donner au conducteur les renseignements nécessaires sur l'un des systèmes du véhicule. Pour effacer le message et éteindre le symbole, appuyer sur le bouton **OK** (voir Écran d'information - commandes de menus (p. 123) pour de plus amples informations); toutefois, cela se produit automatiquement après un court délai (qui varie selon la fonction affectée).

Le symbole d'information peut également s'allumer simultanément avec d'autres symboles.

Indicateur des feux de route

Ce symbole s'allume lorsque les feux de route sont allumés ou que la fonction de clignotement des feux de route est utilisée.

Indicateur de clignotant gauche

Indicateur de clignotant droit



REMARQUE

- Les deux indicateurs de feux de direction clignotent lorsque les feux de détresse sont utilisés.
- Si l'un des indicateurs clignote plus rapidement que la normale, les feux de direction fonctionnent mal.

Système de pression des pneus (TPMS)*

Ce symbole s'allume pour indiquer que la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est basse, voir Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - informations générales (p. 343) pour de plus amples informations.

La fonction Eco* est active

Le symbole s'allume lorsque la fonction Eco est activée.

Démarrage/arrêt*

Le symbole s'allume lorsque le moteur du véhicule s'est arrêté automatiquement.

Informations associées

- Écrans d'information - introduction (p. 74)
- Écrans d'information - symboles d'avertissement (p. 80)

Écrans d'information - symboles d'avertissement

Les témoins d'avertissement signalent au conducteur l'activation d'une fonction importante ou l'apparition d'une anomalie importante.

Pictogramme	Description
	Basse pression d'huile ^A
	Frein de stationnement serré ^B
	Coussins gonflables SRS
	Témoin de rappel de la ceinture de sécurité
	Chargement non effectué par l'alternateur
	Défectuosité du système de freinage
	Symbole d'avertissement, lire le texte affiché dans le tableau de bord

^A Certains moteurs de véhicule n'utilisent pas ce symbole pour indiquer une basse pression d'huile. Sur ces modèles, un message texte s'affiche au tableau de bord en rem-



placement du symbole. Se reporter à Compartiment moteur - huile moteur (p. 366).

- B Le symbole est **Park** uniquement sur les modèles avec tableau de bord numérique en option.

Basse pression d'huile

Si le témoin s'allume pendant que vous roulez, immobiliser la voiture, éteindre immédiatement le moteur et vérifier le niveau d'huile du moteur. Ajouter de l'huile, au besoin. Si le niveau est normal et le témoin demeure allumé après le redémarrage du moteur, faire remorquer le véhicule chez le technicien Volvo formé et qualifié le plus proche.

Frein de stationnement serré

Ce symbole clignote lorsque les freins sont appliqués, puis demeure allumé lorsque le frein de stationnement a été serré.

Voir Frein de stationnement - informations générales (p. 301) pour de plus amples informations sur l'utilisation du frein de stationnement.

Coussins gonflables - SRS

Si le témoin s'allume pendant que vous roulez ou reste allumé pendant plus d'environ dix secondes après le démarrage du moteur, cela signifie que le système de diagnostic du SRS a décelé une défaillance dans un verrou ou un prétendeur de ceinture de sécurité, un coussin gonflable avant, un coussin gonflable contre les impacts latéraux et/ou un rideau gonflable. Faire inspecter le ou les dispositifs le plus tôt possible par un technicien Volvo formé et qualifié.

Voir Système de retenue supplémentaire (SRS) (p. 36) pour de plus amples informations sur le système de coussin gonflable.

Témoin de rappel de la ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume pendant environ six secondes pour indiquer que le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture.

Chargement non effectué par l'alternateur

Ce symbole s'allume pendant que vous conduisez si une défaillance du circuit électrique est détectée. Communiquez avec un atelier Volvo autorisé.

Température du moteur

La surchauffe du moteur peut être causée par un bas niveau d'huile ou de liquide de refroidissement, le remorquage ou la conduite difficile par temps chaud ou à haute altitude ou une défaillance mécanique. Un message signalant la surchauffe du moteur apparaîtra à l'écran ainsi qu'un triangle rouge au milieu de la fenêtre de renseignement. La nature du message dépendra du niveau de surchauffe. Cela peut varier de **Temp. mot. élev.**

Ralentir à Temp. mot. élev. Arrêter moteur. Le cas échéant, d'autres messages comme **Niv. liq ref bas Arrêt prudent** apparaîtront également à l'écran. Si votre moteur surchauffe, il faut arrêter le moteur et le laisser refroidir avant de vérifier le niveau d'huile et de liquide de refroidissement.

Voir Compartiment moteur - liquide de refroidissement (p. 369) pour de plus amples informations.



03 Commandes et instruments de bord



Défectuosité du système de freinage

Si ce symbole s'allume, il se peut que le niveau du liquide de frein soit trop bas. Arrêter le véhicule dans un endroit sûr et contrôler le niveau du réservoir de liquide de frein, voir Compartiment moteur - liquide de frein (p. 370). Si le niveau dans le réservoir est sous la marque **MIN**, le véhicule doit être transporté jusqu'à un atelier Volvo autorisé pour faire vérifier le système de freinage.

Si les symboles  et  s'allument en même temps, il peut y avoir une défaillance dans le système de répartition de la force de freinage.

1. Arrêter le véhicule dans un endroit sécurisé et couper le moteur.
2. Faire redémarrer le moteur.
 - Si les deux symboles s'éteignent, continuez de conduire.
 - Si le symbole reste allumé, contrôler le niveau du réservoir de liquide de frein, voir Compartiment moteur - liquide de frein (p. 370). Si le niveau de liquide de frein est normal mais que les symboles sont toujours allumés, il est possible d'amener avec précaution le véhicule dans un atelier Volvo agréé pour faire contrôler le système de freins.
 - Si le niveau dans le réservoir est sous la marque **MIN**, le véhicule doit être trans-

porté jusqu'à un atelier Volvo autorisé pour faire vérifier le système de freinage.



AVERTISSEMENT

- Si le niveau de liquide est sous la marque **MIN** du réservoir ou si un message d'avertissement apparaît dans la fenêtre de renseignement : **NE PAS CONDUIRE**. Faire remorquer le véhicule chez un technicien Volvo formé et qualifié pour faire vérifier le système de freinage.
- Si les symboles  et  s'allument en même temps, la stabilité du véhicule risque d'être diminuée.

Symbole lumineux

Le symbole d'avertissement rouge s'allume pour indiquer un problème lié à la sécurité et/ou à la maniabilité. Un message apparaît également dans tableau de bord. Le symbole reste visible jusqu'à ce que l'anomalie ait été rectifiée mais le message textuel peut être affiché à l'aide du bouton **OK**, voir Écran d'information - commandes de menus (p. 123). Le symbole d'avertissement peut également s'allumer en conjonction avec d'autres symboles.

Mesure à prendre :

1. S'arrêter dans un endroit sûr. Ne conduisez pas le véhicule davantage.
2. Lire l'information affichée à l'écran. Prendre la mesure adéquate compte tenu du message affiché. Appuyer sur le bouton **OK** pour effacer le message.



Rappel - portes non fermées

Si une des **portes** n'est pas bien fermée, le symbole d'**information** ou d' s'allume (en fonction de la vitesse du véhicule), un graphique s'affiche dans le tableau de bord et un message explicatif³ apparaît également dans le tableau de bord. Arrêter le véhicule dans un endroit sûr dès que possible et fermer la portière.



Si le véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 7 km/h (5 mph), le symbole d'information s'allume.



Si le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 7 km/h (5 mph), le symbole d'avertissement

s'allume.

Si le **capot** n'est pas bien fermé, le symbole d' s'allume, un graphique s'affiche dans le tableau de bord et un message explicatif³ apparaît également dans le tableau de bord. Arrêter le véhicule dans un endroit sûr dès que possible et fermer le capot.

Si le **hayon** n'est pas fermé correctement, le symbole **information** s'allume et un graphique s'affiche au tableau de bord. Arrêter le véhicule dans un endroit sûr dès que possible et fermer le hayon.

Informations associées

- Écrans d'information - introduction (p. 74)
- Écrans d'information - symboles d'indication (p. 78)

My Car (ma voiture) - introduction

Le système de menu MY CAR permet d'accéder aux menus afin d'exploiter de nombreuses fonctions du véhicule, comme le réglage de l'horloge, des rétroviseurs latéraux, des serrures et de l'alarme, etc.

Certaines fonctions sont de série et d'autres sont en option, avec des variantes en fonction des modèles et du marché.

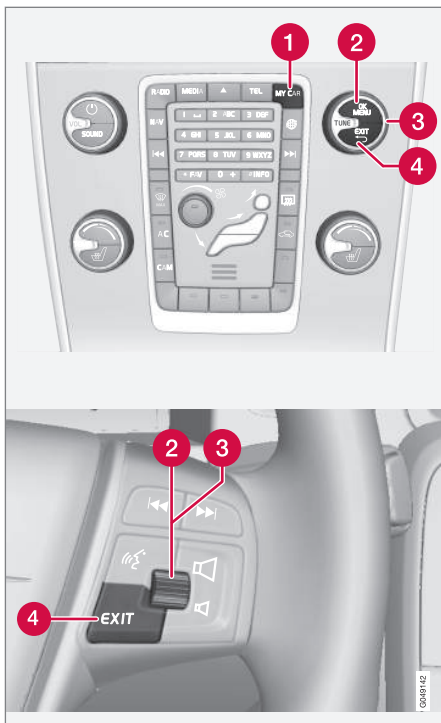
Fonctionnement

Utiliser les boutons de la console centrale ou le clavier du volant pour naviguer dans les menus.

³ Le message s'applique uniquement aux modèles équipés du tableau de bord numérique en option



03 Commandes et instruments de bord



Le panneau de commande de la console centrale et le clavier du volant. L'illustration est

générique et l'aspect ainsi que l'emplacement des boutons peut varier.

- ❶ **MY CAR** : pour ouvrir le système de menu MY CAR.
- ❷ **OK/MENU** : presser le bouton sur la console centrale ou la molette du clavier du volant pour sélectionner une alternative de menu ou pour enregistrer une fonction sélectionnée dans la mémoire du système.
- ❸ **TUNE** : faire tourner cette commande de la console centrale ou la molette du clavier du volant pour naviguer vers le haut ou le bas dans un menu.
- ❹ **EXIT**

EXIT fonctions

Selon la fonction pointée par le curseur et le niveau de menu, une pression brève sur **EXIT** entraîne ce qui suit :

- Un appel téléphonique entrant est rejeté
- La fonction actuelle sera annulée
- Les caractères saisis sont effacés
- La dernière sélection sera annulée
- Revenir en arrière/haut dans le système de menu

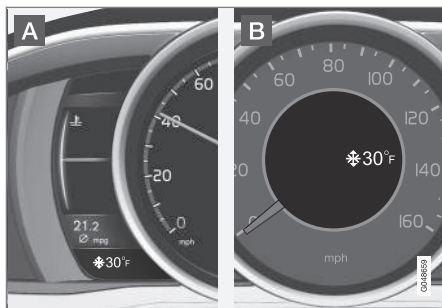
La pression maintenue sur **EXIT** affiche la vue normale pour MY CAR. Si vous êtes déjà dans une vue normale, ceci vous conduit au menu de source principal.

Sélections et chemins de menu

Veuillez consulter votre supplément Sensus Infotainment pour une description des sélections et des chemins de menu MY CAR.



Écrans d'information - capteur de température ambiante



Emplacement du capteur de température ambiante, A : tableau de bord numérique*, B : tableau de bord analogique

REMARQUE

Lorsque la température ambiante varie entre -5°C et $+2^{\circ}\text{C}$ (23° et 36°F), un symbole de flocon de neige apparaît à côté de la température. Ce symbole sert à avertir le conducteur que la chaussée pourrait être glissante. Veuillez noter que ce symbole n'indique **pas** une anomalie de votre véhicule.

À faibles vitesses ou lorsque le véhicule est arrêté, les températures affichées peuvent être légèrement supérieures à la température ambiante réelle.

Informations associées

- Écrans d'information - introduction (p. 74)

Écrans d'information - compteur journalier et horloge

Les compteurs journaliers **T1** et **T2** et l'horloge sont affichés au tableau de bord.

Totalisateurs partiels



Totalisateur partiel⁴

1 Écran du compteur kilométrique

Tourner la molette sur le levier à gauche du volant pour afficher le totaliseur partiel souhaité.

Appuyer et maintenir enfoncé le bouton **RESET** sur le levier à gauche du volant pendant au moins 1 seconde pour remettre à zéro le totaliseur journalier sélectionné⁵.

⁴ Le totaliseur partiel s'affiche différemment dans les tableaux de bord numériques et analogiques

⁵ Modèles avec tableau de bord numérique : maintenir enfoncé **RESET** pendant plus d'environ 4 secondes pour réinitialiser toutes les informations de l'ordinateur de bord



03 Commandes et instruments de bord



Horloge



Horloge, tableau de bord numérique*

1 Écran⁶

Réglage de l'horloge

L'horloge peut être réglée dans le **MY CAR** système de menus. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour de plus amples informations sur ces menus.

Aller à **Paramètres** → **Options du système** → **Réglages de l'heure**. Paramétrer **Heure automatique** sur ON (en fonction) (cocher la case) et sélectionner le fuseau horaire correct sous **Emplacement**.

Informations associées

- Écrans d'information - introduction (p. 74)

Insertion/Retrait de la clé-télécommande

La clé-télécommande est utilisée pour démarrer le moteur ou pour utiliser diverses fonctions électriques sans démarrer le moteur.

Insertion et retrait de la clé-télécommande



Fente d'allumage avec clé-télécommande et bouton **START/STOP ENGINE**.

Insertion de la clé-télécommande⁷

Tenir l'extrémité de la clé-télécommande avec la base de la clé intégrée, insérer la clé-télécommande dans la fente d'allumage tel qu'indiqué dans l'illustration et l'enfoncer le plus loin possible.



IMPORTANT

Les corps étrangers présents dans la fente d'allumage peuvent nuire au fonctionnement ou causer des dommages.

Enlèvement de la clé-télécommande

On peut retirer la clé-télécommande de la fente d'allumage en tirant dessus.

Informations associées

- Modes d'allumage (p. 87)

⁶ Modèles avec tableau de bord analogique : l'heure s'affiche au centre du tableau de bord

⁷ Pas nécessaire dans les véhicules équipés du démarrage sans clé en option.



Modes d'allumage

L'allumage du véhicule comporte trois modes : **0**, **I** et **II** qui peuvent être utilisés sans démarrer le moteur. Les tableaux suivants montrent des exemples des fonctions disponibles dans les modes correspondants.

REMARQUE

Pour avoir accès aux modes d'allumage **I** ou **II** sans démarrer le moteur, il ne faut **pas** appuyer sur la pédale de frein.

Mode	Fonction
0	Le compteur kilométrique, l'horloge et l'indicateur de température sont éclairés. Les sièges à commandes électriques* peuvent être réglés et le système Infotainment peut être utilisé pendant une période de temps limitée (pour minimiser l'épuisement de la batterie, voir le supplément au sujet du système Infotainment Sensus).
I	Le toit ouvrant*, les vitres électriques, les prises 12 volts dans l'habitacle, le système de navigation*, le ventilateur du système de climatisation et les essuie-glaces peuvent être utilisés.

Mode	Fonction
II	Les phares/feux arrière s'allument. Les témoins lumineux ou d'indication s'allument pendant cinq secondes. D'autres systèmes sont activés. Cependant, la fonction des sièges chauffants* et de la lunette chauffante peut uniquement être activée lorsque le moteur tourne. Le mode II devrait uniquement être utilisé pendant de très courtes périodes afin d'éviter l'épuisement de la batterie.

Modes d'allumage

Mode d'allumage 0

- Le véhicule est déverrouillé.

Mode d'allumage I

- Avec la clé-télécommande entièrement enfoncée dans la fente d'allumage⁸, appuyer brièvement sur **START/STOP ENGINE**.

Mode d'allumage II

- Avec la clé-télécommande entièrement enfoncée dans la fente d'allumage⁸, appuyer sur **START/STOP ENGINE** pendant environ deux secondes.

⁸ Pas nécessaire dans les véhicules équipés du démarrage sans clé en option.



03 Commandes et instruments de bord



Retour au mode 0

Pour revenir au mode 0 à partir du mode II ou I, appuyer brièvement sur **START/STOP ENGINE**.

Démarrer et éteindre le moteur

Voir Démarrage du moteur (p. 277) et Arrêt du moteur (p. 279) pour de plus amples informations sur le démarrage et la coupure du moteur.

Remorquage en cas d'urgence

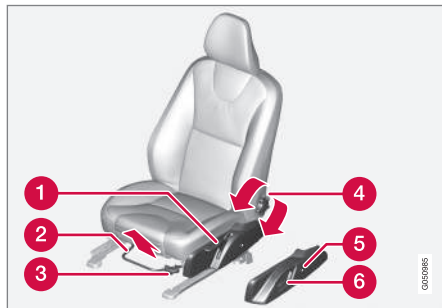
Voir Remorquage du véhicule (p. 319) pour des informations importantes sur la clé-télécommande lorsque le véhicule est remorqué.

Informations associées

- Insertion/Retrait de la clé-télécommande (p. 86)

Sièges avant

Les sièges avant peuvent être réglés de différentes manières pour obtenir la position d'assise la plus confortable.



- 1 Pour relever ou abaisser le siège, pousser le levier vers le haut ou le bas.
- 2 Réglage avant-arrière : soulever la barre et amener le siège à la position choisie.
- 3 Pour relever ou abaisser le bord avant du coussin du siège, pousser le levier vers le haut ou le bas.
- 4 Inclinaison du dossier : tourner la commande pour régler l'angle du dossier.
- 5 Soutien lombaire électronique*. Appuyer sur le bouton pour régler.
- 6 Panneau de commande du siège électrique*, voir Sièges avant - siège à commandes électriques (p. 89).



AVERTISSEMENT

- Ne pas régler le siège en roulant. Le siège doit être réglé de manière à ce que la pédale de frein puisse être enfoncée complètement. En outre, placer le siège le plus loin possible vers l'arrière tout en conservant le confort et le contrôle.
- Vérifier si le siège est convenablement verrouillé en place après le réglage.

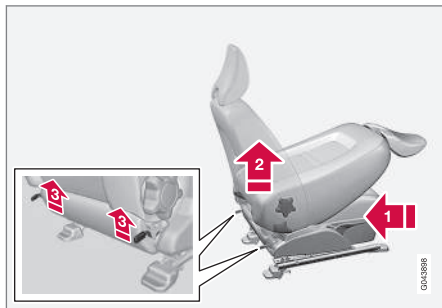
Informations associées

- Sièges avant - siège à commandes électriques (p. 89)
- Sièges arrière - dossier rabattable (p. 94)
- Sièges arrière - appuie-tête (p. 93)



Sièges avant - dossier rabattable*¹⁰

Le dossier du siège du passager avant peut être rabattu pour faciliter le transport de longs objets.



Le dossier du siège du passager avant peut être rabattu à l'horizontale pour permettre de charger des objets longs. Rabattre le dossier comme suit :

- Déplacer le siège le plus loin vers l'arrière et le bas possible.
- Régler le dossier à la position verticale.
- Soulever les loquets situés à l'arrière du dossier.

- Pousser le dossier vers l'avant, sans relâcher les loquets.

Avancer le siège au maximum de manière à ce que l'appuie-tête glisse sous la boîte à gants.

Ramener le siège en position verticale en inversant la procédure.



AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on transporte de longs objets, recouvrir les bords tranchants des charges transportées pour éviter de blesser les occupants. Fixer les charges pour qu'elles ne se déplacent pas en cas d'arrêt brusque.
- Lorsqu'on replace le dossier de siège en position verticale, le pousser et le tirer pour s'assurer qu'il est correctement verrouillé en position.

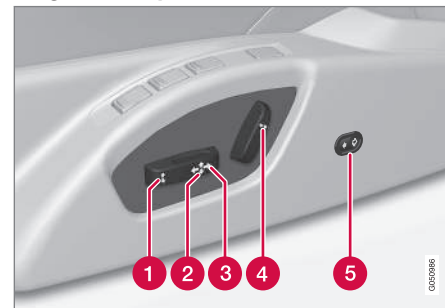
Informations associées

- Sièges avant (p. 88)
- Sièges avant - siège à commandes électriques (p. 89)
- Sièges arrière - dossier rabattable (p. 94)
- Sièges arrière - appuie-tête (p. 93)

Sièges avant - siège à commandes électriques¹²

Le(s) siège(s) à commandes électriques peu(ven)t être réglé(s) pendant une courte période après le déverrouillage de la portière à l'aide de la télécommande sans que la clé soit insérée dans la fente d'allumage. Le réglage des sièges s'effectue normalement lorsqu'on met le contact et est toujours possible quand le moteur tourne.

Siège électrique



Commandes de réglage de siège électrique

- Réglage du bord avant du coussin du siège vers le haut/le bas
- Lever/abaisser le siège
- Avancer/reculer le siège

¹⁰ Le dossier du siège du passager avant ne peut pas se replier sur les modèles équipés du siège sport en option

¹² En option sur certains modèles



- 4 Inclinaison du dossier
- 5 Soutien lombaire électronique*

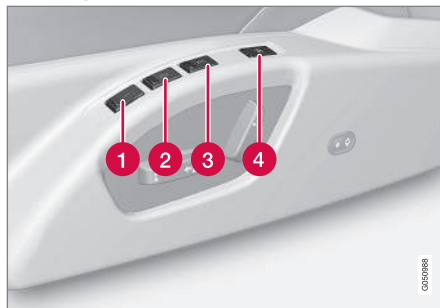
Fonctionnement



REMARQUE

- Une seule des commandes de siège à commande électrique peut être utilisée à la fois.
- Les sièges à commande électrique possèdent un protecteur contre la surcharge qui s'active si un siège est bloqué par un objet quelconque. Dans ce cas, couper le contact (clé en position 0) et attendre un bref laps de temps avant de réutiliser le siège.

Fonction de mémoire du siège électrique



Boutons de mémoire du siège électrique

- 1 Bouton pour mettre en mémoire une position
- 2 Bouton pour mettre en mémoire une position
- 3 Bouton pour mettre en mémoire une position
- 4 Bouton **M** (mémoire)

Programmation de la mémoire du siège

La fonction mémoire du siège du conducteur peut mémoriser trois positions différentes du siège et des rétroviseurs latéraux.

L'exemple qui suit explique la façon de programmer le bouton (1). On procède de la même manière pour programmer les boutons (2) et (3).

Pour programmer (mettre en mémoire) une position du siège et du rétroviseur latéral au bouton (1) :

1. Déplacer le siège (et les rétroviseurs latéraux) aux positions souhaitées à l'aide des commandes de réglage du siège et du rétroviseur.
2. Appuyer sur le bouton **M** (mémoire) (4) et le maintenir enfoncé.
3. Tout en maintenant le bouton de mémoire enfoncé, appuyer brièvement sur le bouton (1) pour mémoriser la position actuelle du siège et du rétroviseur.

Pour remplacer le siège et les rétroviseurs à la position mémorisée par un bouton :

- Appuyer sur le bouton (1) et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le siège et les rétroviseurs s'immobilisent.



REMARQUE

À titre de précaution de sécurité, le siège s'arrête automatiquement si le bouton est relâché avant que le siège n'ait atteint la position présélectionnée.

Sièges chauffants*

Voir Sièges chauffants (p. 143).

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



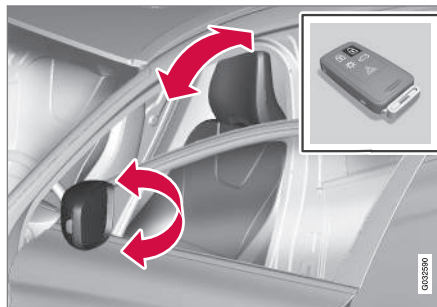
Informations associées

- Sièges avant (p. 88)
- Sièges arrière - dossier rabattable (p. 94)
- Sièges arrière - appuie-tête (p. 93)

Mémoire de clé - siège du conducteur* et rétroviseurs extérieurs motorisés

Chaque clé-télécommande dispose d'une mémoire lui permettant d'enregistrer (memoriser) la position du siège à commandes électriques du conducteur et des rétroviseurs latéraux lorsque le véhicule est verrouillé avec cette clé-télécommande.

Mémoire de la clé-télécommande et siège* électrique et rétroviseurs latéraux¹³ du conducteur



La mémoire de clé doit être activée **pour chacune des clés-télécommandes utilisées dans le véhicule** de la façon suivante :

1. Insérer une clé-commande dans la fente d'allumage.

2. Aller au menu **MY CAR** et aller à **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Mémoire clé**
3. Pour activer la fonction de mémoire de la clé-télécommande, appuyer sur **ENTER** (cocher la case).
 - > La clé-télécommande est maintenant prête à mettre en mémoire la position du siège électrique du conducteur et les rétroviseurs latéraux.

Répéter cette procédure pour chacune des clés-télécommandes du véhicule.

Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.

¹³ Ces renseignements s'appliquent également aux véhicules équipés du démarrage sans clé en option.



03 Commandes et instruments de bord



Mise en mémoire des positions du siège électrique du conducteur et des rétroviseurs dans la clé-télécommande

1. Amener le siège et le rétroviseur latéral à la position souhaitée à l'aide des commandes de réglage du siège et du rétroviseur.
2. Quitter le véhicule et verrouiller les portières au moyen de la clé-télécommande (ou fermer la portière du conducteur et appuyer sur le bouton de verrouillage sur la poignée de la portière en ayant la clé-télécommande en votre possession sur les véhicules équipés du démarrage sans clé en option).
 - > La télécommande a mémorisé les positions du siège électrique du conducteur et des rétroviseurs latéraux.



REMARQUE

La fonction de mémoire de la clé-télécommande et la fonction de mémoire du siège à commandes électriques du conducteur (les réglages effectués à l'aide des boutons placés sur le côté du siège, voir la section « Fonction de mémoire de siège à commandes électriques » dans Sièges avant - siège à commandes électriques (p. 89)) sont indépendantes l'une de l'autre.

Replacer le siège et les rétroviseurs aux positions mises en mémoire

Pour déplacer le siège et les rétroviseurs latéraux à la position mise en mémoire dans la clé-télécommande :

1. Déverrouiller la portière du conducteur avec la **même** clé-télécommande (celle qui a servi à verrouiller les portières). Pour les modèles équipés du démarrage sans clé en option, vous devez avoir la même clé-télécommande en votre possession.
2. Ouvrir la portière du conducteur dans les deux minutes suivantes.

Le siège du conducteur et les rétroviseurs latéraux se déplaceront automatiquement à la position dans laquelle vous les avez laissés (si le véhicule a été déverrouillé avec l'une des autres clés et que de nouveaux réglages du siège/rétroviseur ont été effectués).



REMARQUE

- Le siège se déplacera dans cette position même si une autre personne l'a déplacé à une position différente et a verrouillé le véhicule avec une clé-télécommande **différente**.
- Cette fonction fonctionnera de la même façon avec toutes les clés-télécommandes que vous utilisez avec votre véhicule.

Arrêt d'urgence



AVERTISSEMENT

- Étant donné que le siège du conducteur peut être réglé pendant que le contact est coupé, les enfants ne peuvent jamais rester sans surveillance dans le véhicule.
- Le déplacement du siège peut être ARRÊTÉ à tout moment en appuyant sur un bouton quelconque du panneau de commande de siège à commande électrique.
- Ne pas régler le siège en roulant. Le siège doit être réglé de manière à ce que la pédale de frein puisse être enfoncée complètement. En outre, placer le siège le plus loin possible vers l'arrière tout en conservant le confort et le contrôle.
- Les rails de siège du plancher ne peuvent être obstrués d'une manière quelconque pendant que le siège est en cours de déplacement.

Informations associées

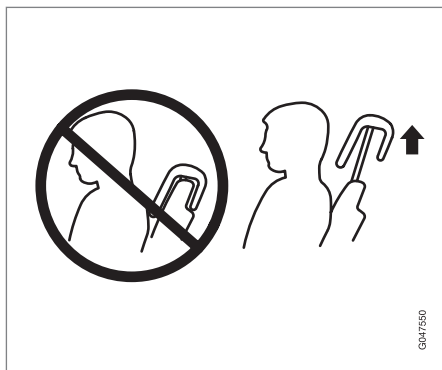
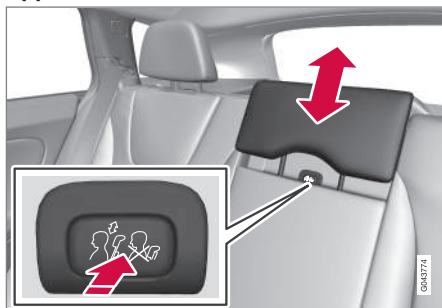
- Clé-télécommande - fonctions (p. 167)



Sièges arrière - appuie-tête

Les appuie-tête des sièges arrière peuvent être rabattus. L'appuie-tête central peut être relevé/abaissé en fonction de la taille du passager.

Appuie-tête central arrière



L'appuie-tête central doit être réglé en fonction de la taille du passager. Bien régler l'appuie-tête pour qu'il soutienne la tête du passager.

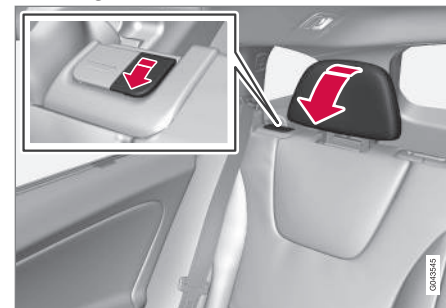
- Tirer l'appuie-tête vers le haut, au besoin.
- Pour le baisser, appuyer sur le bouton (situé au centre entre le dossier et l'appuie-tête) et le maintenir enfoncé tout en appuyant soigneusement sur l'appuie-tête.



AVERTISSEMENT

L'appuie-tête de siège arrière central doit se trouver à la position la plus basse lorsque ce siège n'est pas utilisé. Lorsque la position centrale est occupée, l'appuie-tête doit être réglé correctement en fonction de la stature du passager. Le bord supérieur de l'appuie-tête doit se trouver au moins au niveau du point le plus élevé des oreilles de l'occupant du siège.

Repli manuel des appuie-tête latéraux des sièges arrière



- Tirer la poignée la plus près de l'appuie-tête pour le replier.
- Pour replacer l'appuie-tête en position verticale, appuyer dessus jusqu'à ce qu'il soit en place.



REMARQUE

- L'appuie-tête doit être replacé manuellement en position redressée.
- Les appuie-tête extérieurs ne peuvent être abaissés sur les modèles qui ne sont pas équipés de ce bouton.



03 Commandes et instruments de bord



! IMPORTANT

Les appuie-tête arrière ne devraient pas demeurer rabattus pendant une période prolongée. Cela pourrait produire des marques de pression dans le revêtement en cuir.

! AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, personne ne peut s'asseoir dans les positions de siège arrière extérieures si les appuis-tête sont abaissés. Si ces positions sont occupées, les appuis-tête doivent être en position levée (fixée).

Repli automatique des appuie-tête latéraux des sièges arrière



1. Le contact doit être en mode II.

2. Il faut appuyer sur le bouton pour abaisser les appuie-tête arrière afin de bénéficier d'une meilleure visibilité.

i REMARQUE

- L'appuie-tête doit être replacé manuellement en position redressée.
- Les appuis-tête extérieurs ne peuvent être abaissés sur les modèles qui ne sont pas équipés de ce bouton.

! IMPORTANT

Les appuie-tête arrière ne devraient pas demeurer rabattus pendant une période prolongée. Cela pourrait produire des marques de pression dans le revêtement en cuir.

! AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, personne ne peut s'asseoir dans les positions de siège arrière extérieures si les appuis-tête sont abaissés. Si ces positions sont occupées, les appuis-tête doivent être en position levée (fixée).

Informations associées

- Sièges avant (p. 88)
- Sièges avant - siège à commandes électriques (p. 89)
- Sièges arrière - appuie-tête (p. 93)

Sièges arrière - dossier rabattable

Les appuie-tête et les dossiers des sièges arrière peuvent être rabattus. L'appuie-tête central peut être relevé/abaissé en fonction de la taille du passager.

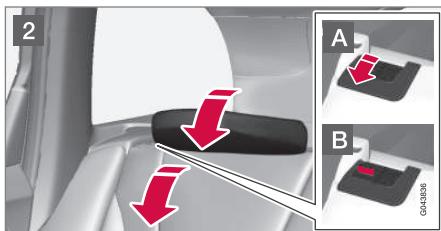
Repli des dossiers des sièges arrière

Les trois sections du dossier des sièges arrière peuvent être rabattues de différentes manières pour faciliter le transport d'objets longs.

- La section gauche (côté du conducteur) peut être repliée séparément.
- La section centrale peut être repliée séparément.
- La section droite (côté du passager) peut uniquement être repliée avec la section centrale.
- Les trois sections peuvent être repliées ensemble.

! IMPORTANT

Pour éviter tout dommage au revêtement, aucun objet ne devrait être placé sur le siège arrière et la ceinture de sécurité ne devrait pas être bouclée lorsque le dossier est rabattu.



1 Déverrouiller et abaisser l'appuie-tête central (voir Sièges arrière - appuie-tête (p. 93)) si la section centrale et/ou droite du dossier doit être abaissée. Les appuie-tête latéraux se replient automatiquement.

2 Tirer la commande de déblocage du dossier située sur les sections respectives **A** et les replier. Un témoin rouge (**B**) apparaît lorsque le dossier n'est pas verrouillé en position verticale.

REMARQUE

Il peut s'avérer nécessaire d'avancer les sièges avant ou de relever les appuis-tête avant de rabattre les dossiers de siège arrière.

AVERTISSEMENT

- Lorsqu'une ou plusieurs sections du dossier est replacée en position verticale, vérifier qu'elle est correctement verrouillée en place en la poussant et la tirant. Les indicateurs rouges ne devraient également pas être visibles.
- Replacer les appuie-tête extérieurs à la position verticale.
- On devrait toujours ancrer les longues charges solidement pour éviter les blessures en cas d'arrêt brusque.
- Toujours éteindre le moteur et serrer le frein de stationnement lorsqu'on charge et décharge le véhicule.
- Mettre le levier de vitesses à la position de stationnement **P** pour prévenir tout déplacement accidentel du levier de vitesses.
- Pendant les journées chaudes, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une exposition à ces hautes températures, même pour une courte durée, peut entraîner des blessures dues à la chaleur ou même la mort. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.



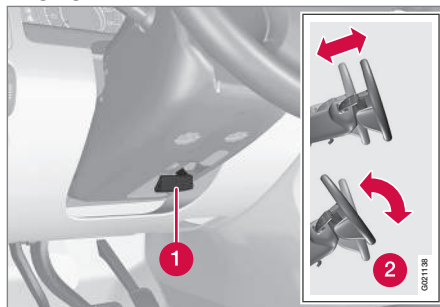
Informations associées

- Sièges avant (p. 88)
- Sièges avant - siège à commandes électriques (p. 89)
- Sièges arrière - appuie-tête (p. 93)

Volant

Le volant peut être réglé à différentes positions et présente des commandes d'avertisseur sonore, de régulateur de vitesse, des menus, un système infotainment et un téléphone portable connecté Bluetooth®.*

Réglage



Réglage du volant

- 1 Levier permettant de libérer/verrouiller le volant
- 2 Positions possibles

Pour régler la hauteur du volant et l'accès :

1. Amenez la manette vers vous pour débloquer le volant.
2. Réglez le volant à la position convenable.

3. Remettez la manette en place pour verrouiller le volant. S'il est difficile de replacer la manette, exercez une légère pression sur le volant pendant que vous poussez la manette.



AVERTISSEMENT

Ne jamais régler le volant en roulant.

Sur les modèles équipés d'une direction à assistance variable en fonction de la vitesse offerte en option, le niveau d'effort au volant peut être réglé, voir Châssis actif* (Four-C) (p. 187).

Claviers et palettes montées sur le volant*



Claviers et palettes montés sur le volant*

- 1 Régulateur de vitesse, voir Régulateur de vitesse (CC) - introduction (p. 194). Régulateur de vitesse adaptatif*, voir



Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197).

- 2 Palettes de changement de vitesse manuel (Geartronic), voir Transmission - Geartronic (p. 284).
- 3 Commandes du système Infotainment : voir le supplément au sujet de l'Infotainment Sensus.

Avertisseur



Avertisseur

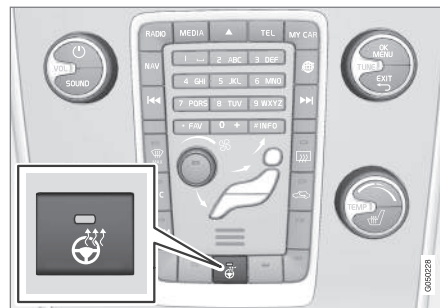
- Pour klaxonner, appuyez sur le centre du volant.

Informations associées

- Volant* chauffé électriquement (p. 97)

Volant* chauffé électriquement

Le volant peut être chauffé électriquement.



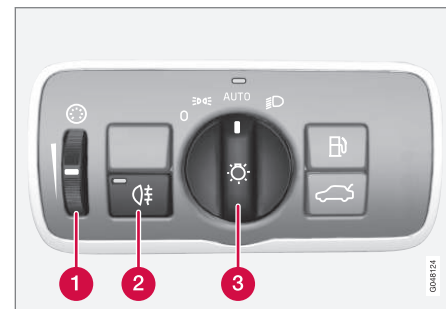
Bouton de chauffage du volant

Le moteur étant en marche, presser ce bouton une fois pour activer le chauffage du volant (presser à nouveau pour le désactiver). Le témoin lumineux dans le bouton s'allume lorsque cette fonction est active.

Cette fonction peut également être activée automatiquement (le réglage peut être activé/désactivé dans le menu MY CAR) si le véhicule est froid et que la température ambiante est inférieure à 10 °C (50 °F) environ.

Panneau d'éclairage

Le panneau d'éclairage est utilisé pour contrôler les phares de jour, les feux de stationnement, etc., et pour régler l'éclairage du tableau de bord et éclairage « scénique » (p. 103).



Vue d'ensemble du panneau d'éclairage

- 1 Molette de réglage de l'éclairage de l'écran, des instruments et de l'éclairage « scénique » (voir Éclairage des instruments et « scénique » (p. 103))
- 2 Feux antibrouillard arrière (voir Feux antibrouillard arrière (p. 104))
- 3 Commutateur de phares

Volvo recommande l'utilisation de **AUTO** **position lorsque cela est possible.**



Positions du commutateur de phares

Fonctionnement des feux de jour comme suit :

Avec le commutateur de phares en position 0 :

- Aux **États-Unis** : les phares de jour seront **éteints**
- Au **Canada** : les phares de jour seront **allumés**

Avec le commutateur de phares en position ¹⁶ et l'allumage en mode II, ou si le moteur tourne (voir Modes d'allumage (p. 87))

- Aux **États-Unis** : les phares de jour seront **éteints**
- Au **Canada** : les phares de jour seront **allumés**

Avec le commutateur de phares en position  :

- Les phares de jour seront **allumés** (les feux de croisement s'allument automatiquement dans des conditions d'obscurité)

Modèles vendus aux États-Unis uniquement

Les phares de jour en mode  peuvent être allumés ou éteints dans le sys-

tème du menu **MY CAR** sous **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Paramètres d'éclairage** → **Feux de circulation diurne**.



REMARQUE

L'utilisation des phares de jour est recommandée aux États-Unis et est **obligatoire au Canada**.

Avec le commutateur de phares en position  :

- Les phares de jour seront **éteints** et les feux de croisement seront **allumés**

Feux de route/feux de croisement

Lorsqu'on démarre le moteur, les feux de croisement s'allument automatiquement si la commande des phares est en position .



Commutateur de phares et levier de commandes au volant

 Clignotement des feux de route

 Alternier entre les feux de route et les feux de croisement

Feux de route continus

Avec le commutateur phares en position  (**AUTO**) (en conditions d'obscurité, lorsque les phares de jour se sont éteints automatiquement et que les feux de croisement se sont allumés) ou en position  :

¹⁶ Les feux de stationnement seront allumés dans cette position, même si le contact est coupé.



- Tirer le levier vers le volant à la position 2 et le relâcher pour alterner entre feux de croisement et feux de route.

Clignotement des feux de route

Tirer le levier vers le volant à la position 1. Les feux de route s'allument jusqu'à ce que le levier soit relâché.

Informations associées

- Phares directionnels (ABL)* (p. 101)
- Feux de route actifs (AHB)* (p. 99)
- Panneau d'éclairage (p. 97)
- Détection de tunnel (modèles équipés avec détecteur de pluie en* uniquement) (p. 101)

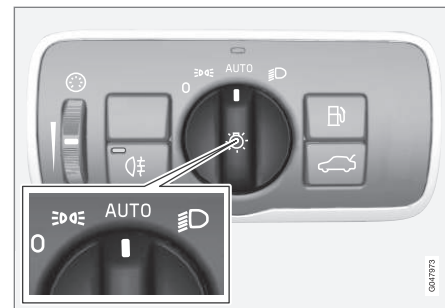
Feux de route actifs (AHB)*

L'AHB utilise une caméra placée dans le bord supérieur du pare-brise pour détecter les phares des véhicules venant en sens inverses ou les feux arrière d'un véhicule roulant directement devant. Lorsque cela se produit, les feux passeront automatiquement des feux de route aux feux de croisement. Lorsque la caméra ne détecte plus les phares/feux arrière des autres véhicules, vos phares reviendront aux feux de route après plusieurs secondes.

Pour activer AHB :

- Tourner la commande de feux de route en position **AUTO**.

Le dispositif commence à fonctionner si le moteur tourne depuis au moins 20 secondes et que le véhicule roule à au moins 20 km/h (12 mph).



Commutateur de feux de route en position **AUTO**

Commutateur AHB allumé ou éteint en tirant le levier à gauche du volant, le plus loin possible vers l'arrière (vers le volant) et en le relâchant. Si AHB est éteint lorsque les feux de route sont allumés, les phares passent en feux de croisement.



* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



03 Commandes et instruments de bord



Modèles avec tableau de bord analogique

Lorsque AHB est activé, le symbole  apparaîtra au tableau de bord. L'indicateur des feux de route () au tableau de bord s'allumera également lorsque les feux de route sont activés.

Modèles avec tableau de bord numérique

Lorsque AHB est activé,  s'allume sous forme de symbole **blanc** sur le tableau de bord. Lorsque les feux de route sont allumés, le symbole passe au **bleu**.



REMARQUE

- Maintenir le pare-brise devant la caméra exempt de glace, de neige, de saleté, etc.
- Ne pas monter ou installer d'aucune façon que ce soit sur le pare-brise tout objet qui pourrait obstruer la caméra.

Si **Active high beam Temp. non disponible** **Changer manuellement** est affiché sur le tableau de bord, la commutation entre feux de route et feux de croisement doit être effectuée manuellement. Toutefois, le commutateur d'éclairage peut rester en position **AUTO**. Le même principe s'applique si le message **Pare-brise Capteurs bloqués** est affiché et que le symbole  est affiché. Le symbole



s'éteindra lorsque ces messages sont affichés.

Le AHB peut être temporairement non disponible (p. ex. lors d'un épais brouillard ou de pluie torrentielle). Lorsque le AHB redevient actif ou que les capteurs dans le pare-brise ne sont plus masqués, les messages disparaîtront et le symbole  s'allumera.



IMPORTANT

Dans les situations suivantes, il peut être nécessaire d'alternier manuellement entre les feux de route et les feux de croisement :

- lors de brouillard dense ou de pluie torrentielle;
- lors de poudrerie ou neige fondante;
- lorsque la lune brille intensément;
- lors de pluie verglaçante;
- dans les secteurs où l'éclairage des rues est faible;
- lorsque les véhicules venant en sens inverse sont équipés de phares avant à gradation;
- s'il y a des piétons sur la route ou à proximité de celle-ci;
- s'il y a des objets réfléchissants, comme des panneaux de signalisation, près de la route;
- lorsque les phares du véhicule venant en sens inverse sont obscurcis par, par exemple, des clôtures, des buissons, etc.;
- lorsque des véhicules circulent sur des chemins de jonction;
- au sommet de côtes ou dans les inclinaisons de la route;
- dans les virages serrés.



Voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.

Informations associées

- Feux de route/feux de croisement (p. 98)
- Panneau d'éclairage (p. 97)

Détection de tunnel (modèles équipés avec détecteur de pluie en* uniquement)

Pour les modèles sans feux de croisement automatiques, la détection de tunnel active les feux de croisement lorsque le véhicule pénètre dans un tunnel. Les feux de croisement sont désactivés 20 secondes environ après la sortie du tunnel.

Le détecteur de pluie réagit aux changements de conditions d'éclairage lorsque, par exemple, le véhicule pénètre dans un tunnel et que le dispositif de détection de tunnel active les feux de croisement. Les feux de croisement seront désactivés pendant environ 20 secondes après que le véhicule ait quitté le tunnel.

Il n'est pas nécessaire d'activer le détecteur de pluie pour que la détection du tunnel fonctionne.

Informations associées

- Panneau d'éclairage (p. 97)
- Feux de route/feux de croisement (p. 98)

Phares directionnels (ABL)*

Lorsque l'ABL est activée, le faisceau lumineux des phares est ajusté latéralement pour éclairer une courbe en fonction du déplacement du volant (voir le faisceau orienté vers la droite dans l'illustration suivante).



Modèle de phare avec la fonction Active Bending Light (phares directionnels) désactivée (à gauche) et activée (à droite)

Le ABL est activé automatiquement¹⁷ lorsque le moteur est démarré.

La fonction peut être désactivée/réactivée dans le système de menus **MY CAR** sous **My V60** → **Feux de crois. activés** ou sous **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Paramètres d'éclairage** → **Feux de crois. activés**.

¹⁷ Le paramètre par défaut réglé en usine est activé.



03 Commandes et instruments de bord



Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.



REMARQUE

Cette fonction est active uniquement au crépuscule ou dans l'obscurité et uniquement lorsque le véhicule se déplace.

Si le système présente une anomalie, le symbole s'allumera et un message apparaîtra tel qu'indiqué dans le tableau.

Picto-gramme	Écran	Explication
	Défaill. phare Entretien requis	Le système ne fonctionne pas correctement et devrait être vérifié/réparé par un technicien Volvo formé et qualifié.

Phares de virage¹⁸

Les modèles équipés avec ABL ont également des phares avant de virage qui fournissent temporairement un éclairage supplémentaire à l'avant gauche ou droit du véhicule, à faible vitesse lors d'un virage serré

(par exemple, lors d'un virage dans une aire de stationnement) ou lorsque les clignotants sont utilisés.

Le dispositif est activé quand :

- Les feux de route ou de croisement sont activés

et

- La vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (20 mph)

Le dispositif est également activé lorsque le véhicule recule.

Les phares de virage sont désactivés lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 40 km/h (25 mph).

Informations associées

- Panneau d'éclairage (p. 97)
- Feux de route/feux de croisement (p. 98)
- Feux de route actifs (AHB)* (p. 99)

Lampes auxiliaires*

*Si le véhicule est équipé de feux auxiliaires, le conducteur peut utiliser le système de menu **MY CAR** pour choisir de désactiver et d'allumer et éteindre ces feux ainsi que les feux de route.*

Les feux auxiliaires doivent être connectés au système électrique du véhicule, ce qui ne peut être effectué que par un technicien Volvo formé et qualifié. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour de plus amples informations sur le système de menu.

¹⁸ Certains modèles seulement

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



Éclairage des instruments et « scénique »

Éclairage du tableau de bord

L'intensité de l'éclairage de l'affichage et du tableau de bord varie selon le mode d'allumage.

L'éclairage de l'affichage devient automatiquement tamisé dans l'obscurité et le réglage de la sensibilité s'effectue à l'aide de la molette.

L'intensité de l'éclairage du tableau de bord est réglée au moyen de la molette.

Éclairage « scénique »

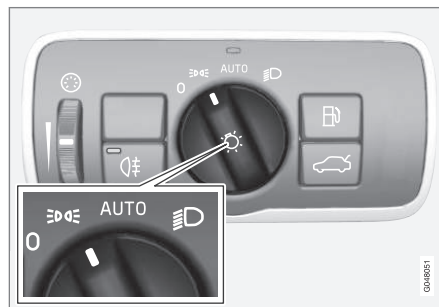
Lorsque l'éclairage d'accueil au pavillon s'est éteint et que le moteur tourne, plusieurs DEL situées près de la console de plafond s'allument afin de fournir un léger éclairage aux occupants des sièges avant. Cet éclairage s'éteint après l'éclairage d'accueil au pavillon lorsque le véhicule est verrouillé.

Informations associées

- Panneau d'éclairage (p. 97)
- Éclairage de l'avant de l'habitacle (p. 106)
- Éclairage de l'arrière de l'habitacle (p. 107)
- Modes d'allumage (p. 87)

Feux de stationnement

Placer le commutateur de phares sur la position  (l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allume en même temps).



Commutateur de phares en position de feux de stationnement

Modèles vendus au Canada : Si l'allumage est en position II ou que le moteur est en marche, les phares de jour s'allument également.

Avec le commutateur de phares dans cette position, les feux de position restent allumés même lorsque le contact est coupé.

À la noirceur, les feux de stationnement arrière s'allumeront également lorsque le hayon est ouvert afin d'avertir toute personne qui roule derrière votre véhicule. Cela se produit peu importe la position de la commande des phares ou le mode d'allumage.

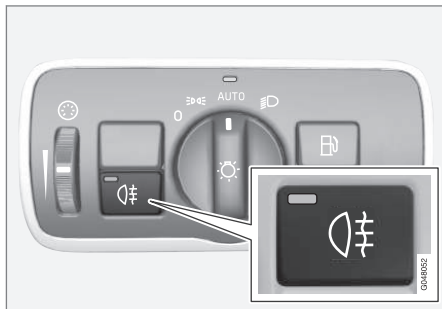
Informations associées

- Panneau d'éclairage (p. 97)



Feux antibrouillard arrière

Les feux antibrouillard arrière sont beaucoup plus lumineux que les feux arrière normaux et devraient être utilisés uniquement lorsque des conditions comme le brouillard, la pluie, la neige, la fumée ou la poussière empêchent de bien voir les véhicules à moins de 150 mètres (500 pieds).



Les feux antibrouillard arrière fonctionneront uniquement en combinaison avec les feux de route/feux de croisement.

- Appuyer sur le bouton pour allumer et éteindre les feux antibrouillard arrière.
 - > Le témoin de feu antibrouillard arrière  du tableau de bord et la lampe intégrée au bouton s'allument lorsque les feux antibrouillard arrière sont allumés.



REMARQUE

- Les feux antibrouillard arrière sont beaucoup plus lumineux que les feux arrière normaux et devraient être utilisés uniquement lorsque des conditions comme le brouillard, la pluie, la neige, la fumée ou la poussière empêchent de bien voir les véhicules à moins de 150 mètres (500 pieds).
- De la condensation peut se former temporairement à l'intérieur des lumières extérieures comme les phares, les feux antibrouillard ou les feux arrière. La formation de condensation est un processus normal et les lumières sont conçues pour résister à l'humidité. La condensation disparaît généralement peu de temps après l'allumage des phares.

Informations associées

- Panneau d'éclairage (p. 97)

Feux de détresse

Les feux de détresse doivent être utilisés pour indiquer que le véhicule représente un danger pour la circulation.

Lorsque la fonction est activée, les deux indicateurs de clignotants du tableau de bord clignotent.



Emplacement du bouton des feux de détresse

- Pour activer les feux de détresse, il faut appuyer sur le bouton du tableau de bord central. Appuyer de nouveau sur ce bouton pour interrompre le clignotement.



REMARQUE

- La réglementation au sujet de l'utilisation des pneus variés en fonction du lieu parcouru.
- Les feux de détresse s'activent automatiquement si un sac gonflable se déploie.

Informations associées

- Clignotants (p. 105)

Clignotants

Les clignotants sont commandés par la manette gauche du volant.



Clignotants

Lors d'un changement de voie

➡ Le conducteur peut activer automatiquement les clignotants, qui clignoteront trois fois, en déplaçant la manette des clignotants vers le haut et le bas jusqu'à la première position et en la relâchant.

Lors d'un virage

➡ Déplacer la manette le plus loin possible vers le haut ou le bas pour actionner les clignotants. Les clignotants s'éteignent automatiquement lorsqu'on tourne le volant ou qu'on ramène manuellement la manette à la position initiale.

REMARQUE

- Cette séquence de clignotement automatique peut être interrompue en déplaçant immédiatement le levier dans le sens opposé.
- Si le témoin des feux de direction clignote plus rapidement en temps normal, rechercher une ampoule brûlée de feu de direction.

Informations associées

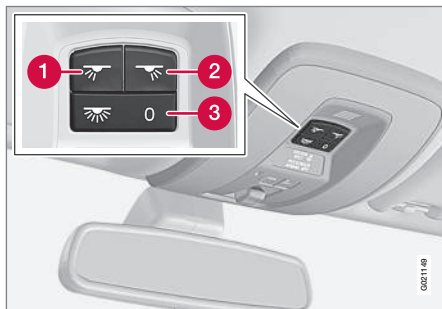
- Feux de détresse (p. 104)



03 Commandes et instruments de bord

Éclairage de l'avant de l'habitacle

L'éclairage de la partie avant de l'habitacle est commandé au moyen des boutons de la console de plafond.



Interrupteurs d'éclairage, éclairage de pavillon avant

- ❶ Lampe de lecture avant côté conducteur, allumer/éteindre
- ❷ Lampe de lecture avant côté passager, allumer/éteindre
- ❸ Éclairage d'accueil au pavillon.

L'interrupteur (3) offre trois positions pour l'éclairage de l'ensemble de l'habitacle :

- **Arrêt**: côté droit enfoncé, éclairage automatique éteint.
- **Position neutre**: l'éclairage automatique est activé.
- **Marche** - côté gauche enfoncé, éclairage de l'habitacle allumé.

Éclairage d'accueil au pavillon

L'éclairage de l'habitacle s'allume et s'éteint automatiquement lorsque le bouton (3) est en position neutre.

L'éclairage s'allume et demeure allumé pendant 30 secondes si :

- le véhicule est déverrouillé de l'extérieur à l'aide de la clé ou de la télécommande
- le moteur est arrêté et le contact est en mode **0**.

L'éclairage s'éteint lorsque :

- le moteur démarre
- le véhicule est verrouillé de l'extérieur.

L'éclairage s'allume et demeure allumé pendant deux minutes si l'une des portières est ouverte.

On peut allumer ou éteindre l'éclairage de l'habitacle manuellement dans un délai de 30 minutes après le déverrouillage du véhicule.

Si l'éclairage est allumé manuellement et que le véhicule est verrouillé, l'éclairage d'accueil s'éteint automatiquement au bout d'une minute.

Éclairage d'accueil/éclairage de seuil de portière*

L'éclairage d'accueil et l'éclairage de seuil de portière s'allument ou s'éteignent automatiquement lorsqu'on ouvre ou ferme l'une des portières avant.

Éclairage de la boîte à gants

L'éclairage de la boîte à gants s'allume ou s'éteint lorsqu'on ouvre ou ferme le battant de la boîte à gants.

Informations associées

- Éclairage de l'arrière de l'habitacle (p. 107)



Éclairage de l'arrière de l'habitacle

Pour allumer ou éteindre les lampes, appuyez sur leurs boutons respectifs.



Lampes de lecture arrière

Éclairage de l'espace à bagages

L'éclairage de l'espace à bagages est automatiquement activé lorsque le hayon est ouvert.

Informations associées

- Éclairage de l'avant de l'habitacle (p. 106)

Éclairage d'arrivée

Lorsque vous quittez votre véhicule la nuit, vous pouvez vous servir de la fonction d'éclairage d'arrivée pour éclairer la zone devant le véhicule.

Cette fonction allume les phares, les feux de stationnement, les lampes des rétroviseurs latéraux, les lampes de la plaque d'immatriculation, l'éclairage de plafond avant et l'éclairage aux pieds. Ces lampes restent allumées pendant 30¹⁹, 60 ou 90 secondes. Le délai peut être réglé à **MY CAR** sous **Paramètres → Paramètres du véhicule → Paramètres d'éclairage → Durée éclairage d'accomp.** Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.

1. Retirer la clé de la fente d'allumage pour mettre l'allumage en mode **0** (voir Modes d'allumage (p. 87) pour de plus amples informations sur les modes d'allumage).
2. Tirer la manette des clignotants le plus loin possible vers le volant et la relâcher.
3. Sortir du véhicule et verrouiller les portières.

Informations associées

- Éclairage d'approche (p. 107)

Éclairage d'approche

L'éclairage d'approche active les feux de stationnements, les lampes des rétroviseurs latéraux, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, le plafonnier et l'éclairage de seuil de portière lorsque l'on s'approche du véhicule.

Cette fonction est activée en pressant le bouton de l'éclairage d'approche de la clé-télécommande (voir sous Clé-télécommande - fonctions (p. 167)).

Le délai pour cet éclairage peut être réglé en appuyant sur **MY CAR** et en allant à **Paramètres du véhicule → Paramètres d'éclairage → Durée éclairage d'approche**. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.

Informations associées

- Éclairage d'arrivée (p. 107)

¹⁹ Réglage d'usine



03 Commandes et instruments de bord

Essuie-glaces avant

Déplacer le levier vers le volant pour actionner le lave-glace et les lave-phares. Une fois le levier relâché, les essuie-glaces effectueront plusieurs balayages supplémentaires.



Lave-glace et essuie-glaces avant

- ❶ Détecteur de pluie* marche/arrêt
- ❷ Sensibilité/fréquence de la molette



IMPORTANT

- Utiliser beaucoup de liquide lave-glace lorsque vous nettoyez le pare-brise. Le pare-brise devrait être bien humide lorsque les essuie-glaces fonctionnent.
- Avant d'utiliser l'essuie-glace, la glace et la neige doivent être éliminées du pare-brise/de la lunette arrière. Les balais d'essuie-glace ne peuvent être gelés en place.

Essuie-glaces avant éteints

0

Déplacer le levier à la position 0 pour désactiver les essuie-glaces avant.

Un seul balayage



Déplacer le levier vers le haut de la position 0 pour essuyer le pare-brise un balayage à la fois tant que le levier est maintenu vers le haut.

Balayage intermittent



Avec le levier dans cette position, vous pouvez régler l'intervalle des essuie-glaces en déplaçant la molette vers le haut pour augmenter la vitesse des essuie-glaces ou vers le bas pour la diminuer.

Balayage continu



Les essuie-glaces fonctionnent à vitesse normale.



Les essuie-glaces fonctionnent à vitesse élevée.

Position d'entretien des essuie-glaces avant

Les essuie-glaces avant doivent être en position d'entretien avant de nettoyer ou remplacer les balais d'essuie-glace. Voir Balais d'essuie-glace - position d'entretien (p. 380) pour des informations supplémentaires.

Informations associées

- Compartiment moteur - liquide lave-glace (p. 382)
- Liquide lave-glace - spécifications et volume (p. 420)



Capteur de pluie*

Le capteur de pluie règle automatiquement la vitesse des essuie-glaces en fonction de la quantité d'eau sur le pare-brise.

On peut régler la sensibilité du capteur en tournant la molette vers le haut (les essuie-glaces balayeront le pare-brise plus souvent) ou vers le bas (les essuie-glaces balayeront le pare-brise moins souvent).

! REMARQUE

L'essuie-glace effectue un balayage supplémentaire chaque fois que la molette est réglée vers le haut.

Lorsque le détecteur de pluie est activé, le symbole apparaîtra au tableau de bord.

Mise en marche et réglage de la sensibilité

Lorsque le capteur de pluie est activé, le véhicule doit rouler ou être en mode d'allumage II et le levier de l'essuie-glace avant doit être en position 0 ou d'un seul balayage.

Mettre le détecteur de pluie en marche en appuyant sur le bouton . Les essuie-glaces avant effectueront un seul balayage.

Placer le levier vers le haut pour un balayage supplémentaire. Le capteur de pluie revient en mode actif lorsque le levier est replacé en position 0.

Désactivation

Désactiver le détecteur de pluie en appuyant sur le bouton ou sélectionner une autre position de balayage des essuie-glaces à l'aide du levier.

Le capteur de pluie se désactive automatiquement lorsqu'on retire la clé de la fente d'allumage ou cinq minutes après avoir éteint le contact.

! IMPORTANT

Le capteur de pluie doit être désactivé lors du lavage de la voiture dans une station de lavage automatique, etc. Si le capteur de pluie reste en fonction, l'essuie-glace démarre de manière imprévue dans la station de lavage et risque des dégâts.

Lave-glace

Déplacer le levier vers le volant pour actionner le lave-glace et les lave-phares. Une fois le levier relâché, les essuie-glaces effectueront plusieurs balayages supplémentaires.



Fonction de nettoyage

Gicleurs de lave-glace chauffés*

Les gicleurs de lave-glace sont automatiquement chauffés lorsque la température est froide afin d'empêcher le liquide lave-glace de geler.

Nettoyage haute pression des phares*

Le nettoyage haute pression des phares nécessite une grande quantité de liquide lave-glace. Pour économiser le liquide, les phares sont nettoyés de deux façons :

- **Feux de route/croisement allumés.** Les phares seront nettoyés la première fois qu'on nettoie le pare-brise. Ensuite, les

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



03 Commandes et instruments de bord



phares seront nettoyés une fois tous les cinq lavages du pare-brise, et ce, pendant une période de 10 minutes.

- **Feux de stationnement allumés.** Les phares directionnels en option seront nettoyés une fois tous les cinq lavages du pare-brise. Les phares halogènes ne seront pas nettoyés.

! IMPORTANT

- Utiliser beaucoup de liquide lave-glace lorsque vous nettoyez le pare-brise. Le pare-brise devrait être bien humide lorsque les essuie-glaces fonctionnent.
- Lorsqu'il reste environ un litre (un quart de gal. US) de liquide lave-glace dans le réservoir, les phares ne sont plus nettoyés. Un message sera également affiché afin de rappeler au conducteur de remplir le réservoir de liquide lave-glace.

Informations associées

- Compartiment moteur - liquide lave-glace (p. 382)
- Liquide lave-glace - spécifications et volume (p. 420)

Lave-glace/essuie-glace arrière

L'essuie-glace arrière fonctionne à deux vitesses : intermittente et continue.



Déplacer la manette vers l'avant pour actionner le lave-glace du hayon.

- 1 Balayage intermittent
- 2 Balayage normal (continu)

i REMARQUE

L'essuie-glace arrière est équipé d'une fonction d'interruption, ce qui signifie qu'il ne fonctionnera pas si son moteur électrique surchauffe. L'essuie-glace fonctionnera à nouveau après une période de refroidissement (30 secondes ou plus, selon la chaleur du moteur et la température ambiante).

Essuie-glace arrière et marche arrière

Si les essuie-glaces avant sont en marche et que le véhicule fait marche arrière, l'essuie-glace arrière effectuera un balayage intermittent²⁰. Cette fonction est désactivée lorsqu'on actionne une autre vitesse.

i REMARQUE

Sur les véhicules équipés de capteur de pluie en option, l'essuie-glace arrière est activé lorsque la marche arrière est sélectionnée, si le capteur de pluie est activé et qu'il pleut.

Si l'essuie-glace arrière est en mode balayage normal (continu), la sélection d'autres rapports n'influera pas son fonctionnement.

Informations associées

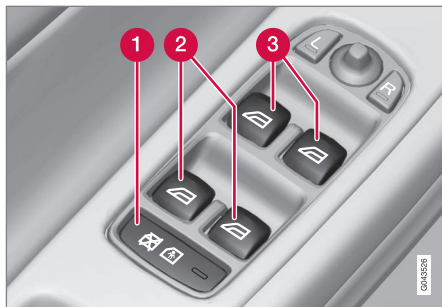
- Compartiment moteur - liquide lave-glace (p. 382)
- Liquide lave-glace - spécifications et volume (p. 420)

²⁰ Communiquez avec votre concessionnaire Volvo pour désactiver cette fonction.



Vitres électriques

Toutes les vitres électriques peuvent être actionnées au moyen du panneau de commande de la portière du conducteur. Les panneaux de commande des autres portières ne permettent d'actionner que la vitre de la portière correspondante.



Panneau de commande de la portière du conducteur

- 1 Commutateur pour désactiver les boutons des vitres électriques des portières arrière
- 2 Commandes des vitres de portes arrière
- 3 Commandes des vitres des portes avant.

AVERTISSEMENT

- Retirer toujours la clé de contact lorsque le véhicule est laissé sans surveillance afin de placer l'allumage en mode 0 (voir Modes d'allumage (p. 87) pour les informations sur les modes d'allumage).
- Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule.
- S'assurer que les vitres sont complètement dégagées avant de les faire fonctionner.

Fonctionnement



Fonctionnement des vitres électriques

- 1 Relèvement/abaissement manuel
- 2 Relèvement/abaissement automatique.

Le commutateur d'allumage doit être au moins en mode I pour que les vitres électriques fonctionnent. Celles-ci peuvent également être actionnées pendant plusieurs minutes après l'arrêt du véhicule et le retrait de la clé-télécommande de la fente d'allumage, ou jusqu'à l'ouverture d'une portière.

REMARQUE

- Le déplacement des vitres s'arrête en cas d'obstruction quelconque.
- Pour réduire le bruit de vent lorsque les vitres arrière sont ouvertes, ouvrir aussi légèrement les vitres avant.

Relèvement/abaissement manuel

- Il faut relever ou abaisser lentement l'une des commandes.
 - Les vitres électriques se relèveront ou s'abaisseront tant que la commande sera maintenue en position.

Relèvement/abaissement automatique

- Relevez ou abaissez l'une des commandes le plus possible et relâchez-la.
 - La vitre s'ouvrira ou se fermera complètement.

Réinitialisation

Si la batterie a été débranchée, le mode d'ouverture automatique doit être réinitialisé pour qu'il fonctionne correctement.



1. Relevez doucement la partie avant du bouton pour fermer la vitre et maintenez-la ainsi pendant une seconde.
2. Relâchez le bouton brièvement.
3. Relevez de nouveau la partie avant du bouton pendant une seconde.

Rétroviseurs latéraux électriques

La commande de la portière du conducteur est utilisée pour régler la position des rétroviseurs latéraux.



Commandes du rétroviseur latéral

Réglage

1. Appuyer sur le bouton **L** pour le rétroviseur gauche et sur le bouton **R** pour le rétroviseur droit. Le voyant du bouton s'allume.
2. Régler la position à l'aide de la manette au centre.
3. Appuyer de nouveau sur le bouton **L** ou **R**. Le voyant devrait s'éteindre.



AVERTISSEMENT

Des objets vus dans les rétroviseurs peuvent vous sembler plus lointains que dans la réalité.

Rétroviseurs latéraux électriques rétractables*

Les rétroviseurs peuvent être rabattus pour les manœuvres de stationnement et de conduite dans des espaces exigus :

1. Appuyer en même temps sur les boutons **L** et **R**.
2. Les relâcher après environ une seconde. Les rétroviseurs s'arrêtent automatiquement en position entièrement rétractée.

Pour ramener les rétroviseurs à la position normale, il faut appuyer en même temps sur les boutons **L** et **R**. Les rétroviseurs s'arrêtent automatiquement en position entièrement déployée.

Mémorisation de la position*

Les positions des rétroviseurs peuvent être mémorisées par la clé-télécommande lorsque celle-ci a été utilisée pour verrouiller le véhicule. Lorsqu'on déverrouille le véhicule à l'aide de la même télécommande, les rétroviseurs et le siège du conducteur reprennent les positions mémorisées au moment de l'ouverture de la portière.

La fonction peut être activée ou désactivée à **MY CAR** sous **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Mémoire clé** → **Réglages personnels dans la mémoire de clés**. Voir **My Car** (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.



Inclinaison des rétroviseurs latéraux lors du stationnement de la voiture*

On peut incliner les rétroviseurs latéraux afin de permettre au conducteur de mieux voir les côtés du véhicule, par exemple lors du stationnement en parallèle.

Pour activer cette fonction, sélectionner la marche arrière et appuyer sur le bouton de réglage du rétroviseur **L** ou **R** pour incliner le rétroviseur.

La fonction peut être activée ou désactivée à

MY CAR sous **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Paramètres rétroviseurs extérieurs** → **Incliner le rétroviseur gauche** ou **Incliner le rétroviseur droit**. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.

Le rétroviseur latéral prendra sa position initiale dans les situations suivantes :

- dix secondes après avoir désengagé la marche arrière et que la voiture se soit immobilisée.
- immédiatement après que la marche arrière soit désengagée et que le véhicule roule à plus d'environ 10 km/h (6 mi/h).
- si vous appuyez de nouveau sur le bouton **L** ou **R**.
- lorsque le moteur est éteint.
- lorsque les rétroviseurs latéraux sont pliés.



REMARQUE

Un seul rétroviseur peut être incliné à la fois.

Éclairage d'accompagnement et éclairage d'approche

Les lampes des rétroviseurs latéraux s'allument lorsque l'éclairage d'approche ou l'éclairage d'accompagnement est sélectionné, voir Éclairage d'approche (p. 107) et Éclairage d'arrivée (p. 107).

Informations associées

- Rétroviseur intérieur (p. 115)
- Pare-brise chauffant*, dégivreurs de rétroviseur de portière et de lunette arrière (p. 114)
- Rétroviseurs latéraux à commandes électriques - inclinaison/rétraction automatique (p. 113)

Rétroviseurs latéraux à commandes électriques - inclinaison/rétraction automatique

La commande de la portière du conducteur est utilisée pour régler la position des rétroviseurs latéraux.

Inclinaison automatique des rétroviseurs latéraux lors du stationnement de la voiture

Les rétroviseurs latéraux peuvent être automatiquement inclinés afin de permettre au conducteur de mieux voir les côtés du véhicule, par exemple lors du stationnement en parallèle. Lorsque la transmission n'est plus en marche arrière, les rétroviseurs reviendront automatiquement à leur position initiale.

Cette fonction peut être activée ou désactivée à **MY CAR** sous **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Paramètres rétroviseurs extérieurs** → **Incliner le rétroviseur gauche en marche arrière** ou **Incliner le rétroviseur droit en marche arrière**. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour de plus amples informations sur le système de menu **MY CAR**.

Rabattement automatique lors du verrouillage

Lorsque le véhicule est verrouillé/déverrouillé à l'aide de la clé-télécommande, les rétroviseurs latéraux sont automatiquement rabattus/déployés.



03 Commandes et instruments de bord



La fonction peut être activée ou désactivée à **MY CAR** sous **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Paramètres rétroviseurs extérieurs** → **Rabattre les rétroviseurs au verrouillage**. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.

Rétablissement de la position neutre

Les rétroviseurs dont la position a été déréglée sous l'effet d'une force externe doivent être ramenés électriquement en position neutre pour que le rabattement et le déploiement électriques puissent fonctionner.

- Rabattre les rétroviseurs au moyen des boutons **L** et **R**.
- Les déployer à nouveau au moyen des boutons **L** et **R**.

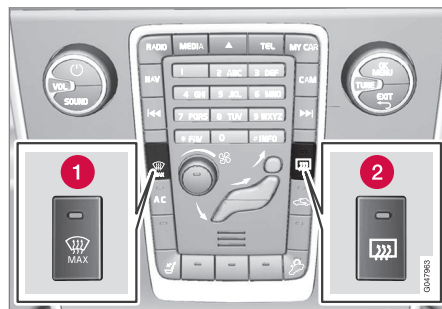
Les rétroviseurs sont alors ramenés en position neutre.

Informations associées

- Rétroviseur intérieur (p. 115)
- Pare-brise chauffant*, dégivrateurs de rétroviseur de portière et de lunette arrière (p. 114)

Pare-brise chauffant*, dégivrateurs de rétroviseur de portière et de lunette arrière

La fonction chauffage est utilisée pour dégivrer le pare-brise et/ou la vitre arrière et les rétroviseurs latéraux.



Dégivreur/pare-brise chauffant max (1), dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur de portière (2)

Appuyer sur le bouton (1) pour dégivrer/dégeler le pare-brise et/ou sur le bouton (2) pour dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs de portières. Les voyants lumineux des boutons respectifs indiquent que la fonction est active. Désactiver la fonction lorsque le pare-brise/lunette arrière/rétroviseurs sont dégagés pour éviter l'épuisement de la batterie. La fonction de chauffage se désactive automatiquement après un moment.

Le dégivrage automatique de la vitre arrière et des rétroviseurs latéraux (si le véhicule est démarré lorsque la température ambiante est

inférieure à 7 °C (45 °F)) peut être sélectionné dans **MY CAR**, sous **Paramètres** → **Paramètres de climatisation** → **Dégivreur arrière automatique**. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.



Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur intérieur possède une fonction d'assombrissement automatique qui contribue à réduire l'éblouissement par les phares des véhicules qui suivent.

Anti-éblouissement automatique

La fonction anti-éblouissement automatique du rétroviseur intérieur est commandée par deux capteurs : l'un dirigé vers l'avant (situé sur le côté avant du rétroviseur, qui surveille l'intensité de la lumière ambiante), et l'autre dirigé vers l'arrière (situé sur le côté du rétroviseur qui fait face au conducteur, au niveau du bord supérieur, et qui détecte l'intensité des phares des véhicules qui suivent) ; ils fonctionnent ensemble pour éliminer l'éblouissement.²¹

REMARQUE

Le fait d'obstruer le capteur avant avec par exemple, des autocollants de parking, des transpondeurs, etc., ou le capteur arrière en chargeant l'espace de chargement ou sur le siège arrière de telle sorte que la lumière ne peut pas atteindre le capteur, peut réduire la fonction de variation automatique de lumière dans le rétroviseur intérieur et la fonction de variation automatique de lumière en option dans les rétroviseurs de portes.

Informations associées

- Rétroviseurs latéraux électriques (p. 112)

Boussole numérique*

Le rétroviseur intègre un écran affichant le cap suivi par le véhicule.

Fonctionnement



Rétroviseur avec boussole.

Huit directions différentes désignées par des abréviations peuvent être affichées : **N** (nord), **NE** (nord-est), **E** (est), **SE** (sud-est), **S** (sud), **SO** (sud-ouest), **O** (ouest) et **NO** (nord-ouest).

La direction est affichée automatiquement au démarrage du véhicule ou lorsque le contact est en mode **II**. Pour activer ou désactiver la boussole, enfoncer le bouton situé sous la glace, à l'aide d'un stylo, d'un trombone ou d'un objet similaire.

²¹ La fonction anti-éblouissement automatique est également disponible en option sur les rétroviseurs de portières.



Calibrage

L'Amérique du Nord est divisé en 15 zones magnétiques et la boussole doit être étalonnée si le véhicule entre dans une nouvelle zone (voir les zones magnétiques sur la carte dans la section suivante « Sélection d'une zone magnétique »). Pour sélectionner une autre zone magnétique, suivre les étapes suivantes :

1. Il faut arrêter le véhicule dans un endroit vaste, loin de la circulation et des structures d'acier et des fils électriques à haute tension.
2. Démarrer le véhicule.



REMARQUE

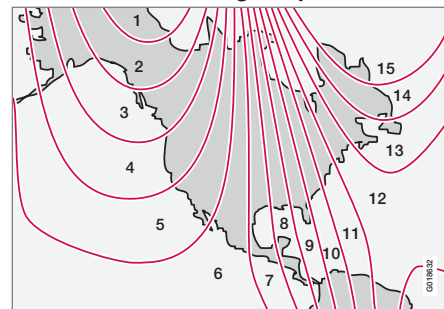
- Pour de meilleurs résultats d'étalonnage, éteindre tous les équipements électriques du véhicule (système de climatisation, essuie-glaces avant, système audio, etc.) et s'assurer que toutes les portières sont fermées.
- L'étalonnage peut ne pas réussir ou être incorrect si l'équipement électrique du véhicule n'est pas éteint.

3. À l'aide d'un stylo, d'un trombone ou d'un objet similaire, maintenir enfoncé le bouton sous la glace pendant environ 6 secondes jusqu'à ce que C soit affiché dans la glace.

4. Appuyer et maintenir enfoncé le bouton pendant 3 secondes jusqu'à ce que le numéro de la zone magnétique actuelle s'affiche.
5. Appuyer sur le bouton à plusieurs reprises jusqu'à ce que le numéro de la zone magnétique souhaitée (1-15) s'affiche. Voir les zones magnétiques sur la carte dans la section suivante « Sélection d'une zone magnétique ».
6. Attendre que C soit à nouveau affiché dans la glace.
7. Rouler lentement en tournant en rond à vitesse ne dépassant pas 10 km/h (6 mp/h), jusqu'à ce qu'une direction s'affiche. Ceci indique que le calibrage est terminé.
8. Rouler en tournant en rond deux fois de plus pour affiner le calibrage.
9. **Véhicules équipés d'un pare-brise chauffé électriquement :** * si C est affiché lorsque la fonction de chauffage est activée, exécuter l'étape 7 avec la fonction de chauffage activée. Voir également Dégivrage maxi et pare-brise chauffé électriquement* (p. 145) pour plus d'informations sur le pare-brise chauffant.

Répéter la procédure de calibrage, au besoin.

Choisir une zone magnétique



Zones magnétiques.

La terre est divisée en 15 zones magnétiques. Pour que la boussole fonctionne correctement, il faut choisir la zone appropriée.

1. Mettre le contact en mode II.
2. À l'aide d'un stylo ou d'un objet semblable, maintenir le bouton situé sur la partie arrière du rétroviseur enfoncé pendant au moins trois secondes. Le numéro correspondant à la zone en cours est affiché.
3. Il faut appuyer plusieurs fois sur le bouton jusqu'à ce que le numéro de la région géographique souhaitée (1 - 15) apparaisse.
4. L'affichage revient à l'indication de la direction après plusieurs secondes.



Toit ouvrant à commande électrique* - introduction

Les commandes du toit ouvrant se trouvent dans la console de plafond près du rétroviseur.

Le pare-soleil du toit ouvrant s'ouvre automatiquement mais doit être fermé manuellement.

Un coupe-vent se trouve sur le bord avant du toit ouvrant.

Les commandes du toit ouvrant se trouvent dans la console de plafond près du rétroviseur. L'ouverture peut s'effectuer à la verticale ou à l'horizontale. Le commutateur d'allumage du véhicule doit être en mode I ou II pour que le toit ouvrant fonctionne.

! IMPORTANT

- Éliminer la glace et la neige avant d'ouvrir le toit ouvrant.
- Ne pas faire fonctionner le toit ouvrant bloqué par la glace.
- Ne jamais placer de lourds objets sur le toit ouvrant.

Pare-soleil

Le toit ouvrant comprend un pare-soleil coulissant. Le pare-soleil s'ouvre automatiquement en coulissant lorsqu'on ouvre le toit ouvrant. Il faut le rabattre manuellement.

Coupe-vent



Le toit ouvrant est équipé d'un coupe-vent qui se plie lorsque le toit ouvrant est ouvert.

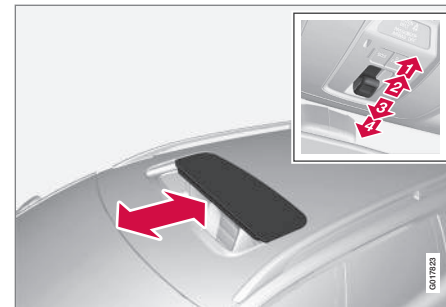
Toit ouvrant à commande électrique* - fonctionnement

Les commandes du toit ouvrant se trouvent dans la console de plafond près du rétroviseur.

Le pare-soleil du toit ouvrant s'ouvre automatiquement mais doit être fermé manuellement.

Un coupe-vent se trouve sur le bord avant du toit ouvrant.

Toit coulissant



Toit coulissant, avant/arrière

- 1 Ouverture, automatique
- 2 Ouverture, manuelle
- 3 Fermeture, manuelle
- 4 Fermeture, automatique



03 Commandes et instruments de bord



Ouverture automatique

- Amener le commutateur le plus loin possible vers l'arrière (à la position d'ouverture automatique) et le relâcher pour ouvrir complètement le toit ouvrant de façon automatique.

Ouverture manuelle

- Amener le commutateur à la première position vers l'arrière (à la position d'ouverture manuelle) et le retenir jusqu'à ce que le toit ouvrant soit ouvert à la position de votre choix.

Fermeture manuelle

- Amener le commutateur jusqu'à la première position vers l'avant (la position de fermeture manuelle) et le retenir jusqu'à ce que le toit ouvrant soit à la position de votre choix ou jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé.

Fermeture automatique

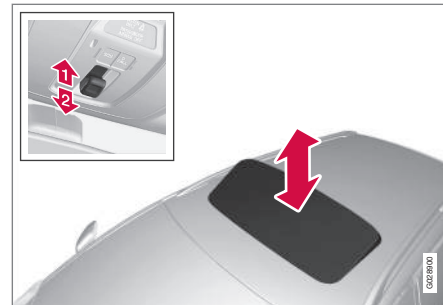
- Amener le commutateur le plus loin possible vers l'avant (à la position de fermeture automatique) et le relâcher pour fermer automatiquement le toit ouvrant.



AVERTISSEMENT

- Pendant la fermeture manuelle, si le toit ouvrant est bloqué, le rouvrir immédiatement.
- Ne jamais ouvrir ou fermer le toit ouvrant si son fonctionnement est obstrué d'une quelconque façon.
- Ne permettez jamais à un enfant de faire fonctionner le toit ouvrant.
- Ne jamais laisser un enfant seul dans un véhicule.
- En quittant le véhicule, s'assurer que l'allumage est en mode **0** (voir Modes d'allumage (p. 87) pour les informations sur les différents modes d'allumage) afin de désactiver le toit ouvrant. Ne jamais laisser la clé-télécommande dans le véhicule.
- Ne jamais faire passer un objet ou une partie du corps par le toit ouvrant lorsqu'il est ouvert, même lorsque l'allumage du véhicule est complètement hors fonction.

Position inclinée



Position inclinée, extrémité arrière soulevée

- 1 Ouvrir en poussant la partie arrière de la commande vers le haut.
- 2 Fermer en tirant la partie arrière de la commande vers le bas et en la maintenant enfoncée jusqu'à ce que le toit ouvrant soit complètement fermé.

COCCINNO



Système de commande sans fil HomeLink® * - introduction

Le système de commande sans fil HomeLink²² permet de remplacer jusqu'à trois émetteurs à fréquence radio (RF) portatifs utilisés pour faire fonctionner des dispositifs tels que des dispositifs de commande de porte, ouvre-porte de garage, les serrures de porte d'entrée, les systèmes de sécurité et même l'éclairage domestique. Des informations supplémentaires sur HomeLink sont disponibles sur Internet à l'adresse www.homelink.com ou en appelant le service d'assistance téléphonique au 1-800-355-3515.



AVERTISSEMENT

- Si vous utilisez HomeLink pour ouvrir une porte de garage ou une barrière, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité de la porte ou de la barrière lorsque celle-ci est en mouvement.
- En programmant un ouvre-porte de garage, il est conseillé de stationner hors du garage.
- Ne pas utiliser le HomeLink avec toute porte de garage qui n'est pas équipée des dispositifs de sécurité arrêt et inversion du sens de la marche requis par les normes de sécurité fédérales des États-Unis (cela inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage fabriqué avant le 1er avril 1982). Une porte de garage qui ne peut détecter un objet - signalant à la porte d'arrêter et d'inverser le sens de la marche - ne respecte pas les normes de sécurité fédérales actuelles des États-Unis. Pour plus d'information, s'adresser à HomeLink en consultant le site : www.homelink.com.

Il faut conserver l'émetteur original du dispositif à RF que vous programmez pour utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour programmation future du HomeLink. Pour plus de sécurité, on conseille également d'ef-

facier les boutons HomeLink programmés lors de la vente du véhicule. Se référer à « Réinitialisation des boutons HomeLink » sous Système de commande sans fil HomeLink® * - programmation (p. 120).

Utilisation du HomeLink

Pour le faire fonctionner, il suffit d'appuyer sur le bouton HomeLink programmé et de le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le dispositif programmé commence à fonctionner (cela peut prendre plusieurs secondes). Le dispositif pour lequel le bouton HomeLink a été programmé sera actionné (ouvre-porte de garage, dispositif d'ouverture de grille, système de sécurité, verrou de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.). Par souci de commodité, l'émetteur portatif du dispositif peut également être utilisé en tout temps. Si vous continuez d'éprouver des difficultés de programmation ou si vous avez des questions, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou en appelant le service d'assistance téléphonique au 1-800-355-3515.



REMARQUE

Si le contact est coupé, HomeLink fonctionnera pendant 30 minutes après l'ouverture de la portière du conducteur.

²² HomeLink et HomeLink House sont des marques de commerce déposées de Johnson Controls, Inc.



Système de commande sans fil HomeLink® * - programmation

Le système de commande sans fil HomeLink²³ permet de remplacer jusqu'à trois émetteurs à fréquence radio (RF) portatifs utilisés pour faire fonctionner des dispositifs tels que des dispositifs de commande de porte, ouvre-porte de garage, les serrures de porte d'entrée, les systèmes de sécurité et même l'éclairage domestique. Des informations supplémentaires sur HomeLink sont disponibles sur Internet à l'adresse www.homelink.com ou en appelant le service d'assistance téléphonique au 1-800-355-3515.

REMARQUE

Certains véhicules peuvent demander que le contact soit activé ou en position « accessoires » pour la programmation et/ou le fonctionnement de HomeLink. Il est également recommandé qu'une nouvelle batterie soit placée dans l'émetteur portable du dispositif programmé avec HomeLink pour un apprentissage plus rapide et une transmission précise du signal de radiofréquence. Les boutons HomeLink doivent d'abord être réinitialisés. Une fois que cela a été complété, Homelink est en mode apprentissage afin que vous puissiez procéder à la programmation.

1. Placer l'extrémité de l'émetteur portatif à 5 à 14 cm (1 à 3 po) du bouton HomeLink que vous désirez programmer tout observant le témoin lumineux.
2. Appuyer simultanément sur les boutons du HomeLink et de l'émetteur portatif choisis jusqu'à ce que le témoin lumineux clignote rapidement. Vous pouvez ensuite relâcher les boutons du HomeLink et de l'émetteur portatif.

REMARQUE

Pour certains dispositifs, il faut remplacer l'étape 2 de ces directives de programmation par les procédures indiquées à la section « Opérateur de porte / programmation pour le Canada ». Si le témoin HomeLink ne se met pas à clignoter rapidement après avoir suivi ces étapes, communiquer avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou en téléphonant à notre ligne de dépannage au 1-800-355-3515.

3. **Appuyer fermement sur le bouton HomeLink programmé, le maintenir enfoncé pendant cinq secondes et le relâcher** pour actionner la porte. Il peut être nécessaire de répéter cette procédure deux fois. Si la porte n'est pas actionnée, appuyer sur le bouton HomeLink programmé, le maintenir enfoncé et observer le témoin lumineux.
 - Si le témoin lumineux **demeure allumé, cela signifie que la programmation est terminée** et le dispositif devrait être activé lorsque vous appuyez sur le bouton du HomeLink et le relâchez.
 - Si le témoin lumineux clignote **rapidement pendant deux secondes, puis cesse de clignoter et demeure allumé, suivre les étapes 4-6** indiquées à la rubrique « Programmation » pour compléter la programmation d'un dispositif à code renouvelable (le plus souvent un ouvre-porte de garage).
4. Sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage (boîtier de l'ouvre-porte) dans le garage, repérer le bouton « learn » ou « smart ». Il se trouve généralement à l'endroit où le fil d'antenne est fixé au boîtier de l'ouvre-porte de garage.

²³ HomeLink et HomeLink House sont des marques de commerce déposées de Johnson Controls, Inc.



5. Appuyer fermement sur le bouton « learn » ou « smart » et le relâcher. (Le nom et la couleur du bouton peuvent varier selon le fabricant). Vous avez ensuite 30 secondes pour compléter l'étape 6.
6. Retourner dans le véhicule et appuyer fermement sur le bouton HomeLink programmé, le maintenir enfoncé pendant deux secondes et le relâcher. Répéter la séquence « appuyer / maintenir / relâcher » une deuxième fois et, selon la marque de l'ouvre-porte de garage (ou de tout autre dispositif à code renouvelable), répéter cette séquence une troisième fois pour compléter le processus de programmation.

HomeLink devrait maintenant activer votre dispositif à code renouvelable.

Dispositif de commande de la porte / programmation au Canada

Les lois canadiennes sur la radio fréquence exigent un « temps mort » (ou interruption) après quelques secondes de transmission des signaux d'émission - le délai d'attente pourrait ne pas être suffisant pour permettre au HomeLink d'enregistrer le signal pendant la programmation. De même, la conception de certains dispositifs de commande de porte américains prévoit un « temps mort ».

Si vous résidez au Canada ou si vous éprouvez de la difficulté à programmer un dispositif

de commande de la porte ou un ouvre-porte de garage au moyen des procédures de « programmation », **il faut alors remplacer l'étape 2 de la rubrique « programmation du HomeLink » par les étapes suivantes :**

- Appuyer sur le bouton HomeLink et le maintenir enfoncé tout en **appuyant et en relâchant toutes les deux secondes** (« cycle ») le bouton de l'émetteur portatif jusqu'à ce que le témoin lumineux commence à clignoter rapidement. Vous pouvez ensuite relâcher les boutons du HomeLink et de l'émetteur portatif.

Procéder ensuite à l'étape 3 de la « programmation ».

Réinitialisation des boutons HomeLink

Suivre la procédure suivante pour réinitialiser (effacer la programmation) les trois boutons HomeLink (les boutons individuels ne peuvent pas être réinitialisés, mais ils peuvent être « reprogrammés » tel qu'indiqué à la section suivante).

1. Appuyer sur les deux boutons HomeLink extérieurs et les maintenir enfoncés jusqu'à ce que le témoin lumineux commence à clignoter.
2. Relâcher les deux boutons.
 - > Le HomeLink est maintenant en mode de programmation (ou d'apprentissage) et peut être programmé en tout temps en commençant par l'étape 1 de la « programmation ».

Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink

Pour programmer un dispositif en utilisant un bouton du HomeLink déjà programmé, suivre les étapes suivantes :

1. Appuyer sur le bouton HomeLink désiré et le maintenir enfoncé. **NE PAS** relâcher le bouton.
2. Le témoin lumineux commencera à clignoter au bout de 20 secondes. Sans relâcher le bouton HomeLink, procéder à l'étape 1 de la « programmation ».

Pour tout commentaire ou question, communiquez avec HomeLink à www.homelink.com ou appelez au 1-800-355-3515.

Ce dispositif est respecté les règlements de l'article 15 de la FCC ainsi que la norme RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.



REMARQUE

L'émetteur a été testé et il est conforme aux réglementations FCC et IC. Les changements ou modifications non approuvés par les responsables de la conformité peuvent annuler le droit de l'utilisateur de faire fonctionner le dispositif.²⁴

Volvo Sensus

Volvo Sensu est le cœur de l'interface de contact avec votre véhicule. Sensus fournit l'information, le divertissement et l'accès à des fonctions qui facilitent la propriété et l'utilisation d'un véhicule Volvo.



Volvo Sensus est le système d'exploitation dans votre véhicule et il vous permet d'interagir intuitivement avec diverses fonctions du véhicule, incluant l'accès à Internet, lorsque cela vous convient.

Volvo Sensus utilise l'écran de la console centrale pour afficher l'information et les menus et vous offre une interface utilisateur qui vous permet de réaliser un paramétrage personnalisé des fonctions d'infodivertissement et de climatisation du véhicule, par exemple.

Les boutons de la console centrale ou le clavier du volant permettent d'activer/désactiver

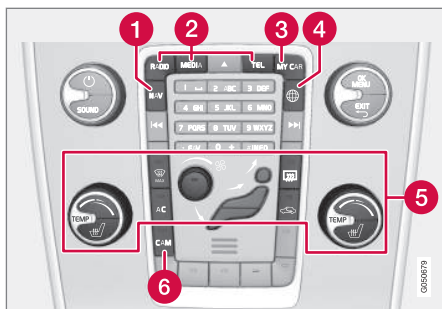
les fonctions et de modifier de nombreux paramètres.

Une pression sur le bouton **MY CAR** de la console centrale affiche tous les paramètres en rapport avec la conduite et l'utilisation du véhicule, tels que City Safety, verrouillage et alarme, régime automatique de soufflante, réglage de l'horloge, etc.

Une pression sur les boutons sources de la console centrale (**RADIO, MEDIA, TEL**, , **NAV*** et **CAM***, etc.) permettent de sélectionner par exemple l'autoradio AM ou FM, de lire un CD ou un DVD, d'utiliser la fonction mains-libres Bluetooth®, le système de navigation* ou la caméra d'aide au stationnement*.

Se reporter au manuel de bord du propriétaire ou aux suppléments imprimés séparés pour l'information détaillée au sujet des fonction offertes par Volvo Sensus.

²⁴ La mention "IC" figurant devant le numéro de certification/d'enregistrement signifie uniquement que les spécifications techniques de Industry Canada sont respectées.



Panneau de commande de la console centrale

- 1 Système de navigation Volvo (VNS)* - **NAV** : voir le manuel distinct du VNS pour connaître les directives de fonctionnement.
- 2 Infotainment (**RADIO, MEDIA, TEL**)
- 3 Réglages liés au véhicule - **MY CAR**.
- 4 Véhicule connecté à Internet.
- 5 Système de climatisation .
- 6 Caméra d'aide au stationnement - **CAM***.

Informations associées

- My Car (ma voiture) - introduction (p. 83)
- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction (p. 265)

Écran d'information - commandes de menus

Les commandes de la manette gauche du volant sont utilisées pour accéder aux menus (p. 124) affichés au tableau de bord (p. 74). Les menus affichés dépendent du mode d'allumage (p. 87) actuel.

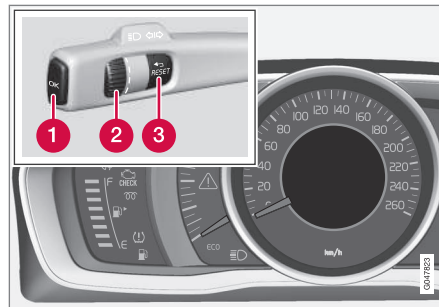


Tableau de bord analogique et commandes de menus

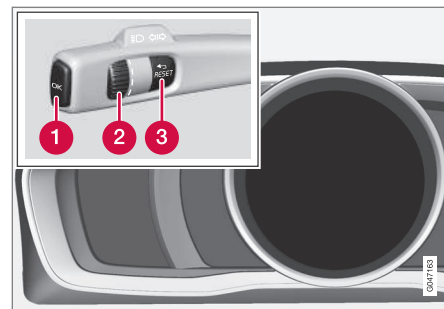


Tableau de bord numérique* et commandes de menus

- 1 **OK** : accès à la liste des messages (p. 124) et confirmation d'un message.
- 2 Molette : pour naviguer dans les menus et les options dans la liste des fonctions.
- 3 **RESET** : pour réinitialiser la fonction active. Ce bouton est utilisé dans certains cas pour sélectionner ou activer une fonction. Voir l'explication dans la description de la fonction correspondante.

Les menus affichés sur les écrans d'information du tableau de bord sont commandés au moyen de la manette gauche. Ces menus affichés dépendent du mode d'allumage. Appuyer sur **OK** pour effacer un message et retourner aux menus.

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



03 Commandes et instruments de bord

Écran d'information - vue d'ensemble des menus

Les menus affichés dépendent du mode d'alumage (p. 87) actuel.

Les alternatives de menu suivantes peuvent varier selon l'équipement installé dans le véhicule.

Tableau de bord analogique Vitesse numérique

Options TC

État d'entretien

Messages (##)²⁵

Tableau de bord numérique* Réglages

Thèmes

Mode contraste/Mode couleur

État d'entretien

Messages

Réinitialisation ordinateur de bord

Informations associées

- Écrans d'information - introduction (p. 74)
- Écran d'information - commandes de menus (p. 123)
- Écran d'information - messages (p. 124)

Écran d'information - messages

Les commandes de la manette gauche du volant sont utilisées pour faire défiler les messages affichés au tableau de bord et confirmer les sélections.

Lorsque des symboles d'information, d'indication ou d'avertissement s'allument, un message explicatif est affiché au tableau de bord.

Lorsqu'un avertissement (p. 80), une information (p. 78) ou un symbole indicateur (p. 78) s'affiche, un message correspondant s'affiche dans le panneau d'information. Un message d'erreur est enregistré dans une liste mémoire jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée.

Appuyer sur **OK** pour prendre connaissance des messages et les faire défiler.



REMARQUE

Si un message d'avertissement apparaît pendant que vous utilisez l'ordinateur de bord, le message doit être lu et confirmé en appuyant sur **OK** avant que l'activité précédente puisse reprendre.

Message	Description
ARRÊTER MOTEUR^A	Arrêter et éteindre le moteur le plus tôt possible. Risque important de dommage. Communiquez avec un atelier Volvo autorisé.
Arrêt prudent^A	Arrêter le véhicule et couper le moteur. Risque important de dommage. Communiquez avec un atelier Volvo autorisé.
Entretien urgent^A	Faire vérifier immédiatement le véhicule par un atelier Volvo autorisé.
Entretien requis^A	Faire vérifier le véhicule le plus tôt possible par un atelier Volvo autorisé.
Voir manuel^A	Lire le manuel du propriétaire.
Rendez-vous pour entretien	Prendre un rendez-vous chez un concessionnaire Volvo agréé pour un entretien.

²⁵ Nombre de messages entre parenthèses



Message	Description
Entretien périod nécessaire	Entretien périodique nécessaire à un atelier Volvo autorisé. Le moment est déterminé en fonction du kilométrage parcouru, du nombre de mois depuis le dernier entretien et du temps de marche du moteur.
Délai pr entret. dépassé	Si le calendrier d'entretien n'est pas suivi, la garantie ne couvre aucune pièce endommagée. Communiquez avec un atelier Volvo autorisé pour un entretien.
Temporai-rem OFF^A	Une fonction a été temporairement désactivée et est automatiquement réinitialisée pendant la conduite ou au prochain démarrage du moteur.
Batterie faible Mode écon. élec.	La chaîne audio est éteinte pour économiser le courant. Charger la batterie.

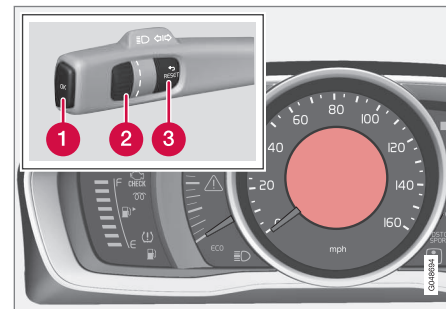
^A Une partie de ce message sera également spécifique au système

Informations associées

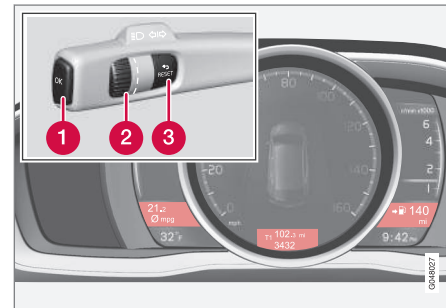
- Écrans d'information - introduction (p. 74)
- Écran d'information - vue d'ensemble des menus (p. 124)
- Écran d'information - commandes de menus (p. 123)

Ordinateur de bord - introduction

Le contenu et l'aspect de l'ordinateur de bord varient selon que le véhicule est équipé d'un tableau de bord **analogique** ou **numérique**.



Écran d'information analogique et commandes



Écrans d'information numériques et commandes

Le tableau de bord s'allume dès que le véhicule est déverrouillé et le paramétrage de l'or-



03 Commandes et instruments de bord



ordinateur de bord est alors possible. Si aucune des commandes de l'ordinateur de bord n'est utilisée dans les 30 secondes après l'ouverture de la portière du conducteur, l'éclairage du tableau de bord s'éteint et l'ordinateur de bord ne peut être à nouveau utilisé jusqu'à ce que :

- l'allumage soit mis en mode II²⁶
- le moteur démarre



REMARQUE

Si un message d'avertissement apparaît pendant que vous utilisez l'ordinateur de bord, il faut accuser réception du message pour pouvoir retourner à la fonction d'ordinateur de bord. Appuyer sur **OK** pour accuser réception d'un message.

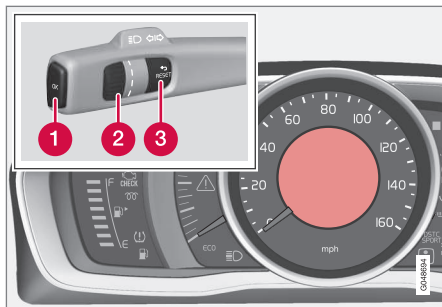
Informations associées

- Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord analogique (p. 127)
- Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord numérique (p. 130)
- Ordinateur de bord - Informations supplémentaires (p. 133)
- Ordinateur de bord - Statistiques du trajet (p. 134)

²⁶ Voir modes d'allumage (p. 87) pour les renseignements sur les divers modes d'allumage.



Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord analogique



Écran d'information et commandes

- ❶ **OK**-appuyer pour accéder aux **fonctions** de l'ordinateur de bord ou pour accepter/ confirmer/effacer un message
- ❷ **Molette**-tourner pour accéder à la liste des **rubriques d'informations** de l'ordinateur de bord et pour faire défiler les alternatives
- ❸ **RESET**-appuyer sur pour annuler/réinitialiser/quitter une fonction après avoir fait un choix

L'ordinateur de bord dispose de deux différents groupes de menus :

- Fonctions de l'ordinateur de bord
- Rubriques d'information de l'ordinateur de bord dans le tableau de bord

Fonctions

Pour allumer l'ordinateur de bord et y effectuer des réglages des fonctions :

1. S'assurer qu'aucune des commandes de l'ordinateur de bord n'est utilisée lors d'une séquence de commandes ; les réinitialiser en appuyant deux fois sur **RESET**.
2. Appuyer sur **OK** pour ouvrir la liste des fonctions.
3. Utiliser la **molette** pour faire défiler les fonctions et sélectionner/confirmer votre choix en appuyant sur **OK**.
4. Après avoir effectué votre choix, quitter en appuyant deux fois sur **RESET**.

Le tableau suivant répertorie les fonctions de l'ordinateur de bord analogique :



03 Commandes et instruments de bord



Fonction	Description
Vitesse numérique - km/h - mph - Aucun	Celui-ci affiche numériquement la vitesse du véhicule au centre du tableau de bord Ouvrir en appuyant sur OK, faire défiler à l'aide de la molette, confirmer en appuyant sur OK et quitter en appuyant sur ENTER.
Options TC - Autonomie carb. - Consomm. carb. - Vitesse moyenne - Totalisateur partiel T1 et dist. totale - Totalisateur partiel T2 et dist. totale	Les sélections dans les rubriques d'informations de l'ordinateur de bord sont faites ici. Les symboles qui ont déjà été sélectionnés ont une coche et sont affichés en blanc . Ceux qui ne sont pas sélectionnés ne sont pas cochés et sont affichés en gris : - Ouvrir la fonction en appuyant sur OK puis faire défiler la rubrique souhaitée à l'aide de la molette. - Confirmer en appuyant sur OK. Le symbole passe du gris au blanc et sera coché. - Continuer cette procédure ou quitter en appuyant sur RESET.
État d'entretien	Indique le nombre de mois et le kilométrage jusqu'au prochain entretien périodique.
Messages (##)	Pour de plus amples informations, voir Écran d'information - commandes de menus (p. 123).

Rubriques d'information

L'une des rubriques d'information peut être affichée dans le tableau suivant. Pour ce faire :

1. S'assurer qu'aucune des commandes de l'ordinateur de bord n'est utilisée lors d'une séquence de commandes ; les réinitialiser en appuyant deux fois sur **RESET**.
2. Tourner la **molette** pour commencer l'affichage des rubriques d'information. S'arrêter sur la rubrique désirée.
3. Consulter le tableau pour obtenir une explication sur la rubrique ou les actions à entreprendre.



Rubriques d'information dans le tableau de bord	Description
Totalisateur partiel T1 et dist. totale	Appuyer et maintenir enfoncé RESET pour remettre à zéro le compteur journalier T1.
Totalisateur partiel T2 et dist. totale	Appuyer et maintenir enfoncé RESET pour remettre à zéro le compteur journalier T2.
Autonomie carb.	Voir Autonomie carb. sous Ordinateur de bord - Informations supplémentaires (p. 133).
Consomm. carb.	Consommation actuelle de carburant.
Vitesse moyenne	Appuyer et maintenir enfoncé RESET pour réinitialiser Vitesse moyenne .
-	Aucune information n'est affichée. Ceci indique aussi le début/la fin de la liste des rubriques d'information.

Faire défiler les rubriques d'information de l'ordinateur de bord à tout moment, en tournant la **molette** jusqu'à ce que la rubrique souhaitée s'affiche.

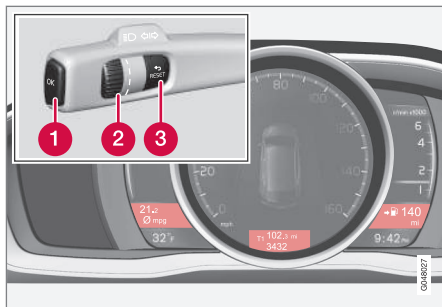
Informations associées

- Ordinateur de bord - introduction (p. 125)
- Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord numérique (p. 130)
- Ordinateur de bord - Informations supplémentaires (p. 133)
- Ordinateur de bord - Statistiques du trajet (p. 134)



03 Commandes et instruments de bord

Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord numérique



Affichage des informations et commandes

- 1 **OK**-appuyer pour accéder aux **fonctions** de l'ordinateur de bord ou pour activer une sélection
- 2 **Molette**-tourner pour accéder à la liste des **rubriques d'informations** de l'ordinateur de bord et pour faire défiler les alternatives
- 3 **RESET**-appuyer sur pour annuler/réinitialiser/quitter une fonction après avoir fait un choix

L'ordinateur de bord dispose de deux différents groupes de menus :

- Fonctions de l'ordinateur de bord
- Rubriques d'information de l'ordinateur de bord dans le tableau de bord

Fonctions

Pour allumer l'ordinateur de bord et y effectuer des réglages des fonctions :

1. S'assurer qu'aucune des commandes de l'ordinateur de bord n'est utilisée lors d'une séquence de commandes ; les réinitialiser en appuyant deux fois sur **RESET**.
2. Appuyer sur **OK** pour ouvrir la liste des fonctions.
3. Utiliser la **molette** pour faire défiler les fonctions et sélectionner/confirmer votre choix en appuyant sur **OK**.
4. Après avoir effectué votre choix, quitter en appuyant deux fois sur **RESET**.

Le tableau suivant répertorie les fonctions de l'ordinateur de bord numérique :

Fonction	Description
Réinitialisation ordinateur de bord Consommation moyenne de carburant Vitesse moyenne	REMARQUE : Cette fonction ne réinitialise pas les totalisateurs partiels, voir Ordinateur de bord - Informations supplémentaires (p. 133) pour une description de la façon de procéder.
Messages	Pour de plus amples informations, voir Écran d'information - commandes de menus (p. 123).
Thèmes	Définir la manière dont les informations sont affichées au tableau de bord, voir Écrans d'information - introduction (p. 74).



Fonction	Description
Réglages*	Sélectionner Auto activ. ou Arrêt.
Mode contraste/Mode couleur	Régler le contraste et la couleur du tableau de bord.
État d'entretien	Indique le nombre de mois et le kilométrage jusqu'au prochain entretien périodique.

Rubriques d'information

Trois rubriques de l'ordinateur de bord peuvent être affichées en même temps ; une dans chacun des écrans (voir l'illustration). Une des combinaisons des rubriques d'information du tableau suivant peut être affichée. Pour ce faire :

1. S'assurer qu'aucune des commandes de l'ordinateur de bord n'est utilisée lors d'une séquence de commandes ; les réinitialiser en appuyant deux fois sur **RESET**.
2. Tourner la **molette** pour commencer à afficher les combinaisons de rubriques d'information. S'arrêter sur la combinaison désirée.
3. Consulter le tableau pour obtenir une explication sur la rubrique ou les actions à entreprendre.

Faire défiler les combinaisons de rubriques d'information de l'ordinateur de bord à tout moment, en tournant la **molette** jusqu'à ce que la combinaison souhaitée s'affiche.

Combinaisons de rubriques			Description
Consommation moyenne de carburant	Totaliseur partiel T1 + kilométrage	Vitesse moyenne	Appuyer et maintenir enfoncé RESET pour remettre à zéro le compteur journalier T1.
La consommation de carburant actuelle	Totaliseur partiel T2 + kilométrage	Distance jusqu'à vide	Appuyer et maintenir enfoncé RESET pour remettre à zéro le compteur journalier T2.
La consommation de carburant actuelle	Kilométrage	mph<>km/h	Basculer entre mph<>km/h - voir « Affichage numérique de la vitesse » sous Ordinateur de bord - Informations supplémentaires (p. 133).
-	Aucune information de l'ordinateur de bord affichée	-	Aucune information n'est affichée. Ceci indique aussi le début/la fin de la liste des rubriques d'information.



Faire défiler les rubriques d'information de l'ordinateur de bord à tout moment, en tournant la **molette** jusqu'à ce que la rubrique souhaitée s'affiche.

Informations associées

- Ordinateur de bord - introduction (p. 125)
- Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord analogique (p. 127)
- Ordinateur de bord - Informations supplémentaires (p. 133)
- Ordinateur de bord - Statistiques du trajet (p. 134)



Ordinateur de bord - Informations supplémentaires

Informations générales relatives aux fonctions des ordinateurs de bord analogiques et numériques.

Consommation moyenne de carburant

Consommation de carburant depuis la dernière fois que cette fonction a été réinitialisée.

Vitesse moyenne

Vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière fois que cette fonction a été réinitialisée.

La consommation de carburant actuelle

La consommation actuelle de carburant est calculée environ une fois par seconde. Lorsque le véhicule se déplace à vitesse réduite, la consommation de carburant est affichée par unité de temps. À des vitesses plus élevées, elle est affichée en termes de distance.

Les valeurs peuvent être indiquées en miles ou en kilomètres, voir la rubrique « Changement d'unités ».

Distance jusqu'à vide

Cette fonction indique la distance approximative à parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir. Lorsque **Autonomie carb.** indique « --- », il reste très peu de carburant utilisable dans le réservoir ; faire le plein dès que possible. Le calcul est basé sur la consommation moyenne de carburant durant

les 30 derniers km (20 miles) et la quantité de carburant restant dans le réservoir (la précision de ce chiffre peut varier si votre style de conduite change). Un style de conduite économique allonge généralement cette distance.

Voir Conduite économique (p. 314) pour plus d'informations sur la conduite économique.

Affichage numérique de la vitesse*

La vitesse est exprimée dans l'unité qui n'est pas utilisée par le compteur de vitesse du tableau de bord, par exemple, si le compteur de vitesse normal est en mph, l'ordinateur de bord affiche la vitesse en km/h et vice versa.

Réinitialisation d'un tableau de bord analogique

Totaliseur(s) partiel(s) et vitesse moyenne

1. Afficher le totaliseur partiel T1 ou T1, ou la vitesse moyenne.
2. Appuyer et maintenir enfoncé **RESET** jusqu'à ce que la fonction sélectionnée soit réinitialisée.

Chaque rubrique de l'ordinateur de bord doit être réinitialisée individuellement.

Réinitialisation d'un tableau de bord numérique

Totalisateur partiel

1. Tourner la **molette** pour sélectionner la combinaison de rubriques contenant le totaliseur partiel à réinitialiser.
2. Appuyer et maintenir enfoncé **RESET** jusqu'à ce que le totaliseur partiel sélectionné soit réinitialisé.

Vitesse moyenne et consommation de carburant

1. Sélectionner **Réinitialisation ordinateur de bord** et appuyer sur **OK**.
2. Sélectionner une des alternatives suivantes à l'aide de la **molette** et appuyer sur **OK** :
 - mpg
 - mph
 - Réinitialiser les deux
3. Terminer en appuyant sur **RESET**.

Changement d'unités

Pour changer les unités (miles/km) utilisées pour mesurer la distance et la vitesse, aller à **MY CAR → Paramètres → Options du système → Unité de dist. et de carburant**.



REMARQUE

Outre la modification des unités dans l'ordinateur de bord, ceci modifie également les unités utilisées dans le système de Navigation Volvo (VNS) *.

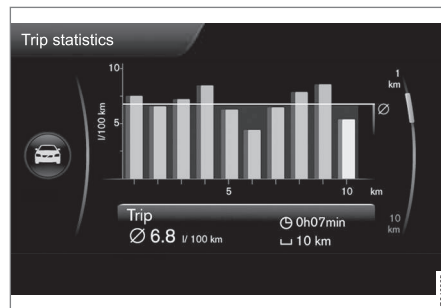
Informations associées

- Ordinateur de bord - introduction (p. 125)
- Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord analogique (p. 127)
- Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord numérique (p. 130)
- Ordinateur de bord - Statistiques du trajet (p. 134)

Ordinateur de bord - Statistiques du trajet

Les informations de parcours relatives à la consommation moyenne de carburant et à la vitesse moyenne sur les parcours précédents sont enregistrées et peuvent être affichées sous la forme d'un graphique à barres.

Fonction



Statistiques de parcours²⁷

Chaque barre représente une distance parcourue de 1 mile ou 10 miles, en fonction de l'échelle actuelle ; la barre à l'extrémité droite indique la valeur pour le mile/10 miles actuel.

Utiliser **TUNE** pour passer de 1 mile à 10 miles ; le repère à droite va aussi changer selon l'échelle choisie.

Paramètres

Les réglages peuvent être faits dans le système de menu **MY CAR**, comme suit :

MY CAR → **My V60** → **Stat. parcours** :

- **Démarrer nouveau parcours** : appuyer sur **ENTER** pour effacer toutes les statistiques précédentes. Quitter le menu en appuyant sur **EXIT**.
- **Rétablir à chaque trajet** : sélectionner en appuyant sur **ENTER**. Quitter le menu en appuyant sur **EXIT**.

La sélection de **Rétablir à chaque trajet** efface automatiquement toutes les statistiques de trajet si le contact est coupé pendant au moins 4 heures. Lorsque le moteur est redémarré, de nouvelles statistiques sont enregistrées.

Pour obtenir de nouvelles statistiques si le moteur est redémarré avant que 4 heures se soient écoulées, les statistiques existantes doivent être effacées manuellement en sélectionnant **Démarrer nouveau parcours**.

Pour de plus amples informations, voir Écran d'information - commandes de menus (p. 123).

Voir aussi les informations relatives à Eco Guide sous Eco Guide* et wattmètre* (p. 77).

²⁷ L'illustration est générique ; certains détails peuvent varier d'un modèle à l'autre



Informations associées

- Ordinateur de bord - introduction (p. 125)
- Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord analogique (p. 127)
- Ordinateur de bord - fonctions, tableau de bord numérique (p. 130)
- Ordinateur de bord - Informations supplémentaires (p. 133)

04



CLIMATISATION





Climatisation - informations générales

Le véhicule est équipé d'une Climatisation électronique (ECC) (p. 142) qui rafraîchit, réchauffe ou déshumidifie l'air dans l'habitacle.

Climatisation

REMARQUE

- La climatisation peut être désactivée mais s'assurer du confort climatique le meilleur possible dans l'habitacle et pour éviter la buée sur les vitres, la climatisation doit toujours être en fonction.
- Par temps chaud, une petite quantité d'eau peut s'accumuler sous la voiture pendant qu'elle est en stationnement. Cette eau provient de la condensation du circuit de climatisation et ceci est normal.

Vitres latérales et toit ouvrant

Le système de climatisation fonctionnera de manière optimale si les vitres et le toit ouvrant en option sont fermés.

Buée sur la surface intérieure des vitres

La fonction de dégivrage (p. 145) devrait être utilisée pour éliminer la buée ou la bruine de la surface intérieure des vitres. Nettoyer les vitres à l'aide d'un produit commercial pour les vitres en vaporisateur afin d'éviter la formation de buée.

Arrêt temporaire de la climatisation

La climatisation (p. 145) est momentanément désactivée pendant les accélérations à pleins gaz ou lorsque le véhicule monte une pente en tirant une remorque. Cela peut entraîner une hausse temporaire de la température dans l'habitacle.

Glace et neige

Toujours dégager la grille d'entrée d'air à la base du pare-brise des accumulations de neige.

Entretien du système de climatisation

Des outils et un équipement spéciaux sont nécessaires pour effectuer l'entretien et la réparation du système de climatisation. Ce genre de travail doit être confié uniquement à un technicien Volvo formé et qualifié.

Liquide frigorigène

Volvo se soucie de l'environnement. Le système de climatisation de votre véhicule contient un fluide frigorigène exempt de CFC, le R134a. Cette substance n'appauvrit pas la couche d'ozone. Le système de climatisation contient 800 g (1,76 lb) de R134a et utilise l'huile PAG.

Informations associées

- Climatisation - capteurs (p. 137)
- Climatisation - paramètres du menu (p. 139)

Climatisation - capteurs

Le système de climatisation utilise différents capteurs pour réguler les niveaux de température et d'humidité dans l'habitacle.

Emplacement des capteurs

- Le capteur solaire est situé sur la partie supérieure du tableau de bord.

REMARQUE

Le capteur solaire surveille le côté de la voiture le plus exposé au rayonnement solaire. Ce qui signifie que la température peut différer entre les bouches d'air des côtés droit et gauche, même si les températures réglées pour les deux côtés de l'habitacle sont les mêmes.

- Le capteur de température de l'habitacle est situé sous le panneau de commande de la climatisation.
- Le capteur de température (ambiante) extérieure est situé sur le rétroviseur latéral.
- Le capteur d'humidité* est intégré au rétroviseur intérieur.

REMARQUE

Ni couvrir ni bloquer les capteurs aux moyens de vêtements ou d'autres objets.



Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)

Qualité de l'air

L'habitacle a été conçu pour être plaisant et confortable, même pour des personnes souffrant d'asthme et d'allergies de contact.

Ventilation de l'habitacle

Remplacer le filtre à air de l'habitacle par un filtre neuf aux intervalles recommandés. Veuillez consulter votre livret de garantie et d'entretien ou un technicien Volvo formé et qualifié pour connaître ces intervalles. Si les conditions routières sont difficiles (poussière, saletés), remplacer le filtre plus souvent. Ne pas nettoyer le filtre; celui-ci doit être remplacé par un filtre neuf.



REMARQUE

Il existe différents types de filtres à air d'habitacle. Le type correct doit être installé.

Système Qualité de l'air intérieur (IAQS)

Un filtre multiple aide à réduire les gaz et les particules dans l'air entrant, réduisant ainsi les odeurs et les contaminants dans l'habitacle. Le capteur de qualité de l'air détecte l'accroissement du niveau de contamination de l'air extérieur. Si le capteur de qualité de l'air détecte que l'air extérieur est contaminé, l'entrée d'air se ferme et l'air de l'habitacle est recyclé (il n'entre pas d'air extérieur dans la voiture). Le filtre nettoie aussi l'air recyclé de l'habitacle.



REMARQUE

S'adresser à votre distributeur Volvo au sujet des intervalles de remplacement du filtre à air IAQS.

Matériaux utilisés dans l'habitacle

Les matériaux utilisés dans l'habitacle ont été mis au point afin de réduire la quantité de poussière et de faciliter le nettoyage de l'habitacle. Tous les tapis de plancher peuvent être facilement enlevés pour être nettoyés. Utiliser les produits de nettoyage pour voiture recommandés par Volvo. Voir également les informations sous Nettoyage de l'intérieur (p. 402).

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Système Qualité de l'air intérieur (IAQS)* (p. 139)
- Climatisation - paramètres du menu (p. 139)



Système Qualité de l'air intérieur (IAQS)*

Le Système de qualité de l'air (IAQS) comprend un filtre multiple et un capteur de qualité de l'air. Le filtre aide à enlever les gaz et les particules dans l'air entrant, réduisant ainsi les odeurs et les contaminants dans l'habitacle.

Le capteur de qualité de l'air (p. 138) détecte l'accroissement du niveau de contaminants de l'air extérieur. Si le capteur de qualité de l'air détecte que l'air extérieur est contaminé, l'entrée d'air se ferme et l'air de l'habitacle est recyclé (il n'entre pas d'air extérieur dans la voiture). Le filtre nettoie aussi l'air recyclé de l'habitacle. Lorsque le bouton **AUTO** (p. 144) est enfoncé, le capteur de qualité de l'air est activé.

Activer ou désactiver cette fonction à

Paramètres de climatisation → Système de qualité d'air intérieur.



REMARQUE

- Le capteur de qualité de l'air doit toujours être engagé pour obtenir le meilleur air dans l'habitacle.
- Le recyclage est limité par temps froid pour éviter la formation de buée.
- Si l'intérieur des vitres commence à s'embuer, désengager le capteur de qualité de l'air. Utiliser la fonction de dégivrage pour augmenter la circulation d'air vers les vitres avant, latérales et arrière.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Dégivrage maxi et pare-brise chauffé électriquement* (p. 145)

Climatisation - paramètres du menu

Les paramètres par défaut de quatre des fonctions du système de climatisation (p. 137) peuvent être modifiés dans le système de menu.

- Vitesse de ventilateur (p. 144) en mode automatique (p. 144).
- Minuterie de recyclage (p. 147) de l'air dans l'habitacle.
- Dégivrage de vitre arrière (p. 114) automatique.
- Le Système de qualité de l'air de l'habitacle (p. 139) (IAQS) en option.

On peut également remettre les fonctions à l'état initial dans le système de menus.

Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.

Informations associées

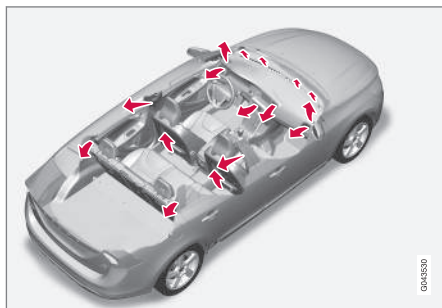
- Commande électronique de la climatisation (ECC) (p. 142)



04 Climatisation

Circulation d'air - généralités

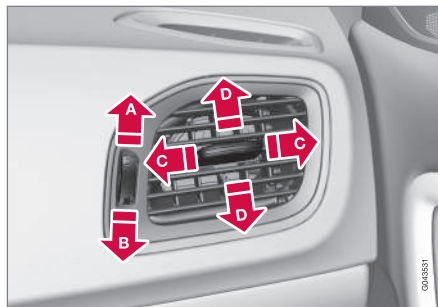
L'air entrant circule par le biais de différentes bouches d'air dans l'habitacle.



La circulation d'air est entièrement automatique en mode **AUTO** (p. 144).

Au besoin, la circulation d'air peut être commandée manuellement, voir Circulation d'air - fonction (p. 146).

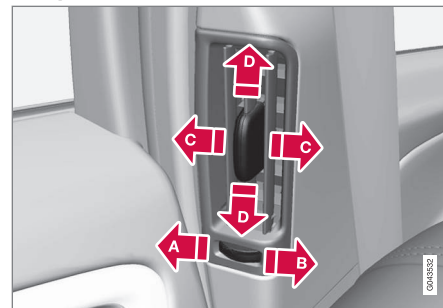
Bouches d'air sur le tableau de bord



- A** Ouvert
- B** Fermé
- C** Flux d'air horizontal
- D** Flux d'air vertical

Orienter les registres d'aération latéraux vers les vitres pour les désembuer.

Registres d'aération dans les montants des portières



- A** Fermé
- B** Ouvert
- C** Flux d'air horizontal
- D** Flux d'air vertical

Orienter les registres d'aération latéraux vers les vitres pour les désembuer.

Orienter les orifices de ventilation dans l'habitacle de manière à maintenir la température désirée à l'arrière.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Circulation de l'air - tableau (p. 148)



- Circulation d'air - recyclage (p. 147)
- Dégivrage maxi et pare-brise chauffé électriquement* (p. 145)



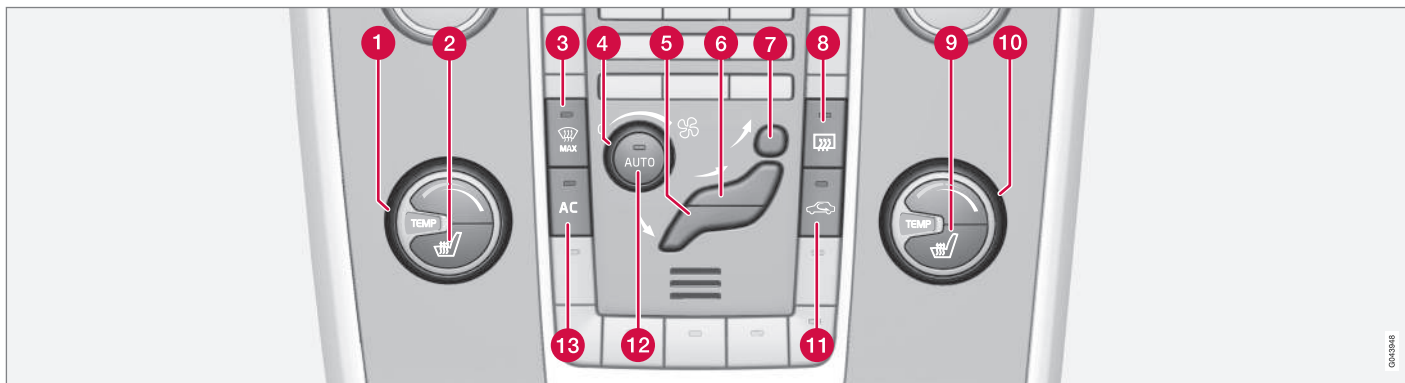
04 Climatisation

Commande électronique de la climatisation (ECC)

L'ECC (climatisation électronique) contribue à maintenir la température sélectionnée dans

l'habitacle et la température peut être réglée séparément côté conducteur et côté passager.

La fonction AUTO (p. 144) régule automatiquement la température, la climatisation, la vitesse de ventilateur, le recyclage et la circulation de l'air.



- ❶ Commande de température (p. 144), côté conducteur
- ❷ Siège chauffant du conducteur* (p. 143)
- ❸ Dégivreur (effet maximum), pare-brise chauffé électriquement* (p. 145)
- ❹ Ventilateur (p. 144)
- ❺ Circulation d'air manuelle (p. 140)- plancher
- ❻ Distribution manuelle de l'air - bouches d'air sur le tableau de bord
- ❼ Distribution manuelle de l'air - dégivreur
- ❽ Lunette arrière et rétroviseurs latéraux chauffés (p. 114)
- ❾ Siège chauffant du passager avant* (p. 143)
- ❿ Commande de température (p. 144), côté passager
- ⓫ Recirculation (p. 147)
- ⓬ **AUTO** (p. 144)
- ⓭ **A/C** (p. 145) Marche/arrêt

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)

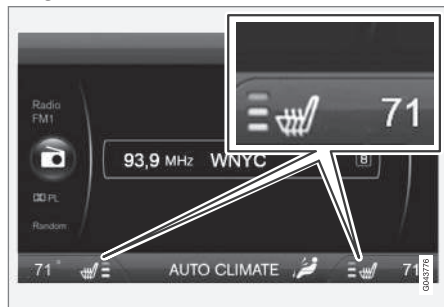


Sièges chauffants

Le chauffage de siège avant comporte trois niveaux pour améliorer le confort du conducteur et du passager par temps froid.

Le chauffage de siège extérieur arrière comporte trois niveaux pour améliorer le confort des passagers par temps froid.

Sièges avant chauffants*



Le réglage de la température actuelle du siège apparaît sur l'écran de la console centrale



Appuyer plusieurs fois sur la partie inférieure du bouton jusqu'à ce que le numéro du voyant lumineux désiré s'allume :

Niveau de chauffage le plus haut - trois voyants.

Niveau de chauffage moyen - deux voyants.

Niveau de chauffage le plus bas - un voyant.

Si aucun voyant n'est allumé, le siège chauffant est désactivé.

Le chauffage du siège sera automatiquement désactivé lorsqu'on coupe le moteur.

Démarrage automatique du chauffage des sièges

Ce réglage démarre automatiquement le chauffage du siège du conducteur (au niveau le plus élevé) lorsque le moteur est mis en marche, si la température est environ inférieure à 50 °F (10 °C).

Activer/désactiver cette fonction dans le système de menu **MY CAR**, sous **Paramètres** → **Paramètres de climatisation** → **Démar. auto. chauff. siège cond..**

Sièges arrière chauffants*



La commande du chauffage des places extérieures s'effectue de la même manière que pour les sièges avant.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Commande électronique de la climatisation (ECC) (p. 142)



04 Climatisation

Commandes de température et de ventilateur

Lorsqu'on démarre le véhicule, le système revient au réglage le plus récent.

Le ventilateur devrait toujours être activé pour éviter la formation de condensation et de buée sur les vitres.

Commande de la température



La température des espaces conducteur et passager peut être réglée séparément.

REMARQUE

Le chauffage ou le refroidissement ne peuvent être accélérés en sélectionnant une température plus élevée ou plus basse que la température réelle nécessaire.

Commande du ventilateur



Tourner la commande dans le sens horaire pour augmenter la vitesse du ventilateur et dans le sens antihoraire pour la diminuer. Si la commande **AUTO** (p. 144) est sélectionnée, la vitesse du ventilateur

sera contrôlée automatiquement et cela neutralisera le réglage manuel.

REMARQUE

Si la soufflerie est complètement arrêtée, la climatisation est désengagée, ce qui peut entraîner de la buée.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Commande électronique de la climatisation (ECC) (p. 142)
- Climatisation (p. 145)
- Climatisation - capteurs (p. 137)

Climatisation automatique

La fonction Auto contrôle automatiquement la température (p. 144), la climatisation (p. 145), la vitesse de ventilateur (p. 144), le recyclage (p. 147) et la circulation d'air (p. 140).



Si vous sélectionnez une ou plusieurs fonctions manuelles, les autres fonctions continuent d'être commandées automatiquement. Le capteur de qualité de l'air (p. 138) est activé et tous les

réglages manuels sont désactivés lorsqu'on appuie sur **AUTO**. Le message **CLIM AUTOMATIQUE** apparaît dans l'affichage.

La vitesse du ventilateur en mode automatique peut être réglée sous **Paramètres de climatisation** → **Réglage auto. du ventilateur**. Choisir entre **Faible**, **Normal** ou **Haut**.

REMARQUE

La sélection du régime le plus lent de soufflerie peut augmenter le risque de formation de buée sur les vitres.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)



Climatisation

La fonction de climatisation rafraîchit et déshumidifie l'air dans l'habitacle.



Lorsque le témoin dans le bouton est allumé, la climatisation est automatiquement commandée. L'air entrant est alors rafraîchi ou réchauffé et déshumidifié. Lorsque le témoin dans le bouton est

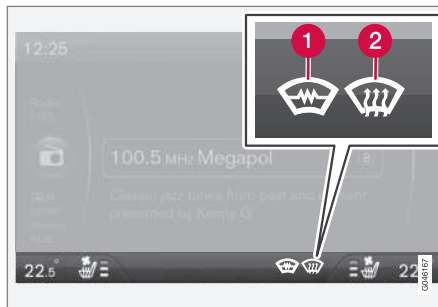
éteint, la climatisation est désactivée. Les autres fonctions continuent d'être commandées automatiquement. Lorsque le dégivrage maximum (p. 145) est sélectionné, le système de climatisation est réglé à la vitesse maximale du ventilateur et déshumidifie le plus rapidement possible l'habitacle.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Climatisation automatique (p. 144)

Dégivrage maxi et pare-brise chauffé électriquement*

Les fonctions de pare-brise chauffant et de dégivrage max. sont utilisées pour dégager le pare-brise et les vitres latérales avant de la condensation et de la glace aussi rapidement que possible.



Les réglages choisis sont indiqués dans l'afficheur de la console centrale

1 Chauffage électrique*

2 Dégivrage maxi



Modèles **sans** pare-brise chauffé électriquement

- Appuyer une fois sur le bouton pour démarrer le dégivrage/dégel du pare-brise et des vitres latérales avant. Le témoin dans le bouton de dégivrage (2) s'allume lorsque la fonction est active.
- Appuyer deux fois sur le bouton pour désactiver le dégivreur (le voyant lumineux s'éteint).

Modèles **avec** un pare-brise chauffé électriquement*

- Si cette fonction est désactivée, appuyer une fois sur le bouton pour activer le chauffage du pare-brise¹. Le symbole (1) s'allume à l'écran de la console centrale.
- Appuyer deux fois sur le bouton pour démarrer le dégivreur et le chauffage de pare-brise. Les symboles (1) et (2) s'allument dans l'afficheur de la console centrale.
- Si ces dispositifs sont activés, appuyer sur le bouton pour les désactiver. Les symboles ne sont plus affichés.

¹ Si un « C » apparaît dans le rétroviseur lorsque le bouton est pressé, la boussole* doit être recalibrée, voir Boussole numérique* (p. 115).



04 Climatisation



REMARQUE

- Les zones triangulaires sur les côtés éloignés du pare-brise ne sont pas chauffées électriquement et mettront un peu plus de temps à se désembuer/dégeler.
- Le pare-brise chauffant peut réduire par exemple les performances/plage des transpondeurs utilisés au niveau des péages automatiques d'autoroute ou de tout autre équipement de communication.

Les évènements suivants se produisent lorsque le dégivreur/chauffage de pare-brise a été activé :

- La vitesse du ventilateur augmente automatiquement et la climatisation (p. 145) est activée (si elle ne l'est pas déjà et si le ventilateur de l'habitacle n'est pas hors tension) pour déshumidifier l'air de l'habitacle. On peut éteindre la climatisation en appuyant sur le bouton **AC**.
- Le recyclage (p. 147) ne fonctionne pas lorsque le dégivrage est activé.

Le système de climatisation revient aux réglages précédents lorsqu'on met le dégivreur/chauffage de pare-brise hors tension.

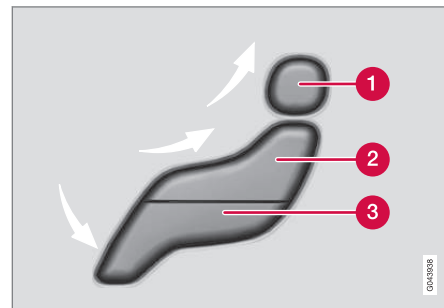
Voir également Pare-brise chauffant*, dégivreurs de rétroviseur de portière et de lunette arrière (p. 114) pour de plus amples informations.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Climatisation automatique (p. 144)

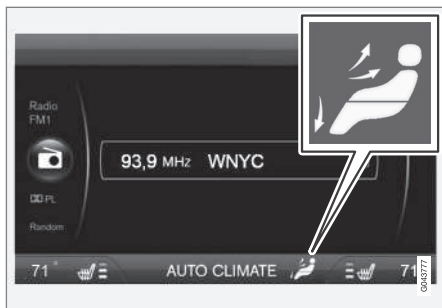
Circulation d'air - fonction

La fonction de circulation d'air comprend trois boutons.



- 1 Distribution manuelle de l'air - dégivreur
- 2 Distribution manuelle de l'air - bouches d'air sur le tableau de bord
- 3 Distribution manuelle de l'air - plancher

Lorsqu'on appuie sur un bouton, le chiffre correspondant apparaîtra à l'écran avec une flèche indiquant le débit d'air manuel sélectionné (voir l'illustration suivante). Voir également tableau de circulation d'air (p. 148).



La circulation d'air est affichée à l'écran de la console centrale.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Circulation d'air - généralités (p. 140)
- Circulation d'air - recyclage (p. 147)

Circulation d'air - recyclage

Le recyclage peut être utilisé pour empêcher la pénétration des gaz d'échappement, de fumées, etc. à l'intérieur de l'habitacle.



L'air de l'habitacle est alors recirculé, c.-à-d. qu'il n'y a pas d'air de l'extérieur du véhicule qui s'introduit dans la voiture lorsque cette fonction est activée. Le témoin lumineux du bouton s'allume

lorsque le recyclage est sélectionné.

Lorsque l'air à l'intérieur de la voiture recircule depuis trop longtemps, cela risque de créer de la condensation sur la paroi interne des vitres, surtout en hiver.

Minuterie

La minuterie réduit le risque de formation de buée et de contamination de l'air lorsque la fonction de recyclage est sélectionnée, et ce en désactivant automatiquement la fonction après une certaine période, déterminée selon la température ambiante. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction sous **Paramètres de climatisation** → **Minuterie de recirculation d'air**. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.



REMARQUE

Lorsque le dégivrage est sélectionné, le recyclage est toujours désactivé.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Circulation d'air - généralités (p. 140)
- Circulation d'air - fonction (p. 146)
- Circulation de l'air - tableau (p. 148)



04 Climatisation

Circulation de l'air - tableau

La Circulation de l'air (p. 140) est sélectionnée à l'aide des boutons du panneau de climatisation de la console centrale.

	Circulation d'air	Utilisation		Circulation d'air	Utilisation
	Air vers les vitres. Un certain débit est dirigé vers les bouches d'air du tableau de bord. L'air n'est pas mis en recirculation. La climatisation est toujours en marche.	Pour désembuer et dégivrer rapidement les vitres latérales avant et le pare-brise.		Air en direction du plancher et des vitres. Un certain débit est dirigé vers les bouches d'air du tableau de bord.	Pour des conditions de confort et un bon dégivrage par temps froid ou humide.
	L'air est dirigé vers le pare-brise et les vitres latérales. Il y a un certain débit aux bouches d'air du tableau de bord.	Par temps froid ou humide (le ventilateur doit fonctionner à vitesse moyenne à élevée).		Air au plancher et à partir des bouches d'air du tableau de bord.	Par temps ensoleillé avec températures ambiantes fraîches.
	Air aux vitres et à partir des bouches d'air du tableau de bord.	Pour le confort par temps chaud et sec.		Air au plancher. Une certaine quantité d'air est également dirigée vers les bouches d'air du tableau de bord et les vitres.	Pour réchauffer ou rafraîchir les pieds.
	L'air est dirigé vers la tête et la poitrine à partir des bouches d'air du tableau de bord.	Pour garantir un refroidissement efficace par temps chaud.		Air aux vitres, à partir des bouches d'air du tableau de bord et au plancher.	Pour rafraîchir les pieds ou diriger de l'air plus doux sur le haut du corps par temps froid ou chaud et sec.

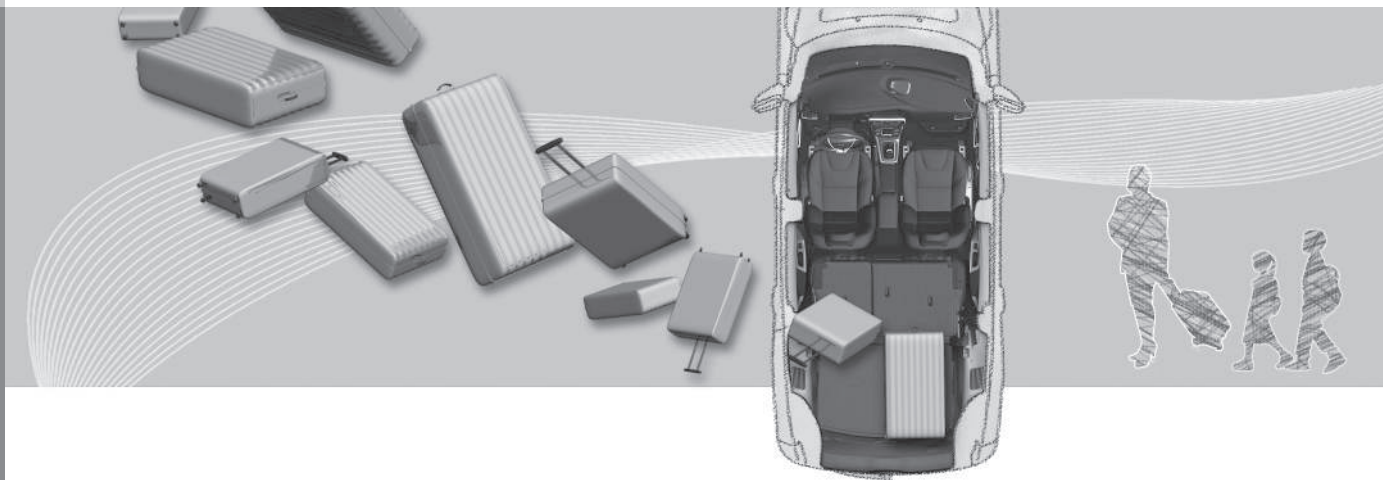
**Informations associées**

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Circulation d'air - fonction (p. 146)
- Dégivrage maxi et pare-brise chauffé électriquement* (p. 145)

05



CHARGEMENT ET RANGEMENT



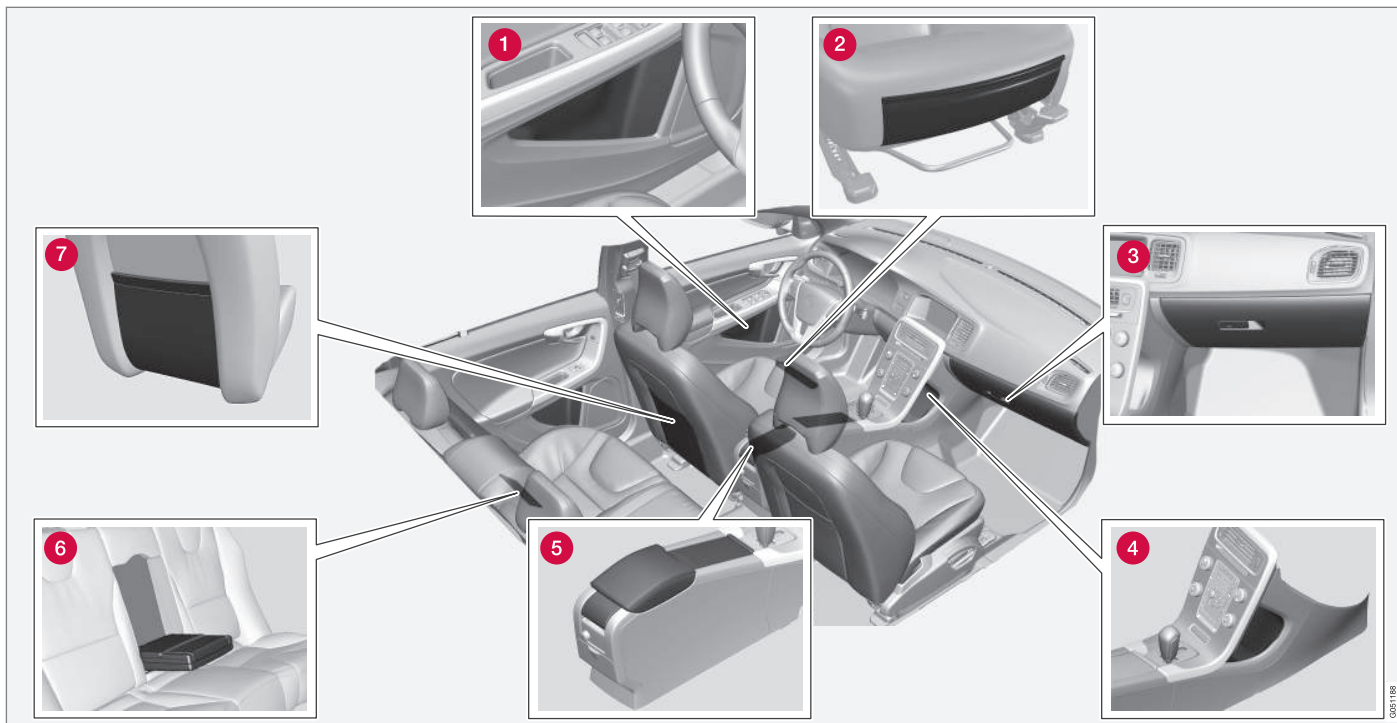


Espaces de rangement

On trouvera ci-dessous une vue d'ensemble des espaces de rangement de l'habitacle.



05 Chargement et rangement



1 Espace de rangement dans le panneau de porte

2 Pochette de rangement à l'avant des coussins de siège avant

3 Boîte à gants (p. 155)

4 Espace de rangement

5 Espace de rangement (p. 154), prise 12 volts (p. 154) et entrée AUX/connecteur USB

0051108



⑥ Porte-gobelets du siège arrière

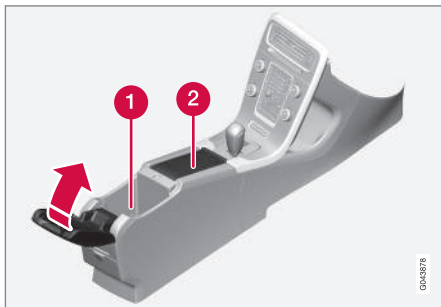
⑦ Pochette de rangement

Informations associées

- Miroir de pare-soleil (p. 155)
- Prise 12 volts dans l'espace à bagages* (p. 156)

Console de tunnel

La console de tunnel se trouve entre les sièges avant.



- 1 Compartiment de rangement (pour les CD, etc.) sous l'accoudoir, entrée AUX/ connecteur USB.
- 2 Elle comprend des porte-gobelets pour le conducteur et le passager, une prise 12 volts (p. 154) et un petit compartiment de rangement.

Informations associées

- Espaces de rangement (p. 151)

Console de tunnel - prises 12 volts

Les prises électriques peuvent être utilisées pour brancher des accessoires de 12 volts comme les chargeurs de téléphone cellulaire et les glacières. Pour que la prise fournisse le courant, l'allumage doit être au moins en mode I (p. 87). Les prises se trouvent entre les porte-gobelets dans la console de tunnel et sur l'arrière de la console de tunnel (p. 154) pour les passagers des sièges arrière.



Prise 12 volts dans la console de tunnel avant



Prise 12 volts dans la console centrale arrière

La consommation maximale de courant est 10 A (120 W) si on utilise uniquement une des prises 12 volts dans l'habitacle. Si les deux prises avant et arrière sont utilisées en même temps, la consommation maximale de courant par prise est 7,5 A (90 W).

Les prises auxiliaires peuvent également être utilisées pour alimenter un allume-cigare. Vous pouvez vous procurer des allume-cigares et des cendriers auprès de votre concessionnaire Volvo.



AVERTISSEMENT

Les douilles doivent toujours rester couvertes lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Informations associées

- Espaces de rangement (p. 151)
- Prise 12 volts dans l'espace à bagages* (p. 156)

Boîte à gants

La boîte à gants fournit un espace de rangement verrouillable pour de petits objets.



Vous pouvez ranger dans cet espace le manuel de l'utilisateur et les cartes. La boîte à gants contient également un porte-stylos et un porte-cartes de carburant. La boîte à gants peut être verrouillée manuellement à l'aide de la clé intégrée, voir Verrouillage/déverrouillage - boîte à gants (p. 180).

Informations associées

- Espaces de rangement (p. 151)

Miroir de pare-soleil

Les miroirs de pare-soleil se trouvent dans la partie supérieure des pare-soleil.



Miroir de pare-soleil avec éclairage

La lampe s'allume automatiquement quand on ouvre le couvercle.

Informations associées

- Espaces de rangement (p. 151)
- Ampoules - éclairage de miroir de pare-soleil (p. 378)



Prise 12 volts dans l'espace à bagages*

La prise 12 volts peut être par exemple utilisée pour brancher le compresseur du système d'obturation de pneu (certains modèles) et d'autres accessoires 12 volts.



Replier le couvercle pour accéder à la prise électrique.

REMARQUE

La prise 12 volts dans l'espace de chargement fournit du courant même lorsque le contact est coupé. L'utilisation de la prise alors que le moteur ne tourne pas aura pour effet d'épuiser la batterie.

Informations associées

- Espaces de rangement (p. 151)
- Console de tunnel - prises 12 volts (p. 154)

Chargement - généralités

La capacité de chargement de votre véhicule est influencée par plusieurs facteurs dont le nombre de passagers, la quantité du chargement, le poids des accessoires installés, etc.

Pour augmenter l'espace de chargement, il est possible de replier les dossiers des sièges arrière, voir Sièges arrière - dossier rabattable (p. 94).

Lorsque vous chargez l'espace à bagages, veuillez respecter les directives suivantes :

- Dans la mesure du possible, placer les objets contre le dossier dans l'espace à bagages.
- Les charges instables peuvent être fixées aux œillets d'ancrage à l'aide de sangles ou de filets d'arrimage pour les empêcher de se déplacer.
- Arrêter le moteur et serrer le frein de stationnement lors du chargement ou du déchargement d'objets longs. Les objets longs pourraient déplacer le levier de vitesses, ce qui pourrait faire avancer le véhicule.



AVERTISSEMENT

- Il faut arrêter le moteur, placer le levier de vitesses sur **P** et serrer le frein de stationnement lors du chargement ou du déchargement de longs objets.
- Les caractéristiques de conduite peuvent changer en fonction du poids et de la répartition de la charge.
- Un objet de 20 kg (44 lb) produit une force de 1 000 kg (2 200 lb) lors d'une collision frontale à 50 km/h (30 mi/h).
- On ne peut pas placer des objets à moins de cinq centimètres (deux pouces) de la partie supérieure des vitres latérales arrière dans l'espace à bagages et sur le siège arrière. Les objets placés au-delà de cette hauteur pourraient entraver le fonctionnement du rideau gonflable.

Informations associées

- Oeillets d'ancrage (p. 157)
- Grille d'acier pour espace à bagages (p. 161)
- Chargement - porte-bagages de toit (p. 157)



Chargement - porte-bagages de toit

Utilisation de porte-bagages

Volvo propose des porte-bagages en accessoires. Suivre les indications mentionnées ci-après lorsque vous les utilisez :

- Pour éviter d'endommager votre véhicule et maximiser la sécurité durant la conduite, nous vous recommandons d'utiliser les porte-bagages mis au point expressément pour votre véhicule par Volvo.
- Les galeries amovibles approuvées par Volvo sont conçues pour supporter la charge de toit maximale permise pour ce véhicule, soit 100 kg (220 lb). Pour les galeries de toit autres que Volvo, vérifier les limites de charge du fabricant pour cette galerie.
- Ne dépassez jamais les limites de poids prescrites par le fabricant de la galerie, pas plus que la charge nominale maximale de 100 kg (220 lb) sur le toit.
- Il faut éviter les charges ponctuelles. Répartir les charges uniformément.
- Placer la charge la plus lourde au fond.
- Assujettir la charge correctement au moyen du matériel d'arrimage approprié.
- Vérifier à intervalles réguliers si les porte-bagages et la charge sont bien fixés.
- Se rappeler que le centre de gravité du véhicule et sa maniabilité changent

lorsque l'on transporte une charge sur le toit.

- La résistance au vent et la consommation de carburant du véhicule augmentent avec la charge.
- Conduire prudemment. Éviter les démarrages en trombe, les virages trop serrés et les freinages énergiques.

Informations associées

- Chargement - généralités (p. 156)
- Oeillets d'ancrage (p. 157)

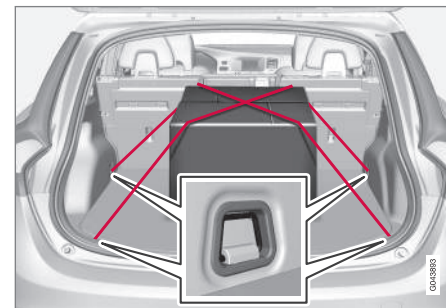
Oeillets d'ancrage

Les oeillets d'ancrage situés des deux côtés du véhicule servent à fixer des courroies et autres pour retenir des objets dans l'espace à bagages.



AVERTISSEMENT

Les deux crochets supérieurs illustrés sont destinés à suspendre uniquement des sacs de course. Ils ne sont **pas** destinés à suspendre des objets lourds.





05 Chargement et rangement



AVERTISSEMENT

- Couvrir les bords tranchants des longues charges pour éviter de blesser les occupants. Fixer les charges pour qu'elles ne se déplacent pas en cas d'arrêt brusque.
- Toujours assujettir les objets lourds et de grande taille au moyen d'une ceinture de sécurité ou de sangles de retenue.
- Toujours assujettir la charge pour éviter son déplacement en cas d'arrêt brutal.
- Arrêter le moteur, serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de rapport à la position **P** pendant le chargement et le déchargement du véhicule.

Informations associées

- Chargement - généralités (p. 156)

Dispositif d'arrimage des sacs d'épicerie

Le dispositif d'arrimage des sacs d'épicerie sert à maintenir les sacs d'épicerie en place.



Dispositif d'arrimage des sacs d'épicerie sous le plancher de l'espace à bagages

Le dispositif d'arrimage des sacs d'épicerie sert à maintenir les sacs d'épicerie en place.

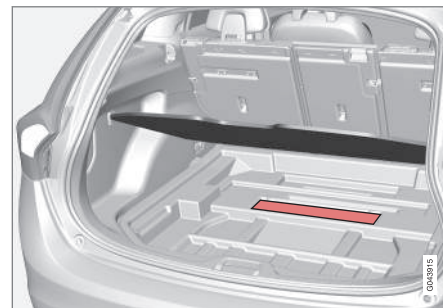
1. Ouvrir la trappe sur le plancher de l'espace à bagages.
2. Fixer les sacs à l'aide de la courroie.

Informations associées

- Chargement - généralités (p. 156)

Filet de retenue - renseignements généraux

Le filet de retenue contribue à protéger les passagers des objets présents dans le compartiment à bagages en cas d'arrêt brutal ou de freinage puissant.

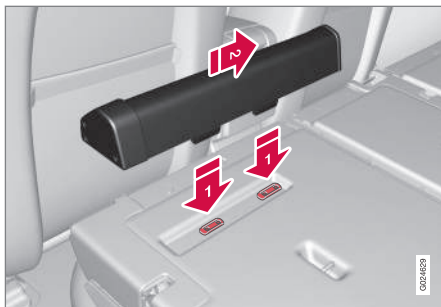


Espace de rangement pour le filet de retenue

Deux boîtiers renfermant les filets de retenue en nylon sont rangés dans le compartiment sous le plancher de l'espace à bagages.



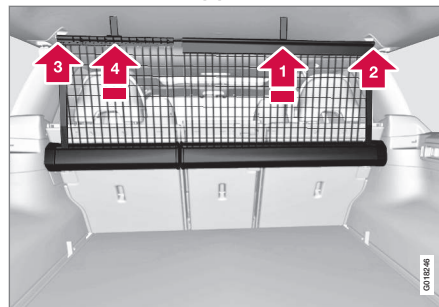
Fixation des boîtiers



Les deux sections du filet sont fixées à l'arrière du dossier des sièges arrière. Les boîtiers n'ont pas la même largeur. La section la plus large doit être installée du côté droit (vue de l'arrière du véhicule).

1. Replier les dossiers des sièges arrière.
2. Aligner la glissière de fixation du boîtier au-dessus des supports de fixation sur le dossier **1**.
3. Glisser le boîtier dans les supports de fixation **2**.
4. Ramener le dossier en position verticale.

Utilisation du filet(s)



Avec les dossiers en position verticale

Le filet est retiré du boîtier et est tiré vers le haut et se verrouille en position après environ une minute.

- 1** Tirer le côté droit du filet vers le haut à l'aide de la courroie.
- 2** Insérer la tige du filet dans le support de retenue du côté droit, près du plafond, et l'amener vers l'avant. La tige sera fixée en place.
- 3** Prolonger la section gauche de la tige et l'insérer dans le support du côté gauche de l'espace à bagages. L'amener vers l'avant jusqu'à ce qu'elle soit fixée en place.
- 4** Tirer le côté gauche du filet de retenue vers le haut et le fixer sur la tige.

REMARQUE

- Le filet peut être fixé de la même manière si les dossiers de siège arrière sont rabattus. Dans ce cas, utiliser les supports de fixation proches du plafond, au-dessus des sièges avant.
- Le dossier de siège du passager avant peut également être rabattu pour transporter des objets longs.

Enlèvement des boîtiers du filet de retenue

1. Ranger le ou les filets en procédant dans l'ordre inverse
2. Replier complètement le dossier des sièges arrière.
3. Glisser les boîtiers vers l'extérieur jusqu'à ce qu'ils ne soient plus dans les supports de retenue.



AVERTISSEMENT

- Lorsqu'elles ne sont pas utilisées, replacer les cassettes dans leur compartiment de rangement, sous le plancher de la zone de chargement.
- Les objets de la zone de chargement doivent être convenablement assujettis, même si le filet de chargement est installé correctement et est utilisé.



Utilisation du filet de retenue avec le couvre-bagages



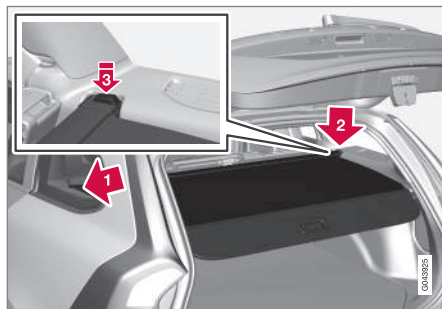
Courroies pour tirer le filet

On peut également tirer le filet de retenue à partir du dossier lorsque le couvre-bagages est retiré.

L'emplacement des courroies nécessaires à l'installation du filet de retenue est indiqué par les flèches dans l'illustration. Suivre les directives d'utilisation du filet avec les dossiers en position verticale.

Couvre-bagages

Le couvre-bagages peut être utilisé pour dissimuler des objets dans le compartiment à bagages.



Utilisation

- Placer le couvercle par-dessus l'espace à bagages et insérer les crochets dans les trous situés sur les montants arrière de l'espace à bagages.
- Pour enlever (rouler) le couvercle, l'enlever des trous et le diriger vers le dossier des sièges arrière.

Installation du couvercle

1. Insérer l'extrémité d'un côté du couvre-bagages dans le support de retenue dans le panneau latéral de l'espace à bagages



2. Effectuer la même opération du côté opposé du véhicule
3. Appuyer sur les deux côtés du couvercle jusqu'à ce qu'ils soient bien fixés en place
4. S'assurer que les deux extrémités du couvercle sont bien verrouillées en place.

Enlèvement du couvercle

1. Enfoncer l'une des extrémités du couvercle vers l'intérieur.
2. Tirer le couvercle vers le haut et l'extérieur. L'autre extrémité sortira automatiquement du support de retenue.

Rabattre le rabat arrière du couvre-bagages

Le rabat arrière du couvre-bagages est placé de façon horizontale lorsqu'il est rétracté (roulé). Pour le rabattre :

- Tirer le rabat légèrement vers l'arrière jusqu'à ce qu'il ait dépassé ses supports et le rabattre.



REMARQUE

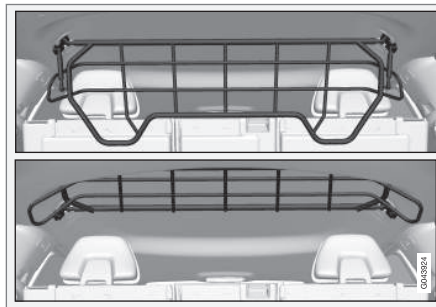
Sur les modèles équipés de ce recouvrement, il doit être déposé avant de fixer un siège pour enfant aux ancrages de protection d'enfant.

Informations associées

- Chargement - généralités (p. 156)

Grille d'acier pour espace à bagages

Votre véhicule est équipé d'une grille d'acier qui empêche les objets dans l'espace à bagages d'aller dans l'habitacle.



Monter/baisser la grille

Prendre la partie inférieure de la grille et la tirer vers le haut et l'arrière ou la pousser vers le bas et l'avant.



REMARQUE

Si la grille d'acier doit être utilisée avec le recouvrement de coffre en option, cette grille doit être repliée avant que le recouvrement de coffre soit mis en place.

Installation de la grille d'acier de l'espace à bagages

Pour de plus amples renseignements sur les procédures et les outils nécessaires pour installer/enlever la grille d'acier pour espace à bagages, veuillez lire les directives d'assemblage¹ remises lors de l'achat de la grille.

Informations associées

- Couvre-bagages (p. 160)

¹ Directive d'assemblage n° 30756681

06



SERRURES ET ALARME





Clé-télécommande et clé intégrée

Deux clés-télécommandes sont fournies avec le véhicule. Elles vous permettent de déverrouiller les portières et le hayon et fonctionnent également comme clés de contact pour démarrer le véhicule ou faire fonctionner les composants électriques. Les clés-télécommandes contiennent des clés intégrées amovibles pour verrouiller et déverrouiller la portière du conducteur et la boîte à gants. Les extrémités visibles de ces clés intégrées sont uniques afin d'identifier plus facilement « votre » clé-télécommande. Six télécommandes peuvent être programmées pour le même véhicule.



AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser la clé-télécommande dans la fente d'allumage si des enfants doivent demeurer dans le véhicule.

Pour de plus amples informations sur les différents modes d'allumage, voir Modes d'allumage (p. 87).

Informations associées

- Clé-télécommande - fonctions (p. 167)
- Clé-télécommande - fonctions (p. 167)
- Clé-télécommande - portée (p. 168)

Clé-télécommande - perte

Si l'une des clés-télécommandes (p. 163) est perdue, l'autre doit être amenée avec le véhicule chez un concessionnaire Volvo. Par précaution, le code de la clé-télécommande perdue sera effacé de la mémoire du système.



REMARQUE

On peut obtenir d'autres clés à distance ou des doubles de celles-ci auprès d'un concessionnaire Volvo autorisé.

Vous pouvez également obtenir d'autres clés-télécommandes ou des doubles de celles-ci auprès de certaines installations de réparation ou serruriers indépendants qui sont qualifiés pour fabriquer des clés-télécommandes. Chaque clé doit être programmée pour fonctionner avec votre véhicule.

Californie seulement :

Vous pouvez obtenir une liste des installations de réparation et des serruriers indépendants reconnus par Volvo qui peuvent couper et programmer les clés de remplacement

- sur le site de Volvo à l'adresse <http://www.volvocars.com/us/keys>
- en appelant le service à la clientèle de Volvo au 1-800-458-1552

On peut consulter le nombre de clés enregistrées pour le véhicule en appuyant sur **MY CAR** et en allant à **Réglages → Informations**

→ **Nombre de clés.** Pour une description du système de menu, voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83).

USA-5WK49264

FCC ID : KR55WK49264 + Siemens VDO 5WK49236

FCC ID : KR55WK49236, 5WK49266

FCC ID : KR55WK49266 + Siemens VDO 5WK49233

FCC ID : KR55WK49233

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC et à la norme RSS-210. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Canada - 5WK49264

IC : 267T-5WK49264 + Siemens VDO 5WK49236

IC : 267T-5WK49236, 5WK49266

IC : 267T-5WK49266 + Siemens VDO 5WK49233

IC : 267T-5WK49233

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utili-



06 Serrures et alarme



sateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Informations associées

- Clé-télécommande - fonctions (p. 167)

Mémoire de clé

La mémoire de la clé-télécommande permet de mémoriser certains réglages personnels.

La position des rétroviseurs latéraux, du siège à commande électrique du conducteur* et le thème sélectionné du tableau de bord¹ sont mémorisés dans les clés-télécommandes lorsque le véhicule **est verrouillé**. Au prochain déverrouillage de la portière du conducteur à l'aide de la **même** clé-télécommande et de son ouverture dans les **2 minutes**, le siège à commande électrique du conducteur et les rétroviseurs latéraux reprendront automatiquement la position dans laquelle ils étaient lors du plus récent verrouillage des portières à l'aide de la même clé-télécommande. Si le siège et les rétroviseurs n'ont pas été réajustés depuis que le véhicule a été verrouillé, ils seront déjà dans la position mise en mémoire au moyen de cette clé-télécommande précise et ne se déplaceront pas. Pour de plus amples informations sur cette fonction, voir Sièges avant - siège à commandes électriques (p. 89).

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans le menu du véhicule en appuyant sur **MY CAR** et en allant à **Réglages → Réglages véhicule → Mémoire clés véhicules**. Pour une description du système

de menu, voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83).



REMARQUE

Si le véhicule est verrouillé avec la clé-télécommande ou s'il est laissé déverrouillé pendant plus de 30 minutes, le fonctionnement de la mémoire de clé sera désactivé.

Pour réactiver la mémoire de la clé :

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la clé-télécommande.

Pour plus d'informations sur les véhicules à démarrage sans clé optionnel, voir Conduite sans clé * - verrouillage/déverrouillage (p. 172).

Informations associées

- Confirmation du verrouillage/déverrouillage (p. 165)

¹ Uniquement tableau de bord numérique optionnel



Confirmation du verrouillage/ déverrouillage

Des réglages peuvent être apportés dans le système de menu pour obtenir une confirmation sonore et visuelle lorsque le véhicule a été verrouillé ou déverrouillé. Une fois ces fonctions activées, les situations suivantes se produiront lors du verrouillage/déverrouillage du véhicule :

Confirmation de verrouillage

- Les clignotants clignoteront une fois, un signal sonore sera émis et les rétroviseurs latéraux se rétracteront*.

La confirmation sera donnée uniquement une fois toutes les portières et le hayon sont correctement fermés et verrouillés.



REMARQUE

En l'absence de confirmation lors du verrouillage du véhicule, vérifiez si la porte ou le hayon n'est pas entrouvert(e) ou si cette fonction a été désactivée dans le menu.

Confirmation de déverrouillage

- Les clignotants clignoteront deux fois et les rétroviseurs latéraux sortiront*.

Faire un réglage

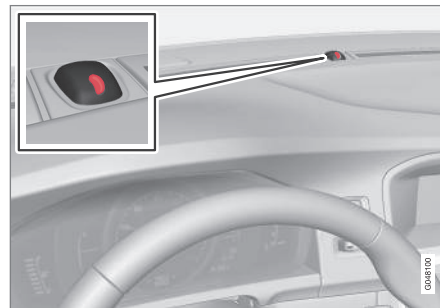
Divers choix pour la confirmation de verrouillage/déverrouillage peuvent être sélectionnés dans les menus en appuyant sur **MY CAR**

dans le panneau de commande de la console centrale.

- Pour activer la confirmation visuelle : aller à **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Paramètres d'éclairage** et sélectionner **Témoin verrouillage portes et/ou Lumière confirm. de déverrouillage** en appuyant sur **OK/MENU**.
- Pour activer la confirmation sonore : aller à **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Paramètres de verrouillage** et sélectionner **Confirmation sonore** en appuyant sur **OK/MENU**.

Pour une description du système de menu, voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83).

Indicateur de verrouillage



Témoin d'alarme/de verrouillage

Un témoin lumineux clignotant à la base du pare-brise vérifie que le véhicule est verrouillé.

Informations associées

- Verrouillage/déverrouillage - de l'extérieur (p. 177)
- Verrouillage/déverrouillage - de l'intérieur (p. 178)
- Verrouillage/déverrouillage - hayon (p. 180)



Antidémarrreur (interrupteur d'allumage)

Le dispositif antidémarrage est un inhibiteur de démarrage empêchant le démarrage du moteur par des personnes non autorisées.

Chacune des clés fournies avec le véhicule contient un transpondeur codé. Le code de la clé est transmis à une antenne montée dans la fente d'allumage, où il est comparé au code mémorisé dans le module de blocage du démarrage. Le véhicule ne démarrera que si le code de la clé correspond. Si vous égarez l'une des clés, il faut apporter les autres chez un technicien Volvo formé et qualifié qui programmera un nouveau code; c'est une mesure de protection contre le vol. Les messages suivants (qui apparaissent à l'écran du tableau de bord) concernent l'antidémarrreur :

Message	Signification
Insér. clé voit.	Clé-télécommande non reconnue au démarrage. Essayer de nouveau de démarrer le moteur.
Clé voiture introuvable	Les véhicules avec démarrage sans clé* seulement. Clé-télécommande non reconnue au démarrage. Essayer de nouveau de démarrer le moteur. Si le problème persiste, insérer la clé-télécommande dans la fente d'allumage et essayer de nouveau de démarrer le véhicule.
Antidémarrreur Réessayez	Anomalie de clé-télécommande lors du démarrage. Communiquez avec un atelier Volvo autorisé.



IMPORTANT

Ne jamais utiliser de force en introduisant la clé à distance dans la fente d'allumage. Le véhicule ne peut démarrer si le transpondeur est endommagé.

positif est autorisée seulement à la condition suivante : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement.

Canada IC: 3659A-WFS125VO

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Pour des informations relatives au démarrage du véhicule, voir Démarrage du moteur (p. 277).

USA FCC ID: LTQWFS 125VO

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. L'utilisation de ce dis-

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



Clé-télécommande - fonctions

La clé-télécommande est par exemple utilisée pour déverrouiller les portières et démarrer le moteur.



Clé-télécommande

-  Verrouillage
-  Déverrouillage
-  Éclairage d'approche
-  Verrouillage du hayon
-  Fonction « panique »

Boutons de la télécommande

 **Verrouillage** - Appuyer une fois sur le bouton de verrouillage de la télécommande pour verrouiller toutes les portières et le hayon. Les clignotants clignotent une fois pour confirmer le verrouillage.

 **Déverrouillage** - Appuyer une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller la portière du conducteur.

Après une courte pause, appuyer une seconde fois sur le bouton de déverrouillage dans les 10 secondes pour déverrouiller les autres portières et le hayon.

Cette fonction peut être modifiée de façon à ce que toutes les portières soient déverrouillées en même temps en appuyant sur **My Car** et en allant à **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Paramètres de verrouillage** → **Changer paramètres déverrouillage des portes**. Pour une description du système de menu, voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83).

 **Éclairage d'approche** - Lorsque vous vous dirigez vers le véhicule, appuyer sur le bouton de la clé-télécommande pour allumer l'éclairage intérieur, les feux de stationnement, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et les lumières des rétroviseurs latéraux*.

Ces lampes s'éteindront automatiquement après 30, 60 ou 90 secondes. Pour une description du système de menu, voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83).

 **Déverrouillage du hayon** - Appuyer deux fois sur le bouton en quelques secondes pour désarmer le système d'alarme (le témoin lumineux de l'alarme du tableau de

bord s'éteindra) et déverrouiller uniquement le hayon.

REMARQUE

En tant que mesure de sécurité supplémentaire, les feux de stationnement s'allument automatiquement pendant une courte période de temps lorsqu'on a ouvert le hayon.

Après sa fermeture, le hayon ne se reverrouille pas automatiquement. Appuyer sur le bouton de verrouillage pour le reverrouiller et réarmer l'alarme.

Pour plus d'informations sur l'ouverture du hayon depuis l'habitacle, voir Verrouillage/déverrouillage - hayon (p. 180)

 **Fonction « panique »** - Appuyer sur ce bouton pour attirer l'attention dans une situation d'urgence.

Pour activer la fonction « panique », appuyer sur ce bouton et le maintenir enfoncé pendant au moins trois secondes ou appuyer deux fois dessus dans les trois secondes. Les clignotants et le klaxon seront activés. L'alarme s'arrêtera automatiquement après deux minutes et 45 secondes.

Pour désactiver, attendre environ 5 secondes et appuyer à nouveau sur le bouton.

Le bouton « panique » ne permet pas de déverrouiller le véhicule.



Informations associées

- Verrouillage/déverrouillage - de l'intérieur (p. 178)
- Verrouillage/déverrouillage - de l'extérieur (p. 177)
- Confirmation du verrouillage/déverrouillage (p. 165)

Clé-télécommande - portée

La clé-télécommande a une portée d'environ 20 m (60 pi) par rapport au véhicule.



REMARQUE

Les immeubles et tout autre obstacle peuvent nuire au fonctionnement de la clé-télécommande. Le véhicule peut également être verrouillé ou déverrouillé à l'aide de la clé intégrée, voir Fonctions liées à l'alarme (p. 184).

Un message apparaîtra à l'écran du tableau de bord et un signal sonore sera émis si on retire la clé-télécommande du véhicule pendant que le moteur tourne ou si le contact est en mode **I** ou **II** et que toutes les portières sont fermées.

Lorsque la clé-télécommande est replacée dans le véhicule, le message sera effacé et le signal sonore s'arrêtera après que l'une des mesures suivantes ait été prise :

- La clé-télécommande est insérée dans la fente d'allumage.
- La vitesse du véhicule dépasse 30 km/h (20 mi/h).
- Le bouton **OK** sur le levier gauche du volant est enfoncé.

Informations associées

- Clé-télécommande - fonctions (p. 167)

Clé intégrée amovible - renseignements généraux

Chaque clé-télécommande contient une clé intégrée métallique amovible (p. 163) permettant de verrouiller et de déverrouiller mécaniquement la portière du conducteur et la boîte à gants et d'activer la fonction de verrouillage indépendant (p. 170). Pour de plus amples informations sur la clé intégrée. Les clés intégrées contiennent un code unique qui est utilisé si vous avez besoin d'autres clés intégrées. Ce code est disponible chez un concessionnaire Volvo autorisé.

Les extrémités visibles de ces clés intégrées sont uniques afin d'identifier plus facilement « votre » clé-télécommande.

Informations associées

- Clé intégrée amovible - déverrouillage (p. 169)
- Clé intégrée amovible - retrait/réinsertion (p. 169)



Clé intégrée amovible - retrait/réinsertion

La clé intégrée amovible (p. 168) peut être retirée ou réinsérée dans la clé-télécommande comme suit :

Enlèvement de clé intégrée à la télécommande



- 1 Faire glisser le loquet à ressort sur le côté.
- 2 Retirer la clé intégrée de la clé-télécommande.

Réinsertion de la clé intégrée

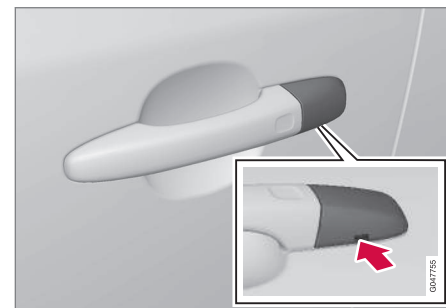
1. Tenir la clé-télécommande avec la fente de la clé intégrée vers le haut.
2. Glisser doucement la clé intégrée dans sa rainure.
3. Pousser doucement la clé intégrée dans la rainure jusqu'à ce qu'elle clique en place.

Informations associées

- Clé intégrée amovible - déverrouillage (p. 169)
- Verrous de sécurité pour enfants (p. 67)

Clé intégrée amovible - déverrouillage

La clé-télécommande (p. 163) de votre véhicule contient une clé intégrée métallique amovible qui peut être utilisée pour déverrouiller la portière du conducteur, verrouiller la boîte à gants, etc.



Couvercle de la serrure de la portière du conducteur

Si la clé-télécommande ne fonctionne pas normalement (pile faible, etc.), il est possible de déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé intégrée amovible.

1. Déposer lame de clé amovible (p. 169) de la clé à distance.



2. Insérer la clé intégrée d'environ un cm (0,5 po) directement dans l'orifice sur la face inférieure du couvercle du trou de serrure.
 - > Le couvercle s'enlèvera en raison de la pression exercée lorsqu'on pousse la clé intégrée vers le haut.
3. Insérer la clé intégrée le plus profondément possible dans la serrure de la portière du conducteur. Tourner la clé intégrée pour déverrouiller la portière du conducteur. **Cela déclenchera l'alarme.**
4. **Pour couper l'alarme**, insérer la clé-télécommande dans la fente d'allumage. Cela s'applique également aux véhicules équipés du démarrage sans clé en option.
5. Replacer le couvercle après que la portière ait été déverrouillée.

Informations associées

- Clé-télécommande et clé intégrée (p. 163)
- Clé à distance - remplacement de la pile (p. 171)

Verrouillage indépendant

Lorsque vous utilisez la clé-télécommande sans la clé intégrée, le verrouillage indépendant vous permet de bloquer l'accès à la boîte à gants et de débrancher le hayon du système de verrouillage central par exemple lorsque vous laissez le véhicule à un service de voiturier ou chez le concessionnaire pour un entretien.



Points habituels de verrouillage/déverrouillage



Points de verrouillage/déverrouillage lorsque le verrouillage indépendant est activé.

Le verrouillage indépendant vous permet :

- De verrouiller ou de déverrouiller les portières à l'aide de la télécommande
- De Démarrer le moteur
- La boîte à gants ne peut pas être déverrouillée
- Il n'est pas possible de déverrouiller ou d'ouvrir le hayon à l'aide de la télécommande
- Il n'est pas possible d'ouvrir la trappe de plancher arrière

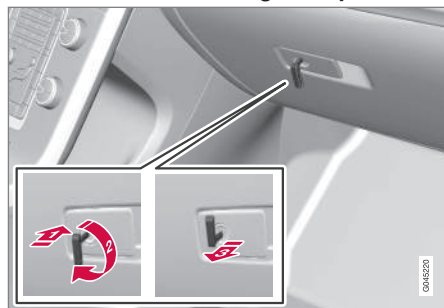


REMARQUE

La trappe du plancher doit être fermée complètement avant que le hayon puisse se fermer.



Activation du verrouillage indépendant



- 1 Insérer la clé intégrée dans la serrure de la boîte à gants.
- 2 Tourner la clé intégrée de 180 degrés dans le sens horaire.
- 3 Retirer la clé intégrée de la serrure. Un message apparaîtra à l'écran du tableau de bord.

Désactivation du verrouillage indépendant

Pour désactiver le verrouillage indépendant, tourner la clé intégrée dans la serrure de la boîte à gants de 180 degrés dans le sens antihoraire.

Pour l'information sur le verrouillage normal de la boîte à gants, sans activation de la fonction de verrouillage privé, se reporter à verrouillage/déverrouillage de la boîte à gants (p. 180).

Clé à distance - remplacement de la pile

La clé-télécommande peut être ouverte si la pile nécessite un remplacement.

La pile doit être remplacée si :

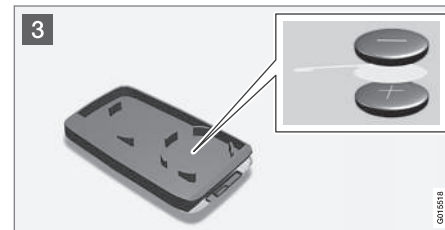
- le symbole d'information s'allume et le message **Niveau de pile faible** dans la télécommande. **Changez les piles.** apparaît à l'écran et/ou
- les serrures ne réagissent pas après plusieurs tentatives de déverrouillage ou de verrouillage du véhicule.



REMARQUE

La portée de la clé à distance est normalement d'environ 20 m (60 pi) du véhicule.

Ouverture de la clé-télécommande



La clé à distance possède **une seule** pile CR 2430, 3 V.

Pour ouvrir la clé à distance

- 1 1 Faire glisser le loquet à ressorts sur le côté.
- 2 Retirer la clé intégrée de la clé-télécommande.



- 2  Insérer un petit tournevis dans le trou situé derrière le loquet à ressort et déga-ger le couvercle avec précaution. Faire tourner la clé à distance avec les boutons vers le haut de manière à ce que la pile ne tombe pas lorsque le couvercle est retiré.

Introduction d'une nouvelle pile

IMPORTANT

En manipulant les piles, éviter de toucher leurs surfaces de contact car cela peut dégrader leur fonctionnement dans la télécommande.

Il convient de noter la position des bornes (+) ou (-) de la pile.

1. Utiliser un tournevis pour retirer la vieille pile.
2. Insérer une nouvelle pile avec la borne (+) vers le bas.

Fermeture de la clé-télécommande

1. Remettre le couvercle de clé-télécom-mande en place.
2. Tenir la clé-télécommande avec la fente de la clé intégrée vers le haut.
3. Glisser doucement la clé intégrée dans sa rainure.

4. Pousser doucement la clé intégrée dans la rainure jusqu'à ce qu'elle clique en place.

REMARQUE

Pour la télécommande, Volvo recom-mande d'utiliser des piles conformes au UN Manual of Test and Criteria, Part III, sub-section 38.3.

Les piles d'usine de la clé et les piles rem-placées par un atelier Volvo agréé sont conformes aux critères mentionnés plus haut.

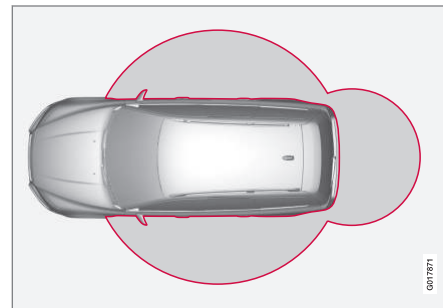
Les piles usagées doivent être mises au rebut correctement dans un centre de recyclage ou par votre distributeur Volvo.

Informations associées

- Clé-télécommande - fonctions (p. 167)

Conduite sans clé * - verrouillage/déverrouillage

Ce système permet de déverrouiller et de verrouiller le véhicule sans appuyer sur les boutons sur la clé-télécommande. Il suffit d'avoir une clé-télécommande de démarrage sans clé pour actionner le système de verrouillage central.



Portée de la clé-télécommande de démarrage sans clé 1,5 mètre (5 pieds)

007771



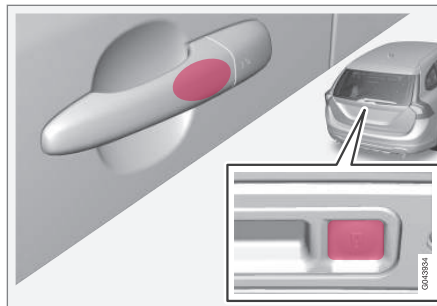
REMARQUE

- Le levier de vitesses doit être à la position **P** avant de pouvoir verrouiller le véhicule et armer l'alarme.
- Les boutons de la clé-télécommande de démarrage sans clé peuvent également servir à verrouiller et déverrouiller le véhicule. Pour plus d'informations, voir Clé-télécommande et clé intégrée (p. 163).

Les deux clés-télécommandes fournies avec le véhicule possèdent la fonction sans clé. Vous pouvez également commander une clé-télécommande supplémentaire. Le système accepte jusqu'à six clés-télécommandes.

Les cercles rouges dans l'illustration indiquent la zone autour du véhicule qui se trouve dans la portée des antennes du système de démarrage sans clé.

Verrouillage du véhicule



Les modèles équipés du démarrage sans clé possèdent une zone sensible à la pression sur les poignées de portières extérieures et un bouton couvert de caoutchouc près de la commande d'ouverture du hayon.

Les portières et le hayon peuvent être verrouillés en appuyant sur la zone sensible à la pression sur chacune des poignées de portière extérieures ou sur le bouton couvert de caoutchouc près de la commande d'ouverture du hayon. L'indicateur de verrouillage au tableau de bord commencera à clignoter.

REMARQUE

Il faut placer le levier de vitesses en position Park (**P**), fermer les portières et le hayon et couper le contact pour pouvoir verrouiller les véhicules équipés du démarrage sans clé.

Déverrouiller le véhicule

- Il faut diriger la clé-télécommande de démarrage sans clé du même côté du véhicule que la portière à ouvrir et être placé à moins de 1,5 mètre (5 pieds) de la serrure de la portière ou du hayon (voir les sections ombragées de l'illustration).
- Tirer sur une poignée de portière pour déverrouiller et ouvrir la portière ou tirer la commande d'ouverture du hayon.

On peut régler le nombre de portières à déverrouiller en même temps dans le système de menu du véhicule. Appuyer sur **MY CAR** et aller à **Paramètres du véhicule** →

Paramètres de verrouillage → **Montée sans clé**. Pour une description du système de menu, voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83).

REMARQUE

Dans certaines situations, le port de gants épais ou le fait de tirer trop rapidement sur la poignée de porte peut affecter la fonction de déverrouillage. Dans ce cas, tirer à nouveau la poignée de porte ou la tirer après avoir enlevé le gant.

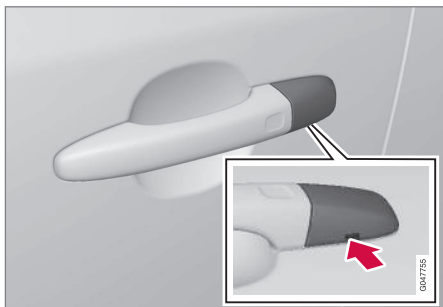
Informations associées

- Indicateur d'alarme (p. 183)



Conduite sans clé* - déverrouillage à l'aide de la clé intégrée

Si la clé-télécommande ne fonctionne pas normalement (pile faible, etc.), il est possible de déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé intégrée amovible.



Couvercle de la serrure de la portière du conducteur

1. Retirer la clé intégrée de la clé-télécommande (voir Clé intégrée amovible - retrait/réinsertion (p. 169) pour les instructions).
2. Insérer la clé intégrée d'environ un cm (0,5 po) directement dans l'orifice sur la face inférieure du couvercle du trou de serrure.
 - > Le couvercle s'enlèvera en raison de la pression exercée lorsqu'on pousse la clé intégrée vers le haut.

3. Insérer la clé intégrée le plus profondément possible dans la serrure de la portière du conducteur. Tourner la clé intégrée pour déverrouiller la portière du conducteur. **Cela déclenchera l'alarme.**
4. **Pour couper l'alarme**, insérer la clé-télécommande dans la fente d'allumage. Cela s'applique également aux véhicules équipés du démarrage sans clé en option.
5. Replacer le couvercle après que la portière ait été déverrouillée.

Informations associées

- Conduite sans clé * - verrouillage/déverrouillage (p. 172)
- Alarme - généralités (p. 182)

Conduite sans clé * - mémoire de clé

Lorsque vous quittez le véhicule avec la clé-télécommande en votre possession et que vous verrouillez une portière, la position du



siège du conducteur² et des rétroviseurs latéraux sera enregistrée dans la mémoire de la clé-télécommande.

Lorsqu'une portière est réouverte par une personne ayant la **même** clé-télécommande en sa possession, le siège du conducteur et les rétroviseurs reviennent automatiquement sur la position à laquelle ils étaient lors du dernier verrouillage de la portière.

REMARQUE

Si plusieurs personnes portant des clés à distance s'approchent du véhicule simultanément, le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs supposent que les positions sont celles destinées à la personne qui ouvre la porte du conducteur.

Voir également sièges à commandes électriques (p. 89) pour plus d'informations sur le réglage et la mémorisation de la position du siège.

REMARQUE

Si le véhicule est verrouillé en appuyant sur le bouton de l'une des poignées de porte ou sur le bouton de verrouillage de la clé-télécommande, ou s'il est laissé déverrouillé pendant plus de 30 minutes, le fonctionnement de la mémoire de clé sera désactivé.

Pour réactiver la mémoire de la clé :

- Déverrouiller le véhicule en tirant une poignée de porte avec la clé-télécommande en votre possession ou en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la clé-télécommande.

Informations associées

- Conduite sans clé * - verrouillage/déverrouillage (p. 172)
- Clé-télécommande - fonctions (p. 167)

Conduite sans clé * - messages

Si tous les clés-télécommande sont retirées du véhicule lorsque le moteur tourne ou si le mode d'allumage (p. 87) est le mode II et que toutes les portières sont fermées, un message s'affiche à l'écran du tableau de bord et un signal sonore retentit.

Lorsqu'on replace au moins une unité de clé-télécommande à l'intérieur de la voiture, le message sera effacé et le signal sonore s'interrompra dans les situations suivantes :

- On a ouvert et refermé une portière
- La clé-télécommande a été insérée dans la fente d'allumage
- Le bouton **OK** a été pressé. Pour l'emplacement de ce bouton, voir Écran d'information - commandes de menus (p. 123)

² Sièges à commandes électriques uniquement



! IMPORTANT

- Il ne faut jamais laisser les clés-télécommandes de démarrage sans clé dans le véhicule. En cas de bris, une télécommande trouvée dans le véhicule peut permettre de démarrer le moteur.
- Les champs électromagnétiques ou les obstacles métalliques peuvent interférer avec le système de démarrage sans clé. La clé-télécommande ne devrait jamais être placée plus près qu'environ 10 à 15 cm (4 à 6 po) des téléphones cellulaires ou, par exemple, être rangée dans un porte-documents de métal.

USA - FCC ID: KR55WK48952,
KR55WK48964

REMARQUE

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement.

MISE EN GARDE

Les changements ou modifications non approuvés par le fabricant peuvent annuler le droit de l'utilisateur de faire fonctionner l'équipement.

Siemens VDO

5WK48891

Testé pour répondre aux normes FCC

Pour automobiles

Canada - IC: 267T- 5WK48952, 267T-
5WK48964, 267T-5WK48891

REMARQUE

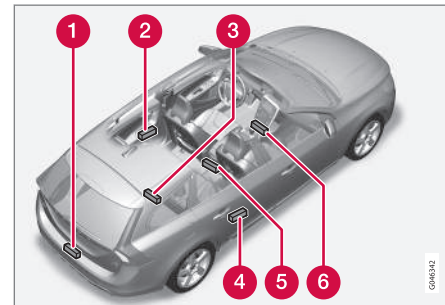
Ce dispositif respecte la norme RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement.

MISE EN GARDE

Les changements ou modifications non approuvés par le fabricant peuvent annuler le droit de l'utilisateur de faire fonctionner l'équipement.

Conduite sans clé * - emplacements des antennes

Le système de démarrage sans clé compte un certain nombre d'antennes situées à divers endroits sur le véhicule.



- 1 Au centre du pare-chocs arrière
- 2 Poignée de la portière arrière gauche
- 3 Sous le plancher de l'espace de chargement, près du siège arrière
- 4 Poignée de la portière arrière droite
- 5 Sous la partie arrière de la console centrale
- 6 Sous la partie avant de la console centrale



AVERTISSEMENT

Des personnes équipées d'un pacemaker ne peuvent laisser le pacemaker s'approcher de plus de 22 cm (9 pouces) des antennes quelconques de système de démarrage sans clé. Ceci est destiné à prévenir les interférences entre le pacemaker et le système de démarrage sans clé.

Informations associées

- Conduite sans clé * - verrouillage/déverrouillage (p. 172)

Verrouillage/déverrouillage - de l'extérieur

La clé-télécommande (p. 163) est utilisée pour verrouiller/déverrouiller simultanément toutes les portières et le hayon. Différents paramètres de déverrouillage du véhicule peuvent être sélectionnés, voir Clé-télécommande - fonctions (p. 167).

Avant de pouvoir verrouiller le véhicule de l'extérieur à l'aide de la clé-télécommande, la portière du conducteur doit être fermée. Si le hayon ou une autre porte est ouvert(e), il (elle) se verrouille et l'alarme s'arme.

REMARQUE

La clé à distance doit se trouver à l'extérieur du véhicule avant que les autres portes et le hayon soient fermés pour éviter le verrouillage du véhicule avec la télécommande abandonnée à l'intérieur du véhicule.

Si le véhicule est équipé du démarrage sans clé en option, toutes les portières et le hayon doivent être fermé(s) avant de pouvoir verrouiller le véhicule.

La première pression sur le bouton de déverrouillage déverrouille la portière du conducteur et une deuxième pression déverrouille les autres portières et le hayon (voir également clé-télécommande et clé intégrée (p. 163)). Ce réglage peut être modifié dans le système

de menu. Voir **MY CAR** (p. 83) pour une description.

Si les serrures ne réagissent pas de manière répétée à une pression du bouton de déverrouillage, il peut s'avérer nécessaire de remplacer la pile de la télécommande, voir Clé à distance - remplacement de la pile (p. 171). Dans ce cas le véhicule peut être déverrouillé au moyen de la clé intégrée amovible (p. 169).

Informations associées

- Verrouillage/déverrouillage - de l'intérieur (p. 178)

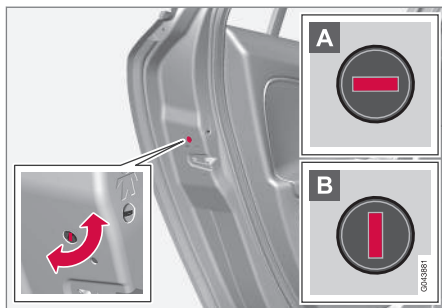


Verrouillage manuel

Dans certains cas (p.ex. s'il n'y a aucun courant électrique dans le véhicule), les portières peuvent être verrouillées manuellement.

La clé intégrée amovible (p. 168) peut être utilisée dans le barillet de serrure de la portière du conducteur pour verrouiller cette portière.

Les autres portières ne possèdent pas de barillet de serrure et la fente sur le bord arrière de chaque portière doit être utilisée pour la verrouiller. Cela verrouillera la portière de l'extérieur mais elle pourra toujours être ouverte de l'intérieur du véhicule. Pour ce faire :



Verrouillage manuel d'une portière

- Insérer la clé intégrée dans la fente et la tourner de 90 degrés pour verrouiller cette portière (la fente sur une portière précise verrouille cette portière seulement).

- A En position horizontale, la portière ne peut pas être ouverte de l'extérieur.
- B En position verticale, la portière peut être ouverte de l'intérieur et de l'extérieur.

REMARQUE

Si le verrou de sécurité pour enfant (p. 67) est activé pour une portière latérale arrière et que cette portière est également verrouillée manuellement, la portière ne peut pas être ouverte de l'extérieur ou de l'intérieur. On peut déverrouiller la portière uniquement au moyen de la clé-télécommande ou du bouton de verrouillage central.

Informations associées

- Clé à distance - remplacement de la pile (p. 171)

Verrouillage/déverrouillage - de l'intérieur

Les boutons de déverrouillage du panneau de portière peuvent servir à verrouiller et déverrouiller simultanément toutes les portières et le hayon. Appuyer sur  pour verrouiller et sur  pour déverrouiller.

De l'intérieur du véhicule (bouton de verrouillage central)



Bouton de verrouillage central

Les boutons de déverrouillage du panneau de portière peuvent servir à verrouiller et déverrouiller simultanément toutes les portières et le hayon. Appuyer sur  pour verrouiller et sur  pour déverrouiller.



Déverrouillage

Le véhicule peut être déverrouillé de l'intérieur de deux façons :

- En appuyant sur le bouton de déverrouillage .
- On peut déverrouiller et ouvrir les **portières avant** en tirant une fois sur la poignée de portière. On peut déverrouiller les **portières arrière** en tirant une fois sur la poignée de portière et les ouvrir en tirant une deuxième fois sur la poignée.

Verrouillage

- Appuyer sur le bouton de verrouillage  après avoir fermé les portières avant.
- Appuyer sur le bouton de verrouillage  : toutes les portières qui sont fermées seront verrouillées.
- Chaque portière peut être verrouillée séparément au moyen de son propre bouton de verrouillage. La portière doit être fermée en premier.

Verrouillage alternatif lors du stationnement

Le bouton de verrouillage central sur la portière du conducteur peut également servir à verrouiller le véhicule lorsque vous le quittez. Pour le faire :

1. Ouvrir la portière.
2. Appuyer sur la section verrou du bouton.

3. Fermer la portière. Le véhicule sera entièrement verrouillé et l'alarme sera armée.

REMARQUE

Veillez noter qu'il est possible de verrouiller la clé-télécommande dans l'habitacle en verrouillant le véhicule de cette façon. Pour éviter que cela se produise, verrouiller le véhicule de l'extérieur en appuyant sur le bouton de verrouillage sur la clé-télécommande.

Si le véhicule est verrouillé au moyen de bouton de verrouillage central, s'assurer que la clé-télécommande est en votre possession avant de fermer la portière.

Témoin lumineux dans les boutons de verrouillage

Il y a deux versions du système de verrouillage central qui affectent le témoin lumineux dans le bouton de verrouillage central de la portière du conducteur.

Si **seulement** la portière du conducteur possède un bouton de verrouillage central :

- Si la lumière est allumée, cela indique que toutes les portières sont verrouillées.

S'il y a des boutons de verrouillage central dans les deux portières avant et des boutons de verrouillage électrique dans les portières latérales arrière :

- Si un témoin est allumé dans l'un des boutons, cela signifie que seule cette portière est verrouillée. Lorsque les témoins

de tous les boutons sont allumés, cela signifie que toutes les portières sont verrouillées.

Boutons de verrouillage dans les portières latérales arrière



Le témoin lumineux dans le bouton est allumé lorsque la portière est verrouillée

Le bouton dans chacune des portières latérales arrière verrouille cette portière seulement.

Pour déverrouiller la portière :

- On peut déverrouiller la portière en tirant une fois sur la poignée et l'ouvrir en tirant une deuxième fois sur celle-ci.

Reverrouillage automatique

Si les portières sont déverrouillées, les verrous se réenclencheront automatiquement (reverrouillage) et l'alarme se réarmera après deux minutes, sauf si une portière ou le hayon a été ouvert.



Verrouillage automatique

Lorsque le véhicule commence à rouler, les portières et le hayon peuvent être verrouillés automatiquement. Cette fonction peut être activée ou désactivée en appuyant sur **MY CAR** et en allant à **Paramètres du véhicule**

→ **Paramètres de verrouillage** →

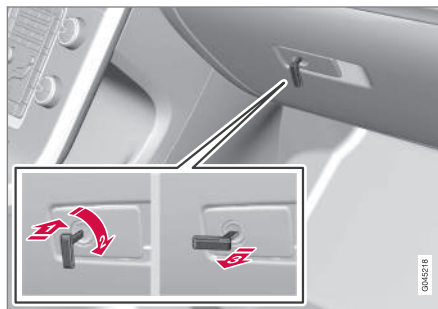
Verrouillage automatique des portes.

Informations associées

- Verrouillage/déverrouillage - de l'extérieur (p. 177)
- Alarme - généralités (p. 182)
- Clé-télécommande - fonctions (p. 167)

Verrouillage/déverrouillage - boîte à gants

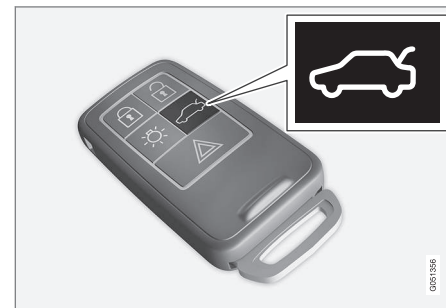
La boîte à gants peut uniquement être verrouillée et déverrouillée avec la clé intégrée amovible de la clé-télécommande. Pour des informations sur le retrait de la clé intégrée de la clé-télécommande, voir *Clé intégrée amovible - retrait/réinsertion* (p. 169).



- 1 Insérer la clé intégrée dans la serrure de la boîte à gants.
- 2 Tourner la clé intégrée de 90 degrés dans le sens horaire.
- 3 Retirer la clé intégrée de la serrure.

Verrouillage/déverrouillage - hayon

Le hayon peut être ouvert, verrouillé et déverrouillé de différentes manières.



Bouton de déverrouillage du hayon sur la clé-télécommande



Déverrouillage du hayon à l'aide de la clé-télécommande

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage du hayon sur la clé-télécommande pour déverrouiller (ne permet pas d'ouvrir) le hayon. Voir télécommande et clé intégrée (p. 163) pour de plus amples informations.
- > Le témoin lumineux de l'alarme sur le tableau de bord s'éteindra pour indiquer que l'alarme ne contrôle pas le véhicule.

i REMARQUE

- Si les portes sont verrouillées alors que le hayon est ouvert, le hayon restera déverrouillé jusqu'à ce que le véhicule soit reverrouillé au moyen du bouton de verrouillage de la clé à distance.
- Il faut placer le levier de vitesses en position Park (P), fermer les portières et le hayon et couper le contact pour pouvoir verrouiller les véhicules équipés du démarrage sans clé.

Déverrouillage du hayon à partir du siège du conducteur



- Appuyer sur le bouton sur le panneau d'éclairage (1) pour déverrouiller (ne permet toutefois pas d'ouvrir) le hayon.

i REMARQUE

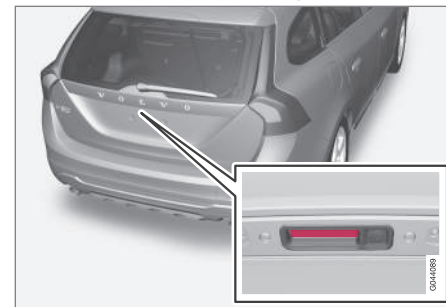
Lorsqu'on ouvre le hayon, les feux arrière s'allumeront automatiquement pendant une courte période.

Verrouillage du hayon à l'aide de la clé-télécommande

Appuyer sur le bouton de verrouillage (🔒) sur la télécommande. Voir aussi (p. 163).

Le témoin de l'alarme sur le tableau de bord commencera à clignoter pour indiquer que le véhicule est verrouillé et que l'alarme a été armée.

Ouverture manuelle du hayon



Le hayon est maintenu fermé par un mécanisme de verrouillage électrique. Pour ouvrir :

1. Appuyer légèrement sur la plaque caoutchoutée large sous la poignée pour dégager le verrou.
2. Lever la poignée pour ouvrir le hayon.

! IMPORTANT

- Lorsqu'on appuie sur la plaque caoutchoutée, il suffit d'une légère pression pour dégager le mécanisme de verrouillage électronique du hayon.
- Lorsqu'on ouvre le hayon, le monter à l'aide de la poignée. Une trop grande pression sur la plaque caoutchoutée peut endommager ses connexions électriques.



Informations associées

- Verrouillage/déverrouillage - de l'intérieur (p. 178)
- Verrouillage/déverrouillage - de l'extérieur (p. 177)

Alarme - généralités

Le système d'alarme fournit un avertissement en cas de tentative d'intrusion dans le véhicule.

L'alarme est automatiquement armée (p. 183) chaque fois que l'on verrouille le véhicule à l'aide de la clé-télécommande.

Une fois armé, ce système surveille continuellement un certain nombre de points sur le véhicule. L'alarme est activée dans les cas suivants :

- Ouverture forcée du capot.
- Ouverture forcée du hayon.
- Ouverture forcée d'une portière.
- Quelqu'un essaie de trafiquer le contact.
- Quelqu'un essaie de démarrer le véhicule à l'aide d'une clé non approuvée (c.-à-d. dont le code n'est pas enregistré dans la mémoire du véhicule).
- La batterie est débranchée (pendant que l'alarme est en fonction).
- La sirène est débranchée lorsque l'alarme est désactivée.

Si une défectuosité est détectée dans le système d'alarme, un message apparaîtra dans la fenêtre de renseignement. Communiquez avec un technicien Volvo formé et qualifié.



REMARQUE

Ne tenter vous-même aucune réparation des composants du système d'alarme. Ceci risque d'affecter la police d'assurance du véhicule.

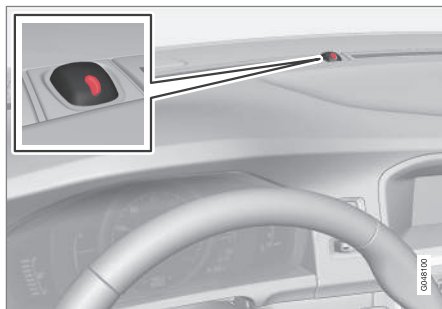
Informations associées

- Alarme - désactivation (p. 184)
- Signal d'alarme (p. 184)
- Indicateur d'alarme (p. 183)



Indicateur d'alarme

Le témoin lumineux rouge sur le tableau de bord indique l'état du système d'alarme (voir l'illustration) :



- Témoin lumineux éteint : l'alarme n'est pas armée (p. 183)
- Le témoin lumineux clignote toutes les secondes : l'alarme est armée
- Le témoin lumineux clignote rapidement avant que la clé à télécommande ne soit insérée dans la fente du contacteur d'allumage et que l'allumage soit mis en mode I : l'alarme a été déclenchée.

Informations associées

- Alarme - généralités (p. 182)
- Alarme - désactivation (p. 184)
- Signal d'alarme (p. 184)

Alarme - armement/désarmement

Le système d'alarme fournit un avertissement en cas de tentative d'intrusion dans le véhicule.

Enclenchement de l'alarme

- Appuyer sur le bouton de verrouillage de la clé-télécommande. Un clignotement long des clignotants confirme que l'alarme (p. 182) est armée.

Les réglages de confirmation de l'alarme peuvent être modifiés à **MY CAR** sous

Paramètres du véhicule → Paramètres de verrouillage → Montée sans clé. Pour une description du système de menu, voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83).

U.S.A. FCC ID : MAYDA 5823(3)

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement.

Canada IC: 4405A-DA 5823(3)

Ce dispositif est soumis aux conditions suivantes : (1) cet appareil ne peut pas causer d'interférences et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris celles pou-

vant entraîner un fonctionnement indésirable du dispositif.

Désarmement du système d'alarme

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la clé-télécommande.
 - > Deux clignotements rapides des clignotants du véhicule confirment alors que l'alarme est désactivée et que toutes les portières sont déverrouillées.

Informations associées

- Indicateur d'alarme (p. 183)
- Signal d'alarme (p. 184)
- Alarme - désactivation (p. 184)
- Fonctions liées à l'alarme (p. 184)



Signal d'alarme

Un signal d'(p. 182) audible est émis par une sirène alimentée par une pile. L'alarme demeure active pour 30 secondes.

Le signal d'alarme visuel se manifeste par un clignotement de tous les clignotants pendant environ cinq minutes ou jusqu'à ce que l'alarme soit arrêtée.

Informations associées

- Indicateur d'alarme (p. 183)
- Alarme - armement/désarmement (p. 183)
- Alarme - désactivation (p. 184)

Alarme - désactivation

Le système d'alarme fournit un avertissement en cas de tentative d'intrusion dans le véhicule.

Si l'alarme se déclenche, on peut l'arrêter en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la clé-télécommande ou en insérant la clé-télécommande dans la fente d'allumage. Deux clignotements courts des clignotants du véhicule confirment que l'alarme a été désactivée.

Informations associées

- Indicateur d'alarme (p. 183)
- Alarme - armement/désarmement (p. 183)
- Clé à distance - remplacement de la pile (p. 171)

Fonctions liées à l'alarme

Ce qui suit est une information générale au sujet du système d'alarme de votre véhicule.

Réarmement automatique

Si les portières sont déverrouillées, les verrous se réenclencheront automatiquement (reverrouillage) et l'alarme se réarmera après deux minutes, sauf si une portière ou le hayon a été ouvert.

Clé-télécommande hors fonction

Si la clé-télécommande ne fonctionne pas correctement, il est possible d'arrêter l'alarme et de démarrer le véhicule comme suit :

1. Ouvrir la portière du conducteur au moyen de la clé intégrée.
 - > **Cela déclenchera l'alarme.**



2. Afin de désactiver l'alarme, insérer la clé-télécommande dans la fente d'allumage (également sur les véhicules équipés du démarrage sans clé en option).
3. Démarrer le moteur.

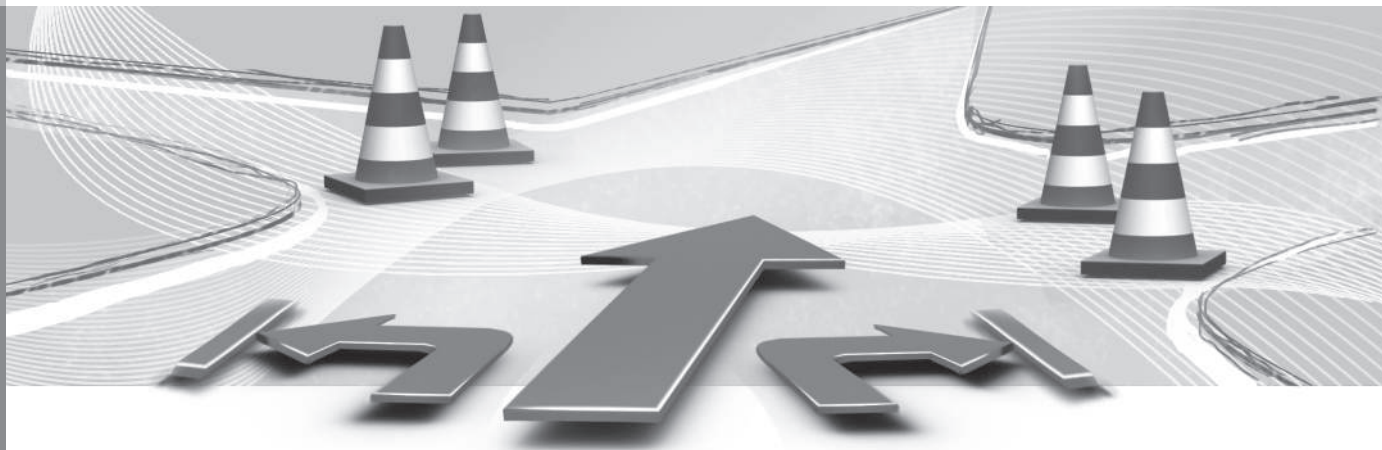
Informations associées

- Clé intégrée amovible - déverrouillage (p. 169)
- Clé intégrée amovible - renseignements généraux (p. 168)
- Démarrage du moteur (p. 277)

07



SOUTIEN AU CONDUCTEUR





Châssis actif* (Four-C)

Le système de châssis actif Four-C (Continuously Controlled Chassis Concept) régule les caractéristiques des amortisseurs du véhicule de façon à pouvoir régler les caractéristiques de conduite de la voiture. Le système offre trois réglages : confort, sport et avancé.

Fonctionnement



Réglages du châssis

Les boutons de la console centrale servent à modifier le réglage. Le réglage sélectionné au moment de couper le moteur est activé au prochain démarrage.

Confort

En sélectionnant le mode confort, la conduite automobile sera plus stable et les changements de vitesse pourront être effectués à un régime moins élevé. Ce mode convient parfaitement à la conduite sur une longue dis-

tance. Le témoin intégré au bouton s'allumera lorsque ce mode est sélectionné.

Sport

En sélectionnant ce mode, le roulis du véhicule est réduit dans les virages et la sensibilité de la direction est plus instantanée. Les changements de vitesse peuvent être effectués à un régime moteur plus élevé pour une conduite plus sportive. Le témoin intégré au bouton s'allumera pour indiquer que le mode Sport a été sélectionné.

Avancé

Dans ce mode, le roulis dans les courbes est minime et la sensibilité de la direction est directe. Le changement de vitesse s'effectue à un régime moteur élevé pour chaque vitesse afin d'obtenir une conduite dynamique et active.

Informations associées

- Force de direction réglable* (p. 192)

Système de stabilité - introduction

Le système Electronic Stability Control (ESC) comprend un certain nombre de fonctions conçues pour réduire le patinage des roues, contrer le dérapage et améliorer de façon générale la stabilité directionnelle.



Une impulsion sonore s'entend lorsque le système fonctionne activement et est normal. L'accélération est également légèrement plus lente que la normale.



AVERTISSEMENT

L'ESC est une assistance auxiliaire qui ne peut faire face à toutes les situations ni à toutes les circonstances routières.

Le conducteur est toujours responsable de l'utilisation du véhicule de façon sécuritaire conformément aux règlements en vigueur.

ESC consiste dans les fonctions suivantes :

- Commande de traction
- Commande antipatinage
- Contrôle actif d'embarquée
- Régulation du couple d'inertie moteur
- Contrôle de traction en virage



Antipatinage (TC)

Cette fonction est conçue pour réduire le patinage des roues à basse vitesse en transférant la puissance d'une roue motrice qui commence à perdre de la traction sur la roue du côté opposé du véhicule (sur le même essieu).

Antidérapage (SC)

La fonction SC est conçue pour prévenir le patinage des roues motrices lorsque le véhicule accélère.

Contrôle actif du lacet (AYC)

Cette fonction permet de maintenir la stabilité directionnelle, notamment dans les virages en freinant une ou plusieurs roues si le véhicule tend à patiner ou à glisser latéralement.

Contrôle de traction en virage (CTC)

Le CTC compense pour le sous-virage et aide à fournir une stabilité accrue lorsqu'on accélère dans une courbe en empêchant la roue intérieure de patiner. C'est surtout utile lorsqu'on accélère dans une bretelle d'accès en courbe d'une autoroute.

Le CTC est plus efficace si le mode **Sport** du système de stabilité est sélectionné. Voir la section sur le mode Sport.

Régulation du couple d'inertie moteur (EDC)

L'EDC aide le moteur à rouler si les roues présentent une tendance à verrouiller, par exemple lorsqu'on sélectionne un rapport inférieur dans le mode de changement de

vitesses manuel Geartronic ou lorsqu'on utilise la fonction de freinage du moteur sur une surface glissante. Si le moteur s'arrête, la servodirection ne fonctionnerait pas ce qui rendrait le véhicule plus difficile à diriger.

Assistance de la stabilité de la remorque (TSA)

La TSA aide à stabiliser un véhicule qui tracte une remorque lorsque le véhicule et la remorque ont commencé à se balancer. Voir Assistance de la stabilité de la remorque (TSA) (p. 318) pour de plus amples informations.

Ce système est automatiquement désactivé si le conducteur sélectionne le mode **Sport**.

Informations associées

- Système de stabilité - fonctionnement (p. 188)
- Système de stabilité - symboles et messages (p. 190)
- Assistance de la stabilité de la remorque (TSA) (p. 318)

Système de stabilité - fonctionnement

Fonctionnement

Mode Sport

Le système de stabilité est toujours activé et ne peut pas être désactivé.



Cependant, le conducteur peut sélectionner le mode **Sport** qui offre des caractéristiques de conduite plus actives.

Le mode **Sport** peut être sélectionné dans les menus MY CAR. Se reporter à My Car (ma voiture) - introduction (p. 83).

Dans le mode **Sport**, le système de gestion du moteur contrôle le mouvement de la pédale d'accélération et du volant pour une conduite plus sportive en permettant un mouvement plus latéral aux roues arrière avant l'activation du ESC.

Dans certaines situations, lorsqu'on conduit avec des chaînes à neige ou sur une épaisse couche de neige ou sur du sable meuble par exemple, on vous conseille d'utiliser temporairement le mode **Sport** pour une force de traction maximale.

Si le conducteur relâche la pression sur la pédale d'accélération, l'ETC mettra également en marche l'ETC afin d'aider à stabiliser le véhicule.



Pour passer au mode **Sport** :

Le mode **Sport** demeure actif jusqu'à ce que le conducteur le désactive dans le menu ou que le moteur est coupé. L'ETC reviendra au mode normal lorsque le moteur est de nouveau démarré.

Informations associées

- Système de stabilité - introduction (p. 187)
- Système de stabilité - symboles et messages (p. 190)



Système de stabilité - symboles et messages

Symboles et messages sur le tableau de bord principal

Il est possible d'effacer un message en appuyant brièvement sur le bouton **OK** de la manette des clignotants.

Pictogramme	Message	Description
	ESC Temporairement off	La fonction du système ESC a été temporairement réduit suite à la surchauffe du disque de frein. La fonction se réactive automatiquement lorsque les freins ont refroidi.
	ESC Entretien requis	Le système ESC ne fonctionne pas correctement. • Arrêter le véhicule sur une aire sécurisée, arrêter le moteur et le redémarrer. • Si le message est encore affiché lorsque le moteur a redémarré, conduire le véhicule chez un atelier Volvo autorisé pour faire inspecter le système.
 et 	« Message »	Lire le message dans le tableau de bord.
	Allumé en continu pendant 2 secondes.	Le système effectue un test d'auto-diagnostic.



Pictogramme	Message	Description
	Symbole clignotant.	Le ESC fonctionne activement pour aider à neutraliser le glissement et/ou le patinage des roues.
	Allumé en permanence.	Le mode Sport a été activé. Veuillez noter que la fonction ESC n'est pas désactivée à ce moment mais que sa capacité est réduite.

AVERTISSEMENT

Le système de stabilité est destiné à améliorer la sécurité de conduite. Il s'ajoute sans le remplacer au discernement du conducteur et à sa responsabilité lorsqu'il utilise le véhicule. La vitesse et le style de conduite doivent toujours être adaptés à la circulation et à l'état des routes.

Informations associées

- Système de stabilité - introduction (p. 187)
- Système de stabilité - fonctionnement (p. 188)



Force de direction réglable*

La force de direction augmente avec la vitesse du véhicule pour donner au conducteur une sensation de contrôle et de stabilité améliorée. À basse vitesse, le véhicule est facile à manoeuvrer afin de faciliter le stationnement, etc.

Force de direction réglable*

On peut modifier le niveau d'effort au volant sous **MY CAR → Paramètres du véhicule → Force du volant**. Sélectionner **Faible**, **Moyenne** ou **Elevée**. Pour une description du système de menu, My Car (ma voiture) - introduction (p. 83).

REMARQUE

Cette fonction de menu de niveau de force de direction est inaccessible pendant le déplacement du véhicule.

REMARQUE

Dans certaines situations, la direction assistée peut devenir trop chaude et doit refroidir temporairement. Dans ce cas, l'assistance de direction est légèrement réduite et un peu d'effort supplémentaire peut s'avérer nécessaire pour faire tourner le volant de direction.

À ce moment, un message s'affiche au tableau de bord.

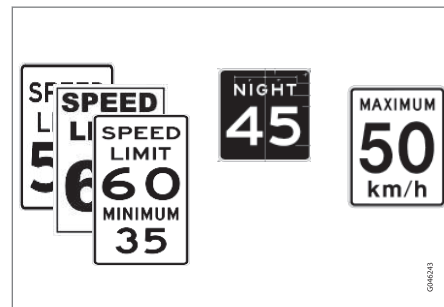
Informations associées

- Châssis actif* (Four-C) (p. 187)

Information de signalisation routière (RSI)* - introduction

RSI est une fonction qui aide le conducteur à voir les panneaux de signalisation sur lesquels la limite de vitesse est affichée.

Introduction



Exemples de panneaux de signalisation lisibles

Si le véhicule dépasse un panneau indiquant la limite de vitesse, il sera affiché dans la console centrale.



AVERTISSEMENT

RSI ne fonctionne pas dans toutes les situations et vise uniquement à fournir des renseignements supplémentaires.

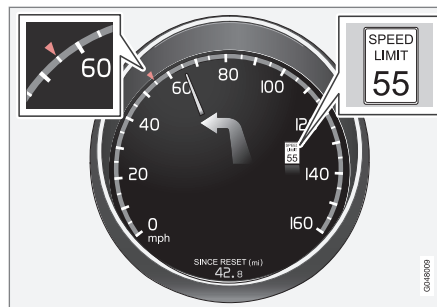
Le conducteur doit toujours faire fonctionner son véhicule de façon sécuritaire.



Informations associées

- Information de signalisation routière (RSI) - fonctionnement (p. 193)
- Information de signalisation routière (RSI) - limites (p. 194)

Information de signalisation routière (RSI) - fonctionnement



Information de limite de vitesse

Lorsque RSI enregistre un panneau de signalisation indiquant la limite de vitesse, ce panneau est affiché comme symbole sur le tableau de bord.

Réglages dans MY CAR



Réglages possibles dans MY CAR

L'affichage de la limite de vitesse peut être désactivé. Pour ce faire :

- Désélectionner le choix dans **MY CAR Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Affichage de la signalisation routière** ou l'annuler en appuyant sur **EXIT**.

Avertissement de dépassement de la vitesse

Le conducteur peut choisir d'être averti si le véhicule dépasse la limite de vitesse affichée de plus de 5 km/h (3 mi/h). L'avertissement est donné lorsque le symbole avec la limite de vitesse affichée dans le tableau de bord commence à clignoter.

Pour activer l'avertissement de dépassement de la vitesse :

- Cocher la case de l'avertissement de dépassement de vitesse dans **MY CAR Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Alerte de vitesse** ou l'annuler en appuyant sur **EXIT**.

Informations associées

- Information de signalisation routière (RSI)* - introduction (p. 192)
- Information de signalisation routière (RSI) - limites (p. 194)
- My Car (ma voiture) - introduction (p. 83)

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



Information de signalisation routière (RSI) - limites

La caméra RSI a les mêmes limites que l'oeil humain. Voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.

Les panneaux qui indiquent indirectement la limite de vitesse (comme un panneau avec le nom d'une ville et la limite de vitesse permise) ne seront pas enregistrés par RSI.

D'autres facteurs pouvant interférer avec RSI comprennent les suivants :

- Panneaux décolorés
- Panneaux placés dans une courbe
- Panneaux tordus ou endommagés
- Panneaux obstrués
- Panneaux partiellement couverts par la neige, la glace, etc.

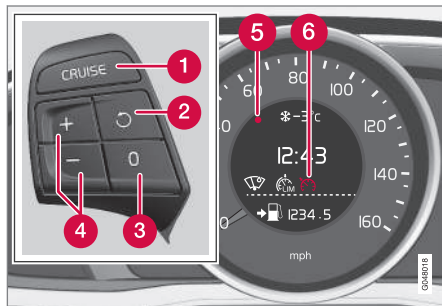
Informations associées

- Information de signalisation routière (RSI)* - introduction (p. 192)
- Information de signalisation routière (RSI) - fonctionnement (p. 193)
- Limites de la caméra (p. 233)

Régulateur de vitesse (CC) - introduction

Le régulateur de vitesse est conçu pour aider le conducteur en maintenant une vitesse déterminée. Il est destiné principalement à être utilisé sur de longs trajets droits avec un débit de circulation constant, comme sur des autoroutes ou d'autres voies principales.

Fonctionnement



Commandes montées au volant et affichage

- 1 Mode attente
- 2 Retour à la vitesse réglée
- 3 Désactivation
- 4 Activation/réglage de la vitesse

- 5 Vitesse sélectionnée (un symbole **grisé** indique un mode d'attente)
- 6 Régulateur de vitesse activé : symbole **blanc** (un symbole **grisé** indique un mode d'attente)

Informations associées

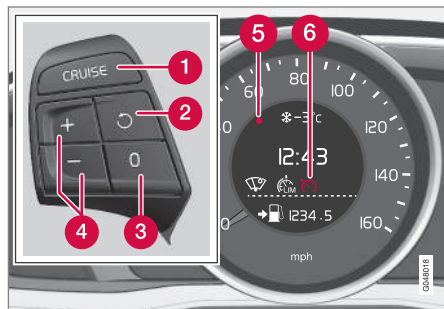
- Régulateur de vitesse (CC) - engagement et réglage de la vitesse (p. 195)
- Régulateur de vitesse (CC) - désactivation (p. 197)



Régulateur de vitesse (CC) - engagement et réglage de la vitesse

Le régulateur de vitesse est conçu pour aider le conducteur en maintenant une vitesse déterminée. Il est destiné principalement à être utilisé sur de longs trajets droits avec un débit de circulation constant, comme sur des autoroutes ou d'autres voies principales.

Mise en fonction du régulateur de vitesse



Commandes montées au volant et affichage

- 1 Mode attente
- 2 Retour à la vitesse réglée
- 3 Désactivation
- 4 Activation/réglage de la vitesse

- 5 Vitesse sélectionnée (un symbole **grisé** indique un mode d'attente)
- 6 Régulateur de vitesse activé : symbole **blanc** (un symbole **grisé** indique un mode d'attente)

Avant de pouvoir régler la vitesse, il faut mettre en marche (en mode attente) le régulateur de vitesse.

- Appuyer sur le bouton **CRUISE** (1).
 - > Le symbole  s'allume et le message **(---) mi/h** (5) indique que le régulateur de vitesse est en mode attente.



REMARQUE

Le placement du régulateur automatique de vitesse en mode d'attente ne sélectionne pas de vitesse de croisière.

Réglage d'une vitesse

Utiliser les boutons **+** ou **-** pour régler la vitesse actuelle du véhicule. La vitesse réglée apparaît dans l'affichage.



REMARQUE

Le régulateur de vitesse ne peut être engagé à des vitesses inférieures à 30 km/h (20 mph).

Modification de la vitesse réglée

Après avoir réglé la vitesse, vous pouvez l'augmenter ou la diminuer au moyen des touches **+** ou **-**.

1. Appuyer sur **+** ou **-** brièvement puis relâcher pour augmenter ou réduire la vitesse du véhicule d'environ 1 km/h ou 1 mph.
 - > Le véhicule conservera cette vitesse une fois que le bouton est relâché.
2. Maintenir enfoncé l'un de ces boutons pour augmenter/diminuer la vitesse par pas de 1 mi/h ou 1 km/h. Relâcher le bouton lorsque la vitesse désirée est atteinte.



REMARQUE

- Une augmentation temporaire de vitesse en appuyant sur la pédale d'accélérateur, pendant moins 1 minute (par exemple en déplaçant une autre voiture) n'affecte pas le réglage actuel du régulateur automatique de vitesse. Le véhicule retourne automatiquement à la vitesse réglée antérieurement lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée.
- Si l'un des boutons du régulateur de vitesse est maintenu enfoncé pendant plus de 1 minute environ le régulateur de vitesse est désengagé. Le moteur du véhicule doit s'arrêter pour pouvoir réinitialiser le régulateur automatique de vitesse.

Informations associées

- Régulateur de vitesse (CC) - introduction (p. 194)
- Régulateur de vitesse (CC) - désactivation (p. 197)

Basculement entre l'ACC et le CC (régulateur de vitesse standard)

Le Adaptive Cruise Control (ACC) permet au conducteur de maintenir une distance de sécurité/un intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède.

Passage d'ACC en CC

Ceci peut être utile si, par exemple, le capteur radar est obstrué d'une quelconque manière. Voir Adaptive Cruise Control - limites (p. 208) pour des informations supplémentaires.

- Presser et maintenir le bouton  ; le symbole du tableau de bord passe de  à .
- > Ceci active la fonction de régulateur de vitesse standard (voir Régulateur de vitesse (CC) - introduction (p. 194)).



AVERTISSEMENT

Passer de ACC (régulation de vitesse automatique) à CC (régulation de vitesse) signifie que :

- Votre véhicule ne sera **plus** maintenu automatiquement à une distance pré-réglée par rapport à un véhicule vous précédant.
- Seule la vitesse pré-réglée sera maintenue, et le conducteur devra actionner les freins si nécessaire.

Passage de CC en ACC

Désactiver le régulateur de vitesse en pressant une ou deux fois si nécessaire sur  en fonction des instructions de la section « Désactivation complète de l'ACC » précédente. À la prochaine activation du système, l'ACC sera réactivé.

Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)
- Adaptive Cruise Control - fonction (p. 199)



Régulateur de vitesse (CC) - désactivation

Le régulateur de vitesse est conçu pour aider le conducteur en maintenant une vitesse déterminée. Il est destiné principalement à être utilisé sur de longs trajets droits avec un débit de circulation constant, comme sur des autoroutes ou d'autres voies principales.

Désactivation automatique

Le régulateur de vitesse est **temporairement** désactivé de façon automatique dans les cas suivants :

- si la vitesse du véhicule est inférieure à environ 30 km/h (20 mi/h).
- Lorsqu'on appuie sur la pédale de frein.
- Si le levier de vitesses est placé à la position N.
- Pendant le dérapage ou le blocage des roues.
- Si on augmente la vitesse du véhicule en appuyant sur l'accélérateur pendant plus d'une minute.

La vitesse actuellement réglée est alors mémorisée par le système.

Activation temporaire

Le conducteur peut désactiver temporairement le régulateur de vitesse en appuyant sur **0**. La vitesse mémorisée s'affiche entre crochets à l'écran d'information.

Retour à la vitesse réglée

Si le régulateur de vitesse a été désactivé temporairement, il peut être réactivé en appuyant sur . Le véhicule revient à la dernière vitesse programmée.



AVERTISSEMENT

Il peut exister une augmentation significative de vitesse après la pression sur le bouton .

Désactivation

Le régulateur de vitesse est désengagé en appuyant sur  ou en coupant le moteur. La vitesse réglée est alors effacée.



AVERTISSEMENT

On ne devrait pas utiliser le régulateur de vitesse lorsqu'il y a beaucoup de circulation ou pendant la conduite sur des routes mouillées ou glissantes. Le régulateur de vitesse peut ne pas maintenir la vitesse réglée sur les pentes descendantes raides.

Informations associées

- Régulateur de vitesse (CC) - introduction (p. 194)
- Régulateur de vitesse (CC) - engagement et réglage de la vitesse (p. 195)

Adaptive Cruise Control - introduction

ACC est un système offert en option conçu pour aider le conducteur en maintenant une vitesse réglée ou un intervalle de temps déterminé par rapport au véhicule qui précède. Il est destiné principalement à être utilisé sur de longs trajets droits avec un débit de circulation constant, comme sur des autoroutes ou d'autres voies principales.

Lorsque le conducteur a déterminé la vitesse et l'intervalle de temps désirés par rapport au véhicule qui précède, l'ACC fonctionne de la façon suivante :

- S'il n'y a aucun autre véhicule qui précède dans la voie, votre véhicule roulera à la vitesse sélectionnée.
- Si le capteur radar de l'ACC détecte un véhicule roulant lentement devant dans la voie, le système modifiera la vitesse du véhicule afin d'aider à maintenir l'intervalle de temps établi par rapport au véhicule qui précède. Lorsqu'il n'y a aucun autre véhicule roulant lentement qui précède, votre véhicule accélérera pour reprendre la vitesse sélectionnée.

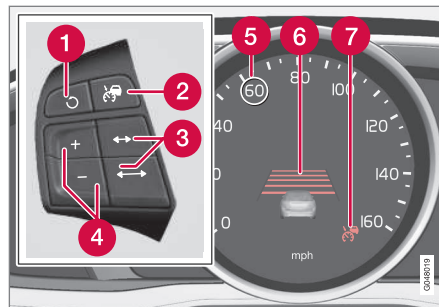
Si l'ACC est complètement désactivé ou en mode attente et que le véhicule se rapproche trop d'un autre véhicule le précédant, le conducteur sera averti par le système Distance Alert (voir Avertisseur de distance - introduction (p. 213)).



AVERTISSEMENT

- Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas servir dans toutes les situations de conduite et de circulation et toutes les conditions météorologiques et routières. La section « Fonctionnement » contient de plus amples renseignements sur les limites que le conducteur doit connaître avant d'utiliser cette fonction.
- Ce système est conçu pour servir de dispositif d'aide à la conduite. Il n'est toutefois pas conçu pour remplacer l'attention et le jugement du conducteur. Il appartient au conducteur de conserver une distance et une vitesse sécuritaires et d'intervenir si le régulateur de vitesse adaptatif ne maintient pas une vitesse et une distance appropriées par rapport au véhicule qui précède.
- L'entretien des composantes du régulateur de vitesse adaptatif peut être effectué uniquement par un technicien Volvo formé et qualifié.

Fonctionnement



Commandes et écran

- 1 Retour aux réglages antérieurs.
- 2 Actif/Inactif/Mode d'attente
- 3 Diminution/Augmentation de l'intervalle
- 4 Passer en mode actif et effectuer le réglage de la vitesse (chaque pression supplémentaire augmente/diminue la vitesse de 2 km/h environ (1 mi/h))
- 5 Vitesse réglée (affichée en **vert** en mode actif, en **blanc** en mode d'attente)
- 6 Intervalle de temps
- 7 ACC actif (symbole **vert**) ou en mode d'attente (symbole **blanc**)

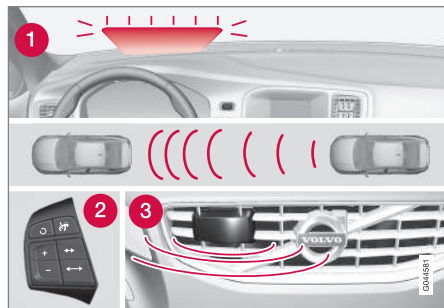
Informations associées

- Basculement entre l'ACC et le CC (régulateur de vitesse standard) (p. 196)
- Régulateur de vitesse (CC) - introduction (p. 194)
- Adaptive Cruise Control - dépannage (p. 212)
- Adaptive Cruise Control - symboles et messages (p. 210)
- Adaptive Cruise Control - réglage d'un intervalle de temps (p. 202)
- Adaptive Cruise Control - réglage de la vitesse (p. 201)
- Capteur radar (p. 207)
- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) - Fonction embouteillage (p. 205)
- Adaptive Cruise Control - dépassement d'un autre véhicule (p. 205)
- Adaptive Cruise Control - limites (p. 208)
- Adaptive Cruise Control - fonction (p. 199)
- Adaptive Cruise Control - engagement (p. 200)
- Adaptive Cruise Control - désactivation (p. 203)



Adaptive Cruise Control - fonction

Fonction



Aperçu des fonctions¹

- ❶ Lampe témoin, freinage par le conducteur requis
- ❷ Commandes au volant
- ❸ Capteur radar dans la calandre

Le régulateur de vitesse adaptatif est :

- un système qui permet de maintenir une vitesse déterminée
- un système permettant de maintenir une distance déterminée par rapport au véhicule qui précède, qui est exprimée sous forme d'intervalle de temps. Par exemple, vous pouvez choisir de garder environ deux secondes entre votre véhicule et celui qui est devant vous. La distance

réelle requise pour maintenir un intervalle de deux secondes variera selon la vitesse des véhicules.



AVERTISSEMENT

- Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'évitement des collisions. Il incombe toujours au conducteur de freiner si le système ne détecte pas un autre véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux personnes ou aux animaux ou aux petits véhicules comme les bicyclettes et les motocyclettes. Il ne réagit également pas aux véhicules roulant lentement, stationnés ou approchant ou aux objets immobiles.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans des conditions de conduite exigeantes comme la conduite urbaine ou toute autre condition de circulation dense, sur une surface glissante, lorsqu'il y a une grande quantité d'eau ou de neige fondante sur la route, pendant une forte pluie ou neige, lorsque la visibilité est faible, dans les virages ou les voies d'entrée et de sortie d'autoroute.

La distance par rapport au véhicule qui précède (roulant dans la même voie) est surveil-

lée par un capteur radar. La vitesse de votre véhicule est réglée par accélération et freinage. Les freins peuvent émettre un son lorsqu'ils sont modulés par le régulateur de vitesse adaptatif. Cela est normal.



AVERTISSEMENT

La pédale de frein se déplace lorsque le système de régulation automatique de la vitesse module les freins. Ne pas laisser le pied sur la pédale de frein.

Le système ACC est conçu pour réguler la vitesse en douceur. Toutefois, le conducteur doit toujours appliquer les freins dans les situations qui exigent un freinage immédiat. C'est le cas notamment lorsque l'écart de vitesse entre les véhicules est très important ou lorsque le véhicule qui précède freine subitement.



AVERTISSEMENT

À cause des limites du capteur radar, un freinage peut se produire inopinément ou ne pas du tout se produire, voir Adaptive Cruise Control - limites (p. 208).

Le régulateur de vitesse adaptatif peut être mis en mode actif à toute vitesse autorisée. Cependant, si la vitesse du véhicule passe sous 30 km/h (18 mi/h) ou si le régime du

¹ L'illustration est générique ; les détails varient selon le modèle



07 Soutien au conducteur



moteur (tr/min) devient trop faible, l'ACC est désactivé (passe en mode attente) et ne modulera plus les freins. Le conducteur devra ensuite conserver une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui le précède.

AVERTISSEMENT

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est en mode attente ou complètement éteint, les freins ne seront pas automatiquement modulés. Le conducteur doit assumer la pleine maîtrise du véhicule.

Lampe témoin freinage par le conducteur requis

Le régulateur de vitesse adaptatif peut exercer une force de freinage équivalente à environ 40 % de la capacité totale de freinage du véhicule. Dans les situations nécessitant une force de freinage supérieure à celle fournie par l'ACC et si le conducteur n'applique pas les freins, un signal sonore sera émis par le système d'avertissement de collision et un témoin d'avertissement apparaîtra (voir Avertisseur de collision* - fonction (p. 226)) dans le pare-brise pour indiquer au conducteur de réagir.



REMARQUE

Le signal d'avertissement peut être difficile à voir sur le pare-brise dans les situations suivantes : lumière aveuglante, réfléchissement de la lumière, contraste extrême de la lumière, utilisation de lunettes de soleil ou si le conducteur ne regarde pas directement devant lui.



AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif signale uniquement les véhicules détectés par le capteur radar, voir Adaptive Cruise Control - limites (p. 208). Dans certains cas il peut ne pas y avoir d'avertissement ou l'avertissement peut être retardé. Le conducteur doit toujours freiner quand cela est nécessaire.

Pentes raides et/ou lourdes charges

ACC est principalement conçu pour être utilisé sur des routes planes. Le système peut éprouver de la difficulté à conserver la bonne distance par rapport au véhicule qui précède dans des pentes raides si le véhicule transporte une lourde charge ou tracte une remorque. Dans ces cas, le conducteur devrait toujours être préparé à appliquer les freins au besoin.

Informations associées

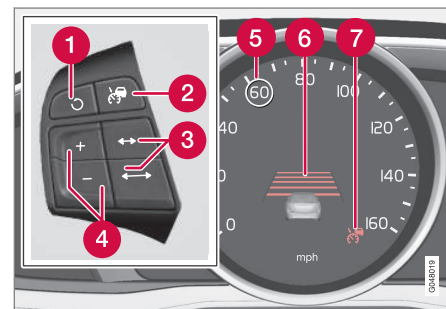
- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)

Adaptive Cruise Control - engagement

Placer l'ACC en mode attente

Avant d'utiliser l'ACC pour contrôler la vitesse et/ou la distance par rapport au véhicule qui précède, il doit d'abord être mis en mode attente.

Pour ce faire :



Commandes et écran

2 Actif/Inactif/Mode d'attente

- Appuyer sur  (2).
- > Le même symbole (7) apparaît (en blanc) au tableau de bord pour indiquer que l'ACC est en mode d'attente.



REMARQUE

La portière du conducteur doit être fermée et la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée pour pouvoir activer le régulateur de vitesse adaptatif. Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conducteur est ouverte, le régulateur de vitesse adaptatif reviendra en mode attente.

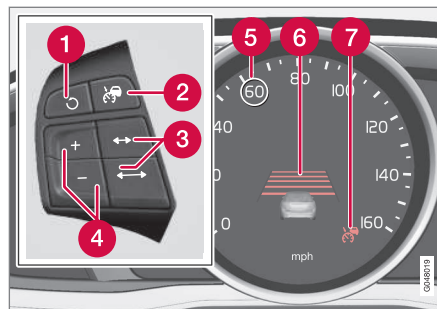
Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)

Adaptive Cruise Control - réglage de la vitesse

Réglage d'une vitesse

Une fois l'ACC placé en mode d'attente :

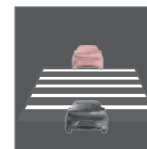


Commandes et écran

- Passer en mode actif et effectuer le réglage de la vitesse (chaque pression supplémentaire augmente/diminue la vitesse de 2 km/h environ (1 mi/h))
 - Appuyer sur **+** ou sur **-** (4).
- > La vitesse réglée, par exemple 60 mi/h (5), sera agrandie pendant quelques secondes et le cadre entourant la vitesse passera du **blanc** au **vert** pour indiquer que cette vitesse a été mémorisée (réglée).

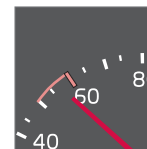


Lorsque la couleur de ce symbole est passée du **blanc** au **vert**, l'ACC est en mode actif et le véhicule maintiendra la vitesse réglée.



Ce symbole indique que vous approchez du véhicule précédant le vôtre.

L'ACC passe du maintien de la **vitesse réglée** au maintien de la **distance** réglée par rapport à ce véhicule.



Lorsque ceci se produit, une **plage** de vitesse est indiquée sur le compteur de vitesse :

La vitesse **supérieure** (la vitesse actuellement réglée (5)) sera marquée en **vert**.

La vitesse **inférieure** dans cette plage est la vitesse du véhicule précédant le vôtre.

Modification de la vitesse réglée

- Après avoir réglé la vitesse, vous pouvez l'augmenter ou la diminuer en appuyant brièvement sur les boutons **+** ou **-**. Chaque que ces boutons sont pressés, la vitesse du véhicule change de 5 mph ou 5 km/h. Si la vitesse est augmentée en appuyant sur la pédale d'ac-



07 Soutien au conducteur



célérateur, la vitesse du véhicule est enregistrée lorsque le bouton est pressé.

- Maintenir enfoncé l'un de ces boutons pour augmenter/diminuer la vitesse par pas de 1 mi/h ou 1 km/h. Relâcher le bouton lorsque la vitesse désirée est atteinte.



REMARQUE

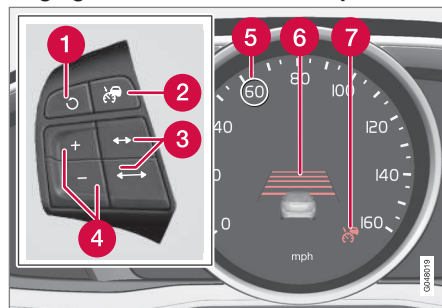
- Si on appuie sur une des touches du régulateur de vitesse adaptatif pendant plus d'environ une minute, le régulateur de vitesse adaptatif sera désactivé. Pour relancer le régulateur de vitesse adaptatif, il faut éteindre puis redémarrer le moteur.
- Dans certaines situations, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être mis en mode actif. **Régl. vitesse Non disponible** s'affiche à l'écran, voir Adaptive Cruise Control - symboles et messages (p. 210).

Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)

Adaptive Cruise Control - réglage d'un intervalle de temps

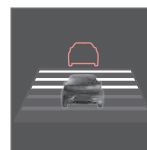
Réglage d'un intervalle de temps



Commandes et écran

③ Diminution/Augmentation de l'intervalle

L'intervalle de temps réglé par rapport aux véhicules qui précèdent peut être augmenté en appuyant sur et diminué en appuyant sur . L'intervalle de temps en cours apparaît brièvement à l'affichage une fois le réglage terminé.



On peut choisir des intervalles de temps différents qui apparaîtront au tableau de bord² sous forme de 1 à 5 barres horizontales. Plus le nombre de barres est élevé, plus l'intervalle de temps est

long. Une barre représente un intervalle de temps d'environ 1 seconde ; 5 barres représentent environ 3 secondes.

Pour régler/modifier un intervalle de temps :

- Appuyer sur les boutons / (3).

À de faibles vitesses, lorsque la distance par rapport au véhicule qui précède est courte, le régulateur de vitesse adaptatif augmente légèrement l'intervalle de temps. Pour être en mesure de suivre le véhicule qui précède le plus en douceur possible, l'intervalle de temps du régulateur de vitesse adaptatif peut varier considérablement dans certaines situations.



AVERTISSEMENT

- Utiliser uniquement un intervalle de temps adéquat en fonction des circonstances actuelles de la circulation.
- Un bref intervalle de temps donne au conducteur un temps de réaction limité en cas de situation imprévue dans la circulation.

² Le même symbole apparaît si l'avertisseur de distance (voir Avertisseur de distance - introduction (p. 213)) est activé



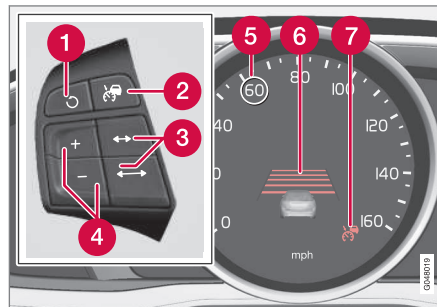
Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)

Adaptive Cruise Control - désactivation

Mode attente (désactivation temporaire)

Pour désactiver temporairement l'ACC (le placer en mode d'attente) :



Commandes et écran

- ❶ Retour aux réglages antérieurs.
- ❷ Actif/Inactif/Mode d'attente
 - Appuyer sur  (2).

La couleur de ce symbole et du marquage de la vitesse réglée passe du **vert** au **blanc**.

On peut reprendre la vitesse et l'intervalle de temps précédemment réglés en appuyant sur  (1).

AVERTISSEMENT

Le véhicule peut accélérer rapidement après que le bouton  ait été enfoncé si sa vitesse actuelle est considérablement inférieure à la vitesse établie.

Mode attente en raison d'une mesure prise par le conducteur

L'ACC est temporairement désactivé et mis en mode attente :

- si on applique les freins;
- si on place le levier de vitesses sur **N**
- si le conducteur conduit à une vitesse plus élevée que la vitesse réglée pendant plus de **1** minute.

Si cela se produit, le conducteur devra régler la vitesse du véhicule.

REMARQUE

Si la pédale d'accélérateur est enfoncée uniquement pendant un bref laps de temps, comme dans le cas de dépassement d'un autre véhicule, la fonction ACC est désactivée temporairement et est réactivée lorsque la pédale est relâchée.

Mode attente automatique

ACC est lié aux autres systèmes comme le système de stabilité. Si ce système ne fonctionne pas correctement, l'ACC est automatiquement désactivé.



07 Soutien au conducteur



En cas de désactivation automatique, un signal sonore sera émis et le message **Régul. vitesse Annulé** s'affiche au tableau de bord. Le conducteur doit intervenir et régler la vitesse du véhicule à la circulation environnante et contrôler la distance par rapport au véhicule qui précède.

On peut passer automatiquement au mode attente dans les situations suivantes :

- le régime du moteur est trop élevé/faible
- la portière du conducteur est ouverte
- le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité
- la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (18 mi/h)
- les roues perdent de la traction
- les freins surchauffent
- quelque chose gêne le fonctionnement du capteur radar, par exemple de la neige mouillée ou de la pluie.

Reprise de la vitesse réglée

Si l'ACC est en mode attente, il peut être réactivé en appuyant sur le bouton  sur le clavier monté sur le volant. Le véhicule reviendra à la dernière vitesse réglée.



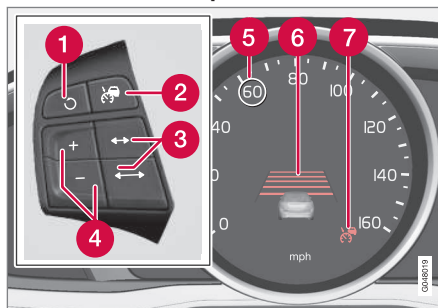
AVERTISSEMENT

Le véhicule peut accélérer rapidement après que le bouton  ait été enfoncé si sa vitesse actuelle est considérablement inférieure à la vitesse établie.

Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)

Désactivation complète de l'ACC



Commandes et écran

1 Retour aux réglages antérieurs.

2 Actif/Inactif/Mode d'attente

- À partir du mode attente, appuyer une fois sur (2) .
- À partir du mode actif, appuyer deux fois sur (2) .

La vitesse et l'intervalle de temps fixés sont ensuite effacés de la mémoire du système et ne peuvent pas être repris en appuyant sur (1) .



Adaptive Cruise Control - dépassement d'un autre véhicule

Dépassement d'un autre véhicule

Si la vitesse de votre véhicule a été réglée au moyen de l'ACC et que le conducteur indique qu'il aimerait dépasser le véhicule devant en utilisant le clignotant **gauche**, l'ACC peut l'aider en accélérant brièvement.

Cette fonction est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 70 km/h (45 mi/h).

AVERTISSEMENT

Veillez prendre note que cette fonction provoquera également l'accélération brève du véhicule dans certaines situations autres que le dépassement d'un autre véhicule, par exemple au moyen du clignotant gauche pour indiquer un changement de voie ou un virage vers une sortie d'autoroute à une vitesse supérieure à environ 70 km/h (45 km/h).

Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)

Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) - Fonction embouteillage

La fonction embouteillage est une fonction ajoutée de l'ACC qui est liée à la boîte de vitesses automatique de votre véhicule.

Introduction

La fonction embouteillage est une fonction ajoutée de l'ACC qui est liée à la boîte de vitesses automatique de votre véhicule.

La fonction embouteillage comprend les fonctions suivantes :

- Augmentation de l'intervalle de vitesse (y compris lorsque le véhicule est à l'arrêt complet ou roule à une vitesse inférieure à 30 km/h (18 mi/h))
- Mode attente automatique lorsque l'ACC cible d'autres véhicules
- Aucun freinage automatique lorsque le véhicule est immobile
- Le frein de stationnement est appliqué automatiquement

Veillez noter que la vitesse la plus faible pouvant être réglée est 30 km/h (18 mi/h) bien que l'ACC puisse maintenir une vitesse/distance réglée par rapport à un véhicule qui roule devant jusqu'à un véhicule immobilisé. La fonction embouteillage comprend les caractéristiques suivantes :

Augmentation de l'intervalle de vitesse

REMARQUE

La portière du conducteur doit être fermée et la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée pour pouvoir activer le régulateur de vitesse adaptatif. Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conducteur est ouverte, le régulateur de vitesse adaptatif reviendra en mode attente.

Votre véhicule peut conserver l'intervalle de temps réglé par rapport au véhicule qui précède peu importe la vitesse admissible, y compris un arrêt complet.

Pour activer l'ACC à des vitesses inférieures à 30 km/h (18 mi/h) :

- Le véhicule qui précède doit être à une distance raisonnable (pas plus loin qu'environ 30 mètres/100 pieds)
- La vitesse la plus basse pouvant être sélectionnée est 30 km/h (18 mi/h) bien que l'ACC aidera également à conserver l'intervalle de temps fixé par rapport au véhicule qui précède à des vitesses plus basses, y compris un arrêt complet.

Pendant de courts arrêts (moins d'environ trois secondes) dans une circulation lente, votre véhicule commencera automatiquement à avancer de nouveau dès que le véhicule qui précède commence à se déplacer.



07 Soutien au conducteur



Si le véhicule qui précède prend plus de trois secondes pour commencer à avancer, l'ACC passera automatiquement en mode attente.

Le conducteur devra ensuite réactiver l'ACC d'une des façons suivantes :

- En appuyant sur 
- En accélérant jusqu'à au moins 4 km/h (3 mi/h). L'ACC continuera ensuite à suivre le véhicule devant.

Votre véhicule recommencera ensuite à suivre le véhicule qui précède selon l'intervalle de temps fixé.

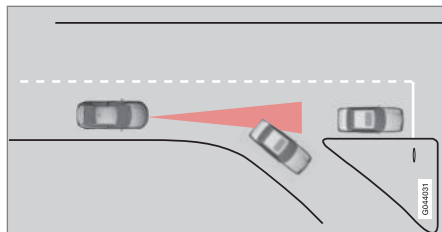


REMARQUE

Le régulateur de vitesse adaptatif peut demeurer actif et maintenir votre véhicule immobilisé jusqu'à quatre minutes. Après que les quatre minutes se soient écoulées, le frein de stationnement sera enclenché et le régulateur de vitesse adaptatif passera en mode attente.

Pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif, le conducteur doit relâcher le frein de stationnement (voir Frein de stationnement - informations générales (p. 301)).

Mode attente automatique lorsque l'ACC cible d'autres véhicules



Si le véhicule qui précède tourne soudainement, il peut y avoir un véhicule immobile devant

Ce qui suit s'applique uniquement à des vitesses inférieures à environ 30 km/h (18 mi/h):

Si l'ACC change de véhicules ciblés (le véhicule que le capteur radar a détecté) et passe d'un véhicule en mouvement à un véhicule stationnaire, le système appliquera les freins sur votre véhicule.



AVERTISSEMENT

À des vitesses **supérieures** à 30 km/h (18 mi/h), le régulateur de vitesse adaptatif ne réagira pas aux véhicules stationnaires et appliquera les freins mais accélérera plutôt à la vitesse précédemment réglée. Le conducteur doit appuyer activement sur les freins pour arrêter le véhicule.

L'ACC se désactive et passe en mode attente dans les situations suivantes :

- La vitesse de votre véhicule est inférieure à 15 km/h (10 mi/h) et l'ACC ne peut pas déterminer si l'objet ciblé est un véhicule stationnaire ou tout autre type d'objet, par exemple un dos d'âne.
- La vitesse de votre véhicule est inférieure à 15 km/h (10 mi/h) et le véhicule qui précède tourne et l'ACC n'a plus aucun véhicule ciblé à suivre.

Aucun freinage automatique lorsque le véhicule est immobile

Dans certains cas, l'ACC n'appliquera pas les freins et passera en mode attente lorsque le véhicule ne se déplace pas. Cela signifie que le conducteur devra appliquer les freins.

Cela se produit si :

- Le conducteur appuie sur la pédale de frein
- Le frein de stationnement est activé
- On sélectionne le rapport **P**, **N** ou **R**
- Le conducteur appuie sur le bouton  pour mettre l'ACC en mode attente

Le frein de stationnement est appliqué automatiquement

Dans certains cas, l'ACC appliquera le frein de stationnement pour continuer à maintenir le véhicule immobile.

Cela se produit si :



- Le conducteur ouvre la portière ou détache sa ceinture de sécurité
- Le système de stabilité est en mode sport (voir Système de stabilité - fonctionnement (p. 188))
- L'ACC a maintenu le véhicule immobile pendant plus de deux minutes
- On a coupé le moteur
- Les freins ont surchauffé

Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)

Capteur radar

Le capteur radar est conçu pour détecter les voitures ou les véhicules plus larges qui roulent dans la même direction et dans la même voie que votre véhicule.

Le capteur radar et ses limites

En plus d'être utilisé par le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le capteur radar est également utilisé par l'avertisseur de distance (voir Avertisseur de distance - introduction (p. 213)) et l'avertisseur de collision avec freinage automatique complet et détection des piétons (voir Avertisseur de collision - introduction (p. 224)).



AVERTISSEMENT

- S'il y a des dommages visibles à la calandre avant ou si vous croyez que le capteur radar a été endommagé de quelque façon que ce soit, communiquez avec un technicien Volvo formé et qualifié le plus tôt possible. Le capteur radar peut fonctionner en partie seulement (ou pas du tout) s'il est endommagé ou s'il n'est pas fixé en place de façon sécuritaire.
- Il ne faut pas poser d'accessoires ou d'autres objets, comme des phares supplémentaires, à l'avant de la calandre.
- La modification du capteur radar pourrait rendre son utilisation illégale.

La capacité du capteur radar de détecter les véhicules à l'avant est entravée :

- si le capteur radar est obstrué et ne parvient pas à détecter les autres véhicules, par exemple sous une forte pluie ou si de la neige ou d'autres objets masquent son champ.



REMARQUE

La zone à l'avant du radar doit rester propre.



- si la vitesse des véhicules qui précèdent diffère largement de celle de votre véhicule.

Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)
- Avertisseur de collision - introduction (p. 224)
- Avertisseur de distance - introduction (p. 213)

Adaptive Cruise Control - limites

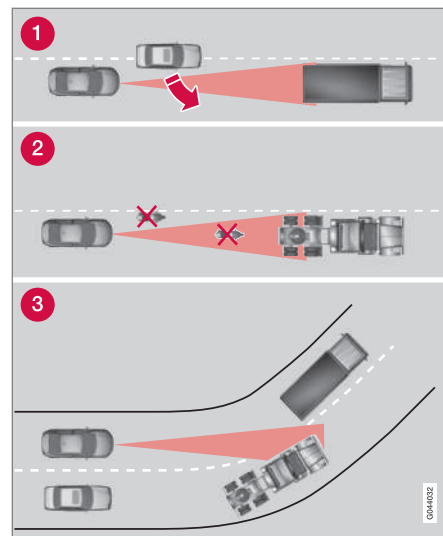
L'ACC ne peut pas servir dans toutes les situations de conduite et de circulation et dans toutes les conditions météorologiques et routières.

Situations dans lesquelles l'ACC peut ne pas fonctionner de manière optimale



AVERTISSEMENT

- Le champ de vision du capteur radar est limité. Dans certains cas, il peut détecter un véhicule plus tard que prévu ou n'en détecter aucun.
- Si le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas correctement, le régulateur de vitesse sera également désactivé.



Le champ de vision du capteur radar (illustré en rose)

- 1 Dans certaines situations, le capteur radar ne peut pas détecter les véhicules situés à une distance rapprochée, par exemple un véhicule qui entre subitement dans la voie séparant votre véhicule du véhicule ciblé.
- 2 Les petits véhicules, comme les motocycles, ou les véhicules qui ne roulent pas au centre de la voie peuvent ne pas être détectés.



- 3 Dans les virages, le capteur radar peut détecter le mauvais véhicule ou perdre de vue le véhicule ciblé.

AVERTISSEMENT

- Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas servir dans toutes les situations de conduite et de circulation et toutes les conditions météorologiques et routières. La section « Fonctionnement » contient de plus amples renseignements sur les limites que le conducteur doit connaître avant d'utiliser cette fonction.
- Ce système est conçu pour servir de dispositif d'aide à la conduite. Il n'est toutefois pas conçu pour remplacer l'attention et le jugement du conducteur. Il appartient au conducteur de conserver une distance et une vitesse sécuritaires et d'intervenir si le régulateur de vitesse adaptatif ne maintient pas une vitesse et une distance appropriées par rapport au véhicule qui précède.
- L'entretien des composantes du régulateur de vitesse adaptatif peut être effectué uniquement par un technicien Volvo formé et qualifié.

AVERTISSEMENT

- Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'évitement des collisions. Il incombe toujours au conducteur de freiner si le système ne détecte pas un autre véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux personnes ou aux animaux ou aux petits véhicules comme les bicyclettes et les motocyclettes. Il ne réagit également pas aux véhicules roulant lentement, stationnés ou approchant ou aux objets immobiles.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans des conditions de conduite exigeantes comme la conduite urbaine ou toute autre condition de circulation dense, sur une surface glissante, lorsqu'il y a une grande quantité d'eau ou de neige fondante sur la route, pendant une forte pluie ou neige, lorsque la visibilité est faible, dans les virages ou les voies d'entrée et de sortie d'autoroute.

Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)



Adaptive Cruise Control - symboles et messages

Symboles et messages à l'écran

On peut effacer un message en appuyant brièvement sur le bouton **OK** sur la manette des clignotants.

Picto-gramme	Message	Description
	Symbole vert	Une vitesse a été réglée.
	Symbole blanc	L'ACC est en mode d'attente mais aucune vitesse n'a été réglée.
	-	Le régulateur de vitesse standard a été sélectionné manuellement.
-	Mettre le ECS à normal pour activer le régulateur de vitesse	L'ACC ne peut pas être placé en mode actif tant que le système de stabilité n'est pas passé en mode de fonctionnement normal, voir Système de stabilité - introduction (p. 187) pour de plus amples informations.
-	Régul. vitesse Annulé	Le régulateur de vitesse adaptatif s'éteint automatiquement. Le conducteur doit régler la vitesse du véhicule/la distance par rapport au véhicule qui le précède.
-	Régul. vitesse Non disponible	L'ACC ne peut pas être mis en mode actif. Cela peut s'expliquer par les raisons suivantes : • surchauffe des freins • le capteur radar est obstrué (par une forte pluie, de la neige, etc.)



Picto-gramme	Message	Description
	Radar bloq. Voir manuel	Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé temporairement étant donné que le radar est obstrué de quelque manière que ce soit et qu'il ne peut pas détecter les autres véhicules. Dans cette situation, le conducteur peut passer au régulateur de vitesse standard, voir Basculement entre l'ACC et le CC (régulateur de vitesse standard) (p. 196) Voir Adaptive Cruise Control - limites (p. 208) pour de plus amples informations sur les limites du capteur radar.
-	Régul. vitesse Entretien requis	Le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas. Veillez communiquer avec un technicien Volvo formé et qualifié.
-	Enf. péd. frein pr maintenir + un signal sonore	Le véhicule est immobile et l'ACC relâchera les freins avant d'activer le frein de stationnement afin de maintenir le véhicule arrêté mais un problème avec le frein de stationnement signifie que le véhicule peut commencer à rouler. Le conducteur devra appliquer les freins. Le message demeurera affiché à l'écran et le signal sonore continuera à être émis jusqu'à ce que le conducteur applique les freins ou appuie sur la pédale d'accélération.
-	Moins de 30 km/h Suivre seulement	Cela est affiché si vous tentez d'activer l'ACC à des vitesses inférieures à environ 30 km/h (18 mi/h) sans véhicule qui précède dans une portée (environ 30 mètres/100 pieds).

Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)



Adaptive Cruise Control - dépannage

Si le message **Radar bloq. Voir manuel** apparaît à l'écran, cela signifie que les signaux du capteur sont obstrués et qu'on ne peut pas détecter le véhicule qui précède.

Par conséquent, cela signifie que le régulateur de vitesse adaptatif, le système Distance Alert et le système d'avertissement de collision équipé du freinage automatique et détection des piétons ne fonctionneront pas.

Le tableau indique les raisons possibles pour lesquelles ce message apparaît à l'écran ainsi que les mesures appropriées à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre est sale ou obstruée.	Nettoyer la surface du radar ou enlever l'objet qui obstrue le radar.
Une forte pluie ou de la neige peut interférer avec les signaux du radar.	Aucune action possible. Les fortes précipitations peuvent affecter le fonctionnement du radar.
L'eau ou la neige à la surface de la route peut interférer avec les signaux du radar.	Aucune action possible. Le fonctionnement du radar peut être affecté lorsqu'on roule sur une surface détrempée ou couverte de neige.
La surface du radar est propre, mais le message demeure affiché à l'écran.	Attendre un peu. Cela peut prendre plusieurs minutes avant que le radar détecte qu'il n'est plus obstrué.

Informations associées

- Adaptive Cruise Control - introduction (p. 197)

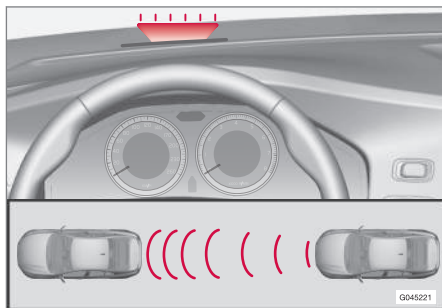


Avertisseur de distance - introduction

L'avertisseur de distance est une fonction du régulateur de vitesse adaptatif qui fournit des informations sur l'intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède.

Introduction

L'avertisseur de distance fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mph) environ. L'information sur l'intervalle de temps est uniquement fournie pour un véhicule qui précède le vôtre et qui roule dans la même direction. Aucune information n'est fournie pour des véhicules qui roulent vers vous, qui se déplacent très lentement ou qui sont immobiles.



Témoin d'avertissement jaune³.

Un témoin d'avertissement jaune s'allume sur le pare-brise si votre véhicule est plus près de

celui qui précède que l'intervalle de temps fixé.

REMARQUE

Le système Distance Alert contrôle uniquement la distance par rapport au véhicule qui précède lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est en mode attente ou est désactivé.

AVERTISSEMENT

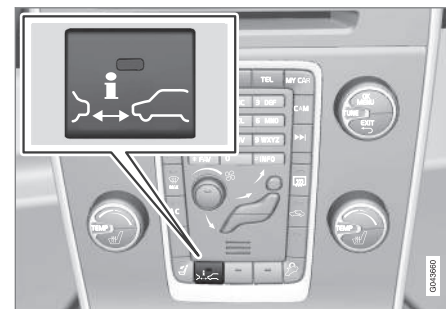
L'alerte de distance indique uniquement la distance par rapport à l'avant du véhicule. Elle ne concerne pas la vitesse de votre véhicule.

Informations associées

- Avertisseur de distance - fonctionnement (p. 213)
- Avertisseur de distance - limites (p. 214)
- Avertisseur de distance - symboles et messages (p. 216)

Avertisseur de distance - fonctionnement

L'avertisseur de distance est une fonction du régulateur de vitesse adaptatif qui fournit des informations sur l'intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède.



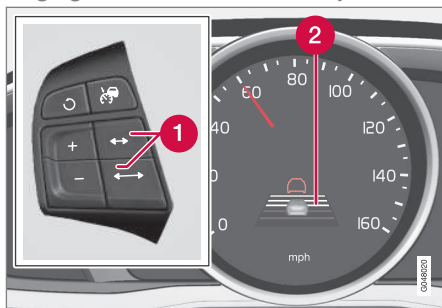
Appuyer sur le bouton au centre du tableau de bord pour activer ou désactiver cette fonction. Le témoin dans le bouton s'allume lorsque cette fonction est active.

Selon le matériel en option sélectionné, il peut n'y avoir aucune place pour le bouton Distance Alert dans la console centrale. Dans ce cas, la fonction est contrôlée par le biais du système de menu. Appuyer sur **MY CAR** et aller à **Réglages** → **Réglages véhicule** → **Avertisseur de distance** → **Marche/arrêt**.

³ L'illustration est générique ; certains détails peuvent varier d'un modèle à l'autre



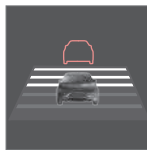
Réglage d'un intervalle de temps



Commandes et écran

- 1 Intervalle de temps : Augmenter/diminuer
- 2 Intervalle de temps activé

Appuyer sur  pour augmenter l'intervalle ou  pour le diminuer.



On peut choisir cinq intervalles de temps différents qui apparaîtront à l'écran et correspondront à 1-5 barres horizontales. Plus le nombre de barres est élevé, plus l'intervalle de temps est long.

Une barre représente environ 1 seconde par rapport au véhicule qui précède ; 5 barres représentent environ 3 secondes.



REMARQUE

- Plus la vitesse de votre véhicule est élevée, plus la distance par rapport au véhicule qui précède est grande, calculée en mètres (pieds) pour un intervalle de temps donné.
- L'intervalle de temps déterminé est également utilisé par le régulateur de vitesse adaptatif, voir Adaptive Cruise Control - réglage de la vitesse (p. 201).



AVERTISSEMENT

Utiliser uniquement un intervalle de temps en rapport avec les circonstances actuelles de la circulation.

Informations associées

- Avertisseur de distance - introduction (p. 213)
- Avertisseur de distance - limites (p. 214)
- Avertisseur de distance - symboles et messages (p. 216)

Avertisseur de distance - limites

L'avertisseur de distance est une fonction du régulateur de vitesse adaptatif qui fournit des informations sur l'intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède.

Limites

Le système Distance Alert utilise le même capteur radar que le régulateur de vitesse adaptatif et le système d'avertissement de collision. Voir Adaptive Cruise Control - limites (p. 208) pour de plus amples informations sur les limites du capteur radar.



REMARQUE

Le signal d'avertissement peut être difficile à voir sur le pare-brise dans les situations suivantes : lumière aveuglante, réfléchissement de la lumière, contraste extrême de la lumière, utilisation de lunettes de soleil ou si le conducteur ne regarde pas directement devant lui.

**AVERTISSEMENT**

- Le mauvais temps ou des routes sinueuses peuvent affecter la capacité du capteur radar de détection des véhicules à l'avant.
- La taille du véhicule à l'avant, tel qu'une moto, peut également compliquer la détection. Ceci peut entraîner l'éclairement du témoin d'avertissement à une distance plus courte que celle qui est réglée. En outre, le témoin peut ne pas s'allumer du tout.

Informations associées

- Avertisseur de distance - introduction (p. 213)
- Avertisseur de distance - fonctionnement (p. 213)
- Avertisseur de distance - symboles et messages (p. 216)



Avertisseur de distance - symboles et messages

L'avertisseur de distance est une fonction du régulateur de vitesse adaptatif qui fournit des

informations sur l'intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède.

Symboles et messages

On peut effacer un message en appuyant brièvement sur le bouton **OK** sur la manette des clignotants.

Pictogramme	Message	Description
	Radar bloq. Voir manuel	Le système Distance Alert a été débranché temporairement étant donné que le radar est obstrué de quelque manière que ce soit et ne peut détecter les autres véhicules. Voir Adaptive Cruise Control - limites (p. 208) pour de plus amples informations sur les limites du capteur radar.
	Avert. collision Entretien requis	Le système Distance Alert ou le système d'avertissement de collision avec freinage automatique complet et détection des piétons ne fonctionne pas correctement. Veuillez communiquer avec un technicien Volvo formé et qualifié.

Informations associées

- Avertisseur de distance - introduction (p. 213)
- Avertisseur de distance - fonctionnement (p. 213)
- Avertisseur de distance - limites (p. 214)



City Safety - introduction

City Safety™⁴ est un système de soutien conçu pour aider le conducteur à éviter les collisions à basse vitesse lorsque la circulation est lente et discontinue.

City Safety™ ne fonctionne pas lorsque votre véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 4 km/h (2 mi/h). Cela signifie que le système City Safety™ ne réagira pas si votre véhicule approche d'un autre véhicule à très faible vitesse, par exemple lorsqu'on stationne le véhicule.

La fonction est active à une vitesse allant jusqu'à environ 50 km/h (30 mi/h) et aide le conducteur en appliquant automatiquement les freins ce qui permet ainsi d'éviter ou de minimiser les effets d'une collision.

Le système City Safety™ est conçu pour intervenir le plus tard possible afin d'éviter que le système soit inutilement mis en marche.

City Safety™ produit un effet de freinage bref et énergique lorsqu'une collision à faible vitesse est imminente. Cependant, le système ne réagira pas lorsque le conducteur dirige activement le véhicule ou applique les freins, et ce, même si une collision ne peut être évitée. Cela est fait de façon à ce que les manoeuvres du conducteur aient toujours priorité.

City Safety™ est activé lorsque le conducteur ne peut appliquer les freins à temps, ce qui signifie que le système ne peut pas aider le conducteur dans toutes les situations.

On ne devrait pas utiliser le City Safety™ pour modifier la façon dont le conducteur conduit le véhicule. Le conducteur ne doit jamais compter uniquement sur ce système pour arrêter le véhicule de façon sécuritaire.

Généralement, les occupants du véhicule ne seront pas conscients du fonctionnement du City Safety™ sauf lorsque le système entre en action lorsqu'une collision à faible vitesse est imminente.

Si le véhicule est également équipé du système d'avertissement de collision avec freinage automatique complet et détection des piétons en option, les deux systèmes interagissent. Pour de plus amples informations sur le système d'avertisseur de collision avec freinage automatique, voir Avertisseur de collision - introduction (p. 224).



AVERTISSEMENT

- City Safety™ est un système d'aide supplémentaire pour le conducteur. Il ne peut jamais remplacer l'attention du conducteur aux conditions de circulation ou sa responsabilité de conduire le véhicule de façon sécuritaire.
- City Safety™ ne fonctionne pas dans toutes les situations de conduite ou toutes les conditions routières, météorologiques et de circulation.

⁴ City Safety est une marque déposée pour Volvo Car Corporation



AVERTISSEMENT

- Le City Safety™ réagit uniquement aux véhicules qui circulent dans le même sens que votre véhicule et ne réagit pas aux petits véhicules ou aux motocyclettes, ainsi qu'aux personnes ou animaux.
- City Safety™ n'est pas activé lorsque votre véhicule recule.
- City Safety™ fonctionne à des vitesses allant jusqu'à 50 km/h (30 mi/h). Ce système peut empêcher une collision si la **différence de vitesse** entre votre véhicule et le véhicule qui précède est inférieure à 15 km/h (9 mi/h). Si la différence de vitesse est supérieure, une collision ne peut être évitée, mais la vitesse à laquelle se produit la collision peut être réduite. Le conducteur doit appliquer les freins du véhicule pour obtenir un effet de freinage complet.
- City Safety™ n'interviendra pas dans une situation de collision possible si le véhicule est conduit de manière active. Le conducteur doit toujours conserver une distance sécuritaire par rapport à un véhicule ou à un objet situé devant.

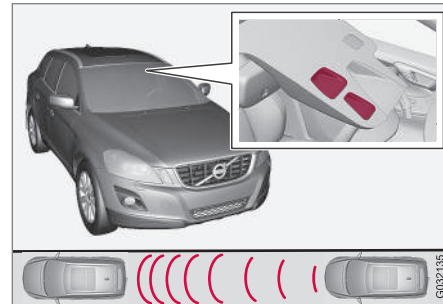
Informations associées

- City Safety - fonction (p. 218)
- City Safety - fonctionnement (p. 219)

- City Safety - limites (p. 220)
- City Safety - dépannage (p. 221)
- City Safety - symboles et messages (p. 222)
- City Safety - Capteur laser (p. 223)

City Safety - fonction

Fonction



Emplacement du capteur laser dans le pare-brise⁵

City Safety™ surveille la circulation devant vous en utilisant un capteur à laser monté dans la partie supérieure du pare-brise. Si une collision est imminente, City Safety™ applique automatiquement les freins, ce qui peut apparaître comme un freinage brutal.

City Safety™ ne permet pas à lui-seul d'éviter une collision si la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule devant le vôtre est supérieure à environ 15 km/h (9 mi/h). Le conducteur doit appliquer les freins pour éviter une collision ou réduire son effet.

Lorsque la fonction est activée et applique les freins, un message apparaît à l'écran d'infor-



mation pour indiquer que le système est/a été activé.

REMARQUE

- Lorsque City Safety™ applique les freins, les feux de stop s'allument.
- Lorsque City Safety™ a arrêté le véhicule, le système desserre les freins. Le conducteur doit serrer les freins pour maintenir le véhicule à l'arrêt.

Informations associées

- City Safety - introduction (p. 217)
- City Safety - fonctionnement (p. 219)
- City Safety - limites (p. 220)
- City Safety - dépannage (p. 221)
- City Safety - symboles et messages (p. 222)
- City Safety - Capteur laser (p. 223)

City Safety - fonctionnement

Utilisation du City Safety™

REMARQUE

La fonction City Safety™ est activée automatiquement chaque fois que le moteur du véhicule a été coupé et redémarré.

Marche et arrêt

Dans certains cas, on recommande d'éteindre le City Safety™, par exemple lorsqu'on conduit dans des quartiers étroits où les feuilles, branches et autres peuvent obstruer le capot et le pare-brise.

Lorsque le moteur tourne, on peut éteindre le système City Safety™ de la façon suivante :

Appuyer sur **My Car** sur le panneau de commande de la console centrale et aller à **Paramètres → Paramètres du véhicule → Système d'assistance à la conduite → City Safety**. Sélectionnez **Désactivé**.

Si le moteur est coupé, City Safety™ sera réactivé au redémarrage du moteur.



AVERTISSEMENT

Le capteur laser émet un rayon lumineux lorsque l'allumage est en mode **II** ou plus élevé, même si City Safety™ a été désactivé.

Pour réactiver le système City Safety™ :

- Suivre la même procédure que lorsque vous désactivez le système City Safety™ mais en sélectionnant **Activé**.

Informations associées

- City Safety - introduction (p. 217)
- City Safety - fonction (p. 218)
- City Safety - limites (p. 220)
- City Safety - dépannage (p. 221)
- City Safety - symboles et messages (p. 222)
- City Safety - Capteur laser (p. 223)
- My Car (ma voiture) - introduction (p. 83)

⁵ L'illustration est générique ; certains détails peuvent varier d'un modèle à l'autre



City Safety - limites

Limites

AVERTISSEMENT

Le capteur laser a certaines limites et son fonctionnement peut être limité (ou il peut ne pas fonctionner du tout) dans des conditions comme une pluie torrentielle ou une chute de neige ou un brouillard dense ou de la poussière ou neige épaisse ou de la poudrierie. La présence de condensation, de saleté, de glace ou de neige sur le pare-brise peut également interférer avec le fonctionnement du capteur.

Le capteur utilisé par le City Safety™ est conçu pour détecter les voitures et autres véhicules automobiles plus grands qui roulent devant votre véhicule, que ce soit le jour ou le soir.

Les objets tels que des drapeaux d'avertissement placés sur de longs objets sur le toit ou des accessoires tels que des feux auxiliaires ou des arches de protection à l'avant du véhicule plus élevés que le capot peuvent également entraver le fonctionnement du capteur.

La distance de freinage par rapport au véhicule qui vous précède augmente sur les surfaces glissantes ce qui pourrait ainsi réduire la capacité du système City Safety à éviter une collision. Dans une telle situation, le système de stabilité (voir Système de stabilité -

introduction (p. 187)) contribuera à fournir la meilleure puissance de freinage et la meilleure stabilité au freinage possibles.

City Safety™ émet un faisceau laser et évalue la façon dont la lumière est réfléchiée. Cependant, on pourrait ne pas détecter les véhicules ou objets ayant des surfaces à faible coefficient de réflexion. Généralement, la plaque d'immatriculation et les réflecteurs de feux arrière suffisent pour que le véhicule soit détecté.

REMARQUE

- Le pare-brise en face du capteur laser doit être exempt de glace, de neige, de saletés, etc, voir City Safety - fonction (p. 218).
- Une épaisseur de neige ou de glace de plus de 5 cm (2 pouces) sur le capot peut obstruer le capteur. Le capot doit être exempt de glace et de neige.
- Ne jamais installer ou fixer de quelque manière que ce soit des objets sur le pare-brise de façon à ce que ceux-ci obstruent le capteur laser.

Informations associées

- City Safety - introduction (p. 217)
- City Safety - fonction (p. 218)
- City Safety - fonctionnement (p. 219)
- City Safety - dépannage (p. 221)

- City Safety - symboles et messages (p. 222)
- City Safety - Capteur laser (p. 223)



City Safety - dépannage

Dépannage

Si **Pare-brise Capteurs bloqués** apparaît à l'écran d'information, ceci indique que le capteur laser du City Safety™ est obstrué et qu'il ne peut détecter les véhicules roulant devant le vôtre, ce qui signifie que le système ne fonctionne pas.

Cependant, ce message n'apparaîtra pas dans toutes les situations où le capteur est obstrué. C'est pourquoi le conducteur doit s'assurer que la partie du pare-brise en face du capteur est toujours propre.

Le tableau suivant décrit certaines des situations qui peuvent entraîner l'apparition du message et les mesures à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La partie du pare-brise devant le capteur est sale ou couverte de glace ou de neige.	Nettoyer le pare-brise ou enlever la glace ou la neige.
Le champ de vision du capteur laser est obstrué.	Enlever l'élément qui obstrue le champ de vision.



REMARQUE

Si une craquelure, une égratignure ou un éclat se produit dans la partie du pare-brise située devant le capteur laser, contacter un technicien Volvo formé et qualifié afin de faire réparer ou remplacer le pare-brise (voir l'illustration indiquant l'emplacement du capteur en City Safety - fonction (p. 218)). Le défaut de le faire peut entraîner la réduction de la fonctionnalité de City Safety™.

Afin d'éviter des fonctionnalités limitées ou réduites, veuillez également tenir compte de ce qui suit :

- Volvo recommande que les fissures, les rayures ou les impacts de gravillons sur le pare-brise, présents devant le capteur laser **ne doivent pas** être réparées ; dans ce cas, remplacer le pare-brise complet.
- Avant de remplacer le pare-brise, communiquer avec un concessionnaire Volvo pour vous assurer que le bon pare-brise est commandé et posé. Si le mauvais type de pare-brise est utilisé, cela peut entraîner le City Safety™ à mal fonctionner ou à ne pas fonctionner du tout. Volvo recommande l'utilisation de pare-brises de remplacement Volvo d'origine seulement.
- Lors du remplacement des balais d'essuie-glace, utiliser le même type ou ceux approuvés par Volvo.

Informations associées

- City Safety - introduction (p. 217)
- City Safety - fonction (p. 218)
- City Safety - fonctionnement (p. 219)
- City Safety - limites (p. 220)
- City Safety - symboles et messages (p. 222)
- City Safety - Capteur laser (p. 223)



City Safety - symboles et messages

Symboles et messages à l'écran

Lorsque le système City Safety™ applique automatiquement les freins, un ou plusieurs

symboles dans le tableau de bord principal peut s'allumer et le message correspondant apparaîtra à l'écran.

On peut effacer un message en appuyant brièvement sur le bouton **OK** sur la manette des clignotants.

Pictogramme	Message	Signification/mesure à prendre
	Freinage auto par City Safety	City Safety™ applique/a appliqué les freins automatiquement.
	Pare-brise Capteurs bloqués	Le capteur laser ne fonctionne pas temporairement car il est obstrué. • Enlever l'obstruction et/ou nettoyer le pare-brise en face du capteur. Pour de plus amples informations sur les limites du capteur, voir City Safety - limites (p. 220).
	City Safety Entretien requis	Le système City Safety™ ne fonctionne pas. • Si ce message demeure affiché à l'écran, faire vérifier le système par un technicien Volvo formé et qualifié.

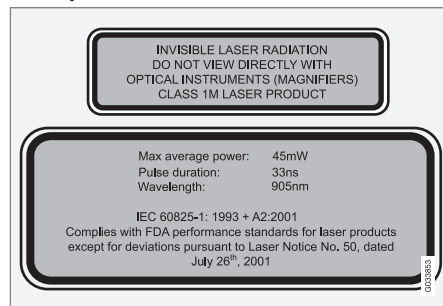
Informations associées

- City Safety - introduction (p. 217)
- City Safety - fonction (p. 218)
- City Safety - fonctionnement (p. 219)
- City Safety - limites (p. 220)
- City Safety - dépannage (p. 221)
- City Safety - Capteur laser (p. 223)



City Safety - Capteur laser

Le capteur laser



L'étiquette supérieure décrit la classe du faisceau laser et comprend le texte suivant :

Rayonnement laser invisible - Ne pas regarder directement les instruments optiques (loupes) - produit laser classe 1M.

L'étiquette inférieure décrit les propriétés physiques du faisceau laser et comprend le texte suivant :

IEC 60825-1 : 1993 + A2 : 2001. Respecte les normes de rendement de la FDA pour les produits pour techniques au laser à l'exception des écarts conformément à l'avis sur le laser numéro 50 daté du 26 juillet 2001

Les propriétés physiques du faisceau laser sont indiquées dans le tableau suivant :

Énergie pulsée maximale	2,64 μ J
Rendement moyen maximal	45 mW
Largeur d'impulsion	33 ns
Divergence (horizontal x vertical)	28° x 12°

REMARQUE

La fonction des détecteurs laser après-vente peut être affectée par le capteur laser de sécurité urbaine.

AVERTISSEMENT

Le capteur laser émet un rayon lumineux lorsque l'allumage est en mode **II** ou plus élevé, même si City Safety™ a été désactivé.

AVERTISSEMENT

Des blessures aux yeux sont à craindre si les consignes suivantes ne sont pas respectées :

- Il est essentiel que toutes les consignes pertinentes soient respectées pendant la manipulation des instruments au laser. Les tests, les réparations, le retrait, le réglage et/ou le remplacement d'un organe quelconque de capteur laser sont du ressort exclusif des techniciens d'entretien Volvo formés et qualifiés.
- Ne pas retirer le capteur laser (incluant la dépose des diffuseurs). Un capteur laser qui a été déposé appartient à la classe de laser 3B conformément à la norme IEC 60825-1. Les dispositifs de la classe laser 3B présentent un risque de blessure aux yeux.
- Le connecteur de capteur laser doit être débranché avant sa dépose du pare-brise.
- Le capteur laser doit être monté sur le pare-brise avant le branchement du connecteur du capteur.
- Ne pas examiner le capteur laser (qui émet un faisceau laser dispersant et invisible) au moyen d'instruments optiques à une distance inférieure à 100 mm (4 pouces).



Informations associées

- City Safety - introduction (p. 217)
- City Safety - fonction (p. 218)
- City Safety - fonctionnement (p. 219)
- City Safety - limites (p. 220)
- City Safety - dépannage (p. 221)
- City Safety - symboles et messages (p. 222)

Avertisseur de collision - introduction

Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique intégral) est conçu pour aider le conducteur en cas de risque de collision avec un piéton, un cycliste ou un véhicule qui précède qui est stationnaire ou qui se déplace dans la même direction que votre véhicule.

Ce système comprend les trois fonctions suivantes :

- **Le système d'avertissement de collision** avertit le conducteur d'une situation de collision possible.
- **Soutien au freinage** aide le conducteur à freiner efficacement lors d'une situation dangereuse.
- **Le freinage automatique** freine automatiquement le véhicule si une collision avec un piéton, un cycliste ou un autre véhicule ne peut être évitée et que le conducteur n'applique pas les freins à temps ou dirige le véhicule autour de la personne ou du véhicule. Le freinage automatique peut aider à éviter une collision ou à diminuer la vitesse à laquelle une collision se produit.

Étant donné que Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique intégral) est en fonction lorsque le conducteur aurait dû freiner plus tôt, le sys-

tème ne sera pas en mesure d'aider le conducteur dans toutes les situations.

Ce système est conçu pour intervenir le plus tard possible afin d'éviter qu'il soit inutilement mis en marche.

Le système ne devrait pas être utilisé de façon à ce que le conducteur modifie sa façon de conduire le véhicule. Si le conducteur compte entièrement sur le système, les risques d'avoir un accident dans le futur augmentent considérablement.

Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique intégral) et City Safety™ sont complémentaires. Voir City Safety - introduction (p. 217) pour de plus amples informations sur City Safety™.



AVERTISSEMENT

Il n'est pas possible de garantir que le système automatique fonctionnera à pleine capacité dans toutes les situations. C'est pourquoi il ne faut jamais évaluer le système de freinage automatique en dirigeant le véhicule vers une personne ou un objet. Cela pourrait causer des blessures graves ou la mort.



AVERTISSEMENT

- Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique complet) ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières. Il ne réagit pas aux véhicules qui ne circulent pas dans la même direction que votre véhicule.
- Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique complet) ne réagit pas aux animaux.
- Des signaux d'avertissement sont émis uniquement lorsque le risque de collision est élevé. La section « Fonctionnement » contient de plus amples renseignements sur les limites que le conducteur doit connaître avant d'utiliser l'avertisseur de collision.
- Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique complet) ne fournira aucun signal d'avertissement ou ne freinera pas le véhicule pour des piétons ou des cyclistes à des vitesses supérieures à 80 km/h (50 mph).

AVERTISSEMENT

- Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique complet) ne fournira aucun signal d'avertissement ou ne freinera pas le véhicule pour des piétons dans le noir ou des tunnels même si les rues sont éclairées dans le secteur.
- La fonction de freinage automatique peut aider à prévenir une collision ou à réduire la vitesse à l'impact mais le conducteur devrait toujours appliquer les freins pour le meilleur effet de freinage possible même si le freinage automatique applique activement les freins.
- N'attendez jamais l'avertissement du système pour réagir. Ce système est conçu pour servir de dispositif d'aide à la conduite. Il n'est toutefois pas conçu pour remplacer l'attention et le jugement du conducteur. Le conducteur doit garder une distance et une vitesse sécuritaires, même lorsque le système d'avertissement de collision est utilisé.
- L'entretien des composantes du système Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique complet) doit être effec-

tué uniquement par un technicien Volvo formé et qualifié.

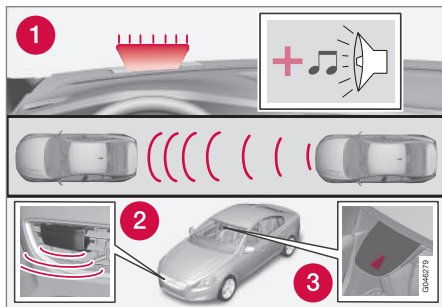
Informations associées

- Avertisseur de collision* - fonction (p. 226)
- Avertisseur de collision* - fonctionnement (p. 227)
- Avertisseur de collision* - Détection de piéton (p. 230)
- Avertisseur de collision* - Détection de cycliste (p. 228)
- Avertisseur de collision* - limites (p. 231)
- Limites de la caméra (p. 233)
- Limites de la caméra (p. 233)
- Avertisseur de collision - dépannage (p. 235)
- Avertisseur de collision - symboles et messages (p. 237)

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



Avertisseur de collision* - fonction



Aperçu des fonctions

- 1 Signaux d'avertissement audiovisuels, risque de collision
- 2 Capteur radar
- 3 Caméra

Avertissement de collision

Le capteur radar et la caméra fonctionnent ensemble afin de détecter un piéton, un cycliste, les véhicules stationnaires ainsi que les véhicules qui roulent dans la même direction que votre véhicule. S'il y a un risque de collision avec un véhicule, un cycliste ou un piéton, le système prévient le conducteur au moyen d'un témoin rouge clignotant et d'un signal sonore. Le système est actif lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 4 km/h (3 mph).

Dispositif de soutien au freinage

Si le risque de collision continue d'augmenter après l'émission du signal d'avertissement de collision, le dispositif de soutien au freinage est activé. Ce dispositif prépare le système de freinage à réagir rapidement, puis les freins sont légèrement appliqués. On peut ressentir de petits coups.

Si on applique les freins rapidement, un effet de freinage complet sera fourni. Le dispositif de soutien au freinage augmentera également la force de freinage si le système détermine que le conducteur n'a pas appliqué une pression adéquate sur la pédale de frein.

Dispositif de freinage automatique

Si une collision est imminente et que le conducteur n'a pas appliqué les freins ou a commencé à se diriger autour du véhicule, du piéton ou du cycliste, la fonction de freinage automatique est activée, et ce, sans que le conducteur ait à appuyer sur la pédale de frein. Une force de freinage complète est appliquée pour aider à diminuer la vitesse du véhicule lorsque la collision se produit ou une force de freinage restreinte est appliquée si cela suffit à éviter la collision.



REMARQUE

Les fonctions de freinage automatique et de soutien au freinage sont toujours en fonction et ne peuvent pas être désactivées.

Informations associées

- Avertisseur de collision - introduction (p. 224)
- Avertisseur de collision* - fonctionnement (p. 227)
- Avertisseur de collision* - Détection de piéton (p. 230)
- Avertisseur de collision* - Détection de cycliste (p. 228)
- Avertisseur de collision* - limites (p. 231)
- Avertisseur de collision - dépannage (p. 235)
- Avertisseur de collision - symboles et messages (p. 237)



Avertisseur de collision* - fonctionnement

On effectue les réglages en appuyant sur **MY CAR** sur le panneau de commande de la console centrale et au moyen des menus affichés.

Activation/désactivation des deux signaux d'avertissement

Pour activer et désactiver en même temps les signaux **sonores** et **visuels** du système, appuyer sur **MY CAR** sur le tableau de bord de la console centrale et aller à **Paramètres**

→ **Paramètres du véhicule** → **Système d'assistance à la conduite** →

Avertissement de collision. Si Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique intégral) est en marche, le système procédera à un test automatique chaque fois qu'on démarre le moteur en allumant brièvement le témoin d'avertissement. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.

Lorsqu'on démarre le moteur, le paramètre du système qui était utilisé lorsqu'on a éteint le moteur sera le paramètre par défaut.



REMARQUE

Les fonctions de freinage automatique et de détection des piétons/cyclistes sont toujours activées même lorsque les signaux d'avertissement sonores et visuels ont été désactivés.

Activation/désactivation du signal d'avertissement sonore seulement

Le signal sonore d'avertissement peut être activé/désactivé en appuyant sur **MY CAR** sur le panneau de commande de la console centrale et en allant à **Paramètres** →

Paramètres du véhicule → **Système d'assistance à la conduite** → **Son d'avertissement si risque de collision.**

Réglage d'une distance minimale avant collision

Ce réglage permet de déterminer la distance à laquelle les signaux visuels et sonores seront émis. Sélectionner **Longue**, **Normale** ou **Court** en appuyant sur **MY CAR** sur le panneau de commande de la console centrale et en allant à **Paramètres** →

Paramètres du véhicule → **Système d'assistance à la conduite** →

Avertissement de collision → **Distance d'avertissement.**

La distance minimale avant collision permet de déterminer le degré de sensibilité du sys-

tème. En sélectionnant la distance minimale avant collision **Longue**, le système avertit le conducteur plus tôt du risque de collision. Si on sélectionne l'option **Longue** et que le système émet des signaux d'avertissement beaucoup trop fréquemment, choisir plutôt l'option **Normale**



AVERTISSEMENT

- Le réglage **Courte** devrait être utilisé uniquement lorsque la circulation est fluide et que le véhicule roule à faible vitesse.
- Le système Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique complet) prévient le conducteur du risque de collision, cette fonction ne permet toutefois pas d'améliorer le temps de réaction du conducteur.
- Pour que le système fonctionne aussi efficacement que possible, il est recommandé de régler l'avertisseur de distance sur 4 ou 5, voir Avertisseur de distance - fonctionnement (p. 213).



REMARQUE

- Lorsqu'on active le régulateur de vitesse adaptatif, le signal et le témoin d'avertissement seront utilisés par cette fonction même si les avertissements fournis par Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique complet) ont été désactivés par le conducteur.
- Si la vitesse de la circulation est très variable ou si le véhicule qui précède freine brusquement, il peut y avoir un certain délai avant que les signaux d'avertissement soient émis, même si le réglage **Longue** a été sélectionné.

Vérification des réglages

On peut vérifier les paramètres actuels du système en appuyant sur **MY CAR** sur le panneau de commande de la console centrale et en allant à **Paramètres** →

Paramètres du véhicule → **Système d'assistance à la conduite** → **Avertissement de collision**.

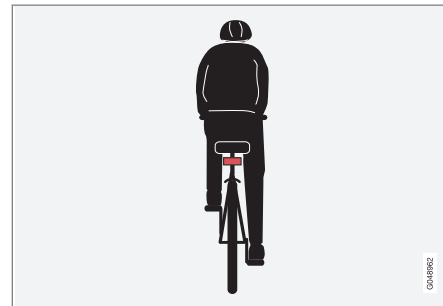
Informations associées

- Avertisseur de collision - introduction (p. 224)
- Avertisseur de collision* - fonction (p. 226)

- Avertisseur de collision* - Détection de piéton (p. 230)
- Avertisseur de collision* - Détection de cycliste (p. 228)
- Avertisseur de collision* - limites (p. 231)
- Limites de la caméra (p. 233)
- Avertisseur de collision - symboles et messages (p. 237)
- Avertisseur de collision - dépannage (p. 235)

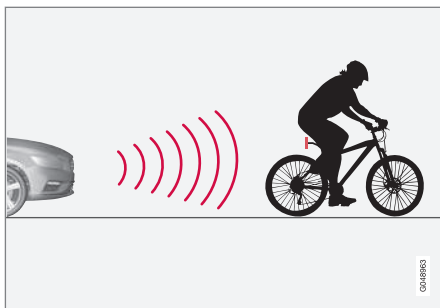
Avertisseur de collision* - Détection de cycliste

Le système peut détecter un cycliste et freiner automatiquement si certains paramètres sont remplis.



Exemple optimal de ce que le système considère comme un cycliste : contours clairs du corps du cycliste/du vélo, en ligne droite depuis l'arrière et directement devant le véhicule

Pour contribuer à la détection d'un cycliste, le système doit recevoir une information claire au sujet des contours du corps du cycliste et du vélo. Il doit pouvoir détecter clairement le vélo, la tête du cycliste, ses bras, ses épaules, ses jambes ainsi que le haut et le bas du corps combinés avec le motif de personne de déplacement.



La fonction détecte uniquement les cyclistes depuis l'arrière qui se déplacent dans le même sens que votre véhicule

La fonction de détection des cyclistes exige ce qui suit pour fonctionner :

- Le cycliste doit être un adulte roulant sur un vélo de taille adulte
- Le vélo doit être équipé d'un réflecteur rouge dirigé vers l'arrière clairement visible monté à au moins 27 po (70 cm) au-dessus de la surface de la chaussée
- Le système détecte un cycliste roulant en ligne droite depuis l'arrière et qui se déplace dans le même sens que votre véhicule
- Un cycliste qui se trouve à gauche ou à droite de votre véhicule risque d'être détecté tardivement ou de ne l'être jamais.

- La capacité de la caméra à voir un cycliste à l'aube ou à la brunante est limitée comme dans le cas de l'oeil humain.
- La fonction de la caméra est désactivée et ne détectera pas un cycliste à la nuit ou dans des tunnels même si la zone est éclairée.
- Pour une détection optimale des cyclistes, le système City Safety™ doit être activé.

AVERTISSEMENT

Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique complet) est conçu pour servir de dispositif d'aide à la conduite. Il n'est toutefois pas conçu pour remplacer l'attention et le jugement du conducteur. Le conducteur doit toujours conduire le véhicule de façon sécuritaire.

Le système ne peut détecter la présence d'un vélo ou d'une moto si :

- le cycliste ou le motocycliste porte des vêtements larges qui obscurcissent les contours du corps.
- La moto s'approche de votre véhicule depuis le côté.
- La moto n'est pas équipée d'un réflecteur rouge arrière.
- La moto transporte de grands objets.
- Une importante partie du corps du cycliste ou du motocycliste n'est pas détectable par la caméra du système.

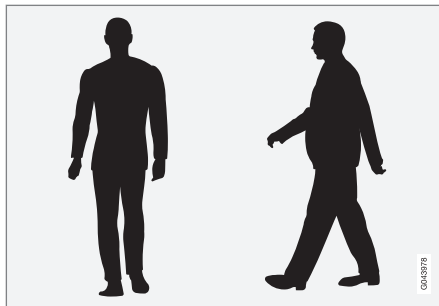
Informations associées

- Avertisseur de collision - introduction (p. 224)
- Avertisseur de collision* - fonction (p. 226)
- Avertisseur de collision* - fonctionnement (p. 227)



- Avertisseur de collision* - Détection de piéton (p. 230)
- Avertisseur de collision* - limites (p. 231)
- Avertisseur de collision - dépannage (p. 235)
- Avertisseur de collision - symboles et messages (p. 237)

Avertisseur de collision* - Détection de piéton



Le système ne peut pas identifier tous les piétons

Le système Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique intégral) peut uniquement identifier et détecter un piéton qui est debout. Cette personne peut être immobile, elle peut marcher ou courir.

Cela signifie que le système doit être en mesure d'identifier la tête, les bras, les épaules, les jambes, les parties supérieures et inférieures du corps d'une personne et le mouvement du corps lorsqu'on marche ou court.

Si des parties du corps ne sont pas visibles à la caméra, le système ne peut pas détecter le piéton.

Les conditions suivantes s'appliquent :

- Pour détecter un piéton, le système doit avoir une vue complète de tout le corps d'une personne et la personne doit mesurer au moins 80 cm (32 po).
- Le système ne peut pas détecter un piéton qui transporte un objet large.
- La capacité de la caméra à voir un piéton à l'aube ou à la brumante est limitée comme dans le cas de l'oeil humain.
- La fonction de la caméra est désactivée et ne détectera pas un piéton à la nuit ou dans des tunnels même si la zone est éclairée.



AVERTISSEMENT

- Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique complet) est conçu pour servir de dispositif d'aide à la conduite. Il n'est toutefois pas conçu pour remplacer l'attention et le jugement du conducteur. Le conducteur doit toujours conduire le véhicule de façon sécuritaire.
- Le système ne peut pas détecter tous les piétons dans toutes les situations comme à la noirceur/la nuit et ne peut pas détecter les piétons partiellement cachés, les personnes qui mesurent moins d'environ 80 cm (32 po) ou les personnes qui portent des vêtements qui dissimulent les contours de leurs corps.

Informations associées

- Avertisseur de collision - introduction (p. 224)
- Avertisseur de collision* - fonction (p. 226)
- Avertisseur de collision* - fonctionnement (p. 227)
- Avertisseur de collision* - Détection de cycliste (p. 228)
- Avertisseur de collision* - limites (p. 231)

- Avertisseur de collision - dépannage (p. 235)
- Avertisseur de collision - symboles et messages (p. 237)

Avertisseur de collision* - limites

Le signal d'avertissement peut être difficile à voir sur le pare-brise dans les situations suivantes : lumière aveuglante, réfléchissement de la lumière, contraste extrême de la lumière, utilisation de lunettes de soleil ou si le conducteur ne regarde pas directement devant lui. C'est pourquoi il faut toujours activer le signal sonore d'avertissement.

Les conditions de conduite glissantes augmentent la distance de freinage qui peut réduire la capacité du système à éviter une collision. Dans ces conditions, les systèmes ABS et de stabilité fournissent le meilleur effet de freinage possible tout en aidant à maintenir la stabilité.



REMARQUE

Le signal d'avertissement visuel peut être temporairement mis hors fonction si la température de l'habitacle est élevée en raison, par exemple, d'une lumière du jour intense. Dans ce cas, le signal d'avertissement sonore sera utilisé, même s'il a été désactivé dans le système de menus.



AVERTISSEMENT

- Dans certains cas, le système n'est pas en mesure d'avertir le conducteur ou l'émission des signaux d'avertissement peut être retardée en raison des conditions de circulation ou d'autres facteurs externes empêchant le capteur radar ou la caméra de détecter un piéton, un cycliste ou un véhicule qui précède.
- Le système peut ne pas émettre de signaux d'avertissement si la distance par rapport au véhicule qui précède est courte ou si le mouvement de volant ou de la pédale de frein est important, par exemple lors de la conduite active.
- Le système de détection a une portée limitée pour les piétons/cyclistes et fournit des signaux d'avertissement et un effet de freinage plus efficace à des vitesses allant jusqu'à 50 km/h (30 mph). Pour les véhicules stationnaires ou se déplaçant lentement, le système fonctionne mieux si la vitesse de votre véhicule est inférieure à environ 70 km/h (45 mi/h).
- Les signaux d'avertissement concernant les véhicules stationnaires ou qui roulent lentement pourraient ne pas être émis lorsqu'il fait noir ou que la visibilité est mauvaise.

Le système Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique intégral) utilise les mêmes capteurs radars que le régulateur de vitesse adaptatif. Pour de plus amples informations sur le capteur radar et ses limites, voir Adaptive Cruise Control - limites (p. 208).

REMARQUE

Si des avertissements sont trop fréquemment émis, la distance d'avertissement peut être réduite (voir Avertisseur de collision* - fonctionnement (p. 227)). Ainsi, le système émet des avertissements plus tard, ce qui diminue le nombre total d'avertissements.

AVERTISSEMENT

- Le système n'est pas mis en marche à des vitesses inférieures à environ 4 km/h (2 mph). Cependant, le système n'applique pas les freins sur votre véhicule si vous approchez d'un véhicule qui roule devant à une très basse vitesse, par exemple lorsque vous stationnez le véhicule.
- Les manoeuvres du conducteur ont toujours priorité et annuleront les manoeuvres du système Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique complet). Cela signifie que le système n'interviendra pas dans les situations où le conducteur conduit activement le véhicule, freine ou appuie sur la pédale d'accélération, même si une collision est imminente.
- Lorsque la fonction de freinage automatique (Auto-brake) a évité une collision avec un objet stationnaire, votre véhicule reste à l'arrêt pendant environ 1,5 seconde. Si votre véhicule a été freiné par la présence d'un véhicule qui se déplace à l'avant, votre vitesse de véhicule est réduite à la même vitesse que ce véhicule.



Informations associées

- Avertisseur de collision - introduction (p. 224)
- Avertisseur de collision* - fonctionnement (p. 227)
- Avertisseur de collision* - fonction (p. 226)
- Avertisseur de collision* - Détection de piéton (p. 230)
- Avertisseur de collision* - Détection de cycliste (p. 228)
- Limites de la caméra (p. 233)
- Avertisseur de collision - symboles et messages (p. 237)
- Avertisseur de collision - dépannage (p. 235)

Limites de la caméra

La caméra a les mêmes limites que l'œil humain.

La caméra est utilisée par le système Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake Avertisseur de collision - introduction (p. 224), les feux de route actifs (Feux de route actifs (AHB)* (p. 99)), les informations de signalisation routière (Information de signalisation routière (RSI)* - introduction (p. 192)) et le système de vigilance conducteur (Système Driver Alert (p. 239)) avec avertissement de franchissement de ligne ou aide au maintien sur la voie.



REMARQUE

- Pour protéger la caméra par temps très chaud, elle peut être temporairement désactivée pendant 15 minutes environ après le démarrage du moteur du véhicule.
- Maintenir la zone du pare-brise devant la caméra propre et sans glace, neige ou condensation.



AVERTISSEMENT

- La caméra a les mêmes limites que l'œil humain. Autrement dit, la vision de la caméra diminue lors de mauvaises conditions météorologiques comme une forte chute de neige, un brouillard dense, etc. Ces conditions peuvent réduire la fonction des systèmes qui dépendent de la caméra ou causent l'arrêt temporaire du fonctionnement de ces systèmes.
- Ne jamais placer d'objets, d'étiquettes ou autres sur le pare-brise, devant la caméra. Cela pourrait limiter ou bloquer les fonctions de la caméra et empêcher un ou plusieurs systèmes utilisant la caméra de fonctionner.
- La capacité de la caméra à détecter une voie latérale, un piéton, un cycliste ou un autre véhicule est considérablement réduite dans les situations suivantes: lumière aveuglante, réflexions de la lumière sur la chaussée, glace ou neige sur la route, chaussée sale ou lignes de démarcation qui ne sont pas bien visibles.

Informations associées

- Avertisseur de collision - introduction (p. 224)
- Avertisseur de collision* - fonction (p. 226)



- Avertisseur de collision* - fonctionnement (p. 227)
- Avertisseur de collision* - Détection de piéton (p. 230)
- Avertisseur de collision* - Détection de cycliste (p. 228)
- Avertisseur de collision* - limites (p. 231)
- Avertisseur de collision - dépannage (p. 235)
- Avertisseur de collision - symboles et messages (p. 237)
- Information de signalisation routière (RSI)* - introduction (p. 192)
- Système Driver Alert (p. 239)
- Feux de route actifs (AHB)* (p. 99)



Avertisseur de collision - dépannage

Repérage défectueux et mesures à prendre

Si le message **Pare-brise Capteurs bloqués** apparaît à l'écran, cela signifie que la caméra est obstruée et ne peut pas détecter les pié-

tons, les cyclistes, les véhicules ou les lignes de démarcation des routes devant le véhicule.

Ceci, à son tour, signifie que la Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake, l'Alerte vigilance conducteur, l'Alerte de fran-

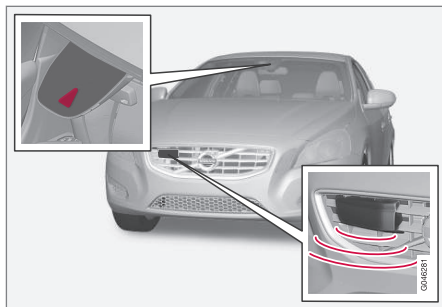
chissement de ligne et l'Aide au maintien sur la voie ne fonctionneront pas totalement.

Le tableau indique les raisons possibles pour lesquelles ce message apparaît à l'écran ainsi que les mesures appropriées à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La surface du pare-brise devant la caméra est sale ou couverte de glace ou de neige.	Nettoyer ou libérer la section du pare-brise qui se trouve devant la caméra.
Le brouillard, la forte pluie ou la neige interfère avec le fonctionnement de la caméra.	Aucune action possible. Les fortes précipitations peuvent altérer le fonctionnement de la caméra.
La surface du pare-brise est propre, mais le message demeure affiché à l'écran.	Attendre un peu. Cela peut prendre plusieurs minutes avant que la visibilité de la caméra soit rétablie.
La surface entre l'intérieur du pare-brise et la caméra est sale.	Communiquez avec un concessionnaire ou un technicien Volvo autorisé pour faire nettoyer cette surface.



Service d'entretien



Caméra et capteur radar⁶.

Pour fonctionner correctement, le capteur de caméra et de radar doivent rester propres. Les salissures, la neige, la glace, etc., peuvent affecter le bon fonctionnement de ces composants.

Enlever la glace et la neige lorsque nécessaire et laver régulièrement ces zones avec un liquide de lavage de voiture approprié.

Informations associées

- Avertisseur de collision - introduction (p. 224)
- Avertisseur de collision* - fonction (p. 226)
- Avertisseur de collision* - fonctionnement (p. 227)

- Avertisseur de collision* - Détection de piéton (p. 230)
- Avertisseur de collision* - Détection de cycliste (p. 228)
- Avertisseur de collision* - limites (p. 231)
- Limites de la caméra (p. 233)
- Avertisseur de collision - symboles et messages (p. 237)

⁶ L'illustration est générique ; les détails varient selon le modèle



Avertisseur de collision - symboles et messages

Le tableau indique les raisons possibles pour lesquelles les messages relatifs à l'avertisseur

de collision sont affichés ainsi que les mesures appropriées à prendre.

On peut effacer un message en appuyant brièvement sur le bouton **OK** sur la manette des clignotants.

Pictogramme	Message	Description
	Avert. collision OFF	Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique intégral) est désactivée. Ce message apparaît lorsqu'on démarre le moteur et disparaîtra environ cinq secondes après le démarrage. On peut effacer le message en appuyant sur le bouton OK .
	Avertiss. de collision Non disponible	Le Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique intégral) ne peut pas être activé. Ce message apparaît lorsque le conducteur tente d'activer cette fonction. Le message disparaîtra après environ cinq secondes ou peut être effacé en appuyant sur le bouton OK .
	Freinage auto activé	Le dispositif de freinage automatique a été activé. On peut effacer ce message en appuyant sur le bouton OK .
	Pare-brise Capteurs bloqués	La caméra ne fonctionne pas temporairement. Ce message apparaît si la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la saleté ou autre substance qui se trouve sur le pare-brise. Nettoyer la partie du pare-brise qui se trouve devant la caméra, voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.



07 Soutien au conducteur



Pictogramme	Message	Description
	Radar bloq. Voir manuel	Le Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique intégral) ne fonctionne pas temporairement. Le capteur radar est obstrué, par exemple sous une forte pluie ou si de la neige s'est accumulée devant le capteur, qui ne peut donc pas détecter les autres véhicules, voir Adaptive Cruise Control - limites (p. 208) pour de plus amples informations sur les limites du capteur radar.
	Avert. collision Entretien requis	Pedestrian and Cyclist Detection with Full Auto Brake (la détection des piétons et des cyclistes avec freinage automatique intégral) ne fonctionne que partiellement ou pas du tout. Veuillez communiquer avec un technicien Volvo formé et qualifié si le message demeure toujours affiché à l'écran.

Informations associées

- Avertisseur de collision - introduction (p. 224)
- Avertisseur de collision* - fonction (p. 226)
- Avertisseur de collision* - fonctionnement (p. 227)
- Avertisseur de collision* - Détection de piéton (p. 230)
- Avertisseur de collision* - Détection de cycliste (p. 228)
- Avertisseur de collision* - limites (p. 231)
- Avertisseur de collision - dépannage (p. 235)



Système Driver Alert

Le Driver Alert System est conçu pour aider le conducteur qui commence à se sentir fatigué ou qui quitte la voie par mégarde.

Introduction

Le Driver Alert System comprend deux différentes fonctions qui peuvent être activées séparément ou en même temps.

- **Driver Alert Control (DAC)**, voir Driver Alert Control (DAC) - introduction (p. 239)
- **Lane Departure Warning (LDW)**⁷, voir Lane Departure Warning (LDW) - introduction (p. 245)

ou

- **Lane Keeping Aid (LKA)**⁸, voir Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250)

Lorsque une ou les deux fonctions sont activées, le système est en mode d'attente et est activé lorsque la vitesse du véhicule dépasse 65 km/h (40 mi/h).

La fonction est désactivée lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mph).

Les deux fonctions utilisent une caméra dont le fonctionnement dépend de la démarcation claire de la route/voie au moyen de lignes peintes de chaque côté.



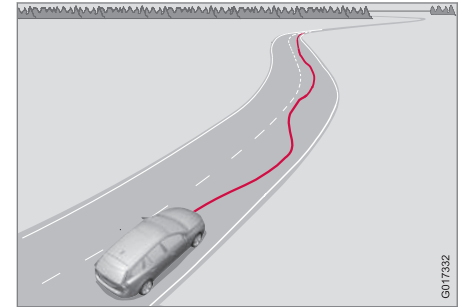
AVERTISSEMENT

Le Driver Alert System ne fonctionne pas dans toutes les situations et est conçu pour aider le conducteur. Il n'est toutefois pas conçu pour remplacer l'attention et le jugement du conducteur.

Driver Alert Control (DAC) - introduction

La DAC vise à prévenir le conducteur si sa conduite devient irrégulière, comme lorsqu'il est distrait ou fatigué.

Le DAC est conçu pour détecter tout changement de style de conduite. Il est principalement conçu pour être utilisé sur les routes principales et non pas en conduite urbaine.



Une caméra surveille les lignes peintes qui délimitent la voie dans laquelle le véhicule roule et compare la direction de la route avec le mouvement du volant. Un signal prévient le conducteur si le véhicule ne suit pas régulièrement la voie.

⁷ Modèles avec moteurs 5 ou 6 cylindres uniquement.

⁸ Modèles avec moteur 4 cylindres uniquement.



REMARQUE

La caméra a certaines limites, voir Adaptive Cruise Control - limites (p. 208).



AVERTISSEMENT

- La fonction DAC n'est pas destinée à prolonger la durée de la conduite. Toujours prévoir des pauses à intervalles réguliers pour conserver la vivacité.
- Dans certains cas, la fatigue peut ne pas affecter le comportement du conducteur. Dans ce type de situation, aucun avertissement ne se manifeste. Cependant, il est important de prévoir des pauses à intervalles réguliers, avec ou sans avertissement de la fonction DAC.

Informations associées

- Alerte vigilance du conducteur (DAC) - fonction (p. 241)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - fonctionnement (p. 240)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - limites (p. 242)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - symboles et messages (p. 243)
- Système Driver Alert (p. 239)
- Lane Departure Warning (LDW) - introduction (p. 245)

- Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250)

Alerte vigilance conducteur (DAC) - fonctionnement

Fonctionnement du DAC

Les réglages se font à l'aide du système de menu et l'affichage de la console centrale. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour de plus amples informations sur le système de menu.

Marche/arrêt

Pour mettre Driver Alert en mode attente :

- Dans le menu **MY CAR**, faire défiler jusqu'à **Paramètres du véhicule** → **Système d'assistance à la conduite** → **Driver Alert** et cocher la case. Si la case n'est pas cochée, la fonction est désactivée.

Informations associées

- Driver Alert Control (DAC) - introduction (p. 239)
- Alerte vigilance du conducteur (DAC) - fonction (p. 241)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - limites (p. 242)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - symboles et messages (p. 243)
- Driver Alert Control (DAC) - introduction (p. 239)



- Lane Departure Warning (LDW) - introduction (p. 245)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250)

Alerte vigilance du conducteur (DAC) - fonction

Fonction

Driver Alert est activée lorsque le véhicule dépasse 65 km/h (40 mi/h) et reste active tant que la vitesse est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) environ.



Si le véhicule est conduit de façon irrégulière, le conducteur est averti par un signal sonore et le message **Driver Alert Temps pr arrêt** s'affiche. Si la conduite demeure irrégulière, le signal d'avertissement sera de nouveau émis après une courte période de temps.

Appuyer sur le bouton **OK** pour effacer un message.



AVERTISSEMENT

- Une alerte doit être prise au sérieux étant donné qu'il est parfois difficile au conducteur de prendre conscience de sa fatigue.
- En cas d'avertissement ou si le conducteur se sent fatigué, arrêter dès que possible et se reposer en lieu sûr.

Informations associées

- Driver Alert Control (DAC) - introduction (p. 239)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - fonctionnement (p. 240)

- Alerte vigilance conducteur (DAC) - limites (p. 242)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - symboles et messages (p. 243)
- Système Driver Alert (p. 239)
- Lane Departure Warning (LDW) - introduction (p. 245)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250)



Alerte vigilance conducteur (DAC) - limites

Limites

Dans certaines situations, le DAC peut émettre des signaux d'avertissement même si la conduite du conducteur n'est pas irrégulière:

- lorsque le véhicule est balayé de forts vents latéraux
- lorsqu'on roule sur des surfaces rainurées.
- si le conducteur vérifie le fonctionnement du LDW, voir Lane Departure Warning (LDW) - introduction (p. 245)

ou

- si le conducteur vérifie le fonctionnement de la LKA, voir Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250)

Informations associées

- Driver Alert Control (DAC) - introduction (p. 239)
- Alerte vigilance du conducteur (DAC) - fonction (p. 241)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - fonctionnement (p. 240)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - symboles et messages (p. 243)
- Système Driver Alert (p. 239)
- Lane Departure Warning (LDW) - introduction (p. 245)

- Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250)



Alerte vigilance conducteur (DAC) - symboles et messages

En fonction de la situation, le DAC peut afficher certains symboles et messages textuels

au tableau de bord ou à l'écran de la console centrale.

Symboles et messages

Tableau de bord

Pictogramme	Message	Description
	Driver Alert Temps pr arrêt	Le véhicule est conduit de façon irrégulière. Le conducteur reçoit un signal sonore ainsi qu'un message.
	Pare-brise Capteurs bloqués	La caméra ne fonctionne pas temporairement en raison de la présence de neige, de glace ou de saleté sur le pare-brise. Nettoyer la partie du pare-brise qui se trouve devant la caméra. Voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.
	Driver Alert Sys Entretien requis	Le système ne fonctionne pas. Veuillez communiquer avec un technicien Volvo formé et qualifié si le message demeure toujours affiché à l'écran.



Affichage de la console centrale

Pictogramme	Message	Description
-	Driver Alert OFF	La fonction n'est pas activée.
-	Driver Alert Disponible	La fonction est active.
-	Driver Alert En att. <65 km/h	La fonction est passée en mode attente parce que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h (40 mi/h).
-	Driver Alert Non disponible	La caméra ne fonctionne pas temporairement en raison de la présence de neige, de glace ou de saleté sur le pare-brise. Nettoyer la partie du pare-brise qui se trouve devant la caméra. Voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.

Informations associées

- Driver Alert Control (DAC) - introduction (p. 239)
- Alerte vigilance du conducteur (DAC) - fonction (p. 241)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - fonctionnement (p. 240)
- Alerte vigilance conducteur (DAC) - limites (p. 242)
- Système Driver Alert (p. 239)
- Lane Departure Warning (LDW) - introduction (p. 245)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250)



Lane Departure Warning (LDW) - introduction

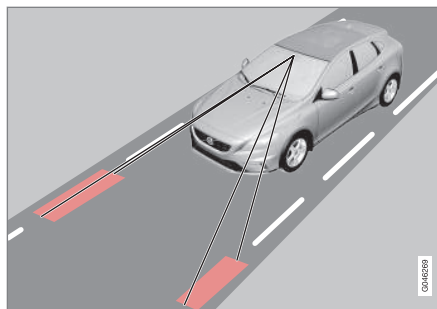
La fonction LDW est conçue pour réduire le risque d'accidents dans des situations où le véhicule quitte involontairement sa voie et qu'il existe un risque de quitter la route ou de rouler dans la voie opposée.

Lane Departure Warning (LDW)⁹

Votre véhicule peut être équipé du Lane Departure Warning (LDW) (avertissement de franchissement de ligne) ou Lane Keeping Aid (LKA) (aide au maintien sur la voie) en fonction de votre choix de moteur. En cas de doute sur le système en option qui équipe votre véhicule :

- appuyer sur le bouton **MY CAR** de la console centrale pour accéder au système de menu. Faire défiler les options jusqu'à **Paramètres → Système d'aide à la conduite**. Le système qui équipe votre véhicule (Lane Departure Warning ou Lane Keeping Aid) s'affiche.

Si votre véhicule est équipé de l'Lane Keeping Aid (LKA), voir Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250) pour des informations détaillées.



L'illustration est générique.

Le LDW utilise la caméra placée au centre, au bord supérieur du pare-brise pour surveiller les lignes latérales de la chaussée/voie. Si le véhicule traverse une ligne latérale ou une ligne de division centrale de la chaussée, le conducteur est alerté par un signal sonore.



AVERTISSEMENT

Cette fonction est destinée uniquement à aider le conducteur et ne fonctionne pas dans toutes les situations de conduite, de météo, de circulation ou d'états de la chaussée.

À titre de conducteur, vous avez l'entière responsabilité de conduire le véhicule de façon sécuritaire.

Informations associées

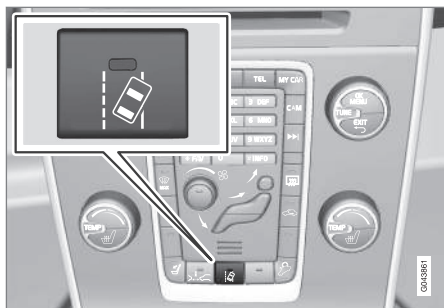
- Système Driver Alert (p. 239)
- Alerte de franchissement de ligne (LDW) - symboles et messages (p. 248)
- Avertissement de franchissement de ligne (LDW) - fonctionnement (p. 246)
- Avertissement de franchissement de ligne (LDW) - limites (p. 247)

⁹ Models with 5- or 6-cylinder engines only.



Avertissement de franchissement de ligne (LDW) - fonctionnement

Fonctionnement et fonctions



On peut activer ou désactiver le LDW en appuyant sur le bouton de la console centrale. Un témoin dans le bouton s'allume lorsque le système est activé. Ceci est complété par les affichages graphiques dans le tableau de bord, par exemple :



LDW affiché au tableau de bord

- Le symbole LDW comporte des lignes de démarcation **blanches** : la fonction est active et « voit » une ou les deux lignes de démarcation sur le bord de la route.
 - Le symbole LDW comporte des lignes de démarcation **grises** : la fonction est active mais ne peut pas « voir » une ou les deux lignes de démarcation sur le bord de la route.
- ou
- Le symbole LDW comporte des lignes de démarcation **grises** : la fonction est en mode attente, car la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h (40 mi/h).
 - Le symbole LDW ne comporte **pas** de lignes de démarcation : la fonction est désactivée.



AVERTISSEMENT

Le conducteur est averti une seule fois lorsque les roues traversent une ligne. Aucune alarme n'est générée lorsqu'une ligne se trouve entre les roues.

Paramètres

Les réglages du Lane departure warning peuvent être effectués dans le système de menu en appuyant sur **My Car**. Aller à **Paramètres**

→ **Paramètres du véhicule** → **Système d'assistance à la conduite** → **Lane Departure Warning**.

Il existe deux possibilités :

- **Activé au démarrage** : Cette option permet d'activer le LDW à chaque démarrage du moteur. Autrement, le système utilisera le mode sélectionné lorsque le moteur a été coupé.
- **Sensibilité plus élevée** : Cette option permet d'augmenter la sensibilité du système. Le délai d'émission des signaux d'avertissement sera plus court et les limites seront plus strictes. Lorsqu'on règle ce paramètre, le système doit uniquement surveiller les lignes de démarcation de la voie d'un côté du véhicule pour modifier le statut à **Lane Depart Warn Disponible**.



Informations associées

- Système Driver Alert (p. 239)
- Alerte de franchissement de ligne (LDW) - symboles et messages (p. 248)
- Lane Departure Warning (LDW) - introduction (p. 245)
- Avertissement de franchissement de ligne (LDW) - limites (p. 247)

Avertissement de franchissement de ligne (LDW) - limites

Limites

La caméra utilisée par le LDW a les mêmes limites que l'œil humain. Voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.



REMARQUE

Aucun signal d'avertissement ne sera émis dans certaines situations, telles que :

- Si le clignotant est en cours d'utilisation
- le pied du conducteur est sur la pédale de frein¹⁰
- La pédale d'accélérateur est enfoncée rapidement¹⁰
- le conducteur tourne rapidement le volant¹⁰
- dans les virages serrés qui causent le roulis du véhicule

Informations associées

- Système Driver Alert (p. 239)
- Alerte de franchissement de ligne (LDW) - symboles et messages (p. 248)
- Avertissement de franchissement de ligne (LDW) - fonctionnement (p. 246)

¹⁰ Lorsque Sensibilité plus élevée a été sélectionné, un message d'avertissement sera émis si le véhicule franchit une ligne de démarcation latérale dans cette situation.



Alerte de franchissement de ligne (LDW) - symboles et messages

Symboles et messages

On peut effacer un message en appuyant brièvement sur le bouton **OK** sur la manette des clignotants.

Pictogramme	Message	Description
	Lane departure warning ON/ Lane departure warning OFF	Le système est activé ou désactivé. Le message disparaît après cinq secondes.
-	Lane Depart Warn Disponi- ble	Le système surveille les lignes de démarcation de la route.
-	Lane Depart. Warning Non disponible à cette vitesse	La fonction est passée en mode attente parce que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h (40 mi/h).
-	Lane Depart Warn Non dis- ponible	Les lignes de démarcation sur la route sont effacées ou la caméra ne fonctionne pas correc- tement. Voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.
	Pare-brise Capteurs blo- qués	La caméra ne fonctionne pas temporairement en raison de la présence de neige, de glace ou de saleté sur le pare-brise. Nettoyer la partie du pare-brise qui se trouve devant la caméra. Voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.
	Driver Alert Sys Entretien requis	Le système ne fonctionne pas. Veuillez communiquer avec un technicien Volvo formé et qualifié si le message demeure toujours affiché à l'écran.



Informations associées

- Avertissement de franchissement de ligne (LDW) - fonctionnement (p. 246)
- Système Driver Alert (p. 239)
- Lane Departure Warning (LDW) - introduction (p. 245)
- Avertissement de franchissement de ligne (LDW) - limites (p. 247)



Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction

La fonction LKA est conçue pour réduire le risque d'accidents dans des situations où le véhicule quitte involontairement sa voie et qu'il existe un risque de quitter la route ou de rouler dans la voie opposée.

LDW ou LKA

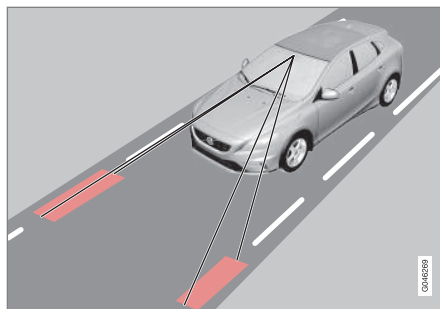
Votre véhicule peut être équipé du Lane Departure Warning (LDW) (avertissement de franchissement de ligne) ou Lane Keeping Aid (LKA) (aide au maintien sur la voie) en fonction de votre choix de moteur. En cas de doute sur le système en option qui équipe votre véhicule :

- appuyer sur le bouton **MY CAR** de la console centrale pour accéder au système de menu. Faire défiler les options jusqu'à **Paramètres → Système d'aide à la conduite**. Le système qui équipe votre véhicule (Lane Departure Warning ou Lane Keeping Aid) s'affiche.

Si votre véhicule est équipé du Lane Departure Warning (LDW), voir Lane Departure Warning (LDW) - introduction (p. 245) pour des informations détaillées.

Fonction LKA

La fonction LKA est principalement destinée à l'utilisation sur autoroutes ou autres routes importantes avec lignes latérales et centrales clairement marquées.



L'illustration est générique.

Le LKA utilise la caméra placée au centre, au bord supérieur du pare-brise pour surveiller les lignes latérales de la chaussée road's/lane's.

Si le véhicule traverse une ligne latérale ou la ligne de division centrale de la chaussée, le système LKA offre une assistance de direction active pour retourner dans la bonne voie.

Le conducteur est également alerté par des vibrations du volant de direction.



AVERTISSEMENT

Cette fonction est destinée uniquement à aider le conducteur et ne fonctionne pas dans toutes les situations de conduite, de météo, de circulation ou d'états de la chaussée.

À titre de conducteur, vous avez l'entière responsabilité de conduire le véhicule de façon sécuritaire.

Informations associées

- Système Driver Alert (p. 239)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - fonctionnement (p. 251)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - limites (p. 253)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - symboles et messages (p. 254)
- Limites de la caméra (p. 233)



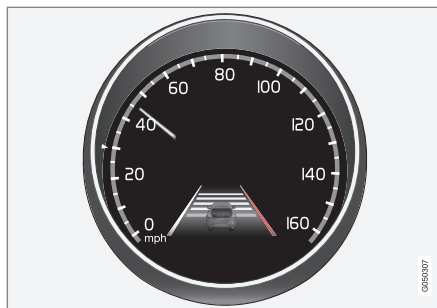
Aide au maintien sur la voie (LKA) - fonctionnement

Le LKA est actif à des vitesses supérieures à 65 km/h (40 mi/h) sur autoroutes ou autres routes importantes comportant des lignes latérales et centrales clairement marquées. Sur les routes étroites où la distance entre les lignes latérales/voies est inférieure à environ 8,5 pieds (2,6 mètres), le système LKA est désactivé temporairement.



Le système LKA surveille et suit les lignes tracées (les lignes rouges de l'illustration).

- Les lignes de démarcation **blanches** : la fonction est active et « voit » l'une ou les deux lignes de démarcation sur le bord de la route.
- Les lignes de démarcation **grises** : la fonction est active mais ne « voit » pas l'une ou les deux lignes de démarcation sur le bord de la route.

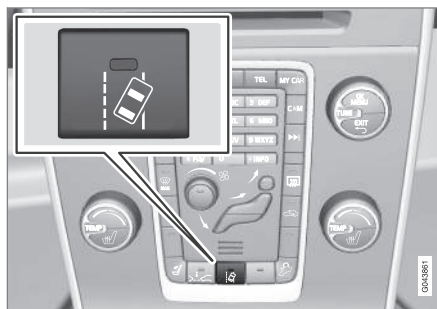


Le système LKA fonctionnant sur le côté droit (la ligne rouge)

Lorsque le système LKA fonctionne, ceci est indiqué par :

- La ligne de démarcation **rouge** : la ligne est traversée.

Marche/arrêt



On peut activer ou désactiver le LKA en appuyant sur le bouton de la console centrale. Un témoin dans le bouton s'allume lorsque le système est activé.

En fonction du nombre de fonctions en option du véhicule, il peut ne pas exister d'espace pour le bouton de marche/arrêt sur la console centrale. Dans ce cas, le système LKA peut être activé et désactivé au système de menu **MY CAR**.

Les réglages LKA suivants sont possibles dans **MY CAR**, sous **Paramètres** →

Paramètres du Lane keeping aid → **Mode d'aide** :

- **Seulement vibration** : avertissement par vibrations dans le volant de direction **Activé** ou **Désactivé**.
- **Seul. assist., conduite** : direction active **Activé** ou **Désactivé**.
- **Mode intégral** : à la fois des vibrations et une direction active **Activé** ou **Désactivé**.

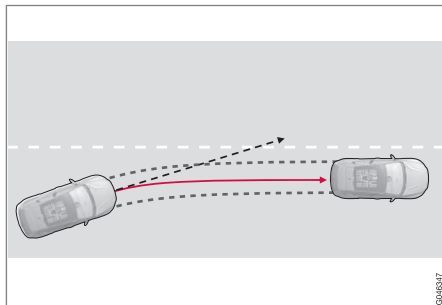


07 Soutien au conducteur



Assistance de direction

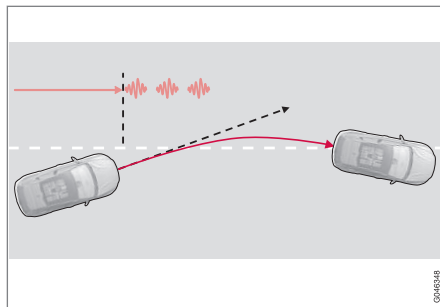
Le système LKA tente de maintenir le véhicule à l'intérieur des lignes latérales de la voie.



Le système LKA fournit une assistance de direction.

Si le véhicule approche des lignes latérales de démarcation de voie **et si les feux de direction ne sont pas utilisés**, le système LKA tente de replacer le véhicule sur la voie.

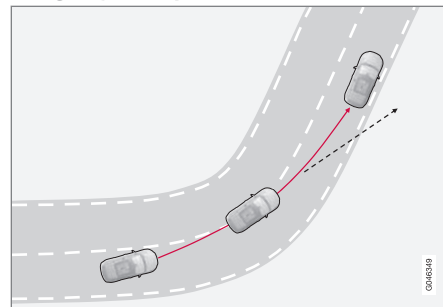
Vibrations d'avertissement



Le système LKA génère des vibrations dans le volant de direction et offre une assistance de direction¹¹.

Si le véhicule traverse une ligne de démarcation, le système LKA avertit par des vibrations dans le volant de direction. Ceci se produit même si la fonction d'assistance de direction a été désactivée.

Virage dynamique



Le système LKA n'intervient pas dans les courbes étroites vers la gauche.

Dans certains cas, le système LKA permet au véhicule de traverser des lignes de démarcation sans vibrations d'avertissement ou d'assistance de direction, par exemple, dans le cas de virage dynamique comme illustré lorsque la vue par le conducteur de la chaussée et des conditions de circulation le rendent possible.

Informations associées

- Système Driver Alert (p. 239)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - limites (p. 253)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - symboles et messages (p. 254)

¹¹ L'illustration montre 3 avertissements de vibration lorsque le véhicule traverse la ligne de démarcation.



Aide au maintien sur la voie (LKA) - limites

La caméra utilisée par la LKA a les mêmes limites que l'œil humain. Voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.



REMARQUE

Dans certains cas, il peut s'avérer difficile pour le système LKA d'aider correctement le conducteur. Dans les situations suivantes, il peut s'avérer préférable de désactiver le système LKA :

- Zones de route en construction
- En hiver
- Sur des chaussées irrégulières
- En cas de style de conduite très sportif
- Mauvaises conditions météorologiques avec visibilité réduite



AVERTISSEMENT

Hands on the steering wheel (mains sur le volant) : Le système LKA ne fonctionne correctement que si le conducteur place les mains sur le volant, ce que le système LKA surveille en permanence. Sinon, le conducteur est alerté par un message textuel lui demandant de diriger activement le véhicule.

Sinon, le système LKA passe en mode d'attente et reste désengager jusqu'à ce que le conducteur recommence à diriger activement le véhicule.

Informations associées

- Système Driver Alert (p. 239)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - fonctionnement (p. 251)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - symboles et messages (p. 254)



07 Soutien au conducteur

Aide au maintien sur la voie (LKA) - symboles et messages

On peut effacer un message en appuyant brièvement sur le bouton **OK** sur la manette des clignotants.

Pictogramme	Message	Description
-	Aide de Maintien dans la Voie Non disponible à cette vitesse	La fonction est passée en mode attente parce que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h (40 mi/h).
-	Aide de Maintien dans la Voie Indisponible pour marquages actuels	Les lignes de démarcation sur la route sont effacées ou la caméra ne fonctionne pas correctement. Voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.
-	Aide de Maintien dans la Voie Disponible	Le système surveille les lignes de démarcation de la route.
	Capteurs du pare-brise blo- qués Voir manuel	La caméra ne fonctionne pas temporairement en raison de la présence de neige, de glace ou de saleté sur le pare-brise. Nettoyer la partie du pare-brise qui se trouve devant la caméra. Voir Limites de la caméra (p. 233) pour de plus amples informations sur les limites de la caméra.
	Lane Keeping Aid Entretien requis	Le système ne fonctionne pas. Veuillez communiquer avec un technicien Volvo formé et qualifié si le message demeure toujours affiché à l'écran.
	Lane Keeping Aid Interrompue	La fonction est passée en mode d'attente. Les lignes de symbole LKA du tableau de bord indiquent à quel moment la fonction est réactivée.



Informations associées

- Système Driver Alert (p. 239)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - introduction (p. 250)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - fonctionnement (p. 251)
- Aide au maintien sur la voie (LKA) - limites (p. 253)



Aide au stationnement - introduction

Le système d'aide au stationnement est conçu pour apporter une assistance lors de manœuvres dans des emplacements de stationnement, des garages, etc. Un signal audible et des symboles à l'écran du système audio indiquent la distance par rapport à l'objet.

Le système d'aide au stationnement utilise des capteurs ultrasoniques placés dans les pare-chocs avant et arrière pour mesurer la distance par rapport à un véhicule ou un objet qui peut être proche de l'avant ou de l'arrière du véhicule.



REMARQUE

Un attelage de remorque dont le filage est intégré au système électrique du véhicule sera compris dans la mesure de l'espace disponible derrière le véhicule.



AVERTISSEMENT

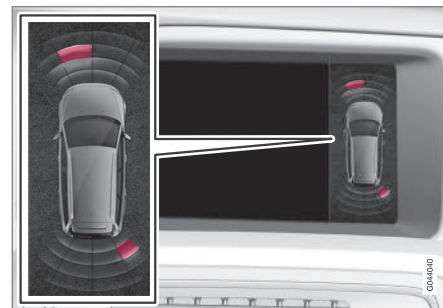
L'aide au stationnement est un système d'information et non un système de sécurité. Ce système est conçu comme une aide supplémentaire lors du stationnement du véhicule. Il n'est toutefois pas conçu pour remplacer l'attention et le jugement du conducteur.

Informations associées

- Aide au stationnement - limites (p. 259)
- Aide au stationnement - fonction (p. 256)
- Aide au stationnement - fonctionnement (p. 258)
- Aide au stationnement - dépannage (p. 265)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonction (p. 266)

Aide au stationnement - fonction

Signaux du système d'aide au stationnement



Vue à l'écran (avertissement pour des objets avant gauche/arrière droit)

Indicateur visuel

L'écran de la chaîne audio donne un aperçu de la position du véhicule par rapport à un objet détecté.

Les secteurs indiqués à l'écran signalent qu'un ou plusieurs des capteurs ont détecté un objet. Plus le symbole de la voiture se rapproche d'un secteur, plus le véhicule est près de l'objet.

Si le système infotainment est désactivé, le système d'aide au stationnement ne sera pas en mesure de fournir un indicateur visuel. Un signal sonore sera toutefois émis.



Signal sonore

Le système d'aide au stationnement utilise un signal sonore intermittent. Celui-ci est émis plus rapidement au fur et à mesure que le véhicule se rapproche d'un objet et il devient continu lorsque le véhicule se trouve à moins d'environ 30 centimètres (1 pied) d'un objet à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Si des objets se trouvent dans ce rayon à l'arrière et à l'avant du véhicule, le signal sonore sera émis de façon alternative entre les haut-parleurs avant et arrière.

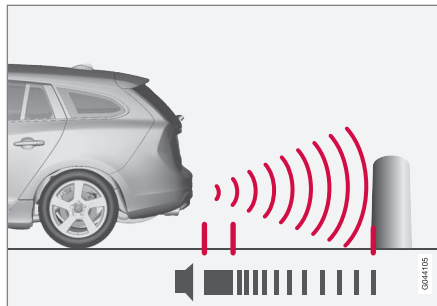


REMARQUE

On peut augmenter ou diminuer le niveau du signal sonore au moyen de la commande de volume du système Infotainment. Le niveau sonore peut également être réglé dans le système de menu MY CAR. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.

Si le niveau sonore d'un autre système de la chaîne audio est élevé, il sera automatiquement baissé.

Aide au stationnement arrière



La distance mesurée à l'arrière du véhicule est d'environ 1,5 mètre (5 pieds). Le signal est transmis par les haut-parleurs arrière.

Le système doit être désactivé lorsque le véhicule tire une remorque ou transporte des bicyclettes sur un porte-bagages installé à l'arrière, car cela peut déclencher les capteurs du système d'aide au stationnement arrière.

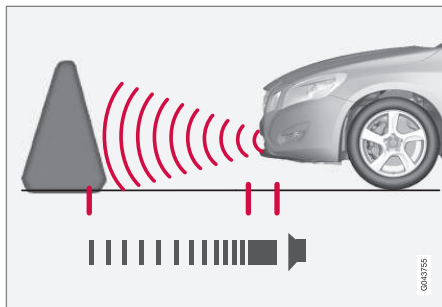


REMARQUE

- Le système d'assistance au stationnement en marche arrière est automatiquement désactivé quand une remorque est tractée, si le câblage de remorque d'origine Volvo est utilisé. Si un attelage de remorque non-Volvo est utilisé, il peut s'avérer nécessaire de désactiver manuellement le système, voir Aide au stationnement - fonctionnement (p. 258).
- Le système ne détecte pas les objets élevés, tels qu'un quai de chargement, etc.
- Des objets tels que des chaînes, des poteaux réfléchissants minces ou des objets bas, peuvent temporairement ne pas être détectés par le système. Ceci peut entraîner un arrêt intempestif de la fréquence du signal sonore au lieu de passer à un signal continu lorsque le véhicule approche de l'objet. Dans ce cas, faire preuve de prudence en reculant le véhicule ou arrêter le véhicule pour éviter des dommages.



Aide au stationnement avant



La distance mesurée à l'avant du véhicule est d'environ 0,8 mètre (2,5 pieds). Le signal est transmis par les haut-parleurs avant de la chaîne audio.

Il se peut qu'on ne puisse pas utiliser simultanément les phares auxiliaires et l'aide au stationnement en marche avant, car les phares pourraient déclencher les capteurs du système.



REMARQUE

L'aide au stationnement avant est désactivé lorsque le frein de stationnement est appliqué et/ou lorsque le levier de vitesses est à la position **P**.

Informations associées

- Aide au stationnement - introduction (p. 256)
- Aide au stationnement - limites (p. 259)
- Aide au stationnement - fonctionnement (p. 258)
- Aide au stationnement - dépannage (p. 265)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonction (p. 266)

Aide au stationnement - fonctionnement

Fonction



Bouton d'aide au stationnement et CTA*

Le système est automatiquement activé lorsqu'on démarre le véhicule. Le témoin dans le bouton de la console centrale s'allume lorsque le système est activé.

- L'aide au stationnement en marche avant est activée dès le démarrage du moteur, jusqu'à ce que le véhicule dépasse la vitesse approximative de 10 km/h (6 mph). Le système est également activé lorsque le véhicule recule.
- L'aide au stationnement en marche arrière est active lorsque le moteur tourne et qu'on a engagé la marche arrière.



Activation / désactivation

Le système est automatiquement activé lorsqu'on démarre le véhicule.

- Appuyer sur le bouton d'aide au stationnement de la console centrale pour désactiver temporairement le ou les systèmes.
 - > Le témoin intégré au bouton s'éteint lorsque le système est désactivé.

L'aide au stationnement est automatiquement réactivée au prochain démarrage du moteur ou si on appuie sur le bouton (le voyant de celui-ci s'allume).

REMARQUE

L'aide au stationnement est automatiquement désactivé lorsque le frein de stationnement est serré.

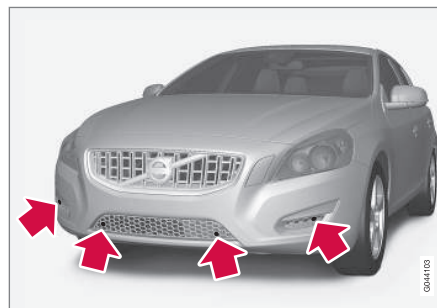
Informations associées

- Aide au stationnement - introduction (p. 256)
- Aide au stationnement - limites (p. 259)
- Aide au stationnement - fonction (p. 256)
- Aide au stationnement - dépannage (p. 265)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonction (p. 266)

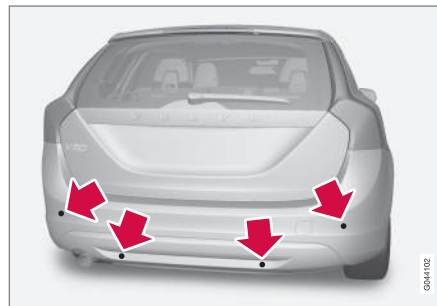
Aide au stationnement - limites

Nettoyage des capteurs

Pour qu'ils fonctionnent correctement, les capteurs doivent rester propres. On peut les nettoyer avec de l'eau et un détergent pour lavage de voitures approprié.



Emplacement des capteurs avant



Emplacement des capteurs arrière

La présence de glace ou de neige sur les capteurs peut fausser les signaux d'avertissement.

REMARQUE

Si les capteurs sont obstrués par exemple par la saleté, la neige ou la glace, ceci peut causer de faux signaux d'avertissement provenant du système d'aide au stationnement.

Informations associées

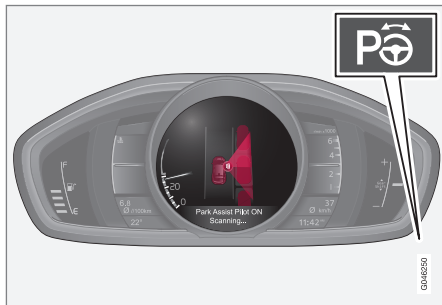
- Aide au stationnement - introduction (p. 256)
- Aide au stationnement - fonction (p. 256)
- Aide au stationnement - fonctionnement (p. 258)
- Aide au stationnement - dépannage (p. 265)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonction (p. 266)



Park Assist Pilot (PAP)* - introduction

Le Park Assist Pilot fournit une aide en cas de stationnement parallèle en mesurant l'espace de stationnement et en tournant le volant.

Introduction



Le bouton d'arrêt/marche illustré se trouve sur la console centrale.

Park Assist Pilot (PAP) est un système semi-automatique qui fournit une assistance lors du stationnement parallèle de la manière suivante :

- Localisation d'un espace de stationnement et détermination si l'espace est suffisant pour le véhicule
- Aide à la direction du véhicule dans l'emplacement de stationnement

Information au sujet des actions requises du conducteur fournie au tableau de bord sous forme de symboles, d'images et de texte.



REMARQUE

Si un attelage de remorque est configuré dans le circuit électrique du véhicule, le système PAP prend l'attelage de remorque en considération en déterminant la taille nécessaire d'un espace de stationnement.



AVERTISSEMENT

- Le système PAP ne fonctionne pas dans toutes les situations et est destiné uniquement à aider le conducteur en cas de stationnement parallèle.
- À titre de conducteur, vous avez l'entière responsabilité de stationner le véhicule de façon sécuritaire.

Informations associées

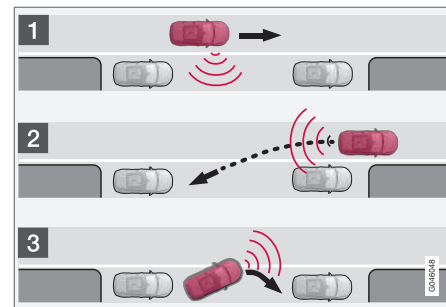
- Park Assist Pilot (PAP)* - fonction (p. 260)
- Park Assist Pilot (PAP)* - fonctionnement (p. 261)
- Park Assist Pilot (PAP)* - limites (p. 263)
- Park Assist Pilot (PAP)* - symboles et messages (p. 265)
- Aide au stationnement - introduction (p. 256)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction (p. 265)

Park Assist Pilot (PAP)* - fonction

La fonction PAP consiste à mesurer l'emplacement de stationnement et à faire tourner le volant pendant la procédure de stationnement parallèle. Le conducteur est responsable du respect des consignes affichées au tableau de bord et pour : le changement de rapport entre la marche arrière **R** et la surmultipliée automatique **D** selon le cas, la régulation de la vitesse du véhicule, l'application des freins et l'arrêt du véhicule.

La fonction PAP peut être activée dans les conditions suivantes :

- Lorsque les systèmes de stabilité ou ABS ne sont pas activés.
- Le véhicule ne tire pas de remorque.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 50 km/h (30 mph)



Fonctionnement du système PAP



PAP contribue au stationnement du véhicule de la manière suivante :

1. Recherche et mesure d'un emplacement de stationnement. À ce moment, la vitesse du véhicule doit être inférieure à 20 mph (30 km/h). Se reporter également aux étapes **A** et **B** de l'illustration de la section « 1 : recherche et mesure » sous Park Assist Pilot (PAP)* - fonctionnement (p. 261).
2. Direction du véhicule qui recule dans l'emplacement de stationnement. Se reporter également aux étapes **C** et **D** de l'illustration de la section « 2 : recul dans l'espace de stationnement » sous Park Assist Pilot (PAP)* - fonctionnement (p. 261).
3. Réglage de la position du véhicule dans l'emplacement de stationnement par déplacement vers l'avant et l'arrière. Se reporter également aux étapes **E** et **F** de l'illustration de la section « 3 : réglage de la position du véhicule » sous Park Assist Pilot (PAP)* - fonctionnement (p. 261).

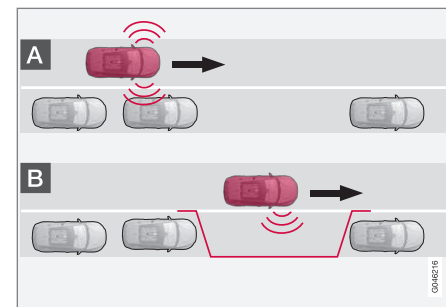
Informations associées

- Park Assist Pilot (PAP)* - introduction (p. 260)
- Park Assist Pilot (PAP)* - limites (p. 263)
- Park Assist Pilot (PAP)* - symboles et messages (p. 265)
- Aide au stationnement - introduction (p. 256)

- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction (p. 265)

Park Assist Pilot (PAP)* - fonctionnement

1 : recherche et mesure



Le système PAP recherche un emplacement de stationnement potentiel et le mesure pour déterminer si l'espace est suffisant pour votre véhicule. Pour lancer cette procédure :



1. Activer le système PAP en appuyant sur le bouton de la console centrale et au besoin, ralentir jusqu'à une vitesse inférieure à 20 mph (30 km/h).

2. Garder un œil sur le tableau de bord et se préparer à arrêter le véhicule lorsque PAP le demande.



07 Soutien au conducteur

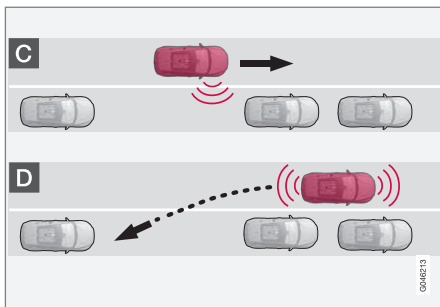


REMARQUE

Le système PAP recherche normalement des emplacements de stationnement disponibles le long du trottoir sur la droite (côté passager) du véhicule. Cependant, il peut également aider dans la recherche de stationnement dans des espaces du côté conducteur. Pour cela :

- Activer le feu de direction du côté gauche. Le système PAP recherche alors un emplacement de stationnement sur le côté gauche du véhicule.

2 : recul dans l'espace de stationnement



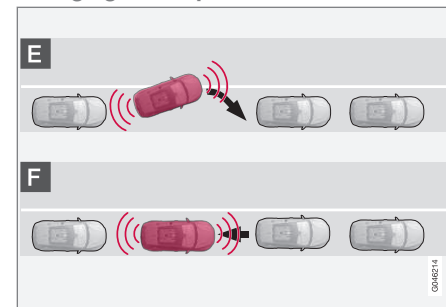
Lorsque le véhicule recule, le PAP le dirige dans l'espace de stationnement.

1. Vérifier si la zone derrière le véhicule est libre et sélectionner la marche arrière **R**.
2. Reculer lentement sans toucher au volant. La vitesse du véhicule doit être inférieure à environ 4 mph 7 km/h.
3. Garder un œil sur le tableau de bord et se préparer à arrêter le véhicule lorsque PAP le demande.

REMARQUE

- Relâcher le volant de direction pendant que le système PAP dirige le véhicule.
- Le volant doit pouvoir tourner librement.
- Pour un fonctionnement optimal du système PAP, attendre l'arrêt de la rotation du volant avant de passer à la phase suivante de la procédure de stationnement parallèle.

3 : réglage de la position du véhicule



Après que le véhicule a reculé dans l'espace de stationnement, sa position dans l'espace doit être réglée en roulant légèrement vers l'avant et l'arrière.

1. Sélectionner la surmultipliée automatique **D**. Attendre la rotation du volant et rouler lentement vers l'avant.
2. Arrêter le véhicule au signal du PAP.
3. Sélectionner la marche arrière **R**. Reculer lentement et arrêter au signal du PAP.

À la fin du stationnement (ceci est indiqué par un message textuel et une image graphique au tableau de bord), le système PAP est désactivé automatiquement. Au besoin, le conducteur peut exiger de petits réglages pour corriger la position du véhicule.



Informations associées

- Park Assist Pilot (PAP)* - introduction (p. 260)
- Park Assist Pilot (PAP)* - fonction (p. 260)
- Park Assist Pilot (PAP)* - limites (p. 263)
- Park Assist Pilot (PAP)* - symboles et messages (p. 265)
- Aide au stationnement - introduction (p. 256)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction (p. 265)

Park Assist Pilot (PAP)* - limites

La procédure de stationnement PAP est annulée dans les cas suivants.

- La vitesse du véhicule passe approximativement au-dessus de 4 mph 7 km/h
- Le conducteur fait tourner le volant.
- Si les systèmes de stabilité ou ABS sont activés (par exemple si une roue commence à patiner parce que la surface de la chaussée est glissante)

Si le système a été désactivé, ceci étant signalé par un message textuel au tableau de bord.



REMARQUE

- Le système PAP ne fonctionne pas correctement si ses capteurs sont obstrués par la saleté, la neige, etc.
- Dans certaines situations, le système PAP peut s'avérer incapable de mesurer un espace de stationnement. Ceci peut être dû à des sources externes de bruit (par exemple un avertisseur sonore de véhicule, le bruit des pneus sur l'asphalte humide, des freins pneumatiques, le bruit provenant de l'échappement d'une moto, etc.) émettant des ultrasons qui utilisent des fréquences voisines de celle du système PAP.

Informations importantes

Le système PAP est destiné uniquement à l'assistance au stationnement parallèle mais peut s'avérer incapable de fonctionner intégralement dans toutes les situations.

- Le système PAP est basé sur le stationnement des véhicules placés derrière et devant votre emplacement de stationnement. Si les véhicules sont arrêtés trop près du bord du trottoir, il existe un risque que les pneus ou les jantes de roue de votre véhicule soient endommagés par le trottoir pendant la procédure de stationnement.
- Le système PAP est destiné à l'assistance de stationnement sur des rues rectilignes et non sur des sections de rue incurvées ou dans des courbes irrégulières. Votre véhicule doit être parallèle au trottoir lorsque le système PAP mesure l'espace de stationnement.
- Le système PAP peut s'avérer incapable d'aider au stationnement sur des rues étroites étant donné le manque d'espace de manœuvre. Dans de telles situations, une amélioration consiste à rouler aussi près que possible du côté de la route où l'emplacement de stationnement est situé.
- Utiliser uniquement les pneus approuvés avec la pression de gonflage correcte étant que ceci affecte la capacité du système PAP d'aide au stationnement. Voir le tableau sous Gonflage des pneus -

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



tableau des pressions (p. 335). Des pneus d'une autre taille peuvent affecter les paramètres du système PAP. Communiquez avec un technicien Volvo formé et qualifié.

- De fortes intempéries (pluie ou neige) peuvent inhiber la capacité du système PAP à mesurer correctement un emplacement de stationnement.
- Ne pas utiliser le système PAP si des chaînes pour la neige ou une roue de rechange temporaire sont utilisés.
- Ne pas utiliser le système PAP si des objets dépassent du véhicule.



AVERTISSEMENT

- L'avant de votre véhicule peut tourner vers la circulation en approche pendant la procédure de stationnement.
- Les objets placés au-dessus du champ de vision des capteurs de stationnement ne sont pas inclus lorsque le système PAP mesure un emplacement de stationnement. Pour cette raison, le système PAP peut tourner prématurément dans l'espace de stationnement. Éviter les emplacements de stationnement de ce type.
- Le conducteur reste responsable de la détermination du fait que le système PAP a sélectionné un espace de stationnement adéquat.

Service d'entretien

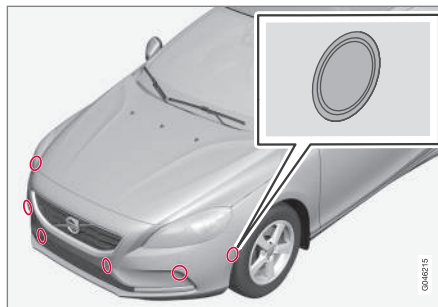


Illustration générique. Les capteurs PAP se trouvent sur les pare-chocs avant et arrière.

Le PAP utilise les mêmes capteurs que le système d'aide au stationnement, voir Aide au stationnement - limites (p. 259)).

Pour qu'ils fonctionnent correctement, les capteurs doivent rester propres. On peut les nettoyer avec de l'eau et un détergent pour lavage de voitures approprié.

Informations associées

- Park Assist Pilot (PAP)* - introduction (p. 260)
- Park Assist Pilot (PAP)* - fonction (p. 260)
- Park Assist Pilot (PAP)* - fonctionnement (p. 261)
- Park Assist Pilot (PAP)* - symboles et messages (p. 265)

- Aide au stationnement - introduction (p. 256)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction (p. 265)



Park Assist Pilot (PAP)* - symboles et messages

Diverses combinaisons de symboles, graphismes et messages textuels en rapport avec le système PAP s'affichent au tableau de bord et comprennent parfois les actions nécessaires.

On peut effacer un message en appuyant brièvement sur le bouton **OK** sur la manette des clignotants.

S'adresser à un concessionnaire Volvo ou un technicien après-vente Volvo formé et qualifié si un message indiquant que le système PAP ne fonctionne pas correctement est affiché.

Informations associées

- Park Assist Pilot (PAP)* - introduction (p. 260)
- Park Assist Pilot (PAP)* - fonction (p. 260)
- Park Assist Pilot (PAP)* - fonctionnement (p. 261)
- Park Assist Pilot (PAP)* - limites (p. 263)
- Aide au stationnement - introduction (p. 256)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction (p. 265)

Aide au stationnement - dépannage

Défectuosités du système

Si le symbole d'information s'allume et que le message **Syst. aide stat. Entretien requis** apparaît à l'écran, cela signifie que le système ne fonctionne pas correctement et qu'il a été désactivé. Communiquez avec un technicien Volvo formé et qualifié.

! IMPORTANT

Dans certaines circonstances, le système d'aide au stationnement peut fournir des signaux d'avertissement imprévus qui peuvent être dus à des sources sonores externes qui utilisent les mêmes séquences ultra-sonores que le système. Ceci peut inclure des choses comme des avertisseurs sonores des autres véhicules, des pneus mouillés sur l'asphalte, des freins pneumatiques, des tuyaux d'échappement de moto, etc. Ceci n'indique pas une panne du système.

Informations associées

- Aide au stationnement - introduction (p. 256)
- Aide au stationnement - limites (p. 259)
- Aide au stationnement - fonction (p. 256)
- Aide au stationnement - fonctionnement (p. 258)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonction (p. 266)

Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction

La caméra d'aide au stationnement est conçue pour fournir au conducteur une vue de la zone derrière le véhicule au cours d'une manœuvre de recul.

Introduction

La PAC utilise l'écran de la console centrale pour afficher la zone derrière le véhicule au cours d'une manœuvre de recul.

La PAC montre également les lignes de guidage à l'écran pour indiquer la direction que prendra le véhicule lorsqu'il recule ce qui aide à simplifier le stationnement en parallèle, à reculer dans un endroit étroit ou à fixer une remorque au véhicule.

Les images des véhicules dans cette section sont génériques et peuvent ne pas correspondre exactement à votre modèle spécifique.

i REMARQUE

Un attelage de remorque dont le filage est intégré au système électrique du véhicule sera compris dans la mesure de l'espace disponible derrière le véhicule.



AVERTISSEMENT

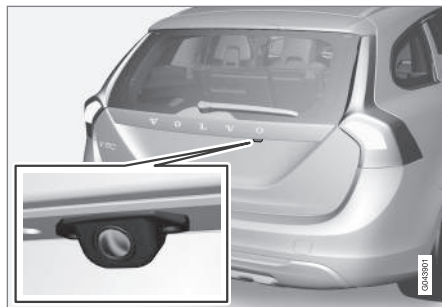
- Le système PAC est conçu comme une aide supplémentaire lors du stationnement du véhicule. Il n'est toutefois pas conçu pour remplacer l'attention et le jugement du conducteur.
- La caméra présente des angles morts où il ne peut détecter les objets et les personnes placés derrière le véhicule.
- Rester attentif aux personnes et aux animaux qui se trouvent près du véhicule.
- Les objets vus à l'écran peuvent être plus proches que l'image qu'ils en donnent.

Informations associées

- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonctionnement (p. 267)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - limites (p. 269)

Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonction

Fonction



Le conducteur voit ce qu'il y a derrière le véhicule et si une personne ou un animal apparaît soudainement du côté.

La PAC est installée sur le hayon près de la poignée d'ouverture.

La caméra a des pièces électroniques encastées qui aident à réduire l'effet « oeil de poisson » de façon à ce que l'image affichée à l'écran soit aussi naturelle que possible. Certains objets à l'écran peuvent être « penchés », ce qui est normal.

Conditions d'éclairage ambiant

La caméra contrôle automatiquement les conditions d'éclairage ambiant derrière le véhicule et ajuste sans cesse la sensibilité à la lumière. La luminosité et la qualité de

l'image à l'écran peuvent varier légèrement. La sensibilité à la lumière est accrue à la nuit ou lors de mauvais temps, ce qui peut affecter la qualité de l'image.

Si l'image à l'écran semble trop foncée, on peut augmenter la luminosité au moyen de la molette dans le panneau d'éclairage.



REMARQUE

Pour un fonctionnement correct, l'objectif de la caméra doit toujours rester propre. Ceci est particulièrement important en cas de mauvais temps. L'objectif doit être exempt de saleté, de glace ou de neige.

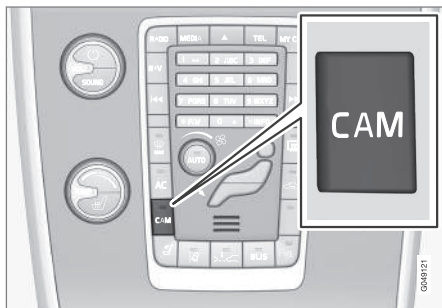
Informations associées

- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction (p. 265)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonctionnement (p. 267)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - limites (p. 269)



Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonctionnement

Activation



La PAC est activée lorsqu'on déplace le levier de vitesses à **R** si le système est sélectionné dans le système de menu **MY CAR** ou si on appuie sur le bouton **CAM** dans la console centrale. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour une description du système de menu.

Si la fonction PAC n'est pas activée lorsque le sélecteur de rapport est déplacé à la position **R**, appuyer sur le bouton **CAM** de la console centrale.

Le système PAC contourne automatiquement la vue actuellement à l'écran et affichera la vue de la caméra derrière le véhicule.

Attelages de remorque

La caméra peut être utile lorsqu'on fixe une remorque. Lorsque la caméra fait un zoom sur l'attelage de remorque, une ligne de guidage indiquant le chemin à suivre par l'attelage vers la remorque apparaîtra.

Les lignes de guidage pour les roues et l'attelage de remorque ne peuvent pas être affichées en même temps. Pour sélectionner une vue :

1. Appuyer sur **OK/MENU** pendant l'affichage d'une vue de caméra.
2. Faire tourner **TUNE** pour le défilement jusqu'à **Ligne guid. traj. de barre remorqu..**
3. Confirmer en appuyant sur **OK/MENU** et appuyer sur **EXIT**.

Zoom

Au besoin, la vue de la caméra peut être agrandie :

- Appuyer sur **CAM** et faire tourner **TUNE**. Une nouvelle pression ou rotation replace le système en fonctionnement normal.

S'il existe d'autres alternatives, utiliser la commande jusqu'à l'affichage de la vue de caméra désirée.

Zoom automatique

Zoom automatique est une fonction disponible sur les modèles équipés d'un attelage de remorque et de la fonction en option (p. 256) assistance au stationnement. Lorsque

cette alternative est sélectionnée, la caméra effectue un zoom sur l'attelage de remorque automatiquement, si le véhicule approche d'un objet ou d'une remorque.

Se reporter également à la section suivante au sujet des réglages.

Désactivation

Déplacer le levier de vitesses du rapport **R** à un autre rapport. La caméra reste active pendant 5 secondes environ après que le sélecteur de rapport a quitté la position **R** ou jusqu'à ce que la vitesse en marche avant du véhicule dépasse 10 km/h / 6 mi/h (35 km/h / 21 mi/h en marche arrière). L'écran retourne à la vue qui a été affichée avant la sélection de **R**.



REMARQUE

Si on appuie sur l'un des boutons sur le panneau de commande de la console centrale, l'image de la caméra disparaîtra de l'écran. Une pression sur **CAM** fera réapparaître l'image de la caméra à l'écran.

Paramètres

Par défaut, la fonction PAC est réglée pour s'activer lorsque le sélecteur de rapport est déplacé vers **R**

Pour modifier les réglages PAC pendant qu'une vue de caméra s'affiche :



07 Soutien au conducteur



1. Appuyer sur **OK/MENU** lorsqu'une vue de caméra s'affiche. Un menu s'affiche.
2. Faire tourner **TUNE** pour faire défiler les positions possibles jusqu'à la position désirée.
3. Appuyer sur **OK/MENU** pour confirmer le réglage et quitter le menu en appuyant sur **EXIT**.

Résumé

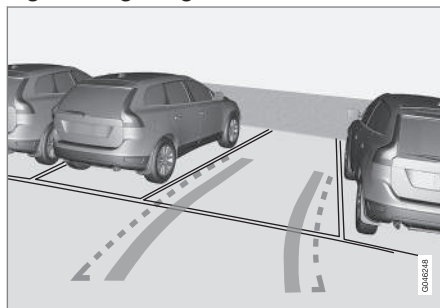
- Une pression sur **CAM** active la caméra même si le sélecteur de rapport n'est pas en position de marche arrière.
- Basculer entre la vue normale et le zoom en appuyant sur **CAM** ou en faisant tourner **TUNE**.

Informations associées

- Aide au stationnement - introduction (p. 256)
- Aide au stationnement - fonction (p. 256)
- Aide au stationnement - dépannage (p. 265)
- Aide au stationnement - limites (p. 259)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction (p. 265)

Caméra d'aide au stationnement arrière (PAC) - lignes de guidage et de démarcation

Lignes de guidage



Les lignes à l'écran sont projetées comme si elles formaient un chemin sur le sol derrière le véhicule et bougent directement selon la manière dont on tourne le volant. Cela permet au conducteur de voir le chemin que prendra le véhicule, même s'il tourne le volant en reculant.



REMARQUE

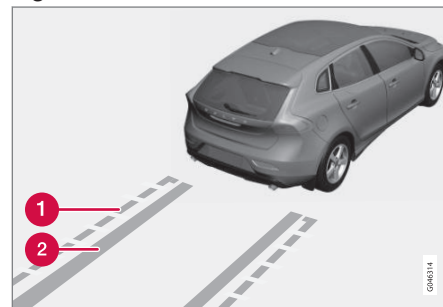
En cas de recul avec une remorque, les lignes de guidage montrent le chemin pris par le **véhicule** et non par la remorque.



AVERTISSEMENT

L'image qui s'affiche montre uniquement la zone derrière le véhicule. Le conducteur doit toujours surveiller les personnes, les animaux, les autres véhicules, etc. près des côtés du véhicule en tournant pendant le recul.

Lignes de démarcation



Les lignes du système PAC.

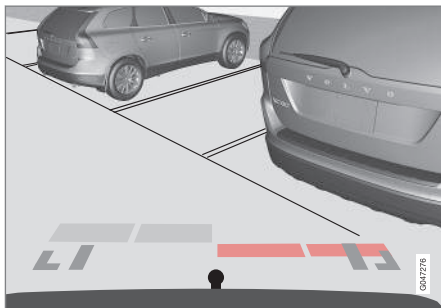
- 1 La zone sans obstruction derrière le véhicule
- 2 « Voies »

La ligne discontinue (1) indique la zone libre d'environ 1,5 m (5 pieds) derrière le pare-chocs. Ces lignes indiquent également les limites que tout objet (rétroviseurs latéraux, coins de la carrosserie, etc.) atteint à l'extérieur d'un véhicule, même lorsqu'il tourne.



Les « voies » (2) indiquent où les roues doivent aller et peuvent se prolonger jusqu'à environ 3,2 m (10,5 pi) derrière le pare-chocs s'il n'y a aucun objet dans le chemin.

Véhicules équipés du système d'aide au stationnement



Les marqueurs teintés (à raison d'un marqueur par capteur) indiquent la distance.

Si le véhicule est équipé du système d'aide au stationnement en option (voir Aide au stationnement - introduction (p. 256)), la distance par rapport à un objet sera indiquée plus exactement et les marqueurs de couleur à l'écran indiquent le ou les capteurs ayant détecté l'objet.

Teinte	Distance par rapport à un objet
Jaune clair	2,3 - 5 pieds (0,7 - 1,5 m)
Jaune	1,6 - 2,3 pieds (0,5 - 0,7 m)
Orange	1 - 1,6 pieds (0,3 - 0,5 m)
Rouge	0-1 pied (0 - 0,3 m)

Informations associées

- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonctionnement (p. 267)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - limites (p. 269)

Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - limites

Limites

Même si une assez petite section de l'image semble obstruée, cela peut signifier qu'une zone assez grande derrière le véhicule est cachée et que les objets peuvent ne pas être détectés jusqu'à ce qu'ils soient très près du véhicule.



REMARQUE

Les porte-vélos ou autres accessoires montés sur le hayon peuvent obstruer le champ de vision de la caméra.

Points à se rappeler

- Les lentilles de la caméra doivent être exemptes de saleté, de glace et de neige. Enlever la glace et la neige avec soin pour éviter de rayer les lentilles.
- Nettoyer régulièrement les lentilles avec de l'eau tiède et un détergent pour lavage de voitures approprié.

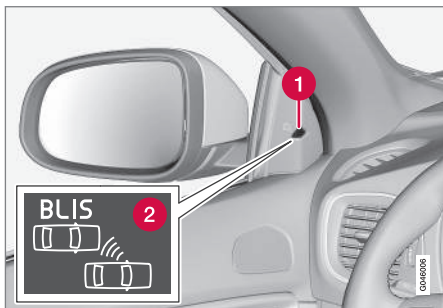
Informations associées

- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - introduction (p. 265)
- Caméra du système d'aide au stationnement arrière (PAC) - fonctionnement (p. 267)
- Aide au stationnement - introduction (p. 256)



BLIS* - introduction

Le système d'information sur les angles morts (BLIS) est un système d'information qui indique la présence d'un autre véhicule se déplaçant dans le même sens que le vôtre, sur une route à plusieurs voies.



Emplacement du voyant lumineux¹² du BLIS.

- 1 Voyant lumineux
- 2 Pictogramme BLIS

BLIS et CTA¹³ sont activés au démarrage du moteur ; ceci est confirmé par un clignotement unique des voyants lumineux des panneaux de portières avant.



REMARQUE

La lampe indicatrice de panneau de porte s'allume du côté du véhicule où le système a détecté un autre véhicule. Si votre véhicule est passé des deux côtés en même temps, les deux lampes s'allument.

Le système aide à donner des informations sur :

- D'autres véhicules dans « l'angle mort » de vos rétroviseurs extérieurs
- Les véhicules sur le point de dépasser le vôtre, dans les voies de gauche et/ou de droite
- Le **Cross Traffic Alert (CTA)** est une fonction complémentaire du BLIS qui sert à détecter les véhicules qui traversent derrière le vôtre pendant que vous reculez.



AVERTISSEMENT

- Les systèmes BLIS et CTA sont des systèmes d'information et NON pas des systèmes d'avertissement ou de sécurité et ne fonctionnent pas dans toutes les situations.
- Les systèmes BLIS et CTA ne vous dispensent pas de confirmer visuellement les conditions environnantes et de tourner la tête et les épaules pour vous assurer que vous pouvez changer de file ou reculer en toute sécurité.
- En tant que conducteur, vous avez l'entière responsabilité de changer de voie/reculer de façon sécurisée.

Informations associées

- BLIS* - fonction (p. 271)
- BLIS* - fonctionnement (p. 271)
- BLIS* - Alerte de circulation latérale (CTA) (p. 272)
- BLIS* - limites (p. 274)
- BLIS* - messages (p. 275)

¹² L'illustration est générique ; certains détails peuvent varier d'un modèle à l'autre

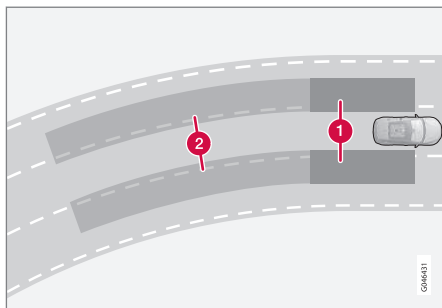
¹³ Alerte de circulation latérale (CTA)



BLIS* - fonction

Quand le système BLIS fonctionne-t-il

Le système fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h).



Zone 1. Angle mort, Zone 2. Zone pour les véhicules qui dépassent

Le BLIS est conçu pour réagir aux :

- D'autres véhicules dans « l'angle mort » de vos rétroviseurs extérieurs
- Véhicules qui dépassent le vôtre

Lorsque le BLIS détecte un véhicule dans la zone 1 ou un véhicule traversant la zone 2, le voyant lumineux dans le panneau de portière reste allumé en continu. Si le conducteur utilise ensuite le clignotant du même côté que l'avertissement, le voyant lumineux clignote et devient plus clair.



AVERTISSEMENT

- Le système d'information sur l'angle mort (BLIS) ne fonctionne pas dans les courbes serrées.
- Le système d'information sur l'angle mort (BLIS) ne fonctionne pas lorsque votre véhicule recule.

Informations associées

- BLIS* - introduction (p. 270)
- BLIS* - fonctionnement (p. 271)
- BLIS* - Alerte de circulation latérale (CTA) (p. 272)
- BLIS* - limites (p. 274)
- BLIS* - messages (p. 275)

BLIS* - fonctionnement

Activation/désactivation du BLIS



Bouton d'activation/désactivation du BLIS

Le BLIS et la CTA¹⁴ sont activés au démarrage du moteur ; ceci est confirmé par un clignotement unique des voyants lumineux des panneaux de portières avant.

Le BLIS peut être désactivé/réactivé en appuyant sur le bouton de la console centrale.

Le nombre de combinaisons d'options sur le véhicule peut ne pas laisser de place sur la console centrale pour le bouton BLIS. Dans ce cas, le BLIS peut être désactivé/réactivé dans le système de menus **MY CAR**, voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83)

¹⁴ Alerte de circulation latérale (CTA)



07 Soutien au conducteur



- Sélectionner **Off** ou **On** dans **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **BLIS**.

Lorsque le BLIS est désactivé/réactivé, les voyants lumineux s'éteignent/s'allument (les voyants clignotent également une fois lorsque la fonction est réactivée) et un message s'affiche dans le tableau de bord.

Pour effacer le message :

- Appuyer sur le bouton **OK** sur le bouton du levier à gauche du volant

ou

- Attendre environ 5 secondes que le message disparaisse

Informations associées

- BLIS* - introduction (p. 270)
- BLIS* - fonction (p. 271)
- BLIS* - Alerte de circulation latérale (CTA) (p. 272)
- BLIS* - limites (p. 274)
- BLIS* - messages (p. 275)

BLIS* - Alerte de circulation latérale (CTA)

L'alerte de circulation latérale (CTA) est une fonction complémentaire du BLIS¹⁵ qui sert à détecter les véhicules qui traversent derrière le vôtre pendant que vous reculez.



Bouton d'aide au stationnement/CTA

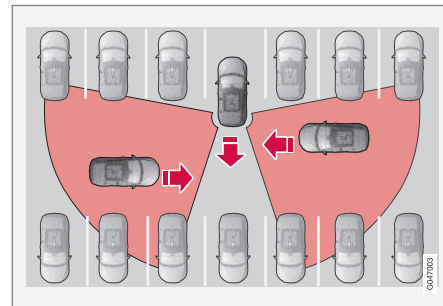
Sur les véhicules équipés du système d'aide au stationnement (p. 256), l'alerte de circulation latérale (CTA) peut être désactivée/réactivée en appuyant sur le bouton d'aide au stationnement de la console centrale. Les voyants lumineux BLIS des portières avant clignotent lorsque la fonction CTA est réactivée en appuyant sur le bouton.



AVERTISSEMENT

- Les systèmes BLIS et CTA sont des systèmes d'information et NON pas des systèmes d'avertissement ou de sécurité et ne fonctionnent pas dans toutes les situations.
- Les systèmes BLIS et CTA ne vous dispensent pas de confirmer visuellement les conditions environnantes et de tourner la tête et les épaules pour vous assurer que vous pouvez changer de file ou reculer en toute sécurité.
- En tant que conducteur, vous avez l'entière responsabilité de changer de voie/reculer de façon sécurisée.

Quand le système CTA fonctionne-t-il



Comment fonctionne le CTA

¹⁵ Système d'information sur l'angle mort



Le CTA complète le BLIS en avertissant le conducteur d'une circulation derrière votre véhicule, par exemple en sortant d'une aire de stationnement en marche arrière.

Il est principalement conçu pour détecter un autre véhicule, mais peut dans certains cas détecter également des piétons ou de plus petits objets comme des bicyclettes.

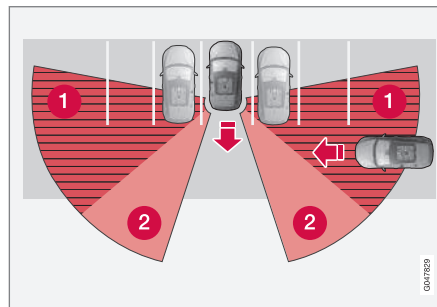
Le CTA est activé uniquement lorsque le véhicule recule et s'active automatiquement lorsque le levier de vitesses est mis en marche arrière.

- Un signal sonore indique que le CTA a détecté quelque chose approchant sur le côté. Le signal provient des haut-parleurs de gauche ou de droite du système audio, selon le côté de votre véhicule sur lequel le véhicule/objet qui approche a été détecté.
- Le CTA donne également un avertissement en allumant les voyants lumineux du BLIS.
- Une icône s'allume également dans le graphique d'assistance au stationnement sur l'afficheur de la console centrale.

Limites

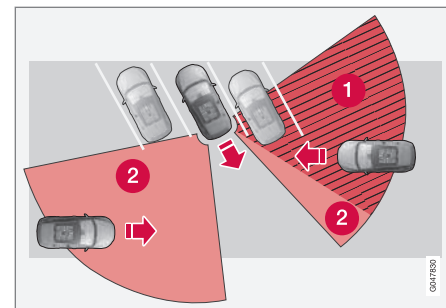
Le CTA a des limites dans certaines situations, par exemple lorsque les capteurs de CTA ne peuvent pas « voir » au travers de véhicules en stationnement ou d'obstacles.

Ci-après sont indiqués plusieurs exemples où le « champ de vision » du CTA peut être initialement limité et où des véhicules qui s'approchent ne peuvent être détectés tant qu'ils ne sont pas assez près :



Le véhicule est avancé dans une zone de stationnement

- 1 Angle mort du CTA
- 2 « Champ de vision » du CTA



Dans les zones de stationnement à angles, le CTA peut être « aveugle » d'un côté

Cependant, lorsque vous ressortez votre véhicule d'une zone de stationnement, le « champ de vision » du CTA s'agrandit.

Les exemples d'autres limites comprennent :

- Des salissures, de la glace ou de la neige sur les capteurs peut amoindrir le fonctionnement du système ou l'empêcher de détecter d'autres véhicules ou objets.
- Ne pas coller de ruban adhésif, des décalques, etc. sur la surface des capteurs (voir l'illustration dans la section « Maintenance » suivante).
- Le BLIS et le CTA sont désactivés si un câblage de remorque est branché au système électrique du véhicule.

Informations associées

- BLIS* - introduction (p. 270)
- BLIS* - fonction (p. 271)



- BLIS* - fonctionnement (p. 271)
- BLIS* - limites (p. 274)
- BLIS* - messages (p. 275)

BLIS* - limites

Service d'entretien



Emplacement des capteurs BLIS/CTA¹⁶

Les capteurs BLIS/CTA¹⁷ sont situés à l'intérieur des ailes/pare-chocs arrière.

Les surfaces à l'avant des capteurs doivent être maintenues propres pour que le système fonctionne normalement.



IMPORTANT

Les réparations des système BLIS/CTA et/ou les retouches de peinture du pare-chocs arrière doivent être effectuées exclusivement par un technicien Volvo formé et qualifié.

Informations associées

- BLIS* - introduction (p. 270)
- BLIS* - fonction (p. 271)
- BLIS* - fonctionnement (p. 271)
- BLIS* - Alerte de circulation latérale (CTA) (p. 272)
- BLIS* - messages (p. 275)

¹⁶ Illustration générique

¹⁷ Alerte de circulation latérale (CTA)



BLIS* - messages

Si le BLIS/CTA¹⁸ ne fonctionnent pas normalement, un symbole s'allume au tableau de bord et un message textuel s'affiche. Suivre toutes les instructions fournies.

Ces messages comprennent :

Message	État du système
CTA OFF	Le CTA a été désactivé manuellement. Le BLIS reste actif.
BLIS et CTA OFF Remorque accouplée	Le BLIS et le CTA sont temporairement désactivés car un câblage de remorque a été branché au système électrique du véhicule.
BLIS et CTA Entre-tien requis	Le BLIS et le CTA ne fonctionnent pas normalement. Si ce message réapparaît, les systèmes doivent être examinés par un technicien d'entretien formé par Volvo et qualifié.

Les messages peuvent être effacés en appuyant sur le bouton **OK** situé sur le levier à gauche du volant.

Informations associées

- BLIS* - introduction (p. 270)
- BLIS* - fonction (p. 271)
- BLIS* - fonctionnement (p. 271)
- BLIS* - Alerte de circulation latérale (CTA) (p. 272)
- BLIS* - limites (p. 274)

¹⁸ Alerte de circulation latérale (CTA)

08



DÉMARRAGE ET CONDUITE





Démarrage du moteur

Il est possible de faire démarrer/d'arrêter le moteur à l'aide de la clé-télécommande et du bouton **START/STOP ENGINE**.



Fente d'allumage avec clé-télécommande insérée (voir Modes d'allumage (p. 87) pour de plus amples informations sur les modes d'allumage)

⚠ AVERTISSEMENT

Avant le démarrage du moteur :

- Boucler la ceinture de sécurité.
- Vérifier le réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.
- La pédale de frein doit être enfoncée complètement. Régler le siège au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais utiliser plus d'un tapis de caoutchouc à la fois sur le plancher du côté conducteur. Avant de rouler, déposer le tapis d'origine du plancher du siège de conducteur avant d'utiliser un autre type de tapis de sol. Tout tapis utilisé à cet emplacement peut être solidement ancré dans les broches de fixation. Un tapis supplémentaire sur le plancher du côté conducteur peut bloquer la pédale d'accélération et/ou de frein. Vérifier que le déplacement de ces pédales n'est pas entravé.
- Les tapis de caoutchouc Volvo sont fabriqués spécialement pour votre voiture. Ils doivent être bien attachés dans les fixations prévues dans le plancher pour éviter qu'ils ne glissent et se coincent sous les pédales du côté conducteur.

1. Insérer la clé-télécommande dans la fente d'allumage le plus loin possible avec la clé intégrée métallique qui pointe vers l'extérieur (pas insérée dans la fente)¹.
2. Il faut appuyer sur la pédale de frein².

3. Appuyer sur le bouton **START/STOP ENGINE** et le relâcher. La fonction de démarrage automatique lancera le démarreur jusqu'à ce que le moteur démarre ou que sa fonction de surchauffe l'arrête.

Le démarreur fonctionne pendant tout au plus 10 secondes. Si le moteur ne démarre pas, répéter la procédure.

⚠ IMPORTANT

Si le moteur de démarre pas après le troisième essai, attendre environ trois minutes avant de tenter de le démarrer de nouveau afin de laisser la batterie récupérer sa capacité de démarrage.

i REMARQUE

Démarrage sans clé*

Pour démarrer un véhicule équipé de la fonction de démarrage sans clé, une des clés-télécommandes doit se trouver dans l'habitacle. Suivre les directives aux étapes 2 et 3 pour démarrer le véhicule.

¹ Sur les véhicules équipés du système de démarrage sans clé en option, il suffit d'avoir une clé-télécommande dans l'habitacle.

² Si le véhicule se déplace, il suffit uniquement d'appuyer sur le bouton START/STOP ENGINE pour démarrer le véhicule.



AVERTISSEMENT

- Toujours retirer la clé-télécommande de la fente d'allumage lorsque l'on quitte le véhicule et s'assurer que l'allumage est en mode **0** (voir Modes d'allumage (p. 87) pour des informations sur les modes d'allumage), en particulier s'il y a des enfants dans le véhicule.
- Sur les véhicules équipés du démarrage sans clé en option, ne jamais retirer la clé-télécommande du véhicule pendant la conduite ou le remorquage.
- Toujours placer le levier de vitesses à la position Park et appliquer le frein de stationnement avant de quitter le véhicule. Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne.
- Toujours ouvrir complètement la porte du garage avant de démarrer le moteur dans le garage afin d'assurer une ventilation adéquate. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone qui est un gaz incolore et inodore mais très toxique.

REMARQUE

- Après un démarrage à froid, le régime de ralenti peut être sensiblement plus élevé que la normale pendant une courte période. Cela permet aux composants du dispositif antipollution d'atteindre leur température normale de fonctionnement dans le meilleur délai ce qui leur permet de contrôler les émissions et de réduire les répercussions du véhicule sur l'environnement³.

IMPORTANT

- En cas de démarrage par temps froid, il est possible que la boîte de vitesses automatique passe les rapports supérieurs à des régimes légèrement plus élevés que la normale jusqu'à ce que le liquide de la boîte de vitesses automatique atteigne sa température normale de fonctionnement.
- Ne pas emballer un moteur froid immédiatement après le démarrage. Certaines pièces risquent de ne pas être encore suffisamment lubrifiées pour prévenir les dommages au moteur.
- Le moteur doit tourner au ralenti pendant le déplacement du sélecteur de rapport. Ne jamais accélérer avant de percevoir l'engagement de la boîte de vitesses. Une accélération immédiate après la sélection d'un rapport cause un engagement brutal et une usure prématurée de la boîte de vitesses.
- La sélection de **P** ou **N** pendant le fonctionnement au ralenti à l'arrêt pendant de longues périodes contribue à éviter la surchauffe du liquide de la boîte de vitesses automatique.

³ Si le levier de vitesses est à la position **D** ou **R** et que la voiture ne bouge pas, le régime moteur (tr/min) sera plus faible et cela prendra plus de temps au moteur pour atteindre sa température normale de fonctionnement.



Informations associées

- Arrêt du moteur (p. 279)

Arrêt du moteur

*Arrêter le moteur en appuyant sur le bouton **START/STOP ENGINE**.*

Si le levier de vitesses n'est pas à la position **P** ou si le véhicule roule, appuyer deux fois sur le bouton **START/STOP ENGINE** ou le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le moteur s'éteigne.

Informations associées

- Modes d'allumage (p. 87)

Démarrage à distance du moteur (ERS)* - introduction

ERS est une fonction permettant de démarrer le moteur à distance à l'aide de la clé-télécommande afin de rafraîchir ou de réchauffer l'habitacle avant la conduite.

Les systèmes infodivertissement/de climatisation démarrera au moyen des mêmes réglages que lorsque le moteur a été coupé.

Lorsque le moteur est démarré au moyen de ERS, il fonctionnera pendant 15 minutes maximum avant de s'éteindre à nouveau automatiquement. Après deux démarrages grâce au ERS, le moteur doit être démarré de façon normale avant de pouvoir réutiliser le ERS.



REMARQUE

- Toujours respecter les règlements locaux, provinciaux et/ou de l'état applicables au sujet du ralenti du moteur lors de l'utilisation de ERS.
- L'utilisation de ERS influe sur la durée de vie utile de la pile de la clé-télécommande. Si cette fonction est souvent utilisée, la pile devrait être remplacée une fois par an, voir Clé à distance - remplacement de la pile (p. 171).



AVERTISSEMENT

Se rappeler des points suivants avant d'utiliser l'ERS:

- Le véhicule devrait être en vue.
- Le véhicule devrait être inoccupé.
- Le véhicule ne doit pas être stationné à l'intérieur ou dans un secteur fermé. Les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé.

Informations associées

- Démarrage à distance du moteur (ERS)* - démarrage du moteur (p. 280)
- Démarrage à distance du moteur (ERS)* - arrêt du moteur (p. 281)

Démarrage à distance du moteur (ERS)* - démarrage du moteur



Boutons de la clé-télécommande utilisés pour le démarrage à distance du moteur

- 1 Verrouillage
- 2 Éclairage d'approche

Démarrage du moteur

La portée maximale pour le ERS est d'environ 30 mètres (100 pieds) si la vue du véhicule n'est pas obstruée. **Le véhicule doit également être verrouillé.**

Pour faire démarrer le moteur:

1. Appuyer brièvement sur le bouton de verrouillage (1).
2. Appuyer immédiatement sur le bouton d'éclairage d'approche (2) pendant environ 2 secondes.

Si les exigences pour ERS ont été satisfaites, les situations suivantes se produiront :

1. Les clignotants clignoteront plusieurs fois.
2. Le moteur démarrera.
3. Les clignotants s'allumeront pendant trois secondes pour indiquer que le moteur est démarré.

Après que le moteur ait démarré, le véhicule demeure verrouillé, mais l'alarme est désarmée.

Fonctions actives

Lorsque le moteur est démarré avec ERS, les fonctions suivantes sont activées :

- Le système de climatisation
- Le système infotainment.

Fonctions désactivées

Lorsque le moteur est démarré avec ERS, les fonctions suivantes sont désactivées :

- Phares
- Feux de stationnement
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Essuie-glaces

Informations associées

- Démarrage à distance du moteur (ERS)* - arrêt du moteur (p. 281)
- Démarrage à distance du moteur (ERS)* - introduction (p. 279)



Démarrage à distance du moteur (ERS)* - arrêt du moteur

L'une des fonctions suivantes désactiveront le moteur s'il a été démarré au moyen de ERS:

- En appuyant sur le bouton de verrouillage (1) ou de déverrouillage (2) de la clé à télécommande
- Déverrouiller le véhicule
- Ouverture d'une portière
- En appuyant sur la pédale d'accélérateur ou de frein
- Déplacement du levier de vitesses de la position **P**
- S'il y a moins d'environ 10 litres (2,5 gallons) de carburant dans le réservoir
- Plus de 15 minutes se sont écoulées.

Si le moteur a été démarré au moyen de ERS et qu'il s'est éteint, les clignotants s'allumeront pendant trois secondes.

Message à l'écran du tableau de bord

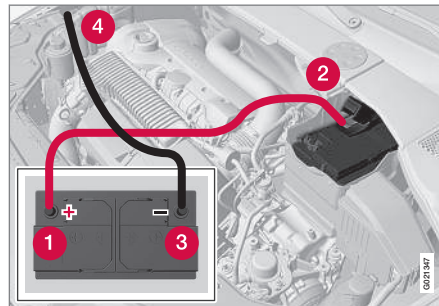
Si le ERS est interrompu, un message sera affiché dans le tableau de bord.

Informations associées

- Démarrage à distance du moteur (ERS)* - introduction (p. 279)
- Démarrage à distance du moteur (ERS)* - démarrage du moteur (p. 280)

Démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire

Suivre ces instructions pour charger la batterie de votre véhicule, ou celle d'un autre véhicule, au moyen d'une batterie auxiliaire.



Branchement des câbles volants

Si la batterie auxiliaire de 12 volts à utiliser est sur un autre véhicule, il faut vérifier que les véhicules ne se touchent pas pour éviter une fermeture prématurée du circuit. S'assurer de suivre les instructions d'utilisation de la batterie auxiliaire de l'autre véhicule.

Pour faire démarrer le moteur à l'aide d'une batterie d'appoint :

1. Couper le contact (placer l'allumage en mode **0**, voir Modes d'allumage (p. 87)).
2. Brancher d'abord le câble volant rouge à la borne positive (+) de la batterie d'appoint (1).

3. Dégager le capuchon qui recouvre la borne positive (+) de la batterie du véhicule (2), signalée par le symbole « + », situé sous un couvercle pliable.
4. Brancher le câble volant noir à la borne négative (-) de la batterie d'appoint (3) et au point de masse du compartiment moteur (partie supérieure du support moteur droit, sur le boulon extérieur) (4).
5. Faites démarrer le moteur du véhicule d'assistance et faites démarrer ensuite le véhicule dont la batterie est à plat.
6. Une fois que le moteur est démarré, enlever d'abord le câble volant de la borne négative (-) (noir). Enlever ensuite le câble volant de la borne positive (+) (rouge).



AVERTISSEMENT

PROPOSITION 65 WARNING!

Les bornes, les têtes d'accumulateurs et les autres accessoires de la batterie contiennent du plomb et des composés de plomb, des substances chimiques reconnues par l'État de la Californie comme pouvant provoquer le cancer et avoir des effets nuisibles sur la fécondité. Se laver les mains après manipulation.



08 Démarrage et conduite



! IMPORTANT

Connecter les câbles de pontage prudemment pour éviter les courts-circuits avec d'autres organes du compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

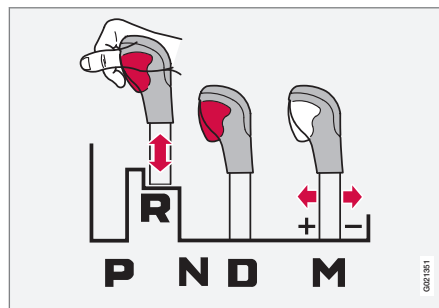
- Ne pas connecter le câble de pontage à une partie quelconque du circuit d'alimentation en carburant ni à aucune pièce mobile. Éviter de toucher les collecteurs chauds.
- Les batteries génèrent de l'hydrogène qui est un gaz inflammable et explosif.
- L'électrolyte contient de l'acide sulfurique. L'électrolyte ne peut entrer en contact ni avec les yeux, ni avec la peau, ni avec les tissus, ni avec les surfaces laquées. En cas de contact, rincer immédiatement la zone touchée avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin si les yeux sont affectés.
- Ne jamais exposer la batterie à une flamme nue ou à des étincelles.
- Ne pas fumer près de la batterie.
- Ces consignes doivent être respectés en cas de démarrage par batterie auxiliaire au risque de blessure.

Informations associées

- Démarrage du moteur (p. 277)

Transmission - informations générales

La transmission effectue automatiquement des changements entre les différents rapports de marche avant en fonction de l'accélération et de la vitesse.



Positions de la grille des vitesses

Appuyer sur le bouton situé à l'avant du levier de vitesses pour passer entre les positions **R**, **N**, **D** et **P**.

Le levier de vitesses peut être déplacé librement entre les positions Geartronic (changement manuel) et de conduite Drive (**D**) pendant la conduite.

! IMPORTANT

La température de la boîte de vitesses est contrôlée afin d'éviter d'endommager la boîte de vitesses ou d'autres composants du groupe motopropulseur. S'il y a un risque de surchauffe, le symbole d'avertissement s'allumera au tableau de bord et un message apparaîtra à l'écran. Suivre les directives qui y sont indiquées.

Assistance au démarrage en côte (HSA)⁴

Le HSA facilite le démarrage ou le recul en côte, en maintenant la pression sur la pédale de frein pendant plusieurs secondes après avoir relâché la pédale de frein, pour maintenir le véhicule à l'arrêt.

Les freins sont relâchés après plusieurs secondes, ou lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.

Informations associées

- Transmission - positions (p. 283)
- Transmission - Geartronic (p. 284)
- Transmission - neutralisation du verrouillage du levier de vitesses (p. 287)
- Traction intégrale (TI) (p. 295)
- Volume du réservoir de carburant - spécifications et volume (p. 420)



Transmission - positions

Stationnement : position P

Sélectionner la position **P** lors du démarrage ou du stationnement.

Verrouillage du levier de vitesses

Lorsque **P** est sélectionné, la transmission est verrouillée mécaniquement dans cette position. La pédale de frein doit être pressée et l'allumage doit être au moins en mode **II** (voir Modes d'allumage (p. 87)) pour pouvoir sortir le levier de vitesses de la position **P**.

AVERTISSEMENT

Toujours appliquer le frein de stationnement lorsque le véhicule est stationné, surtout lors du stationnement dans une côte. Le mode **P** de la boîte de vitesses peut ne pas être en mesure de maintenir le véhicule stationnaire s'il est stationné dans une pente.

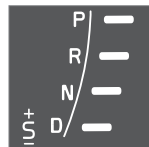
Appuyer sur la commande pour appliquer le frein de stationnement, voir Frein de stationnement - informations générales (p. 301).



IMPORTANT

Le véhicule doit être à l'arrêt lorsqu'on sélectionne la position **P**.

Indicateur de rapport de vitesse



Le rapport actuellement utilisé s'affiche sur le côté droit du tableau de bord.

Le symbole « **S** » devient orange si le mode Sport est utilisé.

Marche arrière : position R

Le véhicule doit être à l'arrêt lorsqu'on sélectionne la position **R**.

Point mort : position N

Aucun rapport n'est engagé et le moteur peut être démarré lorsque le levier de vitesses est

dans cette position. Il faut serrer le frein de stationnement lorsque le véhicule est stationnaire et que le levier de vitesses est à la position **N**. Pour déplacer le levier de vitesses de la position **N**, il faut appuyer sur la pédale de frein et placer le contact au moins en mode **II**.

Marche avant : position D

D est la position de conduite normale. Le véhicule passe automatiquement entre les différents rapports de vitesse, en fonction de l'accélération et de la vitesse. Le véhicule doit être stationnaire lorsque l'on passe de la position **R** à la position **D**.

Informations associées

- Transmission - informations générales (p. 282)
- Transmission - Geartronic (p. 284)
- Transmission - neutralisation du verrouillage du levier de vitesses (p. 287)
- Volume du réservoir de carburant - spécifications et volume (p. 420)

4 Certains modèles seulement



Transmission - Geartronic

Le Geartronic vous permet de changer de vitesse manuellement, entre les rapports de marche avant de votre véhicule. La position manuelle (+S-) peut être sélectionnée à tout moment.

Geartronic : changement de vitesses manuel (+S-)



Pour changer de vitesses manuellement, déplacer le levier de vitesses sur le côté, de **D** vers **+S**. Le symbole **+S** dans le tableau de bord

passse du **blanc** à l'**orange** et le numéro du rapport actuellement utilisé (1, 2, 3, etc.) s'affiche (voir l'illustration suivante)⁵.

- Pour revenir au mode de changement de vitesses automatique depuis **+S**, déplacer le levier de vitesses sur le côté, vers **D**.

Indicateur de changement de vitesses*



Indicateur de changement de vitesses dans un tableau de bord numérique⁶

Cette option indique quand passer au rapport supérieur ou inférieur, pour aider à économiser le carburant. Une flèche blanche apparaît au-dessus ou au-dessous du numéro du rapport actuel, pour inviter le conducteur à passer au rapport supérieur ou inférieur.

Pendant la conduite

- Si vous sélectionnez le mode de passage manuel en conduisant, le rapport utilisé à la position de conduite Drive restera le même lorsqu'on passe au mode de passage manuel.
- Déplacer le levier de vitesses vers l'avant (vers le **+**) pour passer à un rapport supérieur ou vers l'arrière (vers le **-**) pour passer à un rapport inférieur.

- Si vous déplacez le levier de vitesses vers « - », la transmission rétrogradera d'un rapport à la fois et utilisera la force de freinage du moteur. Si la vitesse réelle est trop élevée pour utiliser un rapport inférieur, la rétrogradation n'a pas lieu tant que la vitesse n'a pas diminué suffisamment pour pouvoir passer ce rapport.
- Si vous ralentissez à une vitesse très basse, la transmission rétrograde automatiquement.

Verrouillage du levier de vitesses: Point mort (N)

Si le levier de vitesses est en position **N** et que le véhicule est stationnaire depuis au moins trois secondes (même si le moteur tourne), le levier de vitesses est verrouillé.

Pour déplacer le levier de vitesses de **N** à une autre position, la pédale de frein doit être enfoncée et le contact doit être au moins en position **II**, voir Modes d'allumage (p. 87).

⁵ Si le mode sport est utilisé, le symbole se transforme en « S ».

⁶ Tableau de bord analogique : l'indicateur de changement de vitesses s'affiche au centre de l'indicateur de vitesse.



Geartronic : palettes montées sur le volant*

Outre la fonction de changement de vitesses manuel avec le levier de vitesses, cette fonction permet de changer manuellement de rapports à partir du volant.



Palettes de changement de vitesses montées sur le volant

1 « - » : rétrograder à un rapport inférieur.

2 « + » : passer à un rapport supérieur.

Pour changer de vitesses avec les palettes, elles doivent d'abord être activées. **Le sélecteur de rapport doit occuper la position D ou S.**

Activation des palettes :

- Tirer l'une des palettes vers le volant et la relâcher ; le **D** sur le tableau de bord

passer au numéro du rapport actuellement utilisé.

Changement de rapport :

- Tirer la palette vers le volant et la relâcher.

Désactivation des palettes :

- Maintenir la palette « + » pendant environ 3 secondes.



REMARQUE

Si le sélecteur de rapport occupait la position **D** lorsque le changement de rapport par palette était activé (**D** modifiée pour le numéro de rapport utilisé), la boîte de vitesses retourne automatiquement à la position **D** après 5 secondes environ si les palettes ne sont pas utilisées pour changer de rapport.

Ceci ne se produira **pas** :

- pendant la conduite active (par exemple sur une chaussée sinueuse, en accélérant, etc.)
- si le sélecteur de rapport occupait la position **S** lorsque les palettes étaient activées

Si la boîte de vitesses repasse à la position **D**, les palettes doivent être réactivées (tirer une palette vers le volant puis la relâcher) avant qu'elles puissent être réutilisées pour changer de rapport.

Les palettes peuvent également être désactivées manuellement en tirant les deux palettes vers le volant et en les maintenant jusqu'à ce que le numéro de rapport affiché au tableau de bord se transforme en **D**.



Geartronic : mode Sport (S)⁷

Ce mode de transmission offre des caractéristiques de changement de vitesse plus sportives et un style de conduite plus actif en permettant de rouler à un régime plus élevé pour chaque rapport avant de passer au rapport suivant. Le moteur répond également plus rapidement lorsqu'on appuie sur la pédale d'accélérateur.

Pour accéder au mode Sport à partir de la position Drive (**D**), déplacer le levier de vitesses vers la gauche. La transmission ne passera pas en mode de changement de vitesse manuel tant que le levier de vitesses n'est pas déplacé vers l'avant ou l'arrière vers + ou -.

Le mode Sport peut être sélectionné à n'importe quel moment.



REMARQUE

- Sur les véhicules équipés du mode Sport, le symbole de la transmission du tableau de bord principal passe de **D** à **S** lorsque le levier de vitesses est déplacé vers le mode de changement de vitesse manuel. Si le levier de vitesses est déplacé vers « + » ou « - », le numéro du rapport de vitesse actuellement utilisé est affiché, voir Écrans d'information - introduction (p. 74).
- Veuillez noter que l'utilisation du mode Sport pour entraîner une légère baisse de l'économie de carburant. La conduite en mode **D** peut contribuer à améliorer l'économie de carburant.

Geartronic : démarrage sur des surfaces glissantes

On peut obtenir une meilleure adhérence lorsqu'on démarre sur des surfaces glissantes en sélectionnant la troisième vitesse de la transmission manuelle Geartronic. Pour ce faire :

1. Appuyer sur la pédale de frein et déplacer le levier de vitesses sur le côté, de la position **D** vers **+S**.

2. Avancer le levier de vitesses et le relâcher (permet de sélectionner la deuxième vitesse). Avancer de nouveau le levier de vitesses et le relâcher pour sélectionner la troisième vitesse. Les palettes montées sur le volant en option peuvent également être utilisées ; voir la section précédente « Geartronic : palettes montées sur le volant. »
3. Relâcher la pédale de frein et appuyer doucement sur la pédale d'accélération.

Informations associées

- Transmission - informations générales (p. 282)
- Transmission - positions (p. 283)
- Transmission - neutralisation du verrouillage du levier de vitesses (p. 287)
- Volume du réservoir de carburant - spécifications et volume (p. 420)

⁷ Certains modèles seulement



Transmission - neutralisation du verrouillage du levier de vitesses

*Si le véhicule ne peut pas être conduit, par exemple lorsque la batterie est à plat, il faut déplacer le levier de vitesses de la position **P** avant que le véhicule puisse être déplacé⁸.*

Annulation du système de verrouillage du levier de vitesses



- 1 Enlever le tapis de caoutchouc sur le plancher de l'espace de rangement derrière la console centrale pour voir la petite ouverture permettant de désactiver le système de verrouillage du levier de vitesses.
- 2 Insérer la clé-télécommande dans l'ouverture. Abaisser la clé intégrée le plus possible et la maintenir vers le bas.

➡ Déplacer le levier de vitesses de la position **P**. Pour de plus amples informations sur la clé intégrée, voir Clé intégrée amovible - renseignements généraux (p. 168).

Informations associées

- Transmission - informations générales (p. 282)
- Transmission - positions (p. 283)
- Transmission - Geartronic (p. 284)
- Volume du réservoir de carburant - spécifications et volume (p. 420)

Démarrage/Arrêt - Assistance au démarrage en côte (HSA)

En cas de démarrage sur une forte pente, la HSA (voir Transmission - informations générales (p. 282)) maintient la pression sur la pédale de frein pendant quelques secondes après que la pédale a été relâchée afin de maintenir le véhicule immobilisé. Les freins sont relâchés après plusieurs secondes, ou lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.

Informations associées

- Démarrage/Arrêt - introduction (p. 288)
- Démarrage/arrêt - fonction (p. 288)
- Démarrage/Arrêt - paramètres (p. 291)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions à l'arrêt automatique (p. 289)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions au démarrage automatique (p. 290)
- Démarrage/Arrêt - symboles et messages (p. 292)

⁸ Si la batterie est à plat, le frein de stationnement électrique ne peut être ni serré ni relâché. Si la tension de la batterie est trop faible, brancher une batterie d'appoint, voir Démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire (p. 281).



Démarrage/Arrêt - introduction

Start/Stop est une fonction qui arrête temporairement le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt, par exemple dans une circulation intense ou aux feux de circulation, afin de réduire la consommation de carburant.

Le système Start/Stop est disponible avec certains moteurs/transmissions.

Informations associées

- Démarrage/arrêt - fonction (p. 288)
- Démarrage/Arrêt - paramètres (p. 291)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions à l'arrêt automatique (p. 289)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions au démarrage automatique (p. 290)
- Démarrage/Arrêt - Assistance au démarrage en côte (HSA) (p. 287)
- Démarrage/Arrêt - symboles et messages (p. 292)

Démarrage/arrêt - fonction

Fonctionnement et utilisation



Symbole Start/Stop dans le tableau de bord



Bouton Start/Stop sur la console centrale

Start/Stop est activé automatiquement chaque fois que le moteur démarre⁹. Le symbole du tableau de bord s'affiche pendant plusieurs secondes lorsque le moteur démarre et la lampe indicatrice du bouton de marche/arrêt reste allumée pendant que la fonction est active.

Tous les systèmes du véhicule fonctionnent pendant que le moteur du véhicule est arrêté automatiquement, bien que le fonctionnement de certains systèmes peut être limité à ce moment. Par exemple, le régime de la soufflerie et le volume élevé du système d'infotainment peuvent être réduits pour ne pas décharger la batterie.

Arrêt automatique du moteur

Normalement, lorsque Start/Stop est activé et que les freins sont serrés jusqu'à ce que le véhicule s'arrête, le moteur du véhicule s'arrête automatiquement **si le conducteur maintient la pédale de frein enfoncée**.



Pour rappeler au conducteur que le moteur a été arrêté automatiquement, le symbole Start/Stop s'allume au tableau de bord et reste allumé jusqu'au démarrage suivant du moteur du véhicule.



Si la fonction ECO* (ECO* (p. 293)) est activée, le moteur du véhicule peut s'arrêter automatiquement avant l'arrêt complet du véhicule.

Démarrage automatique du moteur

Le moteur redémarre dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

⁹ Ce n'est pas le cas lorsque le moteur démarre en utilisant la fonction de démarrage à distance du moteur, Démarrage du moteur (p. 277)



Désactivation Start/Stop



Dans certaines situations (par exemple en roulant dans une circulation dense, avec de fréquents arrêts), il est préférable de désactiver la fonction Start/Stop.

Ceci s'obtient en appuyant sur le bouton de la console centrale. La lampe indicatrice du bouton s'éteint.

Start/Stop reste désactivé jusqu'à la pression suivante sur le bouton ou jusqu'à ce que le moteur soit arrêté et redémarré par le conducteur.

Informations associées

- Démarrage/Arrêt - introduction (p. 288)
- Démarrage/Arrêt - paramètres (p. 291)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions à l'arrêt automatique (p. 289)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions au démarrage automatique (p. 290)
- Démarrage/Arrêt - Assistance au démarrage en côte (HSA) (p. 287)
- Démarrage/Arrêt - symboles et messages (p. 292)

Démarrage/Arrêt - Exceptions à l'arrêt automatique

Dans certaines situations ou conditions, le moteur du véhicule **peut ne pas s'arrêter automatiquement** lorsque le véhicule s'arrête, comme dans les cas suivants :

Condition/situation

La vitesse du véhicule n'a pas atteint environ 5 mph (8 km/h) après le démarrage automatique le plus récent ou après que le conducteur a fait démarrer le moteur du véhicule.

Le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité.

La charge de la batterie principale est inférieure au niveau minimum.

Le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement.

La température ambiante est inférieure à 25 °F (-4 °C) ou au-dessus de 85 °F (30 °C).

La fonction de chauffage du pare-brise * est activée.

Le circuit de climatisation ne peut maintenir les réglages désirés dans l'habitacle. La soufflerie fonctionne à vitesse élevée.

Condition/situation

Le véhicule recule.

La température de la batterie principale est inférieure à zéro ou trop élevée.

Le conducteur fait tourner le volant de direction de manière brutale.

La chaussée est fortement inclinée.

Un circuit électrique de remorque est connecté au véhicule.

Le capot a été ouvert^A.

La transmission n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement.

La pression atmosphérique est inférieure à un niveau équivalent à une altitude d'environ 4 900 - 8 200 pi (1 500 - 2 500 m) au-dessus du niveau de la mer. La pression réelle est également affectée par la météo actuelle.

La commande de régulateur automatique adaptatif de vitesse *, fonction d'aide de queue, est activée.

Le sélecteur de rapport occupe la position **S^B** ou « +/- ».

^A Certains moteurs de véhicule uniquement

^B Mode sport (selon le cas)



Informations associées

- Démarrage/Arrêt - introduction (p. 288)
- Démarrage/arrêt - fonction (p. 288)
- Démarrage/Arrêt - paramètres (p. 291)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions au démarrage automatique (p. 290)
- Démarrage/Arrêt - Assistance au démarrage en côte (HSA) (p. 287)
- Démarrage/Arrêt - symboles et messages (p. 292)

Démarrage/Arrêt - Exceptions au démarrage automatique

Dans certaines situations ou conditions, le moteur du véhicule **peut démarrer automatiquement** même si le conducteur continue à appuyer sur la pédale de frein, comme dans les cas suivants :

condition/situation

de la condensation s'est formée sur les vitres.

Le circuit de climatisation ne peut maintenir les réglages désirés dans l'habitacle.

La consommation de courant électrique est temporairement élevée ou la batterie est chargée au-dessous du niveau minimum.

La pédale de frein est pompée de manière répétitive.

Le capot a été ouvert^A.

Le véhicule commence à se déplacer ou sa vitesse augmente légèrement (si le moteur du véhicule s'est arrêté automatiquement avant l'immobilisation du véhicule (voir ECO* (p. 293))).

condition/situation

Le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité pendant que le sélecteur de rapport occupe la position **D** ou **N**.

Le volant de direction doit être tournée^A.

Le sélecteur de rapport est déplacé de la position **D** à la position **S**^B, **R** ou "+/-".

La portière du conducteur est ouverte avec le sélecteur de rapport en position **D** - un signal sonore et un message textuel informent le conducteur que la fonction Start/Stop est active.

^A Certains moteurs de véhicule uniquement

^B Mode sport (selon le cas)



AVERTISSEMENT

Ne pas lever le capot si le moteur a arrêté automatiquement. Le moteur risque en effet de redémarrer automatiquement.

Avant de lever le capot :

- Arrêter le moteur en utilisant le bouton **START/STOP ENGINE**.
- Si le moteur a tourné, les organes du compartiment moteur sont très chauds.



Si le moteur ne démarre pas automatiquement, ceci peut être dû aux causes suivantes :

- la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée
- le sélecteur de rapport occupe la position **P** et la portière du conducteur est ouverte

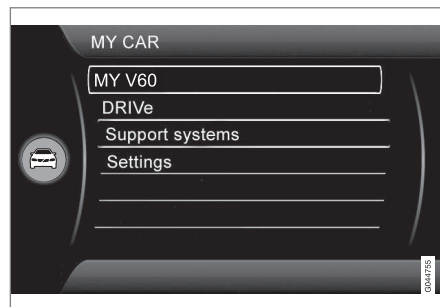
Dans ces cas, le conducteur doit faire démarrer le moteur en appuyant sur le bouton **START/STOP ENGINE**.

Informations associées

- Démarrage/Arrêt - introduction (p. 288)
- Démarrage/arrêt - fonction (p. 288)
- Démarrage/Arrêt - paramètres (p. 291)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions à l'arrêt automatique (p. 289)
- Démarrage/Arrêt - Assistance au démarrage en côte (HSA) (p. 287)
- Démarrage/Arrêt - symboles et messages (p. 292)

Démarrage/Arrêt - paramètres

Le paramétrage de la fonction Start/Stop est possible au système de menu **MY CAR**.



Informations associées

- Démarrage/Arrêt - introduction (p. 288)
- Démarrage/arrêt - fonction (p. 288)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions à l'arrêt automatique (p. 289)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions au démarrage automatique (p. 290)
- Démarrage/Arrêt - Assistance au démarrage en côte (HSA) (p. 287)
- Démarrage/Arrêt - symboles et messages (p. 292)



Démarrage/Arrêt - symboles et messages

Messages textuels

 Combinée avec le symbole d'information du tableau de bord, la fonc-

tion Start/Stop peut également afficher des messages dans certaines situations. Suivre les consignes affichées. Le tableau suivant en fournit quelques exemples.

Pictogramme	Message	Information/action
	Démarrage/arrêt auto Entretien requis	Le Start/Stop ne fonctionne pas correctement. S'adresser à un concessionnaire Volvo ou à un technicien après-vente Volvo formé et qualifié.
	Autostart Moteur en marche + un signal sonore	Ceci est déclenché si la portière du conducteur est ouverte lorsque le moteur a été automatiquement arrêté.
-	Appuyer bouton démarrage	Le moteur ne démarre pas automatiquement. Faire démarrer le moteur normalement en appuyant sur le bouton START/STOP ENGINE .
-	Sélect. P ou N pour démarrer	Start/Stop a été désactivé. Déplacer le sélecteur de rapport à la position N ou P . Faire démarrer le moteur normalement en appuyant sur le bouton START/STOP ENGINE .
-	Appuyer bouton démarrage	Le moteur ne démarre pas automatiquement. Déplacer le sélecteur de rapport à la position N ou P . Faire démarrer le moteur normalement en appuyant sur le bouton START/STOP ENGINE .

Si le message ne disparaît pas après l'action suggérée, s'adresser à un concessionnaire Volvo ou à un technicien après-vente Volvo formé et qualifié.

Informations associées

- Démarrage/Arrêt - introduction (p. 288)
- Démarrage/arrêt - fonction (p. 288)
- Démarrage/Arrêt - paramètres (p. 291)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions à l'arrêt automatique (p. 289)
- Démarrage/Arrêt - Exceptions au démarrage automatique (p. 290)
- Démarrage/Arrêt - Assistance au démarrage en côte (HSA) (p. 287)



ECO*

Eco est une fonction¹⁰ développée par Volvo pour donner au conducteur l'opportunité de conduire de manière plus économique de manière active et contribuer ainsi à réduire la consommation de carburant.

Introduction



Lorsque Eco est activé, les fonctions suivantes sont modifiées :

- Les points de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique
- Le système de gestion du moteur et la réaction de la pédale d'accélérateur
- Fonction arrêt/arrêt (Démarrage/Arrêt - introduction (p. 288)) : le moteur peut s'arrêter automatiquement avant que le véhicule ne soit pas complètement arrêté
- La fonction Eco Coast est activée : le frein moteur est désactivé
- Positions de réglage de la climatisation : certaines fonctions (par exemple la climatisation) sont réduites temporairement ou désactivées

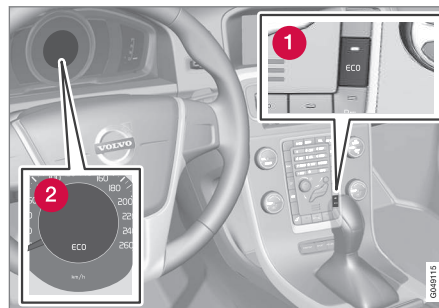


REMARQUE

Lorsque Eco est activé, plusieurs paramètres du système de climatisation sont modifiés et le fonctionnement de certains consommateurs de courant est réduit.

Certaines de ces fonctions peuvent être relancées manuellement, mais toutes les fonctions ne seront restaurées pas avant la désactivation de Eco.

Function



- 1 ECO bouton marche/arrêt de la console centrale
- 2 Symbole ECO du tableau de bord

Lorsque le moteur est arrêté, ECO est désactivé et doit être réactivé chaque fois que le moteur démarre (à l'exception de certains moteurs).

Le symbole **ECO** sera affiché au tableau de bord et le témoin lumineux du bouton **ECO** sera **on** lorsque Eco est activé.

Eco en position de marche ou d'arrêt



Lorsque ECO est désactivé, le symbole **ECO** n'est **pas** affiché au tableau de bord et la lampe indicatrice du bouton **ECO** est **éteinte**. La fonction reste désactivée jusqu'à la pression suivante sur le bouton.



Eco coast (fonctionnement économique en roue libre)

Eco Coast est une partie intégrante de la fonction Eco qui essentiellement désactive le frein moteur, permettant au véhicule de fonctionner en roue libre.



REMARQUE

Pour un fonctionnement optimal, Eco Coast doit être utilisé initialement lorsque le véhicule peut rouler en roue libre aussi loin que possible.

Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, la boîte de vitesses s'est désengagée automatiquement du moteur et le régime moteur est réduit jusqu'au niveau de ralenti

¹⁰ Option sur les modèles équipés de certains moteurs 4 cylindres



08 Démarrage et conduite



(environ 700-800 tr/min), ce qui contribue à réduire la consommation de carburant.

Cette fonction est destinée principalement aux situations dans lesquelles une réduction de vitesse est prévue, comme dans le cas de l'approche d'un carrefour ou de feux de circulation.

Eco Coast autorise une conduite proactive avec un minimum de freinage.

Combinaisons de positions de marche et d'arrêt

En fonction de la situation de conduite, Eco peut être utilisé de différentes manières pour contribuer à réduire la consommation de carburant :

- **Avec Eco activé** : ceci active Eco Coast, ce qui permet au véhicule de **rouler librement aussi loin que possible** lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur (par exemple en approchant de feux de circulation ou d'un croisement).

ou

- **Avec Eco désactivé** : le frein moteur peut être utilisé **lorsque le véhicule roule uniquement sur une courte distance** (dans les encombrements, etc.) ou **dans les descentes**.

Pour limiter la consommation de carburant, Eco Coast ne doit pas être utilisé dans les situations de circulation dans lesquelles les freins doivent être utilisés fréquemment.

Activation Eco Coast

Eco Coast est activé lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée complètement si :

- Eco est activé
- Le sélecteur de rapport occupe la position **D**
- La vitesse du véhicule est approximativement entre 40-85 mph (65-140 km/h). Toujours observer les limites de vitesse signalées
- L'angle de pente de la descente est inférieur à environ 6%

Désactivation Eco Coast

Dans certaines situations, il est préférable de désactiver la fonction Eco Coast :

- Dans de fortes descentes, pour utiliser le frein moteur
- Avant de dépasser un véhicule, pour pouvoir le faire de manière aussi sûre que possible

La désactivation Eco Coast (et la réactivation consécutive du frein moteur) est possible des manières suivantes :

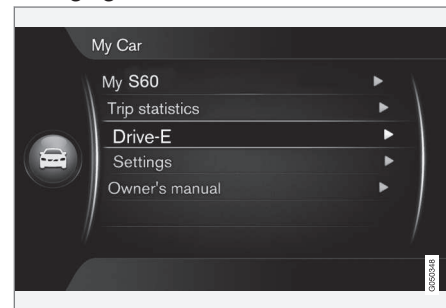
- Appuyer sur le bouton **ECO** sur la console centrale
- Déplacer le levier de vitesses à la position manuelle **"S+/-"**
- Changement de rapport en utilisant les palettes du volant*
- Pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur

Eco Coast limites

Cette fonction est indisponible dans les cas suivants :

- Le régulateur automatique de vitesse est activé
- Le degré d'inclinaison de la pente dépasse 6 % environ
- Les palettes du volant* sont utilisées pour changer manuellement de rapport
- Le moteur et/ou la boîte de vitesses n'ont pas atteint la température normale de fonctionnement
- Le sélecteur de rapport est déplacé de la position **D** à la position manuelle **S+/-**
- La vitesse du véhicule sort de la plage 40-85 mph (65-140 km/h)

Information supplémentaire et positions de réglage





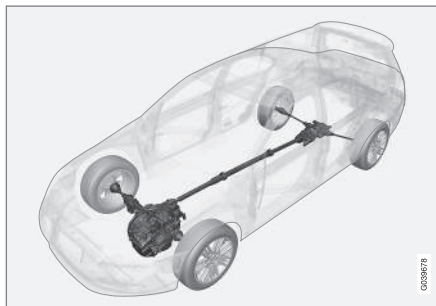
D'autres réglages ECO sont possibles au menu de véhicule **MY CAR**. Voir My Car (ma voiture) - introduction (p. 83) pour de plus amples informations.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)
- Transmission - informations générales (p. 282)

Traction intégrale (TI)

Votre Volvo peut être équipée de la traction intégrale permanente, ce qui signifie que la puissance est répartie automatiquement entre les roues avant et arrière.



En temps normal, la plus grande partie de la puissance du moteur est dirigée vers les roues avant. Cependant, si les roues avant ont tendance à patiner, un dispositif de couplage commandé électroniquement envoie la puissance du moteur vers les roues qui ont la meilleure adhérence.



REMARQUE

Si une défectuosité électrique est détectée dans le système de traction intégrale, le message **TI désactivée Entretien requis** apparaîtra dans la fenêtre de renseignement. Un témoin s'allumera également sur le tableau de bord. Dans ce cas, faire vérifier le système par un technicien Volvo formé et qualifié.

Informations associées

- Transmission - informations générales (p. 282)



Contrôle en descente (HDC)¹¹ - introduction

Le contrôle en descente est un type de frein moteur automatique permettant d'augmenter ou de diminuer la vitesse du véhicule sur des pentes escarpées à l'aide de la pédale d'accélération sans appliquer les freins. Le système de freinage fonctionne automatiquement de manière à conserver une vitesse basse et constante.

Introduction

Normalement, lorsque vous relâchez la pédale d'accélération lors de la descente d'une côte, la vitesse du véhicule diminue au fur et à mesure que le moteur tourne à une vitesse de rotation inférieure (l'effet du frein-moteur). Si la déclivité devient plus prononcée et que le véhicule transporte une charge, la vitesse augmente malgré l'effet du freinage moteur. Dans ce cas, il faut appuyer sur les freins pour réduire la vitesse du véhicule.

Le contrôle en descente est très utile lorsqu'on descend une pente escarpée accidentée qui est glissante à certains endroits.



AVERTISSEMENT

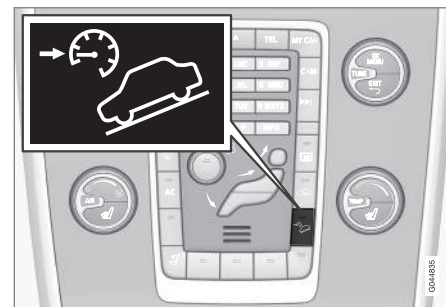
La fonction HDC ne s'active pas dans toutes les circonstances et ne constitue qu'une aide au freinage. Le conducteur conserve la responsabilité entière d'une conduite sûre.

Informations associées

- Contrôle en descente (HDC) - fonctionnement (p. 296)
- Freins - généralités (p. 297)

Contrôle en descente (HDC)¹³ - fonctionnement

Fonction



- On peut activer/désactiver le contrôle en descente en appuyant sur le bouton de la console centrale. Un témoin lumineux dans le bouton s'allume lorsque le contrôle en descente est activé.
- Le témoin lumineux  sur le tableau de bord s'allume et un message apparaît à l'écran lorsque le système contrôle la vitesse du véhicule.
- Le contrôle en descente fonctionne uniquement lorsque la **première** vitesse ou la **marche arrière** est sélectionnée (1 apparaîtra dans la fenêtre de renseignement lorsque la première vitesse est sélectionnée).

¹¹ Disponible sur la V60 Cross Country uniquement en combinaison avec certains moteurs.

¹³ Disponible sur la V60 Cross Country uniquement en combinaison avec certains moteurs.



REMARQUE

La fonction HDC ne peut être activée si le sélecteur de rapport est en position **D**.

Utilisation du contrôle en descente

Le contrôle en descente permet à la voiture d'avancer à une vitesse maximale de 10 km/h (6 mi/h) et de 7 km/h (4 mi/h) en marche arrière. Cependant, la pédale d'accélération peut être utilisée pour sélectionner n'importe quel rapport possible en première vitesse et en marche arrière. Lorsqu'on relâche la pédale d'accélération, la vitesse revient rapidement à 10 km/h (6 mi/h) ou à 7 km/h (4 mi/h) selon le rapport sélectionné, peu importe le degré d'inclinaison de la pente. Il n'est pas nécessaire d'appliquer les freins.

- Les feux d'arrêt s'allument automatiquement lorsque le contrôle en descente commande la vitesse du véhicule.
- Le conducteur peut ralentir ou arrêter le véhicule en tout temps en appliquant les freins.

Le contrôle en descente est désactivé lorsque :

- On appuie sur le bouton de la console centrale
- On sélectionne un rapport supérieur à la première vitesse
- **D** est sélectionné sur les véhicules à transmission automatique

On peut désactiver le contrôle en descente à n'importe quel moment. Si on le désactive pendant que le véhicule descend une pente escarpée, l'effet de freinage du système diminuera graduellement.

REMARQUE

La réaction du moteur du véhicule à une pression sur la pédale d'accélérateur peut être légèrement plus lente que la normale lorsque la fonction HDC est activée.

Informations associées

- Contrôle en descente (HDC) - introduction (p. 296)
- Freins - généralités (p. 297)

Freins - généralités

Le système de freinage est un système hydraulique comprenant deux circuits de freinage séparés. Si un de ces circuits rencontre un problème, il est toujours possible d'arrêter le véhicule avec l'autre circuit de freinage.

S'il est nécessaire d'enfoncer la pédale de freins plus loin que de coutume, et de l'écraser davantage, la distance d'arrêt sera plus longue.

Un témoin lumineux s'illumine sur le tableau de bord pour signaler une anomalie au conducteur.

Si le témoin s'allume en cours de conduite ou de freinage, immobiliser immédiatement le véhicule et vérifier le niveau de liquide de frein dans le réservoir.

REMARQUE

Appuyer fermement sur la pédale de frein et maintenir la pression sur la pédale, sans pomper les freins.

AVERTISSEMENT

Si le niveau de liquide est sous la marque **MIN** du réservoir ou si un message sur le système de freinage apparaît dans la fenêtre de renseignement : **NE PAS CONDUIRE**. Faire remorquer le véhicule chez un technicien Volvo formé et qualifié pour faire vérifier le système de freinage.



Inspection des plaquettes de frein

Sur les véhicules équipés d'un cric*, l'état des plaquettes de frein peut être vérifié en soulevant le véhicule (voir Changement de roue - dépose de la roue (p. 326) pour des informations sur l'utilisation du cric et le retrait d'une roue) et en procédant à une inspection visuelle des plaquettes de frein.



AVERTISSEMENT

- Si le véhicule est conduit immédiatement avant une inspection des plaquettes de frein, le moyeu de roue, les composants des freins, etc., seront très chauds. Laisser ces composants refroidir avant de procéder à l'inspection.
- Appliquer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses à la position Park (P).
- Caler les roues en contact avec le sol à l'aide de blocs de bois ou de grosses pierres.



AVERTISSEMENT

- Utiliser le cric conçu pour le véhicule lorsque vous changez une roue. Pour tout autre travail sur le véhicule, utiliser des béquilles pour soutenir le véhicule.
- Maintenir le cric bien graissé et propre et éviter qu'il ne soit endommagé.
- Assurez-vous que le cric repose sur une surface ferme, de niveau et non glissante.
- Aucun objet ne doit être placé entre la base du cric et le sol ou entre le cric et la barre de fixation du véhicule.
- Assurez-vous que le cric est bien engagé sur la tige de fixation
- Ne mettez jamais aucune partie de votre corps sous un véhicule supporté par un cric.

Les servofreins ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne

Les servofreins utilisent la dépression qui se crée uniquement lorsque le moteur tourne. Ne jamais laisser le véhicule s'immobiliser de lui-même avec le moteur coupé.

Si les servofreins ne fonctionnent pas, il faut appuyer beaucoup plus fort sur la pédale de frein pour compenser l'absence de freinage assisté. Cela peut se produire lorsque le véhicule est remorqué ou lorsque le moteur est à l'arrêt lorsque le véhicule roule toujours. La

pédale de frein semble aussi plus dure que de coutume.

L'humidité sur les disques et les plaquettes nuit au freinage

Si l'on conduit sous la pluie et dans la neige fondante, ou lorsqu'on passe au lave-auto automatique, de l'eau peut s'accumuler sur les disques et les plaquettes de frein. Cela entraînera ainsi un retard dans le freinage lorsqu'on appuie sur la pédale de frein. Pour éviter ce retard lorsque les freins sont nécessaires, appuyer de temps à autre sur la pédale lors d'un trajet sous la pluie, dans la boue, etc. Ceci permet d'éliminer l'eau des freins. S'assurer que le serrage des freins se fait normalement. Il faudrait également effectuer cette opération après le lavage ou après une mise en marche par temps froid ou très humide.

Fatigue sévère du système de freinage

Si vous conduisez en terrain montagneux ou accidenté, ou en cas de remorquage, les freins risquent d'être soumis à des contraintes importantes. La vitesse est généralement faible, ce qui signifie que le refroidissement des freins est moins efficace que lors de la conduite sur les surfaces planes. Afin de réduire la pression sur les freins, rétrograder à un rapport inférieur pour obtenir une assistance du moteur lors du freinage. Se rappeler que les freins sont soumis à une charge beaucoup plus grande que la normale lorsqu'on tire une remorque.



Nettoyage des disques de frein

La présence de couches de saleté et d'eau sur les disques de frein peut se traduire par un retard dans la réponse des freins. Le nettoyage des garnitures de frein permet de réduire ce retard.

Il est recommandé de nettoyer les plaquettes de frein par temps humide, avant le remisage du véhicule et après le lavage de celui-ci. Pour ce faire, veuillez freiner légèrement pour une courte période pendant que le véhicule roule.

Informations associées

- Frein de stationnement - informations générales (p. 301)
- Aide en cas de freinage d'urgence (EBA) (p. 300)
- Freins - généralités (p. 297)
- Système de freinage antiblocage (ABS) (p. 300)

Freins - symboles

Témoins lumineux du tableau de bord

Picto-gramme	Caractéristique technique
	Lumière constante - Vérifiez le niveau du liquide de frein. S'il est bas, faites l'appoint et vérifiez la cause de la perte du liquide de frein.
	Vérification automatique du fonctionnement : reste allumé pendant deux secondes lorsque le moteur a démarré.

AVERTISSEMENT

Si  et  apparaissent en même temps et que le niveau de liquide de frein est sous la marque **MIN** du réservoir ou si un message lié au système de freinage apparaît à l'écran d'information : **NE PAS CONDUIRE**. Faire remorquer le véhicule chez un technicien Volvo formé et qualifié pour faire vérifier le système de freinage.

Informations associées

- Freins - généralités (p. 297)
- Frein de stationnement - informations générales (p. 301)



Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système ABS contribue à améliorer la maîtrise du véhicule (arrêt et direction) dans des conditions de freinage extrêmes en réduisant le blocage des freins.

Lorsque le système détecte un blocage imminent, la pression de freinage est modulée automatiquement de façon à éviter tout blocage pouvant entraîner un dérapage.

Le système procède à un bref test d'autodiagnostic au démarrage du moteur et une fois que le conducteur relâche la pédale de frein. Un autre examen automatique peut être réalisé lorsque le véhicule atteint pour la première fois la vitesse d'environ 10 km/h (6 mi/h). La pédale de frein vibrera plusieurs fois et un signal sonore pourrait être émis par le module de commande ABS, ce qui est normal.

Informations associées

- Frein de stationnement - informations générales (p. 301)
- Aide en cas de freinage d'urgence (EBA) (p. 300)
- Freins - généralités (p. 297)

Feux de freinage

Les feux de freinage s'allument automatiquement lorsque les freins sont appliqués.

Feux de freinage adaptatifs

Les feux de freinage adaptatifs s'activent en cas de freinage brusque ou si le système ABS est mis en marche. Si cette fonction est déclenchée, un autre feu arrière sur chaque côté du véhicule s'allumera pour prévenir les véhicules qui roulent derrière.

Les feux de freinage adaptatifs s'activeront dans les situations suivantes :

- Le système ABS est activé pendant plus d'environ une demi-seconde.
- En cas de freinage brusque, lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 10 km/h (6 mi/h).

Lorsque le véhicule arrive à un arrêt, les feux de freinage et les feux arrière supplémentaires demeurent allumés aussi longtemps que la pédale de frein est enfoncée ou jusqu'à ce qu'on diminue la force de freinage sur le véhicule.

Informations associées

- Freins - généralités (p. 297)
- Frein de stationnement - informations générales (p. 301)

Aide en cas de freinage d'urgence (EBA)

La fonction EBA est conçue pour offrir un effet de freinage immédiat et intégral en cas de freinage brusque et violent.

Aide en cas de freinage d'urgence

Le système EBA s'active en fonction de la vitesse à laquelle la pédale de frein est enfoncée.

Lorsque le système EBA est activé, la pédale de frein s'enfonce et la pression dans le circuit de freinage atteint immédiatement une valeur maximale. Maintenir toute la pression sur la pédale de frein afin d'exploiter au maximum le système EBA. Le système se désactive automatiquement lorsqu'on relâche la pédale de frein.



REMARQUE

- Lorsque le système EBA est activé, la pédale de frein s'enfonce et la pression dans le circuit de freinage atteint immédiatement une valeur maximale. Vous devez maintenir une pression complète sur la pédale de frein pour utiliser complètement le système. Il n'existe pas d'effet de freinage si la pédale est relâchée. La fonction EBA est automatiquement désactivée lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Lorsque le véhicule est resté en stationnement pendant un certain temps, la pédale de frein s'enfonce plus que d'habitude lorsque le moteur du véhicule est démarré. Ceci est normal et la pédale retourne à sa position usuelle lorsqu'elle est relâchée.

Informations associées

- Frein de stationnement - informations générales (p. 301)
- Freins - généralités (p. 297)
- Système de freinage antiblocage (ABS) (p. 300)

Frein de stationnement - informations générales

Le frein de stationnement électrique permet d'immobiliser le véhicule lorsqu'il est en stationnement.

Frein de stationnement électrique



Commande du frein de stationnement

REMARQUE

- Du bruit provenant du moteur électrique de frein de stationnement peut s'entendre lorsque le frein de stationnement est appliqué. Ce bruit peut également s'entendre pendant la vérification du fonctionnement automatique du frein de stationnement.
- La pédale de frein se déplace légèrement lorsque le frein de stationnement électrique est appliqué ou desserré.

Batterie faible

Si la tension de la batterie est trop faible, le frein de stationnement ne peut être ni serré ni relâché. Brancher une batterie d'appoint si la tension de la batterie est trop faible, voir Démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire (p. 281).

Stationnement dans une côte

- Si le véhicule fait face au haut de la côte, tourner les roues avant dans la direction opposée à la bordure.
- Si le véhicule fait face au bas de la côte, tourner les roues vers la bordure.

Le frein de stationnement devrait également être appliqué.

Informations associées

- Frein de stationnement - serrage (p. 302)
- Frein de stationnement - déverrouillage (p. 302)
- Frein de stationnement - symboles et messages (p. 304)
- Freins - généralités (p. 297)



Frein de stationnement - serrage

Serrage du frein de stationnement électrique



Commande du frein de stationnement

1. Appuyer fermement sur la pédale de frein.
2. Appuyer sur la commande.
 - > Le symbole  dans le tableau de bord clignote pendant qu'on serre le frein de stationnement et s'allume de façon ininterrompue lorsque le frein de stationnement est entièrement serré.
3. Relâcher la pédale de frein et s'assurer que le véhicule est immobile.
4. Lorsque le véhicule est stationné, le levier de vitesses doit être en position **P**.

REMARQUE

- En cas d'urgence, le frein de stationnement peut être serré pendant que le véhicule se déplace en maintenant la commande. Le freinage est interrompu lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée ou que la commande est relâchée.
- Un signal sonore retentit pendant cette opération si le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Informations associées

- Frein de stationnement - informations générales (p. 301)
- Frein de stationnement - déverrouillage (p. 302)
- Frein de stationnement - symboles et messages (p. 304)
- Freins - généralités (p. 297)

Frein de stationnement - déverrouillage

Desserrage du frein de stationnement électrique



Commande du frein de stationnement

Desserrage manuel

1. Boucler la ceinture de sécurité.
2. Insérer la clé-télécommande dans la fente d'allumage et appuyer sur le bouton **START/STOP ENGINE** (ou appuyer sur le bouton **START/STOP ENGINE** avec une clé-télécommande valide dans l'habitacle sur les véhicules équipés du démarrage sans clé en option).
3. Appuyer fermement sur la pédale de frein.
4. Tirer la commande du frein de stationnement.



Desserrage automatique

1. Démarrer le moteur.



REMARQUE

- Par souci de sécurité, le frein de stationnement n'est automatiquement desserré que lorsque le moteur tourne et que le conducteur a sa ceinture de sécurité attachée.
- Le frein de stationnement électrique sera immédiatement relâché lorsqu'on appuie sur la pédale d'accélération et que le levier de vitesses est en position **D** ou **R**.

2. Boucler la ceinture de sécurité.
3. Déplacer le levier de vitesses à la position **D** ou **R** et appuyer sur la pédale d'accélération. Le frein de stationnement se relâchera lorsque le véhicule commencera à avancer.

Charge lourde en côte

Sous l'effet d'une charge lourde, comme une remorque, le véhicule peut rouler en arrière lorsque le frein de stationnement est desserré automatiquement sur une pente raide. Pour éviter cela :

1. Avec la main gauche, gardez le levier du frein de stationnement électrique serré tout en sélectionnant Drive avec la main droite.

2. Tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur pour démarrer, relâcher le levier du frein de stationnement uniquement après que le véhicule commence à avancer.

Informations associées

- Frein de stationnement - informations générales (p. 301)
- Frein de stationnement - serrage (p. 302)
- Frein de stationnement - symboles et messages (p. 304)
- Freins - généralités (p. 297)



Frein de stationnement - symboles et messages

On peut effacer un message en appuyant brièvement sur le bouton **OK** sur la manette des clignotants.

Symboles et messages sur le tableau de bord

Picto-gramme	Message	Description/action
	"Message"	Lire le message à l'écran d'information.
		Un symbole clignotant indique qu'on est en train de serrer le frein de stationnement. Si le symbole clignote dans toute autre situation, cela indique une anomalie. Lire le message à l'écran d'information.
-	Frein stat. non entier. desser.	Une anomalie ne permet pas de relâcher le frein de stationnement. Essayer d'appliquer le frein de stationnement et de le relâcher plusieurs fois. Si le problème persiste, communiquer avec un atelier Volvo autorisé. Si vous prenez la route alors que ce message d'erreur est affiché, le système émet un signal d'avertissement.
-	Frein station-nem non serré	Une anomalie empêche de serrer le frein de stationnement. Essayer d'appliquer le frein de stationnement et de le relâcher plusieurs fois. Si le problème persiste, communiquer avec un atelier Volvo autorisé. Si vous prenez la route alors que ce message d'erreur est affiché, le système émet un signal d'avertissement.
-	Frein station-nem Entretien requis	Une anomalie est survenue. Tentez de serrer et de libérer le frein. Communiquez avec un atelier si l'anomalie ne disparaît pas.

 **AVERTISSEMENT**

Si le véhicule doit stationner avant la réparation, toujours placer le sélecteur de rapport à la position **P** et faire tourner les roues de manière à ce qu'elles soient dirigées à l'écart du trottoir si le véhicule est en côte ou vers le trottoir si il est en descente.

Informations associées

- Frein de stationnement - informations générales (p. 301)
- Frein de stationnement - serrage (p. 302)
- Frein de stationnement - déverrouillage (p. 302)
- Freins - généralités (p. 297)



Conduite dans l'eau

V60: Vous pouvez conduire le véhicule dans une étendue d'eau d'une profondeur d'environ 25 cm (10 po) à une vitesse maximale de 10 km/h (6 mi/h).

V60 Cross Country : Vous pouvez conduire le véhicule dans une étendue d'eau d'une profondeur d'environ 30 cm (12 po) à une vitesse maximale de 10 km/h (6 mi/h).

- Soyez prudent lorsque vous conduisez votre véhicule dans de l'eau mouvante.
- Nettoyer les connexions électriques du câblage de remorque après avoir conduit le véhicule dans l'eau ou la boue.
- Lorsque vous conduisez votre véhicule dans l'eau, conserver une faible vitesse et ne pas immobiliser le véhicule dans l'eau.



AVERTISSEMENT

- Éviter de conduire sous une pluie persistante ou lors d'une averse. Ceci peut être dangereux et il peut également être difficile de déterminer la profondeur réelle de l'eau.
- Si l'eau ne peut pas être évitée, après avoir traversé l'eau, appuyer légèrement sur la pédale de frein pour s'assurer que les freins fonctionnent normalement. De l'eau ou de la boue peuvent rendre les garnitures de freins glissantes et entraîner un retard de l'effet de freinage.



IMPORTANT

- Le moteur risque des dégâts si l'eau est aspirée dans le filtre à air.
- **V60 :** Si le véhicule traverse l'eau sur une profondeur de plus de 25 cm (10 po), l'eau peut pénétrer dans le différentiel et la boîte de vitesses. Ceci réduit la capacité de lubrification de l'huile et peut raccourcir la durée de vie de ces composants.
- **V60 Cross Country :** Si le véhicule traverse l'eau sur une profondeur de plus de 30 cm (12 po), l'eau peut pénétrer dans le différentiel et la boîte de vitesses. Ceci réduit la capacité de lubrification de l'huile et peut raccourcir la durée de vie de ces composants.
- Des dégâts aux organes, au moteur du véhicule, à la boîte de vitesses, au turbocompresseur, au différentiel ou à ses organes internes causés par les inondations, un bouchon de vapeur ou une insuffisance d'huile ne sont pas couverts par la garantie.
- Ne pas submerger le véhicule dans l'eau jusqu'aux seuils de porte plus longtemps que nécessaire. Ceci risque d'entraîner des dysfonctionnements électriques.
- Si le moteur s'est arrêté pendant la submersion du véhicule, ne pas tenter de faire redémarrer le moteur. Faire remorquer le véhicule hors de l'eau.



Informations associées

- Remorquage du véhicule (p. 319)
- Remorquage par une dépanneuse (p. 321)

Moteur et système de refroidissement

Dans certaines conditions de conduite, par exemple, en terrain montagneux, sous une chaleur extrême ou avec une charge lourde, le moteur et le système de refroidissement risquent de surchauffer.

Pour éviter une surchauffe du moteur, prenez les précautions suivantes :

- Roulez à basse vitesse quand vous tirez une remorque sur un long parcours en pente raide. Pour des informations, voir Tractage d'une remorque (p. 316)
- Ne coupez pas le moteur immédiatement après avoir conduit dans des conditions difficiles.



AVERTISSEMENT

Le ventilateur de refroidissement peut démarrer ou continuer à fonctionner (jusqu'à 6 minutes) après que le moteur du véhicule a été coupé.

- Retirer tous les feux auxiliaires placés devant la calandre en cas de conduite par temps chaud.
- Lorsque le véhicule tire une remorque sur un terrain montagneux, le régime moteur ne doit pas dépasser 4 500 tr/min. La température de l'huile peut devenir trop élevée.

Conservation du courant électrique

Pour minimiser l'épuisement de la batterie, prendre les précautions suivantes :

- Lorsque le moteur ne tourne pas, il faut éviter d'utiliser le mode d'allumage **II**. De nombreux systèmes électriques (la chaîne audio, le système de navigation en option, les vitres électriques, etc.) peuvent fonctionner en modes d'allumage **0** et **I**. Ces modes réduisent la décharge de la batterie.
- Se rappeler que l'utilisation de systèmes et d'accessoires, entre autres, qui consomment une grande quantité de courant lorsque le moteur est coupé peut décharger complètement la batterie. Le fait de conduire le véhicule ou de faire tourner le moteur pendant environ 15 minutes permet de garder la batterie chargée.
- La douille 12 volts en option de la zone de chargement (p. 156), fournissent le courant électrique même lorsque le contact est coupé mais ceci décharge la batterie.



Avant un long voyage

Vous devriez toujours faire inspecter votre véhicule par un technicien Volvo formé et qualifié avant un long voyage. Vous trouverez également chez votre concessionnaire des ampoules, des fusibles, des bougies et des essuie-glaces de rechange.

Au minimum, il est prudent de vérifier les éléments suivants avant de prendre la route pour un long voyage :

- Vérifiez que le moteur fonctionne bien et que la consommation de carburant est normale.
- Vérifiez qu'il n'y a de fuite d'huile, de carburant ou autre liquide.
- Vérifier le niveau d'huile de boîte de vitesses (p. 420) .
- Vérifiez l'état des courroies d'entraînement.
- Vérifiez la charge de la batterie.
- Examiner attentivement vos pneus (également le pneu de secours) et remplacer ceux qui sont usés (p. 325). Vérifier la pression de pneu (p. 332).
- Les freins, le réglage de la géométrie avant et le boîtier de direction de votre véhicule doivent être inspectés uniquement par un technicien Volvo formé et qualifié.
- Vérifiez les lampes et les phares, y compris les feux de route.

- Les triangles réflecteurs d'avertissement sont obligatoires dans certains états et provinces.
- Demandez l'avis de votre technicien Volvo formé et qualifié si vous avez l'intention de conduire votre véhicule dans des pays où il pourrait être difficile de trouver le carburant approprié.
- Il faut tenir compte de la destination. Si vous prévoyez de vous rendre dans une région où il est probable qu'il y aura de la neige ou de la glace, pensez aux pneus à neige (p. 341).

Informations associées

- Changement de roue - dépose de la roue (p. 326)
- Ampoules - introduction (p. 371)

Conduite par temps froid

Contrôler le véhicule avant l'approche de la saison froide.

Le conseil suivant est important :

- S'assurer que le liquide de refroidissement (p. 369) du moteur contient 50 % d'antigel. Tout autre mélange peut diminuer la protection contre le gel. Cela permet d'offrir une protection contre le gel jusqu'à -35 °C (-31 °F). L'utilisation d'antigel recyclé n'est pas approuvée par Volvo. Ne mélangez pas différentes sortes d'antigel.
- Volvo recommande l'utilisation d'un antigel Volvo pour le radiateur de votre véhicule.
- Il faut essayer de garder le réservoir de carburant bien rempli. Cela contribue à empêcher la formation de condensation dans le réservoir. De plus, lorsque le temps est très froid, il est utile d'ajouter de l'antigel de canalisation d'essence avant de remplir le réservoir.
- La viscosité de l'huile à moteur est importante. L'huile à faible viscosité (huile peu épaisse) facilite le démarrage par temps froid et diminue la consommation de carburant pendant le réchauffement du moteur. L'huile entièrement synthétique 0W-30 est recommandée pour la conduite dans les régions où les températures restent froides.



- La charge exercée sur la batterie est plus grande en hiver puisqu'on utilise plus souvent les essuie-glaces avant, l'éclairage, etc. De plus, la capacité de la batterie diminue au fur et à mesure que la température baisse. Par froid intense, une batterie mal chargée peut geler et être endommagée. Il est donc conseillé de vérifier l'état de charge de la batterie plus fréquemment et de vaporiser de l'huile antirouille sur les pôles de la batterie.
- Volvo recommande l'utilisation de pneus à neige sur les quatre roues en conduite hivernale, voir Pneus à neige/pneus à crampons (p. 341).
- Pour éviter la formation de gel dans le réservoir de lave-glace (p. 382), ajoutez-y des solvants de lave-glace contenant de l'antigel. C'est important car il arrive souvent en hiver que de la saleté soit projetée sur le pare-brise, ce qui nécessite une mobilisation fréquente du lave-glace et des essuie-glaces. Le solvant pour lave-glace Volvo doit être dilué comme suit : Jusqu'à -10 °C (14 °F) : 1 mesure de solvant pour 4 mesures d'eau; jusqu'à -15 °C (5 °F) : 1 mesure de solvant pour 3 mesures d'eau; jusqu'à -18 °C (0 °F) : 1 mesure de solvant pour 2 mesures d'eau; jusqu'à -28 °C (-18 °F) : 1 mesure de solvant pour 1 mesure d'eau.
- Utilisez le vaporisateur Volvo au Téflon pour serrure pour l'entretien des serrures.
- Évitez d'utiliser des vaporisateurs antigel car ils peuvent endommager les serrures.

Remplissage - exigences relatives au carburant

Volvo recommande d'utiliser du carburant contenant des additifs détergents afin de limiter la formation de dépôts dans le moteur.

Carburant contenant des anticalaminants (additifs détergents)

Ces produits ont démontré leur efficacité pour garder les injecteurs et les soupapes d'admission propres. L'utilisation régulière de carburants contenant des additifs détergents contribue à améliorer la conduite et à diminuer la consommation. Si vous n'êtes pas sûr si un carburant contient des anticalaminants ou non, renseignez-vous auprès du préposé de la station-service.



REMARQUE

Volvo déconseille l'utilisation de systèmes de nettoyage externes d'injecteur de carburant.

Essence sans plomb

Chaque Volvo est munie d'un convertisseur catalytique à trois voies et doit utiliser uniquement de l'essence sans plomb. Les réglementations américaine et canadienne exigent que les pompes qui distribuent de l'essence sans plomb portent la mention « SANS PLOMB ». Seules ces pompes sont dotées d'un pistolet compatible avec l'orifice de remplissage de votre véhicule. Il est illégal d'utili-

ser de l'essence au plomb dans un véhicule portant la mention « essence sans plomb seulement ». L'essence au plomb endommage le convertisseur catalytique à trois voies et la sonde d'oxygène préchauffée. L'utilisation répétée d'essence au plomb réduira l'efficacité du dispositif antipollution (p. 314) et pourrait entraîner la perte de la garantie contre les émissions. Les programmes d'inspection des véhicules fédéraux et locaux facilitent la détection des carburants frauduleux, notamment lorsque des véhicules dont le carburant est illégal échouent au test des émissions.



REMARQUE

Certaines essences des États-Unis et du Canada contiennent un additif d'amélioration d'indice d'octane appelé en anglais methyl-cyclopentadienyl manganese tricarbonyl (MMT). Si de tels carburants sont utilisés, votre système de commande des émissions gazeuses peut être affecté et le témoin de vérification du moteur (lampe indicatrice de panne) placé sur le tableau de bord peut s'allumer. Dans ce cas, veuillez amener votre véhicule chez un technicien d'entretien Volvo formé et qualifié.

Essence contenant de l'alcool ou des éthers, « carburants oxygénés »

Certains fournisseurs de produits pétroliers vendent de l'essence contenant des produits oxygénés, généralement des alcools ou des



éthers. Dans certaines régions, des règlements locaux exigent que l'utilisation d'alcools ou d'éthers soit indiquée sur la pompe. Cependant, dans d'autres régions, l'utilisation de ces produits n'est pas indiquée. Si vous n'êtes pas certain de la composition de l'essence que vous achetez, vérifiez avec le préposé de la station-service. Pour répondre aux normes saisonnières de qualité de l'air, certaines régions exigent l'utilisation de carburants oxygénés.

Volvo permet l'utilisation des carburants « oxygénés » suivants ; cependant, les indices d'octane (p. 310) indiqués doivent toujours être respectés.

Alcool - Éthanol

Les carburants contenant jusqu'à 10 % d'éthanol par volume peuvent être utilisés. L'éthanol est également appelé alcool éthylique ou carburol.

Éther - MTBE : les carburants contenant jusqu'à 15 % d'éther méthyltertiobutylque (MTBE) peuvent être utilisés.

Méthanol

Ne pas utiliser des essences qui contiennent du méthanol (alcool méthylique ou alcool de bois). Cette pratique peut entraîner une détérioration du fonctionnement du véhicule et endommager des pièces essentielles du système d'alimentation en carburant. Les dommages de ce genre peuvent ne pas être cou-

verts par la garantie limitée des nouveaux véhicules.

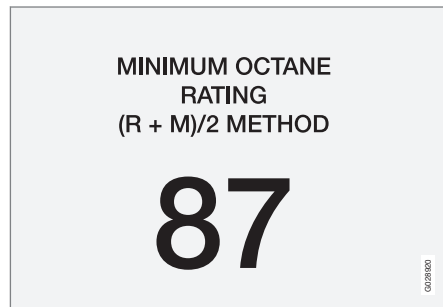
Remplissage - indice d'octane

Volvo recommande d'utiliser du supercarburant pour obtenir un meilleur rendement, mais



l'utilisation d'un carburant à 87 octane¹⁵ ou plus n'affectera pas la fiabilité du moteur.

Indice d'octane minimal



Étiquette apposée sur une pompe qui indique l'indice d'octane

REMARQUE

Les véhicules équipés des moteurs 4 cylindres à haut rendement (B4204T9 et B4204T10) exigent le carburant de haute qualité¹⁶.

Essence détergente TOP TIER

Volvo recommande l'utilisation de l'essence détergente TOP TIER là où elle est disponible pour contribuer à maintenir le rendement et la fiabilité du moteur. L'essence détergente TOP TIER satisfait à une nouvelle norme établie

conjointement par les grands constructeurs automobiles pour répondre aux besoins des moteurs perfectionnés actuels. Les stations d'essence professionnelles identifient le plus souvent l'essence qui satisfait aux normes de l'essence détergente TOP TIER.

REMARQUE

L'information au sujet de l'essence détergente TOP TIER est disponible sur le site www.toptiergas.com.

Conditions de conduite exigeantes

Dans des conditions de conduite exigeantes comme conduire le véhicule par temps chaud, tirer une remorque ou conduire pendant une période prolongée à une altitude supérieure à la normale, il est conseillé d'utiliser du carburant dont l'indice d'octane est plus élevé (91 ou plus) ou de changer de marque de carburant afin d'utiliser pleinement la capacité du moteur et pour un fonctionnement le plus régulier possible.

REMARQUE

En commutant à un carburant d'indice d'octane le plus élevé ou en changeant de marque d'essence, il peut s'avérer nécessaire de remplir le réservoir davantage.

Composition de l'essence

Ne pas utiliser une essence contenant du plomb comme agent antidétonant, ni aucun additif au plomb. Outre les dommages que le plomb causerait aux dispositifs antipollution de votre véhicule, on a établi des liens directs entre celui-ci et certaines formes de cancer.

De nombreux carburants contiennent du benzène comme solvant. On a établi des liens très étroits entre le benzène non brûlé et certaines formes de cancer. Si vous demeurez dans une région où vous devez vous-même remplir votre réservoir d'essence, veuillez prendre certaines précautions. Parmi celles-ci, on peut mentionner :

- pendant le remplissage, tenez-vous au vent, loin du pistolet de remplissage
- faites le plein seulement dans les stations d'essence équipées d'un système de récupération des vapeurs qui recouvre complètement l'orifice de remplissage
- portez des gants en néoprène lorsque vous manipulez le pistolet de remplissage.

Utilisation d'additifs

Hormis l'antigel des conduites de carburant durant les mois d'hiver, n'ajoutez aucun solvant, épaississant ou autres additifs achetés en magasin, aux systèmes d'alimentation, de

¹⁵ L'indice d'octane est une moyenne de l'indice d'octane recherche (IOR) et de l'indice d'octane moteur (ICM), IOR+ICM/2.

¹⁶ Se reporter à votre livret au sujet de la garantie et des enregistrements de maintenance, pour plus d'information.



refroidissement ou de lubrification de votre véhicule. L'usage excessif de ces produits pourrait endommager votre moteur, et certains de ces additifs contiennent des substances chimiques organiques volatiles. Évitez de vous exposer inutilement à de telles substances.

AVERTISSEMENT

Ne pas porter de téléphone portable qui est **commuté en fonction** pendant l'appoint de carburant. Si le téléphone sonne, ceci peut causer une étincelle qui risque d'enflammer les vapeurs d'essence, résultant en un incendie et des blessures.

AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, incolore et inodore. Il est présent dans tous les gaz d'échappement. Si vous percevez une odeur de vapeur d'échappement dans l'habitacle, vérifier si l'habitacle est ventilé et conduire immédiatement le véhicule chez un technicien d'entretien Volvo entraîné et qualifié pour réparation.

Informations associées

- Remplissage - exigences relatives au carburant (p. 309)

Remplissage - ouverture/fermeture du volet du réservoir de carburant

Le volet du réservoir de carburant est situé sur l'aile arrière droite (indiqué par une flèche à côté du symbole de réservoir de carburant dans la fenêtre de renseignement )



Avec le contact coupé, appuyer sur le bouton du panneau d'éclairage et le relâcher pour déverrouiller le volet du réservoir de carburant. Il est à noter que le volet du réservoir de carburant reste déverrouillé jusqu'à ce que le véhicule commence à avancer. Un clic se fait entendre lorsque le volet se verrouille de nouveau.

- Si vous désirez laisser votre véhicule sans surveillance pendant le remplissage, cette fonction vous permet de verrouiller les

portières/le hayon pendant que le volet du réservoir de carburant est déverrouillé.

- Vous pouvez aussi maintenir le véhicule verrouillé si vous restez à l'intérieur du véhicule pendant le remplissage. Le bouton de verrouillage central ne verrouille pas le volet du réservoir de carburant.
- Après avoir fait le plein, assurez-vous que le volet du réservoir de carburant n'est pas entravé et qu'il est bien fermé.
- Par temps chaud, ouvrir lentement le bouchon du réservoir de carburant.

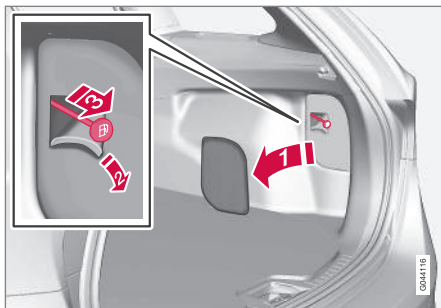
Fermer le volet du réservoir de carburant en appuyant dessus ; un clic indique qu'il est fermé.

IMPORTANT

Éviter de répandre de l'essence pendant l'appoint de carburant. L'essence peut endommager l'environnement. En outre, elle contient de l'alcool qui peut endommager les surfaces laquées, ce qui ne pourrait ne pas être couvert par la garantie limitée sur les véhicules neufs.



Ouverture manuelle du volet du réservoir de carburant



1. Ouvrir la trappe latérale dans l'espace de chargement (du même côté que le volet du réservoir de carburant).
2. Ouvrir une section perforée de l'isolation et saisir la manette du cordon vert.
3. Tirer doucement la corde vers l'arrière jusqu'à ce que le volet du réservoir de carburant s'ouvre.

Informations associées

- Remplissage - ouverture/fermeture du bouchon de carburant (p. 313)
- Remplissage - exigences relatives au carburant (p. 309)
- Remplissage - indice d'octane (p. 310)

Remplissage - ouverture/fermeture du bouchon de carburant

Au besoin, le volet du réservoir de carburant peut être ouvert manuellement.

Ouverture/fermeture du bouchon du réservoir de carburant



La vapeur d'essence se dilate par temps chaud. Ouvrez le bouchon du réservoir de carburant lentement.

Après le remplissage du réservoir, fermez le bouchon de réservoir en le tournant dans le sens horaire jusqu'à l'obtention d'un clic de fin de course.

! IMPORTANT

- L'appoint de carburant est interdit pendant que le moteur du véhicule tourne¹⁷. Couper le contact ou placer la clé en position I. Si le contact est mis, une indication incorrecte peut survenir dans l'indicateur de carburant.
- Ne pas remplir en excès le réservoir de carburant. Ne pas appuyer sur le manche du pistolet de remplissage plus qu'une fois supplémentaire. Un excès de carburant dans le réservoir par temps chaud peut causer un débordement de carburant. Un remplissage excessif peut également endommager les systèmes de contrôle des émissions gazeuses.

Informations associées

- Remplissage - exigences relatives au carburant (p. 309)
- Remplissage - indice d'octane (p. 310)

¹⁷ Si le bouchon de remplissage de carburant n'est pas bien fermé ou si le moteur du véhicule tourne pendant l'appoint de carburant, le témoin de vérification du moteur (lampe indicatrice de panne) peut signaler un problème. Cependant, le rendement de votre véhicule n'est pas affecté. Utiliser uniquement des bouchons de remplissage de carburant d'origine Volvo ou agréés.



Dispositifs antipollution

Convertisseur catalytique à trois voies

- Il faut toujours maintenir le moteur bien réglé. Certaines pannes du moteur, en particulier celles qui touchent les systèmes électriques d'allumage ou d'alimentation, peuvent provoquer des températures anormalement élevées dans le convertisseur catalytique à trois voies. N'utilisez pas votre véhicule si vous décelez des ratés dans le moteur, une perte de puissance évidente ou toute autre manifestation inhabituelle de fonctionnement, comme la surchauffe du moteur ou des retours de flamme. Un moteur parfaitement réglé permet d'éviter ces pannes susceptibles d'endommager le convertisseur catalytique à trois voies.
- Ne pas stationner votre véhicule sur des produits inflammables, comme de l'herbe ou des feuilles, qui pourraient entrer en contact avec le système d'échappement brûlant. Ces matériaux pourraient s'enflammer lorsqu'il fait venteux ou sous certaines conditions météorologiques.
- L'utilisation excessive du démarreur (pendant plus d'une minute) ou le fait d'allumer ou de noyer le moteur de manière intermittente peut engendrer une surchauffe du convertisseur catalytique ou du système d'échappement.
- Se rappeler que l'altération ou la modification non autorisée du moteur, du module de commande du moteur ou du

véhicule peut être illégale et entraîner la surchauffe du convertisseur catalytique à trois voies ou du système d'échappement. Cela comprend : la transformation des réglages de l'injection de carburant ou des éléments du système, la transformation des éléments du système antipollution ou le déplacement ou l'enlèvement de ces éléments et/ou l'utilisation répétée de carburant avec plomb.



REMARQUE

L'essence sans plomb est nécessaire pour les véhicules équipés de convertisseurs catalytiques à trois voies.

Sondes d'oxygène préchauffées

Les sondes d'oxygène préchauffées surveillent la teneur des gaz d'échappement en oxygène. Les valeurs relevées sont transmises au module de commande qui surveille constamment les fonctions du moteur et contrôle l'injection du carburant. Le rapport air/carburant dans le moteur est ajusté en permanence pour assurer une combustion efficace et pour réduire ainsi les émissions de gaz nocifs.

Informations associées

- Écrans d'information - symboles d'avertissement (p. 80)
- Moteur et système de refroidissement (p. 307)

Conduite économique

Une meilleure économie de conduite peut être obtenue en réfléchissant à l'avance, en évitant les arrêts et les démarrages rapides et en ajustant la vitesse de votre véhicule aux conditions de circulation immédiates.

La conduite économique permet de conserver les ressources naturelles Respecter les règles suivantes :

- Amenez dès que possible le moteur à sa température normale de fonctionnement en conduisant sans trop appuyer sur l'accélérateur pendant les quelques premières minutes de fonctionnement. Un moteur froid consomme plus de carburant et est sujet à une usure plus rapide.
- Dans la mesure du possible, il faut éviter d'utiliser le véhicule sur de courtes distances. Cela ne permet pas au moteur d'atteindre sa température normale de fonctionnement.
- Conduisez prudemment et évitez les accélérations rapides et les freinages brusques et puissants.
- Utiliser la position Marche avant (D) de la transmission aussi souvent que possible et éviter d'utiliser le rétrogradage forcé.



- L'utilisation de la fonction de moteur en option ¹⁸ peut améliorer l'économie de carburant. Pour de plus amples informations, voir ECO* (p. 293).
- L'utilisation du mode Sport ¹⁹ de la transmission peut augmenter quelque peu la consommation de carburant. Utiliser la position Drive (D) de la transmission le plus souvent possible. Pour de plus amples informations sur le mode Sport, voir Transmission - Geartronic (p. 284).
- Ne dépassez pas les limites de vitesse affichées.
- Évitez de transporter des objets inutiles (charge supplémentaire) dans le véhicule.
- Maintenez une pression de gonflage correcte des pneus. Vérifiez la pression des pneus régulièrement (lorsque les pneus sont froids).
- Retirez les pneus à neige dès que les risques de neige ou de glace ont disparu.
- Notez que les galeries de toit, les porte-skis, etc., augmentent la résistance de l'air et également la consommation de carburant.
- Aux vitesses de conduite sur route, la consommation de carburant sera inférieure avec l'air conditionné en fonctionnement et les vitres fermées qu'avec l'air conditionné à l'arrêt avec les vitres ouvertes.

- L'utilisation des modes informatiques embarqués de consommation de carburant en fonction de la conduite peut vous aider à apprendre à conduire plus économiquement.

Parmi les autres facteurs qui diminuent le nombre de kilomètres parcourus pour une quantité de carburant donnée, on peut mentionner :

- Un filtre à air sale
- Une huile de moteur sale et un filtre à huile encrassé
- Des pièces de freins traînantes
- Un mauvais parallélisme du train avant

Certains des éléments susmentionnés et d'autres doivent être vérifiés lors des révisions d'entretien régulières normales.



AVERTISSEMENT

Conduire avec le hayon ouvert : La conduite avec le hayon ouvert peut permettre à des gaz d'échappement toxiques et dangereux de pénétrer dans l'habitacle. Si le hayon doit être maintenu ouvert pour une raison quelconque, suivre les étapes suivantes :

- Fermer les vitres.
- Régler la commande du système de ventilation de manière à diriger le flux d'air vers le plancher, le pare-brise et les vitres latérales et régler la commande du ventilateur à la vitesse la plus élevée.

Comportement routier et tenue de route

Au poids à vide indiqué, le véhicule a tendance à sous-virer, et il faut tourner le volant plus qu'on ne pourrait croire pour suivre la courbe d'un virage. Cela permet d'assurer une bonne stabilité et de réduire le risque de dérapage arrière. N'oubliez pas que ces propriétés peuvent être modifiées avec la charge du véhicule. Plus la charge dans l'espace à bagage est lourde, moins le véhicule aura tendance à sous-virer.

- La charge du véhicule, la conception des pneus et leur pression de gonflage influencent la conduite et la tenue de route. Par conséquent, il faut vérifier que

¹⁸ Disponible sur certains moteurs 4 cylindres

¹⁹ Modèles équipés du moteur turbo T6 seulement.





les pneus sont bien gonflés à la pression recommandée pour la charge du véhicule. Les charges doivent être réparties de sorte à ne pas dépasser les limites maximales admissibles par essieu.

- Au poids à vide indiqué, le véhicule a tendance à sous-virer, et il faut tourner le volant plus qu'on ne pourrait croire pour suivre la courbe d'un virage. Cela permet d'assurer une bonne stabilité et de réduire le risque de dérapage arrière. N'oubliez pas que ces propriétés peuvent être modifiées avec la charge du véhicule. Plus la charge dans le compartiment à bagages est lourde, moins le véhicule aura tendance à sous-virer.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)

Tractage d'une remorque

En cas de traction d'une remorque, toujours respecter les exigences légales de l'état/de la province.



REMARQUE

Pour connaître le poids maximal recommandé par Volvo pour la remorque et l'attelage, voir Poids (p. 414).

- Tous les modèles Volvo sont dotés de pare-chocs montés sur des amortisseurs à absorption d'énergie. L'installation de dispositif d'attelage de remorque ne doit pas interférer avec leur bon fonctionnement.

Le tractage d'une remorque ne présente normalement aucun problème particulier; il faut toutefois tenir compte des points suivants :

- Augmenter la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage complète recommandée, voir Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335).
- Lorsque votre véhicule est neuf, évitez de tracter des remorques lourdes durant les 1 000 premiers kilomètres (620 milles).
- Vitesse maximale lorsqu'on tracte une remorque : 80 km/h (50 mi/h).
- Le moteur et la transmission sont soumis à des charges accrues. Il faut par conséquent surveiller de près la température du liquide de refroidissement du moteur par temps chaud ou sur terrain accidenté. Si

l'aiguille de température entre dans la zone rouge, utiliser un rapport plus bas et couper la climatisation.

- Un message apparaît dans la fenêtre de renseignement en cas de surchauffe de la transmission automatique.
- Éviter la surcharge ou toute autre utilisation abusive.
- Le tractage d'une remorque influe sur la maniabilité, la durée de service et la consommation du véhicule.
- Il est nécessaire d'équilibrer les freins de la remorque avec ceux du véhicule pour assurer un freinage sécuritaire (vérifier et respecter les réglementations locale et provinciale).
- Ne pas raccorder le système de freinage de la remorque directement à celui du véhicule.
- Il est nécessaire de procéder à un entretien plus fréquent du véhicule.
- Déposer le support de boule lorsque l'attelage n'est pas utilisé.



AVERTISSEMENT

- Les attelages de remorque fixés au pare-choc ne peuvent être utilisés sur les véhicules Volvo et aucune chaîne ne peut être fixée au pare-choc.
- Les attelages de remorque se fixant à l'essieu arrière du véhicule ne peuvent être utilisés.
- Ne jamais connecter un système de frein hydraulique de remorque directement au circuit de freinage du véhicule. Ne jamais connecter un circuit d'éclairage de remorque directement au circuit d'éclairage du véhicule. Consulter votre distributeur Volvo agréé le plus proche pour l'installation correcte.
- En tractant une remorque, les chaînes ou le câble de sécurité de la remorque doivent être fixés correctement aux points de fixation prévus dans l'attelage de remorque sur le véhicule. La chaîne ou le câble de sécurité ne peut jamais être fixé ou enroulé autour de la boule de remorquage.

REMARQUE

- Lorsqu'on stationne le véhicule avec la remorque dans une côte, serrer le frein de stationnement avant de mettre le levier de vitesses à **P**. Toujours respecter les recommandations du constructeur de la remorque concernant l'utilisation de cales de roue.
- Lors d'un démarrage en côte, engager le sélecteur de vitesses sur **D** avant de desserrer le frein de stationnement.
- Si vous utilisez les positions de changement de vitesses manuel (Geartronic) lorsque vous tractez une remorque, il faut s'assurer que le rapport sélectionné ne crée pas trop de tension sur le moteur (utilisation d'un rapport trop élevé).
- La barre de traction/l'attelage de remorque peut être conçu(e) pour tirer des remorques plus lourdes que celles pour lesquelles le véhicule est conçu. Veuillez vous conformer aux poids de remorque recommandés par Volvo.
- Éviter de conduire avec une remorque sur des pentes dont la déclivité dépasse 15%.

liser un câble adaptateur approuvé par Volvo. S'assurer que le câble ne traîne pas sur le sol.

Informations associées

- Chargement - généralités (p. 156)

Câble de remorque

Un adaptateur est requis si le dispositif d'attelage de remorque du véhicule est muni d'un connecteur à 13 broches alors que la remorque a un connecteur à 7 broches. Veuillez uti-



Assistance de la stabilité de la remorque (TSA)

Le Trailer Stability Assist est un système conçu pour aider à stabiliser un véhicule qui tracte une remorque lorsque le véhicule et la remorque commencent à se balancer et fait partie du système de stabilité. Pour l'information au sujet du système de stabilité, voir Système de stabilité - introduction (p. 187)

Fonction

Un véhicule qui tracte une remorque peut commencer à se balancer pour diverses raisons. Cela se produit généralement à vitesse élevée. Par exemple, si la remorque est surchargée ou si la charge n'est pas répartie équitablement dans la remorque, il y a un risque de balancement à des vitesses d'environ 70-90 km/h (45-55 mi/h).

Le balancement peut être causé par des facteurs comme les suivants :

- Le véhicule et la remorque sont soudainement frappés par un fort vent latéral
- Le véhicule et la remorque roulent sur une route inégale ou sur une bosse
- Mouvements brusques du volant

Faits sur TSA

- Le TSA entre en action à des vitesses supérieures à environ 60 km/h (40 mi/h)
- Le symbole de système de stabilité dans le tableau de bord clignotera lorsque le TSA fonctionne

- Si le conducteur désactive la fonction antipatinage du système de stabilité, le TSA sera également désactivé (mais sera réactivé au prochain démarrage du moteur)
- Le TSA pourrait ne pas entrer en action lorsque le véhicule et la remorque commencent à se balancer si le conducteur tente de compenser le mouvement de balancement en déplaçant rapidement le volant

Fonctionnement du TSA

Une fois que le véhicule et la remorque commencent à se balancer, il peut être très difficile à arrêter, ce qui rend le contrôle du véhicule et de la remorque difficile.

Le système TSA surveille constamment les mouvements du véhicule, plus particulièrement les mouvements latéraux. Si le système détecte une tendance à balancer, les freins sont appliqués aux roues avant, ce qui a pour effet de stabiliser le véhicule et la remorque. Cela permet souvent au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Si cela ne suffit pas à interrompre le balancement, les freins sont appliqués aux quatre roues du véhicule ainsi qu'aux roues de la remorque si celle-ci est équipée de freins et on diminue la puissance des moteurs. Une fois que le balancement commence à diminuer et que le véhicule et la remorque sont stables, le TSA continuera à réguler les freins et la puissance du moteur et le conducteur

sera en mesure de reprendre le contrôle du véhicule.

Informations associées

- Tractage d'une remorque (p. 316)
- Chargement - généralités (p. 156)



Remorquage du véhicule

Vérifier toujours auprès des autorités de l'état ou locales avant de tenter de remorquer un autre véhicule parce que ce type de remorquage est soumis à des règlements relatifs à la vitesse de remorquage maximale, à la longueur et au type de dispositif de remorquage, à l'éclairage, etc.

1. Lorsque la clé à télécommande est enfoncée entièrement dans la fente du contacteur²⁰, appuyer sur **START/STOP ENGINE** pendant environ 2 secondes pour activer le mode allumage II.
2. La clé à télécommande doit rester dans la fente du contacteur²¹ pendant tout le temps où le véhicule est remorqué.
3. Maintenir la corde de remorquage tendue lorsque le véhicule qui tracte ralentit, en exerçant une légère pression sur la pédale de frein. Ceci permet d'éviter les secousses sur le véhicule remorqué.
4. Se préparer à freiner pour arrêter le véhicule remorqué.



IMPORTANT

Précautions d'usage relatives au remorquage :

- Veuillez vous renseigner auprès des Autorités étatiques et locales avant de procéder à ce type de remorquage, les véhicules remorqués étant soumis à des mesures obligatoires réglementées en matière de vitesse maximale de remorquage, de longueur et de type de dispositif de traction, d'éclairage, etc.
- Si la batterie du véhicule est déchargée, voir Démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire (p. 281) pour fournir un courant relâchant le frein de stationnement électrique et déplacer le sélecteur de vitesses de la position **P** à la position **N**. Si ceci n'est pas possible, voir Transmission - neutralisation du verrouillage du levier de vitesses (p. 287) pour plus d'informations relatives à la neutralisation manuelle du système de verrouillage de changement de vitesses afin de pouvoir déplacer le sélecteur de vitesses de **P** à **N**.
- Vitesse maximale : 50 mph (80 km/h). Ne pas dépasser la vitesse maximale de remorquage admissible.

- Distance maximale avec les roues avant en contact avec le sol : 50 milles (80 km).
- Le véhicule doit uniquement être remorqué dans la direction avant.

Informations associées

- Anneau de remorquage (p. 320)
- Clé-télécommande - fonctions (p. 167)

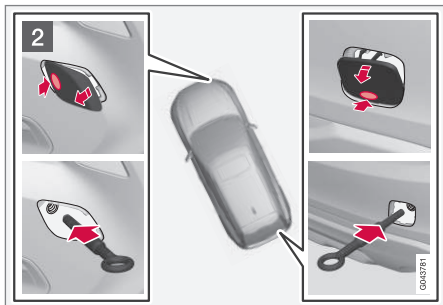
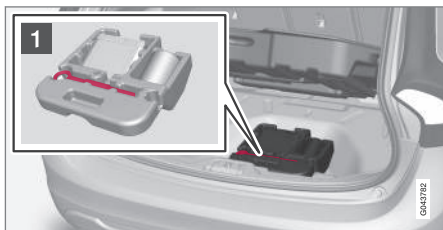
²⁰ Pas nécessaire dans les véhicules équipés du démarrage sans clé en option.

²¹ Pour les véhicules équipés du système de démarrage sans clé en option, la clé-télécommande doit être dans le véhicule.



Anneau de remorquage

Lorsqu'il est utilisé, l'anneau de remorquage doit toujours être fermement fixé.



Retrait des couvercles avant/arrière

Fixation de l'anneau de remorquage

1 L'anneau de remorquage est situé sous le plancher de l'espace à bagages avec la roue de secours. Cet anneau doit être vissé dans les trous prévus à cet effet du côté droit du pare-chocs avant ou arrière (voir l'illustration).

2 Il y a deux différents types de couvercles sur les ouvertures pour l'anneau de remorquage et ils doivent être ouverts de manière différente.

- Si le couvercle possède une encoche, insérer une pièce de monnaie, etc. dans l'encoche et ouvrir le bord du couvercle. Ouvrir complètement le couvercle et l'enlever.
- Si le couvercle a un repère sur un bord ou dans un coin, appuyer sur le repère tout en faisant levier sur le côté/corner opposé à l'aide d'une pièce de monnaie, etc. Ouvrir le couvercle et le retirer.

Dévissez l'anneau de remorquage, d'abord à la main ensuite avec le démonte-pneu, jusqu'à ce qu'il soit bien en place.

Après avoir terminé de remorquer le véhicule, il faut enlever l'anneau de remorquage et le remettre dans son espace de rangement.

Appuyez sur le couvercle du point d'attache pour le fixer en place.



AVERTISSEMENT

- Lorsque le véhicule est remorqué, l'allumage devrait être en mode **II** (en mode **I**, tous les coussins gonflables du véhicule sont désactivés). Pour plus d'informations, voir Modes d'allumage (p. 87)
- Ne jamais retirer la clé-télécommande de la fente d'allumage lorsque le véhicule est remorqué. Pour les véhicules équipés du démarrage sans clé, la clé-télécommande doit demeurer à l'intérieur du véhicule.
- Les freins électriques et la servodirection ne fonctionneront pas lorsque le moteur ne tourne pas. Il faudra mettre environ cinq fois plus de pression sur la pédale de frein et le volant sera beaucoup plus dur à tourner.
- Il ne faut pas utiliser les oeilletons de remorquage pour tirer le véhicule en dehors d'un fossé ou pour toute autre raison similaire nécessitant une forte tension.

Informations associées

- Remorquage du véhicule (p. 319)
- Remorquage par une dépanneuse (p. 321)



Remorquage par une dépanneuse

Si nécessaire, demander de l'aide professionnelle à une société de remorquage agréée. Volvo recommande l'utilisation d'une remorqueuse à plateau.

IMPORTANT

Dans certaines situations, l'œillet de remorquage peut être utilisé pour tirer le véhicule sur un plateau de remorquage.

- La position du véhicule et la garde au sol déterminent la possibilité de tirer le véhicule sur un plateau de remorquage en utilisant l'œillet de remorquage.
- Si l'angle de la rampe du plateau de remorquage est trop raide ou si la garde au sol sous le véhicule est insuffisante, des dégâts sont à craindre en tentant de tirer le véhicule en utilisant l'œillet de remorquage.
- Au besoin, lever le véhicule en utilisant le dispositif de levage du plateau de remorquage.

AVERTISSEMENT

Aucune personne ou aucun objet ne doit se trouver derrière la dépanneuse lorsque le véhicule est tiré sur le plateau.

IMPORTANT

- Le véhicule doit toujours être remorqué dans la direction avant.
- Les véhicules équipés de la traction intégrale (AWD)* qui sont remorqués avec les roues avant levées du sol ne peuvent être remorqués à une vitesse supérieure à 45 mph (70 km/h) et ne peuvent être remorqués au-delà de 30 milles (50 km).

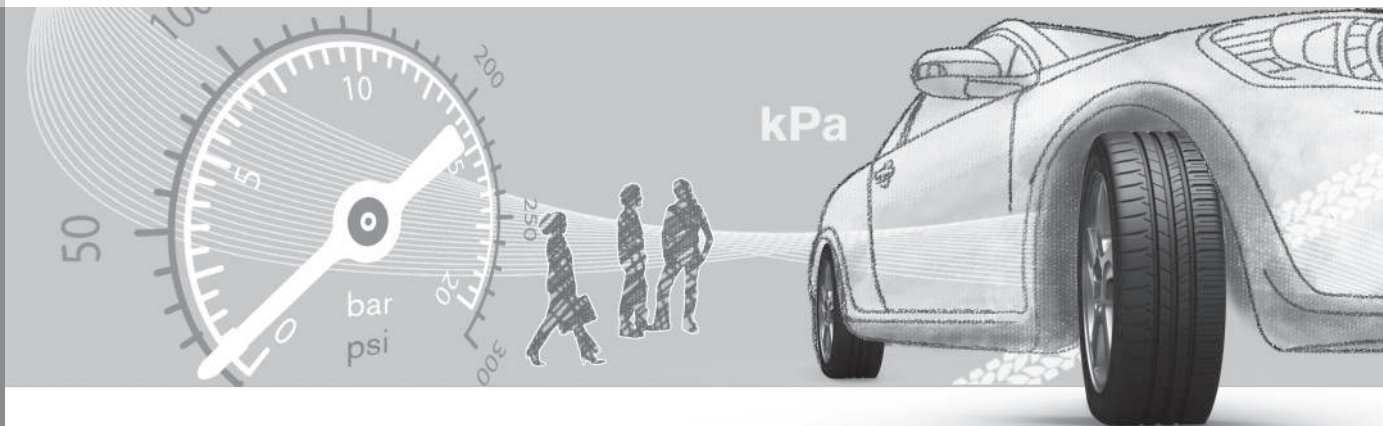
Informations associées

- Anneau de remorquage (p. 320)

09



ROUES ET PNEUS





Pneus - informations générales

Votre véhicule est équipé de pneus conformes aux renseignements indiqués sur la plaque-étiquette qui se trouve sur le montant milieu (l'élément d'ossature du côté du véhicule, à l'arrière de l'ouverture de la portière du conducteur).

Introduction

IMPORTANT

Certains modèles Volvo sont équipés d'une combinaison roue-pneu à rendement très élevé conçue pour fournir un rendement maximal sur surface sèche et pour résister à l'aquaplanage. Ils peuvent davantage faire l'objet de dommages en raison de risques routiers et, selon les conditions routières, la durée de vie de la semelle peut atteindre moins de 30 000 km (20 000 milles). Même si ce véhicule est équipé du système de traction intégrale ou de stabilité de Volvo, ces pneus ne sont pas conçus pour la conduite hivernale et devraient être remplacés par des pneus d'hiver lorsque les conditions météorologiques l'imposent.

Les pneus possèdent de bonnes propriétés en matière de tenue de route et offrent un bon comportement routier sur les surfaces sèches ou mouillées. Il convient toutefois de noter qu'ils ont été mis au point dans le but d'offrir ces propriétés sur les surfaces exemptes de neige ou de glace.

La plupart des modèles sont équipés de pneus toutes saisons qui offrent une meilleure tenue de route sur les surfaces glissantes que les pneus qui ne sont pas classés « toutes saisons ». Cependant, pour que la tenue de route soit optimale sur les chaussées glacées ou enneigées, nous recommandons de monter des pneus d'hiver convenables sur les quatre roues.

Lorsque vous remplacez les pneus, assurez-vous que les quatre nouveaux pneus ont la même appellation et sont du même type que les précédents, et qu'ils sont tous de la même marque. Sinon, les caractéristiques de tenue de route et de maniabilité de la voiture risquent de changer.

Permutation des pneus

La permutation des pneus n'est pas nécessaire pour votre véhicule. L'usure des pneus est déterminée par un certain nombre de facteurs comme le gonflage du pneu, la température ambiante, le style de conduite, etc.



REMARQUE

- Si les pneus sont permutés, ils devraient être permutés uniquement de l'avant vers l'arrière ou vice versa. Ils ne devraient jamais être permutés de la gauche vers la droite ou de la droite vers la gauche.
- Idéalement, la permutation des pneus devrait être réalisée pour la première fois à environ 5 000 km (3 000 mi) et ensuite à des intervalles de 10 000 km (6 000 mi). Certains clients estiment que la permutation des pneus peut contribuer à prolonger la durée de vie des pneus.
- La permutation des pneus devrait être réalisée uniquement si l'usure des pneus avant/arrière est presque égale et que la hauteur de la bande de roulement est supérieure à 1,6 mm (1/16 po).

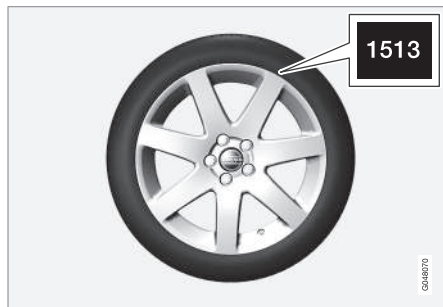
Informations associées

- Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)
- Spécifications des pneus (p. 333)
- Remplacement d'une roue - sens de rotation (p. 326)
- Pneus - Indicateur d'usure de la bande de roulement (p. 325)

Pneus - stockage et âge

Lorsqu'on entrepose les ensembles roue/pneu (pneu monté sur la roue), il faut les suspendre au-dessus du sol ou les placer sur leur flanc à même le plancher.

Pneus neufs



Se rappeler que les pneus sont périssables. À partir de l'an 2000, la semaine et l'année de fabrication (cachet du Ministère des transports (DOT)) seront indiquées par quatre chiffres (par ex. 1513 signifie que le pneu illustré a été fabriqué la 15e semaine de l'année 2013).

Âge du pneu

Les pneus se dégradent avec le temps, même s'ils ne sont pas utilisés. Il est généralement recommandé de remplacer les pneus après six ans. La chaleur en régions chaudes, des fréquents chargements lourds et l'exposi-

tion aux ultraviolets peuvent accélérer le vieillissement des pneus. La roue de secours à usage temporaire¹ devrait également être remplacée aux six ans même si elle n'a jamais été utilisée.

On peut déterminer l'âge d'un pneu en examinant l'inscription DOT apparaissant sur le flanc (voir illustration).

Un pneu décoloré ou ayant des fissures visibles, entre autres, doit être remplacé immédiatement.

Entreposage des roues et des pneus

Lorsqu'on entrepose les ensembles roue/pneu (pneu monté sur la roue), il faut les suspendre au-dessus du sol ou les placer sur leur flanc à même le plancher.

Entreposer les pneus non montés en les plaçant sur leur flanc ou bien droits; ne pas les suspendre.



IMPORTANT

Les pneus doivent être conservés si possible dans un lieu frais, sec et sombre. Ils ne peuvent être jamais entreposés à proximité de solvants, d'essence, d'huiles, etc.



AVERTISSEMENT

- Les dimensions des roues et des pneus de votre Volvo sont établies de façon à respecter des exigences très strictes en matière de stabilité et de tenue de route. Des ensembles roue-pneu non approuvés peuvent nuire à la stabilité et à la tenue de route de votre véhicule.
- Les dommages causés par la pose d'une combinaison non approuvée de dimensions de roues et de pneus ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf. Volvo n'assume aucune responsabilité pour tout décès, blessure ou dépense susceptible d'être causé par ce genre d'installation.

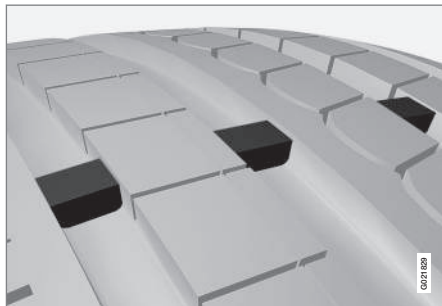
Informations associées

- Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)
- Spécifications des pneus (p. 333)
- Spécifications des pneus (p. 333)
- Remplacement d'une roue - sens de rotation (p. 326)
- Pneus - Indicateur d'usure de la bande de roulement (p. 325)

¹ En option ou accessoire sur certains modèles

Pneus - Indicateur d'usure de la bande de roulement

Les pneus sont munis de bandes indicatrices d'usure perpendiculaires ou parallèles à la bande de roulement.



Les lettres **TWI** sont imprimées sur le flanc du pneu. Lorsqu'il ne reste plus qu'environ 1,6 mm (1/16 po) de bande de roulement, les bandes deviennent visibles et indiquent qu'il faut remplacer le pneu. Un pneu dont l'épaisseur de la bande de roulement est inférieure à 1,6 mm (1/16 po) offre une très mauvaise adhérence.

Lorsqu'on remplace des pneus usés, choisir des pneus identiques aux anciens en ce qui concerne le type (radial) et la dimension. Choisir un pneu de même marque (du même fabricant) prévient tout changement des caractéristiques de conduite du véhicule.

Informations associées

- Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)
- Spécifications des pneus (p. 333)
- Remplacement d'une roue - sens de rotation (p. 326)
- Pneus - stockage et âge (p. 324)

Pneus - économie des pneus

Un style de conduite en douceur et une pression de gonflage correcte peuvent contribuer à accroître la longévité des pneus.

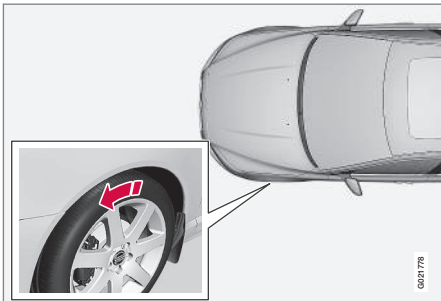
- Maintenez une pression de gonflage correcte des pneus. Tableau de gonflage des pneus, voir Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335).
- Éviter les départs en trombe, les freinages énergiques et ne pas faire crisser les pneus.
- L'usure des pneus augmente avec la vitesse de conduite.
- Une bonne géométrie du train avant est très importante.
- Des roues mal équilibrées augmentent l'usure des pneus et diminuent le confort de conduite.
- La permutation doit toujours se faire dans le même sens pendant toute la vie utile des pneus.
- Lorsqu'on remplace les pneus, il faut monter les pneus dont la bande de roulement est la plus épaisse sur les roues arrière pour réduire le risque de survirage en cas de freinage énergétique.
- Le fait de heurter la bordure du trottoir ou de rouler dans des nids de poule peut endommager les pneus et/ou les roues de façon irréversible.



Remplacement d'une roue - sens de rotation

Les pneus mal installés diminuent la capacité de freinage et l'habilité de manœuvrer dans la pluie, la neige et la neige fondante.

Pneus d'été et d'hiver



Les flèches indiquent le sens de rotation du pneu

- Les pneus présentant le plus de bande de roulement doivent toujours être placés sur l'essieu arrière (afin de réduire le risque de dérapage).
- Lorsqu'on change les pneus d'été et d'hiver, faire une marque pour indiquer la position du pneu (p. ex., GA = Gauche Avant, DD = Droite Derrière).
- Une flèche sur le flanc du pneu indique les pneus dont la bande de roulement est conçue pour rouler dans une seule direction.

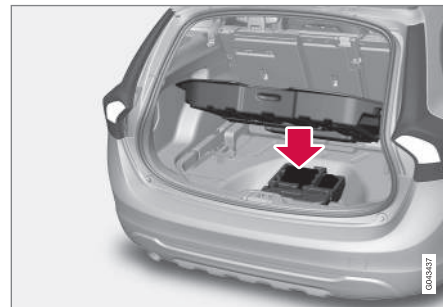
- Communiquer avec un atelier Volvo si vous n'êtes pas certain de la profondeur de la bande de roulement.

Informations associées

- Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)
- Spécifications des pneus (p. 333)
- Pneus - stockage et âge (p. 324)
- Pneus - Indicateur d'usure de la bande de roulement (p. 325)

Changement de roue - dépose de la roue

Les changements de roue doivent toujours être exécutés correctement.



Emplacement du cric et des outils

Pour changer une roue

1. Appliquer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses à (P).
2. Retirer le cric*, la clé à roue*, l'outil de dépose des caches en plastique des écrous de roue, l'œillet de remorquage et l'outil de dépose d'enjoliveur (certains modèles uniquement) rangés sous le plancher de la zone de chargement.



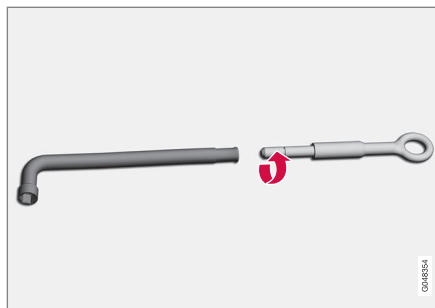
3.



Outil de dépose des caches en plastique des écrous de roue

Retirer l'enjoliveur de roue (le cas échéant) au moyen de l'outil d'extraction ou retirer manuellement l'enjoliveur de roue.

4. Bloquer les roues encore sur le sol à l'aide de blocs de bois ou de grosses pierres.



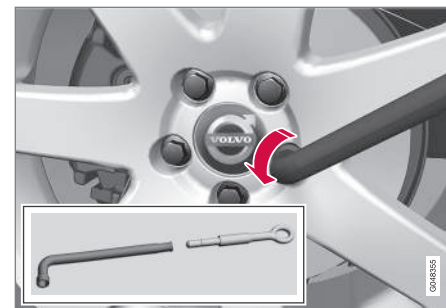
Démonte-roue et anneau de remorquage

5. Visse l'anneau de remorquage dans le démonte-roue, tel qu'indiqué dans l'illustration.

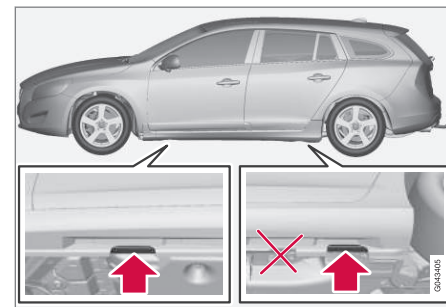


IMPORTANT

L'anneau de remorquage doit être vissé le plus loin possible dans le démonte-roue.



6. Avec le véhicule toujours au sol, retirer les caches en plastique des écrous de roue au moyen de l'outil fourni et utiliser la clé à roue/l'œillet de remorquage pour desserrer les écrous de roue d' $\frac{1}{2}$ à 1 tour en exerçant une pression vers le bas (dans le sens antihoraire).



Points de fixation du cric

09



7. Il y a deux points de montage pour le cric de chaque côté du véhicule. Placer le cric correctement sur la tige de fixation (voir l'illustration) et tourner le bras de manivelle tout en orientant la base du cric de façon à ce qu'il touche le sol. La base du cric doit être placée en position horizontale, sur une surface stable et non glissante. Avant de soulever le véhicule, vérifier si le cric est bien placé dans la fixation.
8. Soulever le véhicule jusqu'à ce que la roue à changer ne touche plus le sol.
9. Dévisser complètement les boulons et retirer la roue.



AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le cric est bien engagé sur la tige de fixation.
- Assurez-vous que le cric repose sur une surface ferme, de niveau et non glissante.
- Ne mettez jamais aucune partie de votre corps sous un véhicule supporté par un cric.
- Utiliser le cric conçu pour le véhicule lorsque vous changez une roue. Pour tout autre travail sur le véhicule, utiliser des béquilles pour soutenir le véhicule.
- Appliquer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses à la position Park (P).
- Caler les roues en contact avec le sol à l'aide de blocs de bois ou de grosses pierres.
- Maintenir le cric bien graissé et propre et éviter qu'il ne soit endommagé.
- Aucun objet ne doit être placé entre la base du cric et le sol ou entre le cric et la barre de fixation du véhicule.



REMARQUE

Le cric fourni avec votre véhicule est conçu pour être utilisé uniquement dans des situations temporaires comme le changement de roues lors d'une crevaison. Il faut utiliser uniquement le cric fourni avec votre modèle de véhicule en particulier pour lever le véhicule. Si le véhicule doit être levé plus souvent ou pendant une période prolongée, l'utilisation d'un cric de garage ou d'un treuil est recommandée. Toujours suivre les directives d'utilisation de ce dispositif.

Informations associées

- Changement de roue - pose d'une roue (p. 330)



Changement de roue - roue de secours

Les changements de roue doivent toujours être exécutés correctement.

Pneu de secours

On peut acheter un pneu de secours en accessoire pour votre véhicule. Suivre les directives incluses avec le pneu de secours concernant l'utilisation et le rangement dans le véhicule. Voir également Changement de roue - dépose de la roue (p. 326) pour de plus amples informations.

Roue de secours

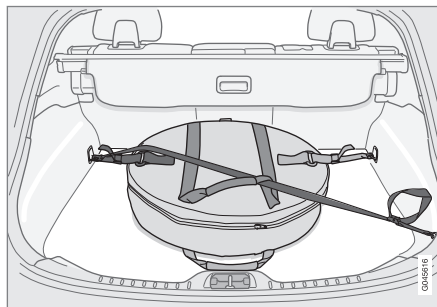
Les directives suivantes s'appliquent uniquement si vous avez acheté une roue de secours à usage temporaire* pour votre véhicule.

Si l'y a aucune roue de secours à usage temporaire dans votre véhicule, veuillez consulter Système d'obturation de pneu* - informations générales (p. 350) pour les directives sur l'utilisation du système d'obturation de pneu.

La roue de secours à usage temporaire en accessoire est fournie dans un sac qui doit être bien fixé en place dans l'espace de chargement pendant qu'on conduit le véhicule.

La roue de secours est uniquement conçue pour une utilisation provisoire. La remplacer par une roue normale dès que possible. L'utilisation d'une roue de secours peut modifier

la tenue de route du véhicule. La pression de gonflage correcte des pneus est indiquée dans le tableau de pression de gonflage des pneus, voir Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335) et sur la plaque-étiquette de gonflage de pneu située sur le montant de portière latérale du conducteur à l'arrière de l'ouverture de la portière du conducteur.



Tourner la poignée située sur le sac de la roue de secours vers vous. Fixer les crochets de la courroie cousue dans les œillets de chargement avant. Fixer la longue courroie dans l'un des œillets de chargement avant, enrouler la courroie en diagonale par-dessus la roue de secours et à travers la poignée supérieure. Fixer la courroie courte sur la longue courroie. Fixer dans l'œillet de chargement arrière et serrer.



AVERTISSEMENT

La législation actuelle interdit l'utilisation d'un pneu temporaire autrement que pour le remplacement temporaire d'un pneu dégonflé. Le pneu temporaire doit être remplacé dès que possible par un pneu normal. Le comportement routier peut être affecté par l'utilisation d'un pneu temporaire.



IMPORTANT

Le véhicule ne peut jamais être conduit avec plus d'une roue de secours provisoire.

Informations associées

- Changement de roue - pose d'une roue (p. 330)
- Changement de roue - dépose de la roue (p. 326)

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.

Changement de roue - accès à la roue de secours

La procédure suivante explique comment accéder à la roue de secours (le cas échéant).

1. Dégager les courroies de retenue du sac.
2. Sortir le sac du véhicule et retirer la roue de secours du sac.
3. Plier la trappe de plancher dans l'espace de chargement.
4. Retirer le cric* et les outils* du bloc en mousse et changer les roues (voir les directives à la section suivante « Pour changer une roue »).
5. Après avoir changé les roues, replacer le cric et les outils dans le bloc de mousse et fermer la trappe de plancher.
6. Dans la mesure du possible, placer la roue avec le pneu perforé dans le sac.

7. S'il y a une roue dans le sac, fixer solidement le sac en place dans l'espace de chargement.



AVERTISSEMENT

- S'il y a une roue dans le sac, le sac doit être solidement retenu au moyen de ses courroies et des oeillets d'arrimage dans l'espace à bagages. Voir (p. 329) et suivre attentivement les instructions.
- Si la roue dont le pneu est perforé est trop grosse pour être placée dans le sac, elle devrait être solidement fixée dans l'espace à bagages au moyen de courroies appropriées, d'un filet pour fixer les bagages, etc.

Changement de roue - pose d'une roue

Il importe de reposer correctement les roues.

Réinstallation de la roue

1. Nettoyer les surfaces de contact sur la roue et le moyeu.
2. Soulever la roue et la placer sur le moyeu.



Serrer les écrous de roue.

3. Poser les boulons et les visser à la main. À l'aide du démonte-roue, les serrer en zigzag jusqu'à ce qu'ils soient tous bien serrés.
4. Ramener la voiture au sol et serrer alternativement les boulons à 140 Nm (103 lb pi).

5. Enfoncer les caches en plastique sur les écrous de roue et poser l'enjoliveur (selon l'application). L'ouverture dans l'enjoliveur de roue prévue pour la valve de gonflage du pneu doit être placée sur la valve.

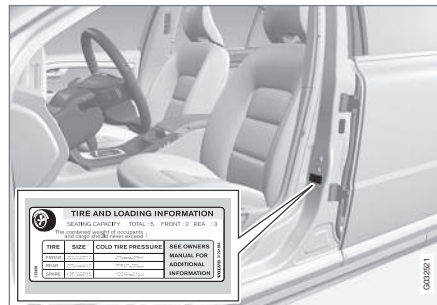
Informations associées

- Changement de roue - roue de secours (p. 329)
- Changement de roue - dépose de la roue (p. 326)

Gonflage de pneu - informations générales

Vérifier la pression de gonflage des pneus régulièrement.

Plaque-étiquette de gonflage



Plaque-étiquette de gonflage des pneus

Gonflage des pneus

Voir le tableau de gonflage des pneus en Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335). Vous trouverez également une plaque des pressions de gonflage des pneus sur le montant arrière du côté du conducteur (l'élément de structure latéral du véhicule, à l'arrière de la baie de la portière du conducteur). Cette plaque indique le nom des pneus montés en usine sur le véhicule, de même que les limites de charge et la pression de gonflage.



REMARQUE

- Les étiquettes illustrées indiquent la pression de gonflage pour les pneus montés en usine sur le véhicule uniquement.
- Une certaine quantité d'air fuit naturellement des pneus et la pression de gonflage de pneu fluctue avec les variations saisonnières de température. Toujours vérifier régulièrement la pression de gonflage de pneu.
- Utiliser un manomètre pour vérifier la pression de gonflage des pneus, y compris celle du pneu de secours², au moins une fois par mois et avant d'entreprendre un long déplacement. Nous vous incitons fortement à acheter un contrôleur de pression fiable étant donné que le manomètre automatique de station-service peut être imprécis.
- Utiliser la pression de gonflage à froid recommandée pour optimiser le comportement et l'usure des pneus.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage risque de causer l'usure inégale de la bande de roulement.

² Disponible en accessoire



AVERTISSEMENT

- Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de panne de pneu et peut causer une sévère fissure de pneu, une séparation de sculpture ou un éclatement avec perte imprévue de contrôle du véhicule et augmentation de risque de blessure.
- Les pneus insuffisamment gonflés réduisent la capacité de charge de votre véhicule.

Lorsque la température de l'air liée aux conditions atmosphériques change, il en va de même de la pression de gonflage des pneus. Une chute de température de 10 degrés entraîne une chute correspondante de 7 kPa (1 psi) de la pression de gonflage. Veuillez vérifier la pression des pneus souvent et les maintenir gonflés à la bonne pression, que vous pouvez trouver sur la plaque-étiquette d'information sur les pneus ou l'étiquette du certificat de sécurité du véhicule.

Informations associées

- Spécifications des pneus (p. 333)
- Pneus - stockage et âge (p. 324)
- Pneus - Indicateur d'usure de la bande de roulement (p. 325)
- Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)

Gonflage des pneus - vérification de la pression

On doit vérifier la pression lorsque les pneus sont froids.

Pneus froids

On considère que les pneus sont froids lorsque leur température est la même que celle de l'air environnant (ambiant).

Ils atteignent normalement cette température lorsque le véhicule n'a pas roulé depuis au moins 3 heures.

Lorsque le véhicule a parcouru environ 1,6 km (1 mi), on considère que les pneus sont chauds. Si vous devez dépasser cette distance pour vous rendre à une pompe et gonfler un pneu, vérifier et noter la pression du pneu avant de partir, puis ajouter la pression appropriée en arrivant à la pompe.

Lorsque vous vérifiez la pression d'un pneu qui est chaud, ne « purgez » jamais le pneu. Les pneus sont chauds après avoir roulé et il est normal que la pression augmente et dépasse la pression à froid recommandée. Un pneu dont la pression à chaud est égale ou inférieure à la pression de gonflage à froid recommandée peut être très sous-gonflé.

Pour vérifier la pression de gonflage :

1. Enlever le capuchon de la valve du pneu, puis appuyer fermement sur la valve avec le manomètre.
2. Ajouter au besoin la quantité d'air requise pour atteindre la pression recommandée.
3. Remettre le capuchon de la valve en place.



IMPORTANT

- Après avoir dégonflé les pneus, toujours reposer le capuchon de valve afin de protéger la valve des dommages créés par les salissures, les gravillons, etc.
 - Utiliser uniquement des capuchons de valve en plastique. Des capuchons métalliques peuvent se corroder et devenir difficiles à enlever.
4. Inspecter les pneus visuellement afin de vous assurer qu'il n'y a aucun clou ou autre objet implanté qui risque de perforer le pneu et de produire une fuite d'air.
 5. Vérifier les flancs afin de vous assurer qu'il n'y a aucune entaille, coupure, bosse ou autre irrégularité.
 6. Répéter la procédure pour chaque pneu, y compris le pneu de secours³.

³ Disponible en accessoire



REMARQUE

- Si vous avez trop gonflé le pneu, laisser l'air s'échapper en appuyant sur la tige métallique au centre de la valve. Il faut ensuite revérifier la pression avec le manomètre.
- Certains pneus de roue de secours (disponibles comme accessoires) exigent une pression de gonflage plus élevée que les autres pneus. Consulter le tableau de pression de gonflage des pneus, voir Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335) ou la plaque-étiquette de gonflage des pneus.

Informations associées

- Spécifications des pneus (p. 333)
- Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)
- Pneus - stockage et âge (p. 324)
- Pneus - Indicateur d'usure de la bande de roulement (p. 325)

Spécifications des pneus

Les informations suivantes figurent sur le flanc d'un pneu.

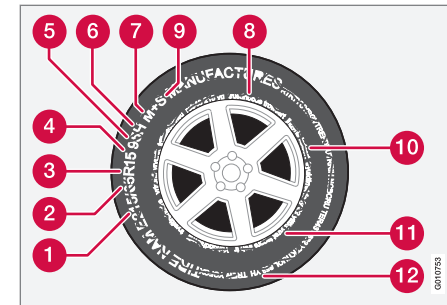
Capacités de charge

Cotes de vitesse

Les cotes de vitesse figurant dans le tableau se définissent comme suit :

Cotes de vitesse	
M	130 km/h (81 mi/h)
Q	160 km/h (100 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	300 km/h (186 mi/h)

Renseignements sur le flanc



La loi fédérale oblige les fabricants de pneus à inscrire des renseignements normalisés sur le flanc de chaque pneu (voir l'illustration).

Les renseignements mentionnés ci-après apparaissent sur le flanc du pneu :

L'appellation du pneu :

REMARQUE

La désignation suivante de pneu constitue **uniquement un exemple** et ce pneu particulier peut être indisponible pour votre véhicule.



09 Roues et pneus

09



1. **215** : la largeur du pneu (en millimètres) du bord de la bande de roulement au bord du flanc. Plus le nombre est élevé, plus le pneu est large.
2. **65**: le ratio entre la hauteur et la largeur du pneu en pourcentage.
3. **R**: Pneu radial (la mention **RF** et le symbole  indiquent que le véhicule est équipé de pneus à flancs renforcés pouvant rouler à plat en option⁴. Voir Pneus à flancs renforcés pouvant rouler à plat (SST) (p. 350) pour de plus amples informations sur ces pneus).
4. **15** : le diamètre de la jante (en pouces).
5. **95** : l'indice de charge du pneu. Dans cet exemple, un indice de charge de 95 égale une charge maximale de 690 kg (1521 lb).
6. **H** : indice de vitesse du pneu ou vitesse maximale à laquelle le pneu peut rouler pendant de longues périodes lorsque le véhicule transporte une charge admissible et que le pneu est gonflé à la bonne pression. Par exemple, H correspond à un indice de vitesse de 210 km/h (130 mi/h).



REMARQUE

L'indice de charge et la cote de vitesse du pneu peuvent ne pas être indiqués sur le flanc parce que cela n'est pas exigé par la loi.

7. **M+S or M/S** = Mud and Snow (boue ou neige), **AT** = All Terrain (tous terrains), **AS** = All Season (toutes saisons)
8. **U.S. DOT Tire Identification Number (TIN)**: Le numéro commence par les lettres DOT et indique que le pneu respecte toutes les normes fédérales américaines. Les deux lettres ou chiffres suivants sont le code de l'usine dans laquelle le pneu a été fabriqué, les deux suivants sont le code de la dimension du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de la fabrication du pneu. Par exemple, 1510 signifie que le pneu a été fabriqué pendant la 15^e semaine de 2010. Les chiffres intercalaires sont des codes de marketing utilisés à la discrétion du fabricant. Ces codes aident ce dernier à déterminer les pneus qui doivent faire l'objet d'un rappel pour raisons de sécurité.

9. **Tire Ply Composition and Material Used** : Indique le nombre de plis ou de couches de tissu enduites de caoutchouc dans la semelle ou le flanc. Le fabricant doit également indiquer les matériaux des plis de la bande de roulement et du flanc, soit l'acier, le nylon, le polyester ou autre.
10. **Maximum Load**: Indique la charge maximale en livres et en kilogrammes que le pneu peut porter. Consultez la plaque-étiquette d'information sur les pneus du véhicule qui se trouve sur le montant arrière pour connaître la bonne pression des pneus de votre véhicule.
11. **Treadwear, Traction, and Temperature grades** : voir Spécifications des pneus - Code de qualité uniforme de pneu (p. 339) pour de plus amples informations.
12. **Maximum permissible inflation pressure**: la quantité maximale de pression d'air pouvant être introduite dans le pneu. C'est le fabricant qui fixe cette limite.

⁴ Les pneus à flancs renforcés pouvant rouler à plat peuvent ne pas être disponibles sur tous les modèles



Gonflage des pneus - tableau des pressions

Volvo recommande les pressions de gonflage de pneus suivantes pour votre véhicule. Se

référer à la plaque-étiquette de gonflage des pneus (voir Gonflage de pneu - informations générales (p. 331) pour son emplacement)

pour connaître les informations spécifiques aux pneus montés sur le véhicule à l'usine.

Certaines tailles de pneus indiquées ici ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

Dimension des pneus	Pression des pneus à froid jusqu'à cinq personnes	
	Avant psi (kPa)	Arrière psi (kPa)
235/45 R17 Extra load 235/45 R17 SST Extra load ^A	36 (250)	36 (250)
215/50 R17 Extra load 235/45 R17 SST Extra load ^B 235/40 R18 Extra load 235/45 R18 Extra load 235/40 R19 Extra load	38 (260)	38 (260)
Roue de secours à usage temporaire ^C T125/80R17	61 (420)	61 (420)

^A Pneu à affaissement limité,

^B Pneu à affaissement limité, modèles équipés du moteur B5254T

^C Disponible en accessoire



AVERTISSEMENT

Des roues de 19" ne doivent **jamais** être utilisées sur des véhicules qui ne sont **pas** équipés des options R-design ou châssis Sport.

L'utilisation de roues de 19 "sur les véhicules équipés du **châssis standard** présente un risque pour la sécurité, risque d'endommager le véhicule et altère les caractéristiques de conduite du véhicule.



REMARQUE

Veuillez communiquer avec le service des pièces du concessionnaire Volvo pour connaître les dernières caractéristiques.



Spécifications de chargement

En chargeant votre véhicule correctement, vous obtiendrez le rendement maximal de sa performance nominale.

Avant de charger votre véhicule, il faut bien lire les définitions ci-après pour déterminer le poids nominal du véhicule, avec ou sans remorque, d'après l'étiquette des normes canadiennes ou américaines de sécurité des véhicules automobiles (NSVAC/FMVSS) et la plaque d'information sur les pneus du véhicule :

Poids à vide

Poids du véhicule, incluant un plein réservoir d'essence et tous les équipements de série. Ce poids n'inclut pas les passagers, la charge ou les équipements disponibles en option.

Poids à pleine charge

Tout le poids ajouté au poids à vide, y compris le poids des bagages et des équipements disponibles en option. Lorsqu'on tracte une remorque, la charge de flèche d'attelage fait également partie du poids des bagages.

Poids permis par essieu

Poids maximal admissible que peut supporter un essieu simple (avant ou arrière). Ces valeurs sont indiquées sur l'étiquette des Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou des Federal Motor Vehicle

Safety Standards (NSVAC ou FMVSS). La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser la charge maximale admissible.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Poids à vide + bagages + passagers.



REMARQUE

- L'emplacement des diverses étiquettes dans votre véhicule, voir Renseignements sur les étiquettes (p. 408).
- Un tableau indiquant les limites de poids importantes relatives à votre véhicule, voir Poids (p. 414).

Spécifications de chargement - limite de charge

La limite de charge du véhicule est le poids combiné des occupants et du chargement.

Étapes de la détermination de la bonne limite de charge

1. Trouver la mention « le poids total des occupants et de la charge ne doit jamais dépasser XXX livres » sur la plaque-étiquette du véhicule.
2. Déterminer le poids total du conducteur et des passagers qui occuperont le véhicule.
3. Soustraire le poids total du conducteur et des passagers de XXX kilogrammes ou de XXX livres.
4. Le nombre obtenu est égal à la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages. Par exemple, si le montant « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers pesant chacun 150 lb prendront place dans le véhicule, la capacité de transport de chargement et de bagages disponible sera de 650 lb (1400 - 750 (5 x 150) = 650 lb)
5. Déterminer le poids total des bagages et du chargement dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser en toute sécurité la capacité de charge calculée à l'étape 4.



6. Si le véhicule doit tracter une remorque, une certaine charge sera transférée de la remorque au véhicule.



AVERTISSEMENT

- Le fait de dépasser le poids permis par essieu, le poids nominal brut du véhicule ou toute autre limite nominale de poids peut faire surchauffer les pneus et entraîner une déformation permanente ou une défaillance catastrophique.
- Ne pas utiliser des pneus de remplacement dont la capacité portante est inférieure à celle des pneus d'origine, car cela réduira le poids nominal brut du véhicule. Utiliser uniquement des pneus ayant la bonne capacité portante. Communiquez avec votre concessionnaire Volvo pour de plus amples renseignements.

Spécifications des pneus - terminologie

On trouvera ci-dessous un glossaire de termes liés aux pneus.

Les fournisseurs de pneus peuvent utiliser des marquages, des notes ou des avertissements supplémentaires tels que charge standard, radial sans chambre à air, etc.

- **Tire information placard:** Plaque indiquant les dimensions, la pression de gonflage recommandée et le poids maximum pouvant être transporté par le véhicule pour le pneu d'origine.
 - **Tire Identification Number (TIN):** Numéro qui figure sur le flanc de chaque pneu fournissant des informations sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu.
 - **Inflation pressure:** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
 - **Standard load:** Catégorie de pneus P métriques ou métriques conçus pour supporter une charge maximale à 35 psi [37 psi (2,5 bars) pour les pneus métriques]. Le fait d'augmenter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'accroît pas la capacité de charge du pneu.
 - **Extra load:** Classe de pneus P-métriques ou métriques conçus pour supporter une charge maximale plus élevée à la pression de 41 psi [2,9 bars (43 psi), dans le cas des pneus métriques]. L'augmentation de la pression de gonflage au-delà
- de cette valeur ne fait pas augmenter la capacité de chargement du pneu.
- **kPa:** Kilopascal, unité métrique de mesure de la pression d'air.
 - **PSI:** Livres par pouce carré, unité de mesure de la pression d'air.
 - **B-pillar:** Élément structural situé sur le côté du véhicule à l'arrière de la porte avant.
 - **Bead area of the tire:** Partie du pneu attenante à la jante.
 - **Sidewall of the tire:** Partie située entre le talon et la semelle.
 - **Tread area of the tire:** Partie du périmètre du pneu qui est en contact avec la route lorsque le pneu est monté sur le véhicule.
 - **Rim:** Support métallique (roue) pour un pneu ou un ensemble pneu-chambre à air sur lequel reposent les talons du pneu.
 - **Maximum load rating:** Chiffre indiquant la charge maximale en livres et en kilogrammes qu'un pneu peut supporter. Cette valeur est établie par le fabricant du pneu.
 - **Maximum permissible inflation pressure:** Quantité maximale d'air sous pression pouvant être introduite dans le pneu. C'est le fabricant qui fixe cette limite.
 - **Recommended tire inflation pressure:** Pression de gonflage déterminée par Volvo en fonction du type des pneus



montés en usine sur le véhicule. Ces renseignements sont indiqués sur les plaques-étiquettes situées sur le montant arrière du côté du conducteur et dans le tableau des pressions de gonflage des pneus du présent chapitre.

- **Cold tires:** On considère que les pneus sont froids lorsqu'ils sont à la même température que l'air environnant (ambiant). Ils atteignent normalement cette température lorsque le véhicule n'a pas roulé depuis au moins 3 heures.

Spécifications des pneus - Code de qualité uniforme de pneu

TOUS LES PNEUS DES VÉHICULES À PASSAGERS DOIVENT NON SEULEMENT SE CONFORMER À CES CODES, MAIS ÉGALEMENT AUX NORMES DE SÉCURITÉ FÉDÉRALES..

Les codes de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

**Usure de la bande de roulement 200 Adhère-
nce AA Température A**

USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

Le code d'usure est une valeur comparative fondée sur le degré d'usure du pneu mis à l'essai dans des conditions contrôlées, sur un parcours d'essai défini par le gouvernement. Par exemple, un pneu dont le code est 150 s'usera une fois et demie (1 ½) moins vite sur le parcours du gouvernement qu'un pneu dont le code est 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles d'utilisation et nombre de pneus divergent considérablement de la norme en raison des variations dans les habitudes de conduite, des pratiques d'entretien, des différentes caractéristiques des roues et des variations climatiques.

ADHÉRENCE

Les codes d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C, et indiquent le degré d'adhérence d'un pneu dans des conditions d'essai contrôlées, sur des surfaces d'essai définies par le gouvernement, en asphalte ou en béton. Un pneu codé C peut présenter des performances d'adhérence médiocres. Le code d'adhérence attribué à chaque pneu est déterminé selon des essais d'adhérence au freinage (en ligne droite) et ne concerne pas l'adhérence en virage.



AVERTISSEMENT

Le code d'adhérence attribué à chaque pneu est déterminé selon des essais d'adhérence au freinage (en ligne droite) et ne concerne pas l'adhérence en virage.

TEMPÉRATURE

Les codes de températures sont A (le plus élevé), B et C; ils représentent la résistance du pneu à la génération de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur dans des conditions d'essai contrôlées sur une roue d'essai en laboratoire intérieure déterminée. Exposé constamment à de hautes températures, le matériau du pneu peut dégénérer et réduire la durée de service du pneu; une température excessive peut provoquer la rupture soudaine du pneu. Le code C correspond au niveau de rendement minimal des pneus de tous les véhicules à passagers en vertu de la norme



09 Roues et pneus

09

109 du FMVSS. Les codes A et B représentent des niveaux de rendement sur la roue d'essai en laboratoire plus élevés que le minimum requis par la loi.



AVERTISSEMENT

Le code de température de ce pneu est déterminé pour un pneu bien gonflé, sans surcharge. La vitesse excessive, le sous-gonflage, une charge excessive, ou la combinaison de deux ou de tous ces facteurs peut provoquer un échauffement ou une défaillance du pneu.

Chaînes à neige

Vous pouvez utiliser des chaînes sur votre Volvo, avec certaines restrictions :

- Seules les roues avant peuvent être équipées de chaînes. Il faut utiliser uniquement des chaînes agrées par Volvo.
- Si l'on installe des pneus et des roues accessoires, usagés ou « adaptés » et qu'ils sont de dimensions différentes de celles de l'équipement d'origine, dans certains cas, IL NE FAUT PAS utiliser de chaînes. Il faut maintenir un espace libre suffisant entre les chaînes, les freins et les composants de la suspension et de la carrosserie.
- Certaines chaînes-courroies peuvent heurter les composants des freins; il NE FAUT PAS les utiliser.
- **Modèles à traction intégrale:** Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige.
- Certaines dimensions de pneus peuvent ne pas permettre l'installation de chaînes à neige et d'appareils de traction.

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consulter le concessionnaire Volvo.



IMPORTANT

- Vérifier la réglementation locale au sujet de l'utilisation des chaînes pour la neige avant leur installation.
- N'utiliser les chaînes pour la neige que d'un seul côté.
- Toujours respecter les directives d'installation du fabricant des chaînes. Installer les chaînes le plus serré possible et les resserrer périodiquement.
- Ne jamais dépasser la vitesse maximale spécifiée par le fabricant des chaînes. Ne jamais dépasser 50 km/h (31 mph).
- Éviter les bosses, les trous et les virages serrés en roulant avec des chaînes pour la neige.
- Les chaînes peuvent avoir un effet préjudiciable sur le comportement routier du véhicule. Évitez les virages à grande vitesse et les virages serrés, de même que les freinages avec roues bloquées.



Pneus à neige/pneus à crampons⁵

Aux automobilistes qui vivent où conduisent régulièrement dans des régions où les routes sont enneigées ou verglacées pendant de longues périodes, nous recommandons fortement de monter des pneus d'hiver appropriés afin de conserver une adhérence optimale.

Pneus à neige :

- Il est important d'installer des pneus d'hiver sur les quatre roues afin de conserver l'adhérence en cas de virage, de freinage ou d'accélération. Sinon, on risque que l'adhérence soit réduite à un niveau qui ne serait pas sécuritaire ou que le comportement routier soit modifié de manière défavorable.
- Évitez de mêler des pneus de conceptions différentes, puisque cela aussi risque d'avoir une incidence défavorable sur l'adhérence globale des pneus.
- Les pneus à neige s'usent plus rapidement sur route sèche par temps chaud. Il faut les démonter à la fin de l'hiver.
- Le rodage des pneus à crampons doit s'étaler sur les premiers 500 à 1 000 km (300 à 600 milles) parcourus. Pendant ce temps, le véhicule doit rouler le plus en douceur possible pour que les crampons puissent se loger correctement dans les pneus. La permutation doit toujours se faire dans le même sens pendant toute la vie utile des pneus.



REMARQUE

Avant de monter des pneus à crampons, veuillez consulter les règlements fédéraux ou provinciaux relatifs aux restrictions d'utilisation de tels pneus.

Surveillance de la pression des pneus - introduction

Volvo offre deux systèmes différents de surveillance de la pression des pneus : Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ou moniteur des pneus.

Détermination du système de surveillance des pneus qui équipe votre véhicule

Pour savoir quel système est installé sur votre véhicule, appuyer sur le bouton **MY CAR** de la console centrale. Aller à **Paramètres** → **Paramètres du véhicule**.

- Si votre véhicule présente un menu intitulé **Surveillance pneu**, se reporter à Tire Monitor - introduction (p. 347).
- Si votre véhicule présente un menu intitulé **Pression de gonflage de pneu**, se reporter à Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - informations générales (p. 343).

⁵ Si cela est permis



Introduction

Chaque pneu, y compris le pneu de secours⁶ (si fourni), devrait être vérifié à tous les mois lorsqu'il est froid et gonflé selon la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur la plaque-étiquette ou sur l'étiquette concernant la pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est équipé de pneus de dimensions différentes de celles indiquées sur la plaque ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus, un dispositif de sécurité renforcé, muni d'un indicateur de basse pression des pneus () qui s'allume lorsqu'un ou plusieurs des pneus est considérablement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin lumineux de basse pression s'allume, vous devez arrêter votre véhicule et vérifier vos pneus dans les plus brefs délais et les gonfler selon la pression de gonflage appropriée.

Conduire avec un pneu considérablement sous-gonflé peut causer une surchauffe du pneu et endommager le pneu. Le sous-gonflage contribue également à réduire le rendement du carburant et la durée de vie de la bande de roulement et peut affecter la tenue de route et l'aptitude au freinage du véhicule.

Veillez noter que un système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas un bon entretien adéquat des pneus. Le conducteur est responsable de maintenir une pression de gonflage appropriée, même si le sous-gonflage du pneu n'est pas assez important pour allumer le témoin lumineux de basse pression d'un pneu du système.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin lumineux de défectuosité du TPMS qui s'allume pour indiquer que le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin lumineux de défectuosité du système de surveillance fonctionne conjointement avec l'indicateur de basse pression du pneu.

Lorsque le système détecte un mauvais fonctionnement, le témoin clignote pendant environ une minute et reste ensuite allumé. Cette séquence recommence chaque fois qu'on démarre le moteur et continuera jusqu'à ce que la défectuosité soit réparée. Lorsqu'un témoin de panne s'allume, le système peut ne pas être capable de détecter ou de signaler une basse pression de pneu, comme prévu.

Des dysfonctionnements du système peuvent survenir pour diverses raisons, y compris l'installation de pneus ou de roues de remplacement différents sur le véhicule qui empêche le fonctionnement correct du système de surveillance de la pression des pneus.

Toujours vérifier l'indicateur de mauvais fonctionnement du système après le remplacement d'un ou plusieurs pneus sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus de remplacement permettent au système de fonctionner correctement.



REMARQUE

Le système indique une basse pression des pneus, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Pour plus d'information sur la pression des pneus, veuillez vous reporter au tableau de pression de gonflage de pneu (voir Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)), l'étiquette de pression de gonflage de pneu située sur le montant B côté conducteur (l'élément structurel à gauche du véhicule, à l'arrière de l'embrasure de porte du conducteur) ou consulter votre distributeur Volvo.



AVERTISSEMENT

Une pression de gonflage incorrecte peut entraîner une défaillance de pneu, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

⁶ Disponible en accessoire



Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - informations générales

TPMS utilise les capteurs montés dans les valves de pneu pour vérifier les niveaux de pression de gonflage. Lorsque le véhicule roule à une vitesse d'environ 30 km/h (20 mi/h) ou plus, ces capteurs transmettent les données sur la pression de gonflage à un récepteur situé dans le véhicule.

REMARQUE

USA – FCC ID: KR5S180052050

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement.

Lorsqu'une basse pression de gonflage est détectée ou si un capteur ne fonctionne pas correctement, le TPMS allume le témoin de pression des pneus () (également appelé indicateur) au tableau de bord et affiche un des messages suivant dans la fenêtre d'informations : **Pneu pression basse**, **Gonfler pneu immédiatement** ou **Sys. press. pneu Entretien requis**.

REMARQUE

Si une défaillance survient dans le système, le témoin de pression des pneus clignotera pendant environ une minute et reste allumé. Le message **Sys. press. pneu Entretien requis** s'affichera.

Informations associées

- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - réétalonnage (p. 344)
- Tire Pressure Monitoring System (TPMS) - messages (p. 345)
- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - activation/désactivation (p. 345)
- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - changement de roues (p. 343)

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - changement de roues

Veillez garder à l'esprit ce qui suit lorsque vous changerez ou remplacerez les roues et les pneus du véhicule, qui sont équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus posé en usine :

- Toutes les roues après-vente ne sont pas équipées de capteurs TPMS dans les valves.
- Le pneu de la roue de secours provisoire n'est pas équipé d'un capteur de système de surveillance de la pression des pneus.
- Si des roues dépourvues de capteurs TPMS sont montées sur le véhicule, un message s'affichera dans le tableau de bord chaque fois que le véhicule roulera à plus de 30 km/h (20 mi/h) pendant 10 minutes ou plus.
- Une fois que des capteurs TPMS sont adéquatement montés, ce message ne devrait plus s'afficher. Si le message demeure affiché, conduire le véhicule pendant plusieurs minutes à une vitesse de 30 km/h (20 mi/h) ou plus pour l'effacer.
- Volvo recommande d'installer des capteurs TPMS sur toutes les roues du véhicule, y compris les pneus d'hiver. Volvo ne recommande pas la permutation des capteurs entre différents jeux de roues.



! IMPORTANT

En gonflant des pneus équipés de valves TPMS, enfoncer l'embout du tuyau d'air dans l'axe de la valve pour éviter de la plier ou de l'endommager.

! IMPORTANT

- Après avoir dégonflé les pneus, toujours reposer le capuchon de valve afin de protéger la valve des dommages créés par les salissures, les gravillons, etc.
- Utiliser uniquement des capuchons de valve en plastique. Des capuchons métalliques peuvent se corroder et devenir difficiles à enlever.

i REMARQUE

- Si vous remplacez les pneus par des pneus d'une dimension différente de ceux installés en usine, le système TPMS doit être reconfiguré pour ces pneus. Cela doit être fait uniquement par un technicien Volvo formé et qualifié.
- Si on change un pneu ou on place le capteur TPMS sur une autre roue, il faut remplacer le joint de roulement, l'écrou et l'obus de valve du capteur.
- Lorsqu'on installe des capteurs du TPMS, le véhicule doit être stationné et le moteur doit être coupé depuis au moins 15 minutes. Si le véhicule a été conduit dans les 15 minutes, un message d'erreur du TPMS apparaîtra à l'écran.

Informations associées

- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - informations générales (p. 343)
- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - réétalonnage (p. 344)
- Tire Pressure Monitoring System (TPMS) - messages (p. 345)
- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - activation/désactivation (p. 345)

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - réétalonnage

Dans certains, il peut être nécessaire de réétalonner le TPMS afin de respecter les pressions de gonflage des pneus recommandées de Volvo (voir le tableau de pression de gonflage sous Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)) par exemple, s'il faut gonfler les pneus à une pression de gonflage supérieure lorsqu'on transporte de lourdes charges, etc.

Vérification de l'étalonnage du TPMS (modèles vendus au Canada seulement)*

Cela est réalisé à partir du système de menu du véhicule.

Pour vérifier l'étalonnage :

1. Couper le moteur.
2. Gonfler les pneus à la pression désirée et placer l'allumage en mode **I** ou **II** (voir Modes d'allumage (p. 87) pour de plus amples informations).
3. Appuyer sur la touche **MY CAR** dans le panneau de commande de la console centrale et sélectionner **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Pression de gonflage de pneu**.



4. Appuyer sur **OK/MENU**, sélectionner **Étalonner pression pneu** et appuyer de nouveau sur **OK/MENU**.
5. Conduire le véhicule à une vitesse supérieure à 30 km/h (20 mi/h) de façon continue pendant au moins 10 minutes.
 - > L'étalonnage se réalise automatiquement une fois qu'il est initialisé par le conducteur et le système ne donne aucune confirmation à l'issue de l'étalonnage.

Les nouvelles pressions sont utilisées jusqu'à ce que l'étape 1-5 ne soit répétée.

Informations associées

- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - informations générales (p. 343)
- Tire Pressure Monitoring System (TPMS) - messages (p. 345)
- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - activation/désactivation (p. 345)
- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - changement de roues (p. 343)
- My Car (ma voiture) - introduction (p. 83)

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - activation/désactivation

Activation/désactivation du TPMS (modèles vendus au Canada seulement)

1. Couper le moteur.
2. Placer l'allumage en mode **I** ou **II** (voir Modes d'allumage (p. 87) pour de plus amples informations).
3. Appuyer sur la touche **MY CAR** dans le panneau de commande de la console centrale et sélectionner **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Pression de gonflage de pneu**
4. Sélectionner **Surveillance pneu** et appuyer sur **OK/MENU** pour activer ou désactiver le système.

Informations associées

- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - informations générales (p. 343)

Tire Pressure Monitoring System (TPMS) - messages

Effacement des messages d'avertissement

Lorsque le système a affiché un message avertissant que la pression est basse dans un pneu et allumé le témoin de pression des pneus dans le panneau d'instruments



1. Vérifier la pression de gonflage des quatre pneus avec un contrôleur de pression.
2. Regonfler le(s) pneu(s) à la pression correcte. Consulter l'étiquette de pression de pneu placée sur le montant B côté conducteur (la traverse structurelle sur le côté du véhicule, à l'arrière de l'embrasure de porte du conducteur) ou le tableau de pression de pneu. Voir Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335).
3. Dans certains cas, il peut être nécessaire de conduire le véhicule pendant plusieurs minutes à une vitesse de 30 km/h (20 mi/h) ou plus. Le message d'avertissement s'effacera et le témoin s'éteindra.



REMARQUE

- Les systèmes de surveillance de pneu utilisent une valeur de pression compensée en température. Cette valeur de pression dépend de la température des pneumatiques et de la température ambiante, qui peut différer de la pression de pneu à froid recommandée au tableau de gonflage de pneu et sur l'étiquette de pression de pneu du montant B côté conducteur (l'élément structurel sur le côté du véhicule, à l'arrière de l'embrasure de la porte du conducteur). Cela signifie qu'il est parfois nécessaire de gonfler les pneus à une valeur légèrement supérieure à celle recommandée de pression à froids (environ 3-4 psi ou 0,2-0,3 bar) afin de réinitialiser un avertissement de basse pression de pneu.
- Pour éviter une pression de gonflage incorrecte, gonfler uniquement les pneus lorsqu'ils sont froids. On considère que les pneus sont froids lorsque leur température est la même que celle de l'air environnant (ambiant). Ils atteignent normalement cette température lorsque le véhicule n'a pas roulé depuis au moins 3 heures. Lorsque le véhicule a parcouru environ 1,6 km (1 mi), on considère que les pneus sont chauds.



IMPORTANT

- Après avoir dégonflé les pneus, toujours reposer le capuchon de valve afin de protéger la valve des dommages créés par les salissures, les gravillons, etc.
- Utiliser uniquement des capuchons de valve en plastique. Des capuchons métalliques peuvent se corroder et devenir difficiles à enlever.



AVERTISSEMENT

- Une pression de gonflage incorrecte peut entraîner une défaillance de pneu, entraînant une perte de contrôle du véhicule.
- Les systèmes de surveillance de pneu ne peuvent indiquer les dégâts soudains de pneu causés par des facteurs externes tels qu'un éclatement, à l'avance.

Informations associées

- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - informations générales (p. 343)
- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - réétalonnage (p. 344)
- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - activation/désactivation (p. 345)

- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) - changement de roues (p. 343)
- Surveillance de la pression des pneus - introduction (p. 341)
- Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)



Tire Monitor - introduction

Tire Monitor utilise la vitesse de rotation des pneus pour déterminer s'ils sont correctement gonflés.

Lorsqu'un pneu est dégonflé, son diamètre (et par conséquent sa vitesse de rotation) change. En comparant les pneus individuels entre eux, il est possible de déterminer si un ou plusieurs pneus sont dégonflés.

Lorsqu'une basse pression de gonflage est détectée ou le système ne fonctionne pas correctement, le Tire Monitor allume le témoin de pression des pneus () (également appelé indicateur) au tableau de bord et affiche un des messages suivant dans la fenêtre d'informations : **Pression gonfl. pneu basse Vérifier pneu arrière droit**⁷ ou **Sys. press. pneu Entretien requis**.

Si le système ne peut déterminer quel pneu est dégonflé, un texte générique (**Pression gonfl. pneu basse Vérifier les pneus**) s'affiche.

REMARQUE

Si une défaillance survient dans le système, le témoin de pression des pneus clignotera pendant environ une minute et reste allumé. Le message **Sys. press. pneu Entretien requis** s'affichera.

REMARQUE

Le système indique une basse pression des pneus, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Pour plus d'information sur la pression des pneus, veuillez vous reporter au tableau de pression de gonflage de pneu (voir Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)), l'étiquette de pression de gonflage de pneu située sur le montant B côté conducteur (l'élément structurel à gauche du véhicule, à l'arrière de l'embrasure de porte du conducteur) ou consulter votre distributeur Volvo.

Informations associées

- Surveillance de la pression des pneus - introduction (p. 341)

Étalonnage Tire Monitor

Pour un fonctionnement correct de Tire Monitor, les valeurs de référence de pression de pneu doivent être paramétrées. Ceci doit se réaliser chaque fois qu'une roue est remplacée ou que les pressions de pneu sont modifiées.

Calibrage

1. Couper le moteur.
2. Monter les pneus à la pression désirée en consultant l'étiquette de pression de pneu placée sur le montant B côté conducteur (la traverse structurelle sur le côté du véhicule) et mettre le contact II. Se reporter à Modes d'allumage (p. 87).
3. Appuyer sur le bouton **MY CAR** sur le panneau de commande de la console centrale et sélectionner **Paramètres** → **Paramètres du véhicule** → **Surveillance pneu**.
4. Appuyer sur **OK/MENU**, sélectionner **Étalonner pression pneu** et appuyer de nouveau sur **OK/MENU**.
5. Rouler.
 - > Le processus d'étalonnage est achevé en roulant et s'interrompt si le véhicule est mis en stationnement et que le contact est coupé. L'étalonnage se poursuit automatiquement en roulant.

⁷ La dernière partie de ce message varie en fonction des pneus concernés.



09 Roues et pneus

09

Les nouvelles valeurs de référence sont utilisées jusqu'à la répétition des étapes 1-5 décrites plus haut.

REMARQUE

Toujours penser à étalonner Tire Monitor lorsque les roues ont été remplacées ou lorsque la pression de pneu a été corrigée conformément à l'étiquette de pression de pneu ou au tableau de pression de pneu. Si les valeurs de référence correctes n'ont pas été réglées, le système ne peut émettre correctement les alertes de basse pression des pneus.

Information sur le statut de l'indication de pression de pneu Tire Monitor

Le statut actuel du système et des pneus est indiqué par des graphismes teintés.

Ce statut peut s'afficher en appuyant sur le bouton **MY CAR** de la console centrale et en accédant à **Paramètres → Paramètres du véhicule → Surveillance pneu**.

Les graphismes teintés suivants indiquent :

- **Complètement vert** : le système fonctionne et toutes les pressions de pneu sont égales ou supérieures aux niveaux recommandés.
- **Une roue jaune** : le pneu indiqué est dégonflé.
- **Toutes les roues jaunes** : deux ou plusieurs pneus sont dégonflés
- **Toutes les roues en gris** : le système est actuellement indisponible. Il peut s'avérer nécessaire de rouler à une vitesse d'au moins 20 mi/h (30 km/h) pendant plusieurs minutes pour que le système fonctionne.
- **Toutes les roues en gris en combinaison avec le message Sys. press. pneu Entretien requis et le témoin allumé au tableau de bord**  : le système fonctionne mal. Demander une vérification à un technicien d'entretien Volvo formé et qualifié.

Informations associées

- Tire Monitor - messages (p. 349)



Tire Monitor - messages

Lorsqu'une basse pression de pneu a été détectée, un message s'affiche et le témoin d'avertissement de pression de pneu du tableau de bord  s'allume.

Effacement des messages d'avertissement

Pour effacer un message de basse pression de pneu et désactiver le témoin :

1. Utiliser un manomètre de pneu pour vérifier la pression de gonflage des pneus dégonflés.
2. Regonfler le(s) pneu(s) à la pression correcte. Consulter l'étiquette de pression de pneu placée sur le montant B côté conducteur (la traverse structurelle sur le côté du véhicule, à l'arrière de l'embrasure de porte du conducteur) ou le tableau de pression de pneu. Voir Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335).
3. Réétalonner Tire Monitor, voir Étalonnage Tire Monitor (p. 347).



REMARQUE

- Les systèmes de surveillance de pneu utilisent une valeur de pression compensée en température. Cette valeur de pression dépend de la température des pneumatiques et de la température ambiante, qui peut différer de la pression de pneu à froid recommandée au tableau de gonflage de pneu et sur l'étiquette de pression de pneu du montant B côté conducteur (l'élément structurel sur le côté du véhicule, à l'arrière de l'embrasure de la porte du conducteur). Cela signifie qu'il est parfois nécessaire de gonfler les pneus à une valeur légèrement supérieure à celle recommandée de pression à froids (environ 3-4 psi ou 0,2-0,3 bar) afin de réinitialiser un avertissement de basse pression de pneu.
- Pour éviter une pression de gonflage incorrecte, gonfler uniquement les pneus lorsqu'ils sont froids. On considère que les pneus sont froids lorsque leur température est la même que celle de l'air environnant (ambiant). Ils atteignent normalement cette température lorsque le véhicule n'a pas roulé depuis au moins 3 heures. Lorsque le véhicule a parcouru environ 1,6 km (1 mi), on considère que les pneus sont chauds.



IMPORTANT

- Après avoir dégonflé les pneus, toujours reposer le capuchon de valve afin de protéger la valve des dommages créés par les salissures, les gravillons, etc.
- Utiliser uniquement des capuchons de valve en plastique. Des capuchons métalliques peuvent se corroder et devenir difficiles à enlever.



AVERTISSEMENT

- Une pression de gonflage incorrecte peut entraîner une défaillance de pneu, entraînant une perte de contrôle du véhicule.
- Les systèmes de surveillance de pneu ne peuvent indiquer les dégâts soudains de pneu causés par des facteurs externes tels qu'un éclatement, à l'avance.

Informations associées

- Tire Monitor - messages (p. 349)
- Gonflage des pneus - vérification de la pression (p. 332)
- Gonflage des pneus - tableau des pressions (p. 335)

Pneus à flancs renforcés pouvant rouler à plat (SST)

Les pneus à flancs renforcés pouvant rouler à plat sont disponibles en option sur certains modèles.

Le véhicule doit être équipé d'un des systèmes de surveillance de la pression des pneus si des pneus de ce type sont installés.

Les pneus de ce type sont munis de flancs spécialement renforcés permettent de continuer à rouler dans une mesure limitée même si le pneu a perdu une partie ou toute sa pression de gonflage. Ces pneus sont montés sur des jantes spéciales (des pneus normaux peuvent aussi être montés sur ces jantes).

Si un pneu à flancs renforcés perd de la pression de gonflage, le symbole TPMS jaune s'allume au tableau de bord et un message est également affiché. Si cela se produit, diminuer la vitesse afin de rouler à au plus 80 km/h (50 mi/h). Le pneu devrait être remplacé dans les plus brefs délais.



AVERTISSEMENT

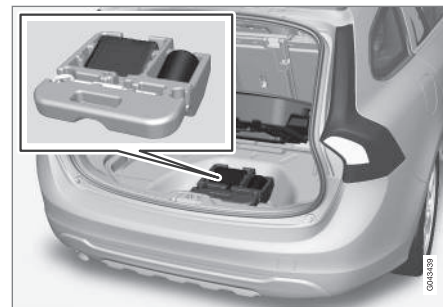
- Les pneus SST devraient uniquement être installés par des techniciens qui connaissent bien les pneus de ce type.
- Des pneus SST ne peuvent être montés sur les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus.
- Ne pas conduire à plus de 80 km/h (50 mi/h) si le système de surveillance indique qu'un pneu a perdu de la pression de gonflage.
- Ne pas parcourir plus de 80 km (50 milles) avant de remplacer un pneu SST endommagé.
- Conduire prudemment et éviter, par exemple, les arrêts brusques ou les virages rapides.
- Les pneus SST doivent être remplacés s'ils sont endommagés. Un pneu de ce type ne peut pas être réparé.

Informations associées

- Surveillance de la pression des pneus - introduction (p. 341)

Système d'obturation de pneu* - informations générales

Le véhicule est équipé d'un système d'obturation de pneu permettant de boucher temporairement un trou à la surface de la semelle et de regonfler un pneu à plat ou de régler la pression de gonflage d'un pneu.



Introduction

Le système de scellement de pneus comprend un compresseur d'air, un contenant pour le mastic d'obturation, un câblage pour brancher le système au système électrique du véhicule sur l'une des prises 12 volts et un tuyau pour brancher le système à la valve du pneu.



REMARQUE

Le compresseur du système d'obturation de pneu a été testé et approuvé par Volvo.



Les prises 12 volts sont situées dans la console de tunnel avant, à l'arrière de la console centrale, au siège arrière et dans l'espace à bagages *.

Accès au système d'obturation de pneu

Le système d'obturation de pneu est rangé sous le plancher dans l'espace à bagages. Pour y accéder :

1. Soulever la trappe de plancher dans l'espace à bagages.
2. Sortir le système d'obturation de pneu.

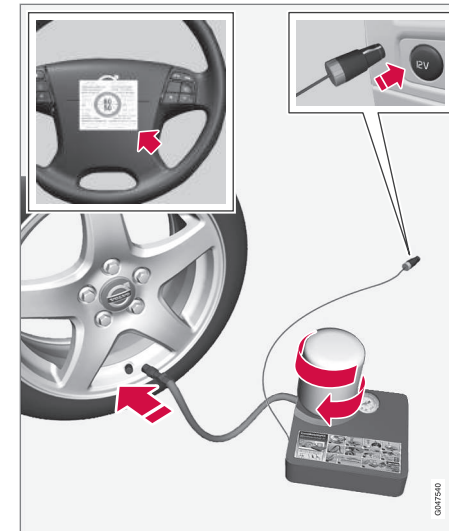
i REMARQUE

- Le système de scellement des pneus est uniquement destiné à sceller les trous de la zone de sculpture de pneu et non des flancs de pneu.
- Les pneus qui présentent des trous ou des déchirures importants peuvent être réparés au moyen du système de scellement des pneus.
- Après l'utilisation, ranger correctement le système de scellement des pneus pour éviter un bruit de ferraillement.

! AVERTISSEMENT

- Après l'utilisation du système de scellement des pneus, le véhicule ne peut rouler pendant plus de 200 km (120 milles).
- Le pneu doit être examiné par un technicien d'entretien Volvo formé et qualifié dès que possible pour déterminer s'il peut être réparé ou doit être remplacé.
- Le véhicule ne peut rouler à plus de 80 km/h (50 mph) pendant l'utilisation d'un pneu qui a été réparé temporairement avec le système de scellement des pneus.
- Après l'utilisation du système de scellement des pneus, rouler prudemment et éviter les manoeuvres de direction brutales et les arrêts soudains.

Système d'obturation de pneu - Réparation temporaire d'un pneu crevé



La réparation temporaire d'un pneu crevé s'effectue en deux étapes:

- **Étape 1 :** On bouche le trou en insérant du scellant dans le pneu. On conduit ensuite la voiture sur une courte distance pour distribuer le scellant dans le pneu.



REMARQUE

Ne retirer aucun corps étranger (clous, etc.) du pneu avant l'utilisation du système de scellement.

- **Étape 2 :** La pression de gonflage du pneu est vérifiée et réglée au besoin.



AVERTISSEMENT

- Ne jamais laisser le système de scellement des pneus sans surveillance pendant son fonctionnement.
- Les enfants doivent rester à l'écart du système de scellement des pneus.
- Le véhicule doit stationner en sécurité hors de la route et à l'écart de la circulation.
- Serrer le frein de stationnement.

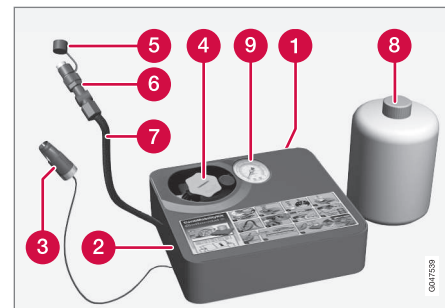
Informations associées

- Système d'obturation de pneu* - aperçu (p. 352)
- Système d'obturation de pneu* - gonflage des pneus (p. 356)
- Système d'obturation de pneu* - conteneur de mastic d'obturation (p. 357)
- Système d'obturation de pneu* - obturation d'un trou (p. 354)
- Système d'obturation de pneu - contrôle de la pression de gonflage (p. 356)

- Console de tunnel - prises 12 volts (p. 154)
- Prise 12 volts dans l'espace à bagages* (p. 156)

Système d'obturation de pneu* - aperçu

Le véhicule est équipé d'un système d'obturation de pneu permettant de boucher temporairement un trou à la surface de la bande de roulement et de regonfler un pneu à plat ou de régler la pression de gonflage d'un pneu.



- 1 Autocollant de limite de vitesse (sur le côté arrière du compresseur)
- 2 Interrupteur marche/arrêt
- 3 Fil électrique
- 4 Porte-bouteille (couvercle orange)
- 5 Couvercle de protection du tuyau
- 6 Bouton d'évacuation d'air
- 7 Tuyau



8 Bouteille contenant le mastic d'obturation

9 Jauge de la pression d'air



AVERTISSEMENT

Veillez garder en tête les points suivants lorsque vous utilisez le système d'obturation de pneu :

- La bouteille contenant le mastic d'obturation (le numéro 8 dans l'illustration) contient du 1) latex d'élastomère-caoutchouc, naturel et de 2) l'éthylène-glycol. Ces substances sont nocives en cas d'ingestion.
- Le contenu de cette bouteille peut causer des réactions allergiques sur la peau ou être autrement potentiellement nocif pour la voie respiratoire, la peau, le système nerveux central et les yeux.

Précautions :

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Ne pas ingérer le contenu.
- Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.
- Bien se laver après la manipulation.

Premiers soins :

- Peau : Nettoyer les zones touchées de la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si des symptômes se manifestent.
- Yeux : Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes et soulever parfois les paupières inférieures et supérieures.

res. Consulter un médecin si des symptômes se manifestent.

- Inhalation : Amener la personne exposée à l'extérieur. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Ingestion : Ne **PAS** provoquer les vomissements sauf indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin.
- Élimination : Éliminer ce matériel et sont contenant dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



REMARQUE

Ne pas briser le joint du flacon. Ceci survient automatiquement lorsque le flacon est vissé dans le support.

Informations associées

- Système d'obturation de pneu* - informations générales (p. 350)
- Système d'obturation de pneu* - gonflage des pneus (p. 356)
- Système d'obturation de pneu - contrôle de la pression de gonflage (p. 356)
- Système d'obturation de pneu* - obturation d'un trou (p. 354)
- Système d'obturation de pneu* - conteneur de mastic d'obturation (p. 357)

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



Système d'obturation de pneu* - obturation d'un trou

Le système d'obturation de pneu peut être utilisé pour sceller temporairement un trou dans la bande de roulement d'un pneu.

Étape 1 : Scellement du trou

1. Retirer l'autocollant de limite de vitesse et l'apposer au centre du volant où il sera bien visible pour le conducteur.
2. S'assurer que l'interrupteur marche/arrêt est en position **0** (la section **0** doit être abaissée).



AVERTISSEMENT

Un contact avec le mastic d'obturation peut causer une irritation de la peau. En cas de contact, lavez immédiatement la zone touchée avec de l'eau et du savon.

3. Dévisser le couvercle orange qui se trouve par-dessus le porte-bouteille et dévisser le capuchon de la bouteille renfermant le mastic d'obturation.



REMARQUE

Ne pas briser le joint du flacon. Ceci survient automatiquement lorsque le flacon est vissé dans le support.

4. Visser la bouteille sur le porte-bouteille.



AVERTISSEMENT

Le flacon est équipé d'un dispositif de fixation qui évite un écoulement de la pâte de scellement. Une fois en place, le flacon ne peut être dévissé. Cela doit être fait uniquement par un technicien Volvo formé et qualifié.

5. Retirer le capuchon de la valve de gonflage du pneu et visser à la main l'embout du tuyau du système d'obturation de pneu à la valve et serrer aussi fort que possible.
6. Brancher le fil électrique à la prise électrique 12 volts la plus proche dans le véhicule.



REMARQUE

S'assurer qu'aucune des autres prises 12 volts n'est utilisée lorsque le compresseur est en marche.

7. Démarrer le moteur du véhicule.



AVERTISSEMENT

Le moteur du véhicule doit être en marche lorsque le système de scellement des pneus est utilisé afin d'éviter l'épuisement de la batterie. Par conséquent, assurez-vous que le véhicule est stationné dans un endroit bien aéré, ou à l'extérieur, avant d'utiliser le système.

8. Mettre le compresseur du système d'obturation de pneu en marche en plaçant l'interrupteur marche/arrêt en position **I**.



AVERTISSEMENT

- Ne jamais se tenir près du pneu à gonfler lorsque le compresseur est en marche.
- Si des fissures ou des bulles apparaissent sur le pneu, éteindre immédiatement le compresseur.
- S'il y a des dommages visibles au niveau du flanc ou du talon de pneu, celui-ci ne peut pas être réparé. Dans ce cas, ne pas conduire le véhicule. Communiquez avec un service de remorquage ou avec l'assistance routière sur appel Volvo, au besoin.

REMARQUE

Le manomètre indiquera temporairement une augmentation de la pression qui atteindra environ 6 bars (88 psi) pendant le pompage du mastic d'obturation dans le pneu. La pression reviendra à la normale après environ 30 secondes.

9. Dans les sept minutes suivantes, gonfler le pneu entre 22-44 psi (1,8-3,0 bar). Éteindre temporairement le compresseur pour obtenir un relevé clair de la jauge de pression.

IMPORTANT

Le compresseur ne doit pas fonctionner pendant plus de dix minutes à la fois afin d'éviter la surchauffe.

AVERTISSEMENT

Si la pression demeure sous 1,8 bar (22 psi) après environ sept minutes, éteindre le compresseur. La perforation est trop importante à sceller. Ne pas conduire votre véhicule.

10. Éteindre le compresseur et débrancher le fil électrique de la prise 12 volts.
11. Dévisser le tuyau de la valve de gonflage du pneu et remettre le capuchon de valve.

IMPORTANT

- Après avoir dégonflé les pneus, toujours reposer le capuchon de valve afin de protéger la valve des dommages créés par les salissures, les gravillons, etc.
- Utiliser uniquement des capuchons de valve en plastique. Des capuchons métalliques peuvent se corroder et devenir difficiles à enlever.

12. Conduire immédiatement le véhicule sur une distance d'environ 3 kilomètres (2 milles) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mi/h) afin de répartir le mastic d'obturation dans le pneu.

IMPORTANT

Si votre véhicule est équipé du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), l'utilisation de la pâte de scellement peut conduire à des indications incorrectes de pression de pneu et dans de rares cas, endommager le capteur de pression des pneus. Utiliser le système de scellement des pneus pour vérifier et régler la pression de gonflage des pneus endommagés.

REMARQUE

- Ranger le système de scellement des pneus de façon sécuritaire dans un endroit approprié étant donné qu'il sera réutilisé pour vérifier la pression de gonflage des pneus.
- La bouteille vide de mastic d'obturation ne peut pas être retirée du porte-bouteille. Veuillez communiquer avec un technicien Volvo formé et qualifié pour éliminer et remplacer la bouteille.



AVERTISSEMENT

Si vous ressentez de fortes vibrations, entendez des bruits ou sentez que la tenue de route de votre véhicule est instable, réduire la vitesse et stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire. Vérifier à nouveau le pneu à la recherche de bosses, fentes et autres dommages visibles ainsi que la pression de gonflage. Si la pression est inférieure à 1,3 bar (19 psi), arrêter le véhicule. Faire remorquer le véhicule chez un technicien Volvo formé et qualifié.

Système d'obturation de pneu - contrôle de la pression de gonflage

Le système d'obturation de pneu peut également être utilisé pour contrôler la pression de gonflage des pneus.

Étape 2 : vérification de la pression de gonflage

1. Brancher le système d'obturation de pneu de la manière décrite à l'**étape 1**, voir Système d'obturation de pneu* - obturation d'un trou (p. 354).
2. Voir le tableau de pression de gonflage dans ce chapitre pour connaître la bonne pression de gonflage des pneus. Si le pneu doit être gonflé, mettre le compresseur du système d'obturation en marche. Au besoin, évacuer l'air du pneu en tournant le bouton d'évacuation d'air dans le sens antihoraire.

IMPORTANT

Le compresseur ne doit pas fonctionner pendant plus de dix minutes à la fois afin d'éviter la surchauffe.

AVERTISSEMENT

En cas d'interruption du trajet pendant plus d'une heure, vérifier la pression de gonflage du pneu endommagé avant de reprendre la route.

Système d'obturation de pneu* - gonflage des pneus

Le système d'obturation de pneu peut être utilisé pour gonfler les pneus.

Pour le faire :

1. Stationner la voiture dans un endroit sécuritaire.
2. Le compresseur doit être éteint. S'assurer que l'interrupteur marche/arrêt est à la position **0** (appuyer sur la section **0** de l'interrupteur).
3. Enlever le fil électrique et le tuyau.
4. Retirer le capuchon de la valve de gonflage du pneu et visser à la main le connecteur du tuyau à la valve aussi fermement que possible.
5. Brancher le fil électrique à la prise électrique 12 volts la plus proche dans le véhicule.
6. Démarrer le moteur du véhicule.



AVERTISSEMENT

- Le moteur du véhicule doit être en marche lorsque le système d'obturation de pneu est utilisé afin d'éviter l'épuisement de la batterie. Par conséquent, assurez-vous que le véhicule est stationné dans un endroit bien aéré, ou à l'extérieur, avant d'utiliser le système. Le frein de stationnement devrait être appliqué de façon sécuritaire et le levier de vitesses devrait être à la position de stationnement **P** (stationnement).
 - Il ne faut jamais laisser les enfants sans surveillance dans le véhicule lorsque le moteur tourne.
- Vérifier la pression de gonflage du pneu sur la jauge. Éteindre temporairement le compresseur pour obtenir un relevé clair de la jauge de pression.
 - Voir le tableau de pression de gonflage des pneus dans ce chapitre pour connaître la bonne pression de gonflage des pneus. Si le pneu doit être gonflé, démarrez le compresseur du système d'obturation de pneu (mettre l'interrupteur marche/arrêt en position I). Au besoin, évacuer l'air du pneu en tournant le bouton d'évacuation d'air dans le sens antihoraire.

IMPORTANT

Le compresseur ne doit pas fonctionner pendant plus de dix minutes à la fois afin d'éviter la surchauffe.

- Éteindre le compresseur (placer l'interrupteur marche/arrêt en position **0**) une fois la pression de gonflage adéquate atteinte.
- Dévisser le tuyau de la valve de gonflage du pneu et remettre le capuchon de valve.

IMPORTANT

- Après avoir dégonflé les pneus, toujours reposer le capuchon de valve afin de protéger la valve des dommages créés par les salissures, les gravillons, etc.
- Utiliser uniquement des capuchons de valve en plastique. Des capuchons métalliques peuvent se corroder et devenir difficiles à enlever.

- Débrancher le fil électrique de la prise 12 volts.

Système d'obturation de pneu* - conteneur de mastic d'obturation

Le conteneur de mastic d'obturation doit être remplacé si le système d'obturation de pneu a été utilisé pour réparer un pneu ou si la date d'expiration du conteneur est dépassée (voir la date sur l'étiquette).

Remplacement du conteneur renfermant le mastic d'obturation

REMARQUE

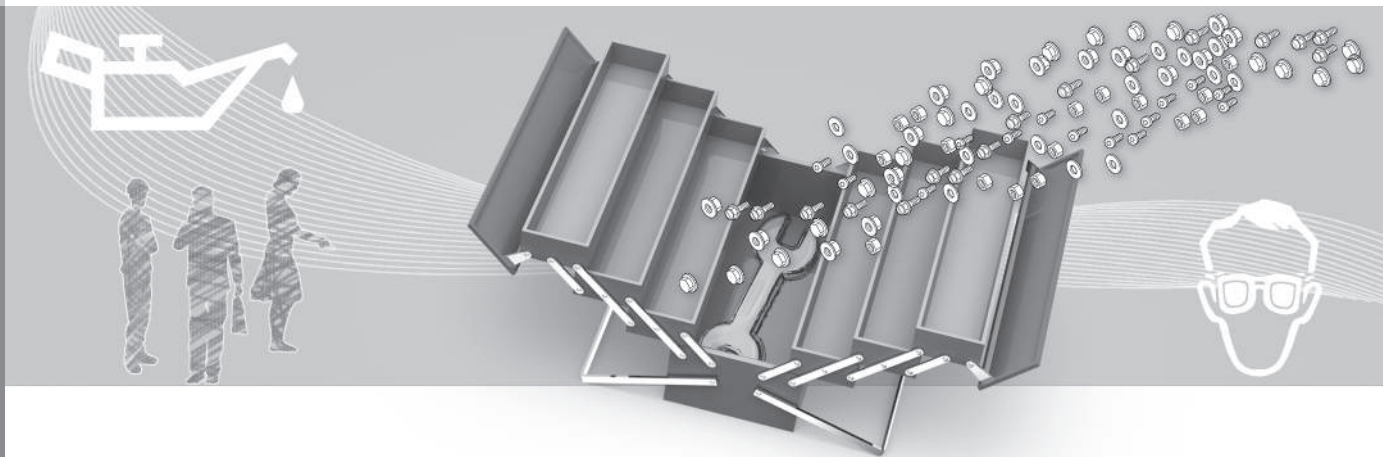
- Après l'utilisation, le flacon de pâte de scellement, le flexible et certains autres composants du système doivent être remplacés. Veuillez consulter votre distributeur Volvo au sujet des pièces de rechange.
- Si la date de péremption du flacon de pâte de scellement est dépassée, veuillez amener le flacon chez un distributeur Volvo ou dans une station de recyclage qui peut mettre le flacon au rebut correctement.

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.

10



ENTRETIEN ET SERVICE





Entretien - introduction

Un entretien périodique contribue à garantir le bon fonctionnement de votre véhicule.

Introduction

Les entretiens comprennent plusieurs vérifications qui nécessitent des instruments et des outils spéciaux; elles doivent donc être réalisées par un technicien qualifié. Pour maintenir votre Volvo en excellent état, exigez des pièces et des accessoires de marque Volvo puisque ceux-ci ont déjà fait leurs preuves.

The Federal Clean Air Act - U.S (Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique - États-Unis)

La Loi fédérale américaine sur la lutte contre la pollution atmosphérique exige des constructeurs automobiles qu'ils fournissent des instructions écrites à l'acheteur final pour assurer le bon entretien et le bon fonctionnement des composants qui contrôlent les émissions. Ces services, qui sont énumérés dans le livret de garantie et d'entretien, ne sont pas couverts par la garantie. Vous devrez payer la main-d'oeuvre et les pièces utilisées.

Service d'entretien

Votre voiture Volvo a subi plusieurs inspections avant de vous être livrée, conformément aux spécifications de Volvo. Les services d'entretien stipulés dans le livret de garantie et d'entretien, dont bon nombre influencent

considérablement le taux d'émissions du véhicule, doivent être effectués tel qu'indiqué. Nous vous recommandons de conserver les reçus des services touchant les émissions du véhicule en cas de problèmes reliés à la maintenance. Il faut également effectuer une inspection et un entretien chaque fois que l'on observe ou que l'on soupçonne une défectuosité.

Garanties en vigueur - États-Unis/Canada

En vertu des règlements en vigueur au Canada et aux É.-U., les garanties énumérées dans la liste ci-dessous sont offertes.

- Garantie limitée des nouveaux véhicules
- Garantie limitée sur pièces et accessoires
- Garantie limitée de protection contre la corrosion
- Garantie limitée des ceintures de sécurité et des systèmes de retenue supplémentaire
- Garantie relative à la conception et aux défauts du dispositif antipollution
- Garantie relative au rendement du dispositif antipollution

Il s'agit des garanties fédérales; d'autres garanties sont offertes et requises selon la loi en vigueur dans chaque province ou État. Se référer au livret de garantie et d'entretien pour des renseignements détaillés sur chacune de ces garanties.

Une maintenance périodique aide à réduire les émissions



REMARQUE

- Se reporter au carnet de garantie et d'enregistrements des informations d'entretien pour connaître le programme complet d'entretien et de maintenance jusqu'à 240 000 km (150 000 miles). Ce programme comprend les inspections et les entretiens nécessaires au bon fonctionnement du véhicule, ainsi que les composants qui ont un effet sur les émissions du véhicule.
- Le carnet de garantie et d'enregistrements des informations d'entretien contient également des informations détaillées concernant les garanties qui s'appliquent à votre véhicule.

Informations associées

- Climatisation - informations générales (p. 137)



Entretien - entretien par le propriétaire

Les services et les intervalles d'entretien périodique sont décrits dans le livret de garantie et d'entretien du véhicule.

Les opérations qui suivent peuvent être exécutées entre les intervalles d'entretien normalement prévus.

Entretien effectué par le propriétaire du véhicule

Chaque fois que vous faites le plein :

- Vérifier le niveau de l'huile à moteur.
- Nettoyage du pare-brise, des essuie-glaces, des phares et des feux arrière.

Tous les mois :

- Vérifier la pression de gonflage à froid de tous les pneus. Inspecter les pneus pour détecter les signes d'usure.
- Vérifier que le niveau du liquide de refroidissement du moteur et des autres fluides se situe entre les marques « min » et « max ».
- Nettoyer les surfaces intérieures des glaces à l'aide d'un nettoyant pour verre et de papier essuie-tout doux.
- Essuyer les écrans d'information du conducteur avec un chiffon doux.
- Inspecter visuellement les bornes de batterie pour détecter les signes de corrosion. La présence de corrosion peut indiquer qu'un connecteur de borne est des-

serré ou que la batterie a atteint la fin de sa durée de service. Consulter le concessionnaire Volvo pour de plus amples informations.

Au besoin :

Nettoyez la voiture, y compris le dessous, pour réduire l'usure que peut amener l'accumulation de saletés et la corrosion causée par les résidus de sel.

Nettoyez les bouches d'admission d'air à la base du pare-brise et tous les autres endroits des feuilles d'arbre et brindilles qui peuvent s'y accumuler.



REMARQUE

Une information d'entretien complète pour les techniciens qualifiés est disponible en ligne à l'achat ou à l'abonnement sur le site www.volvotechinfo.com.

Informations associées

- Entretien - ouverture/fermeture du capot (p. 364)
- Compartiment moteur - aperçu (p. 365)
- Compartiment moteur - liquide de refroidissement (p. 369)
- Compartiment moteur - huile moteur (p. 366)
- Compartiment moteur - liquide de direction assistée (p. 371)
- Compartiment moteur - liquide lave-glace (p. 382)

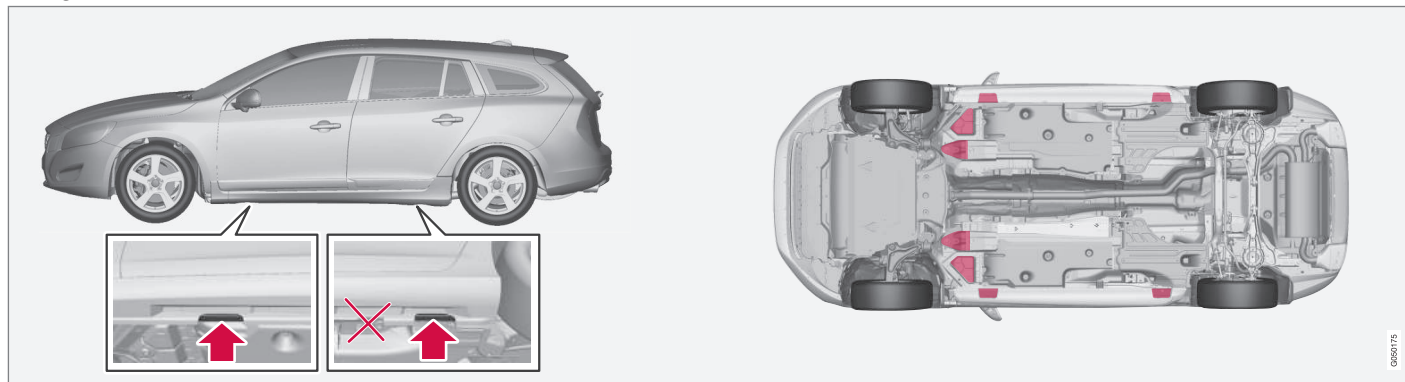
- Nettoyage de l'intérieur (p. 402)
- Laver la voiture (p. 400)
- Gonflage des pneus - vérification de la pression (p. 332)
- Pneus - Indicateur d'usure de la bande de roulement (p. 325)



Entretien - levage

Lorsque le véhicule est levé, le cric ou le pont de garage doit être placé aux points de levage corrects.

Levage du véhicule



Si un cric de garage est utilisé pour lever le véhicule, il doit être placé :

avant : sous l'une des deux zones renforcées sous la section avant du véhicule, **et non** sous les points de fixation de cric (les points les plus extérieurs illustrés).

Arrière : Sous les points de fixation de cric

S'assurer que le cric est placé de façon à ce que le véhicule ne puisse pas glisser. Toujours utiliser des chandelles ou des outils semblables.

Informations associées

- Changement de roue - dépose de la roue (p. 326)



Système de diagnostic embarqué

OBD II fait partie du système de gestion informatisée du moteur de votre véhicule. Il enregistre les données de diagnostic concernant les contrôles antipollution de votre véhicule. S'il détecte une « anomalie » de contrôle antipollution, le témoin « Check Engine » (MIL) peut s'allumer. Par « anomalie », on entend le fonctionnement d'un composant ou d'un système hors des paramètres prévus. Une anomalie peut être permanente ou temporaire. OBD II enregistre un message pour toutes les anomalies détectées.

Préparation aux inspections des dispositifs dépolluants

Comment utilise-t-on le système OBD II pour l'inspection des dispositifs antipollution?

L'inspection des dispositifs antipollution du véhicule s'effectue dans la plupart des cas par branchement direct d'un ordinateur au dispositif OBD II. L'inspecteur peut ainsi lire les anomalies. Ce procédé a remplacé dans bien des cas le mesurage des émissions au tuyau d'échappement.

Dans quels cas mon véhicule échouerait-il à l'inspection OBD II des dispositifs antipollution?

Votre véhicule peut échouer à l'inspection OBD II des dispositifs antipollution pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- Si le témoin « Check Engine » (MIL) est allumé, votre véhicule peut échouer à l'inspection.
- Si le témoin « Check Engine » s'est allumé, puis s'est éteint sans aucune intervention de votre part, le dispositif OBD II enregistre une anomalie. Votre véhicule peut échouer ou non, selon les méthodes d'inspection utilisées.
- Si une opération d'entretien effectuée récemment sur votre véhicule a nécessité le débranchement de la batterie, il se peut que les données de diagnostic OBD II soient incomplètes et que le système juge le véhicule « non prêt » pour l'inspection. Un véhicule qui n'est pas prêt peut échouer à l'inspection.

Comment préparer ma prochaine inspection OBD II des dispositifs antipollution?

- Si le témoin « Check Engine » (MIL) s'allume, ou s'il s'éteint sans intervention, demandez qu'un diagnostic soit établi pour votre véhicule et, au besoin, faites réparer celui-ci par un technicien Volvo qualifié.
- Si votre véhicule a subi une opération d'entretien à la suite du déclenchement du témoin « Check Engine » ou qu'une opération d'entretien a nécessité le débranchement de la batterie, une période de conduite est nécessaire pour que le dispositif OBD II soit « prêt » pour l'inspection. Afin d'amener le dispositif à

cet état, conduire le véhicule pendant une demi-heure sur deux parcours variés incluant arrêts et conduite sur autoroute. Votre concessionnaire Volvo peut vous fournir de plus amples informations sur la planification d'un parcours.

- Faites effectuer l'entretien de votre véhicule selon le calendrier d'entretien recommandé.



Réservation des entretiens et réparations

Connected Service Booking (CSB) paramètre un moment pour l'intervention, la maintenance et les réparations, directement depuis le véhicule, rapidement et commodément.

Exigences préalables

- Le propriétaire (conducteur principal) doit procéder à un Volvo ID valable. Voir Identifiant Volvo (p. 23) pour des informations supplémentaires.
- Le véhicule doit être connecté à Internet en utilisant un téléphone portable Bluetooth®. Se reporter à votre supplément d'infodivertissement Sensus pour l'information sur le jumelage d'un téléphone portable. Sur les modèles équipés de Volvo On Call (VOC)*, vous pouvez vous connecter à l'Internet en utilisant votre plan séparé de données VOC. Se reporter à votre manuel séparé Volvo On Call.
- Par défaut, le distributeur chez qui vous avez acheté votre véhicule est votre distributeur préféré (principal)/atelier agréé Volvo qui effectue l'entretien et les réparations sur votre véhicule. Pour changer de distributeur préféré, aller au localisateur de distributeur sur site volvocars.com et sélectionner un distributeur. Ensuite cliquer sur Service Scheduler (planificateur d'entretien) et fixer un

rendez-vous avec le nouveau distributeur préféré.

- Pour être guidé à travers les étapes affichées, l'alternative de menu **Afficher les avis** doit être activée.

Accès au menu CSB

Une fois que les conditions préalables ont été remplies, tous les menus en rapport avec CSB sont accessibles dans **MY CAR** en appuyant sur **OK/MENU** et en sélectionnant **Entretien et réparation**.

Information de réservation et données du véhicule

Si vous demandez un rendez-vous depuis votre véhicule, avec votre consentement, l'information de réservation et les données au sujet de votre véhicule¹ seront transmises à votre distributeur préféré.

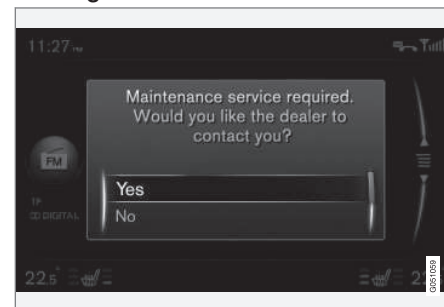
Utilisation du service

Une fois que les conditions préalables ont été remplies, tous les menus en rapport avec le CSB sont accessibles dans **MY CAR** en appuyant sur **OK/MENU** et en sélectionnant **Entretien et réparation**.

Si le moment du prochain entretien programmé régulièrement approche, si le véhicule exige certaines réparations ou si un système doit être vérifié, un message s'affiche. Vous êtes ensuite guidé à travers les étapes

nécessaires pour réserver l'entretien ou les réparations.

Messages d'entretien affichés



Message d'entretien affiché

Le menu d'alerte d'entretien instantané offre les alternatives suivantes :

- Oui** : le véhicule transmet une demande de réservation ainsi que les données du véhicule directement à votre distributeur préféré. En retour, vous recevez un courriel du distributeur avec un lien à son portail de réservation. À partir d'un téléphone portable smartphone ou d'un ordinateur, vous pouvez sélectionner une date et une heure qui vous convient et spécifier toutes les autres exigences d'intervention éventuelle. Lorsque vous avez soumis votre demande, elle est saisie dans le portail de réservation du distributeur et

¹ Cette information inclut : les exigences d'entretien, le statut des différentes fonctions, l'indication du totalisateur et le numéro NIV du véhicule ainsi que la version de logiciel.



10 Entretien et service



vous recevrez immédiatement une confirmation en ligne et par courriel. Le témoin de rappel d'entretien du tableau de bord du véhicule est également désactivé à distance par Volvo.

- **Non** : aucun autre message ne s'affiche à l'écran Sensus mais le témoin de rappel d'entretien du tableau de bord du véhicule reste allumé. Si vous avez saisi « No (non) », l'intervention peut toujours être réservée manuellement (se reporter à la section suivante).
- **Reporter** : le menu instantané affiche que le moment suivant du moteur de véhicule a commencé.

Réservation manuelle d'entretien ou de réparations

Accéder à votre portail de planification d'entretien en ligne Volvo à partir d'un smartphone ou d'un ordinateur pour sélectionner une date et une heure qui vous convient et pour spécifier vos besoins d'intervention. Lorsque vous avez soumis votre demande, elle est saisie dans le portail de réservation du distributeur et vous recevrez immédiatement une confirmation en ligne et par courriel.

Mes rendez-vous

Ceci affiche l'information de réservation.

- Sélectionner **Entretien et réparation** → **Mes rendez-vous**.

Transmission des données du véhicule

Pour qu'un distributeur puisse accéder aux données du véhicule, l'information est envoyée initialement à une base de données Volvo centralisée (non directement à votre distributeur) où n'importe quel distributeur peut accéder à cette information ou la rechercher en utilisant votre numéro d'identification de véhicule (NIV). Ce numéro peut se trouver dans votre livret de garantie ou sur la planche de bord, dans le coin inférieur gauche du pare-brise.

- Sélectionner **Entretien et réparation** → **Envoyer les données du véhicule**.

Information de réservation et données du véhicule

Lorsque vous choisissez de réserver une intervention depuis votre véhicule, l'information de réservation et les données du véhicule sont transmises. Les données du véhicule comprennent des paramètres dans les zones suivantes :

- Exigences d'intervention
- Statut de fonction
- Niveaux de liquide
- Indication de totalisateur (kilométrage)
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- La version logicielle du véhicule

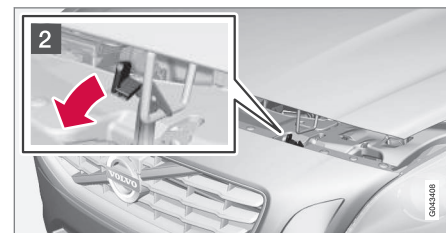
Informations associées

- Identifiant Volvo (p. 23)

Entretien - ouverture/fermeture du capot

Le capot s'ouvre en commençant par déverrouiller le loquet depuis l'habitacle, puis en pressant la commande de déverrouillage.

Ouverture et fermeture du capot



- 1 Tourner la poignée située sous le côté gauche du tableau de bord d'environ 20-25 degrés dans le sens horaire pour dégager le verrou du capot.



- 2 Soulever légèrement le capot. Pousser la commande de dégagement (située en dessous du bord avant droit du capot) vers la gauche et relever le capot.

AVERTISSEMENT

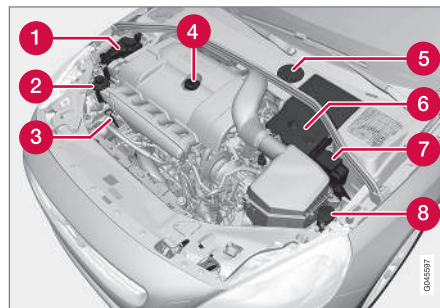
Vérifier si le capot se verrouille correctement lorsque vous le fermez.

Informations associées

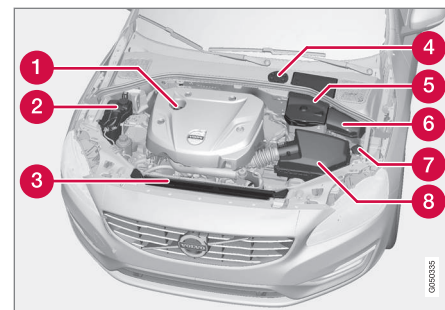
- Entretien - entretien par le propriétaire (p. 360)
- Compartiment moteur - aperçu (p. 365)

Compartiment moteur - aperçu

L'aperçu montre les points d'inspection principaux du compartiment moteur.



- 1 Réservoir de dilatation du liquide de refroidissement
- 2 Réservoir de liquide de servodirection
- 3 Jauge de niveau d'huile à moteur
- 4 Bouchon de remplissage de l'huile à moteur
- 5 Couvercle par-dessus le réservoir de liquide de frein
- 6 Batterie
- 7 Boîtier de fusibles/relais
- 8 Réservoir du liquide lave-glace



Compartiment moteur - moteurs 4 cylindres uniquement

- 1 Bouchon de remplissage de l'huile à moteur
- 2 Réservoir de dilatation du liquide de refroidissement
- 3 Radiateur
- 4 Réservoir de liquide de frein
- 5 Batterie
- 6 Boîtier de fusibles/relais
- 7 Réservoir du liquide lave-glace
- 8 Filtre à air

L'aspect du compartiment moteur peut varier selon le modèle de moteur.



AVERTISSEMENT

Le ventilateur de refroidissement (situé à l'avant du compartiment moteur, derrière le radiateur) peut démarrer ou continuer de fonctionner (jusqu'à six minutes) après que le moteur ait été coupé.

AVERTISSEMENT

Avant d'exécuter des opérations dans le compartiment moteur, le contact doit toujours être totalement coupé (en mode **0**, voir Modes d'allumage (p. 87)) et aucune clé-télécommande ne doit se trouver dans l'habitacle. Le levier de vitesses devrait être en position **P** (stationnement). Si le moteur a tourné, attendre qu'il ait refroidi avant de toucher tout composant du compartiment moteur.

Le système d'allumage à distributeur fonctionne à très haute tension. Des mesures de sécurité spéciales doivent être prises pour éviter les blessures. Couper toujours le contact lors du :

- remplacement des composants de l'allumage à distributeur, telles que les bougies, la bobine, etc.
- Ne pas toucher une pièce du système d'allumage à distributeur lorsque le moteur tourne. Il peut en résulter des mouvements intempestifs et des blessures corporelles.

Informations associées

- Entretien - ouverture/fermeture du capot (p. 364)
- Entretien - entretien par le propriétaire (p. 360)

Compartiment moteur - huile moteur

L'huile correcte doit être utilisée pour que les intervalles de vidange d'huile indiqués soient d'application.

Le niveau d'huile des moteurs 4 cylindres est contrôlé électroniquement et se vérifie à l'aide d'une jauge sur les moteurs à 5 et 6 cylindres.

Vérification de l'huile moteur (moteurs à 5 et 6 cylindres)

Le niveau d'huile devrait être vérifié à des intervalles réguliers, surtout au cours de la période précédant le premier entretien prévu.

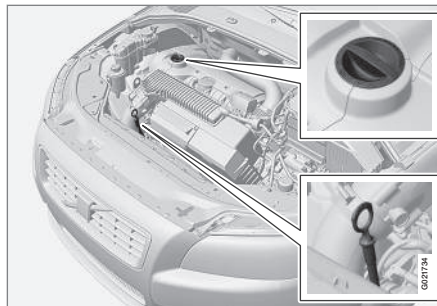
- Voir Caractéristiques de l'huile (p. 417) pour les spécifications d'huile.
- Se reporter également au carnet de garantie et d'enregistrement des informations d'entretien pour connaître les intervalles de vidange et les spécifications de l'huile.



! IMPORTANT

- Le fait de ne pas vérifier régulièrement le niveau d'huile peut entraîner des dommages graves si le niveau d'huile devient trop bas.
- L'utilisation d'huile de qualité inférieure à celle recommandée peut endommager le moteur.
- Volvo ne recommande pas l'utilisation de produits additifs pour l'huile.
- Toujours ajouter de l'huile du même type et de la même viscosité que celle utilisée précédemment.
- Ne jamais remplir le niveau d'huile au-dessus du repère **MAX**. Cela pourrait augmenter la consommation d'huile.
- Les changements d'huile devraient être réalisés par un technicien Volvo formé et qualifié.

Vérification et ajout d'huile

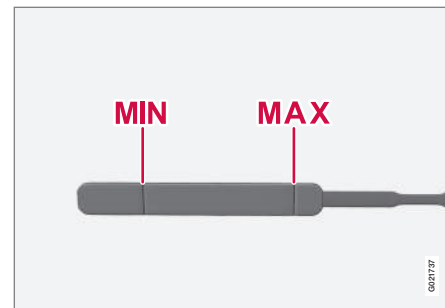


Emplacement du bouchon du réservoir de carburant et de la jauge d'huile

i REMARQUE

Avant de vérifier l'huile :

- La voiture devrait être stationnée sur une surface de niveau.
- **Si le moteur est chaud**, attendre au moins 10 à 15 minutes après avoir coupé le moteur.



Le niveau d'huile doit se situer entre les marques **MIN** et **MAX** de la jauge

Vérification de l'huile

1. Tirer sur la jauge d'huile et l'essuyer avec un linge.
2. Réintroduire la jauge dans son enceinte et la retirer pour vérifier le niveau. Le niveau de liquide doit se situer entre les marques **MIN** et **MAX**.
3. Ajouter de l'huile au besoin. Si le niveau est proche de la marque **MIN**, ajouter environ 0,5 litre (0,5 quart gal. US) d'huile.
4. Vérifier à nouveau le niveau d'huile et en ajouter au besoin jusqu'à ce que le niveau soit près de la marque **MAX**.



AVERTISSEMENT

L'huile ne peut se répandre ni entrer en contact avec une surface chaude de tuyau d'échappement.



10 Entretien et service

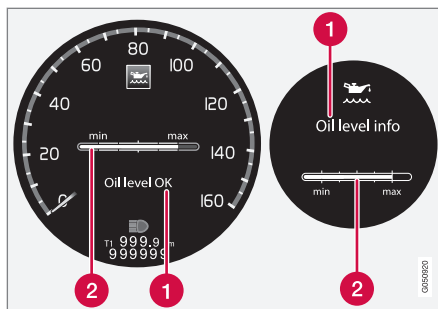


Capteur électronique de niveau d'huile (uniquement moteurs à 4 cylindres)



Bouchon de remplissage d'huile

Aucune action n'est nécessaire jusqu'à ce qu'un message soit affiché, voir l'illustration suivante.



Gauche : tableau de bord numérique*, Droit : tableau de bord analogique

- 1 Message
- 2 Niveau d'huile

Le niveau d'huile peut être vérifié lorsque le moteur ne tourne pas en faisant défiler jusqu'au capteur de niveau d'huile à l'aide de la molette de la manette gauche du volant.



IMPORTANT

- Si **Vidange d'huile requise** est affiché, le niveau d'huile peut être trop élevé. Amener le véhicule au plus vite dans un atelier Volvo autorisé.
- Si le capteur de niveau d'huile indique que le niveau est trop bas, en utilisant l'huile correcte, ajouter la quantité d'huile indiquée dès que possible. Se reporter aux spécifications d'huile (p. 417).



AVERTISSEMENT

L'huile ne peut se répandre ni entrer en contact avec une surface chaude de tuyau d'échappement.



Vérification électronique du niveau d'huile

Le niveau d'huile devrait être vérifié à des intervalles réguliers, surtout au cours de la période précédant le premier entretien prévu.

Pour vérifier le niveau d'huile :

1. Activer le mode d'allumage II, voir Modes d'allumage (p. 87).
2. Tourner la molette de la manette gauche du volant jusqu'à ce que **Niveau d'huile** soit affiché.
> Le niveau d'huile sera affiché.

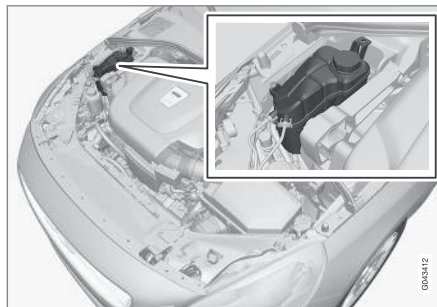
REMARQUE

- Le système ne peut pas détecter immédiatement des modifications du niveau d'huile. Le véhicule doit parcourir environ 30 km (20 milles) ou avoir stationné sur un sol plane, moteur coupé, pendant 2 heures avant que l'indication de niveau d'huile ne soit correcte.
- Si les conditions nécessaires au contrôle électronique du niveau d'huile ne sont pas réunies (intervalle après la coupure du moteur, si le véhicule est stationné en pente, etc.), **Non disponible** est affiché. Ceci n'indique **pas** un problème de capteur de niveau d'huile.

Compartiment moteur - liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement ne nécessite normalement pas de vidange. Si le système doit être vidangé, consulter un technicien Volvo formé et qualifié.

Vérification du niveau et remplissage



Emplacement du réservoir de liquide de refroidissement

Voir Volume du réservoir de carburant - spécifications et volume (p. 420) pour de plus amples informations sur les capacités du système de refroidissement.

IMPORTANT

- Au besoin, ajouter du liquide de refroidissement ou de l'antigel de marque Volvo seulement dans le système de refroidissement (un mélange composé à moitié d'eau et d'antigel).
- Ne pas mélanger différents types d'antigel/de liquide de refroidissement.
- Si on vide le système de refroidissement, il doit être rincé avec de l'eau propre ou un antigel prémélangé avant de le remplir à nouveau avec le mélange eau/antigel approprié.
- Le liquide du système de refroidissement doit toujours être maintenu au niveau adéquat, c'est-à-dire entre les marques **MIN** et **MAX**. Sinon, des hausses de température à certains endroits du moteur pourraient causer des dommages. Vérifiez régulièrement le liquide de refroidissement!
- Ne pas remplir d'eau seulement. L'eau réduit les propriétés anti-rouille et antigel du liquide et possède un point d'ébullition moins élevé. L'eau peut également endommager le système de refroidissement en cas de gel.
- Ne pas utiliser d'eau plate chlorée dans le système de refroidissement du véhicule.

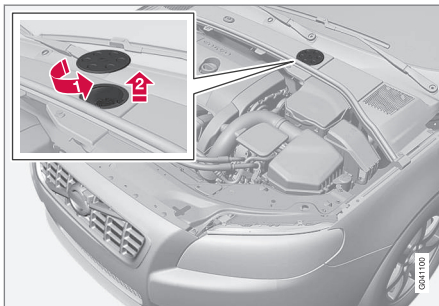


AVERTISSEMENT

- Ne jamais retirer le bouchon du réservoir d'expansion lorsque le moteur est tiède. Attendre que le moteur refroidisse.
- S'il est nécessaire de faire le plein de liquide de refroidissement lorsque le moteur est tiède, dévisser lentement le bouchon du réservoir d'expansion afin de dissiper la surpression.

Compartment moteur - liquide de frein

Le liquide de frein doit toujours être entre les marques **MIN** et **MAX** à l'intérieur du réservoir.



Emplacement du réservoir du liquide de frein

Vérification du niveau

Le réservoir de liquide est dissimulé sous le couvercle rond dans la partie arrière du compartiment moteur. Le couvercle rond doit être retiré pour qu'on puisse accéder au bouchon du réservoir.

Vérifier s'il y a suffisamment de liquide dans le réservoir sans enlever le capuchon.

Type d'huile : point d'ébullition DOT 4
>280 °C (>536 °F).

Vidange : Le liquide doit être vidangé selon les intervalles indiqués dans le livret de garantie et d'entretien.

Il faut vidanger l'huile plus souvent lorsqu'on conduit dans des conditions rigoureuses (conduite en montagne, etc.). Communiquez avec un technicien Volvo formé et qualifié.

Toujours confier la vidange du liquide de frein à un technicien Volvo formé et qualifié.

AVERTISSEMENT

- Si le niveau de liquide est en dessous de la marque **MIN** du réservoir ou si un message relatif au système de freinage apparaît dans la fenêtre de renseignement : **NE PAS CONDUIRE**. Faire remorquer le véhicule chez un technicien Volvo formé et qualifié pour vérification du système de freinage.
- Le DOT 4 ne doit jamais être mélangé avec un autre type de liquide de frein.

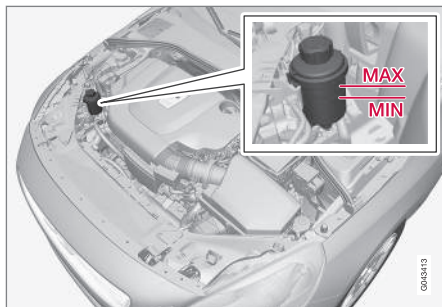
Remplissage

1. Tournez le couvercle et ouvrez-le.
2. Dévissez le bouchon du réservoir et remplissez celui-ci. Le niveau de liquide doit se situer entre les marques **MIN** et **MAX**.



Compartiment moteur - liquide de direction assistée

Le niveau du liquide doit se situer entre les marques **MIN** et **MAX**. Pour les contenances et le type de liquide recommandé, voir Volume du réservoir de carburant - spécifications et volume (p. 420).



Vérifiez le niveau fréquemment. Un changement n'est normalement pas requis.

AVERTISSEMENT

En cas de problème du système de direction assistée ou si le véhicule ne possède pas de courant électrique et doit être remorqué, il reste possible de diriger le véhicule. Cependant, un effort plus important sera nécessaire pour faire tourner le volant.

IMPORTANT

Maintenir la zone autour du réservoir du liquide de direction assistée propre pendant la vérification.

Ampoules - introduction

Certaines ampoules peuvent être remplacées par le propriétaire du véhicule. Cependant, les ampoules de la liste suivante ne doivent être remplacées que par un technicien d'entretien Volvo formé et qualifié.

Toutes les spécifications des ampoules sont indiquées en Ampoules - spécifications (p. 379).

- Phares directionnels
- Feux de stationnement avant
- Feux de position latéraux avant
- Phares de virage
- Clignotants dans les rétroviseurs latéraux
- Éclairage d'approche dans les rétroviseurs latéraux
- Éclairage intérieur (sauf l'éclairage avant aux pieds)
- Feux de stationnement arrière/feux de gabarit
- Ampoules DEL



REMARQUE

- Pour de plus amples renseignements sur les ampoules qui ne sont pas mentionnées dans cette section, prière de contacter votre concessionnaire Volvo ou un technicien d'entretien formé par Volvo et qualifié.
- Toujours couper le contact avant de remplacer une ampoule.
- Si le message d'erreur demeure affiché après avoir remplacé l'ampoule défectueuse, communiquez avec un atelier Volvo autorisé.
- De la condensation peut se former temporairement à l'intérieur des lumières extérieures comme les phares, les feux antibrouillard ou les feux arrière. La formation de condensation est un processus normal et les lumières sont conçues pour résister à l'humidité. La condensation disparaît généralement peu de temps après l'allumage des phares.
- Les ampoules des phares directionnels en option contiennent des traces de mercure. Toujours confier les ampoules usagées à un technicien Volvo formé et qualifié pour élimination.

IMPORTANT

Ne touchez jamais au verre de l'ampoule. La graisse et les huiles qu'il y a sur vos doigts se vaporiseront à la chaleur et laisseront un dépôt sur le réflecteur, ce qui l'endommagera.

AVERTISSEMENT

- Le moteur ne devrait pas tourner lorsqu'on change les ampoules.
- Si le moteur tournait juste avant de remplacer les ampoules dans les boîtiers de phares, veuillez noter que les composants dans le compartiment moteur seront chauds.

AVERTISSEMENT

- Phares directionnels* - étant donné que la tension de ces phares est élevée, ces ampoules doivent être remplacées par un technicien Volvo formé et qualifié.
- Éteindre l'éclairage et déposer la clé à distance du contact avant de remplacer une ampoule.

Informations associées

- Ampoules - boîtier de phare (p. 373)
- Ampoules - boîtier de feux arrière (p. 377)

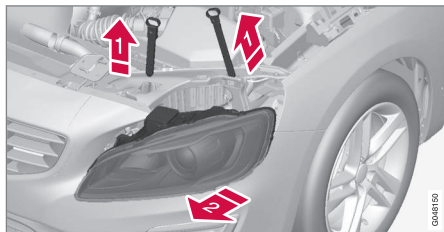
- Ampoules - éclairage de miroir de pare-soleil (p. 378)
- Ampoules - éclairage du compartiment à bagages (p. 378)
- Ampoules - éclairage de la plaque d'immatriculation (p. 378)



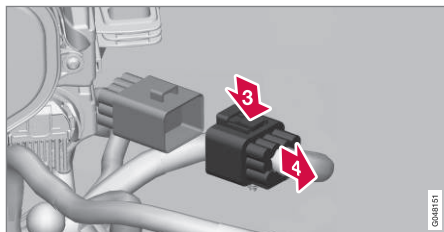
Ampoules - boîtier de phare

Il faut enlever le boîtier du phare au complet pour remplacer toutes les ampoules avant.

Pour enlever le boîtier de phare



- 1 Retirer les goupilles de verrouillage du boîtier de phare.
- 2 Retirer le boîtier de phare en tirant en alternance sur les bords arrière et avant jusqu'à ce qu'on puisse le retirer.



! IMPORTANT

En débranchant le connecteur, tirer sur le connecteur lui-même et non sur le câblage.

- 3 Débrancher le connecteur en baissant l'attache à l'aide de votre pouce.
- 4 Retirer le connecteur avec l'autre main.
5. Enlever le boîtier du phare et déposer le sur une surface douce pour éviter d'écraquer le verre.
6. Remplacer l'ampoule ou les ampoules défectueuses.

Pour réinstaller le boîtier de phare



1. Raccorder le connecteur jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position.

2. Réinstaller le boîtier de phare et les tiges de retenue. La courte goupille de verrouillage devrait être le plus près de la grille. Vérifier qu'ils sont bien insérés.

Le boîtier de phare doit être bien en place et le connecteur de câbles correctement rebranché avant d'allumer les feux ou d'insérer la clé-télécommande dans la fente d'allumage.

3. Vérifier que les feux fonctionnent correctement.

Informations associées

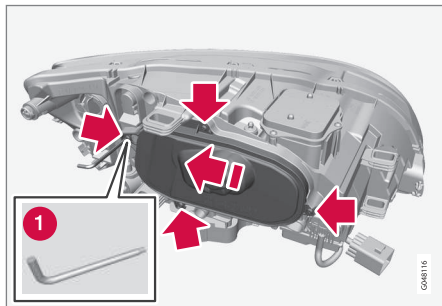
- Ampoules - introduction (p. 371)
- Ampoules - couvercle (p. 374)
- Ampoules - spécifications (p. 379)



Ampoules - couvercle

Le couvercle plus grand doit être déposé pour pouvoir changer les ampoules de feux de croisement/route.

Enlèvement du couvercle pour accéder aux ampoules



REMARQUE

Avant de procéder au remplacement d'une ampoule, voir Ampoules - introduction (p. 371).

1. Desserrer les quatre vis de fixation du couvercle (3 à 4 tours) à l'aide d'un outil Torx T20 (1). On ne devrait pas enlever complètement les vis.
2. Pousser le couvercle vers le côté.
3. Retirer le couvercle.

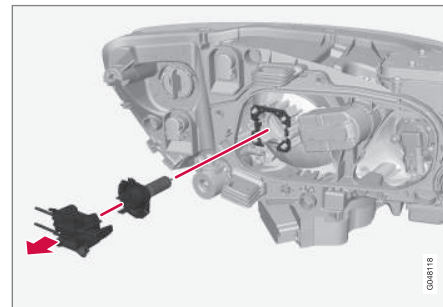
Réinstaller le couvercle en procédant dans l'ordre inverse.

Informations associées

- Ampoules - boîtier de phare (p. 373)
- Ampoules - feu de croisement, halogène (p. 374)
- Ampoules - feu de route, halogène (p. 375)
- Ampoules - feu de route supplémentaire (p. 376)

Ampoules - feu de croisement, halogène

L'ampoule de feu de croisement se trouve derrière le couvercle plus large.



1. Déposer le boîtier de phare du véhicule (voir Ampoules - boîtier de phare (p. 373)).
2. Déposer le couvercle recouvrant les ampoules (voir Ampoules - couvercle (p. 374)).
3. Débrancher le connecteur de l'ampoule.
4. Enlever l'ampoule en tirant dessus.
5. Le tenon de guidage sur la nouvelle ampoule devrait être à la verticale lorsque l'ampoule est insérée dans le support et l'ampoule devrait être cliquée en place.
6. Remettre le couvercle en place et réinstaller le boîtier de phare.

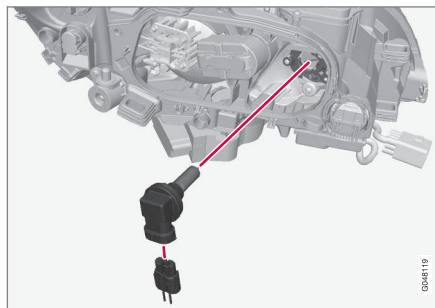


Informations associées

- Ampoules - spécifications (p. 379)

Ampoules - feu de route, halogène

L'ampoule du feu de route se trouve derrière le couvercle plus large.



1. Déposer le boîtier de phare du véhicule (voir Ampoules - boîtier de phare (p. 373)).
2. Déposer le couvercle recouvrant les ampoules (voir Ampoules - couvercle (p. 374)).
3. Retirer l'ampoule en la tournant dans le sens antihoraire et en tirant dessus.
4. Retirer le connecteur de l'ampoule.
5. Placer la nouvelle ampoule dans le support et la tourner dans le sens horaire afin de la mettre en place. On ne peut l'insérer que dans une seule position.
6. Réinsérer le support d'ampoule dans le boîtier de phare.

7. Remettre le couvercle en place et réinstaller le boîtier de phare.

Informations associées

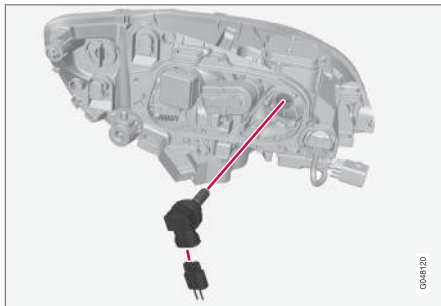
- Ampoules - spécifications (p. 379)



Ampoules - feu de route supplémentaire

L'ampoule du feu de route supplémentaire se trouve derrière le couvercle plus large.

Feu de route très élevé²



1. Déposer le boîtier de phare du véhicule (voir Ampoules - boîtier de phare (p. 373)).
2. Déposer le couvercle recouvrant les ampoules (voir Ampoules - couvercle (p. 374)).
3. Retirer l'ampoule en la tournant dans le sens antihoraire et en tirant dessus.
4. Retirer le connecteur de l'ampoule.

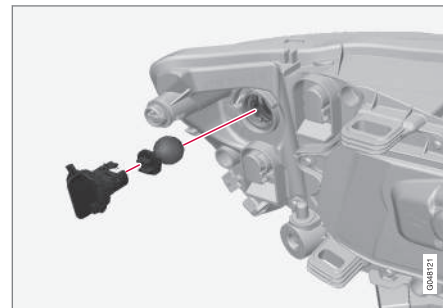
5. Placer la nouvelle ampoule dans le support et la tourner dans le sens horaire afin de la mettre en place. On ne peut l'insérer que dans une seule position.
6. Remettre le couvercle en place et réinstaller le boîtier de phare.

Informations associées

- Ampoules - spécifications (p. 379)

Ampoules - clignotants avant

L'ampoule de clignotant se trouve derrière le couvercle plus petit.



1. Déposer le boîtier de phare du véhicule (voir Ampoules - boîtier de phare (p. 373)).
2. Enlever le couvercle en tirant dessus.
3. Tirer sur le support pour avoir accès à l'ampoule.
4. Appuyer sur l'ampoule et la tourner pour l'enlever du support.
5. Insérer et tourner la nouvelle ampoule en place.
6. Réinsérer le support d'ampoule dans le boîtier de phare.

² Modèles équipés de phares directionnels en option seulement.



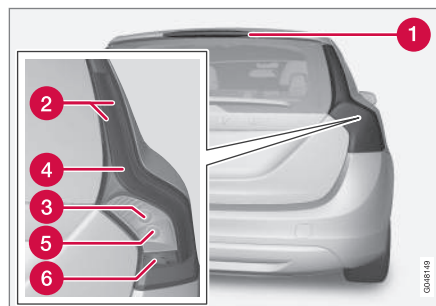
7. Remettre le couvercle en place et réinstaller le boîtier de phare.

Informations associées

- Ampoules - spécifications (p. 379)

Ampoules - boîtier de feux arrière

On remplace les feux de recul, les feux antibrouillard et les clignotants à partir de l'intérieur de l'espace à bagages



- 1 Feu d'arrêt (DEL)
- 2 Feux de stationnement/feu de position latérale (DEL)
- 3 Clignotant
- 4 Feu d'arrêt (DEL)
- 5 Feu de recul
- 6 Feu antibrouillard arrière



1. Ouvrir le panneau.
2. Extraire en ligne droite l'isolation de l'avant de la douille d'ampoule.
3. Presser vers le bas le loquet et retirer le support d'ampoule.
4. Appuyer sur l'ampoule défectueuse pour la retirer et la tourner dans le sens antihoraire.
5. Insérer la nouvelle ampoule en place et la tourner dans le sens horaire.
6. Maintenir abaissé le crochet et renfoncer la douille d'ampoule.
7. Remettre l'isolant et le panneau en place.

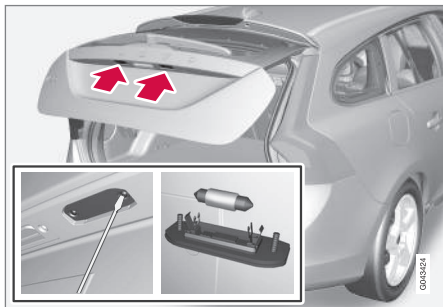
Informations associées

- Ampoules - introduction (p. 371)
- Ampoules - spécifications (p. 379)



Ampoules - éclairage de la plaque d'immatriculation

L'éclairage de la plaque d'immatriculation se trouve à proximité de la poignée du hayon.



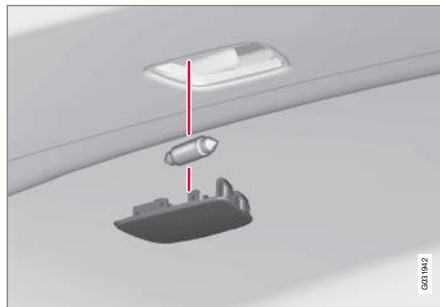
1. Retirer les vis à l'aide d'un tournevis.
2. Séparer soigneusement le boîtier de l'ampoule et le retirer.
3. Remplacer l'ampoule.
4. Réinsérer le boîtier de l'ampoule et serrer les vis.

Informations associées

- Ampoules - spécifications (p. 379)

Ampoules - éclairage du compartiment à bagages

L'éclairage du compartiment à bagages se trouve dans la garniture du plafond.



1. Insérer un tournevis et le tourner lentement pour desserrer le boîtier de l'ampoule.
2. Remplacer l'ampoule.
3. S'assurer que l'ampoule s'allume et l'insérer de nouveau dans le boîtier de l'ampoule.

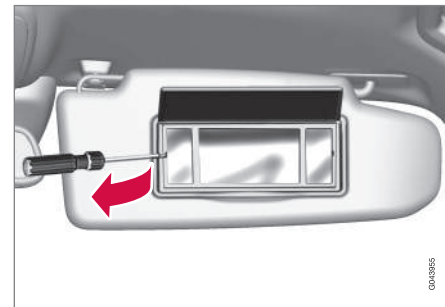
Informations associées

- Ampoules - spécifications (p. 379)

Ampoules - éclairage de miroir de pare-soleil

Les ampoules du miroir de pare-soleil se trouvent derrière la lentille.

Dépose de la lentille



1. Insérer un tournevis sous le côté de la lentille et dégager soigneusement le tenon sur le bord.
2. Détacher soigneusement la lentille et la sortir.
3. Utiliser des pinces à becs pointus pour tirer l'ampoule vers le côté. Remplacer l'ampoule. Ne pas exercer une trop grande pression sur l'ampoule au moyen des pinces afin d'éviter de l'endommager.

Repose de la lentille

1. Replacer la lentille en position.
2. L'enfoncer en place.



Informations associées

- Ampoules - spécifications (p. 379)

Ampoules - spécifications

Les ampoules suivantes peuvent être remplacées par le propriétaire des véhicules. Toutes les autres ampoules devraient être remplacées uniquement par un technicien Volvo formé et qualifié.

Fonction d'éclairage	Puissance	Ampoule
Feu de croisement (halogène)	55	H11 LL
Feu de route (halogène)	65	H9
Feu de route supplémentaire (modèles équipés des phares directionnels*)	55	H7 LL
Clignotants avant	24	PY24W
Éclairage de la plaque d'immatriculation	5	C5W LL
Éclairage de miroir de pare-soleil	1,2	W2x4.6d type T5

Fonction d'éclairage	Puissance	Ampoule
Éclairage de la boîte à gants	5	SV8.5 (longueur 43 mm)
Clignotants arrière	21	PY21W LL
Feu antibrouillard arrière	21	H21W LL
Feu de recul	21	H21W LL
Feu d'arrêt	21	P21W LL
Éclairage de l'espace à bagages	5	SV8.5 (longueur 43 mm)
Éclairage de seuil des portes avant	3	W2, 1x9.5d type T10



REMARQUE

Veuillez communiquer avec le service des pièces du concessionnaire Volvo pour connaître les dernières caractéristiques des ampoules.

Informations associées

- Ampoules - introduction (p. 371)



Balais d'essuie-glace - position d'entretien

Les balais d'essuie-glace avant doivent être en position verticale (entretien) pour être remplacés ou nettoyés ou pour les écarter du pare-brise pour éliminer par exemple de la glace ou de la neige.



Balais d'essuie-glace en position d'entretien

! IMPORTANT

S'assurer que les balais d'essuie-glace ne sont pas gelés en position avant de tenter de les déplacer à la position d'entretien.

Pour placer les essuie-glaces avant en position d'entretien :

1. Insérer la clé-télécommande dans la fente d'allumage³ et appuyer brièvement sur le bouton **START/STOP ENGINE** pour placer l'allumage en mode **I** (voir Modes d'allumage (p. 87) pour des informations détaillées sur les modes d'allumage).
2. Appuyer de nouveau brièvement sur le bouton **START/STOP ENGINE** pour couper le contact.
3. En trois secondes, déplacer le levier droit du volant vers le haut pendant au moins une seconde.
 - > Les essuie-glaces se déplaceront ensuite en position (service) verticale sur le pare-brise.

Il est possible de replacer les essuie-glaces en position normale en appuyant brièvement sur le bouton **START/STOP ENGINE** pour placer l'allumage en mode **I** (ou en démarrant le moteur).

! IMPORTANT

Si les bras d'essuie-glace ont été dépliés du pare-brise alors qu'ils étaient en position d'entretien, les replier contre le pare-brise avant de replacer les essuie-glaces en position normale afin d'éviter d'égratigner la peinture sur le capot.

Informations associées

- Compartiment moteur - liquide lave-glace (p. 382)

³ Cela n'est pas nécessaire sur les véhicules équipés du système de démarrage sans clé en option.

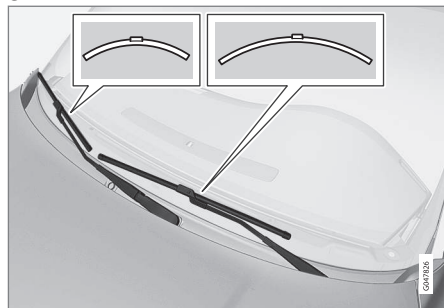


Balais d'essuie-glace - pare-brise

Les balais d'essuie-glace doivent être remplacés régulièrement pour un meilleur effet.

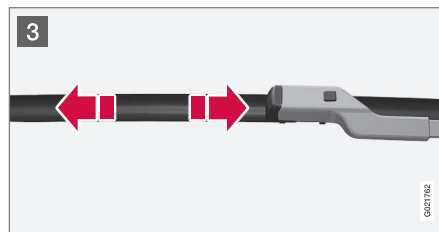
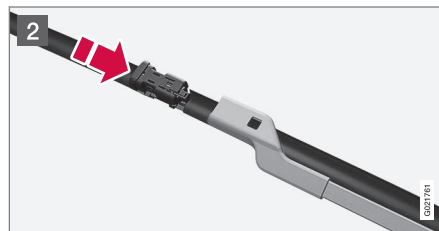
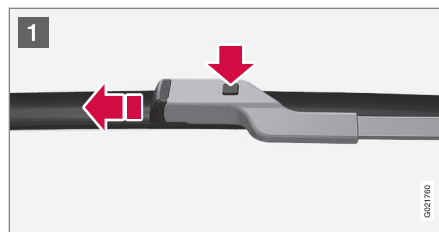
Les balais d'essuie-glace avant doivent être en position verticale (entretien) pour être remplacés ou nettoyés ou pour les écarter du pare-brise pour éliminer par exemple de la glace ou de la neige.

Remplacement des balais d'essuie-glace avant



REMARQUE

Les balais d'essuie-glace ont différentes longueurs. Le balai du côté conducteur est plus long que le balai du côté passager.



- 1 Les essuie-glaces étant en position d'entretien, déplier le bras d'essuie-glace. Enfoncer le bouton sur la fixation du balai d'essuie-glace et tirer celui-ci tout droit parallèlement au bras d'essuie-glace.
- 2 Installer un nouveau balai d'essuie-glace en l'enfonçant jusqu'à ce qu'un clic indique qu'il est en place.
- 3 S'assurer que le balai d'essuie-glace est fixé solidement.
- 4 Appuyer sur les essuie-glaces contre le pare-brise.

Pour replacer les essuie-glaces de la position d'entretien à la position normale, replier les essuie-glaces contre le pare-brise et appuyer brièvement sur le bouton **START/STOP ENGINE** pour placer l'allumage en mode **I** (ou démarrer le moteur).

Nettoyage

On peut améliorer la visibilité et prolonger la durée d'utilisation des balais d'essuie-glace en gardant le pare-brise et les balais d'essuie-glace propres. Nettoyer les balais d'essuie-glace à l'aide d'une brosse à soies dures et d'eau savonneuse ou de détergent pour automobiles.

Informations associées

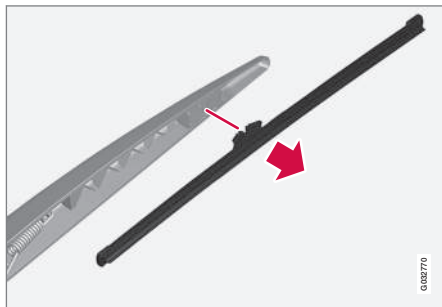
- Compartiment moteur - liquide lave-glace (p. 382)
- Balais d'essuie-glace - position d'entretien (p. 380)



Balais d'essuie-glace - hayon

Les balais d'essuie-glace doivent être remplacés régulièrement pour un meilleur effet.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière



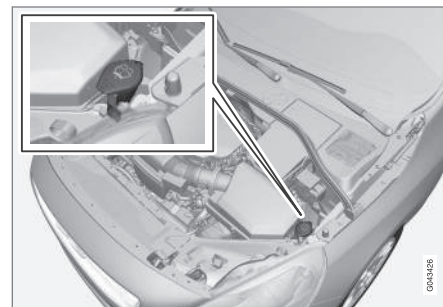
1. Plier le bras d'essuie-glace vers l'extérieur.
2. Prendre la partie intérieure du balai d'essuie-glace (indiquée par la flèche).
3. Tirer sur le balai pour le libérer du bras d'essuie-glace.
4. Insérer le nouveau balai d'essuie-glace et s'assurer qu'il est placé de façon sécuritaire.
5. Replacer le bras d'essuie-glace sur la lunette arrière.

Informations associées

- Compartiment moteur - liquide lave-glace (p. 382)

Compartiment moteur - liquide lave-glace

Le liquide lave-glace permet de maintenir la propreté du pare-brise et des phares. Par temps froid, remplir le réservoir d'un solvant contenant de l'antigel. Utiliser du liquide de lave-glace d'origine Volvo ou l'équivalent d'une valeur pH recommandée entre 6 et 8.



Emplacement du réservoir de liquide lave-glace

Les lave-glace et lave-phares utilisent le même liquide et un réservoir commun.

Le réservoir du liquide lave-glace se trouve dans le compartiment moteur, du côté conducteur. Pour les contenances, voir Volume du réservoir de carburant - spécifications et volume (p. 420).

Informations associées

- Balais d'essuie-glace - position d'entretien (p. 380)



Batterie - symboles

Des informations et des symboles d'avertissement figurent sur la batterie.

Symboles sur la batterie

	Porter des lunettes de protection.
	Tenir hors de portée des enfants.
	Défense de fumer, aucune flamme nue, aucune étincelle.
	Voir le manuel du propriétaire.

	Contient de l'acide corrosif.
	Risque d'explosion.
	Recycler de façon appropriée.

REMARQUE

Une batterie utilisée doit être mise au rebut d'une manière responsable en ce qui concerne l'environnement. Consulter votre distributeur Volvo ou placer la batterie dans une station de recyclage.

Informations associées

- Batterie - changement (p. 385)
- Batterie - manipulation (p. 383)
- Batterie - entretien (p. 384)

Batterie - manipulation

La longévité de la batterie est affectée par le nombre de démarrages, son déchargement éventuels, le style et les conditions de conduite, les conditions atmosphériques, etc.

Comportement routier

- Vérifier si les câbles de la batterie sont correctement raccordés et suffisamment serrés.
- Ne jamais déconnecter la batterie lorsque le moteur tourne, par exemple lors du remplacement de la batterie.
- Si la batterie est entièrement déchargée un certain nombre de fois, cela peut raccourcir sa durée de vie utile.
- La durée de vie utile d'une batterie dépend de facteurs comme le nombre de démarrages, les conditions routières et le climat. Un très grand froid peut également diminuer la capacité de démarrage de la batterie.
- Étant donné que la capacité de démarrage de la batterie diminue au fil du temps, il peut être nécessaire de la recharger si on ne conduit pas le véhicule pendant une longue période ou si le véhicule est conduit uniquement sur de courtes distances.
- Ne jamais charger la batterie au moyen d'un chargeur rapide. Utiliser uniquement des chargeurs de batterie de type conventionnel.



! IMPORTANT

La fonction d'économie d'énergie du système d'infotainment peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas fonctionner du tout, et/ou un message peut être affiché si un chargeur de batterie ou des câbles volants ne sont pas raccordés correctement.

- La borne négative de la batterie ne doit **jamais** être utilisée pour brancher un câble volant ou un chargeur de batterie. Seul le point de masse du châssis peut être utilisé.

Voir Démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire (p. 281) pour une illustration et des informations supplémentaires.

! AVERTISSEMENT

- Ne jamais exposer la batterie à une flamme nue ou des étincelles.
- Ne pas fumer près de la batterie.
- L'électrolyte contient de l'acide sulfurique. L'électrolyte ne peut entrer en contact ni avec les yeux, ni avec la peau, ni les avec les étoffes ni avec les surfaces laquées. En cas de contact, rincer immédiatement à l'eau la zone concernée. Consulter immédiatement un médecin si les yeux sont affectés.

i REMARQUE

La durée de vie de la batterie est raccourcie si elle est déchargée à plusieurs reprises.

Informations associées

- Batterie - changement (p. 385)
- Batterie - entretien (p. 384)
- Batterie - symboles (p. 383)

Batterie - entretien

Un entretien correct de la batterie peut contribuer à accroître sa longévité.

Service d'entretien

- Utiliser un tournevis pour ouvrir les bouchons ou le couvercle et une lampe de poche pour vérifier le niveau.
- Au besoin, ajouter de l'eau distillée. Le niveau ne devrait jamais dépasser l'indicateur.
- Le niveau de liquide doit être vérifié si la batterie a été rechargée.
- Après la vérification, s'assurer que le bouchon de chaque élément de batterie ou du couvercle est bien vissé.
- Vérifier si les câbles de la batterie sont correctement raccordés et bien serrés.
- Ne jamais déconnecter la batterie lorsque le moteur tourne ou que la clé est dans le contact. Cela pourrait endommager le système électrique du véhicule.
- La batterie doit être déconnectée du véhicule quand on utilise un chargeur de batterie directement sur la batterie.
- Pour conserver la batterie en bonne condition, il faut conduire le véhicule au moins 15 minutes par semaine ou brancher la batterie à un chargeur ayant une fonction de chargement automatique.
- Si la batterie est entièrement déchargée un certain nombre de fois, cela peut raccourcir sa durée de vie utile. Conserver la



batterie entièrement chargée permet de prolonger sa durée de vie utile.

- La durée de vie utile d'une batterie dépend de facteurs comme les conditions routières et le climat. Un très grand froid peut également diminuer la capacité de démarrage de la batterie.
- Étant donné que la capacité de démarrage de la batterie diminue au fil du temps, il peut être nécessaire de la recharger si on ne conduit pas le véhicule pendant une longue période ou si le véhicule est conduit uniquement sur de courtes distances.

! IMPORTANT

- Toujours utiliser de l'eau distillée ou dé-ionisée (eau de batterie).
- Ne jamais remplir au-dessus du repère de niveau de cellule.

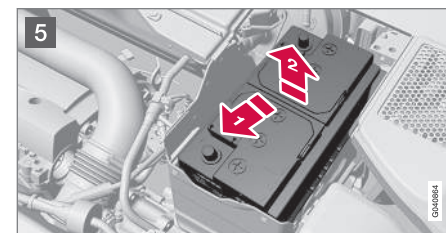
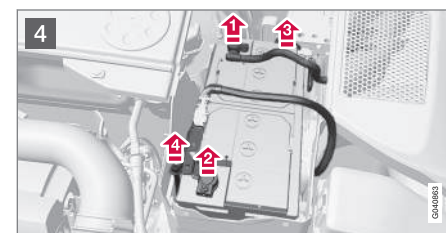
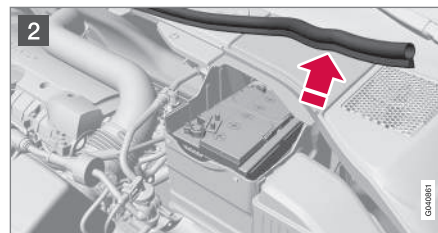
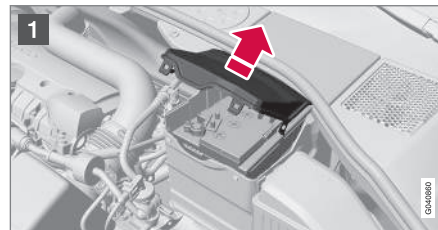
Informations associées

- Batterie - changement (p. 385)
- Batterie - manipulation (p. 383)
- Batterie - symboles (p. 383)

Batterie - changement

Lors du changement de batteries, veiller à utiliser la batterie correcte correspondant au véhicule. Consulter un concessionnaire Volvo ou un technicien après-vente Volvo formé et qualifié.

Modif.



! AVERTISSEMENT

Connecter et déconnecter les câbles positif et négatif dans l'ordre correct.



Dépose

Couper le contact, retirer la clé-télécommande de la fente d'allumage et attendre au moins cinq minutes avant de débrancher la batterie pour que toutes les données dans le circuit électrique du véhicule soient mémorisées dans les modules de commande.

- 1 Libérer les attaches du couvercle avant et retirer celui-ci.
- 2 Dégager la moulure en caoutchouc pour libérer le couvercle arrière.
- 3 Enlever le couvercle arrière en le tirant sur le côté.
- 4  Déconnecter le câble négatif noir.
 Déconnecter le câble positif rouge
 Déconnecter le flexible de ventilation de la batterie
 Déconnecter la vis qui retient la bride de fixation de la batterie.
- 5 Déplacer la batterie sur le côté et la soulever.

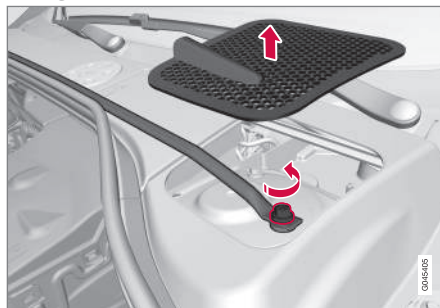


AVERTISSEMENT

PROPOSITION 65 WARNING!

Les bornes, les têtes d'accumulateurs et les autres accessoires de la batterie contiennent du plomb et des composés de plomb, des substances chimiques reconnues par l'État de la Californie comme pouvant provoquer le cancer et avoir des effets nuisibles sur la fécondité. Se laver les mains après manipulation.

Modèles de barre de ralliement R-Design *



Barre de ralliement et trappe de cloison

Les véhicules équipés de la trousse R-Design en option sont munis d'une barre de ralliement dans le compartiment moteur qui doit être enlevée avant le remplacement de la batterie.

1. Retirer la trappe dans la cloison sur les deux côtés du compartiment moteur (les forcer avec soin au moyen d'un couteau de plastique ou d'un objet similaire).
2. Retirer la vis de chaque côté du compartiment moteur qui retient la barre de ralliement en place.
3. Sortir la barre de ralliement.
 - > La batterie peut maintenant être retirée (voir les directives à la section précédente).
- Une fois qu'une nouvelle batterie est installée (voir la section suivante), réinstaller la barre de ralliement dans l'ordre inverse.



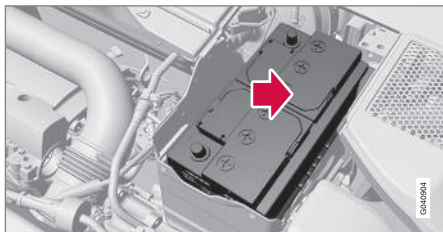
REMARQUE

Serrer les vis à 22 pi-lb (30 Nm) lors de l'installation de la barre de ralliement.



Pose

1. Déposer la batterie dans le boîtier de batterie.



2. Déplacer la batterie vers l'intérieur et le côté jusqu'à ce qu'elle atteigne le bord du boîtier.
3. Serrer la bride qui fixe la batterie.
4. Raccorder le flexible de ventilation.
 - > S'assurer qu'il est bien branché à la batterie et à l'évent dans la carrosserie du véhicule.
5. Rebrancher le câble positif rouge.
6. Rebrancher le câble négatif noir.
7. Enfoncer le couvercle arrière. (Voir Dépose).
8. Repose de la moulure. (Voir dépose).
9. Réinstaller le couvercle avant et le fixer à l'aide des attaches. (Voir Dépose).

Informations associées

- Batterie - manipulation (p. 383)
- Batterie - symboles (p. 383)

Fusibles - introduction

Les fusibles contribuent à protéger les composants électriques du véhicule d'une surcharge.

Les boîtiers/relais à fusibles se trouvent dans le compartiment moteur, l'habitacle et l'espace à bagages.

Si un composant électrique est défectueux, il est possible qu'un fusible ait grillé. Le moyen le plus simple de savoir si un fusible est défectueux, c'est de le retirer.

Pour le faire :

1. Enlever le fusible en tirant simplement dessus. Si un fusible est difficile à enlever, **un outil spécial pour enlever les fusibles se trouve à l'intérieur du couvercle du boîtier à fusibles du compartiment moteur.**
2. Inspecter sur le côté le fil de métal courbé (voir la page suivante) pour voir s'il est rompu.

Si c'est le cas, le remplacer par un fusible de même couleur et de même intensité électrique (indiquée sur le fusible).

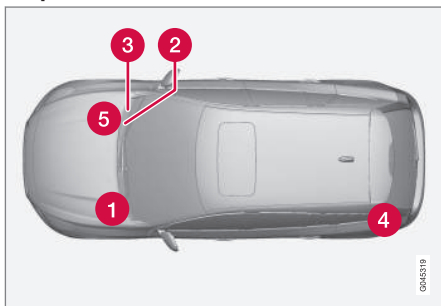
Si les fusibles sautent continuellement, faire vérifier le système électrique par un technicien Volvo formé et qualifié.



AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser d'objets métalliques ou de fusibles d'un ampérage plus élevé que celui prévu aux pages suivantes. Sinon, d'importants dégâts ou une surcharge d'un circuit électrique du véhicule sont à craindre.

Emplacement des boîtiers de fusibles



- ❶ Compartiment moteur
- ❷ Sous la boîte à gants
- ❸ Sous la boîte à gants
- ❹ Zone de chargement (sous le plancher)
- ❺ Zone froide du compartiment moteur (Start/Stop uniquement)

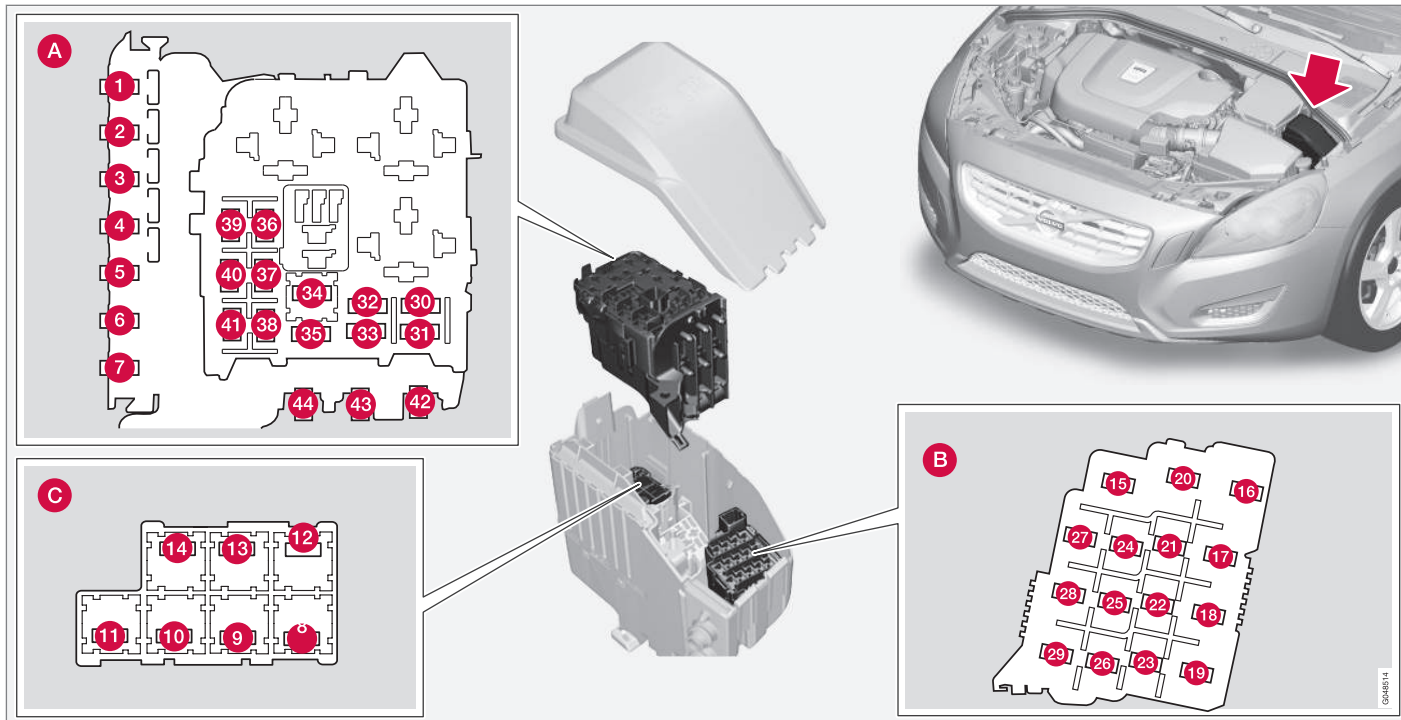


Fusibles - compartiment moteur

Les fusibles du compartiment moteur protègent par exemple les fonctions du moteur et des freins.



10 Entretien et service



- A** Compartiment moteur, partie supérieure
- B** Compartiment moteur, partie avant
- C** Compartiment moteur, partie inférieure

Positions

Ces fusibles se trouvent tous dans le boîtier du compartiment moteur. Les fusibles se trouvent dans **C**, sous **A**.

Un décalque sur l'intérieur du couvercle montre la position des fusibles.

- Les fusibles 1 15, 34 et 42 44 sont des relais ou des disjoncteurs et ne doivent



être enlevés ou remplacés que par un technicien Volvo formé et qualifié.

- Les fusibles 16 - 33 et 35 - 41 peuvent être changés en tout temps au besoin.

Vous trouverez sur la face inférieure du boîtier un outil spécial pour retirer les fusibles.

Pos	Fonction	A
1	Disjoncteur : module électrique central sous la boîte à gants ^A	50
2	Disjoncteur : module électrique central sous la boîte à gants	50
3	Disjoncteur : module électrique central dans le compartiment à bagages ^A	60
4	Disjoncteur : module électrique central sous la boîte à gants ^A	60
5	Disjoncteur : module électrique central sous la boîte à gants ^A	60
6	–	
7	–	

Pos	Fonction	A
8	Pare-brise chauffant*, côté conducteur	40
9	Essuie-glace	30
10	–	
11	Ventilateur de la climatisation ^A	40
12	Pare-brise chauffant*, côté passager	40
13	Pompe ABS	40
14	Valves ABS	20
15	Essuie-glaces avant	20
16	Phares directionnels - réglage de la portée des phares*	10
17	Module électrique central (sous la boîte à gants)	20
18	ABS	5
19	Force de direction réglable*	5

Pos	Fonction	A
20	Module de commande du moteur (ECM), transmission, SRS	10
21	Gicleurs de lave-glace chauffés*	10
22	–	
23	Panneau d'éclairage	5
24	–	
25	–	
26	–	
27	Bobines de relais	5
28	Lampes auxiliaires*	20
29	Avertisseur	15
30	Bobines de relais, module de commande du moteur (ECM)	10
31	Module de commande - transmission automatique	15
32	Compresseur du climatiseur (sauf les moteurs 4 cylindres)	15

10



10 Entretien et service



Pos	Fonction	A
33	Bobines de relais de climatisation, bobines de relais dans la zone froide du compartiment moteur pour Start/Stop	5
34	Relais du démarreur ^A	30
35	Module de commande du moteur (moteurs 4 cylindres) Bobines d'allumage (moteurs 5-6 cylindres), condenseur (moteurs 6 cylindres)	20
36	Module de commande du moteur (moteurs 4 cylindres)	20
	Module de commande du moteur (moteurs 5 et 6 cylindres)	10

Pos	Fonction	A
37	Moteurs 4 cylindres : débit d'air massique, thermostat, soupape EVAP	10
	Moteurs 5/6 cylindres : Système d'injection, débitmètre d'air massique (moteurs 6 cylindres uniquement), module de commande de moteur	15
38	Compresseur du climatiseur (moteurs 5/6 cylindres), soupapes du moteur, module de commande du moteur (moteurs 6 cylindres), solénoïdes (moteur 6 cylindres non suralimenté seulement), débitmètre d'air massique (6 cylindres seulement)	10
	Soupapes du moteur / pompe à huile / sonde d'oxygène chauffante centrale (moteurs 4 cylindres)	15

Pos	Fonction	A
39	Sondes d'oxygène chauffantes avant/arrière (moteurs 4 cylindres), soupape EVAP (moteurs 5/6 cylindres), sondes d'oxygène chauffantes (moteurs 5/6 cylindres)	15
40	Pompe à huile, dispositif de chauffage de ventilation du carter, pompe de liquide de refroidissement (moteurs 5 cylindres)	10
	Bobines d'allumage (moteurs 4 cylindres)	15
41	Détection de fuite de carburant (moteurs 5/6 cylindres), module de commande du volet de radiateur (moteurs 5 cylindres)	5
	Détection de fuite de carburant, solénoïde de climatiseur (moteurs 4 cylindres)	7,5



Pos	Fonction	A
42	Pompe de liquide de refroidissement (moteurs 4 cylindres)	50
43	Ventilateur de refroidissement	60 (moteurs 4/5 cylindres)
		80 (moteurs 6 cylindres)
44	Servodirection	100

A Cette position n'est pas utilisée sur les véhicules avec la fonction de démarrage/arrêt optionnelle ; se référer au tableau « zone froide du compartiment moteur » sous Fusibles - zone froide du compartiment moteur (uniquement Start/Stop) (p. 398).

Informations associées

- Fusibles - boîte à gants (p. 394)
- Fusibles - compartiment à bagages/coffre (p. 397)

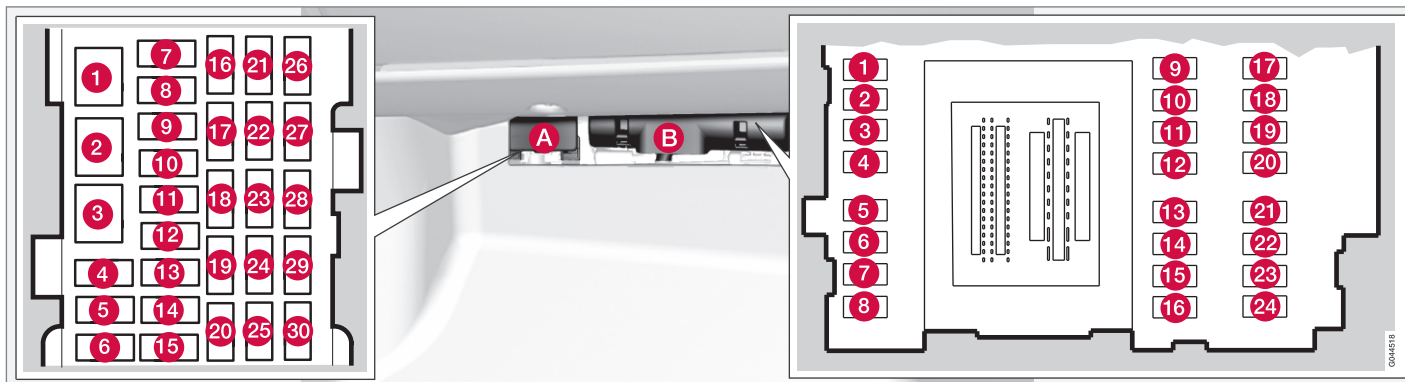


10 Entretien et service

Fusibles - boîte à gants

Les fusibles situés sous la boîte à gants protègent des composants tels que le système

infotainment et les sièges à commandes électriques en option.



Boîtier à fusibles A : fusibles généraux

Boîtier à fusibles B : fusibles de module de commande

Retirer le revêtement qui recouvre les boîtiers de fusibles.

1. Appuyer sur la serrure du couvercle et soulever.
2. Les fusibles sont accessibles.

Positions : boîtier à fusibles A

Pos	Fonction	A
1	Disjoncteur pour le système Infotainment et les fusibles 16-20	40
2	Lave-glaces avant/arrière	25
3	–	
4	–	
5	–	

Pos	Fonction	A
6	Démarrage sans clé* (poignées de portière)	5
7	–	
8	Commandes dans la portière du conducteur	20
9	Commandes dans la portière du passager avant	20
10	Commandes dans la portière du passager arrière droit	20



Pos	Fonction	A
11	Commandes dans la portière du passager arrière gauche	20
12	Keyless drive*	7,5
13	Siège électrique du conducteur*	20
14	Siège électrique du passager avant*	20
15	–	
16	Affichage du système Infotainment	5
17	Système d'Infotainment : amplificateur, SiriusXM™ autoradio satellite*	10
18	Module de commande Sensus	15
19	Système mains libres Bluetooth	5
20	–	
21	Toit ouvrant électrique* Éclairage d'accueil, capteur du système de climatisation	5
22	Prises 12 V dans la console de tunnel	15

Pos	Fonction	A
23	Siège arrière chauffant* (côté passager)	15
24	Siège arrière chauffant* (côté conducteur)	15
25	–	
26	Siège chauffant du passager avant*	15
27	Siège chauffant du conducteur*	15
28	Aide au stationnement*, module de commande de l'attelage de remorque*, caméra de l'aide au stationnement* Système d'information sur l'angle mort (BLIS)*	5
29	Module de commande de la traction intégrale*	15
30	Système à châssis actif*	10

Positions : boîtier à fusibles B

Pos	Fonction	A
1	Essuie-glace arrière	15
2	–	

Pos	Fonction	A
3	Éclairage d'accueil avant, commandes de la vitre électrique de la portière du conducteur, siège(s) électrique(s)*, système de commande sans fil HomeLink®*	7,5
4	Tableau de bord	5
5	Régulateur de vitesse adaptatif / avertissement de collision*	10
6	Éclairage d'accueil, détecteur de pluie*	7,5
7	Module du volant	7,5
8	Verrouillage central : volet du réservoir de carburant	10
9	Volant chauffé électriquement*	15
10	Pare-brise chauffé électriquement*	15
11	Déverrouillage du hayon	10
12	Repli électrique des appuie-tête extérieurs du siège arrière*	10
13	Pompe à essence	20

10





10 Entretien et service



Pos	Fonction	A
14	Panneau de commande du système de climatisation	5
15	–	
16	Alarme, système de diagnostic de bord	5
17	–	
18	Système de coussins gonflables, capteur de poids de l'occupant	10
19	Système d'avertissement de collision*	5
20	Capteur de pédale d'accélérateur, fonction de gradation automatique du rétroviseur, sièges arrière chauffants*	7,5
21	–	
22	Feux de freinage	5
23	Toit ouvrant électrique*	20
24	Dispositif antidémarrage	5

Informations associées

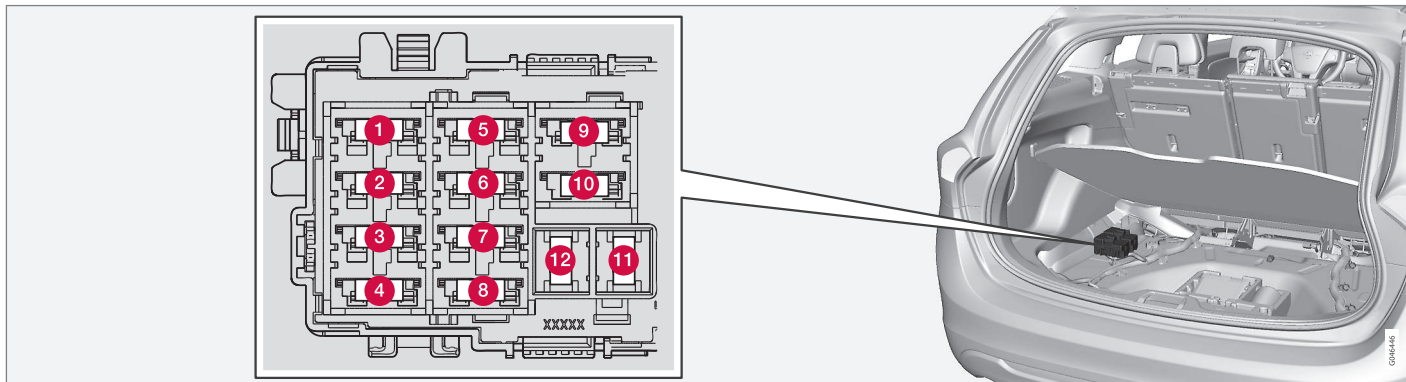
- Fusibles - compartiment moteur (p. 389)
- Fusibles - compartiment à bagages/coffre (p. 397)
- Fusibles - zone froide du compartiment moteur (uniquement Start/Stop) (p. 398)



Fusibles - compartiment à bagages/coffre

Les fusibles du compartiment à bagages/coffre protègent des composants tels que les

connexions de remorque, le frein de stationnement, etc.



Positions

Pos	Fonction	A
1	Frein de stationnement électrique (côté gauche)	30
2	Frein de stationnement électrique (côté droit)	30
3	Chauffage, lunette arrière	30
4	Prise pour remorque 2*	15
5	–	

Pos	Fonction	A
6	Prise 12 volts dans l'espace à bagages	15
7	–	
8	–	
9	–	
10	–	

Pos	Fonction	A
11	Prise pour remorque 1*	40
12	–	

Informations associées

- Fusibles - compartiment moteur (p. 389)
- Fusibles - boîte à gants (p. 394)
- Fusibles - zone froide du compartiment moteur (uniquement Start/Stop) (p. 398)

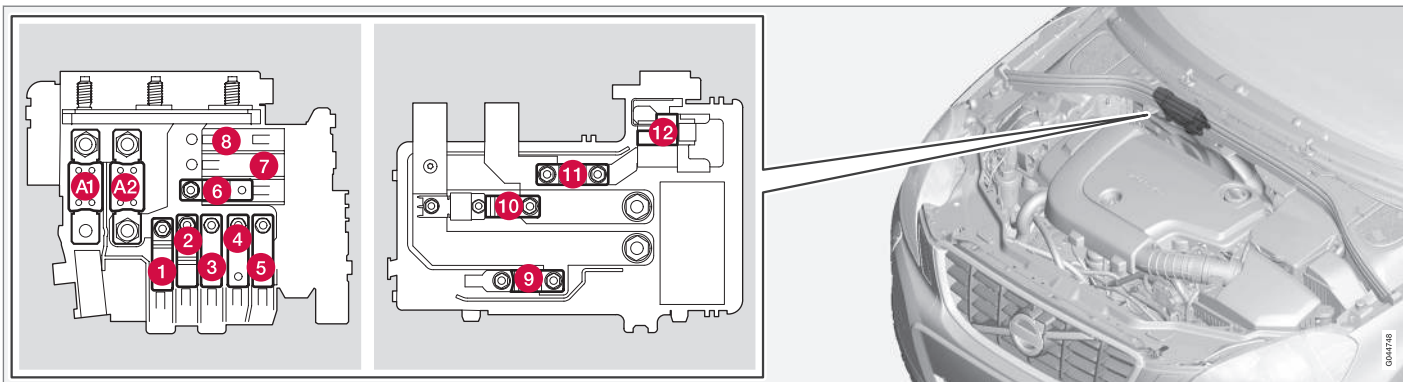
* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



10 Entretien et service

Fusibles - zone froide du compartiment moteur (uniquement Start/Stop)⁶

Il y a des fusibles dans la zone froide du compartiment moteur sur les modèles dotés de la fonction Start/Stop.



Emplacement des fusibles Start/Stop

Positions

- Les fusibles A1, A2 et 1-11 sont des relais ou des disjoncteurs et ne doivent être enlevés ou remplacés que par un technicien Volvo formé et qualifié.
- Le fusible 12 peut être changé en tout temps au besoin.

Pos	Fonction	A
A1	Disjoncteur : module électrique central sous le compartiment moteur	175

Pos	Fonction	A
A2	Disjoncteur : boîtiers à fusibles sous la boîte à gant, module électrique central dans l'espace de chargement	175
1	–	

⁶ Option sur les moteurs 4 cylindres



Pos	Fonction	A
2	Disjoncteur : boîtier à fusibles B sous la boîte à gants (voir Fusibles - boîte à gants (p. 394))	50
3	Disjoncteur : boîtier à fusibles A sous la boîte à gants (voir Fusibles - boîte à gants (p. 394))	60
4	Disjoncteur : boîtier à fusibles A sous la boîte à gants (voir Fusibles - boîte à gants (p. 394))	60
5	Disjoncteur : module électrique central sous l'espace de chargement	60
6	Ventilateur de la climatisation	40
7	–	–
8	–	–
9	Relais du démarreur	30
10	Diode interne	50

Pos	Fonction	A
11	Batterie auxiliaire	70
12	Module électrique central : tension de référence de batterie auxiliaire, point de chargement de batterie auxiliaire	15

Informations associées

- Fusibles - compartiment moteur (p. 389)
- Fusibles - boîte à gants (p. 394)
- Fusibles - compartiment à bagages/coffre (p. 397)
- Démarrage/Arrêt - introduction (p. 288)



Laver la voiture

Il faut laver le véhicule à intervalles réguliers, car la saleté, la poussière, les insectes et les taches de goudron adhèrent à la peinture et risquent de l'endommager. Lavez encore plus fréquemment votre véhicule en hiver pour lutter contre la corrosion par le sel répandu sur les routes.

Notez les recommandations suivantes quand vous lavez la voiture :

- Évitez de laver la voiture sous le rayon direct du soleil. Cela peut entraîner le séchage des détergents et de la cire qui deviennent ainsi abrasifs. Utilisez de l'eau tiède pour bien amollir la saleté avant de laver à l'éponge et d'utiliser de grandes quantités d'eau, et ce, pour éviter de rayer la peinture.
- **Fientes d'oiseaux** Les enlever de la peinture aussi vite que possible. Sinon, le fini risque d'être endommagé de façon permanente.
- On peut utiliser un détergent pour mieux amollir la saleté et l'huile.
- Essuyer la voiture avec une peau de chamois propre et ne pas oublier de nettoyer les orifices de drainage dans les portières et les panneaux de seuil.
- On peut éliminer les taches de goudron avec un détachant pour goudron après que le véhicule ait été lavé.

- On peut nettoyer les balais d'essuie-glace à l'aide d'une brosse à soies dures et d'eau savonneuse. Un nettoyage fréquent des balais d'essuie-glace de pare-brise améliore considérablement la visibilité et aide à prolonger la durée de service des balais d'essuie-glace.
- Enlever la saleté sur le dessous de la voiture (cages des roues, ailes, etc.).
- Dans les régions où la pollution industrielle est élevée, on recommande de procéder à des lavages plus fréquents.



REMARQUE

Lors du lavage de la voiture, se rappeler d'éliminer la saleté des trous d'écoulement des portes et des seuils.



IMPORTANT

- Lors du lavage à haute pression, il ne faut jamais placer l'embout du pulvérisateur à moins de 30 cm (13 po) du véhicule. Ne pas pulvériser dans les serrures.
- La présence de saleté, de neige et autres sur les phares peut diminuer considérablement la capacité d'éclairage. Nettoyer régulièrement les phares, par exemple lors du plein d'essence.

Mises en garde particulières concernant le toit ouvrant :

- Toujours fermer le toit ouvrant et le pare-soleil avant de nettoyer votre véhicule.
- Ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur le toit ouvrant.
- Ne jamais appliquer de cire sur les joints d'étanchéité de caoutchouc autour du toit ouvrant.

Composantes externes

Volvo recommande l'utilisation de produits nettoyants spécifiques disponibles chez votre concessionnaire Volvo pour nettoyer les composantes de plastique coloré, de caoutchouc ou décoratives comme les pièces chromées qui se trouvent à l'extérieur de votre véhicule. Il faut respecter les directives d'utilisation de



ces produits. Il ne faut pas utiliser de solvants ni de détachants.

! IMPORTANT

- Éviter de cirer et de polir les composants de plastique et caoutchouc
- Le polissage des bandes chromées peut user ou endommager la surface
- Ne jamais utiliser de produits de polissage contenant des substances abrasives

Informations associées

- Polissage et cirage (p. 402)
- Nettoyage de l'intérieur (p. 402)

Lave-auto automatique

Il faut laver le véhicule à intervalles réguliers, car la saleté, la poussière, les insectes et les taches de goudron adhèrent à la peinture et risquent de l'endommager. Lavez encore plus fréquemment votre véhicule en hiver pour lutter contre la corrosion par le sel répandu sur les routes.

- Nous recommandons de NE PAS laver votre voiture dans un lave-auto les quelques premiers mois car la peinture n'aura pas eu le temps de durcir suffisamment.
- Un lavage automatique est un moyen simple et rapide de laver votre véhicule, mais il ne sera pas aussi propre que si vous le nettoyez vous-même à l'aide d'une éponge et de l'eau. Il est extrêmement important de garder le dessous de la carrosserie propre, surtout en hiver. Certains lave-autos ne possèdent pas de systèmes pour laver le dessous du véhicule.

i REMARQUE

De la condensation peut se former temporairement à l'intérieur des lumières extérieures comme les phares, les feux antibrouillard ou les feux arrière. La formation de condensation est un processus normal et les lumières sont conçues pour résister à l'humidité. La condensation disparaît généralement peu de temps après l'allumage des phares.

! IMPORTANT

- Avant d'aller dans un lave-auto, désactiver le détecteur de pluie en option afin d'éviter d'endommager les essuie-glaces.
- S'assurer que les rétroviseurs, les lampes auxiliaires et autres sont fixés solidement et que toute antenne est rétractée ou déposée. Autrement, il y a un risque que la machine les déloge.
- **Roues chromées :** Nettoyer les roues chromées à l'aide des mêmes détergents utilisés pour la carrosserie du véhicule. Les produits de nettoyage pour roue agressifs peuvent tâcher de façon permanente les roues chromées.

! AVERTISSEMENT

- Lorsque le véhicule est conduit immédiatement après le lavage, serrer les freins, y compris le frein de stationnement, à plusieurs reprises pour éliminer l'humidité des garnitures de frein.
- Les produits de nettoyage du moteur du véhicule ne peuvent être utilisés pendant que le moteur est chaud. Ceci constitue un risque d'incendie.

Informations associées

- Polissage et cirage (p. 402)
- Nettoyage de l'intérieur (p. 402)
- Laver la voiture (p. 400)



Polissage et cirage

Normalement, il n'est pas nécessaire de polir la voiture au cours de la première année; en revanche, l'application de cire peut être utile.

- Avant d'appliquer un poli ou de la cire, il faut laver puis sécher le véhicule. On peut utiliser du kérosène ou un détachant pour goudron pour éliminer les taches de goudron. Les taches tenaces peuvent nécessiter l'usage d'une pâte à polir douce.
- Après le polissage, utiliser une cire liquide ou en pâte.
- Plusieurs produits commerciaux contiennent à la fois du poli et de la cire.
- Pour les surfaces ternes, l'application de la cire seule ne remplace pas le polissage.
- Une vaste gamme de cires polymériques pour automobiles sont aujourd'hui disponibles sur le marché. Ce type de cire est facile à utiliser et donne un fini brillant longue durée qui protège la carrosserie contre l'oxydation, les salissures et la décoloration.
- Ne pas polir ou cirer la voiture en plein soleil (la température de la surface à cirer ou à polir ne doit pas excéder 45 °C (113°F)).



IMPORTANT

Volvo déconseille l'utilisation de recouvrements protecteurs de la peinture qui prétendent prévenir les piqûres, l'affaiblissement, l'oxydation, etc. Ces recouvrements n'ont pas été testés par Volvo en ce qui concerne la compatibilité avec la couche transparente du véhicule. Certains de ces agents peuvent ramollir, fissurer ou troubler la couche transparente. Les dégâts causés par l'application de recouvrements de protection de peinture peuvent ne pas être couverts par la garantie sur la peinture de votre véhicule.

Informations associées

- Laver la voiture (p. 400)

Nettoyage de l'intérieur

Utiliser uniquement que des agents de nettoyage et des produits d'entretien recommandés par Volvo. Nettoyer régulièrement et suivre les directives accompagnant le produit d'entretien.

Nettoyage de l'intérieur

Entretien du revêtement

Tissu

Nettoyer à l'eau savonneuse ou au détergent. Dans le cas des taches plus difficiles d'huile, de crème glacée, de cirage à chaussures, de graisse, etc., il faut utiliser un détachant pour tissus ou vêtements. Veuillez consulter votre concessionnaire Volvo.

Matériau Alcantara^{MC} suédine

On peut nettoyer le revêtement en suédine avec un chiffon doux et une solution savonneuse douce.



Soin du cuir

Le revêtement en cuir de Volvo est enduit d'un protecteur qui repousse la saleté. À la longue, la lumière du soleil, la graisse et la saleté peuvent dégrader la protection. Le cuir peut alors se tacher, se fissurer, s'érafler ou se décolorer.

Volvo offre une trousse d'entretien du cuir, non grasseuse et facile à utiliser; sa formulation permet de nettoyer et d'embellir le cuir de votre véhicule, et de renouveler les qualités protectrices du fini. Le produit nettoyant enlève l'accumulation de saleté et d'huile. La crème protectrice légère rétablit un écran qui protège de la saleté et de la lumière du soleil.

Volvo offre également un assouplisseur de cuir spécial qu'on doit appliquer après le produit nettoyant et le protecteur. Il laisse le cuir souple et lisse et réduit le frottement entre le cuir et les autres finis de l'habitacle.

Volvo recommande le nettoyage du cuir du véhicule avec application des produits de protection et de conditionnement deux à quatre fois par an. Informez-vous auprès de votre concessionnaire Volvo sur la trousse d'entretien du cuir 951 0251 et l'assouplisseur de cuir 943 7429.

Nettoyage du revêtement en cuir

1. Verser du nettoyant pour cuir sur une éponge humide et la presser jusqu'à ce que le nettoyant mousse.

2. Appliquer la mousse sur la tache en effectuant des cercles.
3. Bien humidifier la tache à l'aide de l'éponge. Laisser l'éponge absorber la tache, ne pas frotter.
4. Sécher la tache à l'aide d'une serviette ou d'un essuie-tout doux et laisser le cuir sécher.

Protection du revêtement en cuir

1. Verser une petite quantité de crème protectrice sur un linge et appliquer une fine couche de crème sur le revêtement en effectuant de petits cercles.
2. Laisser le cuir sécher pendant 20 minutes.

La crème permettra au cuir de résister aux taches et le protégera contre les rayons ultraviolets du soleil qui peuvent endommager le revêtement.



IMPORTANT

- En aucune circonstance l'essence, le naphte ou des agents de nettoyage similaires ne peuvent être utilisés sur le plastique ou le cuir étant donné que ceci les endommagerait.
- La prudence est de rigueur en éliminant les taches d'encre ou de rouge à lèvres étant donné que la coloration peut se diffuser.
- Utiliser le solvant avec précaution. Trop de solvant peut endommager le recouvrement de siège.
- Commencer à l'extérieur de la tache et travailler vers le centre.
- Les objets tranchants tels que les crayons ou les stylos dans une poche, ainsi que les fixations Velcro sur les vêtements peuvent endommager le revêtement textile.
- Les vêtements qui ne sont pas garantis grand teint, tels que les nouveaux jeans ou les vêtements en similicuir peuvent tacher le revêtement.



Nettoyage d'un volant recouvert de cuir

- Enlever la saleté, la poussière, etc., à l'aide d'une éponge humide et d'une solution savonneuse neutre.
- Il faut laisser le cuir respirer. Ne jamais recouvrir le volant d'un protecteur de plastique.
- Volvo recommande de nettoyer, protéger et traiter le volant au moyen de trousse d'entretien du cuir 951 0251 de Volvo et de l'assouplisseur de cuir 943 7429.

S'il y a des taches sur le volant :

Type 1 (encre, vin, café, lait, sueur ou sang)

- Utiliser un chiffon doux ou une éponge. Essuyer le volant avec une solution contenant 5 % d'ammoniac. Pour les taches de sang, mélanger environ une tasse (2 dl) d'eau et une once (25 g) de sel et essuyer la tache.

Type 2 (gras, huile, sauces ou chocolat)

1. Même procédure que pour les taches de type I.
2. Terminer en frottant le volant avec un papier absorbant ou une serviette.

Type 3 (saleté sèche ou poussière)

1. Enlever la saleté/poussière avec une brosse douce.
2. Même procédure que pour les taches de type I.



IMPORTANT

Les objets pointus, comme les bagues, peuvent endommager le cuir du volant.

Nettoyage des ceintures de sécurité

Nettoyer exclusivement avec de l'eau tiède et une solution de savon doux.

Nettoyage des tapis de sol

Il faut nettoyer régulièrement les tapis de sol à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse, surtout en hiver, quand il faudrait les sortir pour les sécher. Enlever les taches sur les tapis avec un détergent doux. Pour une protection maximale en hiver, Volvo recommande les tapis de sol en caoutchouc Volvo. Veuillez consulter votre concessionnaire Volvo.

Taches sur les surfaces intérieures en plastique, en métal et en bois

Il faut nettoyer les éléments en plastique à l'aide de produits conçus spécialement à cette fin. Veuillez consulter votre concessionnaire Volvo.



IMPORTANT

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage à haute teneur en alcool comme liquide de lave-glace pour nettoyer la vitre du tableau de bord.
- Ne jamais vaporiser des produits de nettoyage ou de l'eau directement sur les composants comportant des boutons ou commandes électriques. Nettoyer les composants de ce type en appliquant avec parcimonie le produit de nettoyage/l'eau sur un tissu et en essuyant les composants de manière à ce qu'aucun liquide ne pénètre dans les composants.

Informations associées

- Laver la voiture (p. 400)



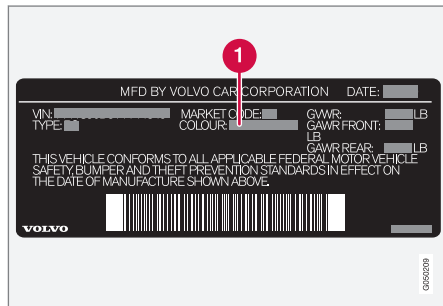
Retouches de peinture

Tout dommage à la peinture doit être immédiatement réparé afin d'éviter la formation de rouille. Prendre l'habitude de vérifier régulièrement le fini, lors du lavage du véhicule par exemple. Faire les retouches qui s'imposent.

Les réparations à la peinture exigent un équipement et des connaissances spécialisés. Communiquez avec votre concessionnaire Volvo en cas de dommages importants.

Les éraflures mineures peuvent être réparées au moyen de la peinture de retouche Volvo.

Code de couleur



Code de teinte d'échantillon : modèles pour les États-Unis



Code de teinte d'échantillon : Modèles vendus au Canada

S'assurer d'avoir la bonne couleur. Voir Renseignements sur les étiquettes (p. 408) pour l'emplacement de cette étiquette (étiquette numéro 4 dans l'illustration).

Piqûres de pierres et égratignures mineures

Matériel :

- Apprêt - en cannette
- Peinture - stylo de retouche
- Brosse
- Ruban masque

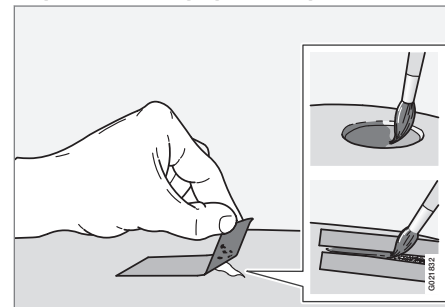
Si la piqûre de pierre n'a pas dénudé le métal et qu'il reste une couche intacte de peinture, on peut appliquer immédiatement la peinture une fois l'endroit débarrassé de toute saleté.



REMARQUE

En cas de retouche du véhicule, il doit être propre et sec. La température de surface doit dépasser 15 °C (60 °F).

Réparation des piqûres de pierres



1. Placer un petit morceau de ruban masque sur la surface abîmée. Tirer sur le ruban de façon à enlever les écailles de peinture qui s'y colleront.
2. Bien mélanger l'apprêt et l'appliquer à l'aide d'un petit pinceau.
3. Une fois que la couche d'apprêt est sèche, on peut appliquer la peinture au pinceau. Bien mélanger la peinture; appliquer plusieurs couches minces et laisser sécher après chaque application.



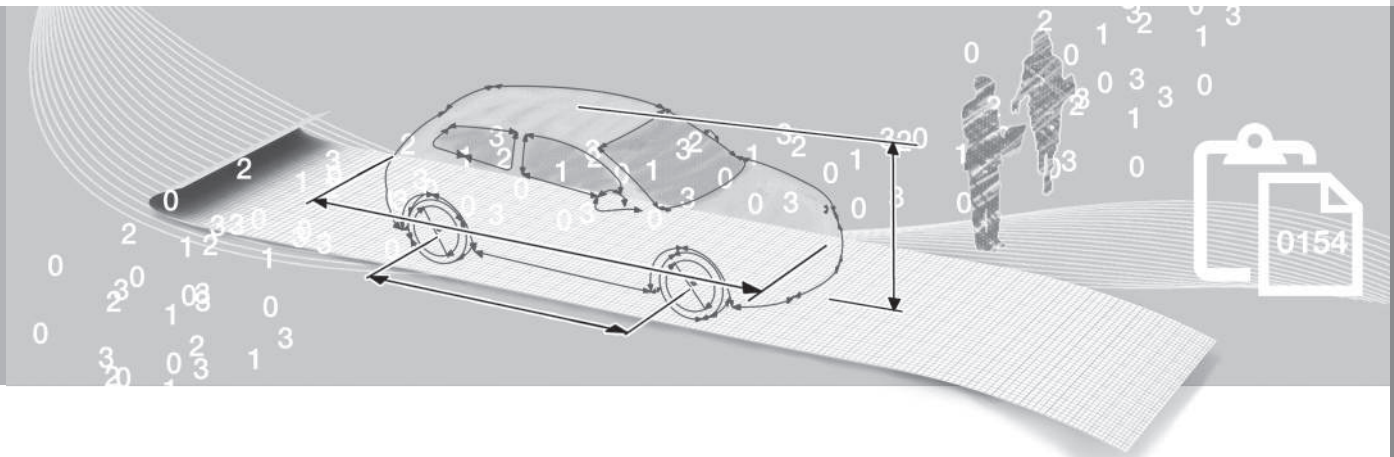
4. S'il y a une éraflure plus longue, on peut protéger la peinture voisine en la masquant.
5. Après plusieurs jours, polir les parties retouchées. Utiliser un chiffon doux et une petite quantité de produit à polir.

Informations associées

- Renseignements sur les étiquettes (p. 408)

11

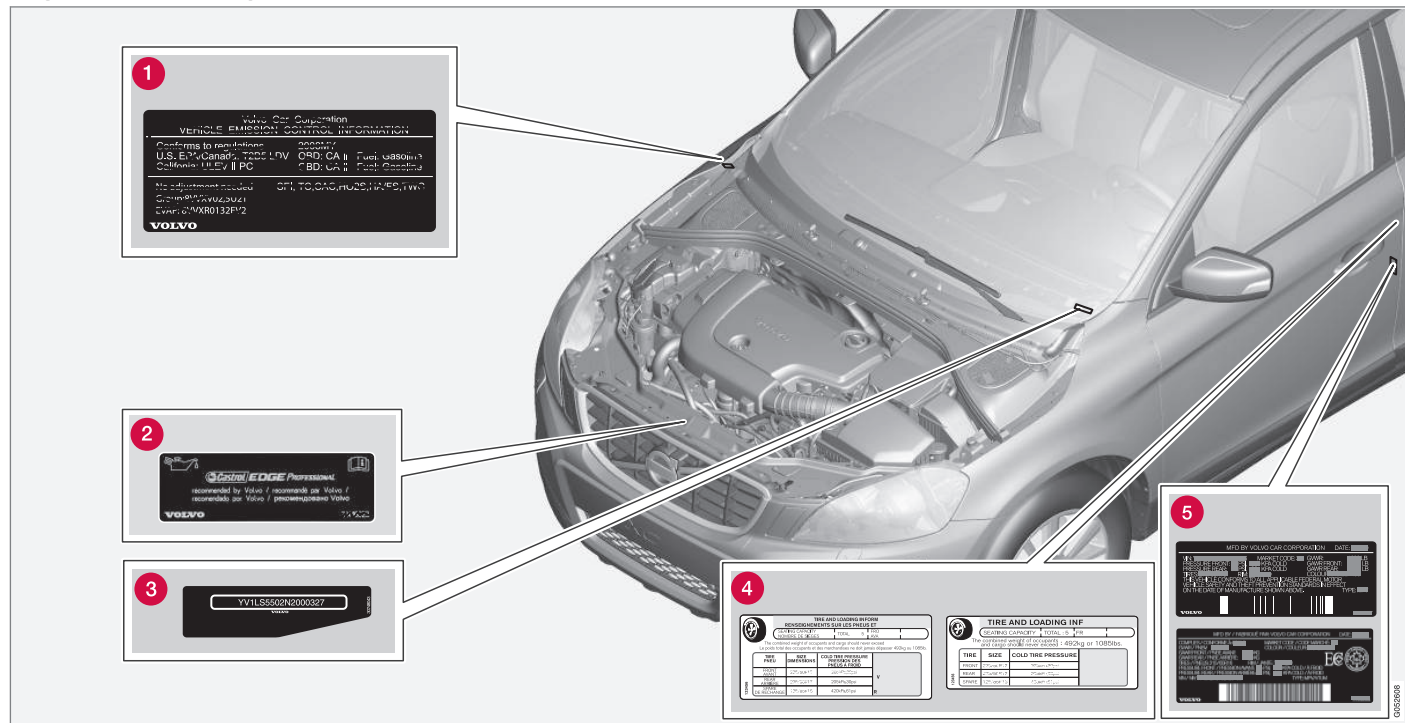
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



Renseignements sur les étiquettes

Les étiquettes du véhicule fournissent des informations telles que le numéro de châssis, le code de peinture, la pression de gonflage des pneus, etc.

Emplacement des étiquettes



Liste des étiquettes

- 1 Renseignements sur les dispositifs antipollution du véhicule.** Votre Volvo est conçue pour se conformer à toutes les normes d'émission applicables, comme l'indique l'étiquette de certification sous le capot. Pour plus de renseignements au sujet de ces règlements, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Volvo.
- 2 Huile à moteur.** Cette étiquette comporte les recommandations d'huile moteur.
- 3 Numéro d'identification du véhicule (NIV).** La plaque du NIV est située sur la surface supérieure gauche du tableau de bord. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) doit toujours être mentionné lorsque vous communiquez avec le concessionnaire concernant le véhicule ou lorsque vous commandez des pièces.
- 4 Pressions de gonflage des pneus.** Cette étiquette indique les pressions de gonflage adéquates pour les pneus installés sur le véhicule au moment de quitter l'usine.
- 5 Normes (États-Unis) Federal Motor Vehicle Safety Standards (FMVSS) et normes du ministère des Transports (NSVAC) (Canada).** Votre Volvo est conçue pour répondre à toutes les normes applicables en matière de sécurité, comme l'indique l'étiquette de certification sur la surface intérieure de la portière du conducteur (l'élément de structure latéral du véhicule, à l'arrière de la baie de la portière du conducteur). Cette étiquette inclut également des codes de teinte de laque, etc. Pour plus d'information au sujet de ces directives, veuillez consulter votre concessionnaire Volvo. Les modèles destinés aux États-Unis possèdent l'autocollant supérieur. Les modèles pour le Canada possèdent l'autocollant inférieur.

Informations associées

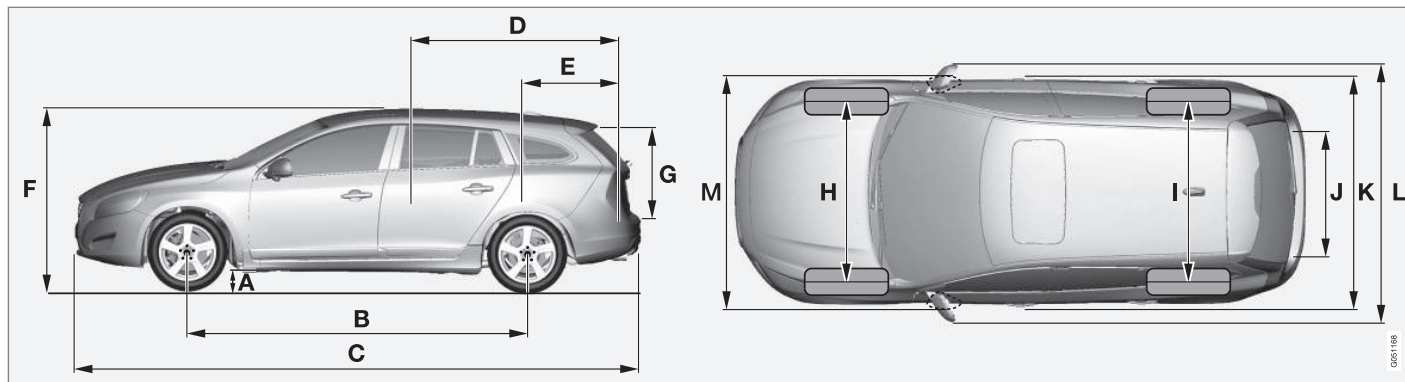
- Poids (p. 414)
- Caractéristiques du moteur (p. 416)

Dimensions

Cette section reprend les dimensions les plus importantes du véhicule.



Dimensions V60



Position	Dimensions	mm (po)
A	Garde au sol (nominal + 2 personnes) ^A	4.9 (124)
B	Empattement	109.3 (2776)
C	Longueur	182.5 (4635)
D	Longueur de la charge, plancher, dossier rabattu	68.9 (1749)

Position	Dimensions	mm (po)
E	Longueur de la charge, plancher	38.5 (978)
F	Hauteur	58.4 (1484)
G	Hauteur de la charge	25.9 (658)
H	Voie, avant	62.5 (1588) ^B / 62.1 (1578) ^C

Position	Dimensions	mm (po)
I	Voie, arrière	62.4 (1585) ^B / 62.0 (1575) ^C
J	Largeur de la charge, plancher	42.6 (1082)
K	Largeur	73.4 (1865)

0051108

Position	Dimensions	mm (po)
L	Largeur incluant les rétroviseurs de portière (repliés)	82.6 (2097)
M	Largeur incluant les rétroviseurs de portière (pliés)	74.8 (1899)

A Varie légèrement en fonction de la taille de pneu, du châssis sport en option, etc.

B avec des roues de 16"

C avec des roues de 17"

11 Caractéristiques techniques

Poids

Le tableau suivant reprend les données de poids importantes du véhicule.

Catégorie	É.-U.	Canada
Poids nominal brut du véhicule	4740 lb	2510
4-cyl. TI ^A	4920 lb	2230 kg
5-cyl. TI ^B	5 100 lb	2 310 kg
6-cyl. TI		
Poids à capacité	950 lb	430
4-cyl. TI	950 lb	430 kg
5-cyl. TI	950 lb	430 kg
6-cyl. TI		
Poids permis par essieu, avant	2580 lb	1170
4-cyl. TI	2650 lb	1 200 kg
5-cyl. TI	2 760 lb	1 250 kg
6-cyl. TI		
Poids permis par essieu, arrière	2 300 lb	1040
4-cyl. TI	2410 lb	1 090 kg
5-cyl. TI	2410 lb	1 090 kg
6-cyl. TI		
Poids en état de marche	3 580 - 4 000 lb	1 700 - 1 820 kg
Charge max. sur le toit	165 lb	75 kg

Catégorie	É.-U.	Canada
Poids max. de la remorque	Sans freins : 1 650 lb Avec freins, boule de 1 7/8 po : 2 000 lb Avec freins, boule de 2 po : 3 300 lb	Sans freins : 750 kg Avec freins, boule de 1 7/8 po : 900 kg Avec freins, boule de 2 po : 1 500 kg
Poids max. barre d'attelage	165 lb	75 kg

A Traction avant
B Traction intégrale

Informations associées

- Spécifications de chargement (p. 337)
- Spécifications de chargement - limite de charge (p. 337)

11 Caractéristiques techniques

Caractéristiques du moteur

Le tableau suivant indique les données techniques pour les moteurs respectifs de véhi-

cule. Les caractéristiques de moteur pour les véhicules en édition spéciale peuvent varier.

Certains moteurs mentionnés ici ne sont pas disponibles sur tous les marchés.

Caractéristiques du moteur

Spécification/ modèle	5 cyl.	3.0T	2,0 4-cyl. T9	2,0 4-cyl. T10	2,0 4-cyl. T11	2,0 4-cyl. T12
Désignation du moteur	B5254T12	B6304T4	B4204T9	B4204T10	B4204T11	B4204T12
Sortie (kW/tr/sec)	187/90	224/93	225/95	225/95	179/5600	179/5600
Sortie (HP/tr/min)	254/5 400 tr/min	300/5600	302/5700	302/5700	240/5600	240/5600
Couple (Nm/tr/sec)	360/30-70	440/35 - 70	400/35-75	400/35-75	350/1500-4500	350/1500-4500
Couple (lb pi/tr/min)	266/1800-4200	325/2 100 - 4 200	295/2100-4500	295/2100-4500	258/1500-4500	258/1500-4500
Nbre de cylindres	5	6	4	4	4	4
Alésage (po/mm)	3,27/83	3,23/82	3,27/82	3,27/82	3,27/82	3,27/82
Course (po/mm)	3,63/92,3	3,67/93,2	3,63/93,2	3,63/93,2	3,63/93,2	3,63/93,2
Cylindrée	2,497 litres (152,4 po. cu.)	2,95 litres (175 po. cu.)	1,97 litres (120,2 po. cu.)	1,97 litres (120,2 po. cu.)	1,97 litres (120,2 po. cu.)	1,97 litres (120,2 po. cu.)
Taux de compression	9,5:1	9,3:1	10,3:1	10,3:1	10,8:1	10,8:1

Informations associées

- Liquide de refroidissement - spécifications et volume (p. 419)
- Caractéristiques de l'huile (p. 417)
- Volume d'huile (p. 418)

Caractéristiques de l'huile

Il faut utiliser de l'huile moteur entièrement synthétique qui respecte les exigences minimales ACEA A5/B5. Les huiles de qualité inférieure peuvent ne pas offrir la même économie de carburant, le même rendement du moteur ou la même protection du moteur.

Volvo recommande :



Se reporter au carnet de garantie et d'enregistrement des informations d'entretien pour connaître les intervalles de vidange et les spécifications des types d'huiles.

REMARQUE

Ce véhicule est livré d'usine avec une huile synthétique.

Ne pas ajouter de produits additifs à l'huile.

Viscosité de l'huile

Une viscosité incorrecte peut réduire la durée de vie de votre moteur. La SAE 5W-30 fournira une bonne économie d'essence et protégera le moteur. Voir le tableau des viscosités.

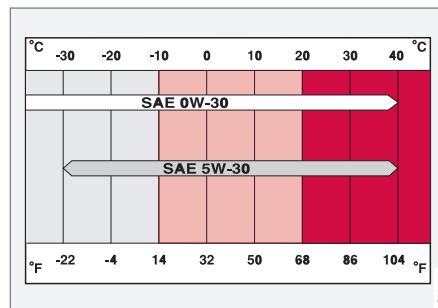


Tableau de la viscosité

Utilisation du moteur dans des conditions extrêmes

Une huile SAE 0W-30 répondant aux spécifications ACEA A5/B5 est recommandée pour les conditions de conduite extrêmes.



IMPORTANT

Moteurs 4 cylindres uniquement : L'huile Volvo VCC RBS0-2AE/SAE 0W20 est recommandée pour les conditions de conduite extrêmes.

Cette huile ne doit **jamais** être utilisée dans les moteurs 5- ou 6-cylindres.

Informations associées

- Volume d'huile (p. 418)
- Compartiment moteur - huile moteur (p. 366)

11 Caractéristiques techniques

Volume d'huile

Le tableau suivant indique les données techniques pour les moteurs respectifs de véhi-

cule. Certains de ces moteurs ne sont pas disponibles dans tous les marchés. Les

caractéristiques de moteur pour les véhicules en édition spéciale peuvent varier.

Modèle de moteur		Volume (incl. filtre)
3,0T (6 cyl.)	B6304T4	6,8 litres (7,18 quarts gal US)
T12 (5 cyl.)	B5254T12	5,5 litres (5,8 quart gal US)
Tous les moteurs 4 cylindres		5,4 litres (5,7 quarts gal US)

Informations associées

- Compartiment moteur - huile moteur (p. 366)
- Caractéristiques de l'huile (p. 417)

Liquide de refroidissement - spécifications et volume

Le tableau reprend les volumes et les spécifications de liquide de refroidissement.

Système	Volume	Caractéristique technique
3.0T/T5	8,9 litres (9,4 quarts gal US)	Liquide de refroidissement avec inhibiteur de corrosion mélangé avec de l'eau (50/50); voir emballage.
Tous les moteurs 4 cylindres	8,3 litres (8,8 quarts gal US)	

Informations associées

- Compartiment moteur - liquide de refroidissement (p. 369)

Huile de transmission - spécifications et volumes

Le tableau reprend les volumes et spécifications de l'huile de transmission¹

Système	Volume	Caractéristique technique
Automatique (TF-80SC)	7 litres (7,4 quarts gal US)	Huile de transmission AW-1
Automatique (TG-81SC)	6,6 litres (7 quarts gal US)	

Informations associées

- Renseignements sur les étiquettes (p. 408)

Liquide de frein - spécifications et volume

Lorsque la pédale de frein est enfoncée, le liquide de frein transfère la force de freinage au maître-cylindre et aux cylindres récepteurs de chaque roue.

Spécifications : Point d'ébullition DOT 4 >280 °C (>536 °F)

Volume : 0,6 litre (0,63 quart gal US)

Informations associées

- Compartiment moteur - liquide de frein (p. 370)

¹ Dans des conditions de conduite normales, l'huile de transmission n'a pas besoin d'être vidangée pendant sa durée de service. Toutefois, cela peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions difficiles.

11 Caractéristiques techniques

Direction assistée - spécifications

Ce liquide est utilisée pour réduire et réguler la force de direction.

Caractéristique technique: Liquide de servo-direction conseillé par Volvo.

Informations associées

- Compartiment moteur - liquide de direction assistée (p. 371)

Liquide lave-glace - spécifications et volume

Le liquide lave-glace permet de maintenir la propreté du pare-brise et de la lunette arrière sur les modèles à hayon et d'éliminer la glace et le sel routier en conduite hivernale.

Caractéristique technique: Utiliser de l'anti-gel de liquide lave-glace recommandé par Volvo, mélangé avec de l'eau.

Volume:

- 6,5 litres (6,8 quarts gal US)
- 4,5 litres² (4,7 quarts gal US)

Informations associées

- Compartiment moteur - liquide lave-glace (p. 382)
- Balais d'essuie-glace - position d'entretien (p. 380)
- Balais d'essuie-glace - hayon (p. 382)
- Balais d'essuie-glace - pare-brise (p. 381)

Volume du réservoir de carburant - spécifications et volume

Le tableau indique le volume du réservoir de carburant du véhicule.

Volume	Caractéristique technique
67,5 litres (17,8 gallons US)	-

Informations associées

- Remplissage - ouverture/fermeture du volet du réservoir de carburant (p. 312)
- Remplissage - ouverture/fermeture du bouchon de carburant (p. 313)
- Remplissage - indice d'octane (p. 310)
- Caractéristiques du moteur (p. 416)

² Modèles sans lave-phares

Climatisation - spécification et volume

Le système de climatisation du véhicule contient les produits suivants :

Réfrigérant : R134a (HFC134a)

Volume : 770 g (1,7 lb)

Huile de compresseur : PAG

Spécifications de la batterie

Si la batterie est remplacée, la remplacer par une batterie de même capacité de démarrage à froid que la batterie d'origine (voir l'étiquette figurant sur la batterie).

Système 12 volts avec alternateur à tension variable. Circuit unifilaire avec châssis et moteur comme conducteurs. La borne négative est reliée au châssis.

Renseignements généraux



AVERTISSEMENT

PROPOSITION 65 WARNING!

Les bornes, les têtes d'accumulateurs et les autres accessoires de la batterie contiennent du plomb et des composés de plomb, des substances chimiques reconnues par l'État de la Californie comme pouvant provoquer le cancer et avoir des effets nuisibles sur la fécondité. Se laver les mains après manipulation.

Moteur électrique	Tension (V)	Capacité de démarrage à froid
		Ampérage de lancement du moteur à froid (CCA) (A)
Moteur avec Start/Stop*	12	800 ^A
Tous les autres moteurs	12	520–800

^A Des batteries AGM (Absorbed Glass Mat) doivent être utilisées sur les modèles avec Start/Stop.

Symboles - informations générales

Les tableaux suivants reprennent les voyants lumineux et symboles d'avertissement les plus communs et la référence des emplacements des informations plus détaillées.

Introduction

Les symboles apparaissant dans les divers écrans du véhicule sont divisés en trois principales catégories :

- Symboles d'avertissement
- Symboles d'indication
- Symboles d'information

Les tableaux suivants indiquent les symboles les plus répandus, leur signification et les pages du présent manuel dans lesquelles vous trouverez de plus amples renseignements à ce sujet.

REMARQUE

Les symboles indiqués dans les articles correspondants ne sont pas tous disponibles dans tous les modèles ou sur tous les marchés. Des variations locales peuvent survenir.

Symbole d'avertissement

 : le symbole d'avertissement rouge s'allume pour indiquer un problème lié à la sécurité et/ou à la maniabilité. Un message apparaîtra également à l'écran du tableau de bord principal.

Symbole d'information

 : le symbole d'information s'allume et un message s'affiche pour donner au conducteur les renseignements nécessaires sur l'un des systèmes du véhicule.

Informations associées

- Écrans d'information - symboles d'indication (p. 78)
- Écrans d'information - symboles d'avertissement (p. 80)
- Écran d'information - messages (p. 124)

Symboles d'avertissement

Les tableaux suivants reprennent les voyants lumineux et symboles d'avertissement les plus communs et la référence des emplacements des informations plus détaillées.

 : le symbole d'avertissement rouge s'allume pour indiquer un problème lié à la sécurité et/ou à la maniabilité. Un message apparaîtra également à l'écran du tableau de bord principal.

 : le symbole d'information s'allume et un message s'affiche pour donner au conducteur les renseignements nécessaires sur l'un des systèmes du véhicule.



Symboles dans le tableau de bord principal

Symboles lumineux du tableau de bord

Symbole	Description	Voir
	Basse pression d'huile	(p. 80)
	Frein de stationnement ^A	(p. 80)
	Coussins gonflables SRS	(p. 80)
	Rappel de la ceinture de sécurité	(p. 80)
	Chargement non effectué par l'alternateur	(p. 80)
	Défectuosité dans le système de freinage	(p. 80)
	Symbole d'avertissement	(p. 80)

A Le symbole est **Park** uniquement sur les modèles avec tableau de bord numérique en option.

Informations associées

- Écrans d'information - symboles d'indication (p. 78)
- Écrans d'information - symboles d'avertissement (p. 80)
- Écran d'information - messages (p. 124)

Symboles d'indication

Les tableaux suivants reprennent les voyants lumineux et symboles d'avertissement les plus communs et la référence des emplacements des informations plus détaillées.

: le symbole d'avertissement rouge s'allume pour indiquer un problème lié à la sécurité et/ou à la maniabilité. Un message apparaîtra également à l'écran du tableau de bord principal.

: le symbole d'information s'allume et un message s'affiche pour donner au conducteur les renseignements nécessaires sur l'un des systèmes du véhicule.

Symboles d'indicateurs du tableau de bord

Symbole	Description	Voir
	Défectuosité dans le système de phares directionnels (ABL)*	(p. 78)
	Témoin de défectuosité	(p. 78)
	Système de freinage antiblocage (ABS)	(p. 78)

Symbole	Description	Voir
	Feux antibrouillard arrière allumés	(p. 78)
	Système de stabilité, contrôle en descente, assistance de la stabilité de la remorque*	(p. 78)
	Capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	(p. 78)
	Bas niveau de carburant	(p. 78)
	Symbole d'information, voir le texte dans la fenêtre de renseignement	(p. 78)
	Indicateur des feux de route	(p. 78)
	Indicateur de clignotant gauche	(p. 78)
	Indicateur de clignotant droit	(p. 78)
	Système de stabilité, mode Sport	(p. 188)

Informations associées

- Écrans d'information - symboles d'indication (p. 78)
- Écrans d'information - symboles d'avertissement (p. 80)
- Écran d'information - messages (p. 124)

Symboles d'information

Les tableaux suivants reprennent les voyants lumineux et symboles d'avertissement les plus communs et la référence des emplacements des informations plus détaillées.

 : le symbole d'avertissement rouge s'allume pour indiquer un problème lié à la sécurité et/ou à la maniabilité. Un message apparaîtra également à l'écran du tableau de bord principal.

 : le symbole d'information s'allume et un message s'affiche pour donner au conducteur les renseignements nécessaires sur l'un des systèmes du véhicule.

Symboles d'informations dans le tableau de bord

Symbole	Description	Voir
	Régulateur de vitesse adaptatif *	(p. 197)
	Régulateur de vitesse adaptatif *	(p. 197)
	Régulateur de vitesse adaptatif *	(p. 197)
	Régulateur de vitesse adaptatif * (système Distance Alert)	(p. 197)

Symbole	Description	Voir
	Capteur radar*	(p. 207)
	Capteur de caméra, capteur laser	(p. 231) (p. 223)
	Système d'avertissement de collision avec freinage automatique complet et détection des piétons*	(p. 237)
	Phares directionnels (ABL)*	(p. 101)
	Système Driver Alert*	(p. 239)
	Système Driver Alert*	(p. 239)
	Frein de stationnement	(p. 301)
	Capteur de pluie*	(p. 109)

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.



Symbole	Description	Voir
	Feux de route actifs - (AHB)*	(p. 99)
	Capteur de pare-brise*	(p. 99)
	Driver Alert System* (Lane Departure Warning/Lane Keeping Aid)	(p. 245)
	Driver Alert System* (Lane Departure Warning/Lane Keeping Aid)	(p. 245)
	Driver Alert System* (Lane Departure Warning/Lane Keeping Aid)	(p. 245)
	Réservoir de carburant du côté passager du véhicule	(p. 312)

Informations associées

- Écrans d'information - symboles d'indication (p. 78)
- Écrans d'information - symboles d'avertissement (p. 80)
- Écran d'information - messages (p. 124)

Symboles d'information - console au plafond

Les tableaux suivants reprennent les voyants lumineux et symboles d'avertissement les plus communs et la référence des emplacements des informations plus détaillées.

 : le symbole d'avertissement rouge s'allume pour indiquer un problème lié à la sécurité et/ou à la maniabilité. Un message apparaîtra également à l'écran du tableau de bord principal.

 : le symbole d'information s'allume et un message s'affiche pour donner au conducteur les renseignements nécessaires sur l'un des systèmes du véhicule.

Symbole	Description	Voir
	Rappel de la ceinture de sécurité	(p. 34)
	Capteur de poids de l'occupant	(p. 41)

Informations associées

- Écrans d'information - symboles d'indication (p. 78)
- Écrans d'information - symboles d'avertissement (p. 80)
- Écran d'information - messages (p. 124)

Symboles d'information - console centrale

Les tableaux suivants reprennent les voyants lumineux et symboles d'avertissement les plus communs et la référence des emplacements des informations plus détaillées.

 : le symbole d'avertissement rouge s'allume pour indiquer un problème lié à la sécurité et/ou à la maniabilité. Un message apparaîtra également à l'écran du tableau de bord principal.

 : le symbole d'information s'allume et un message s'affiche pour donner au conducteur les renseignements nécessaires sur l'un des systèmes du véhicule.

Symbole	Description	Voir
	Fichiers audio	Supplément au sujet de l'Infotainment Sensus
	Dossier CD	Supplément au sujet de l'Infotainment Sensus
	Fichiers vidéo	Supplément au sujet de l'Infotainment Sensus

Symbole	Description	Voir
	Téléphone cellulaire branché Bluetooth	Supplément au sujet de l'Infotainment Sensus
	Mains libres Bluetooth ^{MC}	Supplément au sujet de l'Infotainment Sensus
	Radio HD	Supplément au sujet de l'Infotainment Sensus
	Aide au stationnement*	(p. 256)

Informations associées

- Écrans d'information - symboles d'indication (p. 78)
- Écrans d'information - symboles d'avertissement (p. 80)
- Écran d'information - messages (p. 124)

* Option/accessoire, pour de plus amples informations reportez-vous à l'Introduction.

A

ABS (système de freinage antiblocage)...	300
Aide au maintien sur la voie.....	250, 251, 253, 254
Aide au stationnement arrière.....	256, 265
Aide au stationnement avant.....	256, 265
Alarme.....	182, 183, 184
Alerte de distance.....	213
Ampoules	
caractéristiques techniques.....	379
éclairage de l'espace à bagages.....	378
Éclairage de la plaque d'immatriculation.....	378
introduction.....	371
phares.....	371, 373, 374, 375, 376
Ancrages d'attache supérieure (système de protection d'enfant).....	62
Ancrages ISOFIX/LATCH.....	60
Ancrages LATCH.....	60
Antigel.....	308, 369
Antipatinage.....	187, 188
Aperçu des instruments de bord.....	70, 74
Appellations de pneus.....	333
Appui-tête, siège arrière.....	93
Appui-tête de siège arrière.....	93

Assistance au démarrage en côte (HSA).	282
Assistance routière.....	27
Assistance routière sur appel.....	27
Assistance routière Volvo on Call.....	27
Avertissement d'installation d'accessoire.	25
Avertissement de distraction du conducteur.....	25
Avertissement de sortie de voie (LDW).....	245, 246, 247, 248
AVERTISSEMENT PROPOSITION	
65.....	281, 386, 422
Avertisseur.....	97

B

Balais d'essuie-glace	
remplacement.....	380
remplacement d'essuie-glace arrière.	382
Batterie	
caractéristiques techniques.....	422
Démarrage/arrêt.....	422
remplacement.....	385
Service d'entretien.....	384, 385
Symboles lumineux.....	383
télécommande, remplacement.....	171
Boîte de vitesses automatique Geartronic.....	284

Bouches d'air.....	140
Bouchon de remplissage de carburant...	313
Boussole dans le rétroviseur.....	115
Bouton OK.....	123, 124

C

Caméra, aide au stationnement.....	265
Caméra du système d'aide au stationnement.....	265
Capot, ouverture/fermeture.....	364
Capteur de niveau d'huile.....	368
Capteur de niveau d'huile électronique...	368
Capteur de pluie.....	109
Capteur de poids de l'occupant.....	41
Ceinture de sécurité	
rappel.....	34
Ceintures de sécurité	
bouclage.....	32
débouclage.....	32
Enrouleur à blocage automatique/d'urgence.....	53
prétendeurs.....	31
rappel.....	34
Service d'entretien.....	32

- systèmes de retenue pour enfant. 55,
57, 59
témoin d'avertissement de rappel..... 81
utilisation..... 31
utilisation pendant la grossesse..... 35
- Chaînes..... 340
- Chaînes à neige..... 340
- Changement de propriétaire..... 21
- Chargement du véhicule..... 156, 157, 337
charges sur le toit..... 157
- Chargement sur le toit..... 157
- Cirage..... 402
- Circuit de refroidissement, généralités.... 307
- Circulation d'air..... 140, 146
- Circulation de l'air tableau..... 148
- City safety..... 217, 218
- Clé à distance..... 163, 164, 165, 168, 171
Clé intégrée. 163, 164, 165, 168, 169,
170, 171
Déverrouiller le véhicule..... 167
Dispositif antidémarrage..... 166
Éclairage d'approche..... 167
remplacement de la batterie..... 171
verrouiller le véhicule..... 167
- Clé intégrée..... 163, 164, 165, 168, 169,
170, 171, 174
Verrouillage indépendant..... 170
- Clé intégrée amovible..... 168, 169, 170
- Clignotants..... 105
remplacement des ampoules..... 376
Voyants lumineux..... 80
- Climatisation..... 144, 145
bouches d'air..... 140
Circulation d'air..... 140, 146, 148
introduction..... 137
Liquide frigorigène..... 137
Système de qualité de l'air intérieur... 138
Ventilation de l'habitacle..... 138
- Codage uniforme des qualités de pneus. 339
- Commande de traction..... 187, 188
- Commande électronique de la climatisa-
tion..... 142, 144
circulation de l'air - tableau..... 148
Système de qualité de l'air intérieur... 139
- Commande électronique de stabilité..... 187
- Commande en descente..... 296, 297
- Compartiment à bagages
grille d'acier..... 161
remplacement des ampoules..... 378
- Compartiment moteur aperçu..... 365
- Conduite dans l'eau..... 306
- Conduite économique..... 314
- conduite par temps froid..... 308
- Conduite par temps froid..... 308
- Connexion Internet
service de réservation..... 363
- Conservation du courant électrique..... 307
- Contrôle actif du lacet..... 187, 188
- Contrôle de traction en virage..... 188
- Convertisseur catalytique..... 314
- Convertisseur catalytique à trois voies.... 314
- Courant, conservation..... 307
- Coussin de surélévation, intégré... 63, 65, 66
- Coussin rehausseur à deux étages.... 63,
65, 66
- Coussin rehausseur intégré à deux éta-
pes..... 63, 65, 66
- Coussins gonflables avant..... 37
déconnexion de sac gonflable latéral
de passager..... 41
- Coussins rehausseurs..... 59
- Couvre-bagages..... 160
- Cric
emplacement du..... 326
fixation..... 326

D

Débranchement du sac gonflable du pas- sager avant.....	41
Défauts de sécurité, rapport.....	30
Dégivrage.....	145
Dégivrage de lunette arrière.....	114
Démarrage/arrêt (fonction du moteur).....	287, 288, 289, 290, 291, 292
Démarrage à distance du moteur (ERS)..	279
Démarrage à l'aide d'une batterie auxi- liaire.....	281
Démarrage d'urgence.....	281
Démarrage du moteur.....	277
avec démarrage sans clé.....	277
démarrage à distance.....	279
Démarrage du véhicule après une collision (mode collision)	49, 50
Démarrage sans clé.....	172
démarrer le véhicule.....	277
description générale.....	174, 175, 176
Détection des cyclistes.....	228, 233
Détection des piétons.....	230, 233
Détection de tunnel.....	101
Déverrouillage du hayon.....	180
Déverrouiller le véhicule...	167, 177, 178, 180

Direction assistée liquide.....	371
réglable.....	192
Disponibilité de l'inspection.....	362
Dispositif antidémarrage.....	166
Dispositif d'arrimage des sacs d'épicerie	158
Données d'évènement de véhicule.....	21
Données sur un accident.....	21
douilles 12 volts.....	154
Driver alert.....	239, 240, 241, 242, 243
Aide au maintien sur la voie	250, 251, 253,
Avertissement de sortie de voie..	245,
246,	247,
248	248

E

Eau, traverser.....	306
ECC.....	143, 144
Éclairage d'accueil au pavillon.....	106
Éclairage d'approche.....	107, 167
Éclairage d'arrivée.....	107
Éclairage de courtoisie.....	106
Éclairage du tableau de bord.....	103
éclairage « scénique ».....	103
Éclairage intérieur.....	106

Éclats de pierre, retouche.....	405
Eco (fonction de conduite).....	293
Eco coast (fonctionnement économique en roue libre).....	293
Eco guide.....	77
Enregistrement des systèmes de retenue pour enfant.....	53
Enrouleur de verrouillage automatique.....	53
Entretien réservation d'entretien connectée.....	363
Environnement.....	24
Espaces de rangement.....	151
Essuie-glace arrière.....	382
Essuie-glaces avant.....	109, 380
position d'entretien.....	380
Étiquettes emplacement du.....	408
liste.....	409
Exigences en matière d'essence.....	310
Exigences en matière de carburant.	309, 310

F

Femme enceinte, utilisation des ceintures de sécurité.....	35
Feux antibrouillard.....	79
arrière.....	104
Feux antibrouillard arrière.....	104
Feux de croisement.....	98
Feux de détresse.....	104
Feux de freinage.....	300
Feux de freinage adaptatifs.....	300
Feux de route.....	98
en fonction.....	99
Feux de route actifs.....	99
Feux de stationnement.....	103
Filet dans la zone de chargement.....	158
Filet de retenue.....	158
Filet de zone de chargement.....	158
Frein de stationnement	
électrique, application/relâche-ment.....	301, 302, 304
témoin d'avertissement.....	80
Frein de stationnement électrique....	301, 302, 304
Fusibles.....	387, 389, 397

G

Garanties.....	359
Geartronic.....	284
Glossaire de la terminologie des pneus..	338
Grille d'acier dans la zone de charge-ment.....	161

H

Hayon	
Essuie-glace/lave-glace.....	110
ouverture manuelle.....	181
verrouillage/déverrouillage.....	180
Horloge, réglage.....	86
Huile	
vérification.....	366
volumes.....	418
Huile à moteur.....	417
témoin d'avertissement de basse pression.....	80
vérification.....	366
volumes.....	418
Huile moteur	
vérification.....	366
volumes.....	418

I

Identifiant Volvo.....	23
Indicateur d'usure de la bande de roule-ment.....	325
Indicateurs.....	74
Informations importantes.....	16
Inhibiteur de démarrage (antidémarrage)	166

L

Lampes d'information.....	74, 76, 80
Lave-glace	
Pare-brise.....	108
phare.....	109
Levage du véhicule.....	361
Liquide de lavage.....	382, 420
Liquide de lave-glace avant.....	382, 420
Liquide de refroidissement.....	369, 419
Liquide de servodirection.....	420
Liquide frigorigène.....	421
Loi américaine sur l'air pur.....	359

M

Maintenance du véhicule.....	359
exécuté par le propriétaire.....	360
maintenance Volvo.....	359
Messages dans le tableau de bord.	123, 124
Miroir de pare-soleil.....	155
remplacement des ampoules.....	378
Mode collision.....	49, 50
Modes d'allumage.....	86, 87
Mode Sécurité.....	49
Moniteur de pneu.....	347, 348, 349
Moteur du véhicule	
caractéristiques techniques.....	416
démarrage.....	277
Démarrage/arrêt..	287, 288, 289, 290,
291,	292
désactivation.....	279, 281
surchauffe.....	81

O

Ordinateur de trajet.....	125
Ouvre-porte de garage	
Système de commande sans fil Home- Link®	119, 120

P

Palettes montées sur le volant.....	96
Panneau d'éclairage.....	97
Pare-brise	
Capteur de pluie.....	109
chauffé.....	114, 145
essuie-glace/lave-glace.....	108
lave-glace.....	109
Pare-brise chauffé.....	114, 145
Pare-soleil.....	111
Peinture, retouche.....	405
Peinture de retouche.....	405
Phares	
Clignotement des feux de route.....	99
détection de tunnel.....	101
Feux de route/croisement.....	98
feux de route actifs.....	99
Phares de jour.....	98
Phares directionnels.....	101
remplacement des ampoules.....	373,
374,	375,
376	
Phares de jour.....	98
Pilote d'aide au stationnement.....	260
Plafonnier.....	106
Pneu de secours.....	329

Pneus.....	323
à crampons.....	340, 341
âge.....	324
amélioration de l'économie.....	325
caractéristiques techniques.....	333
changement été-hiver.....	326
codage uniforme des qualités de	
pneus.....	339
Cotes de vitesse.....	333
de secours.....	329
entreposage.....	324
glossaire des termes.....	338
indicateur d'usure de la bande de rou- lement.....	325
neige.....	340, 341
permutation.....	323
Pneus à flancs renforcés pouvant rou- ler à plat (SST).....	350
pression de gonflage.....	331, 332
système de scellement des pneus.....	350
système de surveillance de la pression des pneus.....	343
tableau de pression de gonflage.....	335
Pneus à crampons.....	340, 341
Pneus à neige.....	340, 341
Pneus dégonflés	
réparation avec le système de scelle- ment des pneus.....	350
Poids.....	414

Poids à pleine charge.....	337
Poids à vide.....	337
Poids d'essieu.....	337
Poids de véhicule.....	414
Poids nominal brut du véhicule.....	337
Polissage.....	402
Préparation aux inspections des dispositifs dépolluants.....	362
Pression de gonflage.....	331, 332
Pression de gonflage des pneus.....	335
programmes Volvo.....	27

Q

Qualité d'huile.....	417
Quatre C (système de châssis actif).....	187

R

Rappels, protection des enfants.....	53
Réapprovisionnement en carburant	309, 310
bouchon de remplissage de carburant.....	313
Volet du réservoir de carburant..	312, 313
volume du réservoir de carburant.....	420

Recommandations en matière d'octane..	310
Régulateur de vitesse.....	194, 195, 197
adaptative.....	197
Régulateur de vitesse adaptatif.....	197, 198
Régulation du couple d'inertie moteur (EDC).....	188
Remorquage du véhicule.....	319, 320, 321
Remorquage en cas d'urgence	319, 320, 321
Renseignements sur la signalisation (RSI).....	192
Renseignements sur les panneaux de signalisation (RSI).....	192
Réservation d'entretien connectée.....	363
Rétracteur à blocage d'urgence.....	53
Rétroviseur	
Anti-éblouissement automatique.....	114
boussole.....	115
Rétroviseur arrière à obscurcissement automatique.....	114
Rétroviseurs	
désembuage.....	114
maquillage.....	155
porte à commande électrique....	112, 113
rétractable.....	112, 113
vue arrière, anti-éblouissement automatique.....	114

Rétroviseurs de porte.....	112, 113
Rétroviseurs extérieurs.....	112, 113
Rétroviseurs motorisés	
désembuage.....	114
Rideau gonflable.....	46
Roue de secours à usage temporaire.....	329
Roues.....	323
entreposage.....	324
remplacement.....	326

S

Sacs gonflables	
Avant.....	37
débranchement du côté du passager avant.....	41
impact latéral.....	44
rideau gonflable.....	46
Sacs gonflables d'impact latéral.....	44
Sécurité, occupant.....	29
Sécurité des enfants.....	51
Coussins rehausseurs.....	59
Sièges de bébé.....	55
Sièges de sécurité évolutifs pour enfant.....	57
Systèmes de retenue pour enfant.....	53
Sécurité des occupants.....	29

Sensus.....	122	Spécifications de liquide.....	419, 420	liquide.....	419
Service d'entretien.....	359	SRS.....	36	vérification du niveau de liquide.....	370
effectué par le propriétaire.....	360	Surchauffe, moteur du véhicule.....	81	Système de freinage antiblocage	
Levage du véhicule.....	361	Symbole d'avertissement.....	82	témoin d'avertissement.....	79
Siège avant à commande électrique		Symboles, aperçu.....	423	Système de freinage antiblocage (ABS)..	300
fonction de mémorisation.....	89	Symboles d'information et d'avertisse-		Système de protection contre le coup de	
Sièges, avant.....	88, 89	ment, tableau des.....	423	fouet cervical.....	47
Sièges arrière		Système à châssis actif.....	187	Système de qualité de l'air intérieur.....	138
Appui-tête central.....	93	Système d'aide au stationnement... 256, 265		Système de retenue supplémentaire.....	36
chauffé.....	143	Système d'avertissement, collision.. 224,		témoin d'avertissement.....	81
rabattement.....	93, 94	226, 233		Système de stabilité.....	187, 188, 190
Sièges arrière chauffants.....	143	Système d'avertissement de colli-		Contrôle de traction en virage (CTC)..	188
Sièges avant.....	88	sion..... 224, 226, 230, 231, 233, 235		Régulation du couple d'inertie moteur	
chauffé.....	143	Système d'information sur l'angle mort		(EDC).....	188
Sièges avant chauffants.....	143	(BLIS).....	270	Voyant lumineux.....	79
Sièges de bébé.....	55	Alerte de circulation transversale		Système de surveillance de la pression	
Sièges de sécurité évolutifs pour enfant... 57		(CTA).....	272	des pneus.....	343, 345
Signallement des avaries compromettant		Système d'obturation de pneu.....	350	Voyant lumineux.....	80
la sécurité.....	30	Système de commande sans fil Home-		Système de verrouillage centralisé, intro-	
Soin du cuir.....	403	Link ®.....	119, 120	duction.....	163, 164, 165, 168, 171
Sonde de température		Système de freinage		Systèmes de retenue pour enfant.....	53
ambiante.....	85	ABS.....	300	Ancrages d'attache supérieurs.....	62
Sonde de température ambiante.....	85	Aide en cas de freinage d'urgence.....	300	Ancrages ISOFIX/LATCH.....	60
Sonde de température extérieure.....	85	Commande en descente.....	296, 297	Coussins rehausseurs.....	59
Sondes d'oxygène, chauffées.....	314	Informations générales.....	297	rappels et enregistrement.....	53
Sondes d'oxygène préchauffées.....	314	Inspection des plaquettes de frein.....	298	Sièges de bébé.....	55
				Sièges de sécurité évolutifs pour	
				enfant.....	57

T

Tableau de bord.....	74, 123, 124
Tableau de bord principal.....	123, 124
Tableau de pression de gonflage.....	335
Tapis de caoutchouc installation correcte.....	277
Tapis de plancher nettoyage.....	404
Télécommande Verrouillage indépendant.....	170
Témoin d'avertissement d'alternateur.....	81
Témoin d'avertissement de basse pression d'huile.....	80
Témoin d'avertissement de vérification du moteur.....	79
Témoin d'avertissement du niveau de carburant.....	80
Témoin lumineux de défectuosité.....	79
Témoins d'avertissement.....	74, 76, 80
Toit ouvrant.....	117
Toit ouvrant électrique.....	117
Totalisateur, trajet.....	85
Totalisateurs partiels.....	85
Tractage d'une remorque.....	316, 317, 318
Traction de remorque.....	316, 317, 318
Traction intégrale.....	295
Trajets, longue distance.....	308
Transmission Annulation du système de verrouillage du levier de vitesses.....	287
Assistance au démarrage en côte.....	282
description générale.....	282, 284
Huile.....	419
Transmission automatique Annulation du système de verrouillage du levier de vitesses.....	287
description générale.....	282, 284
Eco (fonction de conduite).....	293
Geartronic.....	284
Huile.....	419

V

Verrouillage.....	177, 178, 180
hayon.....	180
Verrouillage/déverrouillage sans clé.....	172
Verrouillage du levier de vitesses.....	16
contournement.....	287
Verrouillage du véhicule.....	167
Verrouillage indépendant.....	170
Verrous, sécurité des enfants.....	67
Verrous de sécurité pour enfants.....	67

Vitres alimentation électrique.....	111
pare-soleil.....	111
Vitres électriques.....	111
Vitres motorisées.....	112, 113
Volant Avertisseur.....	97
chauffé.....	97
clavier.....	96
Réglage.....	96
Volant chauffé.....	97
Volant chauffé électriquement.....	97
Volet du réservoir de carburant, ouverture.....	312, 313
Volume du réservoir d'essence.....	420
Volume du réservoir de carburant.....	420
Volvo et l'environnement.....	24
Volvo Sensus.....	122
Voyants lumineux.....	74, 76, 80

W

Wattmètre.....	77

